



Aux origines de l'archéologie de la religion grecque : de la tradition antique à l'expédition de Morée

Louise Bricout

► To cite this version:

Louise Bricout. Aux origines de l'archéologie de la religion grecque : de la tradition antique à l'expédition de Morée. Histoire. Université Paris sciences et lettres, 2019. Français. ⟨NNT : 2019PSLEP052⟩. ⟨tel-03883687⟩

HAL Id: tel-03883687

<https://theses.hal.science/tel-03883687v1>

Submitted on 4 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

Aux origines de l'archéologie de la religion grecque.
De la tradition antiquaire à l'expédition de Morée

Soutenue par

Louise BRICOUT

Le 3 décembre 2019

École doctorale n° 472

**École doctorale de l'École
Pratique des Hautes Études**

Spécialité

**Histoire des religions et
anthropologie religieuse**

Composition du jury :

Alain, SCHNAPP Professeur honoraire, Paris 1	<i>Rapporteur</i>
Alain, DUPLOUY Maître de conférences, Paris 1	<i>Rapporteur</i>
Philippe, HOFFMANN Directeur d'études, EPHE	<i>Examineur</i>
Alexandre, MAZARAKIS Professeur, Université de Thessalie (Volos)	<i>Examineur</i>
Georges, TOLIAS Directeur d'études, EPHE	<i>Examineur</i>
François, DE POLIGNAC Directeur d'études, EPHE	<i>Directeur de thèse</i>



Aux origines de l'archéologie de la religion grecque. De la tradition antiquaire à l'expédition de Morée

Résumé

Entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, les temples figurent en bonne place dans l'itinéraire des voyageurs. La littérature constitue d'abord leur seule référence pour identifier et comprendre ces lieux de culte. Au milieu du XVIII^e siècle, Caylus publie son *Recueil d'Antiquités* qui privilégie le strict point de vue archéologique pour l'étude des monuments. Ce bouleversement épistémologique se répercute sur le terrain. Des techniques de fouilles à l'enregistrement et à la présentation des données, les premiers archéologues pensent les vestiges comme des objets de connaissance pour comprendre comment s'organisent les institutions religieuses à l'échelle d'un territoire. Il faut pourtant attendre le début du XIX^e siècle pour que la fouille des temples acquiert une rigueur scientifique. C'est durant cette période charnière pour l'histoire de l'archéologie qu'apparaissent les premiers essais théoriques sur la religion grecque. Sur la topographie religieuse, on s'interroge sur l'intérêt de disposer les temples à l'écart des habitations, sur l'importance accordée aux sanctuaires urbains, sur le cheminement des fidèles durant les Grandes Panathénées et sur le lien supposé entre l'emplacement du temple et la divinité qui y est consacrée. On s'intéresse aussi à l'architecture religieuse. Par-delà les considérations d'ordre esthétique et technique, les conjectures portent sur la destination des temples, sur les ordres architecturaux, sur la polychromie et ses effets dans le cadre des cérémonies religieuses mais aussi sur l'architecture hypèthre et l'intérêt de la lumière pour l'exercice du culte. Complémentaire à l'approche monumentale, la sculpture est elle aussi abordée sous le prisme de la religion. Ils expliquent l'archaïsme des frontons du temple d'Aphaïa à Égine par des superstitions religieuses. Ils s'interrogent sur la représentation du dieu chez les Grecs en ce qu'elle se distingue de la représentation de l'homme. Enfin, lorsque les sculptures sont à l'état de vestiges, les premiers archéologues questionnent les mythes.

Mots-clés : religion, archéologie, Morée, temple, voyageur, antiquaire

The origins of the archeology of Greek religion: from the antiquarian tradition to the Morea expedition

Abstract

Between the 17th century and the first half of the 19th century, temples figure in good place in the itinerary of travelers. Literature is at first their only reference for identifying and understanding these places of worship. In the middle of the 18th century, Caylus published his *Recueil d'Antiquités* which privileges the strict archaeological point of view for the study of monuments. This epistemological upheaval is reflected on the ground. From excavation techniques to recording and presentation of data, early archaeologists think of remains as objects of knowledge to understand how religious institutions are organized on a territorial scale. However, it is necessary to wait until the beginning of the XIXe century so that the excavation of the temples acquires a scientific rigor. It was during this pivotal period for the history of archeology that appeared the first theoretical essays on the Greek religion. On the religious topography, we wonder about the interest of having the temples away from the dwellings, about the importance given to the urban sanctuaries, about the path of the faithful during the Great Panathenaeans and the supposed link between the location of the temple and the divinity that is dedicated to it. We are also interested in religious architecture. Beyond the aesthetic and technical considerations, the conjectures relate to the destination of the temples, the architectural orders, the polychrome and its effects in the context of religious ceremonies but also on the hypethrum architecture and the interest of the light for the exercise of worship. Complementary to the monumental approach, sculpture is also approached under the prism of religion. They explain the archaism of the pediments of the temple of Aphaia to Aegina by religious superstitions. They wonder about the representation of the god among the Greeks in that it is different from the representation of man. Finally, when the sculptures are in the state of vestiges, the first archaeologists question the myths.

Keywords : religion, archeology, Morea, temple, traveler, antiquarian

À ma mère

À mon grand-père

Remerciements

Cette thèse est le fruit d'un long travail, qui s'est étalé sur plusieurs années et qui n'aurait jamais vu le jour sans le soutien des personnes que je tiens à mentionner ici.

Je remercie tout d'abord mon directeur de thèse, François de Polignac, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études pour la confiance qu'il m'a témoignée en acceptant la direction scientifique de mes travaux. Je lui suis reconnaissante de m'avoir fait bénéficier tout au long de ce travail de sa grande compétence, de sa rigueur intellectuelle et de ses remarques judicieuses. Qu'il en soit remercié.

Je remercie également chaleureusement les professeurs Alain Duploux, maître de conférences à Paris 1-Panthéon Sorbonne et Philippe Hoffmann, directeur d'études à l'École Pratiques des Hautes Études qui ont posé un regard critique sur mon travail. Leurs expériences et leurs regards extérieurs m'ont beaucoup aiguillé sur les pistes de recherches à explorer. J'ai également apprécié leurs conseils avisés lors des réunions annuelles du comité.

J'adresse aussi mes remerciements sincères à Alain Schnapp, professeur émérite à Paris 1-Panthéon Sorbonne qui a accepté de me recevoir. Son écoute et ses précieux conseils m'ont permis d'y voir plus clair et d'achever sereinement cette thèse.

Lorsqu'il faut cumuler travail de thèse et emploi salarié, le soutien des collègues est toujours le bienvenu. Que soient remerciés Stéphane, Magalie, Sophie, François, Jovan, Françoise, Nathanaël, Katia, Anna et tant d'autres.

Je remercie chaleureusement ma famille, mes amis qui furent présents à mes côtés lorsque j'en avais besoin. Merci à mes grands-parents, à Charles, Simone, Hélène, Jeanne, Léda, Ambre, Sophie.

Enfin, je remercie infiniment ma mère, pour son soutien et ses encouragements, pour le havre qu'a représenté le domicile familial en ces moments de doute que connaît tout doctorant. Merci pour tout !

Table des matières

RESUME	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	7
TABLE DES MATIERES	9
TABLE DES ILLUSTRATIONS	13
INTRODUCTION	15

PARTIE 1. ÉTUDE DE LA RELIGION GRECQUE ET DES LIEUX DE CULTE : APPROCHE INSTITUTIONNELLE ET VOYAGES EN GRECE ENTRE LE XVIII^E SIECLE ET LA PREMIERE MOITIE DU XIX^E SIECLE

APPROCHE INSTITUTIONNELLE	23
<i>S'interroger sur les origines de la religion grecque et se représenter les premiers temples : les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</i>	24
Aux origines de la religion grecque : l'héritage de la Phénicie et de l'Égypte.....	24
Le premier état des temples grecs	28
La couverture et l'éclairage des temples : protéger la statue du dieu et s'adapter aux pratiques du culte	32
<i>Approche archéologique de la religion grecque : les cours dispensés dans le cadre de la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale</i>	34
Le cours d'Aubin-Louis Millin.....	35
Le cours de Raoul-Rochette.....	39
<i>L'École des Beaux-Arts : de l'imitation du temple à la compréhension des usages religieux.....</i>	41
Le choix des modèles : comprendre l'architecture des temples avant de les imiter	42
Le Grand Prix de Rome : les débuts de l'archéologie monumentale.....	44
Le cours d'archéologie de l'École des Beaux-Arts.....	45
LA REDECOUVERTE DE LA GRECE ET DE SES MONUMENTS RELIGIEUX	47
<i>Aux prémices d'une archéologie de la religion grecque : approche pré-scientifique et vision fantasmée des lieux de culte grecs.....</i>	47
Spon et Wheler.....	47
L'abbé Barthélémy.....	49
Julien-David Le Roy	52
James Stuart et Nicholas Revett.....	54
Richard Chandler	56
François Pouqueville.....	57
Louis-François-Sébastien Fauvel.....	60
<i>La visite des temples au début du XIX^e siècle : de la précision des relevés à la définition d'un sujet d'étude</i>	61
Thomas Leverton Donaldson.....	61
Edward Dodwell	62
William Gell	63
William Martin Leake.....	65
William Wilkins.....	66
John Spencer Stanhope	67
Le groupe du Xénéion.....	68
<i>L'Expédition scientifique de Morée (1829-1831) : l'archéologie au service de l'étude des temples</i>	71
Des enjeux scientifiques et politiques.....	71
Trois sections au service de la science.....	75
La section archéologique	76
La section d'architecture-sculpture.....	83
La section des Sciences Physiques	85
Des instructions comme plan d'action.....	87
L'organisation des explorations.....	92

La collecte des antiquités	103
L'édition des travaux scientifiques.....	106
Le cas Jean-Baptiste Vietty.....	118
<i>L'apport des échanges culturels entre la France et l'Allemagne.....</i>	<i>132</i>
Charles-Benoît Hase et Désiré Raoul-Rochette : deux médiateurs culturels au service des échanges franco-allemands	132
Edgar Quinet, Victor Cousin, Friedrich Creuzer	134
Les inscriptions recueillies en Morée et le Corpus de Boeckh	136

PARTIE 2. DES SOURCES LITTÉRAIRES AUX DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.141

LA RÉFÉRENCE DES SOURCES LITTÉRAIRES POUR L'IDENTIFICATION ET LA COMPRÉHENSION DES LIEUX DE CULTÉ	141
<i>De l'usage du récit des Anciens et des modernes</i>	<i>141</i>
Pausanias : première référence pour les voyageurs	141
Des sources plus diversifiées et plus spécialisées.....	150
Confronter les récits des Anciens et des modernes pour mieux les interroger	155
<i>Le nécessaire recours aux traductions de Pausanias</i>	<i>166</i>
La traduction de l'abbé Gedoy.....	170
La traduction d'Etienne Clavier.....	175
Étude comparée des traductions de Gedoy et de Clavier : le cas du sanctuaire de Zeus à Olympie	180
<i>Procédures descriptives et intérêt pour les temples.....</i>	<i>188</i>
Le rôle de la périégèse de Pausanias.....	189
L'influence du classicisme et du romantisme.....	196
Le but des voyages.....	198
<i>Le lexique des lieux de culte : confronter le récit des Anciens aux représentations des modernes.....</i>	<i>201</i>
Le ἱερόν.....	201
Le τέμενος.....	210
L'ἄλσος.....	214
Le ναός.....	217
APPROCHES DE TERRAIN	220
<i>La pratique de la fouille.....</i>	<i>220</i>
Aux origines de l'archéologie des monuments : la fouille des temples au XVIII ^e siècle et durant la première moitié du XIX ^e siècle	221
L'expédition scientifique de Morée et la fouille des temples	226
<i>Identifier un temple : les autorités sur le terrain</i>	<i>236</i>
Faire coïncider les observations de terrain avec ce qui est dit dans les textes.....	236
Les objets mobiliers : les inscriptions et les antiquités figurées	239
Les monuments	242
La pérennité des structures cultuelles	247
Les informations recueillies auprès de la population locale	253
La toponymie	255
<i>Des vues pittoresques aux relevés de temples.....</i>	<i>256</i>
Le romantisme des ruines : les vues pittoresques de temples	257
Des relevés pour mieux se représenter l'architecture religieuse des Anciens	258

PARTIE 3. ÉTUDE DE LA RELIGION GRECQUE : ESSAIS DE THEORISATION 265

TOPOGRAPHIE RELIGIEUSE : ESSAIS DE THEORISATION	265
<i>Remarques liminaires sur la description de l'espace sacré.....</i>	<i>267</i>
<i>De l'intérêt de disposer les temples à l'écart des habitations</i>	<i>268</i>
<i>De l'importance des sanctuaires urbains : l'exemple du temple d'Apollon à Corinthe.....</i>	<i>273</i>
<i>Parcours sacrés et cheminement dans le cadre des cérémonies cultuelles</i>	<i>276</i>
<i>L'emplacement des temples pour illustrer le domaine d'intervention des divinités qui y sont consacrées ?</i>	<i>279</i>
Des temples juchés sur un promontoire pour Zeus, Héra et Athéna.....	279
Des temples en hauteur et à proximité de la mer pour Apollon et Poséidon.....	280
Des temples disposés près des ports et sur un promontoire pour Aphrodite	281
Des temples placés dans un endroit salubre pour Asklepios	283
Des temples situés dans des lieux accessibles pour les Charites	283
<i>Premières réflexions sur la notion de « paysage religieux » : s'interroger sur l'emplacement respectif des lieux de culte</i>	<i>284</i>

<i>La cartographie au secours de la topographie religieuse</i>	287
La première carte scientifique de la Morée.....	288
Quelques cas d'étude	290
ARCHITECTURE RELIGIEUSE : ESSAIS DE THEORISATION	296
<i>Étudier les vestiges des temples pour comprendre la destination de ces édifices</i>	296
L'aspect de la crépis.....	296
La couleur du dallage.....	298
La disposition des colonnes	301
Les entrecolonnements.....	303
L'aspect des colonnes	305
Les objets suspendus.....	306
Les proportions de l'édifice	306
<i>Identifier les divinités honorées dans le temple et comprendre l'importance de leur culte à travers les ordres architecturaux</i>	308
L'ordre dorique pour les temples des héros et des dieux ouraniens.....	309
Célébrer les divinités féminines par l'ordre ionique ?.....	317
<i>La polychromie et ses effets sur l'architecture des temples</i>	323
Le mythe de la Grèce blanche.....	323
La découverte de la couleur sur les monuments	326
Le point de vue des théoriciens.....	330
Sur l'intérêt d'appliquer des couleurs sur les temples	333
La symbolique des couleurs.....	336
<i>Architecture hypèthre et intérêt de la lumière pour l'exercice du culte</i>	341
Des temples hypèthres pour Zeus ?	341
Connaitre les pratiques religieuses pour statuer sur l'hypèthre des temples ?.....	343
Temples hypèthres : un voile pour protéger les statues des aléas climatiques ?.....	347
Les jeux de lumière sur les temples comme manifestation du sacré ?.....	349
SCULPTURES RELIGIEUSES : ESSAIS DE THEORISATION	353
<i>Quelques considérations sur le style de la sculpture grecque : le cas des sculptures du fronton du temple d'Aphaïa à Égine</i>	353
<i>Représenter les dieux : le cas du Zeus Olympien</i>	358
<i>Interroger la mythologie grecque : le cycle des exploits d'Héraclès sur le temple de Zeus à Olympie</i>	363
Identifier l'iconographie des reliefs sculptés d'Olympie	363
Déterminer le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain	370
Comprendre la chronologie des exploits d'Héraclès.....	375
 CONCLUSION	 383
DOCUMENTS D'ARCHIVES	387
SOURCES ANTIQUES	395
BIBLIOGRAPHIE	401
ANNEXES	429
INDEX	476

Table des Illustrations

Figure 1 Plan du hieron de Dodone et de l'Enceinte sacrée des Selles [POUQUEVILLE,, op. cit., 1820, vol. 1, p. 92]	205
Figure 2 Détail plan de Messène [BLOUET, op. cit., 1831, vol. 1, pl. 22]	210
Figure 1 Métope du temple de Zeus à Olympie (Louvre, MA 717 A).....	364
Figure 2 Coupe Albani [Zoëga Georg, Li Bassirilievi antichi di Roma incisi da Tommaso Piroli, Roma, F.Bourlié, 1807-1808, Tav LXI].....	365
Figure 3 Coupe Albani [Winckelmann Johann Joachim, Monumenti antichi inediti, Roma, 1821, Tav 65]	366
Figure 4 Bas-relief de la collection Farnèse [Millin Aubin-Louis, Galerie mythologique, Paris, 1811, t. II, pl. CXVII].....	378
Figure 5 autel carré du musée du capitole [Visconti Ennio Quirino, Il Museo Pio Clementino, Rome, 1788, tome IV, tav. A, n°7]	379
Figure 6 Autel Giustiniani [Galleria giustiniana, vol. 2, Rome, 1640, t. II, pl. 135]	379

Introduction

La Grèce, territoire mythique a de tout temps intéressé les voyageurs. Du Moyen-Âge à l'époque moderne, ils ont arpenté ces plaines sacrées avec un intérêt plus ou moins grand pour les vestiges de la culture classique. Se donnant pour objectif de porter le message évangélique jusqu'aux limites de la terre, les pèlerins de l'époque médiévale se montrent pour la plupart indifférents aux antiquités qu'ils rencontrent durant leur périple¹. Il existe pourtant quelques exceptions à cette règle. Parti de Venise en 1394 pour visiter les lieux saints, Nicolas de Martoni partage ses impressions sur les monuments athéniens. Autre religieux, Christophe Buondelmonti rassemble une importante documentation sur les mythes et les légendes de la Crète et de l'Archipel. C'est l'approche de ces hommes d'église sur les vestiges de la religion grecque qu'il est intéressant de considérer. Loin d'être anodine, la formation initiale du voyageur apparaît comme signifiante dans la vision qu'il nous donne des monuments de la Grèce. Marchands, diplomates, littérateurs, artistes, architectes et antiquaires se partagent le terrain des explorations en terres classiques jusqu'au milieu du XIXe siècle. Négociant de son état, Cyriaque d'Ancône² est le premier à identifier les vestiges de Delphes sur le site du village de Kastri. Il visite aussi la Délos « autrefois sacrée, lieu où naquit Phébus »³. Ambassadeur du roi Louis XIV auprès de la Sublime Porte, le marquis de Nointel procède lui – avec l'aide d'un artiste anonyme – au relevé des frises du Parthénon. Plus tard, ce sera le comte de Choiseul-Gouffier qui découvrira quelques grands monuments de la religion grecque. C'est également sous le statut de diplomate que François Pouqueville tente, parmi les premiers, de localiser le site oraculaire de Dodone. Ce voyage en terre mythique intéresse à cette même période les aristocrates et les gens fortunés comme ceux que rassemble la société des Dilettanti à l'exemple de Stuart et de Revett. De même, les artistes et architectes comme Julien-David Le Roy ou Edward Dodwell trouvent dans les temples grecs une source d'inspiration. Ce n'est finalement qu'à partir de la première moitié du XIXe siècle que l'on conçoit le voyage en Grèce comme une aventure scientifique.

¹ DUCHENE Hervé, *Le voyage en Grèce. Anthologie du moyen-âge à l'époque contemporaine*, Paris, Robert Laffont, 2003, p. V

² Sur Cyriaque d'Ancône, cf. voir COLIN Jean, *Cyriaque d'Ancône : le voyageur, le marchand, l'humaniste*, Paris, Maloine, 1981

³ Cf. voir à ce sujet BODNAR E., « A visit to Delos in April 1445 », *Archaeology*, n°25, 1972, pp. 210-215

La connaissance du contexte politique de la période s'impose à quiconque souhaite étudier les enjeux poursuivis dans le cadre de ces pérégrinations. L'autre moyen de justifier le choix qui a été fait de circonscrire cette thèse entre le XVII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle est qu'elle renvoie à un modèle de société commun dans lequel les moyens de communication étaient tels que le voyage s'imposait aux États souverains pour asseoir leur pouvoir. C'est d'abord par la mer que l'on atteint les rivages opposés avant que les terres ne soient explorées. Les voyageurs marquent de leur domination le territoire qu'ils visitent à une époque où l'éloignement entre les pays et les continents est plus que d'actualité. La science est mise au service de ces intérêts politiques. La puissance de l'Europe occidentale se manifeste dans sa capacité à mener des explorations scientifiques dans des contrées lointaines. Le développement des technologies leur accorde plus de crédit auprès de leurs homologues et permet de satisfaire leur curiosité. Au début du XIX^e siècle, l'intervention militaire de la France en Morée se double d'une expédition scientifique (1829-1831) qui se donne pour objectif de faire un inventaire des richesses naturelles et monumentales de la Grèce. À cela se greffent des enjeux identitaires portés par le mouvement philhellène : la France se réclame de l'héritage grec. S'inscrire dans cette histoire passe par une meilleure compréhension des civilisations classiques.

Les récits de voyage constituent pour nous le seul moyen de comprendre comment l'on étudiait ces sociétés anciennes : « le discours du voyageur est ainsi devenu un témoignage habituel des historiens pour comprendre l'évolution des idées et des idéologies, mais aussi celle des hommes et des mœurs »⁴. Des informations fournies dans ces documents nous nous donnons pour but de reconstituer une pensée solidaire des anciennes institutions grecques. De ce point de vue, il ne serait pas judicieux de mettre de côté l'exercice littéraire pour se concentrer uniquement sur la description des lieux et sur les premiers essais théoriques. Le texte – dans sa dimension première – est signifiant : l'enchaînement des informations amène des associations d'idées que l'on ne saurait ignorer. C'est sur ces éléments que se dessine la pédagogie du voyageur, sa méthode et sa lecture du monde grec⁵. Il paraissait donc judicieux de nous concentrer sur les notes laissées dans les archives, sur la correspondance, sur les récits de voyage, sur les journaux de fouilles et sur les publications qu'ils nous laissent. L'importance

⁴ ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p. 19

⁵ *Ibidem*

de notre corpus nous a pourtant obligé à faire des choix. Des premiers voyageurs qui se sont intéressés aux lieux de culte nous nous sommes focalisés sur l'édition de leur périple qui – par définition - nous donne à voir le résultat de leur examen. Pour ceux qui ne laissent aucune publication, nos recherches se sont concentrées sur leurs archives. C'est le cas pour l'expédition scientifique de Morée qui n'a d'ailleurs fait jusque-là l'objet d'aucune étude exhaustive. Cette circonstance explique qu'on lui ait accordé une importance toute particulière dans le cadre de cette thèse.

De même, l'objet de notre étude n'a pas été choisi au hasard. La ruine des temples est la première chose qui apparaît aux yeux des voyageurs lorsqu'ils parcourent la Grèce. Le tangible comme moyen d'aborder la religion grecque : la démarche se révèle originale tant il est vrai que l'on se focalisait jusqu'alors sur les textes littéraires et l'épigraphie pour traiter ce sujet. C'est en étudiant la littérature grecque que les antiquaires ont réussi à glaner des informations de tout ordre sur la religion. Citons d'abord l'*Illiade* et l'*Odyssée* d'Homère qui constituent le plus ancien travail d'organisation du domaine religieux qui nous soit parvenu écrit en grec. De l'œuvre d'Hésiode qui décrit les mythes et rituels aux auteurs chrétiens en passant par les *Hymnes homériques* qui nous donnent l'essentiel des légendes se rapportant à une divinité, les sources sont nombreuses et diversifiées. La *périégèse* de Pausanias reste pourtant la référence la plus féconde pour l'étude des temples et des sanctuaires de la Grèce du II^e siècle après J.-C. Puis, l'étude des inscriptions est venue en prolongement de l'étude des textes. Ces documents épigraphiques constituent des témoins essentiels de la vie religieuse des Grecs. Gravés sur des pierres ou sur d'autres supports, on y trouve des descriptions de rituels et de fêtes, des comptes de gestion de sanctuaires, des règles d'associations religieuses, des dédicaces et des remerciements aux divinités, des imprécations mais aussi des comptes rendus d'oracles. Les antiquaires qui utilisent la littérature et l'épigraphie pour comprendre la religion grecque ne sont pas toujours ceux qui parcourent la Grèce au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle. Le fait est qu'ils se trouvent d'abord confrontés aux ruines des temples dont certaines se démarquent dans le paysage grec par leurs proportions colossales et leur environnement pittoresque. Paradoxalement c'est donc sur des critères d'ordre esthétique que naît cet intérêt pour ces vestiges de la religion grecque. Les premiers qui visitent la Grèce n'abordent pas leur séjour sous les auspices de la science. Pourtant, des considérations esthétiques et techniques les amènent à s'interroger sur la fonction des temples, sur les usages qui devaient se dérouler autour de ces monuments ou encore sur la consécration de ces édifices.

Les informations recueillies sur le terrain ne sont pas les seuls critères sur lesquels se fondent leurs hypothèses. En les confrontant avec les textes, ils effectuent un premier état des lieux. Les catégories intellectuelles forgées dans l'esprit du voyageur rentrent aussi en jeu. Il en va de ce processus naturel qui nous anime lorsque nous avons à étudier les restes des civilisations anciennes ou de celles qui nous sont éloignées géographiquement qui est de transposer notre système de représentation sur les leurs. Or, la société grecque est radicalement différente de la nôtre : notre conception de la religion ne correspond pas à ce que représentait le divin pour les Grecs. Le constat est le même pour la période qui nous occupe. Au siècle des Lumières, la France vit dans un contexte marqué par la question religieuse. D'abord érigée en religion d'État, le catholicisme perd de son autorité : l'influence du clergé sur la population s'effrite⁶. La sphère du religieux n'est alors limitée qu'à quelques secteurs de la vie quotidienne. Cette sécularisation de la pensée bouleverse les assises théoriques des milieux savants. La philosophie des Lumières affirme la suprématie de la raison sur la foi. C'est dans ce contexte que des voyageurs nous fournissent les premières théories en matière de religion grecque. À cette évolution des catégories intellectuelles s'ajoute la difficulté de se représenter une société où le religieux est complètement imbriqué dans tous les domaines de la vie publique et sociale.

Ce n'est finalement que par le biais de l'archéologie que les voyageurs parviendront à résoudre cette difficulté. Ceci explique que nous ayons choisi l'expédition scientifique de Morée comme point d'aboutissement de notre travail. C'est en partant du principe qu'elle constitue un tournant dans la mise en place de cette discipline que nous l'avons intégré à notre étude. En choisissant de nous focaliser sur les temples étudiés dans le cadre de cette expédition, nous essayerons de montrer une évolution dans la construction d'un savoir archéologique sur la religion grecque. Les traces matérielles laissées par les dévots peuvent dès lors être considérées comme des objets de connaissance : on peut ainsi envisager d'étudier l'histoire de ce phénomène religieux. Cette quête ne se fait pourtant pas sans mal. Il apparaît difficile - même avec les travaux topographiques engagés dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée - de reconnaître un espace sacré quand celui-ci n'est pas matérialisé sur le terrain. L'on sait des Grecs que tout endroit peut devenir un lieu de culte, un sanctuaire ou un *hieron* à condition

⁶ Il y a plusieurs raisons au déclin du catholicisme en France au milieu du XVIII^e siècle : mouvement de la société qui conduit une partie de la bourgeoisie à refuser la place seconde que lui fixe l'Église dans le corps social, frictions entre le clergé et les masses paysannes dans certaines régions, discrédit de l'Église, effet de sa lutte interne entre jansénistes et anti-jansénistes, etc Sur ce sujet cf. voir GOUJARD Philippe, *L'Europe catholique au XVIII^e siècle : entre intégrisme et laïcisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004

qu'on lui reconnaisse un caractère sacré. De cet ensemble on ne conserve bien souvent que le temple. C'est sur cet édifice que se concentrent les recherches de ces apprentis archéologues. Son environnement champêtre et sa position dominante participent pour beaucoup à la décision d'étudier ces lieux. Pourtant, cette vision ne ressemble pas à celle qui devait se manifester durant l'Antiquité : englobés dans un enchevêtrement de ruelles et de bâtiments, les sanctuaires urbains ne se démarquaient pas dans le paysage. Seules des fouilles entreprises au niveau des structures de l'habitat civil et des lieux de culte peuvent permettre de donner une réponse satisfaisante à cette question. De même, la stratigraphie lorsqu'elle est pratiquée avec méthode permet de souligner les différentes phases d'occupation du site pour au final tenter de reconstituer l'histoire du phénomène religieux en Grèce. Les recherches des premiers archéologues se sont aussi et avant tout concentrées sur les temples dont les vestiges impressionnent dans le paysage grec bien qu'ils ne soient pas de première nécessité dans la pratique du culte. Pourtant, il leur a fallu trouver un lien entre la description des rituels dans les textes et les éléments recueillis sur le terrain. De cela découlent plusieurs questions : la pratique du sacrifice nécessitait-elle d'être organisée à l'intérieur du temple ? L'utilisation des ordres architecturaux permettait-elle de reconnaître la divinité honorée dans le temple ? La polychromie des temples jouait-elle un rôle dans l'exercice du culte ? L'architecture hypèthre et les jeux de lumière permettaient-ils au divin de se manifester au regard des hommes ? L'image des dieux et des héros s'est également invitée dans le débat. On ne pouvait résolument étudier l'architecture des temples sans s'intéresser aux sculptures qui l'agrémentent. Les voyageurs et les premiers archéologues se sont ainsi confrontés à la délicate question de la représentation figurée en Grèce ancienne, de la valeur symbolique des images et en particulier de la figuration des dieux à l'image de celle des hommes. Quoique disparue, la statue chryséléphantine de Zeus à Olympie anime les débats au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle. Bien que souvent décrite dans les textes, on s'interroge sur l'effet que devait produire cette œuvre sur l'esprit des dévots. Peut-on imaginer que seule la production d'un chef d'œuvre est capable de rendre le dieu vivant et de faire transparaître la puissance qui en émane ? C'est sur ces considérations d'ordre stylistique que se fondent les théories émises à ce sujet. Il en est de même pour les statues divines qui décorent les temples dont le caractère archaïque pourrait être associé à certains préjugés religieux. Les dieux ne sont pas représentés à l'égal des hommes : par cela, il s'agit de montrer la distance entre le statut divin et la condition humaine. L'archéologie apporte des éléments tangibles à la résolution de question comme pour celle consistant à restituer les exploits d'Héraclès sur le temple de Zeus à Olympie. Mais réduits à l'état de fragments, il a fallu s'interroger sur la mythologie grecque pour identifier

l'iconographie, pour déterminer le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain et pour comprendre la chronologie de ses actions. En s'opposant à la raison, le mythe (du grec μῦθος) attire « autour de lui toute la part de l'irrationnel dans la pensée humaine : il est, par sa nature même, apparenté à l'art, dans toutes ses créations »⁷. La sculpture est un des domaines dans lequel il trouve son application la plus féconde. Pourtant, les différentes interprétations du mythe et les libertés laissées par le sculpteur laissent place à beaucoup d'incertitudes.

C'est à ces questions que nous nous proposons de répondre dans le cadre de cette thèse. Par cela nous nous sommes donnés pour objectif de voir comment l'étude des lieux de culte pouvait permettre de mieux comprendre la manière dont s'organisait la religion grecque. Choisir de se focaliser sur les premières expériences archéologiques en Grèce nous a semblé judicieux pour comprendre le rôle que la science pouvait jouer dans cette recherche. C'est en trois parties que nous avons organisé notre propos. Nous nous sommes focalisés dans un premier temps sur les deux « endroits » au sein desquels se construit un savoir sur la religion grecque et sur les lieux de culte. En France, trois grandes institutions s'interrogent sur le phénomène religieux dans leurs écrits et leurs enseignements : l'Institut de France par les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la chaire d'archéologie de la bibliothèque royale par les cours dispensés par Aubin-Louis-Millin et Raoul-Rochette, l'École des Beaux-Arts par le choix des modèles, le Grand Prix de Rome et le cours d'archéologie dispensé dans ce lieu. C'est par les observations de terrain et l'étude des vestiges que les voyageurs se trouvent confrontés aux traces matérielles de la religion grecque. Cette archéologie de cabinet et cette approche de terrain posent ainsi les bases de notre étude. Nous nous focaliserons ensuite sur les moyens mis à la disposition des voyageurs et des premiers archéologues pour leur permettre d'identifier et de comprendre les lieux de culte rencontrés durant leur périple. Première référence pour l'antiquaire, les textes littéraires constituent des sources de choix pour aborder la religion grecque. C'est le livre à la main – dans sa version originale ou avec sa traduction – que les voyageurs visitent les lieux de culte. Une étude rétrospective de ces textes nous permettra de mieux comprendre l'intérêt porté à certains temples au détriment d'autres. Nous nous intéresserons également à la représentation que les voyageurs se donnent des lieux de culte en confrontant les textes qu'ils utilisent et les éléments qu'ils découvrent sur le terrain tant il est vrai que l'organisation de fouilles bouleverse les

⁷ GRIMAL Pierre, *La mythologie grecque*, Paris, PUF, 1953, p. 11

opinions reçues. Nous verrons que le progrès de la science archéologique leur permet de se représenter au mieux la réalité matérielle de la religion à l'échelle d'un territoire. Il s'agira également de voir ce qui constitue à leurs yeux des autorités suffisantes pour leur donner la possibilité de reconnaître un temple. Nous nous intéresserons aussi aux relevés qui donnent à voir une image des institutions religieuses dans leur état actuel et aux restitutions comme moyen de se représenter les lieux durant l'Antiquité. Considérée comme un point d'aboutissement de notre travail, la troisième partie de cette thèse sera consacrée aux premiers essais théoriques des voyageurs et des premiers archéologues en matière de religion grecque. D'un point de vue logique, nous nous intéresserons d'abord à la topographie religieuse en ce qu'elle permet de mieux se représenter et de comprendre la répartition des temples et des sanctuaires à l'échelle d'un territoire. Nous nous focaliserons sur les premiers rapprochements effectués entre l'environnement de ces lieux et l'organisation des pratiques religieuses, sur le choix du site pour la consécration à certaines divinités pour enfin s'intéresser à cette notion de « paysage religieux » qui s'éclaircit avec les travaux topographiques effectuées dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. L'architecture religieuse est un autre point sur lequel se sont attardés les voyageurs et les premiers archéologues. Pris un par un, les vestiges des temples leur permettent de s'interroger sur la destination de ces édifices. Les ordres architecturaux leur ont fourni un moyen d'identifier la divinité honorée dans le temple. La question de la polychromie des monuments s'est également immiscée dans le débat. Nous nous sommes intéressés aux discussions engagées par les voyageurs et les premiers archéologues sur l'intérêt d'appliquer cette couleur sur les temples. Il s'agira aussi de voir comment ils ont justifié l'existence de cette architecture hypèthre et de la manière dont ils ont considéré l'intérêt de la lumière pour l'exercice du culte. Enfin, notre propos ne se serait pas complet sans évoquer la sculpture des temples dont l'efficiace religieuse attise les commentaires de ceux qui les étudient.

Partie 1. Étude de la religion grecque et des lieux de culte : approche institutionnelle et voyages en Grèce entre le XVIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle

Cette première partie nous permet de faire le point sur la manière dont on étudie la religion grecque et les monuments religieux à travers les travaux de trois grandes institutions, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale ainsi que l'École des Beaux-Arts. Les recherches entreprises dans le cadre de l'Institut de France ainsi que l'enseignement reçu au sein des deux autres établissements influencent pour partie les voyageurs qui parcourent la Grèce entre le XVIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle. C'est à ces pérégrinations et aux lieux de culte visités durant cette période que nous nous intéresserons dans un second temps. Nous poursuivrons ainsi deux objectifs : définir le corpus des voyages et expédition choisi pour traiter cette thèse et signaler l'ensemble des critères qui interfèrent dans l'étude des temples grecs.

Approche institutionnelle

Au XVIIIe siècle et durant la première moitié du XIXe siècle, plusieurs institutions s'intéressent à la religion grecque ou tout au moins à quelques aspects de cette discipline. L'objectif n'est pas ici de proposer une étude exhaustive de la question mais bien plutôt de donner un aperçu des principaux enseignements véhiculés à travers ces établissements et cela afin de mettre en perspective le propos qui nous occupe. Fondée au XVIIe siècle, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a pour mission première « l'avancement et la diffusion des sciences dans les domaines de l'Antiquité classique, du Moyen Age, prolongé désormais jusqu'à

l'âge classique, et de l'ensemble des civilisations de l'Orient proche et lointain »¹. Très vite, l'institution s'intéresse à la religion grecque pour plusieurs de ses aspects et notamment ce qui concerne les origines du paganisme et les premiers temples grecs. Inaugurée en 1795, la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale utilise les monuments pour illustrer son propos sur les lieux de culte et les pratiques religieuses des Anciens. Nous nous intéresserons aussi à l'enseignement de l'architecture à l'École des Beaux-Arts dont quelques voyageurs ont pu bénéficier dans leur formation initiale et qui fait la part belle à l'étude des temples grecs.

S'interroger sur les origines de la religion grecque et se représenter les premiers temples : les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Entre la deuxième moitié du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres - par l'intermédiaire de ses membres - entreprend de nombreux travaux en matière de paganisme et d'étude de la religion grecque. Nous nous focaliserons dans le cadre de cette thèse sur quelques-unes de ces études qui s'intéressent aux origines de la religion grecque et à l'aspect des premiers temples. Pour renseigner notre propos, nous prendrons appui sur les *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*² et sur le *Journal des Savants*³ organes officiels de diffusion des travaux produits par les académiciens.

Aux origines de la religion grecque : l'héritage de la Phénicie et de l'Égypte

Au début du XVIIIe siècle, l'académicien Louis-François-Joseph de la Barre (1688-1738)⁴ rédige plusieurs mémoires pour servir à l'histoire de la religion grecque⁵. Son analyse

¹Texte de présentation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres in <http://www.aibl.fr/presentation/> [consulté le 10 mai 2017]

²*Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, 1719-1782, 81 vol.

³*Journal des savants*, Paris, Jean Cusson, 1665-

⁴ Sur Louis-François-Joseph de la Barre cf. voir GROS DE BOZE Claude, « Eloge de M. de la Barre », in *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec les éloges des académiciens morts depuis son renouvellement*, Paris, H.-L. Guérin, 1740, vol. 3, pp. 348-373

⁵ DE LA BARRE Louis-François-Joseph., « Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion de la Grèce » in *Mémoires de littérature tirés des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, À Paris, chez Panckoucke, 1749, vol. 24, pp. 338 et suivantes, pp. 415 et suivantes ; DE LA BARRE Louis-François-Joseph, « Suite des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion de la Grèce » in *Mémoires de littérature tirés des*

des textes d'Hésiode et d'Homère lui permet de dire que « les noms de la plupart des divinités de la Grèce furent, ou purement égyptiens, ou purement grecs, mais ayant une signification analogue à celle des noms que les mêmes divinités avoient en Égypte ; et que s'il y en eut quelques-uns de phéniciens ou de syriens, le nombre en eut dut être bien petit »⁶. Cette remarque apparaît comme précoce dans les travaux des académiciens. Elle alimentera pourtant les débats de la génération qui lui succèdera.

Quelques années plus tard, l'abbé Foucher (1704-1778)⁷ s'intéresse lui-aussi aux débuts du paganisme dans ses *recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme ou de la religion de la Grèce*. Reçu en 1753 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'ecclésiastique entreprend de publier un traité sur le sujet⁸. Consacré au *système d'Evhémère*, son premier mémoire lui permet de s'interroger sur la nature divine⁹. L'académicien dit qu'une hiérarchie se serait d'abord établie entre un dieu souverain et des dieux subalternes (le Soleil, la Lune, les Astres, la Terre, les éléments et tous les grands agents de la Nature), ministres du très-haut dans le gouvernement de l'univers¹⁰. L'installation des Phéniciens et des Égyptiens aurait par la suite provoqué un changement majeur dans la religion des Grecs :

« À leur arrivée dans la Grèce, la religion du pays dût leur paroître bien brute. Qu'est-ce que des Dieux dont on ne sait pas même le nom ? Nos voyageurs venoient d'une contrée où l'on avoit que trop subtilisé sur ce point : on s'y étoit éloigné par principe de l'antique simplicité ; on avoit multiplié les Dieux et diversifié à l'infini leurs symboles représentatifs ; et comme on ne peut que s'égarer de plus en plus, lorsqu'on a quitté le droit chemin, les innovations avoient été portées si loin en Égypte et en Phénicie, qu'il ne fut plus permis à ceux qui conservoient fidèlement la religion des Patriarches, d'avoir aucune

registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, À Paris, chez Panckoucke, 1770, vol. 29, pp. 1 et suivantes

⁶ *Idem*, 1749, vol. 24, pp. 425-426

⁷ Sur Paul Foucher cf. voir *Encyclopédie méthodique. Histoire. Supplément*, Paris, Agasse, 1804, vol. 6, p. 152

⁸ Le traité se compose de neuf mémoires et d'un supplément publiés dans les *Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Cf. FOUCHER Paul, « Recherches sur l'origine & la nature de l'hellénisme, ou de la Religion de la Grèce » in *Mémoires de littérature tirés des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, À Paris, chez Panckoucke, 1778, vol. 61, pp. 397 et suivantes, pp. 449 et suivantes ; FOUCHER Paul, « Recherches sur l'origine & la nature de l'Hellenisme, ou de la Religion de la Grèce » in *Mémoires de littérature tirés des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, À Paris, chez Panckoucke, 1778, vol. 62, pp. 1 et suivantes ; FOUCHER Paul, « Recherches sur l'origine & la nature de l'hellénisme, ou de la Religion de la Grèce » in *Mémoires de littérature tirés des registres de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, À Paris, chez Panckoucke, 1780, vol. 71, pp. 79 et suivantes

⁹ Le système d'Evhémère suppose que toutes les divinités du paganisme, sans exception, étaient des hommes élevés par l'apothéose au rang des Dieux supérieurs

¹⁰ FOUCHER P., *op. cit.*, 1778, vol. 61, pp. 456-457

communication religieuse avec ces nations »¹¹.

La littérature permet à l'abbé Foucher de préciser son propos. Il se sert du récit d'Hérodote qui dit que les Grecs se sont servis des noms égyptiens pour désigner leurs dieux¹² : Δωδέκα τε θεῶν ἐπωνυμίας ἔλεγον πρώτους Αἰγυπτίους νομίσαι¹³. L'académicien reconnaît pourtant quelques limites à ce système : il s'interroge sur le rapport entre Amon et Zeus, Isis et Déméter, Horus et Apollon, Boubastis et Artémis, Taauth et Hermès ou encore Osiris et Dionysos¹⁴. Ces équivalents lui sont fournis implicitement par Hérodote¹⁵. Sauf pour ces quelques cas cités, l'académicien valide la théorie de l'historien. Il prend aussi pour vrai ce qu'il dit des cultes grecs et des influences reçues de l'Égypte. Il évoque pour cela l'exemple des Thesmophories¹⁶ : Καὶ τῆς Δήμητρος τελετῆς περὶ, τὴν οἱ Ἕλληνες θεσμοφóρια καλέουσι, καὶ ταύτης μοι περὶ εὖστομα κείσθω, πλὴν ὅσον αὐτῆς ὅσῃ ἐστὶ λέγειν· Αἱ Δαναοῦ θυγατέρες ἦσαν αἱ τὴν τελετὴν ταύτην ἐξ Αἰγύπτου ἐξαγαγοῦσαι καὶ διδάξασαι τὰς Πελασγίωτιδας γυναῖκας¹⁷. Le passage d'Hérodote sur l'oracle de Dodone¹⁸ permet également à l'abbé Foucher de penser que la pratique oraculaire des Grecs serait directement issue des peuples du Nil¹⁹.

¹¹ *Idem*, p. 473

¹² *Ibidem*

¹³ Hérodote, Lib. II, 4 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997 ; Il y a deux interprétations possibles de ce passage : les prêtres désigneraient ici les noms des douze dieux grecs ou l'Ennéade d'Héliopolis. cf. LLOYD Alan Brian, *Herodotus: Book II: Commentary 1-98*, Leiden, E.J. Brill, 1976, p. 29

¹⁴ FOUCHER P., *op. cit.*, 1778, vol. 61, p. 484

¹⁵ Hérodote, Lib. II, 50 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997 : Σχεδὸν δὲ καὶ πάντων τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν ἐξ Αἰγύπτου ἐλήλυθε ἐς τὴν Ἑλλάδα. Διότι μὲν γὰρ ἐκ τῶν βαρβάρων ἦκει, πυνθανόμενος οὕτω εὐρίσκω ἔόν· δοκέω δ' ὅν μάλιστα ἀπ' Αἰγύπτου ἀπῆχθαι. Ὅτι γὰρ δὴ μὴ Ποσειδέωνος καὶ Διοσκούρων, ὥς καὶ πρότερόν μοι ταῦτα εἴρηται, καὶ Ἥρης καὶ Ἰστίης καὶ Θέμιος καὶ Χαρίτων καὶ Νηρηίδων, τῶν ἄλλων θεῶν Αἰγυπτίοισι αἰεὶ κοτε τὰ οὐνόματα ἐστὶ ἐν τῇ χώρῃ. Λέγω δὲ τὰ λέγουσι αὐτοὶ Αἰγύπτιοι. Τῶν δὲ οὐ φασι θεῶν γινώσκειν τὰ οὐνόματα, οὗτοι δὲ μοι δοκεῖν ὑπὸ Πελασγῶν ὀνομασθῆναι, πλὴν Ποσειδέωνος· τοῦτον δὲ τὸν θεὸν παρὰ Λιβύων ἐπύθοντο· οὐδαμοὶ γὰρ ἀπ' ἀρχῆς Ποσειδέωνος οὐνομα ἔκτενται εἰ μὴ Λίβυες καὶ τιμῶσι τὸν θεὸν τοῦτον αἰεὶ. Νομίζουσι δ' ὅν Αἰγύπτιοι οὐδ' ἥρωσι οὐδέν

¹⁶ FOUCHER P., *op. cit.*, 1778, vol. 61, p. 478

¹⁷ Hérodote, Lib. II, 171 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997

¹⁸ Hérodote, Lib. II, 52 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997 : Ἐθνον δὲ πάντα πρότερον οἱ Πελασγοὶ θεοῖσι ἐπευχόμενοι, ὥς ἐγὼ ἐν Δωδώνῃ οἶδα ἀκούσας, ἐπωνυμίην δὲ οὐδ' οὐνομα ἐποίηοντο οὐδενὶ αὐτῶν· οὐ γὰρ ἀκηκόεσάν κω. Θεοὺς δὲ προσωνόμασαν σφέας ἀπὸ τοῦ τοιούτου, ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα καὶ πάσας νομὰς εἶχον. Ἐπειτα δὲ χρόνου πολλοῦ διεξελθόντος ἐπύθοντο ἐκ τῆς Αἰγύπτου ἀπικόμενα τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν τῶν ἄλλων, Διονύσου δὲ ὕστερον πολλῶ ἐπύθοντο· καὶ μετὰ χρόνον ἐχρηστηρίάζοντο περὶ τῶν οὐνομάτων ἐν Δωδώνῃ· τὸ γὰρ δὴ μαντήιον τοῦτο νενόμισται ἀρχαιότατον τῶν ἐν Ἑλλήσι χρηστηρίων εἶναι, καὶ ἦν τὸν χρόνον τοῦτον μόνον. Ἐπεὶ ὅν ἐχρηστηρίάζοντο ἐν τῇ Δωδώνῃ οἱ Πελασγοὶ εἰ ἀνέλωνται τὰ οὐνόματα τὰ ἀπὸ τῶν βαρβάρων ἦκοντα, ἀνείλε τὸ μαντήιον χρᾶσθαι. Ἀπὸ μὲν δὴ τοῦτου τοῦ χρόνου ἔθνον τοῖσι οὐνόμασι τῶν θεῶν χρεώμενοι· παρὰ δὲ Πελασγῶν Ἕλληνες ἐδέξαντο ὕστερον

¹⁹ FOUCHER P., *op. cit.*, 1778, vol. 61, p. 482

Quelques années plus tard, l'académicien Charles-François Dupuis (1742-1809)²⁰ fait paraître son *Origine de tous les cultes ou religion universelle* (1794)²¹, ouvrage dans lequel il compare les traditions religieuses des Égyptiens, des Grecs, des Chinois, des Perses et des Arabes. L'auteur y traite des origines du paganisme. Après qu'ils aient honoré les dieux *naturels*, le premier grand changement qui se serait opéré dans la religion des Grecs daterait de l'installation des Pélasges et des colonies Égyptiennes en terre classique :

« Ces changemens dans le culte n'affectèrent que la forme, et non point sa nature. Les Égyptiens, en civilisant les Grecs, modifièrent leurs loix, leurs usages et leurs institutions politiques. Ils ne leur ôtèrent pas leur religion ; mais ils lui donnèrent une forme plus régulière, ils mirent plus de pompe dans les cérémonies, plus d'élégance dans le culte, et la religion des Grecs, originairement simple et grossière comme eux, se ressentit de l'influence des sciences et des arts qu'amène à sa suite la civilisation. On éleva des temples mieux construits et mieux décorés ; on les orna d'images et de statues symboliques ; on chanta des hymnes plus ingénieuses et plus poétiques en l'honneur des dieux ou des parties de la Nature que l'on personnifia ; enfin, la religion prit un vêtement si brillant, que bientôt la Nature fut méconnue par ses propres adorateurs ; ce ne fut plus le soleil que l'on peignit et que l'on chanta, mais un héros invincible, revêtu de tous les attributs de la force, parcourant une carrière divisée en douze cases, dans chacune desquelles se trouvoient des montres qu'il lui falloit dompter »²²

L'académicien évoque ici l'exemple d'Héraclès, dieu que les Grecs auraient emprunté à l'Égypte d'après Hérodote²³. Cette analogie n'a pas lieu d'être. On ne peut comparer l'Héraclès

²⁰ Il est reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1788. Sur Charles-François Dupuis cf. voir DACIER Bon-Joseph, « Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Dupuis » in *Histoire et mémoires de l'Institut royal de France*, vol. 5, 1821, pp. 121-141

²¹ DUPUIS Charles-François, *Origine de tous les cultes, ou, Religion universelle*, Paris, chez H. Agasse, 1794, 3 vol.

Un abrégé est publié en 1798

²² *Idem*, vol. 1, p. 15

²³ Hérodote, Lib. II, 43 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997 : Ἡρακλέος δὲ περὶ τόνδε τὸν λόγον ἤκουσα, ὅτι εἶη τῶν δωδέκα θεῶν· τοῦ ἑτέρου δὲ περὶ Ἡρακλέος, τὸν Ἕλληνας οἶδασι, οὐδαμῇ Αἰγύπτου ἐδυνάσθην ἀκοῦσαι. Καὶ μὲν ὅτι γε οὐ παρ' Ἑλλήνων ἔλαβον τὸ οὐνομα τοῦ Ἡρακλέος Αἰγύπτιοι, ἀλλ' Ἕλληνας μᾶλλον παρ' Αἰγυπτίων καὶ Ἑλλήνων οὗτοι οἱ θέμενοι τῷ Ἀμφιτρώωνος γόνῳ τοῦνομα Ἡρακλέα, πολλὰ μοι καὶ ἄλλα τεκμήρια ἐστὶ τοῦτο οὕτω ἔχειν, ἐν δὲ καὶ τόδε, ὅτι τε τοῦ Ἡρακλέος τούτου οἱ γονεὲς ἀμφοτέρω ἦσαν Ἀμφιτρώων καὶ Ἀλκμήνη γεγονότες τὸ ἀνέκαθεν ἀπ' Αἰγύπτου, καὶ διότι Αἰγύπτιοι οὔτε Ποσειδέωνος οὔτε Διοσκούρων τὰ οὐνόματα φασὶ εἶδέναι, οὐδὲ σφί θεοὶ οὗτοι ἐν τοῖσι ἄλλοις θεοῖσι ἀποδεδέχεται. Καὶ μὲν εἰ γε παρ' Ἑλλήνων ἔλαβον οὐνομά τεο δαίμονος, τούτων οὐκ ἦκιστα ἀλλὰ μάλιστα ἐμελλον μνήμην ἔξειν, εἴ περ καὶ τότε ναυτίλῃσι ἐχρέωντο καὶ ἦσαν Ἑλλήνων τινὲς ναυτίλοι, ὥς ἔλπομαι τε καὶ ἐμὴ γνώμη αἰρέει· ὥστε τούτων ἂν καὶ μᾶλλον τῶν θεῶν τὰ οὐνόματα ἐξεπιστάτο Αἰγύπτιοι ἢ τοῦ Ἡρακλέος. Ἀλλὰ τις ἀρχαῖός ἐστι θεὸς Αἰγυπτίοισι Ἡρακλέης· ὥς δὲ αὐτοὶ λέγουσι, ἔτεα ἐστὶ ἐπτακισχίλια καὶ μύρια ἐς Ἀμασιν βασιλεύσαντα ἐπέιτε ἐκ τῶν ὀκτὼ θεῶν οἱ δωδέκα θεοὶ ἐγένοντο, τῶν Ἡρακλέα ἕνα νομίζουσι

des Égyptiens qui est l'un des douze dieux avec l'Héraclès grec, fils d'Amphitryon²⁴. Dupuis utilise un autre passage d'Hérodote qui parle du temple d'Héraclès à Tyr en Phénicie, « bâti plus de deux mille trois cents ans avant l'époque où l'on fixe la naissance de l'Hercule grec, autrement dit l'établissement de son culte en Grèce »²⁵. Cela laisserait à penser que les Phéniciens auraient joué un rôle d'intermédiaire pour l'introduction, en Grèce, du culte de l'Héraclès égyptien²⁶. Il convient pourtant de nuancer ces propos. Le sanctuaire d'Héraclès à Tyr constitue plutôt le résultat des relations commerciales établies entre Thasos, la Phénicie et l'Égypte²⁷. La *préparation évangélique* d'Eusèbe permet aussi à Dupuis de démontrer l'origine égyptienne [et phénicienne] de la religion grecque²⁸, des divinités adorées en Grèce²⁹- et des rites qui y sont célébrés³⁰. Les témoignages de Diodore de Sicile³¹ et d'Athénagore³² viennent appuyer sa conjecture. Dupuis en conclut que les Égyptiens et les Phéniciens ont influé sur la forme et non sur la nature de la religion grecque³³.

Le premier état des temples grecs

Il apparaît aussi révélateur que pour la période qui nous occupe, les premières réflexions sur l'état primitif des temples soient introduites dans un mémoire sur le culte phénicien et les

²⁴ *Ibidem* ; cf. GERASIMOULA Zographou, « L'argumentation d'Hérodote concernant les emprunts faits par les Grecs à la religion égyptienne », *Kernos* [en ligne], 8/1995, mis en ligne le 11 avril 2011, [consulté le 30 avril 2019], p. 192

²⁵ DUPUIS C.-F., *op. cit.*, 1794, vol. 1, p. 17

²⁶ GERASIMOULA Z., *op. cit.*, 1995, p. 195

²⁷ LLOYD A. B., *op. cit.*, 1976, n. 8, pp. 207-208 cité par GERASIMOULA Z., *op. cit.*, 1995, p. 195

²⁸ Eusèbe, *La préparation évangélique*, Lib. I, 9, 19 texte établi par J. Sirinelli et ED. des Places, Paris, Les Editions du Cerf, 1974 : Ἡ γοῦν τῶν ἐθνῶν ἀπάντων πολὺθεος πλάνη μακροῖς ὕστερον αἰῶσι πέφανται, ἀρξαμένη μὲν ἀπὸ Φοινίκων καὶ Αἰγυπτίων, διαβάσα δὲ ἐκ τούτων ἐπὶ τὰ λοιπὰ ἔθνη καὶ μέχρις αὐτῶν Ἑλλήνων, ὥς καὶ τοῦτο πάλιν ἡ τῶν παλαιτῶν ἱστορία κατέχει, ἦν καὶ αὐτὴν ἐπισκέψασθαι καιρὸς ἀπὸ τῶν φοινικικῶν ἀρξαμένου

²⁹ *Idem*, Lib. I, 6, 1 texte établi par J. Sirinelli et ED. des Places, Paris, Les Editions du Cerf, 1974 : Φοίνικας τοιγαροῦν καὶ Αἰγυπτίους πρώτους ἀπάντων ἀνθρώπων κατέχει λόγος ἥλιον καὶ σελήνην καὶ ἀστέρας θεοὺς ἀποφῆναι μόνους τε εἶναι τῆς τῶν ὄλων γενέσεώς τε καὶ φθορᾶς αἰτίους, εἴτα δὲ τὰς παρὰ τοῖς πᾶσιν βοωμένας θεοποιίας τε καὶ θεογονίας εἰσηγήσασθαι τῷ βίῳ

³⁰ *Idem*, Lib. X, 8, 4-16

³¹ Diodore de Sicile, Lib. I, 23, 1-8. Voir notamment Lib. I, 23, 8 texte établi par P. Bertrac, Paris, Les Belles-Lettres, 1993 : Καθόλου δὲ φασὶ τοὺς Ἑλλήνας ἐξιδιάζεσθαι τοὺς ἐπιφανεστάτους ἡρώας τε καὶ θεοὺς, ἔτι δ' ἀποικίας τὰς παρ' αὐτῶν

³² *Apologie des Chrétiens*, XXVIII, 3 texte établi par B. Pouderon, Paris, Les Éditions du Cerf, 1992 : Οἱ τε οὖν ἄλλοι καὶ τελευταῖος βασιλεῖς Αἰγύπτου · παρὰ δὲ τούτων εἰς Ἑλλήνας ἦλθε τὰ ὀνόματα τῶν θεῶν

³³ DUPUIS C.-F., *op. cit.*, 1794, vol. 1, pp. 18-19 : « il résulte de tout ce que nous venons de dire sur la filiation qui se remarque entre le culte Grece et le culte Egyptien, que si les Egyptiens et les Phéniciens, leurs maîtres en religion, n'avoient d'autres dieux que les dieux naturels, comme nous croyons l'avoir prouvé par plus d'une autorité, il s'ensuivra que le culte Grec n'a point changé de nature, mais seulement de forme, au moment où les Grecs furent civilisés par les Orientaux ; car, encore une fois, ces Orientaux ne purent donner d'autres Dieux que ceux qu'ils révéroient eux-mêmes, c'est-à-dire toutes les parties de la cause universelle visible, la première et la seule que les Egyptiens et les Phéniciens aient jamais admise »

pratiques religieuses de ce peuple³⁴. C'est à l'abbé Étienne Mignot (1698-1771)³⁵ que l'on doit ce travail, « dévoué dès les premières années à la religion et aux lettres, il connut de bonne heure les rapports de ces deux différentes études ; il sentit quel service les connoissances humaines peuvent rendre aux vérités théologiques »³⁶. Entré à l'académie à soixante ans, il entreprend d'éclaircir l'histoire des peuples anciens par des recherches nouvelles³⁷. L'abbé Mignot a pour projet de statuer sur la primauté d'origine en s'intéressant à l'Inde, à l'Égypte, à la Grèce et au Levant. Son âge avancé ne lui permet de rédiger qu'une partie des mémoires sur la Phénicie ceux-là même auxquels nous allons ici nous intéresser. Dans ce travail, l'académicien compare les traditions religieuses de la Phénicie avec celles pratiquées en Grèce et en Égypte.

Dans le douzième mémoire, l'abbé Mignot dit qu'« il n'y avoit point dans les premiers temps, de lieu particulièrement destiné aux sacrifices ; les hommes, persuadés que le Dieu qu'ils servoient étoit immense et infini, qu'il étoit présent par-tout et que rien n'échappoit à sa vue, regardoient l'univers comme son temple, & tout lieu leur paroissoit propre pour rendre leurs hommages à sa majesté »³⁸. Il semblerait pourtant que les montagnes – premiers endroits de la terre habités par les hommes après le déluge – tout comme les bois aient été privilégiés pour l'accomplissement de ce rituel³⁹. De même, l'abbé Foucher dit que la simplicité de la religion des anciens Grecs n'imposait pas l'usage de temples ni de chapelles ; il suffisait que le lieu de l'assemblée soit un champ consacré, une montagne ou un bois touffu⁴⁰.

Dans la suite, les Phéniciens « pour concilier plus de respect à ces lieux destinés au culte public de leur religion, & pour empêcher qu'ils ne fussent profanés ou endommagés par les bêtes, les fermèrent de haies ou de murailles ; mais le terrain renfermé dans ces enceintes resta découvert, exposé à l'air & sans toit »⁴¹. L'abbé Mignot rajoute que la nature des divinités honorées par les Phéniciens expliquerait qu'ils aient pratiqué un culte à ciel ouvert : « les premières divinités auxquelles les phéniciens, comme les autres peuples, adressèrent leurs vœux

³⁴ « Douzième mémoire sur les phéniciens. Suite du culte phénicien, & des pratiques religieuses de ce peuple par M. L'abbé Mignot », *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, pp. 1-39

³⁵ Sur Etienne Mignot cf. *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, première partie, pp. 248-256

³⁶ *Idem*, p. 248

³⁷ *Idem*, p. 253

³⁸ *Idem*, deuxième partie, p. 29

³⁹ *Idem*, pp. 29-30

⁴⁰ FOUCHER P., *op. cit.*, 1778, vol. 61, pp. 457-458

⁴¹ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, p. 30

ayant été le Ciel, c'est-à-dire le Soleil & les autres astres, & le signe extérieur de l'adoration ayant toujours été d'élever les yeux & de tendre les mains vers ceux dont on réclamoit le secours, ces peuples ne vouloient point que dans les lieux où ils s'assembloient pour le culte de ces divinités, la vue de celles auxquelles ils s'adessoient fut interceptée par aucun autre objet »⁴². L'académicien s'appuie sur quelques exemples pour illustrer son propos : il parle du temple situé près d'Orthosie, du temple du mont Carmel, des temples d'Héraclès à Tyr, d'Astarté à Sidon, d'Aphrodite sur le mont Liban et à Byblos et celui qui est consacré à la déesse sur le mont Casius par les descendants des Dioscures⁴³. Le peu de ressources dont nous disposons ne permet pas de juger de la pertinence de son raisonnement. Le temple de Byblos est décrit dans la *Déesse Syrienne* de Lucien de Samosate : εἶδον δὲ καὶ ἐν Βύβλῳ μέγα ἱερὸν Ἀφροδίτης Βυβλίνης⁴⁴. On ne saurait toutefois se représenter l'apparence des lieux étant donné que l'édifice n'a pas encore été clairement identifié aujourd'hui⁴⁵.

Ce serait ensuite par l'intermédiaire des Égyptiens – qui tiendraient leur religion des Phéniciens⁴⁶ – que les Athéniens auraient adopté cette même disposition pour leurs temples⁴⁷. L'abbé Mignot justifie son propos en prenant appui sur le texte de Vitruve⁴⁸ qui dit que les temples « dédiés à Jupiter, à la Foudre, au Soleil et à la Lune étaient découverts et exposés à l'air »⁴⁹. Notons que le théoricien se réfère ici plutôt aux temples romains qu'aux temples grecs. L'académicien poursuit son analyse en prenant l'exemple d'un temple d'Héra situé entre Phalère et Athènes et qui d'après Pausanias n'avait plus ni porte ni toit : Ἔστι δὲ κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐς Ἀθήνας ἐκ φαλήρου ναὸς Ἡρας οὔτε θύρας ἔχων οὔτε ὄροφον⁵⁰. Cette disposition n'est pourtant pas originelle mais tient plutôt à l'incendie de l'édifice par Mardonios, le fils de Gobryas, comme le précise le périégète un peu plus loin dans son récit : Μαρδόνιον φασιν

⁴² *Idem*, pp. 32-33

⁴³ *Idem*, p. 31

⁴⁴ Lucien de Samosate, *La déesse syrienne*, VI texte établi par J.-L. Lightfoot, Oxford, Oxford University Press, 2003

⁴⁵ *Idem*, pp. 305-320

⁴⁶ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, p. 32 : « quoique les Égyptiens n'adorassent pas tous les mêmes dieux que les Phéniciens, ces deux peuples néanmoins avoient plusieurs pratiques religieuses qui leurs étoient communes ; et il est à présumer que les Égyptiens, dans les commencemens, pensèrent comme les phéniciens, & qu'ils n'eurent point d'abord d'autres temples que ces enclos »

⁴⁷ *Ibidem*

⁴⁸ Vitruve, Lib. I, 2, 5 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « la convenance est l'aspect soigné d'un ouvrage réalisé avec qualité au moyen d'éléments éprouvés. On l'obtient en suivant une règle, qui se dit en grec θεματισμῶ, l'habitude ou la nature. On l'obtient en suivant une règle lorsque l'on construit des édifices à ciel ouvert et avec la forme hypèthre pour Jupiter Fulgur, le Ciel, le Soleil et la Lune ; en effet nous voyons l'aspect et l'activité de ces dieux se manifester à l'air libre et à la lumière »

⁴⁹ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, p. 32

⁵⁰ Lib. I, 1, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

αὐτὸν ἐμπρῆσαι τὸν Γωβρύου⁵¹. Bien que le feu ai détruit tout ce qui était en bois (charpentes, portes), les Athéniens ont décidé de ne pas le reconstruire. L'hypothèse émise par l'abbé Mignot repose donc ici sur une mauvaise lecture du texte de Pausanias. Pour décrire le premier état des temples en Grèce, l'académicien se fonde également sur un passage de la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile lorsqu'il évoque le sanctuaire d'Athéna bâti par Danaüs sur l'île de Rhodes⁵². Dans ce texte, l'historien parle d'un ἱερὸν. L'abbé Mignot soutient que cet endroit devait être laissé à l'air libre « car c'étoit une loi en Égypte, d'où venoit Danaüs, que les lieux consacrés à cette divinité fussent découverts »⁵³. En faisant une étude lexicologique, il arrive à la même conclusion : « dans la langue latine, le mot *templum* ne signifioit point par lui-même un édifice couvert, tel que ceux qui furent construits dans la suite en l'honneur des Dieux : ce nom se donnoit à toute sorte de terrain consacré que l'on pouvoit enclore et fermer de haies, de palissades ou de murailles »⁵⁴. Il rapproche cela des propos de Varron qui dit que les lieux consacrés au culte des dieux, n'avaient été appelés temples que parce qu'y étant on pouvoit y contempler le ciel⁵⁵.

Sur l'emplacement des lieux de culte, l'abbé Mignot déclare que les peuples anciens ont depuis l'origine préféré les lieux élevés et les bois⁵⁶. Il invoque pour cela deux raisons :

« la première, parce que les montagnes ayant été la première demeure des hommes échappés à l'inondation générale, ce fut-là qu'ils rendirent à Dieu les devoirs que la religion leur enseignoit ; descendant ensuite dans la plaine, ils préservèrent dans l'usage auquel ils étoient habitués, & retournèrent sur les montagnes et dans les bois dont elles étoient couvertes, pour offrir leurs sacrifices : la seconde, parce qu'ils trouvoient sur ces hauteurs & dans les bois, une solitude & un silence propres à leur inspirer le recueillement nécessaire, pour ne s'occuper que de Dieu, dans le temple qu'ils lui rendoient leurs hommages. Mais lorsque l'idolâtrie eut été répandue, & que les idées & les sentimens

⁵¹ *Ibidem*

⁵² Lib. V, 58 texte établi par M. Casevitz, Paris, les Belles-Lettres, 2015 : Κατὰ δὲ τούτους τοὺς χρόνους Δαναὸς ἔφυγεν ἐξ Αἰγύπτου μετὰ τῶν θυγατέρων· καταπλεύσας δὲ τῆς Ῥοδίας εἰς Λίνδον καὶ προσδεχθεὶς ὑπὸ τῶν ἐγγχωρίων, ἰδρύσατο τῆς Ἀθηνᾶς ἱερὸν καὶ τὸ ἄγαλμα τῆς θεοῦ καθιέρωσε

⁵³ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, p. 33

⁵⁴ *Ibidem*

⁵⁵ Lib. V, 66 texte traduit par J. Collart, Paris, Les Belles-Lettres, 1954 : « cette même particularité, le plus ancien nom de *Jupiter* la révèle encore mieux : car jadis on l'appelait *Diovos* et *Diespiter*, c'est-à-dire *Dies Pater* (le père jour) ; par la suite les êtres issus de lui sont appelés *dei* (divinités), *dius* (dieu), *diuum* (jour), d'où les expressions *sub diuo* (en plein air) et *Dius Fidius* a des ouvertures aménagées dans le toit, c'est pour qu'on puisse par-là voir le *diuum*, c'est-à-dire le *caelum* (ciel) »

⁵⁶ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie p. 35. Cf. Virgile, *Enéides*, VIII, 351 sq. texte établi par J. Perret, Paris, Les Belles-Lettres, 1993 : « Hoc nemus, hunc » inquit « frondoso uertice collem (quis deus, incertum est) habitat deus ; Arcades ipsum credunt se uidisses Iouem, cum saepe nigrantem aegida concuteret dextra nimbosque ciceret »

sur la nature de Dieu eurent été corrompus, le peuple grossier se persuada que les montagnes étant plus voisines du ciel, les Dieux qui y faisoient leur séjour, entendraient plus facilement les prières de ceux qui y remonteroient pour s'adresser à eux »⁵⁷

De même, les environnements montagneux et boisés auraient été particulièrement adaptés au culte des « plus grands Dieux »⁵⁸ et notamment de Zeus, le premier des dieux du paganisme.

La couverture et l'éclairage des temples : protéger la statue du dieu et s'adapter aux pratiques du culte

Les temples couverts ne seraient apparus qu'à partir du moment où les statues ont été introduites dans la religion : « lorsque l'on eut rendu la divinité sensible, & qu'on l'eut représentée par des figures de matière fragile ou caduque, il fallut mettre ces figures à l'abri des injures de l'air et des saisons. D'abord ce ne furent que de simples niches dans lesquelles on plaçoit les statues des dieux que l'on adorait (...) ensuite on bâtit dans ces enclos découverts et dans la partie la plus enfoncée, de petits édifices couverts, pour y mettre les statues des Dieux, et y renfermer tout ce qui servoit à leurs mystères. Ces petits édifices, quoique couverts, n'empêchèrent point que les temples dans lesquels on les avoit construits, ne continuassent de porter le même nom ; on les appela, comme auparavant τέμενος, c'est-à-dire *enclos* ou *portion de terrain réservé et séparé des autres* »⁵⁹. Il fait du τέμενος l'équivalent d'un temple. Plusieurs exemples provenant du récit d'Homère viennent étayer ce discours. Le poète a employé le grec τέμενος pour désigner certains lieux de culte sur le mont Ida ou à Paphos. Il ne s'agit pourtant pas de temples à proprement parler mais bien plutôt d'une enceinte consacrée relativement à Zeus et à Aphrodite.

⁵⁷ *Idem*, deuxième partie, p. 36

⁵⁸ Maxime de Tyr, *Dissertations*, VIII, 1, texte établi par J.-J. Combes-Dounous, Paris, Bossange, Masson et Besson, 1802 : « on lui [Jupiter] consacra les points les plus éminens des montagnes, le mont Olympe, le mont Ida, et tous ceux qui s'approchoient le plus du ciel »

⁵⁹ *Mémoires de littérature..op. cit.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, pp. 34-35

En 1784, le baron de Sainte Croix (1746-1809)⁶⁰ publie ses *Recherches sur les mystères du paganisme*⁶¹. Dans cet ouvrage, l'académicien explique que « la construction des anciens temples montre que la lumière y étoit toujours très-ménagée : un jour trop éclatant eût été surtout déplacé dans le temple d'Éleusis ; car toute cérémonie religieuse cherche les ténèbres ; et sans elles, on n'agit que très-foiblement sur l'imagination des assistans, que l'on veut à la fois captiver et émouvoir »⁶². C'est dans cette même perspective qu'il déclare que la pratique des mystères impose l'usage d'un « endroit souterrain »⁶³. L'éclairage des temples permettrait ainsi de rendre compte des usages qui étaient organisés autour de ces lieux de culte. Pour appuyer sa conjecture, le baron de Sainte Croix utilise les renseignements et dessins fournis par Jacques Foucherot (1746-1813) qui accompagne Louis-François-Sébastien Fauvel (1753-1838) dans son voyage en Grèce⁶⁴.

C'est donc en s'appuyant sur cette paternité de l'Égypte et de la Phénicie que les académiciens tentent d'expliquer l'aspect des temples grecs et la topographie des lieux de culte. Ces réflexions apparaissent au moment même où les voyageurs parcourent la Grèce et visitent ces endroits dédiés à la religion. Pourtant, il conviendrait aujourd'hui de nuancer quelque peu les théories émises par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres : il paraît difficile en effet de généraliser cet héritage égyptien et phénicien à l'ensemble des manifestations de la religion grecque.

⁶⁰ Sur Guillaume-Emmanuel-Joseph de Guilhem de Clermont-Lodève de Sainte Croix dit le baron de Sainte Croix cf. voir DACIER Bon-Joseph, « Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Sainte-Croix » in CLERMONT-LODEVE Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de, *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme par M. le baron de Sainte Croix, 2e édition revue et corrigée par M. le Bon Silvestre de Sacy*, Paris, le Bure frères, 1817, vol. 1, pp. XXV-XLVI

⁶¹ CLERMONT-LODEVE Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de, *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches historiques sur les mystères du paganisme*, Paris, Nyon l'ainé, 1784. L'ouvrage est traduit en allemand en 1790 et fait l'objet d'une seconde édition revue et corrigée par le baron Silvestre de Sacy en 1817.

⁶² CLERMONT-LODEVE G.-E.-J. G. de, *op. cit.*, 1817, vol. 1, p. 133

⁶³ *Idem*, p. 137

⁶⁴ DAUNOU Pierre, « Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme », *Journal des savants*, janvier 1818, p. 39

Approche archéologique de la religion grecque : les cours dispensés dans le cadre de la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale⁶⁵

Inaugurée en 1795 par le décret du 20 prairial de l'an III, la chaire d'archéologie de la bibliothèque royale apparaît comme pionnière dans l'enseignement de cette discipline en France⁶⁶. Cette science de l'Antiquité se développe pourtant quelques années plus tôt dans l'Hexagone avec la publication des quinze volumes de *l'Antiquité expliquée et représentée en figures*⁶⁷ de Bernard de Montfaucon (1655-1741)⁶⁸. Le projet du bénédictin consiste alors à établir une correspondance stricte entre textes et objets⁶⁹. Quelques années plus tard, le comte de Caylus (1692-1765)⁷⁰ fait paraître son *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*⁷¹. L'ouvrage constitue un autre jalon important pour le développement de la discipline. Caylus y intègre un vrai souci de l'objet, un recours nécessaire aux originaux pour étudier les civilisations anciennes. C'est dans cette même perspective que se fonde l'enseignement de la chaire d'archéologie de la bibliothèque royale. On aborde ainsi la religion grecque par le biais de ses monuments.

La création de ce cours répond à des enjeux stratégiques : il s'agit de concurrencer l'Allemagne qui propose dès le XVII^e siècle des « leçons d'antiquités » au sein de ses

⁶⁵ L'origine et le développement de la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale ne sont renseignés que par quelques sources auxquels nous nous sommes ici référées

⁶⁶ Jusque dans les années 1830 (la première chaire d'archéologie du Collège de France est inaugurée en 1831 par Champollion. Arcisse de Caumont ouvre à Caen le premier cours d'archéologie en 1830), l'archéologie ne bénéficie d'aucune représentativité au sein du milieu universitaire et institutionnel français. Les premières chaires d'archéologie créées au sein des universités françaises datent des années 1870 (chaire d'archéologie grecque à la Sorbonne créée pour Georges Perrot en 1876, cours d'archéologie de Maxime Collignon à Bordeaux, séminaires de l'École Pratique des Hautes Études fondés en 1868, cours d'archéologie de l'École normale supérieure) cf. voir PERRIN-SAMINADAYAR Eric, « Les résistances des institutions scientifiques et universitaires à l'émergence de l'archéologie comme science », in *Réver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Centre Jean Palerne, en collaboration avec l'équipe Littérature-histoire, rhétorique et représentation, Université Jean Monnet UMR LIRE, Saint-Etienne, Publications de l'université Saint-Etienne, 2001, pp. 47-64

⁶⁷ MONTFAUCON Bernard de, *L'antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, F. Delaulne, 1719, 5 tomes en 10 vol.

⁶⁸ Sur Bernard de Montfaucon cf. voir notamment GASNAULT Pierre, « Un précurseur des Antiquaires : dom Bernard de Montfaucon », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, vol. 1, n°1, 2010, pp. 113-116

⁶⁹ MONTFAUCON Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, Delaulne, 1724, préface, pp. II-III

⁷⁰ Sur Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus, dit comte de Caylus et son rôle dans la mise en place de l'archéologie cf. voir notamment AGHION Irène, ZAMBON Alessia, « Le comte de Caylus (1692-1765) et l'invention de l'archéologie » in *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2007, n°110, pp. 15-17

⁷¹ CAYLUS Anne Claude Philippe de, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, Desaint et Saillant, 1752, 7 vol.

universités⁷². Aux XVIII^e et XIX^e siècles, plusieurs chaires d'histoire et d'archéologie sont également créées Outre-Rhin. De son côté, l'Angleterre privilégie les initiatives privées et l'engagement de sociétés savantes pour le développement de la formation dans ce domaine⁷³. Institutionnellement, cette chaire d'archéologie est indépendante de la bibliothèque et du Cabinet des médailles au sein duquel elle prend place⁷⁴. Elle dispose d'ailleurs d'un budget qui lui est propre. C'est ainsi que l'on parle du « cours d'archéologie près la bibliothèque royale »⁷⁵. Il faut attendre 1824 pour que cet enseignement soit officiellement rattaché à la Bibliothèque du roi⁷⁶. Notons que l'installation de ce cours dans les locaux du Cabinet des médailles permet aux titulaires de cette chaire de faire bon usage des collections qui y sont rassemblées et d'illustrer le contenu de leur enseignement⁷⁷.

Le cours d'Aubin-Louis Millin

La charge de ce cours d'archéologie est confiée à plusieurs personnalités reconnues dans le milieu antiquaire. « Appelé par la confiance du gouvernement à la garde du plus précieux de ses établissemens littéraires et à initier les jeunes gens et artistes dans la connoissance des monumens »⁷⁸, Aubin-Louis Millin (1759-1818)⁷⁹ est le premier à assumer cette fonction. Il est ainsi nommé conservateur-professeur du Cabinet des médailles. L'institution propose alors un cours public et gratuit, organisé en une leçon d'une heure et demi dispensée deux fois par

⁷²GRAN-AYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne*, Paris, CNRS ed., 1998, p. 115 ; ce retard pris par la France dans la mise en place d'un enseignement en archéologie s'illustre à travers sa correspondance avec l'Allemagne : cf. Lettre de Raoul-Rochette à l'archéologue allemand Karl Ottfried Müller : « Je viens d'ouvrir à la Bibliothèque un cours d'antiquités qui est presque une nouveauté chez nous autres Français. Le succès qu'il obtient et l'affluence qui s'y porte me flattent en ce sens qu'il pourra servir à répandre parmi mes compatriotes le goût des recherches et des monumens de l'antiquité » Bibliothèque de l'Institut, pièce 155, lettre du 10 avril 1824 citée dans SARMANT Thierry, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale : 1661-1848*, Paris, École des chartes, 1994, p. 332

⁷³*Ibidem*

⁷⁴SARMANT T., *op. cit.*, 1994, p. 331

⁷⁵Appellation utilisée dès la fin du XVIII^e siècle afin de signifier qu'administrativement la chaire était indépendante de la Bibliothèque et du Cabinet des médailles. Le cours est rattaché à la Bibliothèque du roi à partir de 1824 cf. Paris, Bibliothèque nationale, AM 119, dossier Raoul-Rochette, lettre de Corbières à Dacier du 9 janvier 1824 cité dans SARMANT T., *op. cit.*, 1994, p. 331

⁷⁶*Ibidem*

⁷⁷FOUCAUD Jean-François, *La Bibliothèque royale sous la Monarchie de Juillet : 1830-1848*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978, p. 144

⁷⁸« Discours prononcé par le citoyen Millin, professeur d'Antiquités à la Bibliothèque nationale, à l'ouverture de son cours, le 4 frimaire de l'an 7 », *Magasin encyclopédique*, 1798, t. IV, p. 335

⁷⁹Sur Aubin-Louis Millin cf. voir GRAN-AYMERICH Ève, *Dictionnaire biographique d'archéologie 1798-1945*, Paris, CNRS ed., 2001, pp. 459-460 ; DACIER Bon-Joseph, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Millin par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Séance publique du 27 juillet 1821*, Paris, F. Didot, 1821

semaine, trois mois de l'année⁸⁰. La salle des antiques⁸¹ au rez-de-chaussée de la Bibliothèque du roi, rue Richelieu sert d'écrin à ces assemblées constituées d'étudiants, d'érudits ou de simples curieux⁸². L'objectif est de permettre à ces auditeurs « de lire avec intérêt les Auteurs classiques, de visiter avec agrément les Musées et les Cabinets, et de voyager avec fruit »⁸³. Ces rendez-vous de curieux et d'érudits obtiennent un rapide succès dont la littérature et les journaux de l'époque se font l'écho. Peut-être peu

Constitué originellement d'un cours d' « archéologie monumentale romaine et du Moyen-Age », cet enseignement se complète en 1806 d'un cours d'archéologie grecque et romaine. L'évènement est relaté dans plusieurs annonces publiées dans le *Magasin encyclopédique*. Il est dit que Millin « expliquera les Monumens par l'Histoire et l'Histoire par les Monumens »⁸⁴. On rejoint en cela les projets de Montfaucon et Caylus initiés durant le siècle qui précède. Un programme plus détaillé de l'enseignement de Millin nous est fourni dans son ouvrage qui se veut une *Introduction à l'étude des Monuments antiques*⁸⁵ ; cette publication se complète d'une série d'*Introductions* consacrées aux principales divisions de l'archéologie (pierres gravées, médailles, etc). On retrouve ici la vision encyclopédiste de Montfaucon et cet intérêt de Caylus pour l'objet. Millin aborde son cours par une définition de l'archéologie qui comprend « l'étude des Antiquités, c'est-à-dire, celle des Monumens antiques et l'étude des anciens usages qui sont parvenus jusqu'à nous »⁸⁶. Son approche de la discipline se fonde ainsi sur « deux divisions principales : l'une a rapport à la connaissance des mœurs et des usages civils, religieux et militaires des Anciens ; l'autre à celle des monumens antiques. Cette dernière se nomme *Archæographie*, et se partage en neuf classes : les édifices, les peintures, les sculptures, les gravures, les mosaïques, les vases, les instrumens, les médailles et les

⁸⁰SARMANT T., *op. cit.*, 1994, p. 332 ; RETAT Claude, « Revers de la science. Aubin-Louis Millin, Alexandre Lenoir » in CENTRE JEAN PALERNE et LITTÉRATURES, IDEOLOGIES, REPRESENTATIONS AUX XVIII^e ET XIX^e SIECLES, *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001, p. 100

⁸¹ En 1822, cette salle devient la salle dite du Zodiaque cf. AVISSEAU-BROUSTET Mathilde, VILLELA-PETIT Inès, « Un musée dans la bibliothèque : le Cabinet des médailles et antiques » in *BnF Richelieu : un projet en question, Paris, Centre Ledoux-Université Paris 1 ; commission du Vieux Paris ; Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Paris historique*. Paris, INHA, Galerie Colbert, p. 5

⁸²Balzac semble avoir assisté à ces cours cf. voir BALZAC Honoré de, *La peau de chagrin*, ed. Par Allem Maurice, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 104 : « bavard, j'allais écouter en silence les professeurs aux cours publics de la Bibliothèque et du Muséum »

⁸³« Cours d'antiquités », *Magasin encyclopédique*, 1795, t. V, p. 144

⁸⁴*Ibidem*

⁸⁵MILLIN Aubin-Louis, *Introduction à l'étude des monumens antiques*, Paris, impr. du Magasin encyclopédique, 1796

⁸⁶*Idem*, p. 1

inscriptions »⁸⁷. Toujours d'après Millin, l'*archeographie* peut être définie comme l'« application des lumières que fournissent les monumens à l'explication des ouvrages de littérature et d'histoire : c'est la réunion des plus belles conceptions des hommes de lettres et des artistes, commentées les unes par les autres »⁸⁸. Bien qu'il suggère de confronter les textes et les vestiges pour l'étude des civilisations antiques, on saisit la primeur qu'il accorde aux monuments.

Ainsi, en suivant la logique de Millin, on comprend que les pratiques religieuses des Anciens ne peuvent être appréhendées que par une étude de leurs lieux de culte : « on cherche à travers leurs ruines à deviner, par ce qu'ils sont encore, ce qu'ils pouvoient être »⁸⁹. Dans cette même perspective, l'étude des instruments religieux permet de déterminer « les usages auxquels ils étoient destinés. Parmi les instrumens religieux, ceux des sacrifices, les autels, la hache, la secespite pour frapper la victime ; le praelericulum, le sympule et l'aspergille, pour recueillir et répandre l'eau lustrale ; les patères, pour recevoir le sang ; enfin, les images mêmes des dieux, celles de leurs prêtres, et des offrandes de toute espèce »⁹⁰. Les édifices, peintures, sculptures, gravures, mosaïques, vases, instruments, médailles et inscriptions leur permettent de « connoître une foule de détails relatifs à la religion des différents peuples ; on y trouve les noms des dieux, les fonctions de leurs ministres, les instructions et les cérémonies de leur culte »⁹¹. On aborde ainsi la religion grecque par l'étude des vestiges laissés par les Anciens.

La mythologie grecque constitue un autre sujet de prédilection pour Millin : il nous en donne un aperçu dans l'*Exposé du cours de mythologie de M. Millin*⁹². Dans l'avertissement de cet ouvrage, il expose son programme : « dans mon Cours de mythologie, ce sont les monumens antiques eux-mêmes que j'examine : elle me sert à les distribuer dans un ordre méthodique ; je fais connoître l'histoire de chacun d'eux, les explications diverses qui en ont été données, les ouvrages où ils ont été gravés ou décrits, et le jugement qu'on en doit porter relativement à l'histoire et à l'art. Cela donne lieu à des observations sur les mœurs et les usages des Grecs et

⁸⁷« Archéologie. Introduction à l'étude des monumens antiques, par A.-L. Millin, conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, professeur d'Histoire et d'Antiquités », *Magasin encyclopédique*, 1796, t. VIII, p. 180. Il distingue en cela l'antiquaire de l'archéologue : le premier est celui qui étudie les mœurs et usages alors que le second est celui qui étudie les monuments.

⁸⁸« Discours prononcé par le citoyen Millin, professeur d'Antiquités à la Bibliothèque nationale, à l'ouverture de son cours, le 4 frimaire de l'an 7 », *Magasin encyclopédique*, 1798, t. IV, p. 341

⁸⁹MILLIN A.-L., *op.cit.*, 1796, p. 13

⁹⁰*Magasin encyclopédique*, 1798, t. IV, p. 351

⁹¹MILLIN A.-L., *op. cit.*, 1796, p. 10

⁹²MILLIN Aubin-Louis, *Exposé du cours de mythologie de M. Millin...*, Paris, Tourneisen fils, 1809

des Romains »⁹³. Les représentations de la mythologie grecque servent ici de point d'appui à l'explication des pratiques religieuses des Anciens. L'auteur explique ensuite sa démarche : « j'examinerai d'abord en général le système mythologique des Grecs, la propriété du mot Mythe ou Fable ; la manière dont les artistes ont représenté Mythos. Je rechercherai l'étymologie du mot Dieu après avoir défini ce qu'on entend par les douze grands dieux, les génies, les héros, les dieux étrangers, les dieux appelés *Consentes*, *Synnaoi*, *Symbomoi*, *Synthronoi*, etc, je passerai à l'explication de chaque Mythe ou Fable en particulier »⁹⁴ en commençant par les Dieux du ciel, puis les Dieux de la terre, les Dieux des eaux, les Dieux du feu et enfin les Dieux des enfers. Ces cours se complètent d'une *histoire des Dieux* dans laquelle Millin y trace « l'origine de chaque divinité, l'origine de son nom et de ses différents surnoms ; (...) la véritable forme de ses attributs et l'idéal qui lui convient »⁹⁵. Pour chaque dieu, il complète son exposé en indiquant les monuments des arts qui le représentent tels que les sculptures, les peintures, les vases, les pierres gravées et les médailles en prenant appui sur les recueils de gravures et d'empreintes qui les illustrent. Millin se targue également de faire usage des plus beaux passages des poètes pour expliquer ces antiquités.

La *Galerie mythologique* de Millin⁹⁶ illustre également la méthode de l'antiquaire : il y présente dans un ordre méthodique une suite de monuments authentiques, relatifs aux principaux faits mythologiques qui ont été représentés par les arts, depuis leur origine jusqu'à la décadence, et qui servent à l'explication des traditions plus ou moins anciennes. L'ouvrage rassemble près de sept cent monuments de l'Antiquité figurée issus de la publication de collections muséales ou d'ouvrages érudits. Une courte notice leur est consacrée et renvoie pour plus de détails aux recueils où ils sont gravés sur une plus grande échelle et dans lesquels ils sont accompagnés d'un commentaire plus étendu. Il entreprend ici de corriger les anciennes notices. Un relevé des plus anciennes images de chaque dieu est proposé à la fin de chaque commentaire. Il dresse également la liste des artistes qui en ont fait des statues ou des peintures ainsi que les principales évolutions dans la manière de les représenter. Destiné en premier lieu aux artistes, la *Galerie mythologique* doit leur servir de « guide sûr qui leur indiquât les sources où ils doivent puiser »⁹⁷. Plus largement, l'ouvrage est conçu comme un « livret, c'est à dire un

⁹³ *Idem*, Avertissement, p. I

⁹⁴ *Idem*, p. 11

⁹⁵ *Idem*, Avertissement, p. 10

⁹⁶ MILLIN Aubin-Louis, *Galerie mythologique, recueil de monuments pour servir à l'étude de la mythologie, de l'histoire de l'art, de l'antiquité figurée et du langage allégorique des anciens*, Paris, Soyer, 1811

⁹⁷ « Galerie mythologique », *Magasin encyclopédique*, 1811, t. I, p. 439

recueil portatif et commode, dans lequel ils pussent trouver à l'instant un assez grand nombre d'exemples pour juger les ouvrages de l'art sous le rapport de la fidélité des attributs, des costumes et des usages ; qui fut enfin un guide sûr pour connoître le langage allégorique des anciens »⁹⁸. Le premier volume contient la mythologie ou l'histoire des Dieux du Ciel, de la Terre, des Eaux, du Feu et des Enfers. Le deuxième volume est pour sa part consacré à l'histoire héroïque et la mythologie romaine. Les amateurs et érudits de la première moitié du XIX^e siècle disposent ainsi par ce biais des ressources nécessaires pour étudier les monuments figurés illustrant quelques épisodes de la mythologie grecque.

Le cours de Raoul-Rochette

À la mort de Millin en 1818, deux candidats sont pressentis pour occuper la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale : le conservateur du Cabinet des antiques et médailles Désiré Raoul-Rochette (1789-1854)⁹⁹ et l'architecte Français Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy (1755-1849)¹⁰⁰. Ce dernier semble lui avoir succédé à la tête de la chaire d'archéologie¹⁰¹. Aucune source ne vient pourtant corroborer cette hypothèse ce qui laisse penser que ce personnage n'aurait peut-être jamais exercé cette fonction¹⁰². Il semble par ailleurs incontestable que cette chaire est occupée de 1824 à 1854 par l'archéologue Désiré Raoul-Rochette. Peu après sa nomination, ce dernier semble avoir délaissé son activité et cela eu égard à l'organisation de travaux dans la salle des antiques où les leçons se déroulaient¹⁰³. Le contenu de son enseignement rassemble des notions générales sur l'histoire des monuments antiques d'Égypte, du Proche et du Moyen Orient, de l'Étrurie, du monde grec et romain. L'archéologie monumentale constitue ainsi le cœur de son propos. La présentation des différentes civilisations selon l'ordre précité prend appui sur le plan de la *Geschichte der Kunst des Alterthums*¹⁰⁴ de Johann Joachim Winckelmann (1717-1768), ouvrage qui se donne pour

⁹⁸MILLIN A.-L., *op. cit.*, 1811, avertissement, p. IX

⁹⁹Paris, Archives nationales, F.21.1095. Dossier 17. Pièces 323-333. Sur Désiré Raoul-Rochette, cf. voir PERROT Georges, « Notice sur la vie et les travaux de Désiré Raoul-Rochette » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 50^e année, n°9, 1906, pp. 638-701 ; GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 559-562

¹⁰⁰Sur Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy, cf. voir GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 553-554

¹⁰¹Hypothèse formulée par Ève Gran-Aymerich et Natacha Lubtansky : GRAN-AYMERICH Ève, LUBTANSKY Natacha, *Désiré Raoul-Rochette* [en ligne] URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/raoul-rochette-desire.html> [consulté le 27 novembre 2018]

¹⁰²Thèse défendue par SARMANT T., *op. cit.*, 1994, p. 331

¹⁰³SARMANT T., *op. cit.*, 1994, p. 331

¹⁰⁴WINKELMANN Johann Joachim, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, Dresden, in der Waltherischen Hof-Buchhandlung, 1764-1767

ambition de découvrir l'essence de l'art. Notons que la publication de plusieurs cours de Raoul-Rochette dans *L'Écho du Monde Savant*¹⁰⁵ ou encore dans la revue *L'Artiste*¹⁰⁶ lui offre une visibilité accrue auprès de la communauté savante et des milieux artistiques.

Dans une leçon consacrée à l'histoire de l'art professée le 20 mars 1835¹⁰⁷, Raoul-Rochette distingue deux grandes sources d'inspiration pour les arts en Grèce et en Égypte : le monde physique (la nature) et le monde symbolique. Ce dernier domaine - d'après lui « créé d'après les dogmes religieux, et se perpétuant par la tradition, dans lequel le génie de l'imitation joue un rôle secondaire, et ne figure des objets que pour rappeler l'idée qu'ils expriment »¹⁰⁸ - repose sur l'idée que les monuments dans leur dimension matérielle reflètent une pensée solidaire des institutions religieuses. Il poursuit en indiquant que « l'artiste n'est ici qu'un manouvrier ou un scribe ; il n'invente rien, il n'est point créateur, car l'intelligence sacerdotale le dirige et lui dicte ce qu'il faut écrire sur le papyrus ou le parchemin, sur le bronze ou sur le marbre, sur les parois des temples, ou sur la terre même en creusant leurs fondemens. Elle l'accompagne partout, ne voyant en lui qu'un instrument de son écriture idéographique, et dans les chefs d'œuvre de l'art qu'un moyen solennel et durable de parler aux hommes par les monumens »¹⁰⁹. Ainsi, en suivant son propos, on comprend que les monuments font sens dans leur matérialité, qu'ils expriment l'idée qui les a vu naître. Il décrit ainsi un système « où le sublime des pensées religieuses s'unit au grandiose et à la beauté idéale des formes physiques »¹¹⁰.

Dans cette même perspective, l'histoire de monuments permet à Raoul-Rochette de définir la structure architecturale comme « l'expression synthétique des institutions religieuses et politiques d'une nation ou d'un peuple, l'art par excellence, qui résume les sentimens et les besoins d'une époque »¹¹¹. Il rajoute que l'architecture peut être définie comme « le résumé de

¹⁰⁵Cf. voir *L'Écho du monde savant. Journal analytique des nouvelles et des cours scientifiques*, Paris, s.n., 1834-1846 : voir les numéros datés du 20/02/1835, du 06/03/1835, du 20/03/1835, du 05/06/1835, du 12/06/1835, du 10/07/1835, du 24/07/1835, du 04/07/1835, du 02/10/1835, du 27/11/1835, du 23/06/1836, du 14/07/1836, du 11/08/1836, du 08/09/1836, du 06/10/1836, du 19/10/1836, du 09/11/1836, du 16/11/1836, du 23/11/1836, du 30/11/1836, du 07/12/1836, du 14/12/1836, du 21/12/1836, etc

¹⁰⁶Cf. voir *L'Artiste : journal de la littérature et des beaux-arts*, Paris, s.n., 1845-1851 : voir les numéros datés de 1^{re} série, t. 13 (1837), t. 14 (1837), t. 15 (1838) ; 2^e série, t. 7 (1841)

¹⁰⁷« Archéologie. M. Raoul-Rochette, professeur à la Bibliothèque royale. De l'étude et de l'histoire de l'art (3^e article) », *L'Écho du monde savant*, vendredi 20 mars 1835, n°51, pp. 226-227

¹⁰⁸*Idem*, p. 226

¹⁰⁹*Ibidem*

¹¹⁰*Ibidem*

¹¹¹« Cours d'archéologie de M. Raoul-Rochette, Histoire de l'architecture », *L'Artiste : journal de littérature et des beaux-arts*, 1837, vol. 13, p. 266

toutes les productions d'un peuple et l'expression matérielle des sentimens religieux qui l'animent »¹¹². Ainsi, Raoul-Rochette vise à « établir un rapport symbolique et constant entre les monumens d'un peuple et sa civilisation, entre les formes de son architecture et les pratiques de son culte »¹¹³.

En se penchant sur les cours dispensés dans le cadre de la chaire d'archéologie de la bibliothèque royale nous pouvons établir plusieurs constats. Le premier est que dans le cadre de cette institution les monuments priment sur les textes pour la compréhension de la religion grecque. S'opère ensuite un débat entre historiens et historiens de l'art pour l'étude des anciens lieux de culte. Notons aussi qu'à l'exemple de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on effectue des liens entre l'architecture religieuse de la Grèce et celle de l'Égypte. Il est fort à parier que ces considérations aient eu quelques échos parmi les voyageurs qui ont parcouru la Grèce au début du XIXe siècle, profitant de l'accès gratuit aux cours et des publications dont ils ont fait l'objet.

L'École des Beaux-Arts : de l'imitation du temple à la compréhension des usages religieux

Héritière de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture et de l'ancienne Académie royale d'architecture, l'École nationale supérieure des Beaux-Arts est fondée par l'*Ordonnance royale* de Louis XVIII datée du 4 août 1819¹¹⁴. Formée de deux sections distinctes – peinture/sculpture et architecture - cette institution constitue un lieu privilégié pour l'enseignement des arts dits « majeurs » selon la terminologie du XIXe siècle. Le règlement - établi en 1819¹¹⁵ et dont l'usage perdure jusqu'à la réforme de 1863 - définit le programme et les enseignements destinés aux élèves architectes. À cette époque, l'institution alimente ce goût

¹¹²« Cours d'archéologie de M.Raoul-Rochette, Histoire de l'architecture, troisième et quatrième leçon », *L'artiste*, 1837, vol. 13, p. 307

¹¹³*Idem*, p. 309

¹¹⁴JACQUES Annie (ed.), *Les « Beaux-arts », de l'Académie aux Quat'z'arts : anthologie historique et littéraire*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 2001, p. 7. Le contenu et l'organisation de l'enseignement dispensé par l'École des Beaux-Arts avant cette date est inconnu avant cette date.

¹¹⁵Règlement du 17 avril 1819 de l'École royale des Beaux-Arts cf. ROUX François, DAVID DE PENANRUN et DELAIRE Edmond, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-arts (octobre 1894), 1819-1894*, Paris, impr. de Chaix, 1895

pour l'esthétique rigide du néo-classicisme sous la houlette de Quatremère de Quincy qui occupe le poste de secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts de 1816 à 1836.

Louis-Pierre Baltard (1764-1846)¹¹⁶ est chargé de la théorie de l'architecture¹¹⁷. Son voyage à Rome entre 1788 et 1791 et ses observations sur les monuments antiques constituent les bases de son enseignement à l'École des Beaux-Arts. La formation des architectes se complète de savoirs techniques avec des cours de mathématiques, de perspective et de géométrie. On exige d'eux qu'ils soient capables de maîtriser le dessin linéaire et la composition. Jean-Baptiste Rondelet (1743-1829)¹¹⁸ et François-Marie Adolphe Jaÿ (1789-1871)¹¹⁹ les forment aux principes de construction. Les élèves architectes effectuent également leur apprentissage dans l'atelier d'un artiste¹²⁰. Ils y copient des modèles architecturaux : chapiteaux d'ordre ionique, volutes et même temples périptères¹²¹.

Le choix des modèles : comprendre l'architecture des temples avant de les imiter

Dans la première moitié du XIXe siècle, le cours d'histoire de l'architecture est confié à Jean-Nicolas Huyot (1780-1840)¹²². Voyageur invétéré, il parcourt et explore une grande partie du monde méditerranéen au début du XIXe siècle. En Grèce, il effectue des relevés précis de la ville d'Athènes et de certains de ses monuments : l'Héphaïstéion¹²³, le Parthénon ou encore les Propylées¹²⁴. Il visite également la Béotie mais ne peut atteindre le Péloponnèse, foyer de l'insurrection grecque en 1821¹²⁵. À son retour en France le 1er juin 1822, il est primé pour la

¹¹⁶ Sur Louis-Pierre Baltard, cf. voir PINON Pierre, *Louis-Pierre et Victor Baltard*, Paris, Monum, Éd. du patrimoine, 2005 – cf. voir aussi BALTARD Louis-Pierre, *Introduction au cours de théorie de l'architecture de l'année 1839*, Paris, Impr. De Crapelet, 1839

¹¹⁷ Il dispense son enseignement de 1818 à 1846

¹¹⁸ Grand théoricien de la construction. cf. voir RONDELET Jean-Baptiste, *Traité théorique et pratique sur l'art de bâtir*, Paris, l'auteur, an XI-1802-1817

¹¹⁹ Occupe un poste de professeur de construction à l'École des Beaux-Arts de 1825 à 1863

¹²⁰ Au début du XIXe siècle, les principaux ateliers sont ceux de Vaudroyer assisté de Lebas, puis de Léon Vaudroyer, de Charles Percier, de Jules Delespine, d'Abel Blouet, d'Emile Gilbert, d'Antoine-François Peyre dit le jeune, de François Debret et Félix Duban

¹²¹ ADOLPHE-YVON Maurice, « La vie dans les ateliers d'architecture avant 1914 », in JACQUES A. *op. cit.*, 2001, p. 53

¹²² Sur Jean-Nicolas Huyot, cf. DUFOURNET Paul, « Jean-Nicolas Huyot ou la carrière exemplaire d'un architecte et archéologue », in CHEVALLIER Raymond, *Les archéologues et l'archéologie : colloque de Bourg-en-Bresse (Archives) 25, 26 et 27 septembre 1992*, Tours, France, Centre de recherches A. Piganiol, 1993, pp. 49-69. Voir aussi Paris, Archives nationales, AJ.52.452 Dossier Huyot (Jean-Nicolas)

¹²³ Identifié à cette époque comme le temple de Thésée

¹²⁴ DUFOURNET P., *op. cit.*, 1993, p. 55

¹²⁵ *Ibidem*

qualité de ses travaux¹²⁶ et élu membre de l'Académie des Beaux-Arts¹²⁷. De son voyage, il rapporte de précieux documents qu'il utilise pour préparer ses cours à l'École des Beaux-Arts qu'il dispense de 1819 à 1840. On sait - d'après les témoignages de cette époque - que cet enseignement se concentre presque exclusivement sur le domaine antique¹²⁸. Ne bénéficiant que d'un auditoire limité au sein de cette institution¹²⁹, Huyot arrive pourtant à mettre à profit le résultat de ses recherches par la rédaction de la partie consacrée à l'architecture du dictionnaire des termes relatifs aux Beaux-Arts¹³⁰ dans lequel il développe « quelques notions historiques sur l'origine du temple grec, et sur les causes de sa formation primitive »¹³¹. L'apparition de ces édifices serait d'après lui lié aux progrès de l'art des idoles en Grèce et à l'accroissement de leur culte. Il voit le temple grec comme un habitacle divin qu'il oppose dans la disposition avec les temples égyptiens : « chaque temple naquit en chacun des deux pays, d'un principe divers, et se forma sur un type qui fut originairement particulier. Le temple grec fut donc, dans l'origine, une maison préparée pour l'habitation d'un dieu, que l'art avoit déjà façonné sur le modèle de la figure humaine »¹³². Pour juger du développement de l'architecture religieuse en Grèce, il prend appui sur le texte de Vitruve. Les proportions du temple devaient ainsi d'après lui s'adapter aux dimensions de l'idole colossale. Il réaffirme en cela que la fonction première de cet édifice est de servir d'écrin à la statue du dieu. C'est donc en admettant que les cérémonies religieuses étaient pratiquées devant le temple qu'il explique le luxe extérieur de ces édifices. La disposition du temple grec s'oppose en cela à celle de l'église chrétienne qui a transposé en dedans toute la magnificence pour accueillir les assemblées de pèlerins¹³³. Ces réflexions de Huyot doivent servir à orienter le travail des architectes lorsqu'ils prennent les temples grecs pour modèle :

« Nous reproduisons ici la mention, que dans la vue de prémunir les architectes, contre une indiscrete imitation de l'antiquité, dans la formation des temples chrétiens. Imiter l'antique n'est pas transporter à d'autres emplois, des plans, des dispositions qui ne sauroient leur

¹²⁶Des voyages de Huyot seuls ont été conservés ses relevés et notes (les papiers relatifs à son voyage au Levant et en Égypte sont conservés à la Bibliothèque nationale de France, ms. fr., Nouvelle acquisition 644, 5080, 5081). Ses dessins ont disparu dans le sac de Patras. DUFURNET P., *op. cit.*, 1993, p. 56

¹²⁷*Idem*, p. 58

¹²⁸*Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, août 1840, p. 487

¹²⁹*Ibidem*

¹³⁰DUFURNET P., *op. cit.*, 1993, p. 58

¹³¹QUATREMER DE QUINCY Antoine, *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, Panckoucke, 1825, vol. 3, pp. 449-452 : « Quelques notions historiques sur l'origine du temple grec et sur les causes de sa formation primitive » par Jean-Nicolas Huyot

¹³²*Idem*, p. 451

¹³³*Idem*, p. 457 : « à cette simple cause d'une assemblée nombreuse, réunie dans l'intérieur du temple chrétien, est dû le système moderne, qui a transporté au-dedans toute la magnificence, l'étendue et la dépense de colonnes, d'ornemens, d'ordonnances, qui constituèrent le principal mérite de l'extérieur du temple grec »

convenir. Cette sorte d'imitation mécanique mériterait à peine le nom de copie. Ce que l'artiste doit chercher à imiter chez les Anciens, c'est, non le positif de leurs ouvrages, non les règles que la mesurée et le compas y font trouver, mais les raisons de ces ouvrages, mais l'esprit de ces règles, mais le principe moral, dont, et les ouvrages et les règles, sont les conséquences »¹³⁴

La présence au sein même de l'École des Beaux-Arts d'une riche documentation - publications, recueils de planches, journaux de voyage imprimés et manuscrits, traités d'architecture français et italien - permet aux architectes de mieux saisir l'usage de ces temples et de transposer intelligemment ces modèles dans les constructions modernes. L'emploi de maquettes ou de modèles¹³⁵ illustrant ces monuments antiques a permis pour sûr de sensibiliser ces étudiants à l'archéologie¹³⁶.

Le Grand Prix de Rome : les débuts de l'archéologie monumentale

Seuls les meilleurs architectes ont l'opportunité d'être confrontés aux originaux en séjournant plusieurs années à l'Académie de France à Rome. D'après les règlements de l'École des Beaux-Arts, les lauréats du Grand Prix de Rome sont tenus d'entreprendre des recherches archéologiques pour parfaire leur étude sur l'antique. Il est dit dans les textes que les architectes doivent réaliser dans les trois premières années de leur séjour « quatre études de détails d'après les plus beaux monuments antiques de leur choix, levés et dessinés d'après la nature même »¹³⁷. La quatrième année, on leur demande des « dessins géométraux d'un monument antique d'Italie à leur choix, levés et dessinés d'après la nature et dans l'état exact où se trouve le monument. Ils y joindront les dessins arrêtés de la restauration de ce monument, telle qu'ils l'aurent conçue et un précis historique sur son antiquité et sur la construction (...) »¹³⁸. On leur donne aussi la possibilité d'effectuer des sondages et des fouilles¹³⁹. À cette époque, l'étude des monuments antiques se limite ainsi- pour l'essentiel - à l'Italie. Il faut attendre la création de l'École

¹³⁴ *Ibidem*

¹³⁵ Cette collection de modèles ou de maquettes a aujourd'hui entièrement disparue

¹³⁶ QUATREMER DE QUINCY A., *op. cit.*, 1825, vol. 3, p. XXIV

¹³⁷ PINON Pierre, *Les envois de Rome : 1778-1968 : architecture et archéologie*, Rome, École française de Rome, 1988, p. 50 « règlements de 1799 à 1821 » : article 12

¹³⁸ *Idem*, article 13

¹³⁹ JACQUES A., *op. cit.*, 1985, pp. XXIV

Française d'Athènes en 1846 pour que les pensionnaires de l'Académie de France à Rome puissent faire le voyage en Grèce pour y relever les monuments et notamment les temples¹⁴⁰.

Les pensionnaires ne se contentent pas de copier ces édifices. Ils intellectualisent leur démarche en consultant les ouvrages mis à leur disposition dans la bibliothèque de l'Académie de France à Rome. Ils y trouvent des récits de voyage, les grands traités illustrés d'architecture et d'archéologie ainsi que les traductions des textes grecs ou latins, utiles aux architectes qui pour la plupart ne maîtrisent pas les langues anciennes. Cette documentation leur permet de rentrer pleinement dans cette phase de recherche archéologique et d'alimenter les mémoires que les pensionnaires joignent à leurs travaux. Les informations recueillies dans ces ouvrages permettent aux architectes de proposer une restitution des monuments¹⁴¹. On se fonde également sur quelques caractéristiques comme les ordres architecturaux qui se répètent d'un édifice à l'autre¹⁴² et qui permet de restituer les temples. Il ne s'agit pourtant que d'une simple interprétation. On ne peut en effet prétendre chercher une vérité archéologique dans ce travail de restitution.

Le cours d'archéologie de l'École des Beaux-Arts

L'archéologie en tant que discipline n'est introduite que tardivement au sein de l'École des Beaux-Arts. Quatremère de Quincy est le premier à s'en préoccuper. Regrettant l'absence de sources fiables auxquelles se référer pour son travail sur le Jupiter Olympien¹⁴³, il fonde une chaire d'histoire des monuments en 1829¹⁴⁴. Dans les faits et selon les termes du rapport adressé

¹⁴⁰ RADET Georges, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, A. Fontemoing, 1901, p. 18 : « (...) l'Académie des Beaux-Arts, qui a sous son patronage l'Académie de France à Rome, décide, dans sa séance du 22 février 1845, que les architectes de troisième année seront autorisés à faire le voyage d'Athènes et à y séjourner quatre mois pour y étudier les antiquités (procès-verbaux des séances, au secrétariat de l'Institut) »

¹⁴¹ On utilise surtout Pausanias mais aussi Strabon et Plutarque

¹⁴² QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Monuments et ouvrages d'art antiques restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins (...)*, Paris, J. Renouard, 1829, vol. 1, p. II : « L'ensemble de tout édifice est d'ailleurs un composé de parties similaires qui se répètent : il n'y a souvent d'une colonne dans tout le monument le plus nombreux en colonnes ; il n'y a qu'un chapiteau pour toute une colonnade, qu'un seul ornement dans la frise la plus étendue. De cette sorte, la restitution d'une très-grande composition architecturale peut ressortir de la connaissance d'une seule de ses parties, d'un seul de ses fragments »

¹⁴³ QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Le Jupiter Olympien ou l'Art de la sculpture antique considéré sous un nouveau point de vue, ouvrage qui comprend un essai sur le goût de la sculpture polychrome, l'analyse explicative de la toreutique et l'histoire de la statuaire en or et en ivoire, chez les Grecs et les Romains*, Paris, de Bure frères, 1815

¹⁴⁴ FRAISSE Marie-Christine, FRAISSE Philippe, JACQUES Annie, *ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS, PINACOTHEQUE NATIONALE-MUSEE ALEXANDRE SOUTZOS et MUSEUM of FINE ARTS, Paris-Rome-Athènes : le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles [exposition]*,

au gouvernement, cet enseignement a pour objectif de « contribuer à élever leur esprit et à ennoblir leur style »¹⁴⁵. Ainsi, l'histoire doit avant tout constituer une source d'inspiration pour les artistes : « les annales de tous les peuples, leurs traditions religieuses, héroïques et même littéraires, sont autant de sources d'où ils peuvent tirer à leur profit, le sujet de leurs compositions »¹⁴⁶. L'étude des monuments antiques reste ici associée à une visée purement esthétique. La situation évolue avec la promulgation du décret impérial du 13 novembre 1863 qui voit la création d'une chaire d' « archéologie et histoire de l'art antique ». Ce nouvel enseignement se décline ainsi en une étude des productions matérielles des civilisations anciennes et notamment de la civilisation grecque. Pour ce cours d' « histoire et d'antiquités »¹⁴⁷, Léon Heuzey (1831-1922) se base sur des documents figurés (dessins et gravures) « pour apprendre à ses auditeurs la façon des peuples disparus, l'aspect de leurs maisons, leurs costumes pendant la paix, leurs costumes pendant la guerre, le caractère de leurs cérémonies, familiales, religieuses ou politiques »¹⁴⁸.

Entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, l'enseignement en architecture à l'École des Beaux-Arts utilise les monuments antiques comme principale source d'inspiration. Le mouvement néo-classique met à l'honneur les temples doriques. Cette visée purement esthétique laisse progressivement place à une approche plus intellectuelle introduite par le biais des cours d'archéologie et de la participation des artistes au Grand Prix de Rome.

École nationale supérieure des beaux-arts, [Paris], 12 mai-18 juillet 1982, Pinacothèque nationale d'Athènes, Musée Alexandre Soutzos, 15 octobre-15 décembre 1982, the Museum of fine arts, Houston, 17 juin-4 septembre 1983, Paris, EBA, 1982, p. 33

¹⁴⁵ Cité dans « École des beaux-arts, cours d'histoire et d'antiquités, le 12 mai 1863 », *Revue des cours littéraires*, Paris, Lainé et Harvard, (s.d. [1864]), p. 5

¹⁴⁶ *Ibidem*

¹⁴⁷ La chaire d' « archéologie et d'histoire de l'art antique » est renommée ainsi par Léon Heuzey

¹⁴⁸ LEMAISTRE Alexis, « Le cours d'archéologie et le cours d'anatomie », in JACQUES A. *op. cit.*, 2001, p. 142

La redécouverte de la Grèce et de ses monuments religieux

Un intérêt pour les vestiges de la religion grecque s'illustre dès le XVII^e siècle à travers les récits des voyageurs Français et Anglais. Il faut toutefois attendre la première moitié du XIX^e siècle pour que les Allemands investissent le terrain¹⁴⁹. La concurrence internationale est bien présente durant cette période où se met en place les premières fouilles archéologiques sur le territoire grec. D'abord individuels, ces voyages s'illustrent progressivement comme une aventure collective ayant pour but de servir les intérêts des nations.

Dans le cadre de ces pérégrinations, plusieurs tendances se profilent. Au moment où se mettent en place les prémices d'une archéologie de la religion grecque, certains voyageurs intègrent une dimension pittoresque à leur projet éditorial tandis que d'autres préfèrent aborder le sujet par le biais d'une approche immersive et rêvée dans l'univers sacré des Anciens. Il s'agira ici de donner un aperçu des principales études consacrées aux lieux de culte dans le cadre des voyages entrepris en Grèce entre le XVII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Le détail de ces travaux et les problématiques qu'ils soulèvent seront intégrés aux différents chapitres de cette thèse.

Aux prémices d'une archéologie de la religion grecque : approche pré-scientifique et vision fantasmée des lieux de culte grecs

Spon et Wheler

Au XVII^e siècle, deux voyageurs britanniques, Jacob Spon (1647-1685)¹⁵⁰ et George Wheler (1650-1723) s'essayaient au voyage en Grèce et à l'étude de ses lieux de culte. Le premier, fils d'un érudit allemand expatrié à Lyon, est initié par son père à la littérature ancienne. Formé au grec et au latin dans la ville de Strasbourg, Jacob Spon se destine d'abord à une carrière de

¹⁴⁹ C'est seulement après la guerre d'indépendance grecque que les Allemands bénéficient d'une position dominante en Grèce favorisée par le jeune roi Othon de Bavière

¹⁵⁰ Sur Jacob Spon, cf. voir *Jacob Spon : un humaniste lyonnais du XVII^e siècle [exposition, Lyon, 20 octobre-8 décembre 1993]*, Lyon Paris, Bibliothèque Salomon-Reinach diff. de Boccard, 1993 ; MOREAU Yves, « Jacob Spon et les arts : un savant protestant dans la République des Lettres », *Chrétiens et sociétés* [En ligne], numéro spécial I /2011, mis en ligne le 29 septembre 2011, URL : <http://chretienssocietes.revues.org/2732> [consulté le 8 avril 2016]; DENOUEE Claire, « Jacob Spon », Version numérique partielle du *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, François Pouillon (dir.), Paris, IISMM-Karthala, 2012, URL : <http://lodel.ehess.fr/dictionnairedesorientalistes/documents.php?id=363> [consulté le 8 avril 2016]

médecin. Durant ses études, il rencontre Charles Patin (1633-1693)¹⁵¹ auprès duquel il découvre la numismatique et l'épigraphie. En 1674, Spon publie un commentaire de la description d'Athènes¹⁵² éditée par le Père Babin (1634-1699), ouvrage qui suscite alors un important débat au sein du monde savant. La même année, il doit escorter l'historiographe du roi Guillet de Saint-Georges (1624-1705)¹⁵³ en Grèce. Il profite d'une escale à Rome pour y étudier les antiquités et inscriptions de la ville. C'est également durant ce séjour qu'il rencontre George Wheler avec lequel il visite une partie de l'Italie. Ils rejoignent ensuite la Grèce, l'Asie Mineure et la Dalmatie. Leur parcours se concentre sur quelques sites de référence tels que Délos, Delphes et Athènes¹⁵⁴. Ils y effectuent un relevé précis du Parthénon, de l'Érechthéion, de l'Héphaïstéion, ou encore du temple de Zeus Olympien. Ces dessins constituent une référence pour le XVII^e siècle et pour la première moitié du XVIII^e siècle bien que critiqués par Stuart et Revett¹⁵⁵. Ce voyage leur permet aussi de recueillir des sculptures, inscriptions et pièces de monnaies qu'ils lèguent à l'université d'Oxford. Le récit de ce périple est résumé dans un ouvrage grand public intitulé *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant faits aux années 1675 et 1676*¹⁵⁶. Dans la préface, Spon signale que ses « recherches ont eu pour but la connoissance des Monumens antiques »¹⁵⁷ et de la géographie ancienne par le biais des

¹⁵¹ Sur Charles Patin et ses liens avec Jacob Spon cf. voir GUILLEMAIN Jean, « Les recherches numismatiques de Charles Patin d'après ses lettres à Jacob Spon » in *Quaderni per la Storia dell' Università di Padova*, Roma, Padova, ed. Antenore, 1996, t. 29, pp. 45-58

¹⁵² Cf. voir BABIN Jacques-Paul, *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes ancienne capitale de la Grèce, bâtie depuis 3400 ans [signée : Jacques-Paul Babin ; Smyrne, 8 octobre 1672] avec un abrégé de son histoire et de ses antiquités [par l'éditeur, Jacob Spon]*, Lyon, L. Pascal, 1674

¹⁵³ Sur Guillet de Saint-Georges, cf. voir MONVAL Georges et Jean, « Le souffleur de l'hôtel de Bourgogne, premier historiographe de l'Académie de Peinture (1624-1705) », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre*, 1908-1909, pp. 48-61 ; DUSSIEUX Louis, SOULIE Eudore, CHENNEVIERES-POINTEL Charles-Philippe de, MANTZ Paul et MONTAIGLON Anatole de (éd.), *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des Beaux-Arts*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1854, p. 93 ; CHATAIGNIER David, « Georges Guillet de Saint Georges », Version numérique partielle du *Dictionnaire des orientalistes de la langue française*, François Pouillon (dir.), Paris, IISMM-Karthala, 2012, URL : <http://dictionnaire-des-orientalistes.ehess.fr/document.php?id=376> [consulté le 10 avril 2016]. Cet érudit français a publié plusieurs ouvrages dont son *Athènes ancienne et nouvelle* qui constituerait le récit de son voyage en Grèce cf. GUILLET DE SAINT GEORGE Georges, *Athènes ancienne et nouvelle et l'état présent de l'Empire des Turcs : contenant la vie du sultan Mahomet IV...*, Paris, Chez Etienne Michalet, 1675 ; GUILLET DE SAINT GEORGE Georges, *Lacédémone ancienne et nouvelle : où l'on voit les mœurs et les coutumes des Grecs modernes, des Mahométans et des Juifs du pays...*, Paris, Chez Jean Ribou, 1676 ; GUILLET DE SAINT Georges, *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grèce*, Paris, chez Etienne Michallet, 1679

¹⁵⁴ Ils arrivent à Athènes le 6 février 1676 et en partent le 9 mars 1676. Ils parcourent également le mont Hymette, rejoignent le Pyrée, Phalère, Munichie, Salamine, Corinthe et Sicyone.

¹⁵⁵ STUART James, REVETT Nicholas, *Les antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J.Stuart et N.Revett...ouvrage traduit de l'anglais par L.L.F. Et publié par C.-P.Landon*, Paris, Firmin-Didot, 1808, vol. 1, p. 73

¹⁵⁶ SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, faits aux années 1675 et 1676, par Jacob Spon...et George Wheler*, Lyon, A.Cellier fils, 1678, 3 vol.

¹⁵⁷ *Idem*, tome 1, préface, p. 2

inscriptions recueillies¹⁵⁸. Après avoir présenté le récit de leur périple et établi un glossaire de termes grecs à l'usage des voyageurs, Spon et Wheler consacrent leur troisième volume aux inscriptions et pièces de monnaies collectées en Grèce et en Asie Mineure. Dans cet ouvrage, l'importance accordée aux vestiges matériels pour l'étude de la civilisation grecque permet de considérer Spon comme une figure de précurseur dans la mise en place d'une archéologie scientifique¹⁵⁹. Il est d'ailleurs le premier à définir cette notion dans son recueil d'épigraphie : *Miscellanae eruditaе antiquitatis* (1685)¹⁶⁰. Pour la méthode, l'antiquaire entreprend de comparer les textes et les vestiges. Bénéficiant d'une grande ferveur à sa parution, le *Voyage d'Italie, de Grèce et du Levant* est rapidement traduit en anglais et réédité en français ce qui en permet une large diffusion. L'ouvrage devient le guide des voyageurs instruits jusqu'à l'époque romantique¹⁶¹. Il faut dire que cette publication paraît quelques années avant que le Parthénon ne soit réduit à l'état de ruines par l'explosion d'une bombe en 1687 : Spon peut ainsi être considéré comme l'un des derniers Européens à avoir vu et décrit l'édifice encore intact¹⁶². Quelques années plus tard, Wheler publie sous son nom une version quelque peu remaniée de ce voyage : *A journey into Greece*¹⁶³.

L'abbé Barthélémy

Au XVIII^e siècle se développent l'imaginaire du voyage et ce mythe du temple grec par l'intermédiaire des travaux de Jean-Jacques Barthélémy (1716-1795)¹⁶⁴. Formé au collège de

¹⁵⁸ *Idem*, tome 1, préface, p. 4

¹⁵⁹ HELLMANN Marie-Christine, « Historiographie et archéologie : à propos de quelques voyageurs partis à la découverte de la Grèce », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 3, automne 1994, p. 56. Pour Marie-Christine Hellmann, le voyage des Anglais constitue « les véritables débuts de l'archéologie en Grèce »

¹⁶⁰ SPON Jacob, *Miscellanea eruditaе antiquitatis, in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae, numismata Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio... ignota et hucusque inedita... illustrantur... studio Jacobi Sponii...*, Lugduni, T. Amalry, sumptibus auctoris, 1685

¹⁶¹ ETIENNE Roland et ETIENNE Françoise, *La Grèce antique : archéologie d'une découverte*, Paris, Gallimard, 1990, p. 41

¹⁶² *Ibidem*

¹⁶³ WHEELER George, *A Journey into Greece, by George Wheler,... in company of Dr Spon, of Lyons, in six books containing : I. A Voyage from Venice to Constantinople ; II. An Account of Constantinople and the adjacent places ; III. A Voyage to the Lesser Asia ; IV. A Voyage from Zant through several parts of Greece to Athens ; V. An Account of Athens ; VI. Several journeys from Athens into Attica, Corinth, Boeotia, etc. With variety of sculptures*, London, W. Cademan, 1682

¹⁶⁴ Sur l'abbé Jean-Jacques Barthélémy, cf. voir BARTHELEMY Jean-Jacques, *Mémoires sur la vie et sur quelques-uns des ouvrages de J.-J. Barthélémy écrits par lui-même en 1792 et 1793 dans Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, Paris, Hachette, 1870 ; BOUILLET Marie-Nicolas et CHASSANG Alexis (dir.), « Jean-Jacques Barthélémy » dans *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1878, p. 181 ; DUPONT-SOMMER André, « Jean-Jacques Barthélémy et l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 115^e année, n. 4, 1971, pp. 707-725

l'Oratoire de Marseille, l'élève se distingue très vite pour son goût pour les langues anciennes telles que le grec, l'hébreu ou le phénicien. Il poursuit ses études au séminaire pour devenir ecclésiastique puis s'éloigne progressivement de cette première vocation. De retour dans sa région natale, en Provence, l'abbé Barthélémy se passionne pour l'archéologie et fréquente les érudits locaux. Ce premier réseau lui permet d'être introduit auprès de nombreux savants de la capitale où il s'installe en 1744. Il rejoint ensuite le Cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi au sein duquel il est chargé de classer et de cataloguer les monnaies et médailles. Cette expérience lui permet de développer des dons d'observation et une expertise dans le domaine des sciences de l'Antiquité. C'est également dans le cadre de cette fonction qu'il parcourt l'Italie avec le comte de Stainville, futur duc de Choiseul-Gouffier (1752-1817) en vue d'enrichir l'institution de monnaies et de médailles. Ce voyage l'amène à visiter les sites d'Herculanum, de Pompéi et surtout de Paestum où il découvre avec émerveillement les temples grecs. La reconnaissance de son érudition lui vaut d'être nommé « associé » de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1748 puis élu « pensionnaire » en 1766. Les nombreuses recherches de l'abbé Barthélémy enrichissent ainsi le recueil des mémoires de l'Académie sur des sujets aussi variés que la numismatique, les monuments anciens ou encore l'épigraphie avec ses *Remarques sur une inscription grecque trouvée par M. l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen et contenant une liste des prêtresses de ce dieu*¹⁶⁵. Mais l'entreprise littéraire la plus remarquable de l'abbé Barthélémy reste son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, ouvrage publié en 1788¹⁶⁶. À travers le récit des pérégrinations de ce jeune Scythe dans l'ancienne Hellade, l'auteur se propose de décrire la Grèce du siècle de Périclès, « observant par-tout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes (...) »¹⁶⁷. Il s'agit ici de fait vivre la religion des Anciens à travers la description de leurs cérémonies religieuses. Anacharsis assiste ainsi aux jeux olympiques et pythiques, reçoit l'oracle de Dodone, participe aux fêtes et mystères d'Éleusis et s'intéresse à la religion et aux fêtes des spartiates¹⁶⁸. Lors de sa visite à Delphes, il observe un soupirail duquel sort des exhalations malignes agitées et qui produisent des mouvements extraordinaires et convulsifs à ceux qui l'approchent : « le berger et les habitants des lieux voisins, accourus à ce prodige, respirent la même vapeur, éprouvent les mêmes effets, et prononcent dans leur délire des paroles sans liaison et sans suite. Aussitôt on

¹⁶⁵ Cf. voir BARTHELEMY Jean-Jacques, « Remarques sur une inscription grecque trouvée par M. l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen et contenant une liste des prêtresses de ce dieu », *Mémoire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1756, vol. 23, pp. 394-421

¹⁶⁶ BARTHELEMY Jean-Jacques, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, chez De Bure l'ainé, 1788, 5 vol. in-4°

¹⁶⁷ *Idem*, Avertissement, p. V

¹⁶⁸ *Idem*, tables

prend ces paroles pour des prédictions, et la vapeur de l'autel pour un souffle divin qui dévoile l'avenir »¹⁶⁹. Cet ouvrage de compilation possède néanmoins quelques approximations pour ce qui concerne la description des lieux de culte. De cela découle cette incertitude sur la présence effective de l'ecclésiastique en Grèce. On sait que l'abbé Barthélémy a bénéficié des observations recueillies par Jacques Foucherot (1746-1813), habile ingénieur, qui a accompagné en Grèce le Comte de Choiseul-Gouffier à la suite duquel il a effectué un second voyage en terre classique¹⁷⁰. Notons également que dans son ouvrage, l'ecclésiastique utilise un vocabulaire rempli d'emphase qui participe à fonder le mythe du temple grec comme pour cette visite du temple de Délos où son « âme fortement émue de ce spectacle, ne pouvoit s'en rassasier, lorsque des tourbillons de fumées couvrirent le faite du temple, et s'élevèrent dans les airs »¹⁷¹. Aucune visée archéologique n'est associée à cette entreprise littéraire. L'ouvrage ne se veut en aucune manière exhaustif¹⁷² bien que le géographe Jean-Denis Barbié du Bocage (1760-1825) le complète d'un *Recueil de cartes géographiques, plans, vues et médailles de l'ancienne Grèce*¹⁷³ où sont représentés l'Héphaïstéion et le Parthénon. Les cinq volumes du *Voyage du Jeune Anacharsis* bénéficient d'un immense succès qui se mesure à la faveur des quarante rééditions proposées en France et de ses traductions en allemand, en anglais, en italien, en danois, en hollandais, en espagnol, en grec moderne et en arménien. L'intérêt pour cet ouvrage tend à diffuser une vision quelque peu fantasmée et imaginaire de la Grèce ancienne et de ses monuments. Le mouvement philhellénique qui constitue la base de l'engagement de la France dans la guerre d'indépendance grecque se construit d'ailleurs sur cette image.

¹⁶⁹ *Idem*, vol. 2, pp. 14-15

¹⁷⁰ *Idem*, vol. 1, p. 540

¹⁷¹ *Idem*, vol. 4, p. 231

¹⁷² *Idem*, vol. 3, p. 33 : « (...) dans la relation de mes voyages, j'ai évité de parler de quantité de temples, d'autels, de statues et de tombeaux que nous offroient à chaque pas les villes, les bourgs, les lieux même les plus solitaires ; j'ai cru aussi devoir omettre la plupart des prodiges et des fables absurdes dont nous faisoit de longs récits : un voyageur condamné à les entendre doit en épargner le supplice à ses lecteurs. Qu'il ne cherche pas à concilier les diverses traditions sur l'histoire des dieux et des premiers héros ; ses travaux ne serviroient qu'à augmenter la confusion d'un chaos impénétrable à la lumière. Qu'il observe en général que chez quelques peuples, les objets du culte public sont connus sous d'autres noms, les sacrifices qu'on leur offre, accompagnés d'autres rites, leurs statues, caractérisées par d'autres attributs »

¹⁷³ Correspond au volume 5 du *Voyage du Jeune Anacharsis*

Julien David Le Roy (1724-1803)¹⁷⁴ propose de son côté une approche pittoresque des lieux de culte. À l'École des Beaux-Arts, cet architecte est formé dans les ateliers de Jacques-François Blondel (1705-1774), de Philippe de la Guêpière (1715-1773) et de Jean-Laurent Legeay (1710-1786). Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, il obtient en 1753 la permission de visiter la Grèce et de mesurer ses monuments avec « l'envie seule d'acquérir de nouvelles connoissances dans l'Architecture »¹⁷⁵. En cela, il se place en concurrence avec le voyage des Anglais James Stuart (1713-1788) et Nicholas Revett (1720-1804) chargés par la Société des Dilettanti¹⁷⁶ de faire une étude et un relevé systématique des monuments classiques. Soutenu par de puissantes recommandations, Le Roy visite les villes de Délos, d'Athènes, du Pirée, de Sounion, de Corinthe, de Thorikos et de Sparte aidé de la *périégèse* de Pausanias. À son retour en France en 1755, il rassemble ses travaux et publie trois ans plus tard ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (1758). Pour cette entreprise éditoriale, Le Roy s'associe aux meilleurs graveurs de l'époque¹⁷⁷ qui lui permettent de publier de nombreuses planches agrémentées de notices plus ou moins détaillées. Dans son introduction, il insiste sur la dimension pittoresque de cette publication et précise son absence de visée archéologique¹⁷⁸. Afin d'en faciliter la lecture, Le Roy organise son ouvrage en deux parties : le premier volume présente les monuments « du côté Historique »¹⁷⁹ et le second « du côté de l'Architecture »¹⁸⁰. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit plusieurs monuments, principalement ceux d'Athènes

¹⁷⁴ Sur Julien-David Le Roy, cf. voir GALLET Michel, *Les architectes parisiens du XVIIIe siècle*, Paris, Mengès, 1995 ; CACHAU Philippe, « Aspects inédits sur Julien-David Leroy d'après sa correspondance dans le fonds d'Argenson de Poitiers », *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 2015 (2016) [en ligne]

¹⁷⁵ LE ROY Julien-David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire et, dans la seconde, du côté de l'architecture*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758, préface, p. VI

¹⁷⁶ Fondée en 1733 par le comte Sandwich, cette société destinée à encourager les Beaux-Arts réunit les meilleurs connaisseurs de l'art antique. Sa principale contribution consiste à commanditer des expéditions et à financer la publication de leurs résultats. Parmi les membres de cette société on trouve Stuart et Revett mais aussi Chandler.

¹⁷⁷ On recense notamment Louis-Joseph Le Lorrain, Pierre-Charles le Mettay, Claude-Antoine Littret de Montigny, Jacques Philippe Le Bas, Pierre Patte et Jean-François de Neufforge

¹⁷⁸ Cf. LE ROY David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérées du côté de l'histoire et du côté de l'architecture, par M. Le Roy,.... 2e édition...*, Paris, Musier fils, 1770, Préface, pp. V-VI : « Les ruines des édifices anciens peuvent être envisagés sous des faces très-différentes. On peut se proposer seulement, quand on les publie, d'en donner servilement les mesures ; & l'exactitude la plus scrupuleuse à les prendre, est, selon le sentiment de M. Stuart, presque le seul mérite que puissent avoir les Livres de ce genre. J'avoue que j'ai eu dans mon voyage des idées bien différentes ; & je n'aurois sûrement pas été dans la Grèce simplement pour observer le rapport des édifices & de leurs parties avec les divisions de notre pied. (...) Ces ruines dans les vues que j'en ai données, occupant une bien plus grande partie du Tableau que dans celles de M. Stuart, elles affectent aussi plus vivement le Spectateur, et font passer dans son âme toute l'admiration dont on est frappé en voyant les Monuments mêmes »

¹⁷⁹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, Préface, p. VII

¹⁸⁰ *Ibidem*

(l'Érechthéion, le temple de Zeus Olympien, l'Héphaïstéion et le Parthénon) mais également le temple d'Athéna Sounias du Cap Sounion, celui d'Apollon à Délos ainsi qu'un temple très ancien de Corinthe. Comme préambule à sa première partie, Le Roy expose les liens qui unissent l'architecture grecque à celle de l'Égypte afin d'en suivre l'évolution jusqu'à son imitation par les Romains¹⁸¹. Il y présente les monuments, « ce que leurs Inscriptions ou quelques Auteurs anciens nous apprennent des Hommes célèbres qui les ont fait élever, des Divinités auxquelles ils étoient consacrés, & des divers temps dans lesquels ils ont été commencés, achevés, ruinés ou rétablis »¹⁸². L'auteur propose enfin une dissertation sur la grandeur du Pied grec en prenant pour exemple le Parthénon qui « avoit cent pieds grecs justes, et l'avoit fait surnommer Hecatompédon ou Temple de cents pieds »¹⁸³.

Dans l'introduction à sa deuxième partie qu'il consacre aux théories de l'architecture, Le Roy s'attache à démontrer « quelle est la nature des principes de cet Art, ceux auxquels nous devons nous conformer, & ceux dont les divers peuples peuvent s'écarter quelquefois, en les soumettant à leurs usages, aux matériaux qu'ils possèdent, au climat des lieux qu'ils habitent, à leur puissance & à leurs mœurs »¹⁸⁴. Par cela, il considère que l'architecture constitue le résultat de choix esthétiques et fonctionnels. C'est dans cette perspective qu'il analyse les temples. Pour illustrer son propos, il fournit des plans, façades et coupes de monuments avec toutes leurs mesures¹⁸⁵. Il se propose aussi de fournir une nouvelle lecture du texte de Vitruve¹⁸⁶. Enfin, Le Roy présente les différents ordres architecturaux (ordres dorique, ionique, caryatide et corinthien) dont il définit les principes généraux et qu'il illustre par quelques cas d'étude. Rapidement, cet ouvrage est traduit en anglais (1759) et en allemand (1764) ce qui n'est pas sans contredire l'approche critique dont il fait l'objet. Stuart et Revett lui reproche en effet son manque de précision dans le relevé de ses monuments. L'ouvrage bénéficie néanmoins d'un certain succès auprès du grand public et influence toute une génération d'architectes¹⁸⁷.

¹⁸¹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, Préface, p. VIII

¹⁸² *Idem*, p. VII

¹⁸³ *Ibidem*

¹⁸⁴ LE ROY D., *op. cit.*, 1770, Préface, p. VIII

¹⁸⁵ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, Préface, p. VII

¹⁸⁶ *Ibidem*

¹⁸⁷ La reconnaissance des travaux de Le Roy lui vaut d'être élu membre de l'Académie royale d'architecture en 1764 où il devient l'assistant de son maître Blondel. Comme professeur, il s'emploie à imposer les modèles grecs.

James Stuart et Nicholas Revett

Les voyageurs Anglais proposent de leur côté une représentation fidèle des temples grecs. C'est dans le cadre de la société des Dilettanti¹⁸⁸ que James Stuart (1713-1788)¹⁸⁹ et Nicholas Revett (1720-1804)¹⁹⁰ effectuent ce voyage en Grèce. Le premier dispose d'une formation artistique et profite d'un séjour en Italie en 1742 pour perfectionner sa technique. Ce voyage lui offre aussi l'opportunité de parfaire ses connaissances en littérature ancienne et d'observer l'architecture antique. Il lui permet également de rencontrer Revett qui achève sa formation chez un peintre romain et avec lequel il forme le projet de parcourir la Grèce. Également pressenti pour faire partie de cette aventure, le peintre écossais Gavin Hamilton (1723-1798) reste finalement à Rome. Première étape dans l'organisation de leurs pérégrinations : la publication en 1748 d'un *Prospectus* détaillant leur entreprise¹⁹¹. Ce projet émane d'un constat simple : « Athènes a été jusqu'ici tellement négligée, que si l'on ne se hâte d'en faire des dessins exacts, tous les beaux édifices, ses temples, ses théâtres, ses palais, maintenant en ruines, vont dans peu s'anéantir sans laisser la moindre trace »¹⁹². Le périple des Anglais débute à Athènes en 1751. Ils y relèvent les monuments de l'Acropole pendant deux ans et neuf mois. Ils rejoignent ensuite la Béotie, la Phocide, visitent les îles d'Égine, de Kéa, de Syros, de Mykonos, de Délos, de Chios, de Paros et d'Antiparos¹⁹³. Après une excursion en Asie Mineure, ils rentrent à Londres en octobre 1755. Leurs travaux sont rapidement publiés dans un premier volume rédigé par Stuart : *Antiquities of Athens*¹⁹⁴. Constitué de quatre-vingt planches et de nombreuses vignettes, l'ouvrage réunit rapidement les suffrages des savants, artistes et amateurs. En contradiction avec le plan initial esquissé dans leur *prospectus*, Stuart expose dans sa première partie quelques bâtiments mineurs de l'époque hellénistique en vue

¹⁸⁸ Fondée en 1734, la société des Dilettanti œuvre pour la connaissance des sciences de l'Antiquité. Elle concourt en cela au financement de voyages en Grèce et en Asie Mineure

¹⁸⁹ Sur James Stuart, cf. voir GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 651-652 ; Notice sur J. Stuart dans STUART James et REVETT N., *Les Antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett, traduit de l'anglais par Laurent François FEUILLET et publié par Charles-Paul Landon*, Paris, F. Didot, 1808-1812 ; *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2004, vol. 53

¹⁹⁰ Sur Nicholas Revett, voir GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, p. 578 ; Notice sur N. Revett dans STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808-1812 ; *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2004, vol. 46

¹⁹¹ STUART James, REVETT Nicholas, « Prospectus d'une Description exacte des Antiquités d'Athènes, etc ; par James Stuart et Nicolas Revett » in STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, préface, pp. 7-9. De multiples variations au plan initial ont été introduites dans le prospectus publié à Londres en janvier 1755

¹⁹² *Idem*, p. 8

¹⁹³ VISCONTI Ennius Quirinus, « The antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett, painters and architects », *Journal des savans*, décembre 1816, p. 197

¹⁹⁴ STUART James, REVETT Nicholas, *The Antiquities of Athens, measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett*, London, printed by J. Haberkorn (printed by J. Nichols, J. Taylor), 1762

d'illustrer les différents modes de décoration des monuments grecs. Puisqu'il ne se focalise pas uniquement sur le bâti classique, l'approche se veut plus exhaustive. L'auteur fait également le choix de présenter dans son ouvrage les trois ordres architecturaux ce qui contrarie Winckelmann qui s'intéresse plus particulièrement à cette époque aux grands édifices doriques de l'Acropole. Stuart s'essait aussi à émettre quelques conjectures en tentant de démêler le vrai du faux comme pour cette stoa ou portique qu'il décrit comme « un des restes les plus considérables de la magnificence d'Athènes » et dont « l'aspect de ses ruines frappe encore tellement les voyageurs que presque tous ont cru y voir ce temple fameux de Jupiter Olympien, dont la richesse et la majesté surpassaient tous les autres édifices d'Athènes »¹⁹⁵.

La mort prématurée de Stuart en 1788 rend nécessaire de confier la publication du deuxième volume des *Antiquities of Athens* à l'architecte William Newton (1730-1798). Ce dernier y rassemble les plus beaux temples des Athéniens situés sur l'Acropole tels le Parthénon, l'Érechthéion ou encore le temple d'Athéna Polias. L'hypèthre du Parthénon y fait l'objet de nombreux commentaires¹⁹⁶. La parution tardive de ce premier volume laisse l'opportunité au Français Julien-David Le Roy de publier ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* et de se placer en concurrence directe avec ses homologues britanniques. Le deuxième volume des *Antiquities of Athens* est publié en 1790. Le succès est là encore au rendez-vous. Rédigé par l'architecte Willy Reveley, le troisième tome présente quelques lieux de culte importants comme l'Héphaïstéion¹⁹⁷, le temple de Zeus Olympien et propose des représentations détaillées de l'architecture dorique. Pour ce travail, l'auteur reçoit l'aide de Chandler et Revett. La publication qui suit se compose du journal de voyage des Anglais, de notes sur la Béotie et sur les antiquités de Pola. Dans la dernière partie de ce quatrième volume sont également introduites les observations et corrections de Revett pour les trois premiers tomes. Il émet pour cela quelques doutes sur la fiabilité des sources antiques et sur leurs traductions. Enfin, Revett contredit Stuart sur l'emplacement du Temple d'Athéna Nikè en fondant son propos sur la tradition mythologique. Ces exemples illustrent bien l'importance accordée aux vestiges de la religion grecque dans cet ouvrage et aux débats nombreux qu'ils génèrent. L'ensemble de ces volumes représentent aussi le premier relevé précis de l'architecture grecque classique. Pour chaque temple, il est attendu « une vue du monument, offrant avec fidélité son état actuel et le lieu où

¹⁹⁵ STUART J., REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, p. 59

¹⁹⁶ *Idem*, vol. 2, pp. 22-23

¹⁹⁷ Jusqu'au début du XXe siècle, cet édifice est identifié comme le temple de Thésée eu égard à la présence du héros fondateur d'Athènes sur les scènes de la frise

il est situé », des plans et élévations géométrales qui présentent la mesure de toutes les parties, en même temps que la disposition et l'ordonnance générale de l'édifice¹⁹⁸. Des dessins exacts des statues et bas-reliefs qui ornent ces monuments sont également présentés¹⁹⁹. Enfin, plusieurs supports de cartes doivent indiquer la situation respective des objets²⁰⁰.

L'ouvrage devient rapidement une référence dans les milieux savants et artistiques anglais. En France, il est cité dans la deuxième édition des *Ruines de la Grèce* de Le Roy et reçoit l'estime de l'abbé Barthélémy. Toutefois l'ouvrage apparaît comme peu accessible, tout au moins dans les bibliothèques françaises qui en présentent « à peine quelques exemplaires incomplets »²⁰¹ au début du XIXe siècle. Pour lui assurer une diffusion à plus grande échelle, l'ouvrage est traduit et édité en France en 1808. Durant cette même période, Revett effectue un second voyage en Grèce puis en Asie Mineure accompagné de Chandler et du peintre William Pars pour y relever des temples. Le résultat de ce périple est présenté dans ses *Ionian antiquities*²⁰². Les temples d'Aphaïa à Égine²⁰³, le temple d'Athéna Sounias du Cap Sounion ainsi que le temple de Zeus Néméen situé entre Argos et Corinthe sont dessinés et décrits dans le deuxième volume de cet ouvrage.

Richard Chandler

Autre membre de la société des Dilettanti, l'Anglais Richard Chandler (1738-1810)²⁰⁴. On ne sait pas grand-chose de la formation initiale de ce voyageur. Ce l'on peut dire en revanche c'est qu'il s'est très tôt intéressé aux études classiques puisqu'il dédie – sous couvert d'anonymat – sa première publication (*Elegiaca Graeca*) à la poésie grecque ancienne. Dix ans plus tard, en 1764, il est introduit auprès de la société des Dilettanti par Robert Wood (1716-1771), célèbre voyageur à qui l'on doit la publication des ruines des Palmyre (1753) et de Balbec (1757). On lui confie alors une mission d'exploration en Asie Mineure et en Grèce qu'il

¹⁹⁸ STUART J., REVETT N., « Prospectus », *op. cit.*, préface, p. 8

¹⁹⁹ *Ibidem*

²⁰⁰ *Ibidem*

²⁰¹ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, Avertissement, pp. V-VI

²⁰² CHANDLER Richard, *Ionian antiquities published by order of the Society of Dilettanti*, London, printed by T. Spilsbury, 1769, 2 vol.

²⁰³ Identifié à cette époque comme le temple de Zeus Panhellénien

²⁰⁴ Sur Richard Chandler cf. voir BOUILLET Marie-Nicolas, CHASSANG Alexis, « Richard Chandler », in Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, Paris, Hachette, 1878, p.380 ; GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 162-163

effectue avec Revett et Pars. Des instructions lui sont fournies par Wood²⁰⁵. Il lui est demandé de se procurer les plans les plus exacts des *monuments* découverts sur les lieux mêmes, d'en prendre toutes les dimensions, de faire avec soin les dessins des bas-reliefs et des ornements, de copier toutes les inscriptions trouvées et de marquer toutes les circonstances qui peuvent contribuer à donner l'idée la plus complète et la plus juste de l'état ancien et de l'état actuel de ces contrées²⁰⁶. Pour satisfaire à ces objectifs, le voyageur doit tenir un journal de voyage dans lequel sont consignés les événements et les observations de chaque jour en y présentant les choses fidèlement, de la manière la plus simple et la plus intelligible possible²⁰⁷. Les distances et les directions doivent également y être consignés²⁰⁸. La mission débute en juin 1764. Les voyageurs parcourent d'abord l'Asie Mineure puis retournent à Athènes où ils complètent le travail de Stuart et Revett²⁰⁹. Dans le Péloponnèse, ils visitent Corinthe, Épidaure, Nauplie, Tirynthe et Delphes. Ils rentrent en France en novembre 1766. Les relevés et les dessins très précis recueillis durant cette expédition sont publiés quelques années plus tard²¹⁰.

François Pouqueville

Contemporain à cette période, le voyage en Grèce du consul Français François Pouqueville (1770-1838)²¹¹ nous offre un travail hétéroclite qui oscille entre une approche pittoresque et une description rigoureuse de la Grèce et de ses lieux de culte. Formé au collège de Caen puis au séminaire de Lisieux, il se destine d'abord à une carrière ecclésiastique. Il rejoint finalement Paris pour y suivre des études de médecine. Dès 1799, ses compétences sont mises au service de la Commission des Sciences et des Arts de l'expédition d'Égypte dont il devient un des membres. Pour raisons de santé, il est néanmoins contraint d'envisager un retour

²⁰⁵ CHANDLER Richard, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 et 1766*, trad. fr. Jean-Pierre SERVOIS et trad. fr. Barbié DU BOCAGE, Paris, A. Bertrand, 1806, vol. 1, préface, pp. XVII-XXVI : « Instructions données à MM. Chander, Revett et Pars »

²⁰⁶ *Idem*, pp. XIX-XX

²⁰⁷ *Idem*, p. XXII

²⁰⁸ *Idem*, p. XXI

²⁰⁹ GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, p. 162 notice consacrée à Richard Chandler

²¹⁰ CHANDLER Richard, *Travels in Asia Minor, or an Account of a tour made at the expense of the society of Dilettanti*, Oxford, the Clarendon Press, 1775 ; CHANDLER Richard, *Travels in Greece, or an account of a tour made at the expense of the society of Dilettanti*, Oxford Clarendon press, 1776 ; CHANDLER Richard, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 et 1766*, trad. fr. Jean-Pierre SERVOIS et trad. fr. Barbié DU BOCAGE, Paris, A. Bertrand, 1806, 3 vol.

²¹¹ Sur François Pouqueville, cf. voir *Biographie universelle ancienne et moderne. Supplément, ou suite de l'histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, chez L.-G. Michaud, 1845, tome 77, pp. 476-482 ; ROMBAULT Joseph, « François Pouqueville, membre de l'Institut », *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1887, pp. 433-449

en Italie. Au cours de son transfert, son bâtiment est capturé par un corsaire tripoliteain : Pouqueville et ses compagnons sont retenus prisonniers par les Turcs. Ses compétences en médecine le soustrait néanmoins à ses bourreaux et lui permettent de parcourir la Morée où il est retenu captif. Cette fonction lui offre la possibilité de reconnaître et de déterminer les positions de plusieurs villes anciennes du Péloponnèse. Il recueille également de précieux renseignements auprès des locaux sur la situation des lieux les plus éloignés qu'il ne pouvait visiter. Libéré, il retourne en France et s'empresse de publier en 1805 son *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*²¹². Dans cet ouvrage, l'auteur ne décrit aucun lieu de culte mais se contente de citer quelques temples non identifiés à Messène²¹³ et Mantinée²¹⁴, puis s'attarde sur le temple d'Apollon Epikourios de Bassae²¹⁵ ou encore le temple de Zeus à Olympie²¹⁶. L'objectif est bien ici d'éviter les répétitions avec les précédentes études qui ont été consacrées à ces monuments²¹⁷. Ces lieux de culte servent de cadre à la description d'un univers pittoresque et romancé où les traditions cultuelles des Anciens et des modernes se trouvent confrontées. C'est une approche presque ethnographique de la Grèce que nous propose ici Pouqueville. Agrémenté de cartes²¹⁸, le récit de ce voyage est rapidement traduit en anglais et en allemand.

De 1806 à 1814, Pouqueville occupe la fonction de commissaire général de France à Janina et forme le projet d'achever sa description de la terre classique. Nommé consul à Patras en 1815, il demande un an plus tard son rapatriement en France pour mettre en ordre les nombreux matériaux recueillis. Il publie ainsi en 1820 le deuxième récit de ses pérégrinations en Hellade en six volumes : *Voyage de la Grèce*²¹⁹. Guidé par une série d'instructions, Pouqueville propose dans cet ouvrage une « description exacte du pays »²²⁰ et une « étude approfondie des institutions et des mœurs des habitants débarrassée de maximes ou de métaphores qui servent communément à voiler les allusions ou des arrières pensées »²²¹. Cette

²¹² POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs parties de l'empire ottoman, pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801*, Paris, Gabon, 1805, 3 vol. in-8°

²¹³ *Idem*, vol. 1, p. 39

²¹⁴ *Idem*, p. 83

²¹⁵ *Idem*, p. 116, p. 142 et p. 383

²¹⁶ *Idem*, p. 126

²¹⁷ *Idem*, p. 523. « (...) sur le cap Sunium, les ruines du temple de Minerve, que tous les voyageurs ont décrites et dessinées »

²¹⁸ Les cartes de cet ouvrage ont été dressées par le géographe d'Anacharsis, M. Barbié du Bocage par ordre de son Excellence le Maréchal de l'Empire, Ministre de la guerre

²¹⁹ POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage dans la Grèce*, Paris, Firmin-Didot, 1820-1821, 5 vol. in-8° ; 2e éd., Paris, Firmin-Didot, 1826-1827, 6 vol. in-8° avec cartes, vues et figures

²²⁰ *Idem*, 1820-1821, Introduction, p. III

²²¹ *Ibidem*

œuvre se veut ainsi historique et descriptive²²². Les auteurs anciens comme Pline ou Pausanias lui servent d'autorités. Ses connaissances en grec lui permettent de déchiffrer les inscriptions anciennes²²³. Sa seconde édition rassemble « plusieurs monuments ou vues dessinées par M.Fauvel »²²⁴ ainsi que des lithographies de Jules Dupré (1811-1889) destinées à agrémenter son voyage pittoresque de la Grèce. En suivant son itinéraire, on peut identifier les différents sites visités par Pouqueville. Il parcourt l'Élide dont il expose la topographie et présente les anciennes villes de Cyllène, d'Élis, les deux Pylos ou encore Navarin. Il accorde aussi une attention toute particulière à la région correspondant à l'ancienne Pisatide : il y décrit la ville d'Olympie, son stade, son hippodrome et le territoire consacré à Zeus par Héraclès à son retour de l'expédition de Colchos²²⁵. Les lieux de culte sont toujours décrits de façon succincte : le voyageur se contente de les observer à la hâte et de les indiquer à ceux qui lui succéderont afin qu'ils puissent les examiner en détail²²⁶. Pouqueville nous offre une image pittoresque de quelques-uns de ces monuments comme pour le Parthénon qui « semblait reposer sur les nuages, à cause d'un brouillard épais accumulé entre les coteaux. Cette brume produisait une illusion d'optique ravissante ! »²²⁷. Cette vision s'accorde ici aisément avec une description fidèle de ces lieux culte. L'ouvrage lui assure une renommée par « l'exactitude des descriptions, la richesse des détails de géographie et de statistique »²²⁸. Plusieurs cartes et plans sont aussi établis à posteriori par le lieutenant-colonel Lapie, géographe du roi d'après les mémoires de Pouqueville et le récit de son voyage en Grèce²²⁹. À la faveur de ces travaux, il est élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 16 février 1827.

²²² *Idem*, p. II

²²³ *Idem*, p. VI

²²⁴ *Idem*, p. LXXIV

²²⁵ *Idem*, p. XLVII

²²⁶ *Idem*, vol. 4, p. 455

²²⁷ *Idem*, vol. 5, p. 20

²²⁸ JOMARD Edme-François, *Institut royal de France. Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Funérailles de M.Pouqueville. Discours de M.Jomard...prononcé...le 22 décembre 1838*, Paris, impr. de Firmin-Didot frères, 1838, p. 3

²²⁹ Cf. voir *Carte de la partie méridionale de la Grèce moderne : dressée principalement sur les mémoires de M.Pouqueville, membre de l'Institut et appuyé sur les observations astronomiques de M.Gautier, par le Ch. Lapie ; gravée par Flahaut ; écrit par Lallemand, 1827 ; Plan des ruines d'Olympie, les Cyclades, l'île de Délos et ses ruines, rédigés et gravés par Amboise Tardieu, d'après le croquis sur les lieux par MM.Fauvel et Pouqueville, 1833*

Louis-François-Sébastien Fauvel

Le travail de Louis-François-Sébastien Fauvel (1753-1838)²³⁰ illustre de son côté les prémices de l'archéologie grecque. Ce picard fait tout d'abord le choix d'une carrière artistique en intégrant en mars 1773 l'Académie royale de peinture et de sculpture. Dans cette institution, il se forme auprès du peintre d'histoire Gabriel-François Doyen (1726-1806). Pour ce qui est des langues anciennes, ses connaissances se limitent au latin. En 1780, il effectue son premier voyage en Grèce avec pour objectif de compléter les dessins de l'ouvrage de Choiseul-Gouffier²³¹. Il entreprend ce périple en compagnie de Foucherot. Tous deux rentrent en France en 1782 après avoir exploré la Grèce et dessiné ses monuments. Le succès éditorial de la publication de Choiseul-Gouffier permet à Fauvel de participer à d'autres voyages organisés par le comte. Il rejoint ainsi Constantinople avant d'atteindre Athènes en 1786 pour y prendre les moulages architecturaux des principaux monuments de la ville et faire l'acquisition de quelques antiquités. C'est également en cette occasion qu'il procède à des reconnaissances géographiques et qu'il entreprend des fouilles sur le territoire grec. Il atteint le Péloponnèse en 1787, les Cyclades et Santorin en 1788, la Troade puis l'Attique en 1790. Il décide ensuite de mettre fin à sa collaboration avec le comte. N'obtenant aucune charge officielle du gouvernement français, il poursuit néanmoins son voyage en Grèce : il rejoint Salonique puis l'Attique. De retour en France, il sollicite sans succès le ministre de l'Intérieur pour réaliser des fouilles sur le site d'Olympie : l'antiquaire prendra par la suite l'initiative de visiter cette prestigieuse localité.

En 1802, sa nomination comme vice-consul d'Athènes lui permet de poursuivre ses pérégrinations en Grèce. Fauvel espère à ce titre bénéficier d'autorisations officielles et de financements pour ouvrir de grandes fouilles archéologiques en Hellade. Dans le cadre de ses fonctions, l'antiquaire reçoit des voyageurs Français et étrangers qu'il guide à travers les vestiges de l'Antiquité grecque et auxquels il fournit ses « connaissances archéologiques ». Il met ainsi à profit son expérience en facilitant leurs explorations. En sus de ses activités consulaires, Fauvel effectue pour son propre compte des travaux topographiques et archéologiques. Des fouilles sont entreprises sur plusieurs sites de Grèce en suivant une méthode rigoureuse. De ces voyages, il laisse des relevés architecturaux. Les temples figurent

²³⁰ Voir la thèse d'Alessia Zambon consacrée à Louis-François-Sébastien Fauvel. cf. ZAMBON Alessia, *Aux origines de l'archéologie en Grèce : Fauvel et sa méthode*, Paris, CTHS-INHA, 2014

²³¹ CHOISEUL-GOUFFIER Marie-Gabriel-Florent Auguste de, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris, de Bure père et fils, 1782-1822, 2 tomes en 3 vol.

en bonne place dans cette catégorie. Sont ainsi représentés pour l'Attique le Parthénon, l'Erechthéion, le temple d'Athéna Nikè, le temple de Dionysos, l'Héphaïstéion, un temple dorique près du Lycée ainsi qu'un temple ionique près de l'Ilissos. D'autres relevés illustrent les temples de Poséidon et d'Athéna du Cap Sounion, d'Apollon Epikourios à Bassae, d'Artémis à Mounichie, d'Apollon à Délos, de Zeus à Némée et à Olympie, d'Aphaïa à Égine, de Némésis à Rhamnonte et d'Athéna à Tégée. Ces lieux de culte sont mesurés et dessinés par Fauvel. Il utilise également le moulage pour mieux se représenter ces monuments. L'antiquaire procède aussi à plusieurs essais théoriques sur les ordres architecturaux, la polychromie des temples et les principes de construction qui les régissent. Il termine sa carrière et son existence à Smyrne sans publier ses travaux. On ne conserve aujourd'hui que quelques mémoires rédigés à Paris à partir de ses souvenirs, ses papiers étant restés à Athènes²³².

En suivant le déroulé chronologique des voyages entrepris en Grèce entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle, on constate une différence dans la manière d'aborder les monuments antiques et plus particulièrement les temples. La précision est de mise pour les publications destinées aux architectes qui utilisent les dessins de temples comme modèle pour leurs créations. Cette fiabilité s'illustre également dans les travaux des premiers archéologues qui adoptent un point de vue que l'on pourrait qualifier de « pré-scientifique ». Parallèlement à cela, le développement du romantisme diffuse à cette même période une image pittoresque de la Grèce et de ses monuments.

La visite des temples au début du XIX^e siècle : de la précision des relevés à la définition d'un sujet d'étude

Thomas Leverton Donaldson

Intéressons-nous maintenant à l'Anglais Thomas Leverton Donaldson (1795-1885)²³³. Formé dans l'atelier de son père et à la Royal Academy de Londres, il voyage en Italie, en Grèce et en Asie Mineure de 1818 à 1823. De ses pérégrinations émergent plusieurs études comme celle portant sur la polychromie de l'architecture grecque. Le Français Jacques-Ignace Hittorff (1792-1867) et l'Anglais Charles Cockerell (1788-1863) se joignent au débat et se prononcent

²³² CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 3, p. 501 note 317

²³³ Sur Thomas Leverton Donaldson, cf. voir BLUTMAN Sandra, « The father of the Profession », *RIBA J.*, LXXIV, 1867, pp. 542-544

sur le cas des marbres d'Elgin ainsi que sur plusieurs statues grecques conservées au British Museum. Donaldson participe aussi à la publication des Suppléments des *Antiquities of Athens* de Stuart et Revett²³⁴. Quelques années plus tard, il publie une *Collection des exemples les plus estimés des portes monumentales de Grèce et de l'Italie*²³⁵. Il y aborde la question des coutumes et usages des Anciens et de leurs rapports avec les portes monumentales. Les lieux de culte de la Rome antique servent à illustrer son propos. Donaldson est nommé correspondant de l'Institut le 12 décembre 1835 puis occupe la fonction de professeur d'architecture à l'University College de Londres de 1841 à 1864.

Edward Dodwell

Le britannique Edward Dodwell (1776-1832) se forme au Trinity College de Cambridge où il développe rapidement un goût pour les voyages et le dessin. En 1801, l'Anglais débute un périple qui le mène en Hollande, en Allemagne, en Autriche et en Italie. Arrivé en Grèce, il se donne plusieurs missions: « to visit Greece, to explore its antiquities, to compare its past with its present state, and to leave nothing unnoticed, which to the classical reader, can be an object of interest, or a source of delight »²³⁶. Sir William Gell (1777-1836) l'accompagne dans son voyage en terre classique. Partis de Trieste en avril 1802, ils atteignent Corfou, se dirigent vers les îles ioniennes et parcourent la Phocide, la Béotie, l'Attique pour enfin rejoindre les îles de l'archipel grec, la côte de Troie et la ville de Constantinople. En 1805, Dodwell entreprend un second voyage en Grèce. Accompagné de l'artiste Simone Pomardi (1760-1830), il débarque à Zakinthos puis visite Delphes et son temple, le mont Parnasse, Thèbes ainsi que la ville d'Athènes où il procède au relevé des principaux monuments de l'Acropole. Les deux voyageurs rejoignent ensuite Éleusis, Corinthe, Égine et le cap Sounion en s'attardant plus particulièrement sur les temples de ces différentes localités. Le Péloponnèse constitue une autre étape du voyage de Dodwell et Pomardi. Ils font escale à Mycènes, Tirynthe, Épidaure, Messène, Megalopolis, Sparte et atteignent le sanctuaire d'Olympie. Près de quatre cents dessins sont réalisés par

²³⁴ STUART James, KINNARD William, DONALDSON Thomas Leverton, COCKERELL Charles Robert, JENKINS William, *Antiquities of Athens and other places of Greece, Sicily, etc, supplementary to the Antiquities of Athens*, London, Priestley and Weale, 1830

²³⁵ STUART James, KINNARD William, DONALDSON Thomas Leverton, COCKERELL Charles Robert et JENKINS William, *Antiquities of Athens and other places in Greece, Sicily, etc. . Supplementary to the Antiquities of Athens, by James Stuart... and Nicholas Revett, delineated and illustrated by C. R. Cockerell,... W. Kinnard, T. L. Donaldson, W. Jenkins, W. Railton, architects*, London, Priestley and Weale, 1830, 5 parties en 1 vol.

²³⁶ DODWELL Edward, *A classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806*, London, Rodwell and Martin, 1819, vol. 1, p. 1

Dodwell durant ce second voyage. Pomardi en réalise six cents²³⁷. Plusieurs pièces de monnaies ainsi qu'une importante collection d'Antiquités classiques sont également recueillis durant ce périple. Les publications sont multiples : elles rassemblent son *Classical and Topographical Tour through Greece*²³⁸ ses *Views in Greece*²³⁹ ainsi que ses *Vues et descriptions de constructions cyclopéennes ou pélasgiques*²⁴⁰ destinées à servir de complément à son voyage classique et topographique en Grèce.

William Gell

Une autre figure importante pour l'histoire des voyages en Grèce et l'étude de ses lieux de culte au XIXe siècle est le britannique William Gell (1777-1836)²⁴¹. Formé à la Royal Academy, il est chargé d'une première mission diplomatique dans les îles ioniennes en 1801. Il visite la Troade et publie en 1804 sa *Topography of Troy and its Vicinity*²⁴². Gell rejoint ensuite la Morée qu'il parcourt accompagné de Dodwell. Ils font étape sur l'île d'Ithaque et publient un ouvrage intitulé : *The Geography and antiquities of Ithaca*²⁴³. Il réalise durant ce voyage de nombreux dessins de ruines classiques²⁴⁴ réputés pour leur exactitude et leur minutie. Les recherches de Gell en matière de topographie sont rassemblées dans deux ouvrages qu'il publie

²³⁷ Les documents graphiques illustrant ses voyages sont conservés au British Museum (« dessins originaux d'antiquités grecques. /Dodwell. /DEPT. DE G. & R. antiquités » : 2012,0519.1.1-86), au musée Benaki d'Athènes, au Packard Humanities Institute de Los Angeles. La plupart de ces dessins sont intégrés à la publication des voyages de Dodwell

²³⁸ DODWELL Edward, *A classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806*, London, Rodwell and Martin, 1819, 2 vol. in-4°

²³⁹ DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, Rodwell and Martin, 1821. Cet ouvrage a pour ambition de présenter des gravures colorées et la description des plus intéressantes ruines architecturales et célèbres localités de la Grèce

²⁴⁰ DODWELL Edward, *Vues et descriptions de constructions cyclopéennes ou pélasgiques, trouvées en Grèce ou en Italie, et de constructions antiques d'une époque moins reculée, d'après les dessins de feu Edward Dodwell, ...ouvrage destiné à servir de complément à son « Voyage classique et topographique en Grèce »*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1834 (traduction française de la version anglaise publiée chez A.Richter en 1834)

²⁴¹ Sur Sir William Gell, cf. voir GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 292-293 ; GRAN-AYMERICH Ève, *Les chercheurs du passé*, Paris, CNRS Éditions, 2007, pp. 822-823 ; « William Gell » in *Dictionary of National Biography*, XXI, 1890, pp. 115-117. Voir également GELL William, CLAY Edith et FREDERIKSEN Martin, *Sir William Gell in Italy: letters to the Society of dilettanti, 1831-1835*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, H. Hamilton, 1976

²⁴² GELL William, *The topography of Troy and its vicinity, illustrated and explained by drawings and descriptions*, London, T.N. Longman and O.Rees, 1804

²⁴³ De ce voyage à Ithaque, il publie un ouvrage : GELL William, *The Geography and antiquities of Ithaca*, London, Longman, Hurst, Rees and Orme, 1807

²⁴⁴ Le British Museum conserve une collection de près de 600 dessins de Gell, léguée en 1853 par Keppel Craven qui la tenait de Gell lui-même, l'ayant assisté pendant les dernières semaines de sa vie. cf. voir sur ce sujet BINYON Laurence, *Catalogue of drawings by British artists and artists of foreign origin working in Great Britain, preserved in the department of prints and drawings in the British Museum*, London, the British Museum, 1898, vol. I, pp. 185-213

respectivement en 1810 et 1817 : *Itinerary of Greece*²⁴⁵ et *Itinerary of the Morea*²⁴⁶. Dans le premier opuscule, l'auteur rassemble plusieurs descriptions succinctes de lieux de culte comme pour le temple de Zeus de Némée, l'Héraion d'Argos ou encore le sanctuaire de Zeus à Olympie. Dans son itinéraire de Morée, Gell recense les monuments qu'il reconnaît sur sa route et s'attarde sur le temple de Bassae. L'ordre dorique suscite l'intérêt du voyageur qui mentionne les bâtiments construits selon ce modèle. Ces itinéraires sont accompagnés d'une carte gravée et dessinée qui présente les principales divisions topographiques de la Grèce. À leur parution, ces ouvrages suscitent un long commentaire du poète Lord Byron (1788-1824)²⁴⁷. Les carnets de voyage de Gell²⁴⁸ permettent également de comprendre son itinéraire en Grèce et ses travaux en matière de topographie religieuse. Le voyageur laisse aussi le récit de sa visite des grottes de Vari en Attique, celle du mont Corydallos et l'Antre corycien en Phocide dans un manuscrit intitulé « On some of the Sacred Caverns of the Greeks »²⁴⁹ destiné à être publié dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome* dont Gell est l'un des membres fondateurs. Engagé comme chambellan de la princesse Caroline, Gell quitte l'Angleterre pour l'Italie en 1814 où il réside jusqu'à sa mort en 1836. Il occupe à Rome un poste de résident plénipotentiaire de la Société des Dilettanti.

²⁴⁵ GELL William, *The Itinerary of Greece, with a commentary on Pausanias and Strabo and an account of the monuments of antiquity at present existing in that country, compiled in the years 1801, 1802, 1805, 1806*, London, T. Payne, 1810

²⁴⁶ GELL William, *Itinerary of the Morea, being a description of the routes of that peninsula, by Sir William Gell*, London, Rodwell and Martin, 1817. L'ouvrage est ensuite réédité dans une version remaniée : GELL William, *Narrative of a journey in the Morea, by Sir William Gell*, London, Longman, 1823

²⁴⁷ Cf. voir l'article de Lord Byron dans la *Monthly Review*, août 1811

²⁴⁸ Carnets de voyage conservés à la Bibliothèque de l'université de Bristol : Sir William Gell, journal d'un voyage en Grèce et dans les îles Egéennes, commencé le 29 avril 1801 incluant une visite à Athènes, et les îles de Zéa, Seriphos, Sipharto, Anti-Paros, Paros, Naxos, Mycone, Delos, Tinos et Rhodes. 144 pages, cote : DM 7. Six carnets de voyage conservés à l'École française d'Athènes : cf. voir WOODWARD A.-M., AUSTIN R.-P. « Some note-books of Sir William Gell », *BSA* 27, 1925-26, pp. 67-80 ; 28, 1926-27, pp. 107-127 (A.M.Woodward). cf. voir aussi carnet de voyage conservé à la Bibliothèque Gennadios (École américaine d'Études classiques à Athènes) : « Diary of a tour in Greece, the Morea, and the Aegean Islands, commencing April 1801 » : cote MSS 70.15 ; « Description of a series of plates relating to Mycenae » : cote MSS 70.2

²⁴⁹ Manuscrit conservé à la Bibliothèque Gennadios d'Athènes sous les cotes : MSS 70.1 et MSS 70.11 ; Cf. voir sur le sujet « Appendice. La visite de William Gell à l'Antre Corycien » in *Bulletin de correspondance hellénique*, Supplément 7, 1981, pp. 55-74

William Martin Leake

Le topographe William Martin Leake (1777-1860)²⁵⁰ s'intéresse également aux lieux de culte de la Grèce antique. Ce britannique reçoit une éducation stricte à la Royal Military Academy de Woolwich. Devenu capitaine en 1799, il est chargé d'une mission à Constantinople. Il profite de ce séjour pour visiter plusieurs anciens sites d'Asie Mineure et publie son journal de voyage intitulé *Journal of a tour in Asia Minor*²⁵¹. Cette publication suscite le commentaire de l'archéologue William Mitchell Ramsay²⁵² qui déclare que dans ce travail, Leake a introduit quelques conjectures intéressantes mais qu'il n'est pas resté suffisamment dans le pays pour être complètement honnête. En septembre 1804, il est chargé d'une seconde mission durant laquelle il entreprend des travaux géographiques de grande ampleur « en vue d'acquérir pour le gouvernement britannique et la nation, une connaissance plus précise que ce qui a été atteint de ce pays si important et intéressant »²⁵³. Il visite dans ce cadre les villes de Malte, Corfou, Zante et atteint la Morée en février 1805. Ses reconnaissances portent principalement sur le Nord de la Grèce, l'Attique et sur la région du Péloponnèse. Il identifie les anciens sites et collecte des pièces de monnaies, gemmes, marbres, vases ainsi que des bronzes en Macédoine et en Thessalie²⁵⁴. Pour raison de santé, il est contraint de rentrer en Angleterre à l'automne 1805. Son troisième voyage en Grèce débute en octobre 1808. Leake profite de ce périple pour visiter l'Épire et la Thessalie. De retour à Londres en 1810, il reçoit une pension de 600 livres par an qui lui permet de se consacrer à ses travaux topographiques. Il publie un premier opuscule en 1814 : *Researches in Greece*²⁵⁵ consacré au dialecte grec moderne. Ses travaux topographiques sont rassemblés dans sa *topography of Athens*²⁵⁶ mais également dans ses *Travels in the*

²⁵⁰ Sur William Martin Leake et ses voyages en Grèce, cf. voir MARSDEN John Howard, *A brief memoir of the life and writings of the late Lieutenant-Colonel William Martin Leake* ..., London, Printed by Whittingham and Wilkins for private circulation only, 1864 ; CURTIUS Ernst, « William Martin Leake und die Wiederentdeckung der klassischen Länder », *Preussische Jahrbücher*, XXXVIII, 1876, pp. 237-252 ; WITMORE Christopher L., & BUTTEREY T.V., « W.M.Leake : a contemporary of P.O.Brondsted in Greece and in London » in KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB (éd.), *Peter Oluf Brøndsted, 1780-1842 : a Danish classicist in his European context acts of the Conference at The royal Danish academy of sciences and letters, Copenhagen, 5-6 October 2006*, Copenhagen, Royal Danish academy of sciences and letters, coll.« Historisk-filosofiske skrifter », n° 31, 2008, vol. 1, pp. 15-38

²⁵¹ LEAKE William Martin, *Journal of a tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*, by William Martin Leake, London, J.Murray, 1824

²⁵² Cf. voir RAMSAY William Mitchell, *The Historical geography of Asia Minor*, London, J.Murray, 1890, pp. 97-98

²⁵³ MARSDEN J.-H., *op. cit.*, 1864, p. 18 cité dans WITMORE C., *op. cit.*, 2008, p. 18

²⁵⁴ Les pièces de monnaies sont décrites dans un ouvrage publié par Leake : LEAKE William Martin, « *Numismata hellenica* » : *a catalogue of Greek coins*, London, J. Hearne, 1854, 4 parties en 1 vol. Cet ouvrage présente des notes précieuses pour leurs informations topographiques et mythologiques

²⁵⁵ LEAKE William Martin, *Researches in Greece*, London, J.Booth, 1814

²⁵⁶ LEAKE William Martin, *The Topography of Athens, with some remarks on its antiquities*, London, J.Murray, 1821

*Morea*²⁵⁷ et ses *Travels in Northern Greece*²⁵⁸. Les ambitions de Leake sont clairement définies dans la préface de son récit : l'auteur souhaite fournir à ses lecteurs une topographie exacte de la Grèce et une carte de grande échelle établie à partir de mesures précises²⁵⁹. Il intègre également ses notes prises durant son voyage assorties de commentaires au sein desquels il confronte le texte des auteurs anciens avec diverses observations recueillies sur le terrain²⁶⁰. Dans ses *Travels in Northern Greece*, Leake cite les lieux de culte qu'il rencontre sur son chemin et propose quelques descriptions succinctes. Il introduit aussi quelques conjectures comme pour Paleokastro : « the slightness of the wall, and the remains of two temples in the enclosed space, evidently show that it was a sacred temenos, of which the theatre may have formed a part »²⁶¹. La découverte de plusieurs petits fûts et chapiteaux de mauvais goût et de poterie brisée²⁶² à proximité d'une église ruinée du village de Labovo en Épire lui permet de penser que le site peut possiblement être celui d'un temple païen²⁶³. L'intérêt pour ses travaux sur la Grèce antique permet à Leake de devenir membre de la Société des Dilettanti en 1814. Il est également nommé à la Royal Geographical Society et devient vice-président de la Royal Society of Literature.

William Wilkins

L'antiquaire Anglais William Wilkins (1778-1839)²⁶⁴ joue également un rôle prépondérant dans les recherches sur les lieux de culte grecs. Encouragé par un père architecte, il développe rapidement des capacités pour la pratique du dessin. De 1801 à 1803, il entreprend un voyage en terre classique. À son retour en Angleterre, il reçoit le soutien d'une bourse et publie un ouvrage intitulé *The Antiquities of Magna Graecia*²⁶⁵. En 1814 paraît *The Unedited Antiquities of Attica*²⁶⁶. Dans cet ouvrage, Wilkins propose la description précise de plusieurs lieux de culte comme pour le sanctuaire de Némésis. Son séjour dans la ville d'Athènes lui offre

²⁵⁷ LEAKE William Martin, *Travels in the Morea*, London, J.Murray, 1830, 3 vol. in-8° voir également LEAKE William Martin, « *Peloponnesiaca* » a supplement to *Travels in the Morea*, London, J.Rodwell, 1846

²⁵⁸ LEAKE William Martin, *Travels in Northern Greece*, London, J.Rodwell, 1835, 4 vol. in-8°

²⁵⁹ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1830, vol. 1, préface, p. VI

²⁶⁰ *Idem*, p. VII

²⁶¹ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1835, vol. 1, p. 267

²⁶² *Idem*, vol. 4, p. 62

²⁶³ *Ibidem*

²⁶⁴ Sur William Wilkins, cf. voir LISCOMBE Rhodri Windsor, *William Wilkins, 1778-1839*, Cambridge Eng., Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1980 ; *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004 : notice consacrée à « William Wilkins (1778-1839) »

²⁶⁵ WILKINS William, *The antiquities of Magna Graecia*, Cambridge ; London : Longman, Hurst, Orme and Rees, 1807

²⁶⁶ WILKINS William, *The unedited antiquities of Attica: comprising the architectural remains of Eleusis, Rhamnus, Sunium, and Thoricus*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1817

également l'opportunité de compléter le travail de Stuart et Revett dans un ouvrage intitulé *Atheniensiæ, or Remarks on the topography and buildings of Athens*²⁶⁷. Cette publication rassemble une topographie précise de la ville, une description de ses édifices et un commentaire sur une inscription découverte à proximité du temple d'Athéna Polias. À partir de ses observations recueillies sur le terrain, Wilkins contredit Stuart et Revett sur l'hypétrie du Parthénon. Il fonde son argumentaire sur la disposition intérieure de l'édifice et pose la question de l'éclairage des temples anciens. L'ensemble de ces publications vont progressivement asseoir la réputation de Wilkins auprès des milieux savants et lui permettent de devenir membre de la Société des Dilettanti en 1809. Quelques années plus tard paraît une édition révisée en cinq parties des *Ionian antiquities* (1769-1915) à laquelle participe Wilkins. Il obtient également une chaire d'architecture à la Royal Academy.

John Spencer Stanhope

Les travaux de John Spencer Stanhope (1787-1873)²⁶⁸ s'intègrent également parmi ceux de ses pairs. Durant les guerres napoléoniennes, ce passionné de mythologie grecque est fait prisonnier en France. C'est en échange de sa liberté que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui octroie une mission en Grèce avec pour objectif de relever les antiquités d'Olympie et de ses environs. Accompagné de son frère Edward Spencer Stanhope et de l'architecte Thomas Allason (1790-1852), il quitte Paris en 1813. Débarqués à Zakynthos, les trois voyageurs parcourent une grande partie du Péloponnèse, visitent Élis et atteignent Olympie. La visite constitue le point central de leur voyage et le principal sujet de discussion de l'Institut de France qui assure le patronage scientifique de cette mission. Ainsi, dans son *Olympia or topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia and of the ruins of the city of Elis*²⁶⁹, Stanhope précise que cette Académie étoit engagée dans une discussion relativement à l'existence d'une ancienne ville d'Olympie. Après avoir pris en considération les argumens tirés des autorités classiques qui pouvoient fournir le moyen d'éclaircir la question, on me chargea d'examiner le lieu, dans la vue de déterminer jusqu'à quel point son état actuel pouvait appuyer

²⁶⁷ WILKINS William, *Atheniensiæ or Remarks on the topography and buildings of Athens*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, J. Murray, 1816

²⁶⁸ Sur John Spencer-Stanhope, cf. voir PICKERING Anna Maria Wilhelmina et STANHOPE John Spencer, *Memoirs of Anna Maria Wilhelmina Pickering, edited by her son Spencer Pickering,.... Together with extracts from the Journals of her father John Spencer Stanhope,.... describing his travels and imprisonment under Napoleon...*, London, Hodder and Stoughton, 1903

²⁶⁹ STANHOPE John Spencer, *Olympia or Topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia and of the ruins of the city of Elis*, London, Bodwell and Martin, 1824

la conjecture qu'il y avait eu là autrefois une ville²⁷⁰. L'attention des voyageurs se porte ainsi sur le sanctuaire panhellénique et plus particulièrement sur l'hippodrome qu'ils sont les premiers à identifier. Plusieurs autorités leur servent de caution : ils utilisent la *périégèse* de Pausanias mais également le récit des voyageurs modernes comme celui laissé par le consul et antiquaire Français, Louis-François-Sébastien Fauvel. Stanhope et ses compagnons dressent également un plan de la ville et rapportent les dessins de plusieurs ruines ainsi que quatre vues prises de plusieurs points de la plaine. Leur voyage se poursuit à Mégalopolis, Navarin, Messène, Sparte, Mantinée, Argos, Némée et Corinthe. Ils atteignent la ville d'Athènes durant l'été 1814. Cette étape leur permet de relever les antiquités de la ville mais également de rencontrer Cockerell et Linckh auxquels ils s'associent pour visiter l'Attique, la Béotie et l'Eubée. Le récit de ce voyage est publié en 1831 : *Topographical sketches of Megalopolis, Tanagra, Aulis and Etreria*²⁷¹.

Le groupe du Xénéion

Au XIX^e siècle, des antiquaires Anglais, Allemands et Danois focalisent leurs recherches sur deux lieux de culte importants : le temple d'Aphaïa à Égine et le temple d'Apollon Epikourios à Bassae. Ce groupe rassemble les britanniques Charles Robert Cockerell (1788-1863)²⁷² et John Foster (1787?-1846)²⁷³, les Danois Peter Oluf Brøndsted (1780-1842)²⁷⁴

²⁷⁰ *Idem*, préface, p. 2 : « At the time of my departure from Paris in the year 1813, that Academy was engaged in a discussion as to the existence of an ancient city of Olympia. After having taken into consideration such arguments as classical authorities could furnish towards the elucidation of this question, they commissioned me to examine the spot with a view of ascertaining how far its actual state might warrant the conjecture, that an ancient city had formerly existed there. Other instructions I had received from individual members; but this, coming from the Academy itself, necessarily became the first objects of my researches »

²⁷¹ STANHOPE John Spencer, *Topographical sketches of Megalopolis, Tanagra, Aulis and Eretria*, Leeds, printed by Hernaman and Perring, 1831

²⁷² Sur Charles-Robert Cockerell, cf. voir AITCHISON George, « Charles-Robert Cockerell », *Transactions of the Royal Institute of British Architects*, new ser., 6, 1899-1900, pp. 349-368 ; COCKERELL R.-P., « The life and Work of C.-R.Cockerell, R.A », *Architectural Review* XII, 1902, 43-7, pp. 129-46 ; GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, p. 185 ; WATKIN David John, *The Life and work of C.-R.Cockerell*, London, A.Zwemmer, 1974. Son journal de voyage est publié par son fils en 1903 : COCKERELL Charles Robert, *Travels in Southern Europe and the Levant (1810-1817), the journal of C. R. Cockerell,...edited by his son Samuel Pepys Cockerell...*, London, Longmans, Green and Co, 1903

²⁷³ Sur John Foster, cf. voir COLVIN Howard Montagu, *A biographical dictionary of British architects : 1600-1840*, 3rd ed., New Haven [Conn.] London, Yale university press for the Paul Mellon centre for studies in British art, 1995, pp. 373-375 ; MARILLIER Henry Currie, *The Liverpool school of painters, an account of the Liverpool Academy from 1810 to 1867, with memoirs of the principal artists. By H. C. Marillier,...*, London, J. Murray, 1904, p. 122

²⁷⁴ Sur Peter Oluf Brondsted, cf. voir GERTZ Martin, « Brondsted Peter Oluf », *Dansk biografisk Lexikon*, vol. 3, pp. 208-215 ; GRAN-AYMERICH E., *op.cit.*, 2001, pp. 114-115 ; KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB (éd.), *Peter Oluf Brøndsted, 1780-1842 : a Danish classicist in his European context acts of the Conference at The royal danish academy of sciences and letters, Copenhagen, 5-6 October 2006*, Copenhagen, Royal Danish academy of sciences and letters, 2008. Voir aussi HATJE A. et LUND G., « Danes overseas. A short history of Danish Classical Archaeological Fieldwork » dans « Recent Danish Research in Classical Archaeology.

et Georg Hendrick Carl Koës (1782-1811)²⁷⁵ ainsi que les Allemands Karl Haller von Hallerstein (1774-1817)²⁷⁶, Otto Magnus von Stackelberg (1787-1837)²⁷⁷ et Jacob Linckh (1787-1841)²⁷⁸. En 1808, le philologue Brondsted et son collègue et ami Koës de l'université de Copenhague rejoignent Paris et ses bibliothèques pour y préparer leur voyage en Grèce. Ils rassemblent en cette occasion des notes très précises sur les auteurs anciens comme Homère, Strabon, Thucydide et Pausanias et sur les récits des voyageurs de leur génération comme les *Antiquités d'Athènes* de Stuart et Revett ou l'édition française des *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce* de Richard Chandler. Leur périple les mène ensuite en Italie où ils rencontrent le peintre de paysage Jacob Linckh, l'artiste Balte Otto Magnus von Stackelberg et l'architecte et historien de l'art Karl Haller von Hallerstein. Arrivés à Athènes en juillet 1810, les cinq voyageurs visitent les villes d'Hydra, de Nauplie, d'Épidaure, d'Argos, de Mycènes et de Delphes où ils étudient les vestiges du célèbre sanctuaire d'Apollon. Leur excursion à Corinthe leur permet aussi d'identifier les sept colonnes doriques du temple d'Apollon. À leur retour à Athènes, ils font la connaissance de deux architectes anglais, Cockerell et Foster qui ont pour projet de compléter le travail de Stuart et Revett. Ces voyageurs Anglais, Allemands et Danois fondent ainsi la société dite du Xénéion qui devient la première association internationale d'archéologues. Dans le cadre de leurs pérégrinations, les lieux de culte font l'objet du plus grand intérêt. À Athènes, les vestiges de l'Héphaistéion marquent les esprits²⁷⁹. En 1811, Brondsted, Koës et Stackelberg visitent Delphes, Thèbes, Constantinople et Smyrne. En leur absence, Hallerstein, Foster, Cockerell et Linckh se rendent à Égine en avril 1811 et découvrent le temple d'Aphaïa. La polychromie de l'édifice frappe les esprits et fait l'objet de multiples commentaires. Placées à la charnière entre l'époque archaïque et classique, les sculptures du temple suscitent également l'intérêt des voyageurs. Vendus aux enchères et acquis par Louis de Bavière, ces éléments sculptés sont ensuite placés à la Glyptothèque de Munich. En juillet 1812,

Tradition and Renewal », *Acta Hyperborea*, Copenhague, 1991, pp. 11-56. Brondsted devient par la suite conservateur de la collection royale de pièces et médailles, puis professeur ordinaire de philologie et d'archéologie à Copenhague à partir de 1832. Avec Koës, ils sont les premiers Danois à visiter la Grèce.

²⁷⁵ Sur Georg Hendrick Carl Koës et son voyage en Grèce cf. voir HAUGSTED Ida, « Brondsted and Koës-a brief sketch of their travels in Greece » in *Peter Oluf Brondsted 1780-1842 : a danish.. op. cit.*, 2008, pp. 47-53

²⁷⁶ Sur Karl Haller von Hallerstein, cf. voir GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, p. 324

²⁷⁷ Sur Otto Magnus von Stackelberg, cf. voir STACKELBERG Natalie von et FISCHER Kuno, *Otto Magnus von Stackelberg: Schilderung seines Lebens und seiner Reisen in Italien und Griechenland : nach Tagebüchern und Briefen dargestellt : mit Stackelberg's Bild nach Vogel von Vogelstein*, Heidelberg, Allemagne, Winter, 1882, pp. 189-217

²⁷⁸ Sur Jacob Linckh, cf. voir GOESSLER Peter, « Jacob Linckh, ein Philhellene », *MüJb*, 12, 1937-1938, pp. 137-170 ; GOESSLER Peter, « Jacob Linckh, ein Württembergischer Italienfahrer, Philhellene, Kunstsammler une Maler », *Besondere Beilage des Staats-Anzeiger für Württemberg*, n.3, Stuttgart, 31 mars 1930, p. 67 sq.

²⁷⁹ Brondsted écrit dans son journal de voyage : « rien dans le monde m'a surpris autant que le temple de Thésée » (note 15/KB, NKS, 2004 4°. Peter Oluf Brondsted, journal Br 33 cité dans HAUGSTED I., *op. cit.*, 2008, p. 48

le groupe se dirige vers le Péloponnèse avec pour ambition de rejoindre le temple d'Apollon à Bassae. Haller von Hallerstein y effectue des relevés précis du bâtiment²⁸⁰. Stackelberg publie en 1826 un important ouvrage sur l'édifice et sur ses éléments sculptés : *Der Apollotempel zu Bassae in Arcadien und die daselbst ausgegrabenen Bildwerke*²⁸¹. L'importance de ces sculptures se mesure également à l'intérêt qu'elles suscitent au sein des nations éclairées. L'engagement de Cockerell dans ce dossier permet au British Museum de faire l'acquisition des sculptures de ce temple. Plusieurs membres de ce groupe du Xénéion poursuivent ensuite leur voyage en Asie Mineure comme Foster ou Cockerell. Ce dernier termine son périple en Sicile où il s'occupe en 1812 de mesurer le temple de Zeus Olympien à Agrigente²⁸², considéré comme le plus grand de tous les temples doriques. Brondsted et Linckh s'éloignent également du groupe et effectuent des relevés du sanctuaire d'Apollon à Karthaia. Le Danois publie le récit de son voyage dans un volume intitulé *Reisen und Untersuchungen in Griechenland*²⁸³. C'est également le cas de Cockerell qui fait paraître en son nom un ouvrage : *The Temple of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae*²⁸⁴. Néanmoins, force est de constater que les travaux du groupe du Xénéion ne font l'objet d'aucune publication collective.

Dans la première moitié du XIXe siècle, l'étude des temples prend une autre dimension. On remarque en premier lieu que l'itinéraire des voyageurs se concentre sur les principaux lieux de culte de la Grèce : l'approche est ici plus exhaustive. La rigueur est de mise dans les relevés architecturaux. Les temples et autres structures religieuses font l'objet de commentaires savants. Les premières théories émergent. Les sujets se focalisent autour de la polychromie et de l'hypétrie des temples anciens. Les discussions portent également sur la signification et l'usage de l'ordre dorique dans la construction de ce type de structure. Quelques commentaires sont consacrés aux pratiques religieuses des Anciens. La topographie de la Grèce et de ses lieux de culte fait aussi l'objet du plus grand intérêt.

²⁸⁰ HALLER VON HALLERSTEIN Karl, *Le Temple de Bassae : relevés et dessins du temple d'Apollon à Bassae, conservés à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 1976

²⁸¹ STACKELBERG Otto Magnus von, *Der Apollotempel zu Bassae in Arcadien und die daselbst ausgegrabenen Bildwerke, dargestellt... durch O. M., Baron von Stackelberg*, Rom ; Frankfurt am Main, gedruckt mit Andreäischen Schriften, 1826

²⁸² COCKERELL Charles-Robert, *The Temple of Jupiter Olympius at Agrigentum commonly called the Temple of the Giants*, Bloomsburg, Priestley and Wesle, 1830

²⁸³ BRONDSTED Peter Oluf, *Reisen und Untersuchungen in Griechenland, nebst Darstellung und Erklärung vieler neu entdeckten Denkmäler*, Paris, F. Didot, 1826

²⁸⁴ COCKERELL Charles Robert et LLOYD William Watkiss, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae, near Phigaleia, in Arcadia*, London, J. Weale, 1860

L'Expédition scientifique de Morée (1829-1831) : l'archéologie au service de l'étude des temples

Ne bénéficiant d'aucune étude exhaustive, l'expédition scientifique de Morée sera ici détaillée afin de bien prendre en compte les enjeux scientifiques et politiques qui s'opèrent autour de l'organisation d'une telle mission. Le profil et l'implication de ses membres sur le terrain permettront de mieux saisir les conditions dans lesquelles émerge une archéologie des lieux de culte.

Des enjeux scientifiques et politiques

En mars 1821, la domination ottomane en Grèce est menacée par un vaste mouvement de révolte interne. Les insurgés Grecs repoussent les troupes turques qui ont pris position dans le Péloponnèse et l'Archipel. Les massacres de Chio en 1822, le siège et la chute de Missolonghi en 1826 provoquent une importante émotion à l'échelle internationale. La presse d'opinion française (*La Gazette de France*, *Le Journal des Débats*, *La Revue encyclopédique* ou encore *Le Globe*) nous en fournit le principal écho²⁸⁵. C'est à cette époque que Delacroix peint la scène des massacres de Scio²⁸⁶. Réalisée pour le Salon de 1824, cette œuvre s'inspire d'un épisode de la guerre d'indépendance grecque. Delacroix prend ici position en faveur des Grecs et dénonce l'horreur du conflit. Les voyageurs s'emparent également du sujet comme Pouqueville qui publie une *Histoire de la régénération de la Grèce*²⁸⁷ en 1824. Il faut pourtant attendre le 20 octobre 1827 et la bataille de Navarin pour que la France, la Russie et l'Angleterre anéantissent les flottes turque et égyptienne. C'est à ce moment précis que l'expédition de Morée se met en place. Près de quatorze mille hommes placés sous la direction du général Maison (1771-1840) prennent position sur l'ensemble du territoire grec. Huit mois leur sont nécessaires pour chasser les troupes égyptiennes de Morée. En avril 1829, les opérations militaires s'achèvent et le corps expéditionnaire rentre en France. Le Péloponnèse est libéré du joug ottoman. Dans l'attente d'une solution pérenne, les places fortes du Péloponnèse sont placées sous la protection d'une

²⁸⁵BARAU Denys, « La mobilisation des philhellènes en faveur de la Grèce, 1821-1829 », in CAMBREZY Luc, LASSAILLY-JACOB Véronique, CENTRE D'ETUDES AFRICAINES et INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (éd.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, Paris, Éd. de l'IRD, 2001, pp. 63-64

²⁸⁶ Scènes des massacres de Cio ; familles grecques attendant la mort ou l'esclavage, acquis au Salon de 1824, département des peintures, Musée du Louvre (INV. 3823)

²⁸⁷POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Histoire de la régénération de la Grèce : comprenant le précis des évènements depuis 1740 jusqu'en 1824*, Paris, France, F. Didot père et fils, 1824

garnison dirigée par le général Schneider (1779-1847)²⁸⁸. Ces troupes investissent le terrain et organisent l'armée grecque régulière. L'assassinat du gouverneur Capodistrias en septembre 1831 marque la fin de l'intervention de l'armée française sur le territoire grec.

Plusieurs éléments nous permettent aujourd'hui de mieux saisir les raisons qui aboutissent à l'intervention de l'armée française durant la guerre d'indépendance grecque. La dimension identitaire semble avoir joué un rôle de premier plan. La France se réclame de l'héritage de la Grèce classique : « la Grèce voit finir ses malheurs ; trois puissances européennes, unies par l'amour d'une sage indépendance et par celui des beaux-arts dont ce beau pays, trop longtemps opprimé, fut l'antique berceau, se concertent pour établir le véritable équilibre de notre belle Europe. Tout porte à croire que la France va, dans sa généreuse intervention éclairer du flambeau de la Science ces belles contrées qui sont enfin rendues à une liberté légale »²⁸⁹. En France, le contexte révolutionnaire favorise cette réappropriation et participe au développement du philhellénisme. Les littérateurs se font l'écho de cette cause et tentent d'établir une filiation entre la Grèce antique et la Grèce moderne. Dans ce registre s'illustre l'ouvrage d'Edgar Quinet : *La Grèce moderne et ses rapports avec l'Antiquité*²⁹⁰.

Il va sans dire que l'intervention féconde de la France durant la guerre d'indépendance grecque lui assure une légitimité pour participer à la construction d'un savoir encyclopédique embrassant les sciences, les beaux-arts et l'archéologie de la Grèce. C'est dans cette perspective que se met en place le volet scientifique de l'expédition de Morée²⁹¹ dont le principal ressort consiste à lier la partie militaire à une section d'art et de sciences. Elle s'inscrit en cela dans la tradition des expéditions militaro-scientifiques qui émergent en France entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle et plus particulièrement de l'expédition d'Égypte de Bonaparte (1798-1801) dont elle représente la digne héritière. Dans ce cadre, les velléités de conquêtes se

²⁸⁸ Antoine-Virgile Schneider (1779-1847) est nommé maréchal de camp en 1825. Succédant au maréchal Maison, il est chargé de commander les troupes d'occupation en Morée. Il est promu lieutenant-général le 12 août 1831 et nommé directeur du personnel et des opérations militaires au Ministère de la Guerre. Il devient ministre de la Guerre en 1839. On lui doit une très belle correspondance sur la campagne de Morée. cf. sur Schneider, cf. voir aussi ROBERT Adolphe, BOURLON Edgar et COUGNY Gaston (ed), *Dictionnaire des parlementaires français : depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Paris, Bourloton, 1889-1891, vol. 5, p. 286

²⁸⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Demandes relatives à l'expédition scientifique de la Morée. Lettre de M. Plée au ministre de l'Intérieur, datée du 9 décembre 1828

²⁹⁰ QUINET Edgar, *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité*, Paris, F.-G. Levrault, 1830. L'ouvrage est bien accueilli par la critique sans être un grand succès

²⁹¹ Plusieurs articles de revue se font l'écho de cet événement cf. voir notamment *Le Moniteur universel*, Paris, n°224, mercredi 12 août 1829

conjuguent avec la constitution d'un savoir à visée encyclopédique. Marie-Noëlle Bourguet²⁹² associe ce phénomène à cette notion de « savoir-pouvoir » décrite par Michel Foucault. Sans établir de rapport systématique entre les notions de science et de souveraineté, il semble néanmoins important de souligner que le rapport à l'espace constitue un enjeu fondamental pour l'entreprise politique. Les reconnaissances territoriales et les travaux cartographiques qui en découlent s'inscrivent au cœur des objectifs entrepris dans le cadre de ces expéditions. En 1829, le dépôt de la guerre et les ingénieurs-géographes de l'armée sont chargés de dresser une carte de la Morée²⁹³. L'exploration de ces contrées s'inscrit ainsi dans un vaste mouvement de territorialisation du savoir en Méditerranée. La perception du territoire se veut plus complète dans le cadre de ces expéditions militaro-scientifiques. L'étude des paysages participe à cette construction scientifique de l'espace méditerranéen. C'est aussi par le biais des travaux de géologie, de géographie et d'archéologie que l'on parvient à établir des systèmes communs entre différentes localités et à construire un cadre territorial au sein duquel s'illustreraient ces phénomènes. Pour l'expédition scientifique de Morée, il semble aujourd'hui acquis que ce vaste mouvement de territorialisation du savoir se fonde sur les travaux de géologie. Cette association entre expédition militaire et mission scientifique permet aussi de faire des recherches « sur un plan meilleur, plus certain, plus analytique »²⁹⁴ en joignant les compétences des uns et des autres. La France souhaite par cela affirmer son prestige aux yeux des grandes puissances européennes. Le 22 novembre 1828, le ministère de l'Intérieur dirigé par Jean-Baptiste Silvère de Gaye, vicomte de Martignac (1778-1832) promulgue ainsi un arrêté stipulant que « savans et artistes seraient envoyés en Morée pour des études et des recherches relatives à l'histoire naturelle et aux monuments de l'antiquité »²⁹⁵. Les premières prévisions font état d'un séjour de huit à neuf mois et d'un départ prévu en janvier 1829.

Entreprise gouvernementale, cette expédition scientifique bénéficie du soutien financier de l'État français. On décide en amont de la rétribution de ses membres : le traitement des chefs de section est fixé à 6 000 francs, celui de leur adjoint à 4 000 francs et leurs collaborateurs à 3 000 francs²⁹⁶. Les indemnités, frais de voyage et avances sont également à la charge du

²⁹² BOURGUET Marie-Noëlle, LEPETIT Bernard, NORDMAN Daniel, SINARELLIS Maroula (ed.), *L'invention scientifique de la Méditerranée. Egypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998

²⁹³ Cf. voir la partie 3 de cette thèse « La cartographie au secours de la topographie religieuse »

²⁹⁴ Paris, Archives nationales, F/21/544, Dossier I. Organisation. Rapport au ministre de l'intérieur, daté du 28 juillet 1828. Compte rendu et propositions au sujet d'une association scientifique à faire à l'occasion de l'expédition de Morée.

²⁹⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre du Ministère de l'Intérieur datée du 9 septembre 1829

²⁹⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre du ministère de l'Intérieur datée du 24 octobre 1828

gouvernement. On attribue ainsi 1 000 francs aux directeurs des trois sections de cette expédition et 500 francs pour les autres membres²⁹⁷. Une somme de 6 000 francs est également consacrée à l'acquisition des livres, cartes et instruments nécessaires aux trois sections ainsi que pour les dépenses de fouilles, préparations d'objets d'histoire naturelle, dessins et autres frais de tous genres à faire en Grèce²⁹⁸. Une ordonnance royale du 4 janvier 1829 permet aussi le versement d'un crédit extraordinaire de 120 000 francs : une somme qui est finalement revue à la baisse en raison des difficultés financières de l'État français²⁹⁹. Des indemnités de départ sont également prévues pour les savants qui se seraient acquittés de leurs engagements.

Au-delà de ce soutien financier, l'expédition scientifique de Morée bénéficie également de l'appui des troupes du général Maison, commandant de la Division française en Grèce. Il est ainsi prévu que « des escortes nécessaires à la sûreté des membres de cette commission leur fussent accordées ; que des hommes leurs fussent fournis pour les seconder dans leurs explorations, et qu'ils reçussent en outre des rations de vivre de campagne, ainsi que des moyens de transport par les soins de M. l'intendant militaire du corps de l'expédition »³⁰⁰. Au-delà de l'aspect logistique, l'intervention militaire de la France en Grèce offre aussi et surtout aux savants un nouveau terrain d'étude en leur permettant de parcourir les contrées placées sous son protectorat. La Marine française leur fournit également « la protection et les secours qu'ils auraient à réclamer soit pour être transportés d'un port à un autre, soit pour les aider à faire la reconnaissance exacte des cartes sous le rapport géographique et à les seconder dans leurs observations météorologiques et dans leurs recherches en histoire naturelle »³⁰¹. Deux ingénieurs-géographes attachés à la division d'expédition leur fournissent une expertise pour les reconnaissances territoriales et les secondent dans la levée des plans³⁰². Les travaux cartographiques établis dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée constituent un enjeu stratégique pour le gouvernement français avec pour objectif d' « établir une comparaison

²⁹⁷ *Ibidem*

²⁹⁸ *Ibidem*. Pour le détail des instruments demandés pour les travaux de sciences naturelles voir Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Expédition de Morée. M. Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory datée du 29 décembre 1828

²⁹⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Demandes relatives à l'expédition scientifique de la Morée. Lettre du ministre de la guerre au ministre de l'Intérieur, datée du 29 octobre 1829

³⁰⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Correspondance avec les ministères de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, des finances. Lettre du Ministère de la guerre à monsieur le vicomte de Martignac, datée du 13 mai 1829

³⁰¹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du ministre de l'intérieur au ministre de la marine, datée du 26 octobre 1828

³⁰² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du Ministère de la guerre au vicomte de Martignac, datée du 15 janvier 1829

exacte entre l'état géographique actuel de la Morée et celui de l'ancien Péloponnèse »³⁰³.

Trois sections au service de la science

Antiquaires, architectes et naturalistes reçoivent ainsi pour mission d'inventorier l'ensemble des productions matérielles et naturelles de la Morée. L'aspect pluridisciplinaire de cette expédition s'illustre par la tutelle scientifique exercée par l'Institut de France et par trois de ses académies : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour le volet archéologique, l'Académie des Beaux-Arts pour l'architecture-sculpture et l'Académie des Sciences pour l'histoire naturelle. La terminologie employée pour distinguer ces différentes sections illustre bien - dès l'origine du projet - l'état de développement des disciplines représentées dans le cadre de cette expédition. Un rapport de l'Institut de France rapporte ainsi que la section archéologique se trouve attachée à l'étude de la littérature ancienne³⁰⁴.

Présidée par Georges Cuvier (1769-1832) puis par Jean-Nicolas Huyot (1780-1840), la Commission de Morée se prononce sur le choix des membres et sur l'orientation de leurs recherches par la rédaction d'instructions spéciales et détaillées. Charles-Benoit Hase (1780-1864) et Désiré Raoul-Rochette (1790-1854) sont désignés secrétaires de cette Commission³⁰⁵. La sélection des candidats se fait par l'intermédiaire des lettres de recommandation et accorde peu d'importance au mérite. Le 24 décembre 1828, dix-huit savants sont désignés par l'Institut pour participer à l'aventure³⁰⁶. Dès l'origine du projet, on prévoit de « se porter un mutuel secours et concourir avec le même zèle aux soucis des travaux dont elle [la Commission] est chargée. Unité dans l'action, union entre les personnes sont les conditions nécessaires »³⁰⁷. Cette logique d'ensemble est portée par le baron Jean-Baptiste-Geneviève Marcellin Bory de Saint-Vincent (1778-1846) dont la candidature est soutenue par Martignac et par le vicomte de Siméon (1749-1842), directeur des Sciences et des Arts au ministère de l'Intérieur³⁰⁸. Militaire,

³⁰³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du Ministère de l'intérieur au ministre de la guerre, datée du 26 octobre 1828

³⁰⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] Lettre de l'Académie royale des sciences

³⁰⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séances des 4 et 9 décembre 1828 auxquelles ont assisté M.Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Huyot et Percier, Hase et Raoul-Rochette.

³⁰⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre du Ministère de l'Intérieur datée du 9 septembre 1829

³⁰⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre du Ministère de l'Intérieur adressée pour l'histoire naturelle à MM. Pector, Virlet, Mary Despreaux, Baccuet, Sextius de Launay ; pour l'archéologie : Amaury-Duval, Trézel, Quinet, Schinas ; pour l'architecture et la sculpture : MM.Ravoisié, Poirrot, Vietty, de Gournay

³⁰⁸ Affecté à la direction des sciences, lettres, beaux-arts, librairie, journaux et théâtre

il développe rapidement un goût pour la botanique et l'entomologie. Sa culture classique se réduit à quelques notions de latin. Il participe à plusieurs expéditions avant d'être nommé directeur de l'expédition scientifique de Morée³⁰⁹. De ce voyage, il laisse une *Relation* personnelle³¹⁰ rédigée en 1836.

La section archéologique

Raoul-Rochette et Hase se voient chargés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de désigner les antiquaires de la section archéologique de l'expédition scientifique de Morée. Leur correspondance nous permet de mieux cerner le profil des candidats recherchés pour cette section : « la tâche d'un antiquaire proprement dit, laquelle consisterait à observer, décrire et interpréter les monumens antiques, qui pourraient exister encore sur le sol de la Morée, ou qui sont intérieur de son sein, la commission est d'avis que, dans la situation actuelle des choses, cette tâche doit commencer par la recherche de ces monumens en eux-mêmes, recherche laborieuse et pénible à laquelle un savant de profession, antiquaire ou philologue pourrait n'être pas aussi propre que telle personne familiarisée d'avance avec ce genre de travaux »³¹¹. Ils envisagent également d'associer savants et artistes sur le terrain « afin que les uns eussent à expliquer ce que les autres auraient à dessiner »³¹². Le contingent scientifique doit ainsi être constitué de « personnes capables d'entreprendre conformément aux instructions qui leur sont données, des fouilles sur quelques points importants de l'antique Péloponnèse, de conduire ces fouilles avec ordre, promptitude et intelligence, de dessiner ou mouler les objets antiques, statues, bas-reliefs, vases, autels, inscriptions, etc qu'on pourra en retirer ; de préparer, en un mot les voies à l'antiquaire, de rassembler les matériaux de son travail, et de rendre sa présence véritablement utile, en l'appelant sur les lieux qu'au moment où son intervention deviendrait véritablement nécessaire »³¹³. Force est de constater que la constitution de cette équipe pose quelques difficultés aux académiciens. Ils choisissent Léon-Jean-Joseph

³⁰⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séances des 4 et 9 décembre 1828 auxquelles ont assisté M.Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Huyot et Percier, Hase et Raoul-Rochette.

³¹⁰ BORY de SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin, *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée, dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique*, Paris, F.-G. Levrault, 1836-1838, 2 vol. in-8°

³¹¹ Paris, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition. Lettre de Raoul-Rochette et Hase

³¹² *Ibidem*

³¹³ *Ibidem*

Dubois (1780-1846)³¹⁴ pour diriger cette section. On sait de cet homme qu'il accompagne le comte de Choiseul-Gouffier en Grèce en 1814 et 1815. Il a réalisé en cette occasion des dessins d'inscriptions grecques, de pierres gravées, de médailles et de monuments d'architecture³¹⁵. Intégré au milieu antiquaire parisien, Dubois fréquente Aubin-Louis Millin et s'applique à l'étude des monuments figurés avec une prédilection pour les vases et les pierres gravées dont il publie plusieurs catalogues³¹⁶. Cet élève de David est ensuite employé comme dessinateur des antiquités égyptiennes au musée du Louvre³¹⁷ : « le choix, pour cette place, ne peut toucher pour être utile, que M. Dubois, non seulement habile dessinateur mais bon antiquaire, qui a formé son goût et ses études profondes de l'art des anciens, par des ouvrages, par la connaissance de tous les Musées d'Italie, auquel s'adressent tous les savants pour l'exactitude et la fidélité, qui connaît par une longue pratique tous les procédés de restauration et de moulage (...) ». Les archives du musée royal nous renseignent sur les fonctions dévolues à cet artiste dans le cadre de cette institution : « assurer par des dessins exacts la conservation des documens que fournissent les monumens les plus rares, les plus précieux ou les plus fragiles qu'un accident, [...] du tems, ou leur état de dégradation, un vol même, peuvent ravir au musée ; pour donner aux savants étrangers des dessins fidèles des inscriptions ou des autres monumens antiques qu'ils désirent étudier dans le silence du cabinet ou confronter avec d'autres monumens analogues dans leur patrie. Cette place exigeant nécessairement un homme très exercé dans la connaissance des monumens antiques, dans la lecture matérielle des inscriptions comprendrait aussi la restauration de ces monuments »³¹⁸. Adjoint de Champollion, Dubois est plus particulièrement chargé de la restauration, du classement et du placement des objets dont se

³¹⁴ Sur Léon-Jean-Joseph Dubois, cf. voir *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, vol. IX, reprint 1977, p. 611 ; BENEZIT Emmanuel, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays...Nouv. Ed...refondue*, Paris, Gründ, 1999, vol. 11, p. 950 ; DAWSON Warren Royal et UPHILL Eric Parrington, *Who was who in Egyptology*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Egypt Exploration Society, 1995, pp. 130-131 ; D'AMAT ROMAN Jean-Charles & LIMOUZIN-LAMOTHE Roger, *Dictionnaire de biographie française*, Tome onzième : *Des Planches-Duguet*, Paris, Letouzey et Ané, 1967 ; KANAWATY Monique, « Un conservateur des antiquités égyptiennes méconnu : Jean-Joseph Dubois », *Göttinger Miszellen*, 51, 1981, pp. 91-105 ; LISSARRAGUE François, « Entre livre et musée, la collection Panckoucke », in LAURENS Annie-France et POMIAN Krzysztof (éd.), *L'anticomanie : la collection d'antiquités aux 18e et 19e siècles [colloque international, Lattes, 9-12 juin 1988]*, Paris, Ed. de l'EHESS, n° 86, 1992, pp. 227-234 ; « Nécrologie », *Revue Archéologique*, 1846, III, pp. 691-692 ; SLIWA Joachim, « Léon-Joseph Dubois (1780-1846) : un collectionneur et chercheur méconnu des scarabées égyptiens », *Folia Orientalia* 36, 2000, pp. 323-328

³¹⁵ Ces dessins sont gravés dans le deuxième voyage du *Voyage pittoresque de la Grèce* de Choiseul-Gouffier

³¹⁶ Il rédige notamment le catalogue des collections du duc de Berry en 1817, de Choiseul-Gouffier en 1818, de Léon Dufourny en 1819, de Grivaud de la Vincelle en 1820, de Théodenat-Duvent en 1822, de Mimaut en 1837 et du comte de Pourtalès-Gorgier en 1841.

³¹⁷ En 1826, ce département est dirigé par Jean-François Champollion (1790-1832) et Dubois y est nommé dessinateur. Ce dernier est promu conservateur adjoint des collections égyptiennes à son retour de Morée, en 1832.

³¹⁸ Paris, Archives nationales. O/3/1428. Musées royaux. Affaires diverses de comptabilité. Création d'un musée spécial pour les monuments littéraires et historiques

compose cette importante collection³¹⁹. Plus dessinateur qu'antiquaire, il s'adonne à ce travail dans un cadre privilégié. On juge pourtant que son expertise dans le domaine de l'Antiquité est suffisante pour lui permettre d'intégrer l'expédition scientifique de Morée³²⁰.

Le choix des collaborateurs de Dubois pose également quelques difficultés à l'Institut. Raoul-Rochette regrette qu'il n'ait été proposé qu'un seul adjoint pour M.Dubois³²¹ et ajoute que « c'est la mission de ce même Dubois, concourant avec les travaux d'architecture, qui doit produire les fruits véritablement neufs et importants du voyage, c'est à dire, les découvertes archéologiques »³²². Pour ce poste, deux noms sont cités : Édouard de Cadalvène (1800-1852) et Charles Lenormant (1802-1859). Le choix se porte sur ce dernier. Nommé inspecteur des Beaux-Arts en 1825, Lenormant fréquente assidûment le milieu antiquaire parisien par l'intermédiaire du comte Lancelot-Théodore Turpin de Crissé (1782-1859) qui exerce une tutelle sur la Maison du Roi. Son mariage avec Amélie Cyvoct (1804-1894), nièce et fille adoptive de Madame Récamier lui permet aussi d'intégrer le milieu conservateur de la capitale : élément déterminant qui influence ses prises de positions futures et explique le rôle de la religion dans son cheminement intellectuel³²³. Ce cercle constitue également un tremplin pour l'antiquaire qui profite des connaissances de Madame Récamier pour participer à plusieurs missions archéologiques³²⁴. En 1828, il intègre l'expédition d'Égypte de Champollion en se montrant « plus artiste qu'archéologue »³²⁵. Ainsi, comme le relève son biographe, « c'est par l'amour de l'art qu'il entra dans l'archéologie, et cet amour n'a pas cessé de l'inspirer dans ses recherches et de le diriger dans le choix comme dans l'accomplissement de ses plus importants travaux »³²⁶. C'est également dans le cadre de ce voyage que naît son goût pour la mythologie³²⁷. Les nombreux soutiens³²⁸ de Lenormant lui permettent par la suite d'intégrer

³¹⁹ Cf. voir Paris, Archives du Louvre, *AA 19, p. 221, 18 novembre 1826

³²⁰ Sur le récit de son voyage voir Paris, Institut de France, archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

³²¹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Raoul-Rochette au vicomte Siméon datée du 17 décembre 1828

³²² *Ibidem*

³²³ Cf. voir JAUBERT Sabine, « Charles Lenormant (1802-1859) » publiée le 31 mars 2014

URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/lenormant-charles.html> [consulté le 18 avril 2017]

³²⁴ *Ibidem*

³²⁵ GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, p. 404

³²⁶ WALLON Henri, « Notice historique sur la vie et les travaux de M.Charles Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 22^e année, N. 4, 1878, p. 264

³²⁷ *Idem*, p. 274

³²⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. M.Lenormand-Expédition de Morée. Lettre de Barate au vicomte Siméon datée du 3 décembre 1828 ; lettre d'Amélie Lenormant datée du 30 novembre 1828 ; lettre d'Amélie Lenormand datée du 1^{er} décembre 1828

l'expédition scientifique de Morée et d'être nommé directeur adjoint de la section archéologique. La candidature du numismate Cadalvène n'est donc pas retenue par l'Institut³²⁹. Son projet de recherche sur les médailles de la Morée n'a pu aboutir alors que, comme l'affirme Raoul-Rochette, « le principal objet de ce voyage, celui qui mérite au plus haut degré l'intérêt de l'Europe savante, est la recherche des monumens archéologiques, et que c'est des bas-reliefs, des statues, des vases, des inscriptions qu'on espère voir rapporter de la Morée, plutôt encore que des poissons, des araignées ou des oiseaux »³³⁰. Le terrain d'investigation ne semble pas convenir à l'objet de sa mission et on envisage de lui confier des instructions particulières pour l'acquisition de médailles dans quelques localités choisies pour l'abondante récolte qu'elles seraient susceptibles de fournir³³¹. Les qualités manifestes de ce voyageur, sa connaissance de la Grèce, son expertise dans le domaine de la numismatique ou encore sa maîtrise des langues orientales ont d'abord retenu l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres³³² avant qu'elle ne se désiste.

Pour la section archéologique on recense également plusieurs candidatures malheureuses parmi lesquelles se trouve celle d'un certain Duméril Dulau, chargé des travaux de réfection de la Bibliothèque royale qui vante ses compétences dans l'étude et la comparaison de « monumens de tous les âges »³³³. Il se propose également de fournir des restaurations sans dénaturer « le caractère de l'édifice antique » et en restant proche du style des maîtres anciens³³⁴. L'Institut recueille aussi la candidature d'élèves architectes de l'École des Beaux-Arts. Des peintres tentent également leur chance comme Louis Godefroy Jadin (1805-1882) « doué d'une imagination ardente » et qui « voit dans ce beau voyage les moyens de travailler d'une manière bien conforme à ses goûts et l'espoir d'un avenir brillant »³³⁵. Élève d'Ingres, Jules Ziegler

³²⁹ Paris, Archives nationales, F.21.544. Dossier III. Lettre du ministère de l'Intérieur à Messieurs les académiciens membres de la commission pour l'expédition de Morée datée du 2 décembre 1828. Liste des demandes pour l'expédition de Morée

³³⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Raoul-Rochette au Vicomte Siméon datée du 17 décembre 1828

³³¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition. Lettre de Raoul-Rochette et Hase

³³² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séance des 4 et 9 décembre 1828 auxquelles ont assisté MM.Cuvier, Geoffroy Saint Hilaire, Huyot et Percier, Hase et Raoul-Rochette

³³³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Monsieur Duméril Dulau à Monsieur le comte de Siméon, datée du 26 septembre 1828

³³⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Monsieur Duméril Dulau adressée à Monsieur le comte, datée du 27 septembre 1828

³³⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de M.Jadin, peintre de paysage au Ministre de l'intérieur, datée du 17 août 1828

(1804-1856) demande lui aussi à être intégré à la section archéologique « en qualité de dessinateur, attaché à la section »³³⁶. Il vante pour cela sa pratique artistique « principalement désignée vers l'étude de l'antiquité »³³⁷. Soutenu par Dubois qui le compare à un archéologue dont la présence est « indispensable au succès de sa mission »³³⁸, sa candidature n'est finalement pas retenue par la Commission de l'Institut. Le chef de la section archéologique émet toutefois le souhait que lui soit adjoint deux artistes afin que « pendant qu'il dirigerait ces fouilles avec un de ses dessinateurs, un autre visiterait les environs et prendraient des vues, dessinerait des monuments, etc ; qu'enfin si l'un de ses collaborateurs tombait malade, il en trouverait du moins un autre qui pourrait le seconder ; et ses opérations ne seraient point interrompues »³³⁹. La Commission de l'Institut reçoit également d'autres candidatures plus originales comme celle de Peullier, personnage instruit dans les sciences vétérinaires et désirant « faire aussi des recherches archéologiques relative à leur art, de même que sur l'art actuel de la (sic) vétérinaire dans ces contrées »³⁴⁰. Pour appuyer sa demande, il déclare que « les animaux domestiques étaient en grand vénération »³⁴¹ en Grèce.

Par-delà de ces déconvenues, plusieurs candidatures retiennent l'attention de la Commission de Morée. La correspondance reçue par les académiciens témoigne des nombreuses qualités mises en exergue par les candidats pour intégrer ce corps scientifique. Elles concernent leur maîtrise des sciences historiques et des langues étrangères ainsi que leur capacité à se soumettre à un long voyage. Rares sont ceux qui possèdent des connaissances en grec ancien. Confié à Raoul-Rochette et Hase, le choix des membres de la section archéologique paraît toutefois irrationnel au regard des profils retenus. Le grec Michel Schinas (1792-1870), lexicologue et homme politique en fait partie. On ne connaît aujourd'hui presque rien de cet homme à l'exception de quelques publications³⁴². Trois autres individus viennent compléter la

³³⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Monsieur Cailleux, datée du 1er janvier 1829

³³⁷ *Ibidem*

³³⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre du ministre de l'intérieur. Datée du 6 janvier 1829 Proposition de nommer M. Jules Ziegler pour faire partie de l'expédition de Morée et de lui accorder 2000 F de traitement et 250 F d'indemnité

³³⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VII. Expédition de Morée. Lettre d'Amaury-Duval datée du 11 décembre 1828

³⁴⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de M. Peullier au secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, datée du 29 août 1828

³⁴¹ *Ibidem*

³⁴² Cf. voir SCHINAS Michel, *Discours prononcé à l'ouverture du cours de grec moderne, donné sous les auspices de la société des méthodes le 11 avril 1827*, Paris, Fortin, 1828 ; SCHINAS Michel et LACHEVARDIERE Alexandre, *Grammaire élémentaire du grec moderne, divisée en deux parties, la première contenant la théorie complète de la prononciation et de la prosodie...*, A Paris, France, Librairie classique de L. Hachette, ancien élève de l'École normale, rue Pierre Sarrazin, n° 12, 1829 ; SCHINAS Michel, « Étude sur la révolution grecque, et sur le sort

section archéologique de l'expédition scientifique de Morée. Il s'agit de Félix Trézel (1782-1855)³⁴³, d'Edgar Quinet (1803-1875)³⁴⁴ et d'Eugène-Emmanuel-Amaury Pineu-Duval (1808-1885) dit Amaury-Duval³⁴⁵. Fils d'un diplomate féru d'histoire³⁴⁶, ce dernier développe rapidement un goût pour l'Antiquité. Le *catalogue des livres de la librairie de feu Amaury-Duval*³⁴⁷ père comprenant le *Voyage du jeune Anacharsis* (1790), une *Introduction à l'étude des médailles* (1796) d'Aubin-Louis Millin ou encore un exemplaire original de l'*Abrégé de l'origine de tous les cultes* (1798) de Dupuis agrémenté de notes de son auteur nous renseigne sur les lectures familiales. Hôtes assidus des réunions de l'Arsenal chez Charles Nodier, père et fils évoluent dans un milieu intellectuel fécond³⁴⁸. Formé dans l'atelier d'Ingres, c'est finalement comme dessinateur qu'Amaury-Duval fils³⁴⁹ intègre l'expédition scientifique de Morée³⁵⁰. Peintre d'histoire, Trézel est formé dans les ateliers de Lemire-le-jeune et de Prud'hon. Malgré le nombre important d'œuvres laissées par cet artiste, son travail n'est pas resté à la postérité. En 1828, Trézel présente sa candidature à l'Institut, désireux « d'aller en Grèce pour y recueillir

probable réservé à la Grèce », *Revue encyclopédique*, Paris, au bureau central de la revue encyclopédique, 1828, vol. 37, pp. 349-363

³⁴³ Sur Félix Trézel, cf. voir MICHAUD Louis-Gabriel, NODIER Charles, *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, chez Madame Desplaces, 1843, tome 42, pp. 141-142 ; LUBRANO DI CICCONE Ch., « Un peintre en campagne : Pierre Félix Trézel », in SAÏTAS Giannis et CENTRE DE RECHERCHES NEOHELLENIQUES (éd.), *Máni : martyries gia to chóro kai tîn koinônia periūgîtēs kai epistimonikēs apostolēs, 15os-19os ai./Mani, témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifiques (XVe-XIXe siècles), Actes de colloque* (Limé, nov. 1993), Athènes, 1996, pp. 461-474 ; VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, Librairie de L.Hachette, 1861, p. 1716

³⁴⁴ Sur Edgar Quinet, cf. voir CHASSIN Charles-Louis, *Edgar Quinet, sa vie, son œuvre*, Paris, Pagnerre, 1859

³⁴⁵ Sur Amaury-Duval, cf. voir *Biographie nationale des contemporains*, Paris, Glaeser, 1878, p. 6 ; DELABORDE Henri et AUGIER Emile, *Amaury-Duval (Eugène-Emmanuel-Amaury Pineu-Duval dit), peintre, né à Montrouge le 16 avril 1808, mort à Paris le 26 décembre 1885*, Paris, impr. De Quantin, 1886 ; NOËL-BOUTON Véronique et MONTRouGE, *Amaury-Duval : 1808-1885 exposition, 2 mai-3 juin 1974*, ville de Montrouge, Montrouge, la Ville, 1974 ; NOËL-BOUTON Véronique et FOUCARD Bruno, *Amaury-Duval : l'homme et l'œuvre*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2008 ; VALETTE R., « Un pinceau qui s'en va-Amaury-Duval-ses séjours en Vendée- son château de Linières... » in *Chroniques du bas Poitou*, Paris, E. Lechevalier, 1886, pp. 228-233 ; VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, L.Hachette, 1861, p. 36

³⁴⁶ Cf. voir la biographie du père d'Amaury-Duval dans JOMARD Edme-François, *Institut royal de France. Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Funérailles de M.Amaury-Duval. Discours de M.Jomard, président de l'académie, prononcé aux funérailles de M.Amaury-Duval, vice-président le 14 novembre 1838*, Paris, impr. de Firmin-Didot frères, 1838

³⁴⁷ *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu Amaury-Duval, membre de l'Institut dont la vente aura lieu Hôtel des commissaires-priseurs, rue Drouot, les jeudi 12 et vendredi 13 novembre 1857*

³⁴⁸ BAYON Elie, « Amaury-Duval et la Décade », *Mémoires de la société éduenne*, Autun, Imprimerie L.Taverne et Ch. Chandioux, 1927, tome 45, p. 332

³⁴⁹ Cf. voir liste de ses œuvres dans : BENEZIT Emmanuel, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers...Nouvelle édition refondue sous la direction de Jacques Busse*, Paris, Gründ, 1999, tome 1, p. 259 et dans BELLIER de la CHAVIGNERIE Émile, *Dictionnaire général des artistes de l'Ecole française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Renouard, 1882, pp. 14-15

³⁵⁰ Voir le récit de son voyage dans AMAURY-DUVAL, *Souvenirs (1829-1830) : intérieur de ma famille. Salon de Charles Nodier. Soirées du Quai Conti. Voyage en Morée. Lettres du maréchal Pélissier. Retour en France. Révolution de juillet*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885

des objets d'art »³⁵¹. Le soutien de son frère - le colonel Trézel (1780-1860) - est déterminant dans la décision de l'Institut de l'intégrer à l'expédition scientifique de Morée³⁵². De son côté Quinet³⁵³ reçoit une formation classique et assouvit très tôt sa passion des voyages, parcourant l'Allemagne, l'Italie puis la Grèce. L'homme apparaît également comme un facilitateur des échanges établis avec les érudits d'Outre-Rhin³⁵⁴. Afin de négliger aucun des objets d'étude qui rentrent dans le domaine de l'Antiquité, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres prévoit en outre d'admettre au titre des personnes envoyées en Morée un philologue chargé de « recueillir principalement dans les monastères et les maisons religieuses, les documens qui pourraient s'y être conservés du tems de la domination byzantine, et propres à répandre un jour nouveau sur l'état de la langue pendant les siècles du moyen âge, soit sur la géographie comparée de la Grèce ancienne et moderne »³⁵⁵. Pour remplir cette tâche, la Commission de l'Institut propose la candidature d'un jeune médecin, Pector disposant de connaissances en langue et en paléographie grecques, en histoire byzantine et possédant l'intelligence de l'Antiquité figurée³⁵⁶.

Au-delà des moyens humains engagés dans cette expédition, la correspondance des académiciens se fait également l'écho de solutions visant à faciliter le travail des archéologues sur le terrain. Monsieur le Bouyer de Saint-Gervais leur propose ainsi une machine mobile destinée au déblaiement de grandes surfaces en un temps limité. Cette proposition illustre bien l'importance accordée à la recherche de vestiges en cette première moitié du XIXe siècle : « il y a là (...) une ample mission de recherches archéologiques à faire. Si l'Apollon, la Vénus, le Laocoon, etc, nous furent ravies ; si plusieurs millions de plus imposés à la France par l'étranger, lui eussent été moins sensibles que la perte de ces chefs-d'œuvre : peut-être nous sera-t-il possible, en fouillant cette terre sacrée, de les remplacer à peu de frais par la découverte d'autres chefs d'œuvres inconnus au monde entier, et qui, depuis trois mille ans qu'ils restent enfouis sous quelques pieds de sable, vous donneront de voir encore le jour »³⁵⁷. Dubois transmet également

³⁵¹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VII. Lettre de Trézel datée du 4 septembre 1828

³⁵² LUBRANO DI GICCONE Ch., *op. cit.*, 1996, p. 461

³⁵³ Sa nomination comme membre de l'expédition scientifique de Morée pourrait être vue comme un moyen d'éloigner de Paris ce « libéral » encombrant

³⁵⁴ Cf. voir la Partie I de cette thèse « L'apport des échanges culturels entre la France et l'Allemagne »

³⁵⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition. Lettre de Raoul-Rochette et Hase

³⁵⁶ *Ibidem*

³⁵⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de M. le Bouyer de Saint-Gervais à Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur, datée du 12 août 1828

à l'Institut une liste d'instruments visant à suppléer le travail des archéologues sur le terrain³⁵⁸.

La section d'architecture-sculpture

Nommés commissaires de l'Académie des Beaux-Arts, Charles Percier (1764) et Jean-Nicolas Huyot sont chargés de leur côté de désigner les membres de la section d'architecture-sculpture. Cette dernière est placée sous la direction d'un architecte à la carrière prometteuse. Guillaume Abel Blouet (1795-1853)³⁵⁹ est formé à l'école gratuite de dessin avant d'intégrer les Beaux-Arts dans l'atelier de Jules Delespine (1756-1825). Un jeune architecte du nom d'Amable Macquet (1790-1840) l'éclaire sur Alberti, Vitruve et Palladio mais « ne se contentait pas d'exiger de lui des dessins exécutés d'après les ouvrages de ces vieux maîtres, il lui faisait lire et analyser les textes de ces ouvrages dans de bonnes traductions, afin de graver plus profondément dans l'esprit de son élève ce que le crayon seul y avait trop légèrement tracé »³⁶⁰. Un de ses biographes insiste aussi sur sa passion pour le dessin et l'archéologie : « Blouet étudiait avec un véritable enthousiasme les monuments de l'antiquité, les mœurs et les usages des anciens »³⁶¹. Fort de cet enseignement, Blouet se distingue dans ses travaux sur le temple de Jupiter Stator en proposant plusieurs études de détails. Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, il dirige les fouilles des thermes de Caracalla, s'employant à noter avec soin tous les repères du monument, mesurant les parties découvertes et recueillant par le dessin les fragments excavés³⁶². Blouet en propose une « restauration »³⁶³ qui suscite l'enthousiasme de Quatremère de Quincy en apportant « une conception radicalement nouvelle de l'exploration archéologique »³⁶⁴. Publiée en 1828, cet ouvrage se distingue pour son intérêt archéologique ainsi que pour la précision de ses relevés. Le succès de cette publication lui assure une place au sein du corps scientifique de l'expédition de Morée : « il a prouvé par plusieurs recherches sur les Antiquités et principalement par une très belle restauration des thermes d'Antonin qu'il était

³⁵⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. J.-J. Dubois. Liste d'objets rédigée par Dubois

³⁵⁹ Sur Abel Blouet, cf. voir LANCE Adolphe, « Abel Blouet architecte, membre de l'Institut, sa vie et ses travaux », *Encyclopédie d'Architecture*, 1er juin 1854, col. 81-87 et 97-105 ; HALEVY Fromental, *Souvenirs et portraits*, Paris, M. Lévy frères, 1861 ; HERMANT Achille, *Abel Blouet*, Paris, de Lacroix-Comon, 1857

³⁶⁰ LANCE A., *op. cit.*, 1854, p. 7

³⁶¹ *Idem*, col. 83

³⁶² *Idem*, pp. 14-15

³⁶³ Cf. voir BLOUET Abel, *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla à Rome, présentée en 1826 et dédiée en 1827 à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut royal de France*, Paris, F. Didot, 1828

³⁶⁴ GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, p. 85

digne de la confiance du gouvernement pour la partie de l'architecture antique »³⁶⁵.

Pour la constitution du corps scientifique de la section d'architecture-sculpture, l'Institut reçoit plusieurs candidatures d'élèves architectes de l'École des Beaux-Arts vantés par leurs professeurs pour leur maîtrise des techniques. Il s'agit bien souvent de personnes dont le nom n'est pas resté à la postérité. On recense également la candidature de quelques personnages illustres comme le fils d'Alexandre Lenoir (1781-1891) célèbre conservateur du musée des Monuments français : Albert Lenoir (1801-1891). Ce dernier sollicite la bienveillance de l'Académie des Beaux-Arts en se targuant d'avoir étudié en profondeur l'œuvre de Winckelmann³⁶⁶. Sa candidature s'appuie aussi sur ses connaissances en géographie et en numismatique anciennes. Le chef de la section d'architecture-sculpture de l'expédition de Morée lui apporte son soutien sans toutefois parvenir à l'intégrer au corps scientifique³⁶⁷. Certains candidats se targuent d'avoir fait le voyage à Rome comme pensionnaire de la Villa Médicis et vantent leur expertise en matière d'architecture antique. D'autres ont étudié les monuments romains du Sud de la France³⁶⁸. On mobilise également des dessinateurs pour relever les sculptures des monuments antiques. Ainsi, Félix Trézel « demande à faire partie de la commission des beaux-arts en Morée, comme dessinateur pour la partie des figures nues aux drapées et bas-reliefs, etc et déterminer au besoin de l'importance et du degré de la beauté des objets qui seront trouvés »³⁶⁹. Cet artiste rejoint finalement la section archéologique de l'expédition. Le « progrès des arts »³⁷⁰ constitue donc la première motivation des candidats à la section architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée. Leur courrier à l'Académie des Beaux-Arts fait ainsi état de l'importance de leur œuvre du point de vue de l'histoire de l'art. Jean-Baptiste Vietty (1787-1842)³⁷¹, Amable Ravoisié (1801-1870), Pierre-Achille Poiriot

³⁶⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettre du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints

³⁶⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre d'Albert Lenoir, datée du 28 septembre 1828

³⁶⁷ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 41. lettre de l'Institut royal de France à son excellence le vicomte de Martignac datée du 18 juillet 1829

³⁶⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Monsieur Henry à son excellence le vicomte de Martignac, datée du 9 août 1828

³⁶⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de Trézel au vicomte Siméon, datée du 28 septembre 1828

³⁷⁰ Paris, Archives nationales, F.21.544. Dossier III. Lettre de Monsieur A. Garnaud, datée du 30 novembre 1828

³⁷¹ Cf. voir la partie 1 de cette thèse « Le cas Jean-Baptiste Vietty »

(1797-1852)³⁷² et Frédéric de Gournay (??)³⁷³ recueillent ainsi l'intérêt de l'Académie des Beaux-Arts qui les intègre à la section d'architecture-sculpture de l'expédition. Le profil de ces savants diffère comme pour ce dernier que l'on dit « instruit dans les sciences et les arts », doté d'« une grande ardeur pour l'étude, les recherches historiques et les travaux de géographie », peintre de son état et qui « pourrait ou dessiner ou rédiger des rapports sous les ordres des chefs d'expédition »³⁷⁴. De son côté, Amable Ravoisié³⁷⁵ est préposé à la levée des plans³⁷⁶. Élève de l'école des Beaux-Arts et formé dans l'atelier de Delespine, il est ensuite nommé architecte des bâtiments de la Couronne³⁷⁷. Poirot est plus spécialement chargé des vues et opérations trigonométriques³⁷⁸. Cet architecte formé par Huyot à l'école royale se distingue dans la réalisation de vues de monuments d'architecture exécutées dans la tradition des vedutistes³⁷⁹.

La section des Sciences Physiques

Pour diriger la section des Sciences Physiques de l'expédition, Cuvier et Etienne Geoffroy de Saint-Hilaire (1772-1844) choisissent le colonel Bory de Saint-Vincent. La minéralogie et la géologie sont représentés par Pierre-Théodore Virlet d'Aoust (1800-1894). Cet ancien élève de l'École des mines de Saint-Etienne et de Paris est recommandé par Brongniart et Cordier, professeurs de minéralogie et de géologie du Muséum national d'histoire naturelle³⁸⁰. Il doit aussi sa nomination à l'intérêt que lui porte l'Académie des Sciences pour la publication d'un mémoire sur les fossiles végétaux découverts dans le département de Maine-

³⁷² Sur Achille Poirot cf. voir DELAIRE Edmond, *Architectes élèves de l'École des Beaux-arts*, Paris, Phénix éditions, 2004, p. 375 ; HARAMBOURG Lydia, *Dictionnaire des peintres paysagistes français au XIXe siècle*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1985, p. 286 ; SCHURR Gérard & CABANNE Pierre, *Dictionnaire des petits maîtres de la peinture, 1820-1920*, Paris, les Ed. De l'Amateur, 2008, p. 595 ; GUYOT DE FERRE François-Fortuné, *Statistique des beaux-arts en France. Annuaire des artistes français, établissements publics consacrés aux beaux-arts, dictionnaire des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes*, Paris, impr. De Dondey-Dupré, 1835

³⁷³ De ce personnage, on ne connaît presque rien

³⁷⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VII. Expédition de Morée. Papier non daté, sujet : M. de Gournay

³⁷⁵ Amable Ravoisié sera également intégré à la Commission d'exploration scientifique d'Algérie (1839-1841) et participe à la publication de l'Exploration scientifique de l'Algérie. *Beaux-Arts, architecture et sculpture*, Paris, Firmin Didot frères, 1846-1850

³⁷⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettre du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints

³⁷⁷ GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2001, pp. 563-564

³⁷⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettre du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints

³⁷⁹ Représentation perspective de paysages urbains

³⁸⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition. Note pour Cuvier rédigée par Bory de Saint-Vincent

et-Loire³⁸¹. Jean-Marie ou Louis-Mary Despreaux (1794-1843) s'occupe de botanique et plus particulièrement des herbiers. La zoologie constitue le domaine de Gaspard Brullé (1809-1873) employé comme aide naturaliste et de Sextius Delaunay (??)³⁸² connu pour avoir participé à la rédaction du dictionnaire classique d'histoire naturelle édité par le Muséum national d'histoire naturelle. Neveu du vicomte de Siméon, ce dernier profite de sa situation familiale pour intégrer ce corps scientifique³⁸³. De son côté, Brullé est repéré par Cuvier qui le fait admettre au sein de l'expédition³⁸⁴. Ribéron, aide naturaliste du Muséum est également pressenti pour s'occuper des préparations zoologiques. Malheureusement son état de santé ne lui permet pas de rejoindre le Péloponnèse. Un jeune médecin recommandé par Bory pour ses connaissances approfondies en grec ancien et moderne vient compléter les rangs des naturalistes envoyés en Morée : il s'agit du dénommé Pector (??). La section des Sciences Physiques s'adjoint également l'aide de dessinateurs au nombre desquels on peut citer Pierre Henry Prosper Baccuet (1797-1854). Élève de Louis Etienne Watelet (1780-1866), ce peintre paysagiste témoigne de son intention de faire partie de l'expédition scientifique de Morée dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur. Son jeune âge, sa détermination mais aussi et surtout sa parenté avec Martignac semblent avoir eu raison de son engagement dans cette grande entreprise. À son retour de Morée, il expose des paysages grecs au Salon de 1831-1833 et de 1839 : plusieurs vues du Mont Taygète prises de Sparte, des vues du Péloponnèse et du Golfe Saronique dont une illustrant *le Temple de Jupiter à Égine* (1839)³⁸⁵ ainsi qu'une vue du *Temple de Jupiter Néméen*³⁸⁶. Bory émet également le souhait de s'adjoindre l'aide d'un secrétaire capable d'écrire sous sa dictée relativement aux observations recueillies sur le terrain³⁸⁷. Le nom d'Adolphe Gros est cité sans que ce dernier ne soit finalement retenu par la Commission de l'Institut³⁸⁸.

Plusieurs instruments du Muséum national d'histoire naturelle sont également mis à disposition des membres de la section des Sciences Physiques de l'expédition au nombre

³⁸¹ SAUVAGE Hippolyte, *Allocution prononcée aux obsèques de M. Virlet d'Aoust*, Neuilly, impr. De Neuilly, 1894, p. 1

³⁸² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de candidature de Deshayes datée de décembre 1828

³⁸³ FERRIERE Hervé, *Bory de Saint-Vincent. L'évolution d'un voyageur naturaliste*, Paris, éditions Syllepse, 2009, p. 173

³⁸⁴ Cf. voir JAUSSAUD Philippe et BRYGOO Edouard Raoul, *Du Jardin au Muséum en 516 biographies*, Paris, Museum national d'histoire naturelle de Paris, 2004, p. 111

³⁸⁵ HARAMBOURG L., *op. cit.*, 1985, p. 35

³⁸⁶ SANCHEZ Pierre, SEYDOUX Xavier, *Les catalogues des salons III* (1802 [supplément]- 1835-1840), Paris, l'Échelle de Jacob, 2000, p. 272

³⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 6. Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory de Saint Vincent aux membres composant la commission de Morée datée du 23 décembre 1828

³⁸⁸ *Ibidem*

desquels on peut citer les baromètres, boussoles, microscopes, thermomètres et graphomètres. Des boîtes en fer blanc, les liqueurs pour conserver ainsi que des papiers de toutes sortes leur sont fournis. Les membres de la section des Sciences Physiques disposent également d'ânes et de chevaux pour mener à bien leurs investigations.

Dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée, plusieurs candidats demandent par ailleurs une fonction d'historiographe, d'interprète ou de secrétaire pour leurs connaissances des localités, des mœurs des habitants et leur maîtrise des langues orientales. Des savants étrangers sollicitent également l'Institut pour intégrer cette mission. C'est ainsi que Spencer-Stanhope, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres « demande s'il n'y aurait pas de possibilité pour le fils d'un de ses amis³⁸⁹, Anglais comme lui, de faire le voyage de Morée avec l'expédition scientifique qui doit bientôt partir dans cette contrée »³⁹⁰.

Des instructions comme plan d'action

Des instructions spéciales et détaillées sont distribuées aux membres des trois sections. La section archéologique de l'expédition scientifique de Morée reçoit des instructions topographiques portant sur l'Achaïe³⁹¹, l'Arcadie³⁹², l'Élide³⁹³, la Messénie³⁹⁴ ainsi que des instructions relatives aux manuscrits et à la langue³⁹⁵. Limitée aux régions placées sous la protection de l'armée, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres prévoit d'élargir la recherche des archéologues à la Laconie et à l'Argolide sans que cette requête ne soit finalement suivie. L'avertissement au lecteur fait état d'une documentation incomplète au regard du peu de temps accordé à la rédaction de ces instructions. Les archéologues envoyés sur le terrain disposent ainsi d'une certaine liberté pour entreprendre leurs recherches : « si nous avons à peine effleuré le sujet, nous comptons sur le zèle et la sagacité de ceux qui liront ces notes :

³⁸⁹ Il s'agit d'un certain Monsieur White

³⁹⁰ Paris, Archives nationales, F.21.544. Dossier III. Lettre de Barbié du Bocage au vicomte de Siméon, datée du 10 janvier 1829

³⁹¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie

³⁹² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. IV. Arcadie

³⁹³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Élide

³⁹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. III. Messénie

³⁹⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. Philologie : inscriptions, manuscrits, langue

éclairés par l'aspect des lieux, ils pensent dès-à-présent déterminer plusieurs positions géographiques, résoudre des questions restées indécises jusqu'aujourd'hui, et faire une riche moisson d'antiquités en explorant avec activité et persévérance cette partie du Péloponnèse qui est, après l'Attique, la partie la plus classique du territoire de la Grèce »³⁹⁶. Les informations présentes dans ces instructions orientent pourtant le travail des archéologues sur le terrain et leur fixent plusieurs objectifs. La géographie ancienne, l'étude des sites antiques et l'identification de leurs lieux de culte en font partie. En Achaïe, on leur demande ainsi de reconnaître les ruines des temples de l'ancienne Dymé ou encore la « cella du grand temple d'ordre dorique dont les sept colonnes sont encore debout auprès de la base occidentale de l'Acrocorinthe »³⁹⁷. En Élide, le site d'Olympie constitue un point focal autour duquel doivent se concentrer les recherches : « la plaine d'Olympie possède des trésors ignorés et qu'on ne doit pas désespérer de retrouver en partie, pour peu qu'une fouille en cet endroit soit conduite avec zèle et intelligence ; c'est le point que l'on recommande le plus instamment aux recherches de nos voyageurs, attendu que nulle autre localité ne semble promettre des résultats plus importants, plus neufs et plus abondants pour l'archéologie »³⁹⁸. Pour retrouver les vestiges enfouis sous les atterrissements de l'Alphée, les académiciens prennent appui sur le plan donné par Sir Spencer Stanhope ce qui leur permet d'orienter le travail des archéologues sur le terrain. L'intérêt porte notamment sur les vestiges d'un temple identifié par Fauvel, Cockerell, Gell et Dodwell comme « ceux du temple de Jupiter Olympien »³⁹⁹. Un doute subsiste néanmoins sur cette question au regard des informations fournies par Stanhope sur le sujet. Les académiciens pensent à *contrario* que les ruines de ce temple « sont entièrement cachées par les atterrissements, ou même couvertes par les eaux de l'Alphée dont le lit change souvent de place »⁴⁰⁰. En Messénie, les recherches s'orientent autour de la ville de Messène, son stade, son théâtre « et, du côté de la montagne, [sur] un temple d'ordre dorique »⁴⁰¹. Les instructions font également référence aux dix temples de cette localité mentionnés par Pausanias. En Arcadie, les académiciens recommandent la visite de quelques lieux de culte au nombre desquels on peut citer les temples de Mégalopolis, « le temple et le mégaron de la déesse Despoené (Δεσποίνα) où se célébraient

³⁹⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie

³⁹⁷ *Ibidem*

³⁹⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Élide

³⁹⁹ *Ibidem*

⁴⁰⁰ *Ibidem*

⁴⁰¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. III. Messénie

les mystères »⁴⁰² ou encore le temple d'Athéna à Tégée « un des plus grands et des mieux ornés du Péloponnèse »⁴⁰³. L'exploration des vestiges du temple de Bassae est également souhaitée. La sélection des lieux de culte à étudier provient d'une lecture attentive de la *périégèse* de Pausanias d'après la traduction d'Étienne Clavier⁴⁰⁴. La référence au récit de voyageurs modernes au nombre desquels on peut citer Dodwell, Pouqueville, Mannert, Stanhope ou encore Gell est elle-aussi bien présente. Il s'agit donc d'une sorte de guide pour explorateur lettré. On suggère également aux voyageurs d'utiliser la carte de Lapie. Les temples signalés dans ces instructions sont pour la plupart ignorés des précédents voyages effectués en Morée. Les recherches s'orientent autour des églises chrétiennes à l'emplacement desquels les archéologues sont susceptibles de découvrir les vestiges de temples grecs⁴⁰⁵. Au-delà des travaux de prospection, l'Institut encourage les archéologues à entreprendre des fouilles. On leur demande également de relever le plan des temples. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres souhaite aussi que les archéologues participent à la collecte d'antiquités. Relevons cet intérêt pour une « belle statue de Diane »⁴⁰⁶ utilisée comme matériau de comblement d'un bastion de Patras. L'acquisition de pièces de monnaies est également requise⁴⁰⁷ comme pour celles d'Élis qui « représentent ordinairement la tête de Jupiter ou de Junon, et un aigle tenant la foudre ou enlevant un lièvre. Les revers en sont très variés, la fabrique en est superbe, et celles de ces médailles qui appartiennent à une époque plus ancienne méritent surtout d'être recherchées »⁴⁰⁸. Le relevé et l'étude des inscriptions constituent d'autres prérogatives auxquelles doivent se soumettre les archéologues de l'expédition⁴⁰⁹. L'épigraphie est alors considérée comme un médium de choix pour résoudre plusieurs points de géographie ancienne et pour identifier les sites antiques. Les inscriptions associées aux lieux de culte font l'objet d'une attention toute particulière. On reconnaît ainsi que « souvent il y avoit des temples aux sommets des montagnes ou dans les profondes déchirures des rochers : la piété y attiroit des

⁴⁰² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. IV. Arcadie

⁴⁰³ *Ibidem*

⁴⁰⁴ *Description de la Grèce de Pausanias : traduction nouvelle avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du roi par M. Clavier*, Paris, J.-M. Eberhart, A. Bobée, 1814-1821. Cf. voir la partie 2 de cette thèse « La traduction d'Étienne Clavier »

⁴⁰⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Elide : « on aperçoit au S.E. les vestiges de deux portes et à peu de distance les ruines d'une église appelée avant Pragia Sophia, qui paraît occuper l'emplacement d'un temple hellénique (Stanhope, Olympia, p. 3) » Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

⁴⁰⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie

⁴⁰⁷ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

⁴⁰⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Élide

⁴⁰⁹ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

pèlerins qui faisoient graver sur le marbre des vœux, des consécration ou le récit de guérisons miraculeuses »⁴¹⁰. La collecte de ces inscriptions s'inscrit ainsi dans une démarche visant à mieux comprendre l'usage de ces lieux de culte. Les recherches des archéologues doivent aussi se concentrer sur plusieurs monuments susceptibles de conserver ces documents épigraphiques au nombre desquels on peut citer les mosquées et les « églises grecques de toutes les villes ou villages, et même les chapelles qui, isolées au milieu des champs ou cachés dans les ravins, remplacent souvent des temples de la plus haute antiquité »⁴¹¹. L'attention des voyageurs doit également se porter sur les constructions modernes qui utilisent plusieurs de ces inscriptions comme pour les ponts bâtis avec l'architrave des temples ou les plaques de marbre qui couvrent l'autel des églises grecques⁴¹². Dans ces instructions, les académiciens font régulièrement référence aux travaux de l'abbé Fourmont (1690-1746) : ils chargent les archéologues de vérifier les conjectures de ce philologue.

Les instructions de la section d'architecture-sculpture⁴¹³ propose une approche sensiblement différente, analysant la prospection archéologique sous quatre points de vue : l'environnement, le site, le matériel et la fouille⁴¹⁴. Aucune référence à des recherches ou à des relations de voyages antérieurs n'apparaît dans ce document⁴¹⁵. On se focalise d'abord sur l'itinéraire. Les académiciens recommandent à ce titre la tenue d'un journal qui indiquerait le lieu de départ, la direction prise, les objets rencontrés sur la route en proposant une description succincte des localités traversées. Le nom des lieux et des ruines doit y être consignés. Autre conseil : le recours à un interprète recruté dans le pays afin de les orienter sur les chemins et d'établir un intermédiaire avec les populations locales⁴¹⁶. Des consignes sécuritaires leur sont également fournies. La géographie constitue un autre domaine d'intervention pour les membres de la section d'architecture-sculpture. Dans cette catégorie, l'Institut recommande « d'établir

⁴¹⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. Philologie : inscriptions, manuscrits, langue

⁴¹¹ *Ibidem* ; cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

⁴¹² *Ibidem*

⁴¹³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et la commission 1829-1836. Notes et instructions pour M. Abel Blouet, architecte envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁴¹⁴ LUCARELLI Franck Laurent, « Les modes de prospection des architectes et des archéologues de l'Expédition de Morée » in SAÏTAS Iannis (dir.), *Mani. Témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifiques XVe-XIXe siècle*, acte de colloque (Limni, Aéropolis, 4-7 nov. 1993, Athènes, Institut de recherches néohelléniques, 1996, p. 505

⁴¹⁵ *Ibidem*

⁴¹⁶ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

quelques triangulations des points importants »⁴¹⁷ rencontrés dans le cours de leur voyage. La liste des instruments nécessaires à cette tâche nous est également fournie dans les instructions distribuées aux voyageurs : un sextant, une boussole, une chambre claire ou *camera lucida*, une planchette avec son alidade, une roulette de vingt mètres, un mètre double, un double mètre pliant ainsi que les cartes de Lapie et de Barbié du Bocage qui indiqueraient les localités traversées. Les opérations à mener sur le terrain sont aussi détaillées : se placer dans un endroit élevé et tracer sur une carte les points principaux relevés tels que les ruines antiques ou encore établir une vue générale des lieux présentant un aspect historique ou pittoresque. Enfin, le troisième élément sur lequel doivent se concentrer les recherches des architectes concerne les antiquités que les académiciens distinguent selon le type de construction. Cette classification comprend les antiquités pélasgiques, les antiquités grecques ou helléniques et les antiquités romaines. Il est ainsi recommandé aux voyageurs de dessiner tous les monuments en veillant à « indiquer où et comment se trouvent les inscriptions, les bas-reliefs et les divers ornements »⁴¹⁸. Des descriptions doivent venir compléter ces relevés graphiques. On leur fournit ensuite une démarche à suivre pour l'exploration des sites antiques : relever les monuments qui s'y trouvent en distinguant les constructions anciennes des constructions modernes puis les mesurer à l'aide des instruments mis à leur disposition. Il est ensuite d'usage de « restaurer légèrement les parties que l'on croira nécessaire pour l'intelligence du plan : sans cela, les ruines n'auraient souvent aucun intérêt »⁴¹⁹. Les mouvements de terrain, les voies d'accès doivent également être indiqués en veillant à indiquer l'échelle utilisée. Les académiciens suggèrent en outre que les édifices présentant un intérêt particulier sous le rapport de l'histoire de l'art ou celui de l'histoire fassent l'objet d'un plan particulier. Les temples sont concernés en premier lieu par cette directive : « il faut observer soigneusement cette partie, et relever exactement tous les détails du temple »⁴²⁰. Au-delà des relevés graphiques, on demande aux voyageurs de prendre les plâtres de certains monuments, en les moulant provisoirement à la cire. L'Institut souhaite également que des vues de ville lui soient présentées. L'usage de notes prises sur Pausanias d'après la traduction de Clavier et sur Strabon d'après la dernière traduction ordonnée par le Ministère est attesté : « si un de ces auteurs parle des monuments de la ville, on doit, d'après ce qu'ils en disent, et d'après les ruines, les restituer, en indiquant à l'encre, et

⁴¹⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et la commission 1829-1836. Notes et instructions pour M. Abel Blouet, architecte envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁴¹⁸ *Ibidem*

⁴¹⁹ *Ibidem*

⁴²⁰ *Ibidem*

bien arrêté ce qui en existe encore. Si les monuments n'existent plus, il faut au moins en mesurer la place présumée, afin d'en faire connaître la situation dans la ville »⁴²¹. En établissant un comparatif entre les textes antiques et les observations recueillies sur le terrain, cette documentation a pour intérêt premier de « reconnaître si l'on est dans l'endroit décrit par les anciens »⁴²². Dans cette même perspective, l'Institut recommande aux voyageurs de suivre « autant qu'il sera possible, la même marche que Pausanias, afin de pouvoir comparer ce qu'il a décrit avec ce qui existe »⁴²³. Cette mission nécessite en outre le recours au récit des voyageurs modernes tels que Pouqueville et Gell. Quelques recommandations sur les pratiques de la fouille sont également formulées. On apprend ainsi que les travaux d'excavation doivent servir en premier lieu à compléter les observations recueillies en surface. Ces fouilles ne doivent être entreprises que dans le cas où elles sont justifiées au regard des prospections de terrain et en veillant à la bonne conservation des monuments. Pour illustrer leur propos, les académiciens se réfèrent à la découverte du fronton du temple d'Égine « parce qu'il était évident que la masse de décombres au-devant du temple ne pouvait être que celle du fronton, dans laquelle on espérait trouver les statues »⁴²⁴.

Les instructions de la section des Sciences Physiques⁴²⁵ attestent qu'au-delà des « mouches et des herbes », l'intérêt des naturalistes doit s'étendre « aux lieux et aux hommes »⁴²⁶. C'est donc à ce titre que les travaux des membres de cette section doivent être pris en compte.

L'organisation des explorations

Le départ des savants est annoncé le 15 janvier 1829. Ils quittent Toulon le 20 février à bord de *La Cybèle*, bâtiment du roi mis à disposition par le ministre de la Marine. Débarqués à Navarin le 3 mars après une traversée longue et difficile, la commission s'emploie à organiser le théâtre des opérations scientifiques. La tutelle exercée par l'Institut de France contraint les

⁴²¹ *Ibidem*

⁴²² *Ibidem*

⁴²³ *Ibidem*

⁴²⁴ *Ibidem*

⁴²⁵ Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Instructions pour la commission chargée d'explorer la Morée en ce qui concerne l'histoire naturelle

⁴²⁶ LACROIX Alfred, *Notice historique sur Bory de Saint-Vincent (Geneviève-Jean-Baptiste-Marcellin) : lue dans la séance publique annuelle du 18 décembre 1916, Institut de France, Académie des sciences*, Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1916, p. 25

membres de cette expédition à rendre compte régulièrement de leurs travaux : notes, rapports et documents de tous genres lui sont ainsi régulièrement expédiés avant d'être transmis au ministère de l'Intérieur. Il est prévu que ces travaux soient remis à la Commission de l'Institut tous les quinze jours⁴²⁷. Les trois sections organisent rapidement leurs investigations et se fixent des objectifs. Au-delà de ses travaux d'histoire naturelle, Bory de Saint-Vincent se donne pour mission de rapporter une carte topographique et géologique de la plus grande exactitude ainsi que plusieurs vues qui doivent donner l'aspect physique du pays⁴²⁸. Les membres de la section des Sciences Physiques sont dispersés sur le terrain. Pendant que Pector et Despréaux explorent le littoral, Bory, Delaunay, Baccuet, Virlet et Brullé parcourent l'intérieur des terres de Méthone à Nauplie en passant par l'Arcadie et la Laconie. Par-delà leur domaine de prédilection, les naturalistes dressent des cartes après avoir relevé la topographie des lieux. Ils s'attachent à vérifier la hauteur des montagnes, l'orientation des cours d'eau et relèvent le nom des localités traversées. La Commission de l'Institut encourage également Pector à retrouver l'ancienne toponymie des Grecs en recueillant les noms en grec moderne des lieux visités afin de pouvoir remonter aux noms anciens⁴²⁹. Ces travaux leur permettent de rectifier les cartes anciennes dont celle du Colonel Lapie. Préposé à ces travaux, Delaunay dresse la carte de la route de Méthone à Coronée, Pétalidi, Nisi, Kalamata⁴³⁰. Deux ingénieurs géographes du dépôt de la guerre viennent compléter les observations des membres de la section des Sciences Physiques. Ils se donnent pour projet de fournir une géographie positive de la Morée. Émile Puillon de Boblaye (1792-1843) et Eugène Peytier (1793-1864) rejoignent ainsi l'équipe, chargés des travaux de triangulation et d'opérations géodésiques. Les membres de la section des Sciences Physiques s'intéressent aussi aux ruines de monuments antiques et « le riche portefeuille de M.Baccuet prouve qu'en dessinant les lieux comme topographie, il a aussi dessiné des monuments et de précieuses ruines »⁴³¹. Les dessins sont accompagnés d'un catalogue énonçant les sujets représentés. Ils sont ainsi les premiers à atteindre et à reconnaître l'enceinte de l'ancienne

⁴²⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et la commission 1829-1836. Instruction réglementaire pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 janvier 1836

⁴²⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 6. Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory de Saint-Vincent aux membres de la commission de Morée datée du 23 décembre 1828

⁴²⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition

⁴³⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Rapport fait à l'Académie royale des Sciences le 21 septembre 1829 par Geoffroy de Saint-Hilaire sur les opérations de la commission des sciences et des arts en Morée, et en particulier sur les travaux de la section dirigée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent

⁴³¹ *Ibidem*

Phigalie « et le beau temple pour ainsi dire aérien d'Apollon Epicurien »⁴³². Le point de vue observé depuis les hauteurs de Bassae les oriente dans leur itinéraire puisqu'ils atteignent ensuite le mont Ithome, contrée « intéressante pour ses antiques constructions »⁴³³. Bory et son équipe sont bientôt rejoint par les membres des deux autres sections dans cette plaine de Messénie. Engagé dans l'examen des ruines de la haute Antiquité, le capitaine de frégate Robillard identifie l'emplacement de l'ancienne Pylos de Messénie et reconnaît la grotte de Nestor⁴³⁴. Les travaux archéologiques de la section des Sciences Physiques s'illustrent également en la personne de Pector. Son faible intérêt pour le domaine des sciences naturelles lui vaut les reproches de Bory qui se plaint « du peu de zèle et de connaissances que montre M. le docteur Pector pour les travaux dont il est chargé »⁴³⁵. Baccuet et Delaunay quittent rapidement la Grèce en raison de leur mauvais état de santé⁴³⁶. Autorisés à continuer leurs travaux en Morée, Bory, Despreaux et Brullé rentrent finalement en France pour les mêmes raisons⁴³⁷. Pour le gouvernement, ces naturalistes ont correctement rempli leurs engagements scientifiques⁴³⁸. Seuls les ingénieurs-géographes⁴³⁹ et Virlet prolongent leur séjour en Grèce. Ce dernier se distingue pour ses travaux de géologie⁴⁴⁰ qui suscitent les encouragements de l'Académie des Sciences. Cette reconnaissance lui permet de prolonger son séjour jusqu'en 1830 et de recueillir en cette occasion la plupart des observations et des collections d'histoire naturelle provenant de cette expédition. Il effectue pourtant ce voyage à ses frais, n'ayant obtenu aucun subside du ministère du Commerce et des travaux publics. Il parcourt ainsi la Grèce continentale, l'Archipel des Cyclades, une partie de l'Asie Mineure, la Troade⁴⁴¹, les îles de la Thrace et les Sporades Septentrionales. C'est dans cette dernière localité qu'il identifie les ruines

⁴³² *Ibidem*

⁴³³ *Ibidem*

⁴³⁴ *Ibidem*

⁴³⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre anonyme adressée à monseigneur

⁴³⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544.[première liasse de documents]. Lettre du Ministère de l'Intérieur au ministre président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée, datée du 29 septembre 1829

⁴³⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory datée du 25 décembre 1829

⁴³⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du Ministère de la guerre au ministre de l'Intérieur datée du 28 février 1830 ; Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Rapport fait à l'Académie royale des sciences le 21 septembre 1829 par Geoffroy de Saint-Hilaire sur les opérations de la commission des sciences et des arts en Morée, et en particulier sur les travaux de la section dirigée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent

⁴³⁹ Payés par l'armée

⁴⁴⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Institut de France. Académie des sciences. Extrait du procès-verbal Rapport sur deux mémoires de M. Virlet relatifs à la géologie de la Messénie et notamment à celle des environs de Modon et de Navarin

⁴⁴¹ De ce voyage, il publie : VIRLET d'Aoust Pierre Théodore, *Description topographique et archéologique de la Troade*, Paris, impr. Nationale, 1874 (extrait de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comptes rendus des séances de l'année 1874, 4e série, t. 2, séance du 31 juillet)

d'une ancienne ville cyclopéenne sur l'île de Skopélos. Il y découvre « un petit amphithéâtre sur le sol duquel existait encore l'ouverture où se plaçait le fameux trépied destiné à recevoir les prêtresses ou pythonisses (espèces de somnambules ou d'hypnotisées de l'antiquité), pour rendre leurs oracles »⁴⁴². Il recueille également d'autres matériaux jugés intéressants par la Commission de l'Institut⁴⁴³. Dans cette catégorie, on recense plusieurs inscriptions provenant de différentes localités⁴⁴⁴, les relevés d'un tombeau et d'un monument nouvellement découvert à Égine au pied du mont Saint Elie, des renseignements archéologiques sur Skyros et sur quelques îles où il existe plusieurs enceintes cyclopéennes et d'autres monuments helléniques⁴⁴⁵. Les matériaux archéologiques recueillis par Virlet sont finalement transmis à Vietty ; ses observations sur l'architecture des Anciens sont fournies à Blouet⁴⁴⁶. Philippe Le Bas reçoit le relevé des deux cent inscriptions recueillies par le naturaliste en Morée⁴⁴⁷.

La section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée est elle aussi quelque peu réorganisée pour satisfaire aux besoins réels constatés sur le terrain. Blouet, Poirot et Ravoisié interviennent pour le domaine architectural tandis que Vietty est préposé aux observations sur la statuaire antique. De Gournay se charge pour sa part d'établir un itinéraire très détaillé du pays : un travail destiné à servir de complément aux observations exactes de Blouet « sur tout ce que la route offre de remarquable »⁴⁴⁸. Cette organisation reflète parfaitement les objectifs que se donne cette section : « la levée des plans, des dessins exacts de tous les édifices et l'indication topographique des principaux points où se trouvent encore des restes antiques »⁴⁴⁹. L'itinéraire des architectes de cette expédition est connu par le biais de la correspondance établie entre Blouet et l'Institut de France. Après s'être établis à Méthone, ils poursuivent leur chemin à Zonchio (ou vieux Navarin), Coronée et Castelli où ils trouvent « sur l'emplacement que l'on désigne pour être celui du temple d'Apollon Corinthus, un massif de

⁴⁴² SAUVAGE H., *op. cit.*, 1894, p. 2

⁴⁴³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VI. Expédition de Morée. Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 19 juillet 1832

⁴⁴⁴ Près de 200 inscriptions ont été recueillies à Égine, Tynos, Délos, Salamine, Mégare, Paros, Hiero (Épidaure), Patras, Mistra, Sopelos, Myconos, Milo, Athéna, Sycione, Vostitza, Erethrie, Tripolitza, Mégapolis, Skyros, Skyatos, Daphné, Modon et Misolonghi

⁴⁴⁵ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits, NAF 9183. f. 49. Inscriptions recueillies par M. Virlet pendant son voyage en Grèce

⁴⁴⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 12. Théodore Virlet. Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 20 juillet 1832

⁴⁴⁷ Paris, Archives nationales. F.17.1544. Lettre de Philippe le Bas datée du 18 juillet 1836

⁴⁴⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] Institut de France. Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée

⁴⁴⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettres du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints

construction avec des fragments de marbre »⁴⁵⁰. Ils atteignent ensuite le port de Pétalidi et arrivent à Messène le 10 avril 1829. Après y avoir relevé et dessiné toutes les ruines qui existent sur l'emplacement de la cité antique, ils croient « reconnaître le stade dans un monument considérable presque entièrement entouré de portiques, au lieu desquels sont des gradins »⁴⁵¹, trouvent « à l'extrémité basse, près de l'axe, un temple en ruines »⁴⁵² et reconnaissent « clairement l'emplacement du théâtre, dont il reste quelques fragments de gradins »⁴⁵³. Ils relèvent aussi les soubassements d'édifices de la ville basse, l'enceinte de Messène ainsi que les ruines de tombeaux disposés à l'extérieur de la ville. La prospection laisse progressivement place aux fouilles. Les travaux d'excavation entrepris sur le petit temple permettent ainsi à Blouet et à son équipe d'en retrouver « tous les fragments »⁴⁵⁴. Des fouilles sont également entreprises dans la chapelle voisine dans laquelle ils trouvent « trois bas-reliefs dont deux d'ornement sont d'un bon style et d'une belle conservation. Le troisième qui n'est pas sans intérêt, représente une chasse au sanglier »⁴⁵⁵. En se fixant pour objectif d'explorer en totalité la ville de Messène, Blouet et son équipe comblent une lacune. De leurs travaux émerge un plan général de la ville « dessiné dans tous les détails »⁴⁵⁶. Ils poursuivent ensuite leur route pour se rendre en Élide sur le site d'Olympie. Dans une lettre datée du 14 juin 1829, Blouet y annonce la découverte de fragments précieux de sculpture antique dans les ruines d'un temple situé au pied du mont Saturne⁴⁵⁷. Il va sans dire que le sanctuaire panhellénique constitue le premier et le principal objet de leurs explorations⁴⁵⁸. Architectes et statuaires y retrouvent les membres de la section archéologique de l'expédition déjà occupés à des travaux d'excavation sur l'une des faces du temple qui est au pied du mont Saturne⁴⁵⁹. Ces travaux de fouilles leur permettent de formuler plusieurs conjectures relatives à l'architecture et à la sculpture des lieux de culte sur lesquelles nous nous attarderons dans la suite de cette thèse⁴⁶⁰. La section architecture-sculpture est ensuite dispersée : alors que Ravoisié continue les fouilles du temple, Blouet et Ploïrot

⁴⁵⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] Institut de France. Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée

⁴⁵¹ *Ibidem*

⁴⁵² *Ibidem*

⁴⁵³ *Ibidem*

⁴⁵⁴ *Ibidem*

⁴⁵⁵ *Ibidem*

⁴⁵⁶ *Ibidem*

⁴⁵⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séance du 16 septembre 1829 à laquelle ont assisté M. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Percier, Huyot et Hase

⁴⁵⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] Rapport sur les sculptures d'Olympie

⁴⁵⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] Institut de France. Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée

⁴⁶⁰ Cf. voir la partie 3 de cette thèse « Architecture religieuse : essais de théorisation », « sculpture religieuse : essais de théorisation »

rejoignent Phigalie avec pour projet de relever l'enceinte de la ville. Ils profitent de cette excursion pour visiter le temple d'Apollon Epikourios plébiscité pour la perfection de son exécution et de son style. Des dessins et des prises de mesure sont réalisés « pour en faire une Restauration complète »⁴⁶¹. De retour à Olympie, Blouet s'attache à mesurer avec exactitude toutes les ruines encore existantes et à prendre en note plusieurs observations « qui peuvent jeter quelques lumières sur la disposition des édifices de la plaine d'Olympie »⁴⁶². Après avoir achevé sa mission, il se rend à Sparte en passant par Phigalie. En septembre 1829, la plupart des membres de la section d'architecture-sculpture sont atteints de fièvres et contraints de se rendre dans les Cyclades où le climat est plus favorable⁴⁶³. Ils prévoient de rejoindre ensuite l'Argolide et la Corinthie pour achever leurs travaux⁴⁶⁴. La correspondance établie avec le ministère de l'Intérieur nous renseigne ensuite sur l'itinéraire des membres de la section d'architecture-sculpture. Blouet et Ravoisié poursuivent leurs investigations à Méthone avant de rejoindre Kalamata le 10 novembre 1829⁴⁶⁵. Ils parcourent ensuite le Magne à la recherche d'antiquités⁴⁶⁶. Quittant Monemvasia, ils embarquent pour Épidaure, Kiparissa et Astros où ils s'intéressent plus particulièrement aux sculptures de cette contrée⁴⁶⁷. Ils rejoignent ensuite Nauplie en passant par Épidaure et Égine. Un passage par Athènes où « tant de beaux travaux ont été publiés » laisse peu de marge de manœuvre à Blouet qui se contente de « faire des vues des monuments comme ils existent aujourd'hui et à prendre des notes pour restaurer ceux du Péloponnèse »⁴⁶⁸. La suite de leur périple les mène à Salamine, Éleusis, Mégare, Corinthe, Stymphale, Phonia, et enfin Méthone qu'ils atteignent le 30 décembre 1829⁴⁶⁹. Autorisés par le ministère de l'Intérieur à prolonger leur séjour de six mois, Ravoisié, Blouet et Poirot rentrent finalement en France avec le sentiment de la mission accomplie⁴⁷⁰. La Commission de l'Institut partage ce point de vue : « aucun monument, aucun débris antiques ne semble avoir échappé à leur activité »⁴⁷¹. Ravoisié, Blouet et Poirot demandent en outre à ce que le traitement prévu

⁴⁶¹ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] Institut de France. Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée

⁴⁶² *Ibidem*

⁴⁶³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre du Ministère de l'Intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 29 septembre 1829

⁴⁶⁴ *Ibidem*

⁴⁶⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre d'Abel Blouet au ministre de l'Intérieur datée du 4 janvier 1830

⁴⁶⁶ *Ibidem*

⁴⁶⁷ *Ibidem*

⁴⁶⁸ *Ibidem*

⁴⁶⁹ *Ibidem*

⁴⁷⁰ *Ibidem*

⁴⁷¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de l'Institut royal de France au ministre secrétaire d'état de l'Intérieur datée du 10 mai 1830

pour ce second voyage leur serve de rétribution pour la remise en état des matériaux recueillis en Morée⁴⁷². Le projet éditorial du ministère de l'Intérieur lui permet de leur verser cette aide financière. La section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée bénéficie aussi des travaux de Virlet resté en Morée jusqu'en 1830⁴⁷³. Au terme des engagements contractés avec le gouvernement français, il semble que la plupart des membres de cette section ont rempli leur mission. Seul le nom de Vietty est écarté des documents officiels⁴⁷⁴.

La section archéologique de l'expédition scientifique de Morée fait également l'objet d'une réorganisation et d'un réajustement afin de satisfaire aux besoins réels constatés sur le terrain. À partir du 29 mars 1829, Dubois est secondé dans ses recherches par Lenormant. Ce dernier quitte Alexandrie et rejoint la commission de Morée à bord de la frégate du roi *la Circée*⁴⁷⁵. On lui fait parvenir des Instructions spéciales « relativement aux recherches à faire en Morée et particulièrement dans la Messénie »⁴⁷⁶. Préposé aux travaux de géographie comparée, il demande que lui soit fournie la dernière traduction française de Strabon publiée en cinq tomes in quarto édités par l'Imprimerie royale⁴⁷⁷. Seuls les volumes deux à cinq sont finalement mis sa disposition⁴⁷⁸. L'antiquaire reçoit également une mission spéciale concernant l'histoire de l'art⁴⁷⁹. Sur le terrain, il fait rapidement cavalier seul, parcourant le pays avec attention sans se joindre au noyau de la section archéologique. Son périple le mène de Bassae à Messène où il rencontre successivement Bory, Dubois et Amaury-Duval. Leur chemin se sépare ensuite et Lenormant rejoint Mégalopolis, Sparte, Argos, Nauplie, Milo, Égine avec le regret de n'avoir pu rentrer dans la ville d'Athènes toujours occupée par les Turcs⁴⁸⁰. Sur le terrain il se concentre davantage sur le sort des Grecs ce qui amène son biographe à qualifier son voyage de « plus ethnographique (...) qu'archéologique »⁴⁸¹. Lenormant développe aussi

⁴⁷² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre d'Abel Blouet au ministre de l'Intérieur datée du 4 janvier 1830

⁴⁷³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VI. Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 19 juillet 1832

⁴⁷⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du Ministère de la guerre au ministre de l'Intérieur datée du 28 février 1830

⁴⁷⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre du sous-préfet de Toulon datée du 17 juillet 1829

⁴⁷⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre du vicomte de Siméon à Madame Lenormand, datée du 14 avril 1829

⁴⁷⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre d'Amélie Lenormant au vicomte de Martignac, daté du 8 avril 1829

⁴⁷⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre adressée à Madame Lenormand datée du 10 avril 1829

⁴⁷⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre du Ministère de l'Intérieur à MM. le colonel Bory de Saint-Vincent, Dubois et Abel Blouet

⁴⁸⁰ DE WITTE Jean, *Notice sur Charles Lenormant, associé de l'Académie [royale de Belgique, né à Paris le 1^{er} juin 1802, mort à Athènes le 22 novembre 1859]*, Bruxelles, impr. De M. Hayez, 1861, p. 7 (extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*)

⁴⁸¹ WALLON H., *op. cit.*, 1878, p. 277

une certaine rancœur. Il regrette en effet que sa position soit subordonnée à celle de Dubois. En juin 1829, il sollicite le gouvernement pour obtenir une égalité de traitement avec le chef de section. Il semble que ce conflit qui oppose Lenormant à Dubois se cristallise bien avant l'expédition scientifique de Morée, au sein du Musée du Louvre où la position de ces deux figures diffère. Inspecteur de la Maison du Roi (1825) et membre du conseil des musées royaux, Lenormant ne peut accepter d'être subordonné à Dubois alors préposé à la fonction de dessinateur des antiquités égyptiennes du musée Charles X. Il souhaite obtenir une égalité de traitement avec le chef de la section archéologique et que cette somme lui soit versée jusqu'au milieu de l'année 1830, date à laquelle ses travaux pourraient être considérés comme accomplis⁴⁸². La demande de Lenormant se transforme rapidement en ultimatum à l'issue duquel, s'il obtient gain de cause, il « retournera immédiatement en Morée pour recevoir et compléter les travaux d'exploration »⁴⁸³. Le ministère de l'Intérieur répond favorablement à cette requête en suggérant l'idée d'une co-direction pour la section archéologique de l'expédition ou le cas échéant, de permettre à Lenormant de s'émanciper du groupe pour « faire entièrement à part ses études, ses explorations »⁴⁸⁴. Cette proposition n'obtient aucun écho chez l'antiquaire qui décide de rentrer en France en juillet 1829⁴⁸⁵. La formation du ministère Polignac (1829-1830) semble également avoir eu raison de cette décision⁴⁸⁶. Le reste du contingent scientifique poursuit néanmoins ses recherches. Le journal de voyage d'Amaury-Duval nous éclaire sur son itinéraire et sur celui du noyau dur de la section archéologique. De Navarin, il rejoint Méthone puis Coronée accompagné de Dubois⁴⁸⁷. Leur chemin se poursuit au port de Pétalidi, à Nisi, Androussa et Mavromati où ils retrouvent les membres de la section d'architecture-sculpture. De Messène, ils atteignent le mont Ithome et découvrent un autel antique dans un couvent. Leur itinéraire les amène également à Meligalas et en Arcadie où ils rejoignent Trézel. En mai 1829, ils se dirigent vers Scillonte, Agolinitza et Pyrgos. Dubois, Amaury-Duval et Trézel arrivent à Olympie le 10 mai 1829, parcourent la plaine et se hâtent de « commencer les fouilles sur l'emplacement présumé du temple »⁴⁸⁸. Bien que succinct, le journal d'Amaury-Duval

⁴⁸² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des Sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Feuille volante

⁴⁸³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre du Ministère de l'Intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée, datée du 30 septembre 1829

⁴⁸⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre du Ministère de l'Intérieur à Amélie Lenormant, datée du 3 janvier 1829

⁴⁸⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier V. Lettre du sous-préfet de Toulon datée du 17 juillet 1829

⁴⁸⁶ WALLON H., *op. cit.*, 1878, p. 278

⁴⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 14. Amaury-Duval. Journal de voyage

⁴⁸⁸ *Ibidem*

mentionne plusieurs découvertes sur ce site au nombre desquelles on peut citer des débris de colonnes de marbre, un doigt de statue, un pavé en marbre et en albâtre oriental, une proue de statue, des morceaux d'architecture, une tête dont il ne reste plus que l'oreille et une partie de la main, une colonne de 6 à 7 pieds de diamètre, d'autres doigts, des dalles en marbre et en d'autres matières, une autre colonne dont les cannelures n'ont plus de onze pouces, un ongle, d'autres fûts de colonne ou encore un bas-relief un peu plus petit que nature représentant un combat. Durant cette visite, plusieurs relevés sont effectués. Amaury-Duval laisse ainsi une vue de la plaine d'Olympie ainsi que le dessin d'un bas-relief. Il rejoint ensuite avec de Gournay les villes de Kyparissa, de Philiatra, de Navarin, de Méthone et de Mavromati où il réalise un dessin de la fontaine Clepsydre. En juin 1829, leur chemin se poursuit à Constantinou. Ils arrivent ensuite au temple d'Apollon de Phigalie où ils constatent que « trente-six colonnes sont encore debout et le parquet subsiste encore en entier »⁴⁸⁹. L'édifice est dessiné sur plusieurs faces. De retour à Olympie, Amaury-Duval réalise plusieurs dessins de sculptures : une statue d'Athéna, un Héraclès combattant un taureau, des bras, des têtes, la statue d'une femme, un lion terrassé, l'Héraclès et un pied trouvés dans les fouilles. Les archéologues quittent Olympie le 24 juin 1829 puis s'attardent sur les environs où ils recherchent vainement d'autres débris du sanctuaire. Ils visitent ensuite Patras. Dubois et Amaury-Duval malades, Trézel poursuit seul ses explorations. Le directeur de la section archéologique lui laisse des instructions détaillées⁴⁹⁰ : il doit se rendre à Delphes pour y copier plusieurs inscriptions, rejoindre ensuite Corinthe puis Égine où il est chargé de dessiner les sculptures et les vases conservés au musée hellénique. Il est prévu que son périple se poursuive à Épidaure, Merbaca, Mycènes et Mistra pour y copier les antiquités. Dubois lui fournit aussi l'argent nécessaire pour faire l'acquisition de scarabées éginétiques et lui demande de prendre les empreintes de ceux dont il ne pourrait s'acquitter⁴⁹¹. Pourtant, force est de constater que l'itinéraire de Trézel décrit dans son journal de voyage⁴⁹² diffère de celui énoncé par Dubois. Parti de Patras, il rejoint Corinthe en faisant étape à Aigion, Kamari et Vasilica. Sa route se poursuit à Corinthe où il arrive le 19 août 1829. Égine constitue la prochaine étape de son voyage : il y reste jusqu'au 18 octobre, profitant d'un climat plus propice. Son journal nous renseigne également sur une excursion à Athènes, le 14 octobre, en compagnie du résident de France, Edouard Gauttier d'Arc (1799-1843). De retour

⁴⁸⁹ *Ibidem*

⁴⁹⁰ Paris, Bibliothèque nationale de France, archives et manuscrits, NAF 9183. f. 42. Lettre de Dubois datée du 4 septembre 1829

⁴⁹¹ *Ibidem*

⁴⁹² Journal de voyage qu'il commence à rédiger après le départ de Dubois et d'Amaury-Duval, en juin 1829 et qui se termine à la date du 31 décembre 1829 cf. Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 14. Amaury-Duval. Journal de voyage

en Grèce continentale, il fait étape à Mégare, Corinthe, Némée, Mycènes, Astros et Nauplie. Son voyage se termine au monastère de Loucou, à Hagios Petros, Vourlia et Mistra. On sait également qu'il fait excursion à Sparte, puis de Mistra rallie Navarin par Léondari en passant par Méthone. Il regagne ensuite Nauplie via la plaine de Mégalopolis. Les archives nous renseignent aussi sur le voyage de Quinet. Le philologue est d'abord chargé par la Commission de l'Institut de recueillir, d'après des instructions particulières, des documents byzantins qui pourraient se rencontrer en Morée⁴⁹³. Il demande auprès du ministère de l'Intérieur plusieurs ouvrages pour le guider dans ses excursions : le *corpus* des inscriptions de Boeckh, un exemplaire du Thucydide traduit par Gail et un autre de Lévesque ainsi que le *voyage en Grèce* de Pouqueville⁴⁹⁴. Sa correspondance nous renseigne également sur l'usage des cartes de géographie pour l'aider dans ses observations⁴⁹⁵. Le philologue voyage en compagnie de son serviteur Louis Ducarouge de Charolles⁴⁹⁶. Il visite Mistra, Messène, Mégalopolis, la partie orientale de l'Arcadie, Lycossure, le temple d'Apollon près de Phigalie, Méthone, Coronée, Mistra, Sparte, Tripolitza, Argos, Nauplie, Épidaure, Corinthe où il reconnaît un temple avec trois colonnes, le temple d'Esculape près de Ligourio, les colonnes du temple d'Aphaïa à Égine⁴⁹⁷ puis Athènes avec pour ambition d'y « reconnaître l'état des monumens antiques »⁴⁹⁸ depuis l'occupation ottomane. Malgré l'impossibilité d'accéder à l'Acropole, Quinet s'attèle à sa tâche depuis les bords de l'Ilissus et constate que l'Héphaïstéion demeure dans un état de conservation convenable⁴⁹⁹. Très éloigné des préoccupations associées aux travaux naturellement dévolus à la section archéologique de l'expédition, Schinas s'est plus particulièrement attaché à recueillir des informations sur les inscriptions, les manuscrits, la langue et l'histoire grecque. Il demande à cet effet l'autorisation de prolonger son séjour en Morée « pour visiter les monastères du Mont Athos et de poursuivre ainsi les études et les

⁴⁹³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séances des 4 et 9 décembre 1828 auxquelles ont assisté MM. Cuvier, Geoffroy Saint Hilaire, Huyot et Percier, Hase et Raoul-Rochette

⁴⁹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettre du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Lettre du Ministère de l'Intérieur au baron Cuvier datée du 11 février 1829

⁴⁹⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Lettre d'Edgar Quinet au ministre secrétaire d'état de l'Intérieur datée du 5 septembre 1829

⁴⁹⁶ MUSEE DE BROU, *Edgar Quinet, 1803-1875 op. cit.*, 1975, p. 14

⁴⁹⁷ Le détail de son itinéraire est fourni dans Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Itinéraire suivi par le soussigné Edgar Quinet membre de la commission scientifique de Morée

⁴⁹⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des Sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Lettre de quinet au vicomte Siméon datée du 23 avril 1829

⁴⁹⁹ *Ibidem*

recherches comparées sur la langue grecque »⁵⁰⁰. Cette demande n'est pas jugée recevable par le ministère de l'Intérieur en raison de son inadéquation avec les intérêts archéologiques de l'expédition⁵⁰¹. Vietty rassemble pour sa part de précieux documents sur les lieux de culte grecs et plus largement sur les antiquités du Péloponnèse et le l'Attique⁵⁰². Au-delà de ces découvertes, il va sans dire que l'intérêt premier des archéologues de l'expédition scientifique de Morée porte sur les vestiges d'Olympie. Dubois regrette néanmoins que le gouvernement français ne lui ait pas alloué une somme suffisante pour exécuter de grandes tranchées dans cette plaine : « le peu que nous avons découvert, M.Blouet et moi, indique suffisamment ce qu'on pouvait attendre de travaux plus étendus : mais que faire, bon Dieu ! Avec six mille francs ? Quelle maladie je me serai épargné si on m'avait instruit en France de cette mesquinerie, et quel regret n'aurai-je pu toute ma vie devoir emporté par des étrangers les monumens qui étoient sous nos pieds et que nous n'avons pu rendre au jour faute de quelques soins »⁵⁰³. Leurs recherches portent principalement sur les vestiges du temple d'Olympie, « le stade, l'hippodrome, le théâtre, et beaucoup d'autres merveilles vues dans cette plaine par MM. Fauvel et Pouqueville ont disparu et nous n'en avons trouvé aucun vestiges »⁵⁰⁴. Les sculptures découvertes sur le site d'Olympie font l'objet d'un examen scrupuleux. L'Institut de France leur consacre un rapport⁵⁰⁵ destiné à vanter leurs mérites en vue d'une possible acquisition par la France. En 1830, seuls Dubois, Amaury-Duval et Trézel semblent avoir rempli complètement leurs engagements auprès du gouvernement français⁵⁰⁶. Ajoutons à cela que ces apprentis archéologues sont aidés sur le terrain par la population locale. Le gouvernement grec exige en effet que toutes les facilités soient accordées aux Français pour les aider dans leurs tâches d'excavation. Les autorités locales ont ainsi reçu pour mission de faciliter la bonne marche de ces opérations. Il semble néanmoins que certaines de ces injonctions n'aient pas été suivies comme en atteste le témoignage de Dubois qui dénonce les manquements du commissaire de police de la ville de Pyrgos qui ne suit pas les ordonnances si sagement rendues par son gouvernement.

⁵⁰⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VII. Lettre du Ministère de l'Intérieur à Michel Schinas, datée du 28 mai 1830

⁵⁰¹ *Ibidem*

⁵⁰² Cf. voir la partie 1 de cette thèse « Le cas Jean-Baptiste Vietty »

⁵⁰³ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits, NAF 9183. f. 42. Lettre de Dubois datée du 4 septembre 1829

⁵⁰⁴ *Ibidem*

⁵⁰⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] rapport sur les sculptures d'Olympie signé Raoul-Rochette

⁵⁰⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier II. Lettre du Ministère de la guerre au ministre de l'Intérieur datée du 28 février 1830

L'historiographie moderne conserve aujourd'hui le souvenir d'une expédition désorganisée et contrainte à l'abandon en raison de l'état de santé de ses membres. Il semble que la situation financière de la France ait également constitué un frein au prolongement et au développement des études en Morée. Les rapports de l'Institut de France témoignent néanmoins de la qualité des travaux entrepris dans le cadre de cette expédition :

« Nous nous félicitons, Messieurs, d'avoir eu à vous rendre compte d'une expédition qui jusqu'à ce jour a aussi complètement répondu à votre attente. Les talents de M. Blouet et de ses collaborateurs, leur bonne intelligence et le zèle avec lequel ils s'attachent à mériter, sous tous les rapports, la confiance de l'administration, nous engage à déclarer au Ministre qui protège si puissamment l'expédition scientifique de la Morée, que désormais les villes et lieux célèbres du Péloponnèse, leurs monuments d'architecture et de sculpture, des vues et des cartes de ces contrées, fidèlement mesurées et dessinées, deviendront une source nouvelle pour l'étude des arts et pour les recherches archéologiques ; que ce sera enfin une gloire de plus pour les artistes français qui auront concouru à une entreprise aussi intéressante »⁵⁰⁷

Le gouvernement français prolonge ainsi le séjour en Morée de plusieurs naturalistes (Bory de Saint-Vincent, Virlet et Mary Despreaux) et architectes (Blouet, Ravoisier, Poirot et Vietty). Plusieurs demandes émanent en ce sens du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences qui réclame une prolongation du séjour des membres des sections d'architecture-sculpture et d'histoire naturelle⁵⁰⁸. La date de départ est d'abord fixée au 1^{er} juillet 1830⁵⁰⁹ mais le départ précipité des troupes françaises assurant la sécurité et la protection des savants les contraint à abrégier leur séjour⁵¹⁰. Seuls Bory, Virlet et Vietty prolongent leur voyage en Grèce. En raison de problèmes de santé, les archéologues de l'expédition ne sont pas reconduits dans leurs missions : Dubois, Amaury-Duval, Lenormant et Quinet sont les premiers à rentrer en France, en juin 1829.

La collecte des antiquités

Nombreux sont les objets recueillis en Morée. En juillet 1829, plusieurs caisses

⁵⁰⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] Institut de France. Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée

⁵⁰⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Lettre de Cuvier datée du 2 octobre 1829

⁵⁰⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre du Ministère de l'intérieur datée du 16 octobre 1829. Compte rendu de propositions relatives à la commission scientifique de Morée

⁵¹⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre du Ministère de l'intérieur datée du 2 novembre 1829

contenant des spécimens d'histoire naturelle sont transférées à Toulon sur la frégate la *Marie-Hélène*⁵¹¹. En juillet 1830, Virlet fait transporter sur la frégate *l'Armide* deux autres caisses provenant de Grèce⁵¹². On recense également plusieurs catalogues détaillant les noms de ces objets ainsi que leur nombre⁵¹³. Le naturaliste rapporte aussi une caisse de céramiques du Levant destinée à la Manufacture Royale de Porcelaine de Sèvres⁵¹⁴. Après un contrôle en douane, le fruit de la récolte des naturalistes de l'expédition est transféré au ministère de l'Intérieur, à Paris. La correspondance du commissaire-expéditeur fait état du contenu de ces caisses composées de fossiles, de reptiles, d'insectes, de douze paquets de plantes sèches, d'oiseaux ainsi que de plusieurs relevés graphiques (vues et dessins)⁵¹⁵. Ces éléments couplés avec les communications des naturalistes de l'expédition fournissent les matériaux d'étude à la rédaction d'un rapport de l'Académie des Sciences lui-même extrait de la séance du 21 septembre 1829⁵¹⁶. L'ensemble est transféré au Muséum national d'histoire naturelle.

Pour les objets archéologiques est promulguée en 1827 une décision de la troisième assemblée nationale de Trézène stipulant l'interdiction de vendre et d'exporter des antiquités. Les scientifiques introduisent néanmoins une exception à cette règle comme en atteste la décision du ministre de l'Intérieur français qui considère comme juste « que la France, dont les troupes de protection ont libéré la Grèce, soit la première à profiter de la richesse que le sol grec peut encore offrir à la science et aux beaux-arts »⁵¹⁷. Les instructions destinées aux voyageurs

⁵¹¹ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] Lettre du préfet maritime au ministre de l'Intérieur, datée du 12 juillet 1829 & Paris, Muséum national d'histoire naturelle, archives : AM 631. Détails des caisses d'objets (d'histoire naturelle, objets d'art) rapportés de Morée. Sur l'acheminement de ces caisses en France, voir Archives nationales. F.21.544. Dossier VIII. Caisses renfermant des objets d'histoire naturelle provenant de l'expédition

⁵¹² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VI. Lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Marine datée du 9 juillet 1830. Le détail de ces collections d'histoire naturelle recueillie par la section des sciences physiques se trouve dans Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 12. Théodore Virlet. Lettre de Virlet au baron Cuvier, datée du 12 mars 1832

⁵¹³ Le détail du contenu de ces caisses est présenté dans : Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. M. Bory de Saint-Vincent. Rapport fait à l'Académie royale des sciences le 21 septembre 1829 par Geoffroy de Saint-Hilaire sur les opérations de la commission des sciences et des arts en Morée, et en particulier sur les travaux de la section dirigée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent

⁵¹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 12. Théodore Virlet. Papier daté du 13 juillet 1830 ; Muséum national d'histoire naturelle, archives : Ms 2640, « Catalogue des objets d'histoire naturelle adressés à son excellence le ministre de l'intérieur, par le départ de l'Armide, le 19 mai 1830, et expédiés de Navarin par Mr Virlet »

⁵¹⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] Lettre de la maison E.Brochier, commissaire-expéditeur au ministre de l'Intérieur, datée du 8 juillet 1829

⁵¹⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] papier émanant de l'Académie royale des sciences

⁵¹⁷ KREMMYDAS V., « l'armée française dans le Péloponnèse (Contribution à l'histoire de la période de Capodistrias » (en grec), *Péloponnésiaika*, t. XII (1976-1977), p. 99 cf. voir aussi à ce sujet Paris, Archives nationales, 156 AP Maison 13, dos. 2, Paris, 15 novembre 1828, lettre

se font l'écho de cette décision : « si dans les lieux qui n'offrent plus maintenant qu'une solitude et des décombres, l'activité et la persévérance de nos voyageurs leur fait découvrir, cachés dans le sein de la terre, des statues, des bas-reliefs, des vases d'argile ou de bronze, des armes, des ustensiles ou d'autres objets d'antiquité, notre opinion individuelle est que ces objets, obtenus à force de travaux, de dépenses et de fouilles, prix du dévouement et des efforts de nos compatriotes, doivent appartenir à la France, ne fût-ce qu'à titre de dépôt »⁵¹⁸. La seule exception à cette règle concerne les monuments et notamment les temples « qui se trouvent debout au-dessus du sol [et qui] doivent être religieusement respectés »⁵¹⁹. Sur le terrain, les autorités grecques se montrent plutôt réticentes à ce sujet. Dubois demande ainsi « quelques fonds destinés à lui faciliter les moyens d'ajouter aux acquisitions faites sur les lieux d'objets d'antiquités propres à compléter la collection des Musées royaux »⁵²⁰. Ce crédit de 10 000 F lui est toutefois refusé par le vicomte de la Rochefoucault⁵²¹.

La France bénéficie pourtant quelques mois plus tard d'un don du Sénat hellénique⁵²². Sept caisses contenant des sculptures antiques provenant du site d'Olympie et recueillies par la section architecture-sculpture de l'expédition sont ainsi expédiées en France en novembre 1829⁵²³. Neuf autres caisses issues du même site sont également reçues en janvier 1831⁵²⁴. D'abord destinés à être exposés dans la galerie de l'école royale des Beaux-Arts, les dix-neuf bas-reliefs représentant les travaux d'Héraclès rejoignent en mars 1831 le Musée du Louvre « réunis dans un même lieu et classés dans un ordre tel, que les rapports de ces divers fragments antiques puissent être facilement saisi »⁵²⁵. La Commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée exprime en outre « le désir que ces fragmens fussent exposés dans

⁵¹⁸ Paris, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. Philologie : inscriptions, manuscrits, langue

⁵¹⁹ *Ibidem*

⁵²⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544 Dossier I. Lettre de l'intendant général de la Maison du roi au vicomte de Martignac, datée du 7 août 1829

⁵²¹ Paris, Archives nationales. O/3/1426. Musées royaux. Affaires diverses de comptabilité. Proposition d'ouverture d'un crédit en faveur du sieur Dubois, attaché à la mission de Morée, pour l'acquisition d'œuvres d'art trouvées en Grèce

⁵²² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 8. J.-J. Dubois. Lettre de Dubois au ministre de l'Intérieur datée du 8 décembre 1829

⁵²³ Voir à ce propos : Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Expédition de Morée-sculptures antiques- Blouet (Olympie)

⁵²⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du Ministère de l'Intérieur à Blouet datée du 13 janvier 1831

⁵²⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Lettre du Ministère de l'Intérieur à l'intendant général de la liste civile datée du 16 novembre 1835. Cf. voir la partie 3 de cette thèse « Sculptures religieuses : essais de théorisation »

l'intérêt de l'art »⁵²⁶. Leur valeur historique est également reconnue lorsqu'ils déclarent que ces bas-reliefs doivent occuper « la place la plus naturelle, la plus convenable à attirer l'attention et la plus propre pour les livrer à la méditation et à l'étude »⁵²⁷. L'institution muséale reçoit un dessin de l'Institut lui indiquant « l'ordre le plus convenable à suivre pour l'arrangement des sculptures »⁵²⁸. En novembre 1835, un rapport du ministère de l'Intérieur fait toutefois état de la non application de cette mesure et regrette que des « monumens intéressants sous le rapport de l'art et de l'histoire qui rappelle une expédition glorieuse pour la France restent enfus dans les magasins du Louvre »⁵²⁹. Le placement des sculptures d'Olympie à l'École des Beaux-arts est alors envisagé⁵³⁰. Notons également que des sculptures provenant d'autres sites grecs sont rapportées en France. On recense à ce titre « la fameuse statue enlevée de Patras »⁵³¹ indiquée dans la correspondance de Dubois et que l'archéologue regrette d'avoir prélevé de la muraille d'où elle était enchâssée. La section archéologique de l'expédition scientifique de Morée collecte également plusieurs objets au nombre desquels on peut citer un casque en bronze trouvé dans l'Alphée, une médaille en bronze de Patras trouvée dans la fouille du temple d'Olympie et remise par Poirot ou encore des échantillons de matières qui ont servis à la construction et à la décoration de ce dernier édifice⁵³².

L'édition des travaux scientifiques

Les restrictions budgétaires et l'expérience de l'expédition d'Égypte impactent le ministère de l'Intérieur qui établit un plan d'action pour l'édition des travaux entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. L'objectif est de réduire les coûts et d'obtenir « quelque chose de fini et de correct, comme les édifices de cette Grèce antique dont on serait allé visiter les débris »⁵³³. Il s'agit également d'en hâter la publication étant entendu que « le

⁵²⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Lettre du Ministère du commerce au comte de Forbin datée du 10 août 1831. Rapport des dispositions prises pour l'exposition publique des fragments de sculpture provenant du temple d'Olympie

⁵²⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Lettre de la direction générale des musées au comte de Montalivet datée du 19 janvier 1831

⁵²⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Lettre du ministre de l'Intérieur au comte de Forbin datée du 10 mai 1831

⁵²⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IX. Lettre du Ministère de l'Intérieur à l'intendant général de la liste civile datée du 16 novembre 1835

⁵³⁰ *Ibidem*

⁵³¹ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 42. Lettre de Dubois datée du 4 septembre 1829

⁵³² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. État des matériaux recueillis par la section d'archéologie. Objets rapportés

⁵³³ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Rapport au ministre de l'intérieur, daté du 28 juillet 1828. Compte rendu et propositions au sujet d'une association scientifique à faire à l'occasion de l'expédition de Morée.

moindre retard exposait la France à perdre le genre de gloire qu'elle doit obtenir dans cette circonstance, et privait les membres de l'expédition de l'honneur qui revient à leurs découvertes »⁵³⁴. On prévoit ainsi que « trois ans après le retour en France, le livre serait mis sous les yeux du Roi et avant tout sa Majesté aurait été priée de permettre que l'ouvrage lui fut dédié. Cet ouvrage dans lequel des dessins et des planches entreraient à côté du texte, donnerait des élémens de travaux et d'encouragemens pour la gravure et la librairie et le mouvement imprimé par la plus haute intelligence se ferait ressentir jusque dans les ateliers de la positive industrie »⁵³⁵. Les collections, dessins, notes, journaux et mémoires recueillis par les membres de cette expédition doivent être transmis au gouvernement au terme de l'engagement contracté avec les autorités françaises et en échange des fonds perçus. Cette disposition ne semble pas avoir été respectée par tous. Cuvier et Hase constatent ainsi que l'« une des personnes attachées à l'expédition scientifique a publié dans un ouvrage périodique qui s'imprime à Paris une série d'inscriptions grecques recueillies par elle dans le cours de son voyage »⁵³⁶. Les matériaux recueillis par les autorités sont eux transmis à l'examen de la Commission de l'Institut afin de désigner ceux qui sont de nature à faire partie de l'ouvrage à publier sous les auspices du gouvernement⁵³⁷. Cette instance veille aussi à ce qu'il ne soit fait aucun double emploi en comparant ce qui est déjà publié avec les livraisons successives de la publication en projet pour l'expédition scientifique de Morée⁵³⁸. L'Institut se prononce également sur l'utilité et l'intérêt de l'ouvrage à publier et sur le mode de publication qu'il convient d'adopter⁵³⁹. Le projet initial prévoit « un ouvrage qui fera connaître avec exactitude les travaux particuliers à chacun des membres de l'expédition, afin qu'aucun d'eux ne soit privé de la part de gloire qu'il aurait méritée »⁵⁴⁰. Les documents restants sont laissés aux savants qui demeurent libres d'en disposer à leur gré⁵⁴¹. Plusieurs libraires réputés souhaitent être associés à ce projet éditorial intéressant

⁵³⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents]. Note demandée par le baron Trouvé au sujet de la publication des travaux de la commission de Morée datée du 2 juin et signé Bory de Saint-Vincent

⁵³⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier I. Rapport au ministre de l'intérieur, daté du 28 juillet 1828. Compte rendu et propositions au sujet d'une association scientifique à faire à l'occasion de l'expédition de Morée.

⁵³⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents]. Lettre de l'Institut de France à son excellence le ministre secrétaire d'état de l'Intérieur datée du 19 mars 1830

⁵³⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VI. Lettre du ministère de l'Intérieur aux membres de l'expédition scientifique de Morée datée du 16 juillet 1830

⁵³⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du Ministère du commerce et des travaux publics à Huyot, président de la commission pour l'expédition de Morée datée du 5 août 1832

⁵³⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents]. Lettre du Ministère de l'Intérieur à Bory de Saint-Vincent, Dubois et Blouet datée du 3 avril 1830

⁵⁴⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier X. Commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée. Lettre du Ministère de l'Intérieur datée de juillet 1830

⁵⁴¹ *Ibidem*

les sciences et la gloire nationale⁵⁴². Le ministère de l'Intérieur veille à l'encouragement de cette publication par la souscription de plusieurs exemplaires⁵⁴³.

La publication des travaux archéologiques de l'expédition scientifique de Morée fait l'objet de multiples déconvenues : la Commission de l'Institut tarde à recevoir le résultat des découvertes⁵⁴⁴ en la matière et propose en conséquence que l'histoire naturelle et l'architecture-sculpture soient éditées avant l'archéologie⁵⁴⁵. Dubois explique ce retard par « les circonstances fâcheuses (...) dont il a eu à souffrir, dès le début de son voyage » comme le manque de ressources financières ou la défection de plusieurs de ses collaborateurs⁵⁴⁶. Atteint d'une céphalite aiguë, Dubois s'est également rapidement retiré du théâtre des opérations scientifiques. Son application restreinte et l'aspect peu convaincant de ses travaux le placent rapidement hors-jeu pour la publication des travaux de la section archéologique. La correspondance de Dubois mentionne pourtant plusieurs matériaux recueillis par les archéologues⁵⁴⁷ au nombre desquels on peut citer quelques inscriptions issues de différentes localités ainsi que le dessin des sculptures du temple d'Olympie. D'autres documents graphiques viennent compléter cette liste⁵⁴⁸. Les archives de l'Institut rassemblent également plusieurs listes non exhaustives de dessins réalisés par les archéologues de l'expédition⁵⁴⁹. On peut notamment citer une vue du temple de Némée ainsi qu'une vue de la grotte et des bains

⁵⁴² Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents]. Lettre de Levrault au ministre de l'Intérieur datée du 2 mars 1830 ; Lettre de M.Poussielgue Ausand à son Excellence le ministre de l'Intérieur datée du 10 avril 1830

⁵⁴³ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents]. Lettre du Ministère de l'Intérieur à M.Levrault datée du 20 mars 1830

⁵⁴⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 8.J.-J. Dubois. Lettre de Dubois au baron Cuvier, sans date. Rapport comportant l'itinéraire suivi par les archéologues, une indication sommaire des résultats de leurs recherches et un aperçu des mémoires, dessins et monuments

⁵⁴⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier X. Rapport de l'Institut royal de France daté du 11 juin 1830

⁵⁴⁶ Paris, Archives nationales. F.21.5144 [première liasse de documents] lettre de l'Institut de France, datée d'août 1830. Il mentionne les noms de Schinas, Quinet, Lenormant et Amaury-Duval.

⁵⁴⁷ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 43. Communiqué à l'Académie daté du 9 octobre 1829. Parmi ces matériaux figurent des inscriptions vénitiennes provenant de Navarin, Modon, Coron, des inscriptions et sculptures découvertes au Port Pétalidi (ancienne Coronée), des inscriptions de Messène, du mont Ithôme et de la vallée de Pamisus, des dessins de sculptures identifiées dans la plaine d'Olympie et principalement dans un temple, des vues prises dans la même plaine, des médailles trouvées ou achetées dans cette localité ainsi que des échantillons de matières

⁵⁴⁸ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 43. Communiqué à l'Académie daté du 9 octobre 1829. On trouve notamment le dessin et le plan d'une église grecque ornée de colonnes ioniques trouvée sur le chemin qui conduit du gué de Cladé à un temple, le plan d'une ville hellénique dont les ruines se trouvent près du village de Coumani du côté du mont Olénos, des vues d'Arcadia, de Létrinus et de plusieurs ports de l'Elide et de la Messénie

⁵⁴⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 8. J.-J. Dubois. Note des objets dont les dessins peuvent être ajoutés à ceux versés à la Commission de l'Institut

d'Aphrodite de Corinthe⁵⁵⁰. On peut par ailleurs regretter que les dessins réalisés par Amaury-Duval durant son séjour en Grèce restent à ce jour introuvables⁵⁵¹. Lenormant rapporte aussi plusieurs inscriptions recueillies sur l'île d'Égine⁵⁵². De son côté, Dubois transmet uniquement son journal de voyage de vingt-deux pages et quelques notes peu importantes à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁵⁵³. Il persiste néanmoins à vouloir participer à l'entreprise éditoriale comme en témoigne les nombreuses missives adressées en ce sens au ministère de l'Intérieur⁵⁵⁴. Dubois forme également le projet de dessiner et décrire les vases, médailles, pierres gravées, figurines et lampes rapportés de Morée⁵⁵⁵ et dispersés dans plusieurs collections. Sans négliger l'intérêt de cette publication, l'Institut ne permet pas à Blouet de satisfaire à son ambition en raison du manque de renseignements fournis au sujet de cette entreprise éditoriale : les médailles, lampes et figurines ne lui ont pas été présentés dans les délais prescrits⁵⁵⁶. Dans ses rapports des 24 et 29 septembre 1830, la Commission propose finalement que les matériaux de la section d'archéologie soient rassemblés dans un volume in quarto comprenant les travaux de Quinet et Schinas ainsi que les inscriptions réunies par Trézel⁵⁵⁷. L'ensemble doit être complété d'un atlas⁵⁵⁸. Des travaux en Grèce de Schinas on conserve son journal du voyage fait dans le Magne et dans la Laconie ainsi que quelques documents épars⁵⁵⁹. Cette documentation se complète d'un mémoire sur les productions naturelles de la Morée, sur l'état physique et moral des habitants, leurs fêtes, leurs croyances et précisant l'organisation politique de l'histoire des Magniotes⁵⁶⁰. On trouve aussi plusieurs pièces

⁵⁵⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 13. J.-J. Dubois. Etat des matériaux recueillis par la section d'archéologie

⁵⁵¹ PELTRE Christine, *Retour en Arcadie. Le voyage des artistes français en Grèce au XIXe siècle*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 106

⁵⁵² Ces inscriptions sont confiées à Philippe le Bas et intégrées dans les *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la Commission de Morée*, Paris, impr. De Firmin-Didot, 1835

⁵⁵³ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] lettre du secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres au secrétaire d'état au département de l'Intérieur, datée du 24 septembre 1830

⁵⁵⁴ *Ibidem*

⁵⁵⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du Ministère de l'Intérieur au baron Cuvier datée du 19 février 1831

⁵⁵⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 8. J.-J. Dubois. Lettre de la Commission de Morée au ministre de l'Intérieur, sans date

⁵⁵⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du Ministère de l'Intérieur au baron Cuvier datée du 19 février 1831.

⁵⁵⁸ *Ibidem*

⁵⁵⁹ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 42. Lettre de Dubois datée du 4 septembre 1829. Ce journal rassemble plusieurs inscriptions, des vues et des antiquités de Patras, des monuments et inscriptions du Moyen-Âge. D'autres documents complètent cet ensemble : il s'agit de calques de quelques vases trouvés à Égine et de quelques empreintes gravées

⁵⁶⁰ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183. f. 44-45. Lettre des membres de la commission scientifique de Morée au ministre. L'examen de ce document par la Commission fait état de quelques

jointes au nombre desquelles on peut citer un manuscrit copié à Nomembasie, huit inscriptions grecques recueillies à Égine, des chants populaires, des matériaux destinés à un dictionnaire de grec moderne ainsi qu'un mémoire sur l'état actuel de la Morée et du Magne⁵⁶¹. L'ensemble de ses travaux font l'objet d'un rapport très favorable de la Commission de l'Institut⁵⁶². Il en est de même pour les matériaux recueillis par Quinet⁵⁶³ qui rassemblent près d'une trentaine d'inscriptions inédites dont certaines proviennent du sanctuaire d'Asklepios à Épidaure. Une dissertation sur la topographie de Messène⁵⁶⁴, des observations philologiques et géographiques sur la Messénie, la Laconie, l'Arcadie, l'Argolide, la Corinthie, une partie de l'Attique, Égine et diverses îles de l'Archipel ainsi qu'une suite d'observations sur l'architecture grecque, depuis l'époque cyclopéenne jusqu'à l'époque byzantine, dans ses rapports avec l'histoire et la géologie de la Grèce complètent cet ensemble⁵⁶⁵. Il propose également à l'Institut des observations sur la mythologie antique et primitive dans ses rapports avec la nature et le climat de la Grèce⁵⁶⁶. Dans ce mémoire - que la Commission juge étranger à l'objet de la mission - il rapproche les traditions mythologiques des localités parcourues avec celles qui les ont fait naître en suivant une méthode initiée par Pausanias⁵⁶⁷. Il prend appui pour cela sur des observations spéciales recueillies et constatées sur les lieux : « c'est toujours en face des objets, des circonstances géographiques et naturelles, des accidents particuliers de chaque localité, que je me suis appliqué à constater les traditions du paganisme »⁵⁶⁸. De son voyage il rapporte également des notes sur plusieurs bas-reliefs trouvés à Égine⁵⁶⁹ ainsi que quelques documents plus historiques consacrés au rapport entre la Grèce antique et la Grèce moderne⁵⁷⁰. Quinet exprime un temps

détails curieux et nouveaux sur les mœurs et de renseignements utiles pour l'administration actuelle de la Péninsule, l'état de l'instruction publique et les progrès de l'industrie et de l'économie rurale. Elle rajoute que les observations de l'auteur sur la langue d'aujourd'hui usitée dans le Péloponnèse notamment sur le dialecte des Tzaconiotes, peuvent servir à compléter et, peut-être à rectifier en quelques endroits l'ouvrage important du colonel Leake »

⁵⁶¹ *Ibidem*

⁵⁶² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier VII. Papier non daté, sujet : Michel Schinas. Ce rapport est daté du 27 septembre 1830

⁵⁶³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Lettre d'Edgar Quinet à la Commission datée du 11 juin 1830. Ces inscriptions proviennent de Messène, Sparte, Amyclée, Tégée, Argos, Napoli de Romanie, Corinthe, de l'Acrocorinthe, du Hiero d'Esculape, de Syra et Égine

⁵⁶⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Topographie de Messène.

⁵⁶⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Rapport de Quinet à la Commission, daté du 2 juillet 1831

⁵⁶⁶ *Ibidem*

⁵⁶⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Lettre de Quinet à Cuvier sans date

⁵⁶⁸ *Ibidem*

⁵⁶⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Rapport de Quinet à la Commission, daté du 2 juillet 1831

⁵⁷⁰ *Ibidem*. Il s'agit de documents sur les rapports entre les migrations antiques et les migrations du Moyen-âge dans la Morée. Un résumé des rapports généraux de la Grèce ancienne et moderne complète cette documentation

le désir de publier ses observations archéologiques à la suite du texte de la section d'architecture⁵⁷¹. Cette demande est validée par Raoul-Rochette et Hase qui établissent un rapport avec l'histoire des monuments illustrée dans cet ouvrage⁵⁷². Les documents graphiques recueillis en Morée par Trézel font également l'objet d'un grand intérêt : le 12 novembre 1830, les académiciens proposent que les dessins de sculptures, les inscriptions et les vues de Trézel soient intégrés à l'ouvrage de la section d'architecture-sculpture⁵⁷³. La section archéologique s'intéresse également de près à ces éléments recueillis au-delà des délais prescrits. Son riche portefeuille de dessins de monuments et de copies d'inscriptions « vus et examinés avec un vif intérêt par les deux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »⁵⁷⁴ pourrait ainsi compléter - sous le rapport archéologique - les travaux de l'expédition scientifique de Morée. Cet ensemble se compose de relevés d'une dizaine de bas-reliefs et de neuf vues. Cinquante et une inscriptions sont également recueillies par Trézel au cours de ce voyage. L'intérêt de ses travaux se mesure également à ses itinéraires « qui, par leur exactitude et leur importance topographique, peuvent être comparés à ceux de Sir William Gell »⁵⁷⁵. Bory de Saint-Vincent propose également que les travaux de Pector qui « eut été beaucoup mieux à la section des antiques(sic) polyglotte »⁵⁷⁶ soient intégrés à cet ouvrage⁵⁷⁷. Le naturaliste semble en effet avoir recueilli plusieurs « inscriptions inédites qui jettent un nouveau jour sur l'histoire de Sparte sous ses rois et pendant les premiers temps de la domination romaine »⁵⁷⁸. On envisage très rapidement de confier la rédaction de cet ouvrage à Hase et Raoul-Rochette. Cette publication doit être à la fois archéologique et littéraire et doit servir de complément aux grands ouvrages d'architecture et d'histoire naturelle⁵⁷⁹. L'illustration du texte fait l'objet d'un vaste débat. Afin d'éviter les doubles emplois, on compare les portefeuilles de Trézel et de Blouet afin que « la commission désigne ceux qui doivent être supprimés, maintenus ou transposés

⁵⁷¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Lettre de Raoul-Rochette à Cuvier, sans date

⁵⁷² *Ibidem*

⁵⁷³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du Ministère de l'Intérieur

⁵⁷⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] lettre de l'Institut de France, datée d'août 1830

⁵⁷⁵ Paris, Archives nationales. F.21.544 [première liasse de documents] lettre du secrétaire perpétuel de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres au secrétaire d'état au département de l'Intérieur, datée du 24 septembre 1830

⁵⁷⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. M. Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory au vicomte Siméon datée du 15 avril 1829

⁵⁷⁷ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. M. Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory à Monsieur Dumon, chef du bureau des sciences, belles-lettres et arts du Ministère de l'Intérieur datée du 10 avril 1830

⁵⁷⁸ *Le Moniteur universel*, n. 224, mercredi 12 août 1829

⁵⁷⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E.Vietty. Lettre de Vietty, sans date

dans l'un ou l'autre des ouvrages d'archéologie et d'architecture-sculpture »⁵⁸⁰. Ce choix illustre bien cette confusion entre les travaux de la section d'archéologie et ceux de la section d'architecture-sculpture. Le retard pris par cette publication amène ensuite la Commission de l'Institut à s'intéresser aux matériaux recueillis par Vietty resté en Grèce jusqu'en 1832 : « les travaux exécutés par M.Vietty pendant son séjour de près de trois années en Morée, consistent en notes et observations de toute espèce, écrits sur les lieux mêmes, déposés dans un grand nombre de volumes accompagnés de plans, cartes, esquisses, ou vues plus ou moins terminées, de manière à offrir un vaste et curieux ensemble de matériaux où la littérature et le dessin, l'art et la science, ont une part à peu près égale, et dont le caractère général est essentiellement historique et archéologique »⁵⁸¹. Cette « analyse politique, religieuse et artistique de la Grèce » est agrémentée de planches justificatives dessinées sur place⁵⁸². Plusieurs éléments retiennent l'attention de la Commission de l'Institut pour leur caractère inédit : « la topographie de Sparte, Amyclée, Thérapiée, le Plataniste et les alentours rétablie sur une carte avec toutes les divisions, et presque tous les monumens indiqués par les auteurs » mais également « la découverte de l'Héroon, ou grand temple de Junon près d'Argos, celle du mégaron, grand Hieron des Arcadiens, relevés avec ses attenances » ou encore l'identification de plusieurs villes dont celle « d'Aegés et de son temple de Neptune (...) déterminés à l'aide d'observations topographiques et d'une comparaison judicieuse de l'état actuel des lieux avec les relations des anciens auteurs »⁵⁸³. Les soubassements du temple mentionné par Pausanias dans la plaine de Mantinée présentent aussi un intérêt pour les académiciens⁵⁸⁴. Destinés à combler une lacune, ces travaux pourraient servir de publication officielle pour la section d'archéologie⁵⁸⁵. Une édition en trois volumes in-8 de texte et un « atlas de même format que celui de l'ouvrage publié par la section d'architecture »⁵⁸⁶ sont envisagés. Pour ce qui est de la question des doubles emplois, Vietty juge à ce propos que seuls les monuments présentant un état de conservation convenable peuvent être intégrés à la publication des architectes⁵⁸⁷. Pour lui, cela revient à dire que les

⁵⁸⁰ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier X. Lettre du Ministère de l'Intérieur au baron Cuvier datée du 21 septembre 1830

⁵⁸¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E.Vietty. Rapport sur les travaux de Vietty expédié le 13 avril 1832

⁵⁸² Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives et manuscrits. NAF 9183, f. 48. Organisation de l'expédition scientifique de Morée

⁵⁸³ Paris, Institut de France, Archives de la Commission des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11.E.Vietty. Rapport sur les travaux de Vietty, expédié le 13 avril 1832

⁵⁸⁴ *Ibidem*

⁵⁸⁵ *Ibidem*

⁵⁸⁶ *Ibidem*. Le format de l'atlas serait donc in-folio

⁵⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E. Vietty. Lettre de Vietty, sans date

ruines relèvent du domaine de l'histoire ancienne et de la topographie⁵⁸⁸. Néanmoins, force est de constater que son intérêt pour l'histoire des arts introduit une certaine confusion avec les travaux de la section d'architecture-sculpture : des renvois vers ce dernier ouvrage et l'intégration de quelques menus détails sont envisagés⁵⁸⁹. Dans sa séance du 21 juillet 1832, la Commission de l'Institut invite le statuaire à leur « soumettre la table des chapitres qui doivent composer cet ouvrage ainsi que la liste des dessins qu'il se propose de faire entrer »⁵⁹⁰. Un délai de trois ans est fixé pour la remise en ordre de ses travaux et la rédaction de l'ouvrage⁵⁹¹. Pour cette publication, on envisage de lui adjoindre un collaborateur : Auguste Lagarde (1783-1853), secrétaire interprète de l'Etat-Major en Morée employé aux opérations de la carte topographique et désirant « être employé dans la section d'archéologie destinée à publier les recherches faites sur la géographie ancienne, l'archéologie des Cyclades et de cette portion de la Morée comprise du Nord au Sud entre Astros et Nomenbasie et de l'Est à l'Ouest entre le littoral du Golfe de Napaulie et l'extrémité occidentale du plateau de la Tégentide et les affluents de gauche de l'Eurotas »⁵⁹². Sa candidature reçoit le soutien du marquis Maison qui vante sa connaissance parfaite du grec ancien et moderne⁵⁹³. Force est de constater que le statuaire ne bénéficie finalement d'aucune aide pour la rédaction de cet ouvrage. Il prend également beaucoup de retard et demande à obtenir une prolongation de son traitement pendant un an⁵⁹⁴. N'ayant reçu aucune information sur l'avancée de son travail, la Commission de l'Institut ne lui accorde pas cette requête⁵⁹⁵. À défaut d'obtenir le soutien des autorités françaises, Vietty bénéficie de l'appui de la Commission scientifique de Bavière et de son directeur, le professeur Thiersch qui publie quelques-unes de ses notes pour servir de « base à de nouvelles explorations »⁵⁹⁶.

La publication de la section d'architecture-sculpture pose moins de difficulté au gouvernement français. Près de six cent dessins et un important volume de notes et de

⁵⁸⁸ *Ibidem*

⁵⁸⁹ *Ibidem*

⁵⁹⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Année 1832. Séance du samedi 21 juillet 1832

⁵⁹¹ Paris, Institut de France, Archives de la Commission des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11.E.Vietty. Rapport sur les travaux de Vietty, expédié le 13 avril 1832

⁵⁹² Paris, Archives nationales. F.21.544. [première liasse de documents] Lettre du marquis Maison à son excellence monsieur le comte d'Argout datée du 19 juillet 1832

⁵⁹³ *Ibidem*

⁵⁹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E.Vietty. Lettre adressée au ministre datée du 21 septembre 1835

⁵⁹⁵ *Ibidem*

⁵⁹⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E.Vietty. Rapport sur les travaux de Vietty expédié le 13 avril 1832

documents sont rapportés de Morée par les architectes et sculpteurs de l'expédition scientifique de Morée⁵⁹⁷. Pour couvrir les frais engendrés par cette publication et remettre en ordre les matériaux recueillis en Morée, le ministère de l'Intérieur accorde un traitement à Blouet, Poirot et Ravoisié⁵⁹⁸. Une prévision de quatre années est annoncée pour l'édition de leurs travaux⁵⁹⁹. Le choix se porte sur un format in-folio capable de rivaliser avec les « ouvrages déjà publiés sur la Grèce par Stuart et par d'autres antiquaires anglais » et qui aurait « l'avantage d'en être la suite et le complément, en faisant connaître dans le plus grand détail tout ce qui reste d'intéressant comme antiquités grecques, romaines et byzantines dans le Péloponnèse et dans les Cyclades »⁶⁰⁰. Ici s'illustre la volonté manifeste de se placer dans l'héritage de ces illustres entreprises éditoriales. Par l'intermédiaire de ces publications, la France souhaite affirmer sa prééminence scientifique. Le plan de publication de Blouet prévoit deux cent quatre-vingt planches et deux cent pages de texte pour l'itinéraire du voyage et pour les observations recueillies sur les antiquités⁶⁰¹. On envisage ainsi de publier trois volumes, chacun d'environ quatre-vingt-dix planches et de soixante-dix pages de texte. Une gravure au burin est proposée pour plus de finesse dans le rendu⁶⁰². Le ministère de l'Intérieur envisage d'intégrer à cette publication les dessins rapportés de Morée par Trézel⁶⁰³. Ces relevés suscitent en effet la convoitise de la section d'architecture-sculpture. Il s'agit néanmoins d'éviter les doubles emplois avec le projet de publication de la section archéologique de l'expédition et pour cela Blouet demande à la Commission d'obtenir la primeur de publier les dessins des monuments d'architecture et de sculpture⁶⁰⁴. Il considère en effet que « le point de contact qui devait naturellement se trouver entre la section d'archéologie et la section d'architecture, était sans

⁵⁹⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de Blouet au baron Cuvier datée du 15 avril 1830

⁵⁹⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre du Ministère de l'Intérieur au baron Cuvier datée du 12 février 1830

⁵⁹⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut datée du 5 mai 1830

⁶⁰⁰ Paris, Institut de France, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Rapport du maître des requêtes à son excellence le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur daté du 23 juillet 1830

⁶⁰¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut datée du 5 mai 1830

⁶⁰² Paris, Archives nationales. F.21. 544 [première liasse de documents] Lettre de l'Institut royal de France, datée du 11 mai 1830

⁶⁰³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du ministère de l'Intérieur aux membres de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 décembre 1830

⁶⁰⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 21 octobre 1830

contredit la sculpture, qui est inséparable de l'architecture »⁶⁰⁵. Il réclame à ce titre l'avantage de publier le détail de toutes les sculptures d'Olympie et de les associer aux résultats des découvertes du temple⁶⁰⁶. Les nombreux dessins rapportés de Morée par Ravoisié⁶⁰⁷ sont également considérés comme intéressants par l'Académie des Beaux-Arts. Les déconvenues concernant la publication de la section archéologique leur permet de penser que « le peu de recherches archéologiques qui ont été faites dans le voyage de la Morée, n'ayant rapport qu'à l'architecture, il est impossible d'en séparer, sans nuire à l'excellent travail de la section d'architecture » et « qu'enfin l'ouvrage qui comprendrait les plans des villes, les monuments, les inscriptions et les vues, formerait un ensemble plus complet par la réunion de ces diverses parties »⁶⁰⁸. Près de huit années sont nécessaires à Blouet pour publier le résultat des travaux de la section d'architecture-sculpture⁶⁰⁹. Imprimé en trois volumes, l'ouvrage est bien reçu par la critique qui reconnaît son intérêt scientifique⁶¹⁰. Philippe le Bas fournit un complément à cette publication en interprétant tous les monuments d'épigraphie et d'antiquité figurée⁶¹¹.

Les matériaux collectés par la section des Sciences Physiques de l'expédition durant les mois de mars, avril, mai et juin 1829 sont rapidement transmis à l'Académie des Sciences qui en apprécie le mérite⁶¹². Le projet d'une publication se concrétise dès leur retour en France afin d'éviter que certains de ses membres ne publient à leur compte des relations partielles ou des mémoires⁶¹³. Les naturalistes rapportent de nombreux matériaux au nombre desquels on peut citer plusieurs rapports sur la Messénie, plusieurs catalogues de spécimens d'histoire naturelle envoyés au Muséum national d'histoire naturelle, un tableau des observations barométriques ou

⁶⁰⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre adressée au ministre de l'Intérieur, expédiée le 12 novembre 1830

⁶⁰⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 21 octobre 1830

⁶⁰⁷ Paris, Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie. Recueil « Expédition de Morée. Dessins de Ravoisié », 3 tomes en 2 vol. in-fol.

⁶⁰⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 7. Abel Blouet. Lettre adressée au ministre de l'Intérieur, expédiée le 12 novembre 1830

⁶⁰⁹ BLOUET Abel, *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français, Architecture, sculptures, inscriptions et vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique*, Paris, Firmin-Didot frères, 1831-1838, 3 vol. gr in-fol.

⁶¹⁰ HERMANT A., *op. cit.*

⁶¹¹ LE BAS P., *op. cit.*, 1835 ; LE BAS Philippe, *Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la commission de Morée. 1er cahier. Bas-reliefs du temple de Phigalie*, Paris, impr. De Firmin-Didot frères, 1835 ; LE BAS Philippe, *Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la Commission de Morée. 2e cahier. Argolide et Laconie*, Paris, impr. De Firmin-Didot frères, 1837

⁶¹² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory de Saint-Vincent datée du 10 février 1830

⁶¹³ *Ibidem*

encore un rapport sur le voyage de Méthone à Chytriès par Sextius Delaunay⁶¹⁴. Les matériaux recueillis par Virlet sont également bien connus : on y trouve un mémoire intitulé *Modon et Navarin considéré géologiquement* ainsi qu'un rapport sur un voyage au Bosphore, aux Dardanelles et dans les îles de Thrace⁶¹⁵. Bory propose à la Commission de l'Institut un plan de publication⁶¹⁶ des résultats obtenus par les membres de la section des Sciences Physiques. Quinze à dix-huit mois lui sont nécessaires pour cette publication selon ses prévisions⁶¹⁷. En prenant pour exemple les beaux ouvrages publiés par la Marine, il propose un format grand in-quarto pour le texte et petit in-folio pour les atlas⁶¹⁸. Plusieurs suggestions sont faites auprès du ministère de l'Intérieur comme de proposer un « aperçu sur la Grèce héroïque et sur celle des âges suivants (...) où seraient exposés les moyens de comparaison entre les hommes d'alors et ceux d'aujourd'hui » et qui servirait d'introduction à un abrégé sur l'histoire moderne de la Grèce⁶¹⁹. L'ambition de cette partie est d'établir un comparatif entre la situation de ce pays durant l'Antiquité et celle de sa régénération moderne à l'aulne de l'intervention militaire de la France durant l'expédition de Morée⁶²⁰. Bory prévoit ainsi de comparer ces deux âges de la Grèce sous le rapport des croyances, des usages, des mœurs et de la manière de se vêtir⁶²¹. Néanmoins et afin de limiter les coûts, les académiciens suggèrent de retrancher « la partie physique et les recherches historiques que l'on peut faire partout avec des livres, en se restreignant à ce qu'on a vu, recueilli et observé »⁶²² et de faire le choix d'une publication en deux volumes en lieu et place des quatre volumes initialement prévus. On envisage ainsi de rassembler dans le premier tome les travaux de géographie exacte, la triangulation, la topographie et la géographie physique « c'est à dire, tout ce qui tiens aux formes locales, aux terrains et à leurs accidents, aux rochers, aux volcans, en un mot, à la construction géologique de la Morée et à sa minéralogie »⁶²³. Rédigé par la section des Sciences Physiques de concert avec le dépôt de la guerre, ce premier volume est agrémenté d'une carte nouvelle de la Morée

⁶¹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séance du 30 juin 1829 à laquelle ont assisté MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, Huyot et Percier, Raoul-Rochette et Hase & 6. Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent. État des pièces relatives à l'expédition scientifique en Morée

⁶¹⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 12. Théodore Virlet. Rapport sur un voyage au Bosphore, aux Dardanelles et dans les îles de Thrace rédigé par Virlet

⁶¹⁶ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory de Saint-Vincent datée du 10 février 1830

⁶¹⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 6. Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory datée du 20 février 1830

⁶¹⁸ *Ibidem*

⁶¹⁹ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory de Saint-Vincent datée du 10 février 1830

⁶²⁰ *Ibidem*

⁶²¹ *Ibidem*

⁶²² Paris, Archives nationales. F.21. 544 [première liasse de documents] Lettre de l'Institut royal de France, datée du 11 mai 1830

⁶²³ *Ibidem*

et de ses dépendances établies d'après les travaux de Peytier et Puillon Boblaye⁶²⁴. Le deuxième tome est destiné à contenir « la description des planches, les nouvelles observations ichtyologiques, et en général tout ce qui a rapport à l'histoire naturelle des animaux »⁶²⁵. Pour l'atlas, les prétentions de Bory de Saint-Vincent en termes de volume sont réduites de moitié avec près d'une cinquantaine de planches destinées à cet ouvrage. On lui suggère également de privilégier les vues avec monuments reproduites au moyen de la lithographie par souci d'économie. Cette publication rassemble finalement plusieurs gravures de paysages de la Grèce en 1829 dont plusieurs ont été faites d'après les dessins du chef de la section des Sciences Physiques. Comme aide à la rédaction, Bory de Saint-Vincent demande à ce que lui soit fourni plusieurs ouvrages au nombre desquels on peut citer la *Description de l'Égypte* « contrée qui, sous le rapport de l'histoire naturelle, offre, (...) de grands rapports avec la Grèce »⁶²⁶, le voyage pittoresque et topographique de la Grèce de Stackelberg⁶²⁷ publié par Osterwald ainsi que la faune française. Initialement on prévoit que chacun des collaborateurs de la section des Sciences Physiques se charge de la partie qui lui est destinée. Un traitement prélevé sur les produits de la vente de la seconde édition de l'ouvrage de l'expédition d'Égypte et sur les fonds ordinaires d'encouragement alloués pour le voyage de Freycinet doit leur être versé pour ce travail⁶²⁸. Entre 1832 et 1836 l'ouvrage paraît en cinq volumes⁶²⁹. En définitive, hormis Bory de Saint-Vincent, rares sont les membres de l'expédition scientifique de Morée à participer à la publication officielle de la section des Sciences Physiques. Cette position lui vaut les réprimandes de la veuve Virlet qui lui reproche de s'être attribué les travaux de son mari et réclame les appointements qui lui sont dus⁶³⁰. La Commission de Morée suggère néanmoins d'attribuer la légion d'honneur à Virlet et Deshayes pour leur engagement dans la publication de la section des Sciences Physiques⁶³¹. La première livraison de l'ouvrage de Bory est

⁶²⁴ Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory de Saint-Vincent datée du 10 février 1830

⁶²⁵ Paris, Archives nationales. F.21. 544 [première liasse de documents] Lettre de l'Institut royal de France, datée du 11 mai 1830

⁶²⁶ *Ibidem*

⁶²⁷ STACKELBERG Otto Magnus von, *La Grèce, vues pittoresques et topographiques*, Paris, J.-F.d'Osterwald, 1834

⁶²⁸ Paris, Archives nationales. F.21.544. [Première liasse de documents] Lettre du Ministère de l'Intérieur, sans date. On retrouve les détails de l'utilisation de la souscription de la deuxième édition de l'expédition d'Égypte pour la publication de l'expédition scientifique de Morée dans Archives nationales. F.21.709. Dossier 1839.

⁶²⁹ BORY de SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin et BOBLAYE Émile le Puillon de, *Expédition scientifique de Morée. Section des sciences physiques*, Paris, F.-G.Levrault, 1832-1836, 3 parties en 5 volumes in-fol. Et un atlas gr. In-fol.

⁶³⁰ Archives nationales. F.21.544. Dossier VI. Lettre de madame la veuve Virlet datée du 19 janvier 1833

⁶³¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre des membres de l'Institut composant la commission de Morée au ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, sans date

présentée et remis en personne au Roi et à ses ministres en 1832⁶³².

Le cas Jean-Baptiste Vietty

Le cas Jean-Baptiste Vietty (1787-1842)⁶³³ mérite d'être traité à part eu égard aux difficultés rencontrées pour rassembler l'importante documentation archéologique issue de son séjour et à son intérêt pour l'étude des lieux de culte grecs. D'origine lyonnaise, ce fils d'un plâtrier décorateur d'origine italienne fait rapidement le choix d'une carrière artistique. Il intègre ainsi l'École de dessin de Lyon où il y reçoit l'enseignement du peintre Pierre Cogell (1734-1812). À Paris, il travaille quelques temps avec Philippe-Auguste Hennequin (1762-1833). De retour à Lyon, il rentre à l'École spécial des arts et du dessin où il se forme auprès du sculpteur Joseph Chinard (1756-1813). Par nécessité plus que par choix, il occupe par la suite une place de professeur de dessin au collège de Roanne. En 1817, il rejoint de nouveau la capitale et intègre l'École des Beaux-Arts où il se fait enregistrer sous le nom de l'un de ses frères, Claude-Marie-Eugène Vietty (1791-??)⁶³⁴. Cette supercherie lui permet de contrer la limite d'âge autorisée et de concourir au Grand Prix de Rome auquel il échoue finalement. Jean-Baptiste Vietty intègre ainsi l'atelier de Pierre Cartellier (1757-1831) puis de François-Frédéric Lemot (1771-1827). Notons que dans la plupart de ses œuvres, Vietty s'inspire de l'antique⁶³⁵.

Jean-Baptiste Vietty se distingue également de ses pairs pour ses travaux archéologiques

⁶³² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier IV. Lettre de Bory de Saint-Vincent au ministre du commerce, datée du 7 mars 1832

⁶³³ Sur Jean-Baptiste Vietty, cf. voir BELLIER de la CHAVIGNERIE Emile, *Dictionnaire général des artistes de l'Ecole française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours : architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et lithographes*, Paris, Librairie Renouard, 1885, vol. 2, p. 676 ; CHARVET Léon, *Jean-Baptiste Vietty d'Amplepuis (Rhône)*, Paris, impr. De Plon-Nourrit, 1910 ; FELLER François Xavier de, *Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes*, Lyon, J.-B. Pélagaud, 1867, vol. 8, p. 349 ; PARISSET Ernest, *Les Beaux-Arts à Lyon*, Lyon, impr. De A. Vingtrinier, 1873, p. 355 ; PEYRE Jean-François-Aimé, *Manuel d'architecture religieuse au moyen âge. Résumé de la doctrine des meilleurs auteurs (2e édition)*, Paris, V. Didron, 1848, notice sur Vietty, pp. 19-24 ; LAMI Stanislas, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française : au XIXe siècle*, Nendeln, Kraus reprint, 1970, p. 359

⁶³⁴ Cette circonstance explique que certains biographes comme Émile Bellier de la Chavignerie ait confondu les deux frères

⁶³⁵ Liste de ses œuvres : portraits et scènes de genre (dessins), 1805-1812 (collection Lortet, Lyon) ; buste fait à Lyon (1811) ; *Aigle colossal sur l'obélisque de la place Thiais* (alias Phythéas) à Marseille (1812) ; *Apolline* (1813) ; *Hyacinthe frappé du disque d'Apollon au moment où il courait pour reprendre le sien* (1819) ; *Nymphe de la Seine* (1822) ; *Homère chantant des vers de son Iliade sur les bords de la mer agitée par l'orage* (1824) ; *La nymphe de la Seine*, statue en marbre (1827) ; buste en marbre du Tintoret (maison du roi) (1827) ; *La Vierge immaculée*, statue commandée par le préfet de la Seine pour l'église de la Sorbonne (1828) ; *l'Hiver* ; statue d'Apollon jeune d'après l'antique, jardin du musée des beaux-arts de Lyon ; projet de décoration des attiques de la façade de Bellecour ; dessin d'un Aqueduc

sur les *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*⁶³⁶ : ouvrage qu'il publie avec le peintre lyonnais Étienne Rey (1789-1867) et dans lequel il fait preuve d'un savoir étendu sur l'histoire et les religions de l'antiquité. La publication suscite rapidement l'intérêt du monde savant et « cela appela aussitôt sur Vietty l'attention des érudits, lesquels, dès lors, le placèrent dans leurs rangs où son nom est resté depuis : il convient de bien noter cela »⁶³⁷. Au-delà de cette collaboration savante, le statuaire semble s'être passionné pour l'étude d'ouvrages érudits. Les écrits de Georg-Friedrich Creuzer (1771-1858) et d'Athanase Kircher (1602-1680) figurent ainsi en bonne place dans sa bibliothèque⁶³⁸. L'ouvrage du philologue allemand sur *La Symbolique et la mythologie des peuples anciens* traduit par Joseph-Daniel Guigniaut (1794-1876) est explicitement cité dans sa correspondance. Utilisé comme ouvrage de référence par le statuaire, il regrette néanmoins que le système de Creuzer ne s'applique pas à l'architecture⁶³⁹.

L'érudit maîtrise aussi les langues sémitiques et les hiéroglyphes égyptiens, passion qu'il partage avec son ami Champollion. Sa profonde connaissance du latin ainsi que du grec ancien et moderne lui permet d'obtenir une charge de cours au collège de Roanne pour ces deux disciplines. Vietty développe plus particulièrement un goût pour l'œuvre d'Homère. Sa passion pour l'antique s'illustre ainsi par le biais de la langue et de la littérature. À cela s'ajoute un intérêt pour l'Antiquité figurée. Il procède ainsi à la confrontation de ces deux types de sources en cherchant comme Winckelmann à éclairer les uns par les autres⁶⁴⁰. La lecture des Anciens durant les cours de l'École des Beaux-Arts lui vaut toutefois d'être exclu de cet établissement.

Ses connaissances en architecture, sa maîtrise du dessin et son attrait pour la langue et l'histoire de l'ancienne Grèce ont ainsi permis à Vietty d'intégrer l'expédition scientifique de Morée au sein de la section d'architecture-sculpture⁶⁴¹. Ce dernier « demande à être employé pour la rédaction de la partie des arts, ou comme aide pour les dessins d'architecture et de sculpture : car il a suivi l'exemple des stations[?] qui ne séparent point ces deux arts, dont le dessin est langue commune »⁶⁴². La Commission de Morée lui confie la mission de « dessiner

⁶³⁶ Cf. voir REY Etienne, VIETTY Jean-Baptiste, *Monuments romains et gothiques de Vienne en France, dessinés et publiés par Etienne Rey, suivis d'un texte historique et analytique par E. Vietty*, Paris, impr. de F. Didot, 1820

⁶³⁷ CHARVET L., *op. cit.*, 1910, p. 17

⁶³⁸ *Idem*, p. 26

⁶³⁹ *Ibidem*

⁶⁴⁰ « Manuscrits du voyage en Grèce de M. Vietty mis à disposition de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e année, 1858, p. 108

⁶⁴¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E.Vietty. Lettre de Vietty aux commissaires de l'Institut pour l'expédition scientifique en Morée datée du 13 octobre 1831

⁶⁴² Paris, Archives nationales. F.21.544. Dossier III. Lettre de M.Vietty

ou estamper les bas-reliefs, les inscriptions, les ornements d'architecture et [de] diriger avec succès les fouilles s'il est nécessaire »⁶⁴³. Sur le terrain, il est finalement chargé par Blouet « d'expliquer les légendes des saints qui se trouvoient dans les églises grecques »⁶⁴⁴. Éloigné de son domaine de prédilection, il regrette également de n'avoir pu se référer aux instructions de l'Institut qui lui étaient destinées⁶⁴⁵. Face à cette déconvenue, il demande sa démission qui lui est refusée. Il se résout donc à rejoindre les autres membres de l'expédition « de temps en temps, sur divers points où ils devroient s'arrêter »⁶⁴⁶ avant de finalement décider de poursuivre l'aventure en solitaire.

Sur le terrain, il se donne pour objectif de « répéter en 1830 le voyage de Pausanias (...) d'étudier les principales villes et monuments dont il a fait mention, et d'en constater l'état actuel, tant sous le rapport de la position que sous celui de l'art, et de l'histoire »⁶⁴⁷. La première étape de son travail consiste à reconnaître la topographie et le caractère local des six grandes divisions de la péninsule grecque⁶⁴⁸. Vietty entend ici étudier le caractère physique et moral des grecs anciens et modernes et à éclairer par ce biais les « mythes obscurs » de la Grèce. Il identifie plusieurs villes qu'il étudie pour certaines comme pour Sparte, Amyclée et ses environs. Sa méthode consiste à reconnaître le site, à placer sur une carte locale un grand nombre des objets mentionnés par les auteurs, à dessiner tous les fragments d'architecture, de sculpture et d'inscriptions, à procéder au relevé trigonométrique du terrain et à effectuer plusieurs vues fidèles en divers points de la ville. Il entend par cela corriger les relations des voyageurs qui l'ont précédé. Il estime ainsi que « dans la topographie de Barthélémy, il n'y a pas un édifice, pas même une rivière à sa place ; que rien n'est plus faux dans les vues de Leroi »⁶⁴⁹. En Arcadie, il fixe la position de plusieurs villes et découvre l'emplacement du grand temple de Tégée. Il se met également en quête de retrouver le grand *hieron* des Arcadiens dans les grandes forêts du

⁶⁴³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. 2. Lettre du Ministère de l'Intérieur, de la Commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints.

⁶⁴⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty aux membres commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 octobre 1831

⁶⁴⁵ *Ibidem*

⁶⁴⁶ *Ibidem*. Il semble ainsi s'être mêlé au contingent scientifique au cours de l'été 1829

⁶⁴⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 11. E. Vietty. Lettre de Vietty, sans date

⁶⁴⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty aux membres commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 octobre 1831

⁶⁴⁹ *Ibidem*

Lycée et reconnaît les « restes presque effacés du temple de Cérès et Prosperpine, du Mégaron, de l'autel de Neptune hippios, et les sous-bassements du temple de Pan »⁶⁵⁰. L'Argolide fait également l'objet de plusieurs investigations : Vietty étudie la grande plaine d'Argos et y reconnaît l'emplacement d'une partie de ses temples. Il poursuit ses travaux à Mycènes, Tyrinthe à la recherche des lieux de culte. À proximité de ces villes, il identifie les « ruines du grand *hieron* des Argiens ou *Heraion*, qui renfermoit la Junon de Polyclète » ainsi que la fontaine Eleutherie « dont l'eau étoit amenée pour les sacrifices du temple »⁶⁵¹. En Laconie, il met au jour plusieurs lieux de culte importants comme la fontaine et le temple de Pollux, le temple d'Athéna Chalkioikos, celui d'Athéna Ophthalmitis, d'Artémis Orthia, d'Askelpios Cotyléus, d'Achille avec le sous-bassement du piédestal et de la statue d'Athéna hors la ville. En Achaïe, il reconnaît la ville de Dyme Bura ainsi que les débris de plusieurs de ses temples. Les lieux de culte les plus caractéristiques de ces différentes contrées sont ainsi dessinés et mesurés, estimant par expérience « qu'il est impossible de bien connoître un édifice sans l'avoir relevé architecturalement »⁶⁵². Il rapporte de son voyage plusieurs relevés trigonométriques et vues fidèles. Il recueille également plusieurs observations qu'il rassemble dans ses carnets de voyage. Sa méthode consiste à présenter le site (géographie, topographie), à décrire les sols, les roches, la flore et quelquefois la faune, à étudier les monuments (prises de mesures, relevé des inscriptions et du mobilier, interprétation) et enfin à procéder au commentaire historique du lieu⁶⁵³. Juché sur le Panhellénium, il reconnaît les vestiges d'un temple. Dans la *cella*, la présence de tambours et de chapiteaux doriques de plusieurs dimensions l'amène à penser que l'édifice se compose de deux étages comme à Paestum⁶⁵⁴. Ses recherches se teintent également d'une certaine originalité comme l'illustre cet intérêt pour les « plantes que les grecs ont imitées en ornement et celles qui étoient symboliques »⁶⁵⁵. Il s'essaie également à confronter les marbres des monuments aux anciennes carrières. Le seul regret de son voyage est de n'avoir pu rapporter de Grèce les débris de grands monuments proposés par le commandant d'Athènes en 1830 pour orner les salles du musée du Louvre⁶⁵⁶.

⁶⁵⁰ *Ibidem*

⁶⁵¹ *Ibidem*

⁶⁵² *Ibidem*

⁶⁵³ GIOANNI Stéphane, « Jean-Baptiste Vietty et l'Expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés », *Journal des savants*, 2008, vol. 2, p. 400

⁶⁵⁴ *Idem*, p. 424

⁶⁵⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty aux membres commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 octobre 1831

⁶⁵⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses

En novembre 1829, il ignore les directives du gouvernement français qui souhaite rapatrier le contingent scientifique. Il poursuit ainsi ses recherches dans le Péloponnèse et en Attique jusqu'en août 1831. En faisant le choix délibéré de ne pas transmettre ses notes au chef de la section d'architecture-sculpture, Vietty se prive du traitement qui lui est dû. Il explique ce choix en déclarant que « les notes prises sur place, écrites sous ordre, quelque fois en plusieurs longues mêlées, n'étoient intelligibles que pour l'auteur »⁶⁵⁷. Cette décision intervient après le départ des membres de l'expédition scientifique de Morée. Pour obtenir les subsides nécessaires au finalement de son voyage, il sollicite le gouvernement français par l'intermédiaire du général Schneider qui se charge de demander au ministère une prolongation d'au moins six mois⁶⁵⁸. Ces différentes relances semblent lui avoir porté préjudice. Aucune allocation ne lui a donc été fourni par cet intermédiaire pour le prolongement de son séjour en Morée. Vietty estime ainsi avoir financé près de la moitié des frais de cette expédition. Le 13 octobre 1831, il sollicite la Commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée et demande à être renvoyé dans la Grèce pendant deux ans pour finir son travail sur le Péloponnèse et reconnaître le marbre statuaire dans les Cyclades⁶⁵⁹. Cette demande se solde finalement par un échec. Néanmoins, force est de constater que son séjour de trois ans dépasse largement celui des autres membres de cette expédition. Il estime toutefois que cette durée est insuffisante au regard des travaux à entreprendre dans le Péloponnèse. Il rapporte pour cela les propos de Georg Christian Gropius (1776-1850) qui considère qu'il ne faut pas moins de dix ans à de bons travailleurs pour bien connaître cette contrée⁶⁶⁰. Vietty estime également que les travaux d'archéologie et de découvertes exigent beaucoup plus de temps que les opérations des deux autres sections⁶⁶¹.

De Grèce, il rapporte plus de cent carnets de notes recueillies sur les lieux mêmes et une importante collection de dessins très exacts qui lui vaut l'admiration de ses pairs. Ses travaux

travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835

⁶⁵⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty aux membres commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 octobre 1831

⁶⁵⁸ *Ibidem*. C'est la deuxième fois que Vietty sollicite le général Schneider. La première demande était associée au financement d'un voyage dans les Cyclades recommandé par son maître Cartellier où il espérait rechercher les bonnes qualités de marbre statuaire ainsi que les moyens les plus commodes d'exploitation. Cette entreprise avortée avait pour ambition de servir les intérêts économiques de la France.

⁶⁵⁹ *Ibidem*

⁶⁶⁰ *Ibidem*

⁶⁶¹ Paris, Archives nationales. F.21.545. Affaire Vietty. Dossier Expédition de Morée-ouvrage partie de M. Vietty. Lettre de Vietty au ministre de l'intérieur datée du 28 mai 1832

sont d'abord transmis au ministère de l'Intérieur avant d'être présentés à la Commission de l'Institut qui reconnaît leur intérêt archéologique. Les notes et observations de toutes espèces déposées dans un grand nombre de volumes accompagnés de plans, cartes, esquisses ou vues plus ou moins terminées intéressent tout particulièrement les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Raoul-Rochette rédige un rapport en ce sens⁶⁶². Vietty représente selon lui « le voyageur moderne qui connaît le plus complètement cette contrée fameuse, et qui en a rapporté le plus de notions neuves et positives, depuis les tems de Pausanias ; sans compter les découvertes nombreuses et importantes qu'il a eu le mérite et le bonheur de faire sur plusieurs points de la Morée »⁶⁶³. La diffusion de ses travaux permet aussi d'assurer leur fortune. Une note communiquée à la Commission scientifique de Bavière, publiée en Allemagne par le professeur Thiersch sert ainsi de base à de nouvelles explorations⁶⁶⁴. Raoul-Rochette établit ensuite une liste des points qui ont particulièrement fixé l'attention des commissaires de l'Institut. Y figurent notamment la découverte de l'Héraion ou grand temple d'Héra près d'Argos, du Mégaron grand *hieron* des Arcadiens, du temple de Poséidon d'Aegés ainsi que des soubassements du temple mentionné par Pausanias dans la plaine de Mantinée. L'intérêt de ces reconnaissances tient à la méthode de Vietty qui s'aide d'observations topographiques et d'une comparaison judicieuse de l'état actuel des lieux avec les relations des anciens auteurs. Une publication de ses travaux est alors pressentie dès 1832. Avant que l'Institut n'émette un avis sur ce point, le statuaire élabore quelques projets. Sa première ambition est de former un ouvrage théorique sur les Mythes religieux. Il conçoit également un Itinéraire archéologique : il s'interroge alors sur l'idée de commencer son manuscrit par la Corinthie comme Pausanias ou plus historiquement par d'autres contrées⁶⁶⁵. Employé comme statuaire au sein de l'expédition scientifique de Morée, il espère pouvoir publier les sculptures et fragments découverts en Grèce. S'intègre également à ce projet « quelques vues, plus topographiques que pittoresques, de quelques points caractéristiques du Péloponnèse »⁶⁶⁶ pour servir à l'explication du texte. La Commission de l'Institut estime de son côté que « cet ouvrage

⁶⁶² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29.. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Rapport sur les travaux de M. Vietty expédié le 13 avril 1832

⁶⁶³ *Ibidem*

⁶⁶⁴ *Ibidem*

⁶⁶⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty sans date

⁶⁶⁶ *Ibidem*

devoit être à la fois archéologique et littéraire »⁶⁶⁷ et pourrait servir de complément aux publications des sections d'histoire naturelle et d'architecture-sculpture. L'objectif est bien ici de « remplir la lacune qu'a laissée la section d'archéologie de la commission de Morée »⁶⁶⁸. On prévoit trois volumes de texte et un atlas d'un format similaire à celui de l'ouvrage publié par la section d'architecture-sculpture⁶⁶⁹. Les discussions portent également sur le choix des monuments à intégrer à cette publication et ceci afin d'éviter les doubles emplois. Il est ainsi convenu que les notes et dessins de nature à entrer dans la publication de la section d'architecture-sculpture soient remis à Blouet. Pour le classement de la documentation recueillie et la rédaction de l'ouvrage, Vietty reçoit une bourse de trois ans à compter de juin 1832. On prévoit également de lui accorder la possibilité de visiter encore la Morée afin de compléter par de nouvelles recherches les investigations déjà accomplies et de remplir les lacunes de son travail⁶⁷⁰. La Commission admet pourtant une condition à ce second voyage : celle de contraindre le statuaire à mettre au net les principaux résultats de ses précédentes explorations et de déterminer autant que possible de concert avec la Commission de l'Institut, les points sur lesquels devront porter de préférence ses nouvelles investigations⁶⁷¹. Ce projet n'est pas validé par le ministère du Commerce et des travaux publics⁶⁷². Au-delà, la seule condition imposée par la Commission de l'Institut est de respecter le temps imparti. Dans le cas contraire, « les matériaux qu'il aurait recueillis, les notes, plans, cartes et dessins de toute espèce demeureraient acquis à l'État et constitueraient une propriété scientifique dont le gouvernement pourrait disposer de la manière qu'il jugerait la plus convenable et la plus avantageuse »⁶⁷³. On prévoit également d'inclure à cette publication les mémoires d'Edgar Quinet et de Michel Schinas⁶⁷⁴.

⁶⁶⁷ *Ibidem*

⁶⁶⁸ *Ibidem*

⁶⁶⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29.. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Rapport sur les travaux de M. Vietty expédié le 13 avril 1832

⁶⁷⁰ *Ibidem*

⁶⁷¹ *Ibidem*

⁶⁷² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre du ministre du commerce et des travaux publics au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 25 mai 1832

⁶⁷³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29.. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Rapport sur les travaux de M. Vietty expédié le 13 avril 1832

⁶⁷⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. lettre du ministre du

Pour la rédaction, Vietty utilise ses notes recueillies en Grèce et fréquente les bibliothèques où il recueille les citations des auteurs classiques indispensables selon lui à une œuvre archéologique⁶⁷⁵. Il emploie également près d'une année à étudier les homérides sans lesquels il serait impossible selon lui d'expliquer la littérature, les arts, la religion, la civilisation des Anciens et de comprendre l'archéologie⁶⁷⁶. Dans la conception de cet ouvrage, chaque partie est solidaire de celle qui suit⁶⁷⁷. Les vues pittoresques servent à appuyer son propos⁶⁷⁸. Ce travail prend néanmoins beaucoup de retard. Plusieurs relances lui sont adressées par le ministère de l'Intérieur⁶⁷⁹. On menace de suspendre son traitement. Vietty se défend en invoquant l'importance de la tâche à accomplir et au soin qu'il souhaite apporter à cet ouvrage⁶⁸⁰. La maladie le freine également dans ses travaux⁶⁸¹. Il regrette en outre que son traitement soit réduit à celui d'un simple membre bien qu'il soit chargé seul de représenter la section d'archéologie⁶⁸². Vietty demande ainsi à la Commission un nouveau délai d'un an et la prolongation de son traitement pendant ce laps de temps⁶⁸³. Il reçoit pour cela plusieurs lettres de recommandation. Avant de prendre sa décision, l'Institut demande à ce que lui soit fourni la partie achevée de son travail⁶⁸⁴. Vietty refuse de se soustraire à cette demande estimant que « demander à un auteur les matériaux pendant l'exécution de son ouvrage, c'est lui dire :

commerce et des travaux publics au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 25 mai 1832

⁶⁷⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée de mai 1840

⁶⁷⁶ Paris, Archives nationales. F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 1. Expédition de Morée, affaire Vietty. Lettre de Vietty au sous-préfet de Villefranche datée du 25 décembre 1835

⁶⁷⁷ *Ibidem*

⁶⁷⁸ *Ibidem*

⁶⁷⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du ministre de l'intérieur à Vietty datée du 11 octobre 1834

⁶⁸⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au ministre de l'intérieur, sans date

⁶⁸¹ *Ibidem*

⁶⁸² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835

⁶⁸³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre du ministre de l'intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition de Morée datée du 31 juillet 1835

⁶⁸⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du sous-secrétaire d'état à Vietty datée du 7 novembre 1835

abstenez-vous de votre ouvrage afin que votre travail serve à d'autres »⁶⁸⁵. En 1836, certains témoignages affirment qu'« il ne lui reste plus qu'à mettre au net le texte de son ouvrage, à terminer le volume d'introduction devant servir d'exposé à ses théories nouvelles et que la collection de ses vues et dessins est aussi complète et remarquable que l'institut pourra en décider »⁶⁸⁶. Il espère également que ses travaux ne soient pas récupérés par un tiers⁶⁸⁷. Enfin, il tente de rappeler l'intérêt de cette publication pour la France qui occupe au début du XIXe siècle une place importante pour ses travaux en philologie. Il se réfère pour cela à la « théorie nouvelle et basée sur le positif, théorie des sanctuaires qui soulève le voile d'Isis et explique enfin la mythologie et les arts des peuples artistes »⁶⁸⁸. Son ouvrage est destiné selon lui à s'inscrire dans le même courant de pensée. Bien qu'aucun fonds ne soit destiné à cet effet, le ministère de l'Intérieur décide finalement qu'une indemnité de trois mille francs payables par trimestre lui soit alloué pendant l'année 1836 pour assurer l'achèvement de son travail archéologique sur la Morée⁶⁸⁹. L'institution exige toutefois que le dernier trimestre ne lui soit ordonné qu'après l'entier achèvement du manuscrit et des dessins et leur dépôt au bureau des Beaux-Arts ou entre les mains de l'éditeur choisi pour la publication de cet ouvrage⁶⁹⁰. Ce n'est qu'en septembre 1838 que le ministère de l'Intérieur reçoit une partie de l'introduction de son œuvre⁶⁹¹. Vietty estime de son côté que « l'ouvrage est fait ; il n'y a plus qu'à rédiger et transcrire »⁶⁹². Il promet ainsi un ouvrage « qui expliquera enfin la théorie de la Bible, de

⁶⁸⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835

⁶⁸⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre adressée au sous-secrétaire d'état datée du 24 janvier 1836

⁶⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au ministre de l'intérieur, sans date

⁶⁸⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835

⁶⁸⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du ministre de l'intérieur à Vietty datée du 18 mai 1836

⁶⁹⁰ *Ibidem*

⁶⁹¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse depuis le 11 octobre 1834 jusqu'au 20 avril 1844. Lettre du sous-préfet du premier arrondissement du Rhône au préfet du Rhône datée du 26 mai 1843

⁶⁹² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses

l'Illiade, de l'Eneïde, des pyramides, du Parthénon, de l'Apollon, de N.D. De Paris et de Villefranche ; et comme quoi il y a une faute de qualité dans le 1er vers de l'Oslinda, des vers tronqués dans l'Eneïde »⁶⁹³. Cette partie sur la théorie de la religion, de la littérature et des arts est finalement ajournée quelques temps plus tard par Vietty⁶⁹⁴. En 1839, le statuaire s'estime en capacité de pouvoir présenter une centaine de pages de son *Itinéraire archéologique* au gouvernement français⁶⁹⁵. En 1840, il parle d'un premier volume incomplet et d'une préface à remanier entièrement⁶⁹⁶. Les demandes pour la prolongation de son traitement s'égrenent ainsi jusqu'à la fin de son existence. En l'absence de réponse favorable, le statuaire menace de publier son œuvre dans les journaux et d'annoncer sa publication par livraisons⁶⁹⁷. Il bénéficie par ailleurs du soutien de ses amis : Sylvain Blot, le juge Peyré et le sculpteur Lortet.

En grande difficulté financière, Vietty est contraint de livrer certaines de ses découvertes à des voyageurs étrangers⁶⁹⁸ : un catalogue abrégé est publié à Berlin en 1832⁶⁹⁹. Il craint que certains érudits ne s'approprient ses recherches comme cela semble être le cas avec Gordon et l'Hiéron d'Argos⁷⁰⁰. Le journal de Berlin où sont répertoriés ses découvertes l'aide toutefois à garder la main sur ses travaux⁷⁰¹. On sait également de source sûre qu'il met en gage ses manuscrits et dessins réalisés dans le cadre de cette expédition⁷⁰². Certains sont placés chez des

travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 1er avril 1838

⁶⁹³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 6 août 1838

⁶⁹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 13 août 1839

⁶⁹⁵ *Ibidem*

⁶⁹⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée de mai 1840

⁶⁹⁷ *Ibidem*

⁶⁹⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty sans date

⁶⁹⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835. Cette publication n'a pas été retrouvée à ce jour

⁷⁰⁰ Paris, Archives nationales. F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 1. Expédition de Morée, affaire Vietty. Lettre de Vietty au sous-préfet du Rhône datée du 25 décembre 1835

⁷⁰¹ *Ibidem*

⁷⁰² Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses

hôtes à Lyon, Amplepuis, Pin Bouchin et Villefranche en nantissement du prix des fournitures qui lui ont été fournies⁷⁰³. C'est dans cette dernière ville chez M.Viornerie que Vietty dépose une malle composée de papiers, d'objets de prix, d'une grande quantité de dessins, notes et matériaux de l'ouvrage que l'hôtelier menace de mettre en vente⁷⁰⁴. À Amplepuis, l'aubergiste Gourdiat conserve des papiers et effets appartenant au statuaire⁷⁰⁵. À Lyon, il met en gage des objets antiques précieux⁷⁰⁶ : certains seront vendus. Quelques-uns de ses manuscrits semblent aussi avoir été placés chez une parente dans la ville de Tarare⁷⁰⁷. Le dépôt de certains de ses cahiers l'oblige ainsi à travailler de mémoire⁷⁰⁸. Pour financer son entreprise littéraire, il met également en vente quelques médailles rapportées de Grèce⁷⁰⁹. Succombant à une attaque de paralysie et d'apoplexie en 1842, Vietty meurt seul et dans le dénuement le plus complet.

À la mort de Vietty, ses manuscrits sont mis sous scellés et inventoriés. Neuf cartons de dessins sur les antiquités grecques, dix-sept calepins d'inscriptions et une malle remplie de manuscrits sont laissés par le statuaire⁷¹⁰. On sollicite plusieurs mesures de protection pour ces documents jugés précieux pour la science⁷¹¹. Pour combler les dettes contractées durant

travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de la préfecture du Rhône au maire de Tarare datée du 15 mai 1843

⁷⁰³ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du juge de paix au sous-préfet de Villefranche datée du 30 janvier 1842

⁷⁰⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée de mai 1840

⁷⁰⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du juge de paix au sous-préfet de Villefranche datée du 2 février 1842

⁷⁰⁶ *Ibidem*

⁷⁰⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre du maire de la ville de Lyon au sous-préfet du Rhône datée du 17 février 1842

⁷⁰⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée de mai 1840

⁷⁰⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 13 août 1839

⁷¹⁰ *Ibidem*

⁷¹¹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse depuis le 11 octobre 1834 jusqu'au 20 avril 1844. Lettre du sous-préfet du premier arrondissement du Rhône au préfet du Rhône datée du 26 mai 1843

l'existence du statuaire, une procédure de vente judiciaire est décidée⁷¹². Plusieurs – comme Virlet d'Aoust⁷¹³ - s'indignent de cette décision auprès du ministère de l'Intérieur. Sylvain Blot sollicite le préfet du Rhône pour qu'il se porte acquéreur des manuscrits et dessins commandés par le gouvernement français dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée⁷¹⁴. En 1843, le ministre de l'Intérieur fait opposition à la levée des scellés et réclame au nom de l'État la remise des papiers se rattachant à l'expédition scientifique de Morée au titre de la subvention versée par le ministère public⁷¹⁵. La vente judiciaire est annulée et le juge Peyré est chargé par l'État de prendre possession des manuscrits et des cent sept médailles grecques laissés par le statuaire⁷¹⁶. Le fonctionnaire est alors nommé dépositaire de ces documents dans l'attente de la décision du tribunal de Villefranche⁷¹⁷. Il signale en outre l'existence d'autres manuscrits déposés chez divers hôteliers et limonadiers « et c'est en vue d'en opérer la réunion intégrale que M. Peyré exprime le désir qu'ils puissent être acquis moyennant transaction »⁷¹⁸ avec l'aval des parties intéressées. En 1847, le ministre de l'Intérieur envoie mille deux cent francs pour désintéresser les héritiers de ces documents⁷¹⁹. Peyré obtient ainsi les moyens de racheter les papiers du statuaire disséminés dans divers dépôts de Pin Bouchain, de Tarare et de Villefranche⁷²⁰. Ce n'est finalement que le 7 avril 1848 que l'État est reconnu propriétaire des papiers et médailles de Vietty⁷²¹. Le juge Peyré en informe la famille du statuaire et émet le souhait que « les manuscrits et médailles seront remis par le Ministre en des mains assez habiles et assez consciencieuses pour en faire sortir toute la gloire »⁷²². L'inventaire sommaire des

⁷¹² *Ibidem*

⁷¹³ Paris, Archives nationales. F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 1. Expédition de Morée, affaire Vietty. Lettre de Virlet d'Aoust au ministre de l'intérieur datée du 10 avril 1843

⁷¹⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse depuis le 11 octobre 1834 jusqu'au 20 avril 1844. Lettre du sous-préfet du premier arrondissement du Rhône au préfet du Rhône datée du 26 mai 1843

⁷¹⁵ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives du cabinet des médailles. ACM 11-36. 1857 Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Documents sur les manuscrits et médailles laissés par feu Eugène Vietty, membre de la commission scientifique du Péloponnèse

⁷¹⁶ *Ibidem*

⁷¹⁷ *Ibidem*

⁷¹⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. K25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot, ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse depuis le 11 octobre 1834 jusqu'au 20 avril 1844. Lettre du sous-préfet du Rhône au préfet du Rhône datée du 20 avril 1844

⁷¹⁹ Paris, Archives nationales. F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 1. Expédition de Morée, affaire Vietty. Lettre du ministre de l'intérieur au député maire de Lyon datée du 24 juin 1846

⁷²⁰ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives du cabinet des médailles. ACM 11-36. 1857 Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Documents sur les manuscrits et médailles laissés par feu Eugène Vietty, membre de la commission scientifique du Péloponnèse

⁷²¹ *Ibidem*

⁷²² Lettre du juge Peyré aux frères de Vietty datée du 30 juillet 1848 citée par CHARVET L., « Jean-Baptiste Vietty », *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 35, 1911, p. 238

objets remis par le magistrat est retranscrit dans les archives du Cabinet des médailles⁷²³. Le juge distingue plus particulièrement « trente-sept cahiers contenant partie des études de l'auteur, relatives soit à un grand travail de théorie où il avait entrepris de fondre toutes ses idées sur la civilisation de l'art grec, en les comparant aux arts et à la civilisation du reste de l'Europe, de l'Égypte et de l'Asie ancienne, soit à son Itinéraire en Morée que M. Vietty ne considérait que comme une pièce justificative du grand ouvrage de théorie qu'il avait entrepris »⁷²⁴. On recense également neuf liasses ou cahiers de travaux plus avancés et de rédaction définitive, vingt-trois liasses de notes ou extraits de lecture, trente-trois carnets de voyage dont la plus grande partie paraît contenir les notes prises sur les lieux mêmes, et pendant le cours des explorations scientifiques de l'auteur, ainsi que neuf cahiers contenant les dessins originaux pris à la vue des monuments ou des contrées qu'il s'agissait de décrire et empreints d'une éclatante couleur de vérité locale⁷²⁵. L'ensemble se compose ainsi de cent onze liasses de carnets ou cahiers tous paraphés par le notaire sur la couverture ou l'enveloppe⁷²⁶. Les médailles d'argent et de bronze sont dans un premier temps placées sous scellés en attendant la décision des tribunaux. Les institutions souhaitent organiser au mieux le traitement de ces archives : « il est bien à désirer que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres confie l'examen et le classement de ses manuscrits à une commission spéciale, tout au moins à quelque helléniste éminent »⁷²⁷. Les manuscrits, médailles et dessins sont réceptionnés au ministère de l'Intérieur dans les derniers mois de l'année 1848⁷²⁸. La même année, Blot et Peyré se présentent pour consulter les documents laissés par Vietty : les manuscrits semblent pourtant avoir disparu. D'autres recherches sont entreprises par une certaine Hortense Cornu⁷²⁹. Plusieurs personnalités s'indignent de cette situation. Signalons à ce titre l'intervention de l'helléniste Philippe le Bas (1794-1860) lors de la séance du 12 mars 1858 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-

⁷²³ Indication sommaire des objets remis par Peyré : dépôt judiciaire (n°1-V) (3 liasses de papiers côtés 4, 5 et 6 de l'inventaire fait à Tarare, contient 69 cahiers, 3 paquets contenant 43 carnets de dessins, et de notes côtés 7 et 8 du même inventaire), papiers acquis de Gayet et de Rozier (n°VI-X) (4 liasses de papiers, 1 paquet contenant 13 carnets de notes), papiers acquis de Virnery (n°XII-XXIII) (1 cartable contenant des études hiéroglyphiques, 6 liasses de papiers, 6 paquets contenant 52 carnets de dessins et de notes, 23 liasses ou paquets, 1 sac de toile renfermant des médailles encore revêtu du scellé du juge de paix de Tarare, 4 fragments de sculptures et inscriptions grecques en marbre et en terre cuite, 1 boussole de poche, 1 volume in-folio *Les quatre journées* accidentellement mêlé aux manuscrits). L'ensemble, avec les médailles et autres objets est renfermé par une malle remise par Peyré à la préfecture du Rhône le 26 juillet 1848

⁷²⁴ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives du cabinet des médailles. ACM 11-36. 1857 Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Indication sommaire des objets remis par Peyré

⁷²⁵ *Ibidem*

⁷²⁶ *Ibidem*

⁷²⁷ « Manuscrits du voyage en Grèce de M. Vietty mis à disposition de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e année, 1858, p. 110

⁷²⁸ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives du cabinet des médailles. ACM 11-36. 1857 Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Note sans date

⁷²⁹ *Ibidem*

Lettres qui souhaite « qu'on ne laisse pas ravir la propriété des documents et des observations de Vietty par des savants étrangers »⁷³⁰. On reconnaît la qualité de ses travaux. Certains voient en Vietty un archéologue par ses longs travaux, un instinct sûr des belles choses et un sens merveilleux de l'Antiquité⁷³¹. Dans un hommage posthume, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres souligne son érudition et le décrit comme « une des plus remarquables individualités scientifiques et artistiques de notre époque. (...) grand artiste, vrai savant, il a aimé la science et l'art pour eux-mêmes, sans ambition, sans récompenses, conservant dans la misère toutes ses admirations et tout son enthousiasme »⁷³². On loue également sa reconnaissance du temple d'Héra à Argos « dont les Allemands revendiquent à tort la découverte »⁷³³. Dans la séance du 15 avril 1859, l'Académie déclare que les papiers de Vietty se sont égarés dans le transport des dossiers de la direction des Beaux-Arts du ministère de l'Intérieur au ministère d'État⁷³⁴. D'après Charvet, les papiers de Vietty ainsi que les archives du ministère de l'Intérieur sont transportés aux archives nationales en 1870⁷³⁵. Les travaux de l'archéologue font ainsi l'objet de nombreux transferts. Ces événements expliquent aujourd'hui que les manuscrits de Vietty demeurent introuvables à l'exception de deux carnets de notes récemment identifiés et partiellement édités par Stéphane Gioanni⁷³⁶. Ces documents racontent son parcours en Grèce de juillet à novembre 1829⁷³⁷. Conservées aux archives nationales, les notes laissées par le statuaire pour la rédaction de son ouvrage⁷³⁸ sur la Morée demeurent illisibles pour quiconque souhaiterait les étudier. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres conserve la correspondance échangée entre le sous-préfet du Rhône, Sylvain Blot et Vietty à partir de son retour de Grèce jusqu'au moment de sa mort, ainsi que les courriers relatifs aux ouvrages du savant helléniste et aux subsides accordées par le gouvernement sur les sollicitations du fonctionnaire⁷³⁹. On sait également que ce dernier transmet à l'Institut un carnet

⁷³⁰ « Manuscrits du voyage en Grèce de M. Vietty mis à disposition de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e année, 1858, p. 52

⁷³¹ *Idem*, p. 110

⁷³² « Séances du mois de juin » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e année, 1858, vol. 2, 1859, p. 110

⁷³³ « Manuscrits du voyage en Grèce de M. Vietty mis à disposition de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2e année, 1858, p. 52

⁷³⁴ « Informations diverses » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 3e année, 1859, p. 40

⁷³⁵ CHARVET L., *op. cit.*, 1911, p. 239

⁷³⁶ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008 ; GIOANNI Stéphane, « Expédition de Morée : l'odyssée d'un manuscrit » *L'Histoire*, 359, décembre 2010, pp. 24-25. Carnets n°12 et n°24 ; anonymes ; 20x14 cm ; couverture en cuir défraîchies ; 160 pages x 2 ; collection particulière. Manuscrits achetés à la « librairie niçoise » de Thierry Desouche

⁷³⁷ *Ibidem*

⁷³⁸ Paris, Archives nationales. F.21.545. Dossiers 2 et 3 : expédition de Morée, Vietty, notes et manuscrits

⁷³⁹ Paris, Bibliothèque nationale de France, Archives du cabinet des médailles. ACM 11-36. 1857 Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. (Note sans date)

renfermant des notes explicatives du statuaire sur la pensée de son ouvrage applicable aux mythes religieux de l'Antiquité⁷⁴⁰. Longtemps après sa mort, les manuscrits de Vietty suscitent encore— à juste titre - un vif intérêt auprès de la communauté de chercheurs et curieux⁷⁴¹.

L'apport des échanges culturels entre la France et l'Allemagne⁷⁴²

Nous l'avons vu, les travaux entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée intéressent les Allemands au début du XIXe siècle. Ces échanges culturels ne s'effectuent pourtant que dans un sens. On sait en effet qu'à cette époque les milieux érudits français ne portent qu'un intérêt limité aux travaux entrepris Outre-Rhin. Nous nous focaliserons ainsi plutôt sur les médiateurs qui entretiennent ces échanges culturels entre la France et l'Allemagne et sur ce que ces échanges impliquent sur l'étude de la religion grecque.

Charles-Benoît Hase et Désiré Raoul-Rochette : deux médiateurs culturels au service des échanges franco-allemands

Charles-Benoît Hase⁷⁴³ naît le 11 mai 1780 à Sulza, petite ville de Thuringe, située entre Weimar et Naumbourg. Au lycée, il rencontre Karl August Böttiger (1760-1835) qui l'initie aux sciences de l'Antiquité. Il s'inscrit ensuite à la faculté de philosophie et de théologie de Iena puis étudie la philologie classique et les langues orientales à l'université de Helmstedt. C'est pourtant à Paris qu'il cherche la reconnaissance scientifique⁷⁴⁴. Arrivé en 1801, il est très

⁷⁴⁰ *Ibidem*

⁷⁴¹ Cf. voir *L'intermédiaire des chercheurs et curieux : notes and queries français : questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous, littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, généalogistes, etc*, Paris, L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 1927, vol. 90, p. 818

⁷⁴² Sur ce sujet voir FRANÇOIS Etienne, « Les échanges culturels entre la France et les pays germaniques au XVIIIe siècle » In ESPAGNE Michel, WERNER Michael et GROUPE DE RECHERCHE SUR LES TRANSFERTS CULTURELS FRANCO-ALLEMANDS (éd.), *Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand : XVIIIe et XIXe siècle*, Paris, Éd. Recherche sur les civilisations, 1988, pp. 35-47 ; sur ce sujet voir également REAU Louis, *L'Europe française au siècle des Lumières [Nouvelle édition.]*, Paris, A. Michel, 1971

⁷⁴³ Sur Charles-Benoît Hase cf. voir GUIGNIAUT Joseph-Daniel, « Notice historique sur la vie et les travaux de Charles-Benoît Hase, membre de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 11^e année, 1867, pp. 180-193 ; HASE Carl Alfred von, *Unsre Hauschronik, Geschichte der Familie Hase in vier Jahrhunderten*, Leipzig, Breitkopf, 1898, chap. IX « Karl Benedikt Hase. Membre de l'Institut de France in Paris 1780-1864 », pp. 77-111 ; MAUFROY Sandrine, *Un médiateur culturel sous la Monarchie de juillet : Karl Benedikt Hase (1780-1864)*, mémoire de DEA de l'université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis, 2003, pp. 106-111 ; *L'Antiquité partagée : correspondance franco-allemandes, 1823-1861 : Karl-Benedikt Hase, Désiré Raoul-Rochette, Karl-Otfried Müller, Otto Jahn Theodor Mommsen*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, diff. De Boccard, 2012, annexe 1 : bio-bibliographie de Karl-Benedikt Hase, pp. 373-381

⁷⁴⁴ Il sera d'ailleurs naturalisé français

vite introduit dans les cercles intellectuels allemands de la capitale et rencontre quelques grandes figures de l'hellénisme français tels Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison (1750-1805) ou Jean-Baptiste Gail (1775-1829). Le comte de Choiseul-Gouffier devient son protecteur ce qui lui permet d'être admis en qualité d'employé au département des manuscrits de la bibliothèque royale. Il y côtoie Aubin-Louis Millin et Raoul-Rochette conservateurs au Cabinet des médailles et médiateurs des relations franco-allemandes⁷⁴⁵. Une petite société savante se crée autour de ce noyau d'érudits. Ceux-là se retrouvent le vendredi dans le salon au sein duquel Millin réunit tous les savants d'Europe⁷⁴⁶. Au département des manuscrits dont Hase a la responsabilité, il reçoit les hommes de lettres allemands⁷⁴⁷ venus consulter les sources nécessaires à leurs recherches. Hase assure ainsi cette fonction d'intermédiaire entre le milieu érudit français et quelques grandes figures de l'*Altertumswissenschaft* allemand. Ces relations se tissent également à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres où Hase est élu le 3 décembre 1824. Il retrouve dans cette institution Raoul-Rochette⁷⁴⁸ qu'il avait côtoyé à la bibliothèque royale. Tous deux deviennent membre de la Commission de Morée. Ils sont chargés à ce titre de rédiger les instructions distribuées aux archéologues de l'expédition et de contrôler leur travail⁷⁴⁹.

⁷⁴⁵ Millin entretient une correspondance avec le philologue allemand Boëttiger (1760-1835) ; la correspondance de Raoul-Rochette fait état des échanges scientifiques qu'il entretient avec ses collègues allemands (Paris, bibliothèque de l'Institut de France, fonds manuscrit, fonds Raoul-Rochette, ms. 2065 (1818-1854) qui rassemble sa correspondance avec Alexander von Humboldt, Karl Ottfried Müller, August Boeckh, Karl August Böttiger, August Boeckh, Friedrich von Thiersch)

⁷⁴⁶ RUIZ Alain, « Autour du magasin encyclopédique. Les amis et visiteurs germaniques d'Aubin-Louis Millin à Paris, de Thermidor à la Restauration » in SAVOY Bénédicte et ESPAGNE Geneviève (eds), *Aubin-Louis Millin et l'Allemagne : le magasin encyclopédique. Les lettres à Karl August Böttiger*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2005, pp. 5-57 et notamment pp. 22-27

⁷⁴⁷ SEIFERT Hans Ulrich, « Deutsche Benutzer der Pariser Nationalbibliothek in den Jahren 1789-1815 », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte. Frühe Neuzeit. Révolution-Empire. 1500-1815*, 18/2, 1991, pp. 151-206, p. 180 ; GRAN-AYMERICH Ève, « Karl-Benedikt Hase (1780-1864) et Désiré Raoul-Rochette (1789-1854) d'après leur correspondance : deux médiateurs culturels entre la France et l'Allemagne à la Bibliothèque nationale (1801-1864) » in BONNET Corinne et KRINGS Véronique (ed.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, actes de colloque, Toulouse, 17-19 nov. 2005, Jérôme Millon éditeur, Grenoble, 2008, p. 89 ; MAUFROY Sandrine, « Pour une étude du philhellénisme franco-allemand, une approche de la question à partir des cas de Karl Benedikt Hase et de Friedrich Thiersch », *The Historical Review/La revue historique*, Institut de recherches néohelléniques, vol. VI, 2009, p. 105

⁷⁴⁸ Désiré Raoul-Rochette devient membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1816

⁷⁴⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, E. 79. Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Registre des procès-verbaux de ses séances. Séance du vendredi 30 janvier 1829 : M. Hase communique la communication du projet d'instructions destinées aux personnes chargées par le gouvernement d'explorer les antiquités de la Morée

Edgar Quinet, Victor Cousin, Friedrich Creuzer

Membre de la section archéologique de l'expédition scientifique de Morée, Edgar Quinet rencontre dans sa jeunesse quelques érudits Allemands qui influenceront pour beaucoup sur les travaux entrepris par les Français en Grèce. Il rencontre le baron Auguste de Gérando (1819-1849) et Jules Michelet (1798-1874) chez Victor Cousin (1792-1874)⁷⁵⁰ avec lequel il entretient une relation maître-disciple. Ce philosophe spiritualiste, chef de l'école éclectique se rend régulièrement en Allemagne où il effectue ses « courses philosophiques »⁷⁵¹. Cette fascination pour cette science qui se développe Outre-Rhin contamine aussi progressivement Quinet : il s'installe à Heidelberg de 1826 à 1828⁷⁵². Ce séjour lui permet de s'initier à la vie intellectuelle de l'Allemagne⁷⁵³. Il y fait la connaissance de Friedrich Creuzer (1771-1858)⁷⁵⁴, professeur de philologie ancienne et d'histoire à l'université d'Heidelberg⁷⁵⁵ et auteur de la célèbre *Symbolik und Mythologie der antiken Völker, besonders der Griechen* (1810-1812)⁷⁵⁶. L'ouvrage est important puisqu'il est l'un des premiers à proposer une étude comparée des religions et des mythologies. Quinet contribue à diffuser en France la pensée de Creuzer. Mais c'est surtout l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres où il est élu en 1825 qui diffuse les travaux du philosophe Allemand dans l'Hexagone⁷⁵⁷. Durant son séjour à Paris, Creuzer rencontre Jean-

⁷⁵⁰ Sur Victor Cousin, cf. voir BARTHELEMY-SAINT-HILAIRE Jules, *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris, Hachette, F.Alcan, 1895. Victor Cousin entretient une correspondance avec d'autres membres de l'expédition scientifique de Morée comme Michel Schinas : cf. voir deux lettres de Michel Schinas à Victor Cousin (1821-1830) conservées dans les manuscrits et archives de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS), cote : MSVC 248

⁷⁵¹ L'expression est de Hegel

⁷⁵² TAILLANDIER Saint-René, « Les confidences juvéniles d'un poète. Lettres d'Edgar Quinet à sa mère », *Revue des deux Mondes*, 3^e période, tome 22, 1877, pp. 156-185

⁷⁵³ *Ibidem*

⁷⁵⁴ Sur Friedrich Creuzer cf. voir GUIGNIAUT Joseph-Daniel, « Notice bibliographique de M. Georges-Frédéric Creuzer, associé étranger de l'Académie » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e année, 1858, pp. 453-462 ; FRANQUEVILLE Charles Franquet, *Le premier siècle de l'Institut de France : 25 octobre 1795-25 octobre 1895*, Paris, J. Rothschild, 1895, p. 71 notice 56 consacrée à Georg. Friedrich Creuzer ; *L'antiquité partagée...op. cit.*, 2012, p. 98 note 2

⁷⁵⁵ Creuzer a occupé cette chaire pendant 44 ans, de 1804 à 1858

⁷⁵⁶ CREUZER Friedrich, *Symbolik und Mythologie der alten Völker, besonders der Griechen*, in *Vorträgen und Entwürfen*, Leipzig und Darmstadt, K.-W. Leske (und Heyer und Leske), 1810-1812, 4 vol. in-8° ; 2^e ed., 1819-1822

⁷⁵⁷ SOTERA Fornaro, « Friedrich Creuzer (1771-1858) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », *Flaubert* [en ligne], 4/2010, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 19 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/flaubert/1212> ; voir aussi JACQUIER Joséphine, « Zwischen Wissenschaft und Phantastik. Zur reception der *Symbolik* in Frankreich » in ENGEHAUSEN Frank, SCHLECHTER Armin, SCHWINDT Jürgen Paul (ed.), *Friedrich Creuzer 1771-1858. Philologie und Mythologie im Zeitalter der Romantik*. (Begleitband zur Ausstellung in der universitätsbibliothek Heidelberg, 12 Februar-8 Mai 2008), Heidelberg, Verlag Regionalkultur, 2008, pp. 113-126

Daniel Guigniaut (1794-1876)⁷⁵⁸ qui traduira et de réécrira certains passages de la *Symbolique*⁷⁵⁹. Ce jeune helléniste formé à l'école normale supérieure intègre plusieurs commentaires à cet ouvrage. Il bénéficie pour cela des éclaircissements d'Alfred Maury (1817-1892) sur la mythologie et l'ethnographie et d'Ernest Vinet (1804-1878) sur les monuments figurés⁷⁶⁰. Raoul-Rochette est l'un des premiers à reconnaître l'importance des travaux de Creuzer pour l'étude de la religion grecque⁷⁶¹. Ses travaux inspirent le Français qui finira par s'en démarquer par le point de vue strictement archéologique et cette démarche comparative qui associe l'histoire de l'art et l'histoire des religions⁷⁶². En avril 1828, c'est Creuzer⁷⁶³ qui encourage Quinet à entreprendre des démarches officielles pour proposer la constitution d'une commission scientifique chargée d'explorer la Morée⁷⁶⁴. Il intervient pour cela auprès de Hase⁷⁶⁵. Creuzer remet également à Quinet douze questions géographiques et archéologiques

⁷⁵⁸ Sur Joseph-Daniel Guigniaut, cf. voir aussi WALLON Henri, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Joseph-Daniel Guigniaut*, Institut de France, séance publique annuelle des cinq académies, 25 octobre 1876

⁷⁵⁹ CREUZER Friedrich, GUIGNIAUT Joseph-Daniel, *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, Paris, Treuttel et Würtz, puis J.-J. Kossbühl et Firmin-Didot frères, 1825-1851, 4 tomes en 10 vol. dont un de 262 planches. Sur ce sujet voir aussi MÜNCH Marc-Mathieu, *Joseph-Daniel Guigniaut et sa traduction de la Symbolique de Creuzer*, Rennes, Interférences, 1978 : il y cite (pp. 13-14) une lettre de Guigniaut à Creuzer datée du 20 avril 1823 Heid. Hs. 788 dans laquelle il se propose de « ...rapprocher autant que possible le ton de l'ouvrage de la portée et du goût de nos compatriotes et (de) l'environner tous les éclaircissements et de tous les secours qui peuvent leur être nécessaires afin de l'entendre, de s'y intéresser et d'arriver le plus près possible du point de vue où ils doivent se placer s'ils veulent revenir aux études sérieuses de l'antiquité, de son histoire et de sa philosophie et de son génie tout entier »

⁷⁶⁰ GRAN-AYMERICH Eve, « Karl Otfried Müller et la France », *Revue germanique internationale* [en ligne], 14/2011, mis en ligne le 24 octobre 2014, [consulté le 14 juin 2019], p. 5

⁷⁶¹ Voir la lettre de Raoul-Rochette à M. Frederic Creuzer datée du 1^{er} janvier 1835 dans RAOUL-ROCHETTE désiré, *Mémoire sur les représentations figurées du personnage d'Atlas*, Paris, imprimé chez P. Renouard, 1835, préface, pp. I-VIII

⁷⁶² GRAN-AYMERICH E., « Karl Otfried Müller et la France », *Revue germanique internationale* [en ligne], 14/2011, mis en ligne le 24 octobre 2014, [consulté le 14 juin 2019], p. 5

⁷⁶³ BARTHELEMY-SAINT-HILAIRE J., *op. cit.*, 1895, p. 131 : lettre de Quinet à Victor Cousin datée du 5 avril 1828 : « Pendant que tous les cœurs se réjouissent à mesure que nos troupes se rassemblent sur la Méditerranée, comment l'idée ne se répand-elle pas de donner à l'expédition la sanction des sciences, en y joignant une société d'antiquités sur le plan de la commission d'Egypte ? [...] l'amitié de quelques honorables savants de l'Allemagne m'a dévoilé quelle foule de problèmes seraient adressés de toutes parts, car c'est du nom de M. Creuzer, l'auteur de la *Symbolique* que je m'appuie dans la proposition fervente sur laquelle je voudrais arrêter vos yeux. Si le gouvernement s'opposait à l'idée d'une commission régulière, refuserait-il au moins son autorisation à un rang quelconque dans la campagne à quelques hommes prêts à tout supporter, qui ne demanderaient que l'étape du soldat, et au nombre desquels je serai trop glorieux d'être compté ? Tel est le sens d'une lettre que j'adresse au ministère de l'Intérieur, et que je n'ai d'autre moyen de lui faire parvenir avec quelque espoir que par votre intermédiaire, si vous daignez me l'accorder »

⁷⁶⁴ QUINET E., *op. cit.*, 1984, p. XVI

⁷⁶⁵ Lettres de Creuzer à Hase datées du 10 février 1828 et du 23 janvier 1829) citées dans *L'Antiquité partagée op. cit.*, 2012 ; voir aussi les souvenirs de Creuzer recueillis dans CREUZER Friedrich, *Aus dem Leben eines alten Professors*, Leipzig, Darmstadt, 1848

pour orienter la mission scientifique⁷⁶⁶. Le Français emporte aussi avec lui des notes, les « questions » des universités Allemandes ainsi que les « ordres » de Cousin⁷⁶⁷.

Les inscriptions recueillies en Morée et le Corpus de Boeckh

Plusieurs éléments nous permettent de dire que l'Allemagne s'intéresse de très près aux travaux entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. C'est le cas pour le domaine épigraphique. On sait d'après la correspondance de Hase⁷⁶⁸ et de Raoul-Rochette⁷⁶⁹ qu'ils entretiennent des relations fécondes avec le philologue Allemand August Boeckh (1785-1867). L'élection de ce dernier comme membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres renforce cette proximité entre les savants. En 1828, soit un an avant le début des opérations de fouille en Morée, Boeckh jette les bases de ce qui deviendra le premier projet d'édition monumentale de toutes les inscriptions grecques connues, le *Corpus Inscriptionum Graecarum (CIG)*⁷⁷⁰. En France, Hase reçoit à cette même période les premiers résultats des travaux archéologiques entrepris en Grèce par l'expédition française. Il recueille à ce titre plusieurs inscriptions dont certaines sont inédites. Bien que les scientifiques se soient engagés à ne pas publier sous leur nom le résultat des travaux entrepris en Morée, il semble bien que Hase ait quelque peu dérogé à cette règle. C'est la correspondance de ce dernier qui en atteste. Pector aurait notamment déclaré à Léon-Jean-Joseph Dubois, directeur de la section archéologique, que Hase l'avait chargé « de rechercher et de copier toutes les inscriptions grecques qu'il pourrait découvrir et que vous proposiez de faire passer ensuite à M. Boeckh, de

⁷⁶⁶ Ces douze questions géographiques et archéologiques sont publiées en préface à SCHUBART Johann Heinrich Christian, *Quaestiones genealogicae historicae in antiquitatem heroicam graecam*, Marburgi, Allemagne, Librar. academ. Elwertianae, 1832 ; CREUZER F., *op. cit.*, 1848, p. 158 + voir *notes complémentaires*, p. 289 : « Ich wurde darauf selbst veranlasst, gleich andern Académiciens, für die Reisenden zwölf geographische und archäologische Fragen aufzusetzen, die in deutscher Sprache vor mir liegen und die ich zum Theil lateinisch in die Vorrede zu den Quaestiones genealogicae historicae meines Freundes J.H. Chr. Schubart (Marburg 1832) aufgenommen habe »/ « je fus moi-même engagé, comme les autres académiciens à formuler pour les voyageurs douze questions géographiques et archéologiques, que j'ai devant moi écrites en Allemand, et que j'ai insérées en partie en latin dans la préface aux *Questiones genealogicae historicae*, de mon ami J.-H. Chr. Schubart (Marburg, 1832) (traduction Willy Aeschmann dans QUINET E., *op. cit.*, 1984, p. XL

⁷⁶⁷ Lettre d'Edgar Quinet à Victor Cousin : « j'emporterais les problèmes de l'Allemagne, les instructions de M. Creuzer, et vos ordres »

⁷⁶⁸ GRAN-AYMERICH E., *op. cit.*, 2008, p. 97

⁷⁶⁹ Cf. voir notamment Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, fonds manuscrit. Fonds Raoul-Rochette, ms. 2065 (1818-1854) : pièces 47-63 : dix-sept lettres d'August Boeckh (1818-1852)

⁷⁷⁰ BÖCKH August, FRANZ Johannes, CURTIUS Ernst, KIRCHHOFF Adolf et PREUSSISCHE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (éd.), *Corpus inscriptionum graecarum, auctoritate et impensis Academiae litterarum regiae Borussicae*, Berolini, ex officina Academica, 1828, 4 vol.

Berlin »⁷⁷¹. Quelques-uns de ces documents épigraphiques recueillis en Morée apparaissent en effet dans le *Corpus* de Boeckh.

Notons aussi que les Français font appel à un épigraphiste pour les aider à déchiffrer ces inscriptions et à les interpréter. La tâche revient à Philippe le Bas (1794-1860)⁷⁷² maître de conférences à l'école normale où il enseigne la langue et la littérature grecques⁷⁷³. Bien qu'elles soient pour la plupart intégrées à la publication officielle de la section d'architecture-sculpture, l'épigraphiste y consacre un ouvrage indépendant⁷⁷⁴ comme pour donner une plus grande portée à son entreprise littéraire. Prenons l'exemple de cette inscription copiée sur l'île de Mélos par Blouet⁷⁷⁵ et Lenormant⁷⁷⁶ à gauche d'un bas-relief représentant une jambe : ΑΣΚΛΗ ΓΙΩ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑ ΤΥΧΗ ΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑ. Ce document épigraphique apparaît également dans une publication de Philippe le Bas⁷⁷⁷ qui en propose une traduction : « À Esculape et à Hygie, Tyché offre ce témoignage de sa reconnaissance ». L'épigraphiste ajoute à cela un commentaire qui dit que le culte d'Asklepios et d'Hygie si fréquent dans les Cyclades et dans les Sporades tient en grande partie à la salubrité de l'air que l'on respire dans ces îles. Ayant pris connaissance de cette découverte, Boeckh l'intègre à son *Corpus*, n°2429 en reprenant les conclusions émises par ses prédécesseurs.

Au-delà du domaine épigraphique, les Allemands s'intéressent aussi plus globalement à l'ensemble des travaux entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. En

⁷⁷¹ Goethe-und-Schiller Archiv, Weimar, fonds nos 108/08 « Karl Benedikt Hase » : Bory de Saint-Vincent à Karl Benedikt Hase, 13 avril 1830 ; Léon Jean-Joseph Dubois à Karl Benedikt Hase, 17 juillet 1830 ; August Boeckh à Karl Benedikt Hase, 24 juillet 1830 cité par MAUFROY S., *op. cit.*, 2009, p. 114

⁷⁷² L'importance de ses travaux en matière d'épigraphie et de numismatique lui vaut d'être élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1838. Sur Philippe Le Bas, cf. voir VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains, contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette et Cie, 1858, p. 1048 notice consacrée à Philippe Le Bas ; FRANQUEVILLE C. *op. cit.*, 1895, p. 253 notice 492 consacrée à Philippe Le Bas ; LEFRANÇOIS Monique, « Philippe le Bas, fils de conventionnel et administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne, 1846-1860 », *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, vol. 3, 1982, pp. 89-109

⁷⁷³ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 2, avertissement : « Du reste, M. Philippe le Bas en se chargeant d'interpréter les inscriptions et les monuments de sculpture recueillis et rapportés par nous, a donné à notre ouvrage un intérêt archéologique qu'apprécieront les érudits, et nous plaçons à remercier ici ce savant helléniste de l'utile collaboration qu'il a bien voulu nous prêter »

⁷⁷⁴ LE BAS P., *op. cit.*, 1835. Comprend 1^{er} cahier : Messénie et Arcadie ; 2^e cahier : Laconie ; 5^e cahier : îles de la mer Égée

⁷⁷⁵ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 3, p. 47. II. Sporades. Mélos. Inscription n°1

⁷⁷⁶ *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, 1829, p. 342 : ΑΣΚΛΗ ΓΙΩ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑ ΤΥΧΗ ΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑ

⁷⁷⁷ LE BAS P., *op. cit.*, 1835, p. 208 II. Sporades. Mélos. Inscription n°280 : ΑΣΚΛΗ ΓΙΩ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑ ΤΥΧΗ ΕΥΧΑΡΙΣΤΙΑ

témoigne une missive de Friedrich Jacobs, bibliothécaire et directeur du Cabinet des médailles à Gotha qui demande à Hase s'il est disposé à donner une traduction des rapports de l'expédition⁷⁷⁸.

La mainmise de la politique et des institutions sur l'organisation de l'expédition scientifique de Morée introduit de nouvelles perspectives de recherche et une nouvelle organisation du travail sur le terrain. Des enjeux territoriaux apparaissent. L'étude des monuments et notamment des lieux de culte s'illustre au sein même de ce territoire libéré par la France du joug Ottoman. Le caractère encyclopédique de cette démarche permet de profiter de l'expertise de différents corps de métier qui s'engagent à œuvrer conjointement à la bonne marche de l'entreprise. La réalité n'est pourtant pas à la hauteur du projet. Ce sont pour la plupart des artistes et des architectes qui se chargent de reconnaître et d'étudier les temples. On s'éloigne aussi quelque peu des instructions en se focalisant sur quelques sites de référence comme Messène ou Olympie. Sur le terrain, on procède à une répartition des tâches en s'ajustant aux besoins réels. Des travaux de prospection et de fouille permettent de mettre au jour des vestiges intéressants pour le collectionneur et pour l'antiquaire. Le séjour prolongé de Vietty en Grèce nous montre pourtant que dans les années 1830, toutes les conditions sont requises pour que se mette en place cette archéologie des lieux de culte. Les échanges avec les milieux intellectuels français et allemands permettent de répondre aux nouveaux enjeux épistémologiques.

⁷⁷⁸ Goethe-und-Schiller-Archiv, Weimar, fonds no. 108/08 « Karl Benedikt Hase », Friedrich Jacobs à Karl Benedikt Hase, datée du 12 août 1829) cité dans MAUFROY S., *op. cit.*, 2009, p. 113

La première partie de cette thèse nous a ainsi permis d'identifier les principaux acteurs qui participent à la mise en place d'une archéologie de la religion grecque que ce soit par le biais des institutions ou par l'intermédiaire des voyages entrepris en Grèce entre le XVIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle. Ce bouleversement intellectuel prend racine dans les sphères lettrées, dans le milieu artistique et dans les cercles érudits. C'est dans ce cadre que se forme une première émulation qui contaminera progressivement le travail des voyageurs qui parcourent la Grèce à cette époque. C'est par le biais de la formation initiale ou par l'intermédiaire des réseaux établis avec quelques grandes figures de l'antiquariat que s'opère cette transformation. On observe pourtant une longue phase de tâtonnements durant laquelle les monuments antiques et notamment les temples sont tour à tour considérés comme des sources d'inspiration pour les artistes, des modèles pour les architectes et des objets de connaissance pour les premiers archéologues. La pertinence des informations recueillies sur le terrain dépend des intérêts poursuivis par ces voyageurs. On aborde l'étude des temples grecs aussi bien sous le prisme de l'art que de la science archéologique naissante. Il s'agit de dépasser le simple constat visuel, d'aller au-delà des considérations esthétiques. Cette première approche artistique ne peut toutefois être écartée de cette étude. Ce sont bien les artistes et les architectes qui utilisent les textes et fouillent le sol à la recherche des monuments.

Partie 2. Des sources littéraires aux découvertes archéologiques

La référence des sources littéraires pour l'identification et la compréhension des lieux de culte

De l'usage du récit des Anciens et des modernes

Pour l'identification et la compréhension des lieux de culte grecs, les voyageurs font usage de textes littéraires, antiques ou modernes, cités explicitement dans le récit de leurs pérégrinations ou dont la référence ne laisse guère de place à l'incertitude. Leur recension doit nous permettre de comprendre la logique que sous-tend l'utilisation de telles ressources et de dégager les grandes tendances en la matière. Les principales concernent la fréquence d'usage de ces textes. Il s'agira également de déterminer si ces références sont similaires entre le XVII^e et le XIX^e siècles et si elles diffèrent en fonction de la nationalité des voyageurs. L'approche critique de ces sources sera bien entendu prise en compte. Plusieurs éléments nous permettent aujourd'hui de renseigner ce propos. La reconstitution de la bibliothèque de quelques-uns de ces voyageurs, la liste des ouvrages utilisés pour la préparation de leur voyage, ceux cités dans les instructions qui leur sont distribuées ou encore le détail des publications auxquels ils se réfèrent dans le cadre de leurs pérégrinations seront nécessairement utilisés dans le cadre de cette étude.

Pausanias : première référence pour les voyageurs

Au XVII^e siècle, les voyageurs utilisent le récit de Pausanias bien que sa référence ne soit pas toujours explicite dans la description des lieux de culte grecs. L'*Athènes ancienne et nouvelle* de la Guilletière (1624-1705)¹ illustre bien cela. Prenons l'exemple de ce passage

¹ GUILLET DE SAINT-GEORGE George et CHARPENTIER François, *Athènes ancienne et nouvelle, et l'état présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV, le ministère de Coprogli Achmet Pacha, et son*

relatif à une grotte qui se trouve à proximité des Propylées. Le Français y voit un lieu « célèbre dans l'Antiquité par les aventures du Dieu Apollon, & de Creuse, fille d'un Roy d'Athènes, & que les Athéniens en avoient fait ensuite un Temple qu'ils consacrèrent en commun à Apollon et à Pan »². Il complète son propos en indiquant qu'« Hérodote dit qu'on y solemnisoit tous les ans des Festes particulières en l'honneur de Pan, & parmi ces cérémonies il y avoit un Combat de prix, & des Courses publiques qui se faisoient avec des flambeaux allumez. Euripide a parlé de cet Antre en deux ou trois endroits de ses Tragédies »³. Arrêtons-nous quelques instants sur ce passage. Notons tout d'abord que la présence effective de La Guilletière en Grèce est sujette à caution étant entendu que le pseudonyme qu'il utilise désigne son frère⁴. Le voyageur semble donc ici faire œuvre de compilation. Pour cette localité, Hérodote⁵ parle d'un sanctuaire dédié à Pan disposé au bas de l'Acropole. L'historien complète son propos en ajoutant que des sacrifices annuels et une course aux flambeaux y sont organisés en l'honneur du dieu. Euripide⁶ y voit de son côté une grotte dédiée à Pan située à proximité d'un autel. Bien que ces sources littéraires s'accordent à dire qu'il existe en cette localité un lieu de culte consacré au dieu des bergers et des troupeaux, aucune convergence d'opinion ne semble rassembler ces deux auteurs sur l'aspect réel du site. Le temple d'Apollon ne fait également l'objet d'aucune mention. On peut par ailleurs s'étonner de l'absence de référence au texte de Pausanias. Dans sa *Description de la Grèce*, le périégète relève en effet la présence d'un sanctuaire dédié à Apollon dans une grotte située à proximité des Propylées⁷. Bien que non explicitement cité, il semble ainsi que La Guilletière ait bel et bien fait usage de ce texte. À Athènes, sa description du sanctuaire d'Asklepios nous en fournit la preuve. Dans son récit, la Guilletière indique que dans l'enceinte de cet édifice se trouve « la fontaine d'Halirrothius, fils de Neptune, qui y fut tué par le Dieu Mars »⁸. Il ne fait pas de doute que ces éléments proviennent directement de la *périégèse* de

campement devant Candie, avec le plan de la ville d'Athènes, par le sieur de La Guilletière. 2e édition, Paris, E. Michallet, 1675

²*Idem*, pp. 178-179

³*Idem*, p. 179

⁴DUSSIEUX Louis, SOULIE Eudore, DE CHENNEVIERES-POINTEL Charles-Philippe, MANTZ Paul et DE MONTAIGLON Anatole (dir.), *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1854, introduction, p. XII

⁵Hérodote, Lib. VI, 105 texte établi par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1963 : Καὶ ταῦτα μὲν Ἀθηναῖοι, καταστάντων σφὶ εἰς ἥδη τῶν πρηγμάτων, πιστεύσαντες εἶναι ἀληθέα ἰδρύσαντο ὑπὸ τῇ Ἀκροπόλει Πανὸς ἱερὸν, καὶ αὐτὸν ἀπὸ ταύτης τῆς ἀγγελίης θυσίῃσιν τε ἐπετείοισιν καὶ λαμπάδι ἱλάσκονται

⁶Euripide, *Ion*, vers 494, 936-937

⁷Pausanias, Lib. I, 28, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Καταβᾶσι δὲ οὐκ εἰς τὴν κάτω πόλιν ἀλλ' ὅσον ὑπὸ τὰ προπύλαια πηγὴ τε ὕδατός ἐστι καὶ πλησίον Ἀπόλλωνος ἱερὸν ἐν σπηλαίῳ· Κρεοῦσῃ δὲ θυγατρὶ Ἐρεχθέως Ἀπόλλωνα ἐνταῦθα συγγενέσθαι νομίζουσιν

⁸GUILLET DE SAINT-GEORGE G. et CHARPENTIER F., *op.cit.*, 1675, p. 338

Pausanias qui détaille très précisément cet épisode de la mythologie grecque⁹. La *Description géographique et historique de la Morée* de Vincenzo Maria Coronelli (1650-1718)¹⁰ s'inscrit dans cette même perspective. Dans cet ouvrage, seule la description des temples d'Égine bénéficie de la référence explicite au texte de Pausanias¹¹. Prenant le contre-pied de cette démarche, les Anglais Jacob Spon (1647-1685) et George Wheler (1650-1723) se réfèrent eux explicitement à la *périégèse* dans leur *Voyage d'Italie, de Dalmatie et de Grèce*¹². La description des temples de Patras, de Lépante, de Thèbes, ou encore de Corinthe prennent ainsi directement appui sur ce texte.

Au XVIII^e siècle, la référence à Pausanias est là encore prépondérante. Dans ses *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce*¹³, Richard Chandler (1738-1810) le cite dans sa description du temple d'Apollon de Claros en Ionie¹⁴, dans celle du temple d'Aphaïa à Égine¹⁵ ou encore pour le temple de Zeus à Némée¹⁶. Pour étayer son propos, le voyageur introduit un extrait de la *périégèse* dans le chapitre qu'il consacre au temple de Zeus Olympien à Athènes¹⁷. Le texte de Pausanias s'impose également comme la première source de référence utilisée par le Français Julien-David le Roy (1724-1803) dans ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*¹⁸. Il en est de même pour l'abbé Barthélémy (1716-1795) dans son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*¹⁹. Cet ouvrage de compilation regorge de références en matière de littérature ancienne. Pour la description des lieux de culte, Pausanias y est largement référencé. On peut ici relever l'aspect quelque peu contradictoire de cette démarche. En prenant pour trame l'histoire d'un jeune Scythe évoluant dans la Grèce d'avant Alexandre, il utilise le texte de Pausanias qui lui est postérieur de presque six siècles. Les informations recueillies ne peuvent

⁹Lib I, 21, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : ἔστι δὲ ἐν αὐτῷ κρίνη, παρ' ἧς λέγουσι Ποσειδῶνος παῖδα Ἀλιπρόθιον θυγατέρα Ἄρεως Ἀλκίππην αἰσχύναντα ἀποθανεῖν ὑπὸ Ἄρεως καὶ δίκην ἐπὶ τούτῳ τῷ φόνῳ γενέσθαι πρῶτον

¹⁰CORONELLI Vincenzo Maria, *Description géographique et historique de la Morée, reconquise par les Vénitiens, du royaume de Nègrepont et d'autres lieux circonvoisins... par le P. Coronelli,...*, Paris, C. Barbin, 1686

¹¹*Idem*, 2^e partie, p. 80

¹²SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676, par Jacob Spon,... et George Wheler,...*, La Haye, R. Alberts, 1724

¹³CHANDLER Richard, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 et 1766, trad. fr. Jean-Pierre SERVOIS et trad. fr. Barbié DU BOCAGE*, Paris, A. Bertrand, 1806

¹⁴*Idem*, vol. 1, p. 234

¹⁵*Idem*, vol. 2, p. 305

¹⁶*Idem*, vol. 3, p. 275

¹⁷*Idem*, vol. 2, pp. 452-453

¹⁸LE ROY David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire et, dans la seconde, du côté de l'architecture, par M. Le Roy,...*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758, première partie, p. 3, 6, 9, 10, 19 etc

¹⁹BARTHELEMY Jean-Jacques et BARBIÉ DU BOCAGE Jean-Denis, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, chez De Bure l'ainé, 1788

être en adéquation avec la chronologie de son récit. Si l'emplacement des monuments ne peut avoir évolué entre l'époque hellénistique et le II^e siècle, d'autres constructions peuvent avoir émergé ou à l'inverse avoir disparu. « Observant par-tout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leurs gouvernemens, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissoient alors, tels qu'Epaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène »²⁰, l'abbé Barthélémy conçoit son ouvrage comme une histoire rendu sous la forme d'un voyage pour le rendre plus attractif aux yeux de ses lecteurs. Ce choix illustre également la volonté de l'auteur de rendre compte de détails « qui ont rapport à des usages »²¹ et qui « ne sont souvent qu'indiqués dans les auteurs anciens »²². C'est ainsi que s'est imposé le recours à la *périégèse* de Pausanias pour l'abbé Barthélémy et ceci afin de faire connaître plus en détail les pratiques religieuses et les monuments de la Grèce antique.

Cette confiance en la pertinence des informations issues de la *périégèse* s'illustre aussi en la personne de François Pouqueville (1770-1838). Pour les quelques lignes qu'il consacre au temple situé à proximité de l'ancienne cité d'Aigion, le voyageur encourage ses lecteurs à lire Pausanias afin de bien suivre sa description²³. Pour déterminer l'emplacement du sanctuaire de la mère Dindyméné, Pouqueville se fonde en premier lieu sur ce récit qui s'accorde selon lui parfaitement avec la découverte sur le site d'éléments architectoniques tels que les soubassements, colonnes et chapiteaux²⁴. Pourtant la description que le périégète nous fournit des lieux est assez succincte²⁵. Il tente ensuite de reconnaître l'emplacement du temple de Dionysos Aisymnètes de Patras²⁶. Il nous indique que Pausanias situe cet édifice à proximité de la mer. À la relecture du passage que l'auteur antique lui consacre, on peut aujourd'hui émettre quelques doutes sur la fiabilité de l'hypothèse émise : τὸ δὲ ἱερόν τοῦτο ἐς τὰ ἐπὶ θαλάσσει τῆς πόλεως ἐστὶν ἐρχομένοις ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ/ce sanctuaire se trouve à droite de la route lorsqu'on quitte l'agora pour se diriger vers la partie côtière de la cité²⁷. Cette version confirme que le voyageur s'est quelque peu mépris du sens donné par Pausanias dans sa

²⁰ *Idem*, vol. 1, Avertissement, p. V

²¹ *Idem*, p. VII

²² *Ibidem*

²³ POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage de la Grèce...Deuxième édition revue, corrigée et augmentée*, Paris, chez Firmin-Didot père et fils, 1826, vol. 4, p. 409, note 2

²⁴ *Idem*, vol. 4, p. 357

²⁵ Pausanias, Lib. VII, 20, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἐρχομένῳ δὲ ἐς τὴν κάτω πόλιν Μητρὸς Δινδυμήνης ἐστὶν ἱερόν, ἐν δὲ αὐτῇ καὶ Ἀττικῆς ἔχει τιμᾶς

²⁶ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 363

²⁷ Pausanias, Lib. VII, 21, 6 texte établi par M. Casevitz et traduit par Y. Lafond, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

description du lieu de culte. Vouant une confiance aveugle au récit du périégète, Pouqueville en conclut que « comme le port remontait jusque-là, on voit ses ruines au lieu qu'il indique ». Cet intérêt non dissimulé pour l'œuvre du périégète l'amène aussi quelquefois à surinterpréter son propos. Ainsi, en indiquant que « l'église abandonnée de Saint-Georges, la métropole de la Vierge, patronne des habitants de Vostitza, a succédé au temple de Junon Achéenne », Pouqueville va au-delà de l'information rapportée par l'auteur. En effet et comme le voyageur l'indique en note « Pausanias ne parle que d'un bois consacré à Junon »²⁸. Il reprend en cela une conclusion émise quelques décennies plus tôt par Tertullianus²⁹. Paradoxalement, il semble que les descriptions quelques peu succinctes de Pausanias ai constitué une difficulté réelle pour l'identification de certains lieux de culte chez ce même voyageur. Il en va ainsi de la découverte à proximité de la cité de Psophis d'un « temple autrefois entouré d'un péristyle de quatorze colonnes en marbre blanc »³⁰. Dans cet exemple, la littérature ne lui fournit pas les ressources nécessaires pour reconnaître le temple d'Aphrodite Erycine³¹. Aujourd'hui les fouilles entreprises sur le site n'ont toujours pas permis d'identifier précisément ce lieu de culte. Le Français Julien-David Le Roy est confronté aux mêmes difficultés à Athènes. Il repère des caryatides à proximité de la structure architecturale identifiée comme le temple d'Érechthée. Cette découverte suscite l'interrogation du voyageur eu égard au silence du périégète sur le sujet : « il est assez extraordinaire que Pausanias ne nous apprenne pas son usage, et qu'il garde le silence sur les six caryatides qui l'ornoient, dont il reste encore cinq assez bien conservées, et d'une très grande beauté. Ce monument serait-il postérieur au voyage de cet auteur ? Ou seroit-ce par négligence qu'il auroit omis d'en parler ? Il est difficile d'éclaircir ces doutes »³². Les Anglais Stuart et Revett sont également confrontés à ce même problème. Le caractère non exhaustif de la *périégèse*³³ constitue un frein à la reconnaissance du temple de Cybèle dans le dème de Prasiai³⁴. Pour résoudre cette difficulté, les Anglais utilisent d'autres ressources comme une médaille représentant la déesse orientale couronnée de tours et au revers de laquelle se

²⁸POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 410, note 1

²⁹*Ibidem*

³⁰*Idem*, vol. 5, p. 448

³¹*Ibidem*

³²LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 11. Au XVIII^e siècle, Fauvel identifie la tribune des Caryatides comme « le petit temple de Pandrose » ou encore la « maison des Vierges » ou « maison des Filles » : BNF, ms. Fr. 22877, I, f. 10r et 232v. cité dans ZAMBON Alessia, *Aux origines de l'archéologie en Grèce. Fauvel et sa méthode*, Paris, CTHS, INHA, 2014

³³Pausanias, Lib. I, 31, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἐν δὲ Πρασιεῦσιν Ἀπόλλωνός ἐστι ναός

³⁴STUART James et REVETT Nicholas, *Les antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett,...* traduit de l'anglais par Laurent François Feuillet, et publié par Charles-Paul Landon, Paris, Firmin Didot, 1808, vol. 2, p. 14

trouve gravé le nom du bourg. Dans ce cas précis, les vestiges matériels viennent en complément de l'information fournie par les textes.

Au XVIII^e siècle, quelques voyageurs émettent aussi quelques réserves quant à la pertinence des informations fournies dans le récit de Pausanias. Bien que les descriptions de lieux de culte soient peu présentes dans le *Voyage du Jeune Anacharsis*³⁵, l'abbé Barthélémy s'illustre comme étant l'une de ces voix discordantes. Dans les notes qu'il consacre à Sparte, il indique ainsi que « les temples et les autres édifices publics ont été placés à-peu-près dans les lieux que leur assigne Pausanias »³⁶ et complète son propos en déclarant que l'« on ne doit pas à cet égard s'attendre à une précision rigoureuse ; l'essentiel étoit de donner une idée générale de cette ville célèbre »³⁷. Au XVIII^e siècle, ce regard critique sur l'œuvre de Pausanias s'illustre aussi et surtout à travers les travaux des voyageurs Anglo-saxons. En évoquant le chemin en sortant du Prytanée, Stuart et Revett émettent un doute sur la version de Pausanias. Ils rapportent que le périégète dit que c'est à cet endroit que se trouve les grands temples des Dieux sur lesquels se trouvent les trépieds³⁸. Or d'après les Anglais, « il est difficile de concevoir comment un certain nombre de grands temples pouvaient se trouver dans une même rue, et comment Pausanias, ordinairement si exact dans ses descriptions, n'a pas désigné ces temples par leurs noms. D'ailleurs si ces trépieds étaient exécutés avec tant d'art, il est évident que la beauté du travail aurait disparu si on les eût placés sur de grands temples »³⁹. Ce sont en effet de petits monuments chorégiques imitant en miniature l'architecture des temples qui se trouvent dans cette rue des Trépieds. Le bon sens et une connaissance fine de la *périégèse* leur a permis d'en arriver à cette conclusion. Progressivement les voyageurs développent un esprit critique qu'ils acquièrent par le biais d'une meilleure compréhension du texte de Pausanias mais aussi et surtout de par la confrontation avec les vestiges sur le terrain. Pour déterminer la disposition des éléments sculptés du Parthénon, Stuart et Revett déclarent ainsi « que les restes eux-mêmes du monument présentent une autorité bien supérieure à celle que nous offre le passage assez vague de Pausanias »⁴⁰. On peut en effet relever quelques imprécisions dans le texte grec. Le périégète y déclare que le fronton antérieur du temple illustre la naissance d'Athéna et qu'à

³⁵Hormis dans ses notes

³⁶BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 2, p. 627

³⁷*Ibidem*

³⁸Pausanias, Lib. I, 20, 1 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : "Εστι δὲ ὁδὸς ἀπὸ τοῦ πρυτανείου καλουμένη Τρίποδες· ἀφ' οὗ καλοῦσι τὸ χωρίον, ναοὶ ὅσον ἐς τοῦτο μεγάλοι, καὶ σφισιν ἐφεστήκασιν τρίποδες χαλκοὶ μὲν, μνήμης δὲ ἄξια μάλιστα περιέχοντες εἰργασμένα

³⁹STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, p. 51, note 5

⁴⁰*Idem*, vol. 4, p. 61

l'arrière de l'édifice se trouve la dispute de Poséïdon et d'Athéna pour la possession de l'Attique⁴¹. L'orientation du Parthénon n'est pas précisée. Au XVIIIe siècle, la disposition des vestiges sur le site amène les Anglais à considérer que la façade principale du bâtiment se situe à l'Ouest. Au regard de ces éléments, Stuart et Revett tentent d'éclaircir la version fournie par le périégète et déclarent que « Pausanias avait pu placer la façade principale à l'Ouest, parce que c'était par ce côté que le temple s'offrait à lui, soit lorsqu'il allait du Pirée vers la ville, soit lorsqu'il entra dans l'Acropole ; et, par la même raison, appeler Posticum la façade de l'Est, parce que c'était elle qui lui était cachée, aux deux points de vue dont on vient de parler »⁴². Pour la première fois, les voyageurs exercent un regard critique sur les textes antiques. En privilégiant l'observation des vestiges, les travaux de Stuart et Revett bouleversent les enjeux théoriques de la pérégrination. Ils anticipent en cela la mise en place de la discipline archéologique.

Cette meilleure approche du récit de Pausanias n'exclue pas une mauvaise lecture du texte par certains voyageurs du XVIIIe siècle. C'est ainsi que Stuart et Revett ont confondu un temple ionique de l'Acropole d'Athènes avec le temple d'Athéna Nikè⁴³. Cette hypothèse a pour principal défaut de ne pas prendre en compte l'itinéraire suivi par le périégète et de s'en tenir aux chemins parcourus lors de leur propre périple. Dans ce cas précis, les observations de terrain sont une source de confusion pour l'interprétation du texte de Pausanias. Les fortifications construites à l'époque moderne et qui entourent le terrain où ce temple se situe constituent une perturbation supplémentaire pour les voyageurs qui croient y reconnaître l'ancienne enceinte de l'Acropole d'Athènes. Le recours au texte de Pausanias peut également constituer une frustration pour ceux qui étudient les lieux de culte grecs. Pour identifier les monuments d'Éleusis, le texte du périégète ne leur est pas d'un grand secours. En effet, Pausanias déclare qu'il lui est défendu dans un songe d'écrire ce qui est contenu dans l'intérieur de la muraille sacrée⁴⁴. Le secret se perpétue auprès de la communauté des fidèles qui ont pour consigne de ne pas violer cette interdiction. Ces considérations religieuses empêchent ainsi les voyageurs de bénéficier pleinement de l'apport du texte de Pausanias.

⁴¹Pausanias, Lib. I, 24, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἐς δὲ τὸν ναὸν ὃν Παρθενῶνα ὀνομάζουσιν, ἐς τοῦτον ἐσιοῦσιν, ὅποσα ἐν τοῖς καλουμένοις αἰτοῖς κεῖται, πάντα ἐς τὴν Ἀθηνᾶς ἔχει γένεσιν, τὰ δὲ ὀπισθεν ἢ Ποσειδῶνος πρὸς Ἀθηνᾶν ἐστὶν ἔρις ὑπὲρ τῆς γῆς

⁴²STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 4, p. 61

⁴³*Idem*, vol. 2, p. 57

⁴⁴Pausanias, Lib. I, 38, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τὰ δὲ ἐντὸς τοῦ τείχους τοῦ ἱεροῦ τό τε ὄνειρον ἀπέιπε γράφειν, καὶ τοῖς οὐ τελεσθεῖσιν, ὅπόσων θεᾶς εἵργονται, δῆλα δήπου μηδὲ πυθέσθαι μετεῖναι σφίσιν

Cette dynamique se poursuit durant la première moitié du XIX^e siècle. Dans les récits des voyageurs, la référence à Pausanias reste là encore prépondérante pour la description des lieux de culte grecs. Dodwell l'utilise pour parler du temple d'Aphaïa à Égine⁴⁵, du temple d'Apollon Epikourios à Bassae⁴⁶ ou encore du temple d'Apollon à Delphes⁴⁷. La *périégèse* fait néanmoins l'objet d'une analyse plus approfondie durant cette période. Les voyageurs s'efforcent de considérer le texte comme un tout afin d'en dégager une logique d'ensemble. Le caractère plus ou moins exhaustif des descriptions qu'il consacre aux temples et aux sanctuaires introduit quelques commentaires et alimentent le débat. Cette hiérarchie pourrait – d'après les antiquaires - refléter l'importance relative de ces lieux à l'époque où Pausanias rédige son texte. Ceci expliquerait que les temples et sanctuaires les plus connus des Romains y soient évoqués de façon succincte. L'Acropole d'Athènes et le temple de Delphes ne font en effet l'objet que d'une simple mention. À l'inverse, plus de détails nous sont fournis sur le temple d'Athéna Aléa de Tégée puisque comme certains littérateurs du XIX^e siècle l'expliquent, « l'Arcadie étoit rarement visitée par les voyageurs »⁴⁸. On en déduit que Pausanias décrit les lieux de culte les moins connus de la Grèce. Les voyageurs constatent également cette différence de traitement. Dodwell indique en ce sens « que Pausanias fait mention du temple de Pandrose d'une manière aussi superficielle que les autres édifices de l'acropolis »⁴⁹. William Wilkins remarque de son côté que le temple d'Artémis *Propylaia* à Éleusis fait l'objet d'une simple citation dans le récit du périégète⁵⁰. Au début du XIX^e siècle, les voyageurs formulent plusieurs hypothèses à ce sujet : « Pausanias, as in the case of some others of the most important buildings in Greece, has told us scarcely any thing, having considered, perhaps, any particular description of such great edifices as not forming a part of the design of his work, and hence, by a natural consequence, being more brief than usual upon such subjects »⁵¹. Leake reconnaît ici en substance la valeur informative de l'œuvre : Pausanias aurait volontairement omis de signaler

⁴⁵ DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, France, Rodwell : Martin, 1821 – chapitre « Temple de Jupiter Panhellénien dans l'île d'Égine »

⁴⁶ *Idem*- chapitre « Temple d'Apollon Epicurios sur le mont Cotylion en Arcadie »

⁴⁷ DODWELL Edward, *A Classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806, by Edward Dodwell*,..., London, Rodwell and Martin, 1819, vol. 1, p. 174

⁴⁸ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier*,..., trad. fr. Étienne CLAVIER, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814-1823, préface

⁴⁹ DODWELL E., *op.cit.*, 1821, chapitre « L'Erechthéum, vu du sud-ouest »

⁵⁰ WILKINS William, *The unedited antiquities of Attica, comprising the architectural remains of Eleusis, Rhamnus, Sunium and Thoricus*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1817, p. 37

⁵¹ LEAKE William Martin, *Travels in the Morea... by William Martin Leake*,..., London, J. Murray, 1830, vol. 2, p.

les temples et sanctuaires les plus importants de Grèce compte tenu de leur prestige. La topographie et l'aspect de certains lieux de culte comme le temple d'Aphaïa à Égine - « one of the most remarkable examples in Greece of the majesty and beauty of its sacred edifices, as well as of the admirable taste with which the Greeks enhanced those qualities by an attention to local situation and surrounding scenery »⁵² - lui aurait aussi permis de faire l'impasse sur sa description. C'est aussi ce que comprend Cockerell : « Pausanias mentions the Temple of Jupiter Panhellenius with the same brevity which he is accustomed to adopt when speaking on subjects of universal notoriety »⁵³. Ce même voyageur déclare qu'un temple d'Athéna sur une acropole est tellement naturel qu'il n'exige aucune remarque particulière⁵⁴. Cockerell établit ici un lieu commun : celui de considérer que toute acropole contient un temple dédié à la déesse Athéna. C'est en prenant appui sur l'exemple du Parthénon que le voyageur fonde son propos. La dimension religieuse est ici mise en exergue pour tenter de comprendre la démarche du périégète. Pour expliquer le caractère succinct de sa description, Cockerell déclare également que Pausanias n'aurait peut-être pas été admis à voir le temple⁵⁵.

L'analyse approfondie de l'œuvre du périégète se poursuit sur des considérations d'ordre linguistique. Au début du XIXe siècle, certains voyageurs tentent d'éclaircir la version grecque du texte en prenant appui sur les vestiges découverts lors des travaux de fouille. Il s'agit pour eux de retranscrire le plus fidèlement possible le propos des auteurs étudiés et de retrouver le sens premier des termes utilisés. C'est avec ce regard critique que Leake appréhende le récit de Pausanias. Il utilise ainsi la version grecque pour tenter d'identifier les vestiges découverts dans l'ancienne Méthydrion⁵⁶. Le voyageur estime - à juste titre - que l'expression utilisée par le périégète ne permet pas de localiser précisément le temple de Poséidon *Hippios*. L'ambiguïté de la formule utilisée (ἐν Μεθυδρίῳ) est bien réelle. On ne saurait dire si le temple se situe « dans la ville de Méthydrion » ou « sur le territoire de Méthydrion ». Ce même raisonnement est utilisé par Leake : « though Pausanias says that this temple was in Methydrion, these words do not absolutely require, according to his mode of expressing himself, as exemplified on other occasions, that the temple was within the walls of the city : indeed, as he adds that the temple

⁵² *Idem*, vol. 2, p. 442

⁵³ COCKERELL Charles Robert et LLOYD William Watkiss, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae, near Phigaleia, in Arcadia*, London, J. Weale, 1860, p. 12

⁵⁴ *Idem*, p. 14

⁵⁵ *Idem*, p. 41

⁵⁶ Pausanias, Lib. VIII, 36, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἔστι δὲ ἐν Μεθυδρίῳ Ποσειδῶνος τε Ἰππίου ναός

was on the Mylaon, it was more probably without the city walls »⁵⁷. Le voyageur utilise ce même raisonnement pour essayer de reconnaître les monuments de Corinthe. La découverte - à proximité du port de Cenchrées - d'une statue de Poséïdon tenant un trident dans une main et un dauphin dans l'autre constitue le point de départ de son enquête. Le voyageur compare cette œuvre à la description qui lui est consacrée dans le récit du périégète⁵⁸. C'est après avoir observé ces vestiges qu'il émet son hypothèse : « it appears probable that the word used by him was not ῥεύματι but ἔρματι « rock », though some further correction in the words διὰ τῆς θαλάσσης seems still to be required »⁵⁹. C'est en prenant appui sur ce commentaire que le voyageur en déduit que le temple d'Aphrodite se trouvait sur l'un des promontoires de la ville de Corinthe. Leake apporte ici un éclairage linguistique au récit de Pausanias. Dodwell nous offre également quelques remarques sur le texte grec et sur sa traduction. Dans son *Classical and topographical tour through Greece*, le voyageur utilise le récit de Pausanias pour déterminer l'emplacement du temple dit de la Victoire Aptère à Athènes. Voici ce que le texte grec nous dit du lieu : τῶν δὲ προπυλαίων ἐν δεξιᾷ Νίκης ἐστὶν Ἀπτέρου ναός⁶⁰. Cette version est quelque peu mise à mal par le voyageur : « it is doubtful whether by the words ἐν δεξιᾷ Pausanias means that it was on the right-hand side of the Propylaea, or on the right of a person entering the Acropolis »⁶¹. Il propose ainsi de reconnaître ce temple sur la place occupée au XIXe siècle par une haute tour vénitienne et dont la partie inférieure forme une prison turque⁶². Cette thèse se trouve aujourd'hui confirmée par les découvertes archéologiques les plus récentes.

Des sources plus diversifiées et plus spécialisées

Au-delà de la *Description de la Grèce* de Pausanias, il est à remarquer que les sources antiques se multiplient dans les relations des voyageurs. Dans le récit de Spon et Wheler, les lieux de culte les plus importants comme le sanctuaire de Delphes ou les temples d'Athènes font l'objet d'un traitement particulier. Pour ces deux cas de figures, les sources se multiplient et viennent en complément de la *périégèse*. Pour les lieux de culte de l'Attique, les Anglais utilisent Harpocraton et Suidas ainsi que Plutarque. La description du sanctuaire de Delphes

⁵⁷ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 58

⁵⁸ Pausanias, Lib. II, 2, 8 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university Press, 1992 : Πλησίον δὲ ὠκοδομεῖται κρήνη, καὶ Ποσειδῶν ἐπ' αὐτῇ χαλκοῦς καὶ δελφίς ὑπὸ τοῖς ποσίν ἐστὶ τοῦ Ποσειδῶνος ἀφιεῖς ὕδωρ

⁵⁹ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 3, p. 235

⁶⁰ Pausanias, Lib. I, 22, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁶¹ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 312

⁶² *Ibidem*

bénéficie des informations rapportées par l'historien Justin⁶³. Les lieux de culte plus confidentiels sont également concernés par cette règle. Les textes d'Euripide et de Lucien⁶⁴ sont ainsi mis à profit par Spon et Wheler pour évoquer la grotte qui se situe à proximité de l'église Panagia Spiliotissa. On remarque ainsi une différence de traitement dans la description des différents lieux de culte. Seuls les temples et sanctuaires jugés les plus importants et les plus confidentiels bénéficient de l'apport de sources complémentaires.

Notons aussi l'importance relative accordée au texte de Strabon pour la description des lieux de culte grecs. Chandler le cite en plusieurs endroits de son récit. Dans la cité de Labranda en Asie Mineure, il semble que ce soit la découverte des vestiges du temple qui ai permis au voyageur de s'intéresser de plus près à la *Géographie* de Strabon⁶⁵. L'identification de ce lieu de culte se base ainsi en premier lieu sur les données fournies par la fouille. La littérature vient simplement confirmer l'hypothèse émise par le voyageur. C'est dans cette même perspective que l'Anglais utilise le texte de Strabon pour reconnaître d'autres espaces sacrés⁶⁶. De son côté, l'abbé Barthélémy utilise le récit du géographe pour sa description du temple de Dodone et apporter des précisions sur les pratiques cultuelles de ce lieu⁶⁷. Dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*, Choiseul-Gouffier le cite à de nombreuses reprises⁶⁸. Le texte de Strabon y fait l'objet d'une approche critique pour sa description du temple d'Artémis à Éphèse⁶⁹. Pouqueville utilise également le récit du géographe pour identifier « avec quelque vraisemblance »⁷⁰ le temple d'Apollon à Ténée. Il semble également intéressant de souligner que la référence à cet ouvrage est moins présente dans les *Antiquités d'Athènes* de Stuart et Revett. Les Anglais le citent pour leur description de la statue d'Athéna du Parthénon⁷¹ et lorsqu'ils établissent une comparaison avec celle présentée dans le temple de Zeus à Olympie⁷².

Il apparait aussi que – comme pour la période précédente - la compilation constitue une pratique bien attestée dans les récits des voyageurs du XVIIIe siècle. Pour sa description

⁶³SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 2, p. 34

⁶⁴*Idem*, vol. 2, p. 97

⁶⁵CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, p. 41 : « La ruine de ce temple quadre(sic) bien avec la description qu'en donne le géographe »

⁶⁶*Idem*, vol. 3, p. 89

⁶⁷BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1788, vol. 2, p. 343

⁶⁸CHOISEUL-GOUFFIER Marie-Gabriel-Florent-Auguste, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris, De Bure père et fils, 1782, vol. 1, p. 37 ; vol. 1, p. 114 ; vol. 1, p. 167 ; vol. 1, p. 195 ; vol. 2, p. 217 etc

⁶⁹*Idem*, vol. 1, p. 196

⁷⁰POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op.cit.*, 1826, vol. 5, p. 186

⁷¹STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1808, vol. 2, p. 18

⁷²*Idem*, vol. 2, p. 22

historique du temple de Zeus Olympien à Athènes, Le Roy utilise Thucydide, Tite-Live et Pausanias⁷³. Dans le chapitre qu'il consacre à ce lieu de culte, le voyageur fait un usage presque exclusif du récit de ces trois auteurs. Il estime néanmoins que ce temple ne peut être reconnu que par la grandeur et la magnificence des vestiges conservés. Pourtant, force est de constater que le bâtiment en question ne présente aucune espèce d'ornement. On peut ici douter de la pertinence de son propos étant entendu que l'hypothèse du voyageur repose uniquement sur ces données. Les textes constituent donc sa première source de référence pour reconnaître et décrire ce temple. Toujours en Attique, sa description de l'Héphaïstéion bénéficie de l'apport du texte de Plutarque⁷⁴. Cette dernière référence apporte une dimension historique au récit de Le Roy en contextualisant son propos sur les lieux de culte grecs. L'apport de ces textes témoigne également d'une plus grande spécialisation des voyageurs et d'une meilleure connaissance de la littérature antique. Ces références se retrouvent dans d'autres récits de voyageurs. L'abbé Barthélémy les convoque dans le chapitre qu'il consacre au temple de Delphes. Hérodote y est cité à deux reprises, pour évoquer l'histoire de l'édifice et détailler les usages cultuels qui lui sont associés⁷⁵. Pour juger de l'intérêt des inscriptions découvertes dans le temple, l'ecclésiastique utilise l'*Alcibiade* et le *Charmide* de Platon⁷⁶, les *Mémoires* de Xénophon ainsi que les récits de Pausanias et de Pline l'Ancien⁷⁷. Pour la description du temple de Poséïdon de Corinthe et les détails sur les cérémonies cultuelles qui s'y déroulaient, l'abbé Barthélémy utilise également d'autres sources qu'il compile. Les références aux *Olympiques* de Pindare, à la *Géographie* de Strabon et à la *Description de la Grèce* de Pausanias sont évoquées⁷⁸. L'ecclésiastique rassemble ces textes pour mieux renseigner ses lecteurs. L'exemple du sanctuaire d'Olympie constitue un cas tout à fait particulier eu égard à l'importance accordée à sa description dans l'œuvre du périégète. On peut néanmoins constater que la référence systématique à cette source dans les récits des voyageurs n'exclue pas le recours à d'autres textes antiques. Dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, l'abbé Barthélemy y associe en effet les œuvres de Pline l'Ancien et de Strabon⁷⁹.

Le recours à ces différents types de sources illustre également une autre tendance de fond : celle de l'usage de références spécialisées dans les récits de voyageurs. Pour l'architecture

⁷³ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, première partie, pp. 19-20

⁷⁴ *Idem*, p. 21

⁷⁵ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1788, vol. 2, p. 13

⁷⁶ *Idem*, vol. 2, p. 14, note a

⁷⁷ *Ibidem*

⁷⁸ *Idem*, vol. 2, p. 357

⁷⁹ *Idem*, vol. 2, pp. 395-396

des lieux de culte on se réfère dès le XVIII^e siècle à Vitruve. Chandler en fait mention dans sa description du temple de Dionysos à Téos⁸⁰. Le Roy l'utilise pour évoquer les temples d'Apollon à Délos⁸¹ et de Zeus Olympien à Athènes⁸². Ce dernier exerce toutefois un regard critique sur ce texte. On peut présumer en cela que le voyageur possède une connaissance plus fine de la littérature et des sources spécialisées. De son côté, l'abbé Barthélémy cite Vitruve dans sa description du temple de Déméter à Éleusis⁸³. Cette référence est également utilisée par Stuart et Revett pour établir quelques conjectures sur l'architecture des lieux de culte. Ils en déduisent ainsi que les colonnes du portique dorique à Athènes ne peuvent être celles d'un temple car leur diamètre « sont ici dans une proportion moindre avec leur hauteur, que dans tous les temples anciens de cet ordre qui subsistent encore : et si l'on se rappelle le passage de Vitruve⁸⁴ qui établit des proportions différentes pour les colonnes employées dans les temples et pour celles qui sont employées dans des édifices d'un caractère moins grave, on trouvera que la circonstance dont nous venons de faire mention, ajoute un haut degré de vraisemblance à notre opinion »⁸⁵. La littérature vient ici en complément des informations recueillies sur le terrain. Pour ce qui est des pratiques cultuelles des Anciens et de l'aspect de leurs lieux de culte, d'autres sources sont citées. Pouqueville utilise les textes de Clément d'Alexandrie et de Pline l'Ancien. C'est en prenant appui sur cette littérature et en observant un temple entouré d'arbres situé près de l'Asope que le voyageur déclare que « les Égyptiens et les Phéniciens de qui les Grecs tenaient la plupart de leurs rites, n'avaient point de temples sans bois sacrés »⁸⁶. Il rajoute que « souvent même les habitants de la campagne consacrèrent aux immortels quelque arbre particulier »⁸⁷. Ces quelques notes apportent une profondeur scientifique à son propos. La littérature moderne et notamment les ressources documentées en matière de religion grecque sont également référencées dans les récits des voyageurs du XVIII^e siècle. La mythologie de Bryant⁸⁸ est ainsi utilisée à bon escient par Chandler pour la description de plusieurs lieux de culte⁸⁹. Il en est de même pour les travaux émanant de grandes institutions qui se développent avec le contexte intellectuel fécond de cette période. Les *mémoires de l'Académie des*

⁸⁰ CHANDLER Richard, *Ionian antiquities published by order of the society of Dilettanti*, London, printed by T.Spilsbury, 1769, vol. 1, p. 1

⁸¹ LE ROY D., *op.cit.* 1758, première partie, p. 6

⁸² *Idem*, 1^{ère} partie, p. 19

⁸³ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1788, vol. 3, p. 594

⁸⁴ Lib. V, 9

⁸⁵ STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1808, vol. 1, p. 21

⁸⁶ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op.cit.*, 1826, vol. 4, p. 43, note 1

⁸⁷ *Ibidem*

⁸⁸ BRYANT Jacob, *Nouveau système ou Analyse de l'ancienne mythologie : dans lequel on essaie de dépouiller la tradition de la fable...* Par M. Jacob Bryant, ..., Londres, s.n., 1772

⁸⁹ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, vol. 2, p. 305

*Inscriptions et Belles Lettres*⁹⁰ sont bien souvent cités dans les récits de voyageurs. Pour renseigner l'histoire du temple d'Éphèse, l'abbé Barthélémy fait également usage des mémoires de l'Académie de Crotona⁹¹.

Les voyageurs du XVIII^e siècle utilisent ainsi les récits des modernes pour étayer leur discours sur les lieux de culte grecs. Les relations de leurs prédécesseurs leur servent bien souvent de caution pour reconnaître les temples et sanctuaires. Cette pratique s'illustre notamment dans le *Voyage du jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélémy. Pour l'Héphaïstéion, le voyageur émet quelques doutes sur le bien-fondé des versions fournies par Spon, Wheler et Le Roy. Il accorde en revanche plus d'intérêt à la description de Stuart et Revett. L'ouvrage publié par les Anglais s'impose en effet comme une référence en la matière. C'est après avoir détaillé les tenants et les aboutissants de cette discorde que l'abbé Barthélémy expose son point de vue sur le sujet. Il s'inscrit dans une démarche similaire lorsqu'il s'essaie à reconnaître un temple à Samos. Pour dénouer cette problématique, l'ecclésiastique prend appui sur les observations recueillies par Tournefort et Choiseul-Gouffier⁹². À Athènes, Stuart et Revett découvrent un portique dorique. Pour identifier cette structure, les Anglais utilisent le récit de Spon et Wheler qui y reconnaissent les vestiges d'un temple. Le principal sujet de discorde entre les Anglais du XVII^e siècle et ceux du XVIII^e siècle concerne la présence sur le monument d'un édit relatant la vente d'huile. Spon et Wheler associent cette inscription à un bâtiment voisin. Les observations recueillies par Stuart et Revett leur permettent au contraire de penser que ce monument épigraphique occupe sa place originelle. C'est en cela qu'ils associent le portique à un *Agora* ou marché public car « c'est en effet à l'entrée d'un pareil lieu, et non à la porte d'un temple, qu'il convenait de placer sous les yeux du peuple la loi qui réglait une partie aussi importante de son commerce »⁹³. Il en est de même pour un temple ionique sur l'Ilissus que Spon et Wheler reconnaissent comme ayant été voué à Déméter. L'absence de sources de références précises constituent un écueil pour Stuart qui émet quelques doutes sur cette conjecture⁹⁴. La prudence est ici de mise. Aucune donnée archéologique ne permet de confirmer cette hypothèse. Stuart estime que « ces deux voyageurs, si recommandables d'ailleurs par leur zèle, leur savoir et leur véracité, firent un trop court séjour à Athènes pour pouvoir apporter le même degré d'exactitude à tous les objets de leurs recherches ; et le défaut de connaissances

⁹⁰BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1788, vol. 2, p. 12, note e

⁹¹*Idem*, vol. 4, p. 361

⁹²*Idem*, vol. 4, p. 148, note de bas de page

⁹³STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1808, vol. 1, p. 21

⁹⁴*Idem*, vol. 1, p. 27

étendues dans l'architecture les a exposés à des erreurs fréquentes relativement aux ruines des édifices anciens »⁹⁵. Ce membre de la société des Dilettanti semble porter le même regard critique sur le travail de Julien-David Le Roy. Pour ce même exemple du temple ionique de l'Illissus, ils estiment en effet que ce voyageur « s'est entièrement mépris sur la plupart des particularités qui se rapportent à cet édifice ; en effet, personne, excepté lui, n'a jamais supposé que ce fut le temple de Diane Agrotera ; on n'y trouve pas les moindres traces de mosaïque ; il n'a jamais été appelé Stauromenos Petros, et on n'y voit pas un seul des arbres dont M. le Roi l'a environné »⁹⁶. Stuart et Revett regrettent le manque de fiabilité dans la relation de ce voyageur. Ils estiment qu'il s'agit ici plutôt d'un travail de compilation⁹⁷. Ils portent le même regard critique sur la description que le Français consacre au temple de Zeus Olympien à Athènes : « il nous donne une description pompeuse du temple de Jupiter Olympien en réunissant les différents passages où les anciens en ont parlé : il entremêle cette description de remarques sur les erreurs commises par divers auteurs ; il critique Prideaux ; il corrige l'abbé Gedouin ; il s'étonne de la méprise de Spon, et fait à Wheler l'honneur de lui accorder qu'il a entendu mieux que son compagnon de voyage la disposition de l'édifice »⁹⁸. Les travaux de Stuart et Revett semblent largement remettre en cause les théories émises par leurs prédécesseurs. Les récits des modernes font ainsi l'objet d'une approche critique eu égard aux informations recueillies sur le terrain et au bouleversement théorique qu'elles engendrent. Enfin, en se référant aux récits de leurs prédécesseurs, les voyageurs tentent de s'attribuer le bénéfice de la découverte de certains lieux de culte. Le Roy rapporte ainsi que Spon et Wheler n'ont pas mentionné deux temples de Pola auquel il consacre lui-même une description⁹⁹.

Confronter les récits des Anciens et des modernes pour mieux les interroger

La confrontation des textes antiques et modernes pour l'identification et la compréhension des lieux de culte constitue une autre tendance de fond qui s'illustre au sein des récits de voyageurs du XVIII^e siècle. Pour situer le temple de Zeus Olympien à Athènes, l'abbé

⁹⁵*Idem*, vol. 1, p. 24

⁹⁶*Idem*, vol. 1, p. 31

⁹⁷*Ibidem*

⁹⁸*Idem*, vol. 1, p. 67

⁹⁹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 1

Barthélémy confronte de prime abord les hypothèses émises par Pausanias¹⁰⁰ et Thucydide¹⁰¹. L'ecclésiastique nous dit que l'historien place le sanctuaire au sud de la citadelle et qu'il contredit en cela la version du périégète qui le situe dans la partie nord¹⁰². Aujourd'hui, la lecture de ces textes nous permet d'éclaircir ce débat. L'historien place bien le sanctuaire au sud de la citadelle. On peut en revanche faire le constat d'une mauvaise compréhension du texte de Pausanias. Le périégète n'indique pas clairement la position du temple de Zeus Olympien : on peut néanmoins le déduire d'après son itinéraire. Ayant contourné l'Acropole au nord, il atteint le sanctuaire du côté Est-Sud-Est. L'ecclésiastique complète son propos en indiquant que « Stuart s'est prévalu de l'autorité de cet historien, pour placer le temple de Jupiter Olympien au sud-est de la citadelle, dans un endroit où existent encore de grandes colonnes que l'on appelle communément colonnes d'Hadrien »¹⁰³. L'abbé Barthélémy confronte les observations recueillies sur le terrain avec l'hypothèse émise par les Anglais de la société des Dilettanti. Il complète son propos en introduisant une autre version fournie par le Français Julien-David Le Roy. Dans ce cas précis, l'abbé Barthélémy compare les récits des Anciens et des modernes avant d'émettre son opinion personnelle : « j'avois débord soupçonné que le temple de Jupiter Olympien, placé par Thucydide au sud de la citadelle, étoit un vieux temple, qui, suivant une tradition rapportée par Pausanias fut, dans les plus anciens temps, élevé par Deucalion, et que celui de la partie du nord avoit été fondé par Pisistrate. De cette manière, on concilieroit Thucydide avec Pausanias ; mais comme il en résulteroit de nouvelles difficultés, j'ai pris le parti de tracer au hasard dans mon plan, un temple de Jupiter Olympien au sud de la citadelle »¹⁰⁴. L'ecclésiastique propose dans ce cas une analyse sommaire dont les limites sont ici bien établies. Dans les faits, il va au-delà de la pratique de la compilation en confrontant les différentes thèses émises par ces auteurs. Enfin, l'établissement de sa conjecture se fonde ici davantage sur les textes au détriment des observations recueillies sur le terrain. Dans son *Voyage dans la Grèce*, Pouqueville émet de son côté un doute sur l'emplacement de l'ancienne Actium

¹⁰⁰Pausanias, Lib. I, 18, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἀδριανὸς ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς τὸν τε ναὸν ἀνέθηκε καὶ τὸ ἄγαλμα θεᾶς ἄξιον, οὗ μεγέθει μὲν, ὅτι μὴ Ῥοδίοις καὶ Ῥωραίοις εἰσὶν οἱ κολοσσοί, τὰ λοιπὰ ἀγάλματα ὁμοίως ἀπολείπεται, πεποιήται δὲ ἕκ τε ἐλέφαντος καὶ χρυσοῦ καὶ ἔχει τέχνης εὖ πρὸς τὸ μέγεθος ὁρῶσιν

¹⁰¹Thucydide, Lib. II, 15, 4 texte établi par J. de Romilly, Paris, Les Belles-Lettres, 1991 : Τεκμήριον δέ· τὰ γὰρ ἱερὰ ἐν αὐτῇ τῇ ἀκροπόλει < τῆς τε Ἀθηνᾶς > καὶ ἄλλων θεῶν ἐστὶ, καὶ τὰ ἔξω πρὸς τοῦτο τὸ μέρος τῆς πόλεως μᾶλλον ἱδρύται, τὸ τε τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου καὶ τὸ Πύθιον καὶ τὸ τῆς Γῆς καὶ τὸ ἐν Λίμναις Διονύσου, ὃ τὰ ἀρχαιότατα Διονύσια τῇ δωδεκάτῃ ποιεῖται ἐν μηνὶ Ἀνθεστηριῶνι, ὥσπερ καὶ οἱ ἀπ' Ἀθηναίων Ἴωνες ἔτι καὶ νῦν νομίζουσιν

¹⁰²BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1788, vol. 1, p. 545

¹⁰³*Ibidem*

¹⁰⁴*Ibidem*

eu égard au témoignage fourni par Jean-Baptiste Bourignon d'Anville (1697-1782)¹⁰⁵. Il reconnaît la cité par la présence de myrtes, lauriers et ruines décrits dans une traduction de Strabon en ces termes : « en rentrant dans le golfe Ambracique, vous avez à droite les Grecs Acarnaniens et l'autel d'Apollon Actiaque. Sur une hauteur, vous voyez son temple, λόφος τις ἐφ' οὗ νεώς ; une campagne où se trouve le bois sacré, et le port dans lequel César consacra des vaisseaux en action de grâces de sa victoire »¹⁰⁶. Là encore la confrontation des sources se substitue aux informations recueillies sur le terrain.

Dans les notes qu'ils associent aux récits de leurs périples, les voyageurs du XVIII^e siècle intègrent par ailleurs quelques réflexions sur l'aspect structural des lieux de culte en prenant appui sur les informations recueillies par les Anciens et les modernes. Les observations de Pouqueville dans son *Voyage dans la Grèce*¹⁰⁷ illustrent parfaitement cette démarche. Pour sa description du temple de Dodone, il convoque Polybe en tentant d'interpréter la version grecque de l'historien¹⁰⁸. À la relecture de ce texte, Pouqueville estime que « par ζοάς, il faut entendre non seulement le portique, mais les colonnes du temple, car Polybe, toujours exact, se contente de dire que Dorymaque renversa ensuite la *cella*, χατίσχαψι, etc, et il aurait sans doute ajouté : ainsi que les colonnes »¹⁰⁹. Dans ce cas précis, le voyageur ne se contente pas de citer textuellement le récit de l'historien mais en propose une analyse au regard des éléments dont il dispose. En poursuivant sur l'exemple du temple de Dodone, Pouqueville s'interroge sur le devenir de ces colonnes : « n'étaient-elles pas, comme le portique, un ouvrage en bois, puisque Polybe dit positivement qu'elles furent brûlées, et qu'on n'en retrouve aucun fragment, ni la moindre parcelle de marbre, au milieu de tant de décombres ? »¹¹⁰. Ce sont ici les observations recueillies sur le terrain qui lui permettent de renseigner son propos. Le voyageur utilise également des sources modernes comme les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour étayer son discours sur les lieux de culte grecs. Dans une note qu'il intègre au récit de son voyage, Pouqueville utilise ainsi cette source pour mieux se représenter l'aspect et l'usage des prytanées : « édifices publics qui étaient ordinairement bâtis au milieu des villes :

¹⁰⁵POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 3, p. 443

¹⁰⁶*Ibidem*, note 1

¹⁰⁷*Idem*, vol. 1, p. 168, note

¹⁰⁸ Polybe, lib. IV, 67, 3 texte établi par J. de Foucault, Paris, Les Belles-Lettres, 1972 : Παραγενόμενος δὲ πρὸς τὸ περὶ Δωδώνην ἱερὸν τὰς τε στοὰς ἐνέπρησε καὶ πολλὰ τῶν ἀναθημάτων διέφθειρε, κατέσκαψε δὲ καὶ τὴν ἱερὰν οἰκίαν

¹⁰⁹POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 1, p. 168

¹¹⁰*Ibidem*

ils servaient de temples à Vesta »¹¹¹. Progressivement les voyageurs intellectualisent leurs propos en questionnant les propos rapportés par les Anciens et les modernes.

En prenant en compte la distance temporelle qui les sépare du récit des Anciens et des modernes, les voyageurs du XVIII^e siècle tentent aussi de restituer l'aspect réel des temples et sanctuaires de la Grèce ancienne. Les structures cultuelles subissent de profondes évolutions entre l'Antiquité et la période moderne. L'intérêt de ces données se mesure à la faveur des reconnaissances effectuées sur le terrain. Dans quelques cas, la littérature ne leur fournit pas les ressources nécessaires pour résoudre les difficultés rencontrées sur le site. Il en est ainsi pour le temple d'Héraclès situé à proximité de la cité d'Orchomène dont il ne reste aucun vestige. Pausanias¹¹² indique en effet que l'édifice aurait été englouti dans une inondation causée par le débordement du lac « dont les eaux couvrent une grande étendue de pays en hiver, et surtout quand les vents du midi se font sentir »¹¹³. Au regard de ces éléments, le voyageur se trouve dans l'incapacité de reconnaître l'emplacement où devait se situer l'édifice. Pour le temple de Zeus à Némée, Pouqueville déclare qu'il « était déjà dégradé lorsque Pausanias le vit ; son toit était écroulé, et on avait emporté la statue du maître des dieux. Un bois de cyprès ombrageait seul sa nef délaissée ; mais il est probable que l'empereur Hadrien, restaurateur des jeux Néméens, dut faire quelques réparations à cet édifice, qui était regardé comme un des plus beaux de la Grèce »¹¹⁴. La prise en compte de l'évolution de l'état structurel du monument lui permet de mieux comprendre les différentes phases d'occupation du site. La confrontation des textes et des vestiges lui offre les moyens de reconnaître ce lieu de culte et de tenter de restituer son aspect originel. À Délos, ce sont les sources littéraires qui permettent à Choiseul-Gouffier de mieux comprendre comment devait se présenter le temple d'Apollon : « il est tellement détruit, ses fragments même sont si défigurés, qu'il seroit impossible de rien déterminer sur le genre de son architecture, si Pausanias et Vitruve ne nous apprennent qu'il étoit d'ordre dorique »¹¹⁵. Les *ruines des plus beaux monuments de la Grèce* de Julien-David Le Roy¹¹⁶ sont également mis à profit pour tenter de restituer l'aspect réel de ce lieu de culte. Pour le Parthénon,

¹¹¹ *Idem*, vol. 5, p. 408, note 1 d'après les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, t. 72, p. 380, édit. in-12

¹¹² Pausanias, Lib. IX, 38, 6 texte établi par M. Moggi, Firenze, Fondazione Lorenzo Valla Milano, 2010 : σταδίου δὲ ἀφίστηκεν ἑπτὰ Ὀρχομενοῦ ναὸς τε Ἡρακλέους καὶ ἄγαλμα οὐ μέγα. ἐνταῦθα τοῦ ποταμοῦ τοῦ Μέλανος εἰσιν αἱ πηγαί, καὶ ὁ Μέλας ἐς λίμνην καὶ οὗτος τὴν Κηφισίδα ἐκδίδωσιν. ἐπέχει μὲν δὴ καὶ ἄλλως τῆς Ὀρχομενίας τὸ πολὺ ἢ λίμνη, χειμῶνος δὲ ὥρα νότου τὰ πλείω πνεύσαντος ἔπεισιν ἐπὶ πλέον τῆς χώρας τὸ ὕδωρ

¹¹³ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 182

¹¹⁴ *Idem*, vol. 5, p. 302

¹¹⁵ CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A., *op. cit.*, 1782, vol. 1, p. 61

¹¹⁶ LE ROY D., *op. cit.*, 1758

Chandler utilise ainsi les témoignages de Spon et Wheler¹¹⁷. La *Relation abrégée du voyage en Grèce* de Fourmont permet également à Le Roy de mieux comprendre l'iconographie d'un relief dégradé découvert aux abords du temple situé sur le Cap Sounion¹¹⁸.

Mise en place durant l'époque précédente, la confrontation des sources pour l'étude des lieux de culte connaît son plein épanouissement au XIX^e siècle. Cette pratique permet d'éclaircir certaines problématiques liées à la reconnaissance des temples et sanctuaires de la Grèce ancienne. La littérature vient au secours des voyageurs lorsqu'il ne reste aucun vestige. À Argos, Leake tente de déterminer la position exacte du temple d'Apollon¹¹⁹. L'absence apparent de vestiges sur le site l'amène à utiliser d'autres ressources comme la littérature. Il convoque ainsi Pausanias en analysant son cheminement à travers la cité grecque. En prenant appui sur l'ordre d'énumération des édifices dans le récit du périégète, le voyageur place le temple au Nord de la ville moderne, non loin du Mont Lycée. Dans une démarche scientifique et à titre de comparaison, il utilise d'autres textes antiques. Il constate ainsi que certaines versions viennent contredire le texte de Pausanias. Il rapporte à ce titre un passage de la vie de Pyrrhus par Plutarque dans lequel il est indiqué que le Mont Lycée se trouve à proximité de l'Agora : « Pyrrhus advanced into the Agora, he observed the figure of a wolf fighting with a bull, which seems clearly to have been the same work mentioned by Pausanias as standing in front of the temple of Apollo »¹²⁰. Cette position est également renseignée dans l'*Electra* de Sophocle : « the Lyceian Agora of the wolf-slaying god »¹²¹. Le poids de ces deux références pousse le voyageur à revenir sur son raisonnement initial : « the same seems clear also from a single word of Pausanias, who, after mentioning the theatre, returns again to the Agora »¹²². La confrontation des sources permet ici au voyageur de reconnaître l'emplacement du lieu de culte. L'absence de vestiges sur le site lui impose l'usage de la littérature pour parvenir à ses fins. Arrivé sur le site de Cirrha, Dodwell convoque également le récit des Anciens : « it would appear from Seneca, Statius, and Lactantius, that Apollo had another oracle and temple at Kirra ; but it seems extraordinary that it should not be noticed by Strabo and Pausanias »¹²³. La confrontation de ces différentes versions pose les bases de son commentaire. Le voyageur juge ici de la pertinence des propos recueillis par ces auteurs. Pour résoudre cette problématique, il

¹¹⁷ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, vol. 2, p. 387

¹¹⁸ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, première partie, p. 28

¹¹⁹ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 403

¹²⁰ *Ibidem*

¹²¹ *Ibidem*

¹²² *Idem*, pp. 403-404

¹²³ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 178

entreprend des fouilles sur le site sans toutefois obtenir de résultats probants. N'ayant pu reconnaître les vestiges du temple d'Apollon cité par ces quelques auteurs antiques, le voyageur en déduit que la version la plus fiable constitue celle de Pausanias : « Pausanias mentions a temple at Kirra, which was common to Apollo, Diana and Latona ; but says nothing concerning a cavern, nor an oracle ; and had these existed, he would certainly not have failed to enlarge upon his favourite subject »¹²⁴. Là encore, la littérature prime sur les observations de terrain. Une évolution se profile pourtant durant la première moitié du XIXe siècle. Le caractère succinct de la description du temple d'Artémis *Propylaea* à Éleusis contrainst William Wilkins à utiliser d'autres ressources. Pour identifier ce lieu de culte, il prend ainsi appui sur ses connaissances en matière de religion grecque et sur les observations qu'il recueille sur le terrain : « Pausanias, whose authority has already been cited, informs us that there was a temple at Eleusis dedicated to Diana-Propylaea. As the cognomina of the divinities of paganism were frequently given on account of the local situation of their shrines and temples, we may be permitted to conclude, that the temple placed immediately in advance of the Propylaea was the one so denominated by the Grecian traveller. in confirmation, we may refer to its position in the centre of an extensive platform constructed in the front of that edifice, which thus seems to include it amongst the appendages of the great temple »¹²⁵. Aujourd'hui force est de constater que l'hypothèse émise par le voyageur se trouve confirmée par les recherches archéologiques les plus récentes. Les travaux entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée s'inscrivent dans cette même démarche. De prime abord, ses membres utilisent le récit des Anciens et des modernes pour tenter de reconnaître l'emplacement des ruines du temple de Zeus à Olympie englouti sous les alluvions de l'Alphée. Le témoignage de Fauvel et de Pouqueville¹²⁶ se recoupe autour de la découverte de ruines sur les bords de l'Alphée. Les membres de l'expédition entreprennent des fouilles à cet emplacement sans toutefois obtenir de résultats probants. Dubois en conclut que le temple n'est pas localisé à cet endroit. Les observations de terrain priment ici sur les textes.

Lorsque les vestiges des lieux de culte sont mis au jour, les autorités changent. Les éléments tangibles recueillis sur le terrain s'imposent progressivement comme la première source de référence pour l'identification et la compréhension des lieux de culte grecs. La littérature de voyage sert uniquement de point d'appui dans la formulation des diverses

¹²⁴ *Idem*, vol. 1, p. 179

¹²⁵ WILKINS W., *op.cit.*, 1817, p. 37

¹²⁶ *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 253

hypothèses émises à ce sujet. Le caractère plus ou moins exhaustif de ces textes ainsi que la pertinence de leur propos apparaissent comme signifiants dans ce contexte. C'est dans cette perspective que s'illustre le travail de William Martin Leake. Le voyageur admet en substance que la littérature ne constitue pas une ressource suffisante pour identifier un lieu de culte. L'exemple du temple d'Apollon Epikourios à Bassae - auquel le périégète ne consacre que quelques lignes - illustre bien ce principe. Pausanias n'y renseigne que les dimensions de l'édifice et la perfection de son exécution¹²⁷. Compte tenu des observations menées sur le terrain, le voyageur estime que ces informations demeurent insuffisantes pour identifier le temple¹²⁸. Pour les lieux de culte plus confidentiels, les voyageurs ne disposent pas des mêmes ressources. À Panopes, Dodwell croit reconnaître les vestiges d'un temple. Néanmoins force est de constater que pour cette localité le périégète ne mentionne aucun lieu de culte. Ce dernier y révèle seulement l'existence d'un édifice de briques crues contenant une statue de marbre pentélique identifiée pour certains comme Esculape et pour d'autres comme Prométhée¹²⁹. Seule la présence d'une statue de ce type permet au voyageur d'associer cette structure à un lieu de culte. L'idée du temple comme réceptacle de la statue de la divinité constitue le point focal de son raisonnement. Il émet ensuite plusieurs hypothèses en associant l'usage de la brique pour la construction de l'édifice et son lien supposé avec Prométhée : « it was probably constructed of unbaked bricks, in allusion to the circumstance of clay being used by Prometheus in his formation of man »¹³⁰. Il explore en ce sens les rives du torrent qui se situe à l'Ouest de l'Acropole sans que sa recherche n'aboutisse à la découverte escomptée¹³¹. Dodwell sollicite ici ses connaissances en matière de religion grecque pour tenter de reconnaître ce lieu de culte.

Les informations recueillies sur le terrain viennent ainsi progressivement de se suppléer aux textes. La configuration des lieux fait l'objet d'une attention toute particulière. Leake en fait l'expérience dans sa visite du Mont Lycée. L'identification de cette éminence sacrée se fonde d'abord sur les observations qu'il recueille sur le terrain. C'est dans un deuxième temps que le voyageur utilise Pausanias pour appuyer son raisonnement : « this is, in some degree, confirmed by Pausanias having placed it to the left of Despoena; for that temple probably fronted to the

¹²⁷ Pausanias, Lib. VIII, 41, 8 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ναῶν δὲ ὅσοι Πελοποννησίοις εἰσὶ, μετὰ γε τὸν ἐν Τεγέᾳ προτιμῶτο οὗτος ἂν τοῦ λίθου τε ἐς κάλλος καὶ τῆς ἁρμονίας εἵνεκα

¹²⁸ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1830, vol. 2, p. 3

¹²⁹ Lib. X, 4, 4 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1979 : Πανοπεῦσι δὲ ἐστὶν ἐπὶ τῇ ὁδῷ πλίνθου τε ὠμῆς οἴκημα οὐ μέγα καὶ ἐν αὐτῷ λίθου τοῦ Πεντελῆσιν ἄγαλμα, ὃν Ἀσκληπιόν, οἱ δὲ Προμηθεά εἰναί φασι

¹³⁰ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 1, p. 210

¹³¹ *Ibidem*

plain, especially as that direction was also easterly, which was the most common aspect of Greek temples. Indeed his description of the temple relatively to the places which precede and follow, leads to the same presumption »¹³². Le voyageur prend ici parti du caractère incomplet de la *périégèse* et le complète avec les quelques observations recueillies sur le terrain. Leake poursuit son analyse et expose les éléments à partir desquels il établit son commentaire. La topographie des lieux en constitue le premier fondement. Son éclairage sur les pratiques cultuelles des Anciens lui permet également de déterminer l'emplacement des espaces consacrés à ces usages : « the abrupt slope, moreover, which falls on every side from the peaked summit of Tetrazi, leaves no situation sufficiently spacious for the celebration of such an important festival as the Lycaea »¹³³. La découverte de vestiges aux pieds du Mont Lycée l'oriente aussi dans ses recherches. C'est également à partir des observations recueillies sur le terrain que les voyageurs du XIXe siècle formulent quelques grandes questions de fond sur l'aspect des lieux de culte et sur leurs usages. À la vue des ruines de Phigalie, Charles Lenormant s'interroge ainsi sur le motif qui détermine l'architecte ou plutôt les fondateurs à orienter le temple Nord et Sud, contre l'usage constant de la Grèce¹³⁴.

La reconnaissance de certains lieux de culte amène également les voyageurs de la première moitié du XIXe siècle à émettre quelques doutes quant à la pertinence des sources utilisées. Ainsi se poursuit la démarche visant à une meilleure reconnaissance des données archéologiques au détriment des textes. À Olympie, les observations de terrain pratiquées par Dodwell contredisent en ce sens les versions fournies par Théophraste et Pline¹³⁵. Pour le matériau constitutif du temple, les auteurs antiques parlent de poros en établissant un comparatif avec la dureté et la couleur du marbre de Paros. Le voyageur estime de son côté qu'aucune de ces caractéristiques ne se vérifie sur les lieux hormis la clarté de la pierre : « it is of a soul colour, soft, brittle and full of holes ; as it is composed of shells and concretions which probably owe their formation to the waters of the Alpheios »¹³⁶. Les recherches récentes ont en effet démontré que les Anciens ont utilisé un calcaire coquiller, tendre, presque toujours stuqué provenant des rives de l'Alphée¹³⁷. Dodwell ajoute ce commentaire : « the columns were covered with a fine white stucco, about the tenth of an inch in thickness, which gave them the

¹³² LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 313

¹³³ *Idem*, vol. 2, p. 314

¹³⁴ *Revue de Paris : journal critique, politique et littéraire*, Paris, au bureau de la revue de Paris, 1830, vol. 19, p. 267

¹³⁵ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 335

¹³⁶ *Ibidem*

¹³⁷ DORPFELD Wilhelm, *Alt-Olympia* II, Berlin, 1935, pp. 5-6

appearance of marble ; and which might easily have imposed upon inaccurate observers »¹³⁸. En procédant au relevé systématique des vestiges, l'objectif est de fournir le maximum de détail aux lecteurs. La démarche s'inscrit dans une visée résolument scientifique en prenant appui sur des données positives recueillies lors des travaux de fouille. C'est dans cette même perspective que s'illustrent les travaux entrepris par les membres de la section archéologique de l'expédition scientifique de Morée. À Olympie, la découverte des vestiges du temple d'Héra leur donne des raisons d'émettre quelques doutes sur la version fournie par Pausanias. Les relevés effectués sur le terrain leur permettent de penser que les dimensions de l'édifice sont bien plus importantes que celles mentionnées dans le texte. Ils analysent la situation et estiment que cette divergence d'opinion est « dû sans doute à l'altération du texte de Pausanias, puisque ce même emplacement déjà rapetissé par les portiques, le pronaos et l'opisthodomé, n'avait pu contenir en aucune façon les vingt-cinq statues, ni les autres objets d'art qui le décoraient »¹³⁹. Le texte grec se trouve en effet corrompu à cet endroit ce qui confirme les propos émis par les membres de l'expédition scientifique de Morée. À Kastéla, la section d'architecture-sculpture se met à la recherche des ruines du temple d'Apollon Corynthos cité par Pausanias¹⁴⁰ et par plusieurs voyageurs modernes. Le périégète signale simplement que l'édifice se situe à proximité de la mer. De prime abord, ces indications succinctes ne leur permettent pas de reconnaître le lieu de culte. C'est finalement l'œil averti de ces apprentis archéologues qui les orientent près d'une citerne où se trouve un massif de construction antique formant un parallélogramme auprès duquel se trouvent plusieurs fragments de marbre d'une assez grande dimension¹⁴¹. Ils identifient ces restes comme les vestiges du temple d'Apollon Corynthos. L'archéologie s'impose ainsi progressivement comme la principale source d'autorité pour la reconnaissance des lieux de culte. Sir William Gell admet également quelques erreurs dans le récit du périégète. Sa description du temple d'Athéna Aléa à Tégée nous en fournit l'illustration : « Pausanias who speaks of the magnificent temple here to Minerve Alea, which he calls the most splendid of the Peloponnesus, must have been mistaken in saying that the Doric was the smaller order. We found at Peali Doric columns of great dimensions, and of white marble; and one of their capitals,

¹³⁸ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 2, p. 335

¹³⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

¹⁴⁰ Pausanias, Lib. IV, 34, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : Ἐκ Κορώνης δὲ ὡς ὀγδοήκοντα σταδίου προελθόντι Απόλλωνός ἐστιν ἱερὸν πρὸς θαλάσση τιμὰς ἔχον· ἀρχαιότατόν τε γὰρ λόγῳ τῷ Μεσσηνίων ἐστὶ καὶ νοσήματα ὁ θεὸς ἱᾶται, Κόρινθον δὲ Ἀπόλλωνα ὀνομάζουσι

¹⁴¹ BLOUET Abel, *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français, Architecture, sculptures, inscriptions et vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique*, Paris, Firmin-Didot frères, 1831, vol. 1, p. 17 Abel

above five feet in diameter, is used as the mouth of a well »¹⁴². Là encore, ce sont les observations de terrain qui permettent au voyageur de formuler ce commentaire. L'archéologie vient au secours de la littérature.

L'approche de terrain permet aussi aux voyageurs de se pencher sur la fiabilité des textes et de tenter de restituer l'aspect originel des lieux de culte. À Éleusis, les premières observations recueillies par William Wilkins l'amène à contredire la version de Plutarque qui indique la présence de colonnes dans la *cella* du temple¹⁴³. Le texte de Vitruve est également mis à mal : « his notices upon the buildings of antiquity are frequently incorrect »¹⁴⁴. Il émet en ce sens quelques réserves sur ses propos relatifs à l'évolution architecturale du temple d'Éleusis¹⁴⁵. Pour dénouer cette problématique, il convoque d'autres sources comme le texte de Plutarque auquel il accorde davantage de crédit¹⁴⁶. Cela lui permet ainsi de penser que le temple était entouré d'une double rangée de colonnes placées l'une au-dessus de l'autre¹⁴⁷. Le voyageur s'appuie également sur les pratiques cultuelles des Anciens pour étayer son hypothèse : « in conformity with the practice of the Greeks we may venture to place another and similar range on the opposite side of the cella. The mode of placing them is different from that observed in every other temple where columns are found to have been introduced within the cella. The double row, in this instance, is ranged across the cella, and not along the side walls: the purpose by these means reduced to sixty feet, there would be less difficulty in obtaining timbers sufficiently long, and of sufficient strength to carry the vast weight of the roof they upheld. The area between the double ranges of columns was probably that called by Plutarch the Anactoron »¹⁴⁸. Ces quelques lignes nous permettent ainsi de mieux comprendre le cheminement intellectuel du voyageur. Architecte de formation, il utilise ses connaissances en la matière pour tenter de restituer l'aspect originel du temple d'Éleusis. Il prend également soin d'établir une concordance entre la disposition de cet édifice et les pratiques cultuelles qui lui sont associées. Pour le temple d'Aphaïa à Égine, Dodwell rapporte que le nombre de colonnes observées diffère dans les récits de voyageurs qui lui sont parvenu¹⁴⁹. Il s'étonne ainsi que les versions de Spon, Wheler et Dapper n'en mentionnent que trente et une et que Coronelli n'en indique que trente alors que

¹⁴² GELL William, *Narrative of a journey in the Morea, by sir William Gell*,..., London, Longman, 1823, p. 160

¹⁴³ WILKINS W., *op. cit.*, 1817, p. 31 William

¹⁴⁴ *Ibidem*

¹⁴⁵ *Ibidem*

¹⁴⁶ *Idem*, pp. 31-32

¹⁴⁷ *Idem*, p. 32

¹⁴⁸ *Ibidem*

¹⁴⁹ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 1, p. 568

ses investigations de terrain lui permettent d'en reconnaître trente-cinq¹⁵⁰. Dodwell émet ainsi quelques doutes sur la fiabilité de ces récits. Il convoque aussi les travaux de l'abbé Fourmont. Il pense là aussi que l'ecclésiastique a commis une erreur en confondant le temple d'Aphaïa avec le temple d'Aphrodite. Pour appuyer son propos, il utilise le texte de Pausanias qui indique que ce dernier lieu de culte se situe à proximité de la mer¹⁵¹. Il arrive à cette conclusion : « the inaccurate and contradictory representations of these travellers, render it probable that none of them had never been upon the spot ; but that they made up their narratives more from hearsay than from actual observation »¹⁵². Pour d'autres voyageurs, Dodwell corrige certaines omissions. Il indique en ce sens une inscription que Chandler oublie de mentionner¹⁵³. Il relève également les erreurs commises par le voyageur¹⁵⁴. Bien que s'inscrivant dans une démarche résolument scientifique, cette confrontation des sources amènent quelques voyageurs à établir des erreurs de jugement. En observant les vestiges du temple d'Apollon Epikourios à Bassae, Amaury-Duval constate ainsi que l'édifice est construit en pierres de couleur gris blanc. Le dessinateur contredit en ce sens le texte de Pausanias qui indique selon lui que le temple est entièrement bâti en marbre. Cette confrontation des sources l'amène à s'interroger sur la fiabilité du texte antique¹⁵⁵. Néanmoins force est de constater que dans la version qui nous est parvenue, le périégète parle d'un toit en pierre (λίθος). Cette traduction semble conforme avec les recherches les plus récentes entreprises sur le site et qui ont démontrées la présence de marbre au niveau du toit et de calcaire au niveau de corps de l'édifice¹⁵⁶.

L'usage des sources littéraires pour l'identification et la compréhension des lieux de culte évolue entre le XVIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle. Durant toute cette période la référence implicite ou explicite à la *Description de la Grèce* de Pausanias s'impose au sein des récits de voyageurs. Les premiers à visiter la Grèce y vouent une confiance aveugle. Sa confrontation avec les résultats des premières fouilles archéologiques bouleverse ce cheminement intellectuel. Progressivement les voyageurs exercent un regard critique sur cette œuvre. Les données tangibles recueillies sur le terrain se suppléaient progressivement au texte

¹⁵⁰ *Ibidem*

¹⁵¹ *Ibidem*

¹⁵² *Ibidem*

¹⁵³ *Idem*, vol. 1, p. 551

¹⁵⁴ *Ibidem*

¹⁵⁵ AMAURY-DUVAL, *Souvenirs (1829-1830) : intérieur de ma famille. Salon de Charles Nodier. Soirées du Quai Conti. Voyage en Morée. Lettres du maréchal Péliissier. Retour en France. Révolution de juillet*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885, p. 178

¹⁵⁶ Cf. voir COOPER Frederic A. (ed.), *The temple of Apollo Bassitas*, Princeton, American School of classical studies at Athens, 1992-1996

ou le complète après avoir vérifié la pertinence des propos rapportés. Cette rupture épistémologique bouleverse durablement les pratiques et usages des voyageurs que l'on assimile aisément à des archéologues en cette première moitié du XIX^e siècle. Par ailleurs, les sources se multiplient et se diversifient. On confronte les récits des Anciens et des modernes. Les derniers travaux scientifiques sont sollicités pour étayer leur description des lieux de culte.

Le nécessaire recours aux traductions de Pausanias

L'âge d'or du classicisme permet le développement d'une littérature critique faisant la part belle aux textes des Anciens. Dès sa fondation, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se préoccupe de la *périégèse* perçue comme « très-utile pour connoître l'état de l'ancienne Grèce, et l'histoire des opinions religieuses reçues chez les Grecs »¹⁵⁷ et dont l'usage consiste à parfaire l'éducation des élites et des lettrés. Cette œuvre est reconnue pour sa description des lieux de culte grecs. On considère que son « plus grand mérite est de peindre d'une manière nette, et même assez vive, les lieux et les monumens qu'il décrit »¹⁵⁸. Raoul-Rochette rajoute que « nourri dans l'idiome de ses habitans, il [Pausanias] recueillit à leur source même une foule de traditions nationales, dont la connoissance si souvent négligée par les historiens, et quelquefois si utile à l'histoire ; initié à la pratique des arts, il décrivit avec une égale exactitude les monumens de toute espèce, que le temps a fait depuis disparaître, et dont ses tableaux nous ont du moins conservé une représentation fidèle »¹⁵⁹. Il part du principe que les traditions religieuses des Anciens sont fidèlement rendues dans cette œuvre : « il connoissoit leurs Dieux, leur Religion, leurs Cérémonies, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Mœurs »¹⁶⁰. Au XVIII^e siècle, le texte de Pausanias fait ainsi l'objet du plus grand intérêt. Sa fortune se mesure à la faveur des études littéraires qui lui sont consacrées. On loue également la pertinence de son propos. Le périégète est plébiscité en ce sens pour « son immense érudition, son exactitude, sa sincérité »¹⁶¹ utile à « l'historien sur tout, l'Antiquaire, le Geographe, le Peintre, le Sculpteur, le Physicien »¹⁶². Tout littérateur est alors convaincu de la pertinence des

¹⁵⁷ ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette académie...*, Paris, Imprimerie royale, 1753, vol. 18, p. 401

¹⁵⁸ *Idem*, p. 402

¹⁵⁹ *Journal des débats politiques et littéraires*, 14 février 1815, p. 3

¹⁶⁰ *Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France*, A Amsterdam, chez Jean-Fr. Bernard, 1734, tome 19, 1^{ère} partie, p. 42

¹⁶¹ *Idem*, p. 39

¹⁶² *Ibidem*

informations fournies par Pausanias en matière de religion grecque¹⁶³. On considère que les plus minutieux détails des cérémonies religieuses et des lieux consacrés y sont fidèlement rendus.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, l'usage de la *périégèse* reste intimement associé aux voyages entrepris en Grèce. Les pérégrinations s'organisent autour de cet ouvrage considéré tout à la fois comme un guide bleu à destination des amateurs et un ouvrage de référence pour les premiers archéologues. Presque sans exception tous les voyageurs Anglais, Français, Danois et Allemands en font mention dans leur récit¹⁶⁴. Pour eux, l'intérêt de cet ouvrage est clairement défini : « il les conduit par la main sur les lieux où ces monumens étoient situés, et il les aide du moins à reconnoître leurs ruines »¹⁶⁵. L'amateurisme de ces voyageurs leur impose cependant l'usage de traductions. On considère en effet que « pour le lire dans l'original, il faut l'avoir étudié longtemps, parce que son style est rocailleux, inégal, souvent très-obscur, et tout le monde n'a pas la patience de faire cette étude »¹⁶⁶. Le voyageur « n'est pas toujours en état d'aller à la source pour s'y instruire des faits qui y sont comme couverts d'un voile, que la langue en laquelle ils sont écrits, & l'éloignement des tems ont rendu fort épais »¹⁶⁷.

La *Description de la Grèce* est d'abord traduite en latin puis en langues modernes. L'édition *præceps* du Grec Marc Musuros (1470-1517)¹⁶⁸ professeur de lettres classiques à l'université de Padoue date de 1516. Son statut de précurseur explique sa référence explicite dans les travaux des littérateurs des XVIIIe et XIXe siècles. Pourtant, malgré le soin consacré à cette œuvre et l'importante entreprise philologique dont elle fait l'objet¹⁶⁹, la traduction reçoit de nombreuses critiques. Raoul-Rochette l'estime « exécutée avec beaucoup de négligence d'après un manuscrit vicieux et incomplet »¹⁷⁰. On la juge « très-fautive, et imprimée avec si

¹⁶³ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne,...*, traduit par Nicolas GÉDOYN, Paris, F.-G. Quillau, 1731, vol. 1, préface, p. 20

¹⁶⁴ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Pausanias : première référence pour les voyageurs »

¹⁶⁵ *Magasin encyclopédique*, juillet-août 1814, t. IV, p. 424

¹⁶⁶ *Idem*, p. 424

¹⁶⁷ *Bibliothèque française...op. cit.*, 1734, vol. 19, 1^{ère} partie, p. 39

¹⁶⁸ Sur Marc Musurus cf. voir BAYLE Pierre, *Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle. Nouvelle édition, augmentée de notes extraites de Cufepié, Joly, La Monnoie, Leduchat, L.-J. Leclerc, Prosper Marchand, etc.*, Paris, Desoer, 1820-1824, vol. 9, pp. 599-605

¹⁶⁹ Cf. voir à ce sujet MARCOTTE Didier, « La redécouverte de Pausanias à la Renaissance », *Studi Italiani di filologia classica*, s. III, 10, 1992, pp. 872-878

¹⁷⁰ DES ESSARTS Nicolas-Toussaint, *Les Siècles littéraires de la France, ou Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français, morts et vivans jusqu'à la fin du XVIIIe siècle... par M. N.-L.-M. Desessarts et plusieurs biographes*, Paris, l'auteur, 1800, p. 4

peu de soin, qu'il y manque quelques passages qui se trouvent dans tous les manuscrits »¹⁷¹. Vient ensuite la traduction de Romolo Amaseo dit Amasée (1489-1552)¹⁷² annoncée pour 1547 et finalement publiée en 1551 à Florence¹⁷³. Établie d'après plusieurs manuscrits anciens, cette édition en latin est largement référencée par les voyageurs de l'époque moderne. Spon et Wheler l'utilisent dans le récit de leurs pérégrinations pour évoquer le temple d'Athéna Nikè à Athènes¹⁷⁴. Parait ensuite la traduction de Francfort en 1583 commencée par l'allemand Wilhelm Xylander (1532-1576)¹⁷⁵ et achevée par Frederic Sylburge¹⁷⁶. Cette première édition critique de la *périégèse* génère le plus grand intérêt auprès des sociétés savantes. Sylburge y apparaît comme « le véritable restaurateur du texte de Pausanias ; (...) et quoiqu'il ait laissé beaucoup à faire à ses successeurs pour parvenir à une restitution complète, aucun d'eux n'a mieux rempli la tâche difficile qu'ils s'étoient imposée »¹⁷⁷. Dans cette version, le traducteur corrige les nombreuses erreurs issues de la traduction d'Amasée. On sait également que Sylburge utilise les notes inédites de l'Allemand Joachim Camerarius (1534-1598). Un siècle plus tard, Joachim Kühn propose une nouvelle traduction de la *Description de la Grèce* de Pausanias. Publiée à Leipzig, elle intègre la version d'Amasée. Voici la traduction que Kühn nous propose du temple de Zeus à Olympie : « Erectae sunt in templi parte interiore columnae, quae sublimes a terra sustinent porticus, per quas ad Iovis signum aditus patet »¹⁷⁸. Cette version semble ici quelque peu édulcorée et outrepasser largement le texte grec. Pourtant quelques voyageurs comme l'abbé Barthélémy l'utilisent dans le récit de leurs pérégrinations. Les premières critiques apparaissent au début du XIXe siècle. Pour la description des temples de Corinthe, Dodwell nous dit que « Kuhnius has substituted the word ζευγματι for ρευματι, and κερας for περας, which he would not have done had he been on the spot, or even had he seen a

¹⁷¹ SCHÖLL Maximilian Samson Friedrich, *Histoire de la littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs*, suivie d'un précis de l'histoire de la transplantation de la littérature grecque en Occident, 2e édition, entièrement refondue sur un nouveau plan... par M. Schoell, Paris, Gide fils, 1824, vol. 5, p. 309

¹⁷² Dite traduction d'Amasée

¹⁷³ Cf. sur cette édition cf. voir PARKS G.-B., art. « Pausanias », *Union académique internationale, Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance Latin Translations and Commentaries. Annotated lists and Guides*, Washington, 1971, pp. 215-220

¹⁷⁴ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 2, p. 79 : « ce petit temple est donc celui que Pausanias appelle le temple de la Victoire sans ailes, *involucris victoria*, comme Amasaeus le traduit par un mot nouveau »

¹⁷⁵ Philologue, il enseigne le grec à l'Académie d'Heidelberg. Cf. voir BOUILLET Marie-Nicolas, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie...*, 26e édition., Paris, Hachette, 1878, p. 2024

¹⁷⁶ L'ouvrage est réimprimé en 1613 à Hanau

¹⁷⁷ DES ESSARTS N.-T., *op. cit.*, 1800, tome 3, p. 4

¹⁷⁸ PAUSANIAS, Guilielmus XYLANDER, Friedrich SYLBURG et Joachim KÜHN, *Hoc est Pausaniae Graeciae descriptio accurata*, ... cum latina Romuli Amasaei interpretatione. Accesserunt Gul. Xylandri et Frid. Sylburgii annotationes, ac novae notae Joachimi Kuhnii, trad. fr. Romolo AMASEO, Lipsiae, apud T. Fritsch, 1696, p. 400

medal of Antoninus Pitus, on which the port is represented »¹⁷⁹. Pour appuyer son propos, le voyageur se fonde en effet sur la description d'une médaille provenant du recueil de Millingen¹⁸⁰. Le numismate y décrit un « port de forme semi-circulaire, à chaque extrémité est un temple, au milieu une statue de Neptune, au-devant trois navires, à gauche un arbre »¹⁸¹. Dodwell conforte aussi son analyse avec les observations qu'il recueille sur le terrain. Il en déduit la chose suivante : « it is here necessary to cite the words of Pausanias, in order to show that the original readings should be retained, instead of the corrections of Kuhnus »¹⁸². Cet exemple illustre bien les problèmes que posent l'usage des traductions de textes anciens pour la compréhension des monuments de la Grèce. Notons également que la première traduction en français de la *périégèse* paraît au XVII^e siècle¹⁸³.

Au XVIII^e siècle, l'exercice pose également quelques difficultés. Le témoignage des voyageurs Anglais Spon et Wheler est éloquent à ce titre. Dans le commentaire qu'ils associent à la description des reliefs sculptés du Parthénon, ils indiquent que « l'interprète de Pausanias s'est trompé, en traduisant les termes *in eo arcis muro, qui ad Austrum versus est*, où il falloit traduire, *in eo mure Templi &c.* c'est à dire, *dans cette muraille du Temple qui est vers le Sud* ; car il parle du Temple & des Statuës qui y étoient, ce qui s'accorde avec ce qui suit, savoir que chacune étoit renfermée dans des espaces de deux coudées de distance »¹⁸⁴. Cet exemple illustre là encore les problèmes soulevés par une mauvaise traduction de la *périégèse* pour la compréhension de l'espace culturel. Fondée à cette période, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se préoccupe de ce texte et souhaite en proposer une nouvelle version. Une première tentative de traduction accompagnée de notes longues et approfondies est entreprise par deux académiciens, Julien Pouchard (1656-1705) et l'abbé de Caumartin (1668-1733) en

¹⁷⁹ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 194 cf. Pausanias, Lib. II, 2, 3 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university Press, 1992 : ἐν δὲ Κεγχρέαις Ἀφροδίτης τέ ἐστι ναὸς καὶ ἄγαλμα λίθου, μετὰ δὲ αὐτὸν ἐπὶ τῷ ἐρύματι τῷ διὰ τῆς θαλάσσης Ποσειδῶνος χαλκοῦν, κατὰ δὲ τὸ ἕτερον πέρασ τοῦ λιμένος Ἀσκληπιοῦ καὶ Ἰσιδος ἱερά

¹⁸⁰ MILLINGEN James, *Recueil de quelques médailles grecques inédites*, par M. Millingen, Rome, impr. de De Romanis, 1812, p. 46

¹⁸¹ *Ibidem*

¹⁸² *Idem*, vol. 2, p. 194

¹⁸³ Elle nous est fournie par un certain Blaise de Vigenère (1525-1596) cf. FABRICIUS Johann Albert, *Bibliothecae Graecae*, t. IV, Hambourg, 1711, pp. 467-471 : « Gallice Pausaniam vertit Blasius Vignerius », sans précision de date ni de lieu d'édition. L'abbé Gedoyne la cite dans la préface de sa traduction de Pausanias (p. XXII) puis dans ses commentaires (p. 301 note 1). Certain ont émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un manuscrit conservé à la BNF (Fonds français 705) acquis sous la direction de l'Abbé de Targny (1726-1737) (cf. voir Paulin PARIS, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection*, Paris, Techener, 1842, tome 5, p. 405). Néanmoins la comparaison entre ce texte et les écrits laissés par Vigenière va à l'encontre de cette opinion

¹⁸⁴ *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant fait aux années 1675 et 1676 - par Jacob Spon, et Georges Wheler*, Amsterdam, Boom, 1679, vol. 1, p. 422

1702 sans que celle-ci ne soit finalement menée à son terme. Presque aucun document ne subsiste aujourd'hui de cette version hormis les quelques essais prononcés dans le cadre des assemblées de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La traduction de l'abbé Gedoyn

L'intérêt grandissant pour Pausanias durant l'âge d'or du classicisme permet d'édition de nouvelles traductions. Celle de l'abbé Gedoyn (1667-1744)¹⁸⁵ figure en première place dans les récits des voyageurs Français du XVIII^e siècle. Formé au collège des Jésuites, cet ecclésiastique fréquente les grands esprits de son temps dans les salons de Ninon de Lenclos avec laquelle il est apparenté. Chargé de cours en rhétorique à Blois, il possède une connaissance très étendue des langues anciennes¹⁸⁶. Ses compétences en la matière lui valent d'être reçu associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1716¹⁸⁷ avant d'en être nommé pensionnaire en 1722. C'est dans le cadre de cette prestigieuse institution que l'abbé Gedoyn rédige plusieurs mémoires¹⁸⁸. Très rapidement, il entreprend la traduction de textes anciens comme Quintilien¹⁸⁹. La pertinence de ses travaux lui permet d'accéder à l'Académie française en 1719. Appelé à l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil, il s'attèle à la traduction de la *périégèse* de Pausanias. En 1731 paraît *Pausanias ou Voyage historique de la Grèce traduit en françois avec des remarques par M. l'abbé Gedoyn*¹⁹⁰ en deux volumes in quarto. Le choix du titre est à associer à la volonté de rendre attractif l'ouvrage auprès du grand public : « ce trésor, qui jusqu'ici n'avoit été ouvert qu'à un petit nombre de savans, je l'ouvre à tout le monde en le faisant paroître en langue vulgaire, et en une langue presque aussi répandue que l'étoit autrefois la langue grecque »¹⁹¹. La publication de cet opuscule constitue ainsi un jalon important dans

¹⁸⁵ Sur l'abbé Gedoyn, cf. voir BACHAUMONT Louis Petit de, *Mémoire sur la vie de Monsieur l'abbé Gedoyn, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, abbé Commendataire de Notre-Dame de Baugency, de l'Académie françoise, & de celle des Inscriptions et Belles-Lettres*, s. l., 1752

¹⁸⁶ Plus tard, Gedoyn forme le projet de traduire la *Géographie* de Strabon sans qu'il ne puisse finalement le mener à son terme eu égard au mauvais état du texte grec

¹⁸⁷ Certains biographes de Gedoyn indiquent les dates de 1711 et 1717 pour son entrée à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Plusieurs de ses dissertations sont intégrées aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres* comme ceux consacrés aux jeux olympiques ou au sculpteur Phidias. On lui doit en outre un recueil d'*Oeuvres diverses* sur des matières de morale et de littérature

¹⁸⁸ On peut notamment citer ses *Recherches sur les courses de chevaux et les courses de chars qui estoient en usage dans les Jeux Olympiques* par M. l'abbé Gedoyn publiées dans les *Mémoires de littérature tirés des registres de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres* datés du 25 février 1729, du 19 février 1732

¹⁸⁹ Commencée en 1708 et publiée en 1718

¹⁹⁰ PAUSANIAS, *Pausanias ou Voyage historique de la Grèce traduit en françois, avec des remarques. Par M. l'abbé Gedoyn, chanoine de la Sainte Chapelle, & Abbé de Baugenci, de l'Académie Françoise, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*, à Paris, F.-G. Quillau, 1731, 2 vol.

¹⁹¹ *Idem*, vol. 1, préface, p. 5

la diffusion de l'œuvre du périégète.

Pourtant, Gedoyn reconnaît les limites de l'exercice : « nulle langue n'a dans son propre fond des équivalents suffisants pour exprimer parfaitement tout ce qu'il y a d'heureusement dit dans une autre langue. Car il ne faut pas s'imaginer que les langues savantes soient les seules pour lesquelles il n'y a point de parfaits équivalents. (...) Toute expression qui fait une image à l'esprit, tout ce qui est dit avec une extrême précision, ou une extrême justesse, ou une élégance achevée, ne sauroit que perdre à être traduit »¹⁹². Il émet une autre condition à la compréhension du récit des Anciens qui est la connaissance pleine et entière de la langue dans laquelle est écrit l'original¹⁹³. Se pose ainsi le problème des expressions et mots de l'usage commun et ordinaire qui ne peuvent faire l'objet d'un apprentissage traditionnel. Or Gedoyn considère la traduction comme un exercice littéral¹⁹⁴. En cela, la traduction ne peut être parfaite du point de vue de l'auteur. Les conjectures apportées par le traducteur sont sources d'incertitudes. L'autre problème rapporté par Gedoyn concerne la distance temporelle entre le traducteur et l'auteur ancien qui écrit pour les gens de son temps en intégrant à son ouvrage « beaucoup de choses qui ont rapport aux mœurs, aux loix, aux coutumes, à la religion, au gouvernement, à l'histoire & aux diverses institutions de ce temps-là »¹⁹⁵. Les défauts de cet exercice restent toutefois mineurs aux yeux de Gedoyn qui considère que le véritable intérêt d'une traduction est sa diffusion à grande échelle. Selon lui, ces copies « ressemblantes et très-ressemblantes »¹⁹⁶ n'empêchent pas les savants de recourir aux originaux.

Notons également que Gedoyn intègre à sa traduction plusieurs remarques sur les médailles, la fable, la géographie, l'histoire, la chronologie et avoue « qu'il a puisé la plupart de ses Notes dans de très-savants modernes tels que Casaubon, Meursius, et sur tout Meziriac, et Paulmier de Grantmesnil »¹⁹⁷. Prenons l'exemple du passage que Pausanias consacre à une statue de Poséïdon découverte à proximité du temple de Déméter à Athènes¹⁹⁸. Le traducteur intègre à sa version un complément destiné à éclairer ses lecteurs sur un épisode de la

¹⁹²GEDOYN Nicolas, *Œuvres diverses de M. l'abbé Gedoyn*,..., Paris, de Bure l'ainé, 1745, pp. 319-320 « Apologie des traductions »

¹⁹³*Idem*, p. 323

¹⁹⁴*Ibidem*

¹⁹⁵*Idem*, p. 325

¹⁹⁶*Idem*, p. 329

¹⁹⁷*Bibliothèque française*,...*op. cit.*, 1734, vol. 19, 1^{ère} partie, p. 49

¹⁹⁸PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en français, avec des remarques, par M. l'abbé Gedoyn*,..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 39, note 2. Cf. Pausanias, Lib. I, 2, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Τοῦ ναοῦ δὲ οὐ πόρρω Ποσειδῶν ἐστὶν ἐφ' ἵππου, δόρυ ἀφιεῖς ἐπὶ γίγαντα Πολυβώτην, ἐς ὃν Κῶις μῦθος περὶ τῆς ἄκρας ἔχει τῆς χελώνης

mythologie grecque : celui de la lutte entre Poséïdon et le géant Polybôtès. Gedoyn justifie sa démarche dans ses notes : « ces mots ne sont point dans le texte ; je les ai ajoutés pour faire entendre l'auteur, qui est ici fort concis, parce qu'il parle d'une chose connue de son temps, mais fort inconnue aujourd'hui »¹⁹⁹ et rajoute sa source : « Apollodore qui raconte cette aventure de Neptune, m'a servi à expliquer le sens de Pausanias »²⁰⁰. Ce passage est en effet détaillé dans la *Bibliothèque* d'Apollodore²⁰¹. Gedoyn intègre aussi à son ouvrage quelques conjectures intéressantes comme pour ce commentaire qu'il apporte à la description de la toiture du Parthénon :

« le texte porte ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς, *dans ce qu'on appelle les aigles*. Comme les anciens n'ont pu nous laisser d'estampes ni de plans figurés de leurs temples, il n'est pas aisé de dire ce qu'ils entendoient par ἀετος, *les aigles*. On sait seulement, et Vitruve nous l'appends, que dans les premiers temps le toit des temples étoit une espèce de plate-forme ; qu'ensuite pour faciliter l'écoulement des eaux, on fit les toits en pente ; et parce que cette forme ressemble assez à celle des ailes d'un aigle quand il les déploie et les tient un peu penchées, on appella cette sorte de couverture du nom d'ἀετοί et d'ἀετῶμα. Cependant comme le temps a épargné une bonne partie de ce temple de Minerve, suivant la description que Spon en a faite, je crois qu'ici Pausanias par ἀετοί, *les aigles*, entend les deux frontons, celui de la façade du temple et celui de derrière »²⁰².

Si l'on se penche ce qui est dit par Pausanias²⁰³, cette remarque n'apparaît pas sans fondement. La notion d'ἀετός utilisée pour désigner le fronton est en effet empruntée au nom de l'aigle. On trouve d'ailleurs cette même association dans les XIII^e Olympiques de Pindare : Τίς γὰρ ἰππείοις ἐν ἔντεσσιν μέτρα, ἥ θεῶν ναοῖσιν οἰωνῶν βασιλέα δίδυμον ἐπέθηκ'²⁰⁴. D'autres commentaires moins heureux viennent aussi compléter la traduction de Gedoyn. Citons le

¹⁹⁹PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédéon*,..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 39, note 2

²⁰⁰*Ibidem*

²⁰¹Apollodore, *Bibliothèque*, I, 6, 2 texte établi par Sir J.G.Frazer, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990 : Πολυβώτης δὲ διὰ τῆς θαλάσσης διωχθεὶς ὑπὸ τοῦ Ποσειδῶνος ἦκεν εἰς Κῶ· Ποσειδῶν δὲ τῆς νήσου μέρος ἀπορρήξας ἐπέρριπεν αὐτῷ τὸ λεγόμενον Νίσυρον ; voir aussi Strabon, X, 5, 16 texte établi par H.L. Jones, Cambridge Harvard university Press, 1988 : φασὶ δὲ τὴν Νίσυρον ἀπόθραυσμα εἶναι τῆς Κῶ, προσθέντες καὶ μῦθον, ὅτι Ποσειδῶν διώκων ἕνα τῶν Γιγάντων Πολυβώτην ἀποθραύσας τῇ τριαίνῃ τρύφος τῆς Κῶ ἐπ' αὐτὸν βάλοι, καὶ γένοιτο νῆσος τὸ βληθὲν ἢ Νίσυρος ὑποκείμενον ἔχουσα ἐν αὐτῇ τὸν Γίγαντα· τινὲς δὲ αὐτὸν ὑποκεῖσθαι τῇ Κῶ φασίν

²⁰²PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédéon*,..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, pp. 171-172, note 3 (Pausanias, Lib. 1, 24, 5)

²⁰³ Pausanias, Lib. I, 24, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἐς δὲ τὸν ναὸν ὃν Παρθενῶνα ὀνομάζουσιν, ἐς τοῦτον ἐσιούσιν, ὅποσα ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς κεῖται, πάντα ἐς τὴν Ἀθηνᾶς ἔχει γένεσιν, τὰ δὲ ὀπισθεν ἢ Ποσειδῶνος πρὸς Ἀθηνᾶν ἐστὶν ἔρις ὑπὲρ τῆς γῆς

²⁰⁴ Pindare, *Olympiques*, XIII, 20 sq texte établi par A. Puech, Paris, Les Belles-Lettres, 2014

passage où il évoque la présence à Mégare d'un temple dédié à *Zeus le poudreux* « apparemment parce que son temple n'ayant plus de toit, la statue du dieu devait être fort poudreuse »²⁰⁵. Notons en premier lieu que cette épithète n'apparaît dans aucune autre source. Elle pourrait – d'après François Chamoux – faire allusion aux tourbillons de poussière soulevés par le vent et qui sont assez fréquents en Grèce²⁰⁶. On ne saurait toutefois établir de lien avec une intention cultuelle. Le temple devait être couvert à l'origine : l'absence de toit ne résulterait que de l'état de délabrement de l'édifice²⁰⁷.

Les commentaires de Gedoyn laissent aussi présager un recours aux traductions qui lui précèdent. Il se réfère effectivement au « traducteur latin »²⁰⁸ que l'on peut reconnaître comme étant Amasée²⁰⁹ et qu'il contredit en plusieurs endroits de sa version : « Amasée a rendu pitoyablement ces deux ou trois lignes ; je suis obligé d'en avertir, parce que plusieurs de ceux même qui savent le grec se contentent de lire la version latine, qui les induiront en erreur si je n'en relevois les principales fautes »²¹⁰. Les traductions de Kuhnus et de Sylburge sont également citées. Quelques illustrations viennent aussi étayer cet ouvrage. Regrettant de ne pouvoir intégrer plus d'images, l'ecclésiastique renvoie le lecteur au volume richement illustré de Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*²¹¹. L'ouvrage intègre également trois cartes de la Grèce « plus exactes qu'aucune que l'on ait vuë jusqu'ici »²¹² dressées par Philippe Buache (1700-1773), membre de l'Académie des Sciences et par le premier géographe du roi Guillaume Delisle (1675-1726). Placées en début d'ouvrage, ces documents se composent d'une carte générale de la Grèce, d'une carte de la Grèce asiatique et d'une carte de la Grèce septentrionale comprenant l'Élide, l'Achaïe, l'Arcadie, la Béotie et la Phocide. Ces illustrations auraient eu pour but de rendre cet ouvrage plus attractif aux yeux de

²⁰⁵PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 266, note 4 cf. Pausanias, Lib. I, 40, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Μετὰ δὲ τοῦ Διὸς τὸ τέμενος ἐς τὴν ἀκρόπολιν ἀνελθοῦσι καλουμένην ἀπὸ Καρὸς τοῦ φορωνέως καὶ ἐς ἡμᾶς ἔτι Καρίαν, ἔστι μὲν Διονύσου ναὸς Νυκτελίου, πεποιήται δὲ Ἀφροδίτης Ἐπιστροφίας ἱερὸν καὶ Νυκτὸς καλούμενόν ἐστι μαντεῖον καὶ Διὸς Κονίου ναὸς οὐκ ἔχων ὄροφον

²⁰⁶PAUSANIAS et CHAMOUX François, *Description de la Grèce*, Tome I : *Livre I, l'Attique*, traduit par Jean POUILLOUX, Paris, les Belles lettres, 1992, p. 257

²⁰⁷ *Ibidem*

²⁰⁸PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 62

²⁰⁹Ce dernier est cité à plusieurs reprises dans la traduction de Gedoyn : cf. *Idem*, p. 90, note 4 ; *Idem*, p. 111, note 4 ; *Idem*, p. 117, note 1, etc

²¹⁰*Idem*, pp. 121-122, note 4

²¹¹ DE MONTFAUCON Bernard, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, chez Florentin Delaulne, 1719

²¹²PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, prologue, p. XXIII

ses lecteurs.

La traduction de la *périégèse* par Gedoyn rééditée à Amsterdam en 1733 fait l'objet d'une attention toute particulière puisque considérée comme étant la meilleure et la plus recherchée²¹³. On la juge d'ailleurs plus correcte que l'édition de Paris²¹⁴. L'ouvrage est pourtant diversement perçu selon les époques. Au XVIII^e siècle, il reçoit les hommages de la critique : « on louë la fidélité et l'élégance de la diction »²¹⁵. On estime que Gedoyn respecte le texte de Pausanias en proposant une traduction digne de confiance. Les remarques de l'ecclésiastique sont également plébiscitées par la critique. Cette fortune s'illustre à travers les articles publiés dans la presse générale et spécialisée. Le *Mercure de France*²¹⁶ se fait ainsi l'écho de cet intérêt manifeste pour la traduction de Gedoyn. *L'Esprit des journaux français et étrangers* estime de son côté que « cette nouvelle édition est très-bien exécutée »²¹⁷ et « mettra un plus grand nombre de lecteurs à portée de connoître l'immense variété d'objets que l'on admiroit dans l'ancienne Grèce »²¹⁸. Établissement de tutelle pour Gedoyn, l'Institut de France ne peut que reconnaître cette traduction comme « exacte, fidèle, élégante et ornée de notes excellentes »²¹⁹. La situation apparaît différente au XIX^e siècle. Qualifié de « traducteur fort inexact »²²⁰, on estime que Gedoyn « falsifie le texte de Pausanias »²²¹. On lui reproche d'avoir utilisé pour sa traduction le texte latin d'Amasée au détriment de la version grecque : « cette traduction n'est pas faite sur le texte grec, comme Gedoyn s'efforce de le prouver, en rapportant dans ses notes quelques corrections de différents savants ; mais elle a été composée d'après la version latine d'Amasée, souvent infidèle. Les notes de Gedoyn sont insuffisantes et n'éclaircissent rien ; enfin tout son travail n'est propre qu'à induire en erreur, et montre seulement la nécessité de traduire de nouveau l'ouvrage de Pausanias, si important pour l'étude de l'antiquité et des beaux-arts »²²².

²¹³ Cf. voir DE FELLER François Xavier, *Biographie universelle des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes*, Lyon Paris, J.-B. Pélagaud, 1867, vol. 4, p. 125. On peut également citer une seconde édition : *Pausanias, ou Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce, traduit en grec en français par l'abbé Gedoyn, nouvelle ed. revue et corrigée (...) augmentée du Voyage autour du monde par Scylax, traduit du grec en français par J.Ch. Poncelin (...)*, Paris, Debarle, 1797, 4 vol.

²¹⁴ *Bibliothèque française...op. cit.*, 1734, vol. 19, 1^{ère} partie, p. 51

²¹⁵ *Bibliothèque française, ..op. cit.*, 1731, vol. 16, 1^{ère} partie, pp. 177-178

²¹⁶ *Mercure de France*, juin 1745, vol. 1, p. 32

²¹⁷ *L'esprit des journaux français et étrangers, par une société de gens de lettres*, Paris, Valade, 1798-1799, vol. 28, tome 1, p. 243

²¹⁸ *Ibidem*

²¹⁹ TASTET Tyrtée, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française depuis la fondation jusqu'à nos jours, 1635-1855*, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, Lacroix-Comon, éditeur, 1855, vol. 4, p. 342

²²⁰ ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette académie...*, Paris, Imprimerie royale, 1843, table, p. 194

²²¹ *Ibidem*

²²² DES ESSARTS N.-T., *op. cit.*, 1800, tome 3, p. 219

Cette même critique est reprise par Raoul-Rochette. L'académicien estime que la traduction de Gedoyn est « médiocre sous tous les rapports »²²³. Le philologue et helléniste Jean-Antoine Letronne (1787-1848) confesse de son côté que le traducteur « savait très peu le grec et n'entendait absolument rien aux antiquités. Il s'est donc bien gardé de jeter un œil sur le texte original ; il a traduit le latin d'Amasée ; et il s'écarte quelquefois de son guide, c'est, de sa part, oubli, distraction ou négligence mais point du tout esprit de révolte. Dans les endroits difficiles, sa traduction est un peu plus obscure que la version latine, qui l'est elle-même un peu plus que le texte grec »²²⁴. D'autres critiques insistent sur sa vision fantasmée de la Grèce antique et de sa mythologie. Dans cette même perspective, on regrette que Gedoyn concentre son attention sur le style de la *périégèse* au détriment de son contenu. Dans ses *études biographiques et littéraires* des membres de l'Académie française, Prosper Vedrenne lui reproche ainsi de ne parler « des anciens qu'au point de vue littéraire et pour la beauté de leur langage »²²⁵.

La traduction d'Etienne Clavier

Fort de ce constat, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres émet le souhait de confier cette nouvelle traduction à « un homme à la fois profond dans la langue et versé dans presque toutes les branches de l'antiquité, un homme qui possédât également bien la science des mots et celle des choses »²²⁶. Pour ce travail, les académiciens choisissent Étienne Clavier (1792-1817)²²⁷. Né à Lyon, l'homme acquiert rapidement de solides connaissances en langues anciennes. Il effectue d'abord une carrière dans les tribunaux parisiens puis se distingue pour ses travaux d'érudition dans les sciences de l'Antiquité²²⁸. C'est à ce titre qu'il est nommé en 1809 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, institution pour laquelle il publie divers mémoires lus à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. En 1811, il

²²³Journal des débats politiques et littéraires, 14 février 1815, p.4

²²⁴LETRONNE Jean-Antoine, « Analyse du premier volume de Pausanias de M.Clavier », *The Classical Journal*, vol. 13, mars-juin 1816, p. 318

²²⁵VEDRENNE Prosper, *Fauteuils de l'Académie française : études biographiques et littéraires*, Paris, Bloud et Barral, 1887-1888, vol. 4, p. 207

²²⁶LETRONNE J.-A., *op. cit.*, 1816, p. 319

²²⁷Sur Etienne Clavier, cf. voir *Dictionnaire de la conversation et de la lecture : inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous, par une société de savants et de gens de lettres, 2e édition refondue, Revue et augmentée de plusieurs milliers d'articles tout d'actualité.*, Paris, Firmin-Didot frères, 1853, vol. 5, p. 699 ; Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1869, vol. 4, pp. 411-412

²²⁸On lui doit à ce titre l'édition des *Œuvres complètes de Plutarque*, de l'*Histoire des premiers temps de la Grèce* jusqu'à l'expulsion des Pisistratides (1809, 2 vol. in-8° ; 1822, 3 vol. in-8°), la traduction de la *Bibliothèque d'Apollodore* (1805, 2 vol. in-8°, avec traduction et notes), ainsi que plusieurs articles dans la *Biographie Universelle*

devient professeur d'histoire au Collège de France²²⁹. Clavier se distingue parmi ses pairs comme étant « l'un des hommes de l'Europe qui avait le plus approfondi les mythes et les traditions anciennes des Grecs »²³⁰. Mais sa contribution la plus importante demeure associée à ses travaux sur la langue grecque : « le principal mérite de Clavier et de s'être occupé de grec dans un moment où il n'y avait en France aucun helléniste de premier ordre. Il était chercheur et travailleur, mais ne s'entendait point à mettre en œuvre les matériaux recueillis ; il avait plus d'érudition que de profondeur »²³¹. C'est dans ce contexte que s'inscrit sa traduction de la *périégèse* de Pausanias. Pour ce travail, Clavier bénéficie des conseils de son beau-père, Paul-Louis Courier (1772-1825)²³² avec lequel il entretient une correspondance régulière. C'est sur la langue grecque que portent principalement leurs échanges. Il faut dire que la traduction de Clavier se distingue de celles qui lui ont précédé puisqu'il se réfère au texte original transmis par plusieurs générations de copistes depuis l'Antiquité. Dans la préface de son ouvrage, ce dernier se targue d'ailleurs d'être le premier à faire usage des manuscrits pour rétablir le texte avant de tenter de le traduire²³³. Provenant de l'ancien fonds²³⁴, ces documents font l'objet d'une attention toute particulière et permettent au traducteur de remplir les lacunes des éditions précédentes. Clavier exerce d'ailleurs un regard critique sur certains de ces ouvrages comme pour la version de Musuros dont il déplore le manque de fiabilité. Il accorde en revanche plus de crédit à la traduction d'Amasée²³⁵ et à l'édition de Kuhnus publiée à Leipzig (1696). Clavier rend compte aussi de l'intérêt limité qu'il porte à l'œuvre de son prédécesseur, l'abbé Gedoy : « il s'est rarement écarté de la traduction d'Amasée, revue par Sylburge et Kuhnus, et il ne s'est même pas toujours donné la peine de le traduire exactement »²³⁶. L'Antiquité figurée constitue une autre référence pour le traducteur qui charge son ami Visconti, professeur d'antiquités au musée central des arts de confronter le texte avec les inscriptions, médailles et pierres gravées²³⁷. Lorsque ces ressources font défaut, Clavier propose une restitution du texte

²²⁹Clavier ne bénéficie alors que d'un auditoire restreint

²³⁰LETRONNE J.-A., *op. cit.*, 1816, p. 319

²³¹LAROUSSE P., *op. cit.*, 1869, p. 412

²³² Sur Paul-Louis Courier cf. voir COURIER Paul-Louis, *Oeuvres de P.-L. Courier précédées de sa vie*, Paris, Firmin Didot frères, 1845, pp. 1-27

²³³PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., trad. fr. Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, préface, p. II

²³⁴On recense à ce titre les manuscrits n. 1399 (copié par Pierre Hypséas d'Égine en 1497 à Milan), n. 1400 (consacré uniquement aux Attiques), n. 1410 (1391), n. 1411, n. 1409 (copié par Phralitès en 1431)

²³⁵PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., trad. fr. Étienne Clavier*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814., préface, p. III

²³⁶*Idem*, préface, p. VIII

²³⁷CLAVIER Étienne, *Lettre d'Étienne Clavier à D. Coray, ou Observations sur Pausanias*, S. l. n. d., p. 5

en veillant à indiquer ses conjectures entre crochets ou par des astérisques, un exercice difficile car il suppose « les qualités nécessaires pour le choix des variantes, un grand degré de sagacité et un sentiment plus intime de la langue »²³⁸. Letronne relève deux types de corrections proposées par Clavier comme « 1° quand la phrase ne présentait absolument aucun sens, obligé qu'il était d'en donner un raisonnable à sa version, il a traduit d'après la correction, et, pour que le lecteur pût suivre sur le texte, il y a inséré le mot entre des crochets ; 2° lorsque la phrase, offrant un sens probable, semblait ne pêcher que par un défaut de syntaxe ou par quelqu'autre qui ne suffisait pas pour dénaturer le sens, il s'est contenté de renvoyer ses corrections et celles de ses prédécesseurs au bas des pages où elles sont distinguées des variantes par le mot ἰσως (*peut-être*) qui les précède »²³⁹.

L'auteur intègre aussi à sa traduction plusieurs notes établies d'après la lecture de plusieurs ouvrages de référence dont nous pouvons essayer d'établir la liste. L'édition en 1819 du *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. Clavier*²⁴⁰ nous permet ainsi de renseigner cette question. L'*avertissement* de cet ouvrage signale que « tout ce qui tient à la littérature grecque et latine, et à la critique des auteurs classiques dont M. Clavier faisoit depuis long-temps son unique étude, et dans lesquelles il s'est distingué d'une manière si remarquable, s'y trouve en plus grand nombre »²⁴¹. Dans la catégorie des belles-lettres, on recense ainsi la présence d'ouvrages de grammaire et dictionnaires de la langue grecque, d'ouvrages sur la mythologie ou encore d'ouvrages consacrés à la critique des Anciens. Pour la littérature de voyage, Clavier possède plusieurs titres intéressants comme le *Voyage en Morée* de Pouqueville²⁴², le *Voyage en Grèce* par Scrofani²⁴³, le *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce*²⁴⁴ ainsi que le *Voyage en Grèce en 1803 et 1804 de Bartholdy* traduit de l'allemand et publié en 1807²⁴⁵. Concernant les « rites, usages et coutumes des peuples anciens », il semble intéressant de

²³⁸ LETRONNE J.-A., *op. cit.*, 1816, p. 321

²³⁹ *Ibidem*

²⁴⁰ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Clavier, ... dont la vente se fera le lundi 18 Janvier 1819, ...*, Paris, Debure frères, 1818

²⁴¹ *Idem*, *avertissement*, p. V

²⁴² Cf. POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs autres parties de l'Empire ottoman pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801*, par F.-C.-H.-L. Pouqueville, ..., Paris, Gabon, 1805

²⁴³ Cf. SCROFANI Saviero, *Voyage en Grèce, de Xavier Scrofani, fait en 1794 et 1795, traduit de l'italien, par J.-F.-C. Blanvillain, ...*, trad. fr. J. F. C. BLANVILLAIN, Paris, Treuttel et Würtz, 1801

²⁴⁴ Cf. STEPHANOPOLI DE COMNENE Dimo, *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce, pendant les années V et VI (1797 et 1798 v. st.)*, ... rédigé par un des professeurs du Prytanée (Ant. Sérieys), ..., Paris, impr. de Guilleminet. 1799

²⁴⁵ Cf. BARTHOLDY Jacob Ludwig, *Voyage en Grèce fait dans les années 1803 et 1804, par J.-L.-S. Bartholdy...* Traduit de l'allemand par A. Du C***, trad. fr. Auguste DU COUDRAY, Paris, Dentu, 1807

souligner l'existence de quelques ouvrages tels que les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion des anciens Peuples, ou Recherches sur les Mystères du Paganisme*²⁴⁶ du baron de Sainte-Croix, l'*Essai sur les Mystères d'Eleusis* d'Ouvaroff²⁴⁷, le *Mémoire sur Vénus* de Larcher²⁴⁸, ainsi qu'une *Dissertation sur les attributs de Vénus* par Géraud de La Chau²⁴⁹. L'intérêt de Clavier pour la religion grecque s'illustre en outre par la présence de quelques publications rassemblées dans la catégorie « rites des grecs et des romains »²⁵⁰. On recense à ce titre un *Essai sur la Religion des anciens* par Leclerc de Sept-Chênes publié en 1787²⁵¹. Cette bibliographie nous permet également de mieux cerner le profil intellectuel de Clavier et sa très bonne connaissance des publications érudites.

Pour cette entreprise littéraire, l'homme bénéficie également du soutien de quelques savants au premier rang desquels on peut citer le docteur Corday qui lui communique ses observations sur les passages les plus difficiles de la *périégèse*. Des recherches sur l'histoire ancienne et la mythologie sont également entreprises par le traducteur. Les récits des voyageurs modernes constituent une autre source de référence pour Clavier. Ce dernier espère en tirer profit en comparant leurs relations avec le texte de Pausanias : « il y a dans Pausanias beaucoup de passages qui ne peuvent s'expliquer ou se corriger que par la connaissance des lieux et des monuments qu'il décrit »²⁵². En définitive, ce travail a deux objectifs : éclairer le récit du périégète et constituer une référence pour les recherches entreprises en Grèce au XIXe siècle. Clavier souhaite également apporter quelques éclaircissements sur quelques points d'histoire et de géographie. Il émet en outre le souhait de terminer son ouvrage « par une chronologie de l'histoire grecque depuis les temps les plus reculés, faite d'après un nouveau système, et par cinq tables : 1° des artistes, avec une notice sur leur vie ; 2° de tous les monumens des arts, dont il est question dans Pausanias ; 3° des auteurs, avec des notices sur leur vie et sur leurs

²⁴⁶ Cf. DE CLERMONT-LODEVE Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem et D'ANSSE DE VILLOISON Jean-Baptiste-Gaspard, *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, par M. le Bon de Sainte-Croix,..., Paris, Nyon l'ainé, 1784

²⁴⁷ Cf. UVAROV Sergej Semenovič, *Essai sur les mystères d'Eleusis*, par M. Ouvaroff,... 3e édition..., Paris, Impr. royale, 1816

²⁴⁸ Cf. LARCHER Pierre-Henri, *Mémoire sur Vénus*, auquel l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres a adjugé le prix de la Saint-Martin 1755. Par M. Larcher,..., Paris, Valade, 1775

²⁴⁹ Cf. Abbé de LA CHAU, *Dissertation sur les attributs de Vénus qui a obtenu l'accessit au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, à la séance publique... de novembre, 1775*, par M. l'abbé de La Chau,..., A Paris, de l'imp. de Prault et se trouve chez Pissot, 1776

²⁵⁰ *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Clavier*,... op. cit., 1818, pp. 278-280

²⁵¹ Cf. LECLERC DE SEPT-CHENES, *Essai sur la religion des anciens Grecs [par Leclerc de Sept-Chênes]*, Genève, Barde, Manget et Cie, 1787

²⁵² LETRONNE J.-A., op. cit., 1816, p. 323

ouvrages ; 4° une table géographique ; 5° une table générale »²⁵³. Les nombreuses précautions prises par Clavier dans son entreprise littéraire nous autorise à la qualifier d'érudite. On prévoit de publier six volumes en trois livraisons, chacune de deux volumes. En 1814 paraît le premier tome de cette traduction de la *Description de la Grèce* sans que ne lui soient associées les notes étendues, plans et cartes initialement prévus. À défaut, l'auteur conseille à ses lecteurs l'usage de cartes dressées par Jean-Denis Barbié du Bocage (1760-1825) pour le *Voyage du jeune Anacharsis*.

Seuls les deux premiers volumes de la *Description de la Grèce de Pausanias traduite avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi par Clavier*²⁵⁴ paraissent de son vivant. À la mort de Clavier le 18 novembre 1817, Courier se charge de terminer l'édition de Pausanias en y intégrant ses propres notes²⁵⁵. D'après son biographe, c'est auprès de Jean-François Vauvilliers (1737-1801)²⁵⁶, professeur de grec au Collège de France que Courier se forme aux langues anciennes. Pour sa traduction de la *périégèse*, il se fait aider par Pierre Daunou (1761-1840) et par le philologue grec Adamance Coray (1748-1833)²⁵⁷. Il semble également acquis qu'un certain Lerambert, attaché à la Bibliothèque du Louvre ait participé à l'entreprise littéraire²⁵⁸.

Au début du XIXe siècle, la traduction de Clavier fait l'objet des meilleurs commentaires. Letronne la loue pour « la correction du texte et la fidélité de la version »²⁵⁹.

²⁵³SCHÖLL Maximilian Samson Friedrich, *Répertoire de littérature ancienne, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins... imprimés en France et en Allemagne. Nomenclature de livres latins, françois et allemands... Notice sur la stéréotypie*, par Fréd. Schoell, Paris, F. Schoell, 1808, tome 1, p. 611

²⁵⁴ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...trad. fr. Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814-1823, 7 vol. in-8°

²⁵⁵ LELARGE André, *Paul Louis Courier parisien : origine et fortune de sa famille, l'attentat du duc d'Olonne, la naissance et l'enfance de Paul Louis, recherches sur sa maison natale et ses domiciles à Paris : lettres et documents inédits suivis d'un essai bibliographique.*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1925, p. 29 : Courier promet à sa fille « "de faire pour son mari toutes les traductions, recherches, notes, mémoires" qu'il lui plairait de lui commander »

²⁵⁶ Sur Jean-François Vauvilliers, cf. voir RABBE Alphonse, *Biographie universelle et portative des contemporains, ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours ; qui se sont fait remarquer chez la plupart des peuples, et particulièrement en France, par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes... publié sous la direction de M. Vieilh de Boisjoslin ; précédemment sous celle de M. A. Rabbe*. Paris, V. de Boisjolin, 1830, tome IV et son éloge dans le Magasin encyclopédique, t. IV, n°15, 1801

²⁵⁷ Sur la correspondance entre Clavier et Coray, cf. voir CLAVIER Étienne, *Lettre d'Étienne Clavier à D. Coray, ou Observations sur Pausanias*, S. l. n. d. & G.A. CHRISTODOULOS, « 'Ο Αδαμάντιος Κοραΐς και ἡ κριτικὴ ἐκδόση τοῦ Πausανίου. Τὰ Ἡλιακά », *Επετηρίς Εταιρείας Ηλειακῶν Μελετῶν*, 2 (1983), p. 307-317

²⁵⁸ Cf. voir *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 4e édition originale, entièrement revue par l'auteur, Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants n°30, 1843, vol. 3, p. 662

²⁵⁹LETRONNE J.-A., *op. cit.*, 1816, p. 319

Pour ce dernier, l'intérêt de cet ouvrage demeure associé à la capacité de l'auteur à « collationner attentivement les manuscrits et noter les variantes. (...) discuter chacune de ces variantes, examiner si elle convient davantage au sens, à l'idée de l'auteur, à sa manière habituelle, au génie de la langue, et décider ensuite si elle mérite de passer dans le texte »²⁶⁰. L'helléniste ajoute que ces conditions supposent « une grande sûreté de critique, la connaissance parfaite de la matière, un sentiment profond de la langue en général et du style de l'auteur en particulier »²⁶¹. Sous ce rapport et eu égard aux nombreuses notes ajoutées dans le texte, la traduction de Clavier est plébiscitée par Letronne. Ce dernier apprécie également le sens critique du traducteur. D'autres critiques louent la pertinence de la version proposée dans cette nouvelle édition : « c'est donc un vrai service que M.Clavier a rendu aux lettres en l'épurant et surtout en le traduisant avec fidélité »²⁶². Dans cette même perspective, le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* se fait l'écho de l'intérêt suscité pour cet ouvrage : « cette édition se recommande, et par le texte qui, quoique pas aussi correctement imprimé qu'on pourrait le désirer, présente cependant de bonnes leçons, et par la traduction, supérieure à celle de Gedoyn, sans être tout-à-fait exempte de reproches »²⁶³. Cet état de grâce se fissure à la fin du XIXe siècle. Les critiques regrettent « un grand nombre de contre-sens qu'excuse à peine la difficulté réelle du texte »²⁶⁴.

Étude comparée des traductions de Gedoyn et de Clavier : le cas du sanctuaire de Zeus à Olympie

Comme cela a été dit précédemment, les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle font usage des traductions de Gedoyn et de Clavier pour les guider dans leurs pérégrinations. L'étude de ces éditions successives nous offre ainsi un terrain d'essai à l'analyse de leur méthode. La comparaison de ces textes nous permet aujourd'hui de mieux comprendre comment ces voyageurs ont abordé l'étude des lieux de culte grecs. Une première lecture de ces deux versions nous permet d'établir quelques constats. Sur la forme, force est de constater que l'ouvrage de Clavier diffère de celui de son prédécesseur. Ce dernier publie une traduction française de la *périégèse* sans y inclure la version grecque. Aucune référence à un

²⁶⁰ *Ibidem*

²⁶¹ *Ibidem*

²⁶² *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, juin-août 1814, t. 4, p. 424

²⁶³ *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 4e édition originale, entièrement revue par l'auteur, Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants n°30, 1843, vol. 3, p. 662

²⁶⁴ LAROUSSE P., *op. cit.*, 1869, vol. 4, p. 412

quelconque manuscrit de Pausanias n'est mentionnée dans la préface de son *Voyage historique de la Grèce*. Au regard de ces éléments, il semble donc aujourd'hui difficile d'identifier les sources auxquelles Gedoyn se réfère pour sa traduction. Seule une comparaison avec d'autres éditions du même ouvrage nous permettra d'apporter une réponse précise à cette question. De son côté, Clavier utilise plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque du roi. De ce point de vue, il semble que cette dernière traduction gagne en fiabilité par comparaison avec celle de Gedoyn. Les informations contenues dans ces ouvrages constituent d'autres éléments nous permettant de mesurer la pertinence de ces éditions successives. L'exemple du sanctuaire de Zeus à Olympie nous permettra de vérifier ce dernier point.

L'abbé Gedoyn indique que le temple de Zeus « est tout environné de colonnes par dehors, en sorte que la place où il est bâti, forme un beau péristyle »²⁶⁵. Au XIXe siècle, Clavier propose une autre version. Le traducteur parle juste d'un temple « entouré de colonnes en dehors »²⁶⁶. Notons que le périégète utilise le terme *περίστυλος*²⁶⁷ pour décrire l'endroit. La conjecture de Clavier se fonde donc uniquement sur les récits de voyageurs et s'éloigne en cela de la traduction littérale du texte de Pausanias. Au XIXe siècle, la définition d'un péristyle telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires pose une difficulté supplémentaire au traducteur. Pierre Larousse y voit « un temple orné, à l'intérieur, de colonnes parallèles au mur »²⁶⁸. Il ajoute dans les quelques paragraphes qui suivent que les Grecs « ne donnaient le nom de *péristyle* qu'à une galerie construite sur le pourtour intérieur de l'édifice, et qui avaient différents noms pour désigner les galeries extérieures : *périptère* quand le rang de colonnes régnait sur les quatre faces ; *amphiprostyle*, quand il régnait sur deux faces seulement ; *monoptère*, quand il entourait une rotonde ; *portique*, quand il ne formait galerie que sur le devant de l'édifice »²⁶⁹. La confusion entre un *péristyle* et la notion de temple *périptère* est ici manifeste. Aujourd'hui on désignerait plus proprement le *péristyle* comme une colonnade entourant un espace et plus spécifiquement une cour intérieure²⁷⁰. On dit en outre d'un temple qu'il est *périptère* quand il

²⁶⁵ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce*, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gedoyn, ..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V Elide, p. 347

²⁶⁶ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne CLAVIER, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 64

²⁶⁷ Pausanias, Lib. V, 10, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1999 : Τοῦ ναοῦ δὲ Δῶριος μὲν ἐστὶν ἡ ἐργασία, τὰ δὲ ἐκτὸς περίστυλος ἐστὶ

²⁶⁸ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*..., Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1874, vol. 12, p. 628

²⁶⁹ *Ibidem*

²⁷⁰ HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque*, Paris, Librairie générale française, 2007, glossaire, p. 217

est entouré d'une colonnade sur quatre de ses côtés. Cet exemple nous permet de démontrer que le traducteur du XVIII^e siècle n'a pas eu recours aux mêmes ressources que celles utilisées par Clavier.

Pour ce qui est du matériau utilisé pour la construction du temple, Gedoyn parle de « pierres du pays, mais qui sont d'une nature et d'une beauté singulière »²⁷¹. Dans ce cas précis, l'emphase du traducteur semble l'emporter sur la traduction littérale du texte de Pausanias. En effet, le périégète nous indique uniquement que le temple est bâti en pierre locale sans que son aspect ne soit davantage spécifié : πεποιήται δὲ ἐπιχωρίου πόρου²⁷². Pour compléter son propos, le traducteur du XVIII^e siècle apporte d'autres précisions dans le commentaire qu'il associe à sa traduction. Il indique ainsi que « le texte dit ἐπιχωρίου πόρου. Théophraste et Pline, qui parlent d'après lui [Pausanias], nous apprennent que cette pierre, appelée Poros, ressembloit au marbre de Paros pour la couleur et pour la dureté, mais qu'elle avoit moins de poids. C'étoit apparemment une pierre poreuse ; ce qui lui avoit fait donner le nom de πῶρος »²⁷³. Gedoyn fait ici œuvre de compilation et commet une erreur en utilisant des textes antérieurs à la *périégèse* de Pausanias et dont les auteurs cités ne pouvaient donc objectivement pas se référer. Son emploi du terme *poros* constitue un autre sujet de confusion eu égard à l'aspect de cette pierre qui diffère selon les gisements. Elle peut ainsi être apparentée à un matériau épais à cristaux fins ou à une roche poreuse incrustée de coquillages²⁷⁴. Il est fort à parier que ces imprécisions apportées dans la traduction de Gedoyn ont perturbé la lecture de la *périégèse* pour des voyageurs du XVIII^e siècle et ont fourni matière à confusion pour l'étude du lieu de culte. L'amateurisme de leurs pérégrinations explique que l'aspect premier des vestiges ait constitué un élément de poids dans l'établissement de leurs conjectures. De son côté, Clavier parle d'une « espèce de tuf qu'on trouve dans le pays »²⁷⁵. La fiabilité de cette référence n'est plus à démontrer compte tenu des recherches archéologiques entreprises sur le site. Le recours aux récits des voyageurs lui permet là encore d'être au plus près de la réalité du terrain quitte parfois à outrepasser la traduction littérale du texte de Pausanias.

²⁷¹ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce*, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne, ..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V Elide, p. 347

²⁷² Pausanias, Lib. V, 10, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

²⁷³ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce*, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne, ..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V Elide, p. 347 (note 1)

²⁷⁴ FRUNAUER Peter, « Der Zeustempel in Olympia : neue Aspekte », *Bonner Jahrbücher* 171, 1971, pp. 114-131

²⁷⁵ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne CLAVIER, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 64

La disposition intérieure du temple de Zeus à Olympie constitue un autre sujet de discorde eu égard aux traductions successives qui en sont données. Pausanias la décrit en ces termes : Ἑστήκασι δὲ καὶ ἐντὸς τοῦ ναοῦ κίονες, καὶ στοαὶ τε ἔδον ὑπερῶοι καὶ πρόσδοος δι' αὐτῶν ἐπὶ τὸ ἄγαλμά ἐστι. Gedoyn traduit ce passage en indiquant qu'« il y a deux rangs de colonnes qui soutiennent les galeries fort exhaussées, sous lesquelles on passe pour aller au trône de Jupiter »²⁷⁶. La surinterprétation du traducteur est ici bien réelle. Cette version sous-tend que l'édifice se compose d'une nef séparée par deux rangées de colonnes. Cette traduction qui tient lieu de conjecture ne peut être établie d'après les récits de voyageurs qui demeurent peu nombreux à s'être rendu sur les lieux en 1731. Dans la version grecque, Pausanias indique uniquement la présence de colonnes sans que leur disposition dans l'édifice ne soit davantage spécifiée. Cette approximation constitue là encore source de confusion pour les voyageurs du XVIIIe siècle. De son côté, Clavier propose une nouvelle traduction de ce passage et nous indique qu'à « l'intérieur du temple des colonnes (...) soutiennent des portiques par lesquels on va à la statue »²⁷⁷. Le traducteur du XIXe siècle se trouve ici plus en adéquation avec le texte grec que nous traduirions aujourd'hui avec ces mêmes termes.

La suite de la *périégèse* nous renseigne sur l'existence d'un accès permettant d'atteindre la toiture du temple de Zeus. Gedoyn y voit un « escalier en coquille par où l'on peut monter jusqu'au toit »²⁷⁸. Si l'on s'en tient à la version grecque, on peut émettre quelques réserves quant au bien-fondé de cette traduction. En effet, Pausanias nous indique simplement que pour accéder au toit on a ménagé un accès qui n'est pas droit : Πεποίηται δὲ καὶ ἄνοδος ἐπὶ τὸν ὀροφον σκολιά²⁷⁹. Les récits de voyageurs ne lui sont d'aucun secours puisque les premiers à en faire mention datent du XIXe siècle. Néanmoins, force est de constater que dans ce cas précis, les recherches archéologiques les plus récentes ont révélé la présence effective de deux escaliers dans la partie occidentale des nefs latérales du temple de Zeus²⁸⁰. Cette même

²⁷⁶ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce, traduit en grec en français par l'abbé Gedoyn, nouvelle ed. revue et corrigée (...) augmentée du Voyage autour du monde par Scylax, traduit du grec en français par J.Ch. Poncelin (...)*, Paris, Debarle, 1797, p. 352 (livre V, chap. X)

²⁷⁷ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 71

²⁷⁸ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce, traduit en grec en français par l'abbé Gedoyn, nouvelle ed. revue et corrigée (...) augmentée du Voyage autour du monde par Scylax, traduit du grec en français par J.Ch. Poncelin (...)*, Paris, Debarle, 1797, p. 352 (livre V, chap. X)

²⁷⁹ Pausanias, Lib. V, 10, 10 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1999

²⁸⁰ Cf. voir MALLWITZ Alfred, *Olympia und seine Bauten*, München, Prestel-Verlag, 1972, p. 228 cité dans PAUSANIAS et Anne JACQUEMIN, *Description de la Grèce : l'Élide I, Tome V : Livre V*, trad. fr. Jean

conjecture est d'ailleurs reprise par Clavier qui traduit ce passage en indiquant la présence d'« un escalier tournant pour monter sur le faite »²⁸¹. Le traducteur du XIX^e siècle s'est peut-être ici simplement référé à la traduction de son prédécesseur pour formuler cette version.

Identifier les figures représentées sur le fronton oriental du temple de Zeus peut s'avérer délicate et cela eu égard aux termes employés dans les traductions successives de la *périégèse* de Pausanias. Illustrant la course de char de Pélops et d'Oinomaos, cet ensemble se compose de plusieurs divinités qui interagissent entre elles. Le caractère ambigu des termes utilisés par Pausanias peut en effet prêter à confusion : Τὰ δὲ ἐν τοῖς ἀετοῖς, ἔστιν ἔμπροσθεν Πέλοπος ἢ πρὸς Οἰνόμαον τῶν ἵππων ἄμιλλα ἔτι μέλλουσα καὶ τὸ ἔργον τοῦ δρόμου παρὰ ἀμφοτέρων ἐν παρασκευῇ. Διὸς δὲ ἀγάλματος κατὰ μέσον πεποιημένου μάλιστα τὸν ἀετόν, ἔστιν Οἰνόμαος ἐν δεξιᾷ τοῦ Διὸς ἐπικείμενος κράνος τῇ κεφαλῇ, παρὰ δὲ αὐτὸν γυνὴ Στερόπη, θυγατέρων καὶ αὕτη τῶν Ἀτλαντος· Μυρτίλος δέ, ὃς ἤλαυνε τῷ Οἰνομάῳ τὸ ἄρμα, κάθηται πρὸ τῶν ἵππων, οἱ δὲ εἰσιν ἀριθμὸν οἱ ἵπποι τέσσαρες. Μετὰ δὲ αὐτόν εἰσιν ἄνδρες δύο· ὀνόματα μὲν σφισιν οὐκ ἔστι, θεραπεύειν δὲ ἄρα τοὺς ἵππους καὶ τούτοις προσετέτακτο ὑπὸ τοῦ Οἰνομάου²⁸². L'expression « à droite de Zeus » ne permet pas de déterminer si cela correspond à la position de l'observateur ou si elle relève juste de l'emplacement des personnages au sein de la composition. L'état de conservation des reliefs sculptés constitue une difficulté supplémentaire pour la restitution de l'ensemble. En analysant la scène mythologique représentée et en se plaçant dans la position de l'observateur, il semble plus probable de placer Oinomaos à droite de Zeus. Le dieu recevrait ainsi la faveur du roi d'Élide qui s'apprêterait lui-même à participer à la course au char qui l'oppose au fils de Tantale. L'identification de la figure de Stéropè et de celle d'Hippodamie pose également d'autres difficultés. En lisant les traductions de Gedoyne et de Clavier, le voyageur comprend que la femme d'Oinomaos est placée à proximité de son époux. Pour ce qui est de la position de la fille du roi d'Élide, les versions diffèrent. Le traducteur du XVIII^e siècle écrit dans son ouvrage qu'à la gauche de Zeus, « Pélops et Hippodamie tiennent le premier rang »²⁸³. En faisant usage des manuscrits de la Bibliothèque

POUILLOUX, Paris, les Belles lettres, 1999, pp. 155-156

²⁸¹ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 71

²⁸² Pausanias, Lib. V, 10, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1999

²⁸³ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en français, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne,....*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V, chap. X, p. 350

du roi, Clavier indique qu' « à la gauche de Zeus, on voit Pélops et Hippodamie »²⁸⁴. Cette deuxième version semble plus conforme avec le texte grec. Néanmoins et bien que l'emphase du traducteur du XVIIIe siècle soit bien réelle il semble que pour ce cas précis les découvertes archéologiques aient confirmé la position en avant-poste des figures de Pélops et d'Hippodamie. Comme évoquée précédemment, l'autre difficulté de ce passage porte sur l'expression « à gauche de » qui ne permet pas de localiser précisément les figures au sein de la composition. Dans la suite du texte de Pausanias et eu égard aux éditions successives de ce texte, un autre élément pose problème. Gedoyn y rapporte que Myrtilos, écuyer d'Oinomaos se place devant quatre chevaux alors que la version originale spécifie bien que ce schéma se complète d'un autre groupe équin rejoint ensuite par deux hommes dont les noms ne sont pas mentionnés. Alors que l'on distingue bien les deux groupes animaliers au sein du fronton Est du temple de Zeus, force est de constater que Gedoyn n'en restitue qu'un seul dans sa traduction. De son côté, Clavier rectifie l'erreur en proposant une traduction plus conforme avec la réalité.

En poursuivant sur ces questions liées à la structure et à l'aspect du temple de Zeus et du sanctuaire auquel il est associé, il convient d'évoquer l'exemple du Pélopion de l'Altis. Alors que ce lieu de culte est spécifiquement désigné comme un τέμενος dans la version de Pausanias, Gedoyn parle d'un « temple et un espace de terre consacré à Pélops »²⁸⁵. On peut ici saluer l'effort du traducteur pour rendre compte de la réalité tangible de cet espace. Néanmoins force est de constater que cette tournure peut prêter à confusion. Le voyageur du XVIIIe siècle peut en effet se méprendre en considérant que ces deux espaces sont distincts l'un de l'autre. Dans la suite de sa traduction, Gedoyn parle du Pélopion comme d'un « temple »²⁸⁶ ce qui contredit sa première version. La confusion est bien réelle pour le voyageur qui ne peut que regretter l'absence de compromis du traducteur. De son côté, Clavier traduit le grec τέμενος par la notion d' « enceinte »²⁸⁷. L'intérêt de ce terme est de permettre aux voyageurs de reconnaître un espace bien délimité au sein de l'Altis. Le traducteur omet néanmoins de le désigner comme étant un lieu sacré. Il semble par ailleurs étonnant que Clavier n'ait pas directement fait usage du terme francisé de *temenos* dont la définition est arrêtée au XIXe siècle. Pierre Larousse le définit ainsi

²⁸⁴ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 68

²⁸⁵ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne,....*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V, chap. XIII, p. 364

²⁸⁶ *Ibidem*

²⁸⁷ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 88

comme une « enceinte sacrée »²⁸⁸ et explique que « les grecs donnaient ce nom à un enclos dont les terres qui s'y trouvaient renfermées étaient consacrées aux dieux. Le terme *téménos* désigne d'abord simplement un champ séparé d'un autre par une clôture. Dans les temps héroïques, il signifia plus spécialement les terres qui étaient données aux rois pour subvenir à leurs dépenses et qui formaient en quelque sorte la liste civile de ces siècles primitifs ; il en était de même donné aux fils de rois et à leurs gendres comme apanages. (...) Le *téménos* devient ensuite presque exclusivement une pièce de terre distraite de l'usage commun, entourée d'une clôture réservée aux dieux. Dans l'Attique, il y eut, paraît-il, une quantité considérable de ces terres. L'État les affermaient ; le revenu était affecté entièrement à l'entretien des temples et aux frais du culte public. On donna quelquefois, par extension, le sens de temple au mot *temenos* »²⁸⁹. Larousse nous propose ici une définition très précise de cet espace sacré que l'on désignerait aujourd'hui comme un sanctuaire²⁹⁰.

Dans sa traduction, Gedoyn transcrit certaines des inscriptions mentionnées dans la *périégèse* et se contente de s'y référer de façon indirecte pour les autres. La dédicace présente sur le bouclier d'or sculptée d'une Gorgone Méduse découverte sur la façade du temple de Zeus à Olympie en constitue un exemple notoire : Τὸ ἐπίγραμμα δὲ τὸ ἐπὶ τῇ ἀσπίδι τοὺς τε ἀναθέντας δηλοῖ καὶ καθ' ἣντινα αἰτίαν ἀνέθεσαν· λέγει γὰρ δὴ οὕτω· Ναὸς μὲν φιάλαν χρυσέαν ἔχει, ἐκ δὲ Τανάγρας τοῖς Λακεδαιμόνιοις συμμαχία τ' ἀνέθεν δωρὸν ἀπ' Ἀργείων καὶ Ἀθηναίων καὶ Ἰώνων, τὰν δεκάταν νίκας εἵνεκα τῷ πολέμῳ²⁹¹. Alors que le périégète cite l'inscription de façon littérale, Gedoyn se contente de la résumer assez maladroitement. Il indique ainsi que « l'inscription du bouclier porte que ce sont les Tanagréens, alliés de Sparte, qui ont fait ces riches présents à Jupiter, en lui consacrant la dixième des dépouilles qu'ils avaient remportées sur les Athéniens, les Argiens et les Ioniens, auprès de Tanagre »²⁹². De prime abord, il semble que l'usage d'une version incomplète ou faussée du texte de Pausanias constitue l'explication la plus plausible à la confusion des termes employés. Le traducteur présente ainsi les Tanagréens comme dédicants de ce bouclier alors que le texte grec se réfère explicitement aux Lacédémoniens (Λακεδαιμόνιοι). Le commentaire qu'il intègre à sa traduction porte sur ce point précis : Gedoyn y explique que « Amasée, dans sa version latine, dit les *Athéniens*. C'est un

²⁸⁸ LAROUSSE P., *op. cit.*, 1874, vol. 14, p. 1572

²⁸⁹ *Ibidem*

²⁹⁰ PAUSANIAS, *Description de la Grèce. Tome V. Livre V, L'Élide (I)*, traduit par Jean POUILLOUX, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. 33

²⁹¹ Pausanias, Lib. V, 10, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1999

²⁹² PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en français, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, livre V, chap. X, p. 348

contre-sens inexcusable, comme Kuhnus l'a remarqué. Plutarque, dans la vie de Périclès et dans celle de Cimon, dit que les Athéniens furent vaincus auprès de Tanagre en Béotie »²⁹³. C'est en comparant les traductions qui lui précèdent que Gedoyn établit sa conjecture. Cet exemple nous confirme que la version de l'ecclésiastique ne peut être fondée sur le texte grec. Sur ce point précis et au regard des éléments mis à la disposition du traducteur, seuls les textes de Pausanias²⁹⁴ et de Thucydide²⁹⁵ sont susceptibles de lui fournir une réponse adaptée. Les deux auteurs nous indiquent en effet que l'offrande d'Olympie est consacrée par les Lacédémoniens et leurs alliés à leur retour de Tanagra d'où ils reviennent victorieux des Argiens, des Athéniens et des Ioniens. Ce détail historique est fidèlement rendu dans la traduction de Clavier. Faisant usage du texte grec collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, le traducteur n'est pas soumis aux mêmes difficultés. L'inscription est transcrite dans son corps de texte et la traduction nous indique que « les Lacédémoniens et leurs alliés ont consacré à Zeus ce bouclier d'or, pour la dîme du butin fait sur les Argiens, les Athéniens et les Ioniens qu'ils ont vaincus à Tanagre »²⁹⁶. Bien que le nom des dédicants soit ici fidèlement rendu par Clavier, il semble par ailleurs que certains éléments de cette inscription ne figurent pas dans cette version. Voici ce que nous dit le document épigraphique cité par Pausanias : Ναὸς μὲν φιάλαν χρυσέαν ἔχει²⁹⁷. Or, l'existence d'une coupe en or dans le temple de Zeus est susceptible d'intéresser les voyageurs en leur fournissant une pièce de choix pour la compréhension des usages culturels associés à ce lieu. Fondée sur les traductions qui lui précèdent, la version de Gedoyn possède le même défaut.

Au regard de tous ces éléments, on peut aujourd'hui en conclure que la version de Gedoyn demeure quelque peu aléatoire et que cela tient aux sources utilisées par le traducteur du XVIIIe siècle. Les traductions en langues modernes constituent sa référence première pour rétablir le texte de Pausanias. L'auteur en propose une comparaison dont l'intérêt repose sur

²⁹³ *Ibidem* (note 3)

²⁹⁴ Pausanias, Lib. I, 29, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἀθηναίους δὲ οὐκ ἀνεκτὰ ἐφαίνετο περιωβρίσθαι, καὶ ὥς ἐκομίζοντο ὀπίσω συμμαχίαν ἐποιήσαντο Ἀργείοις Λακεδαιμονίων ἐχθροῖς τὸν ἅπαντα οὗσι χρόνον, ὕστερον δὲ μελλούσης Ἀθηναίων ἐν Τανάγρα γίνεσθαι πρὸς Βοιωτοὺς καὶ Λακεδαιμονίους μάχης, ἀφίκοντο Ἀθηναίους Ἀργεῖοι βοηθοῦντες· καὶ παραυτίκα μὲν ἔχοντας πλέον τοὺς Ἀργεῖους νύξ ἐπελθοῦσα ἀφείλετο τὸ σαφὲς τῆς νίκης, ἐς δὲ τὴν ὕστεραίαν ὑπῆρξε κρατῆσαι Λακεδαιμονίους Θεσσαλῶν προδόντων Ἀθηναίους

²⁹⁵ Thucydide, I, 108 texte établi par J. de Romilly, Paris, Les Belles-Lettres, 1990 : Γενομένης δὲ τῆς μάχης ἐν Τανάγρα τῆς Βοιωτίας ἐνίκων Λακεδαιμόνιοι καὶ οἱ ξύμμαχοι, καὶ φόνος ἐγένετο ἀμφοτέρων πολὺς

²⁹⁶ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 3, p. 64

²⁹⁷ Pausanias, Lib. V, 10, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

l'idée de consensus. À cela s'ajoute les textes grecs que Gedoyn utilise pour éclairer certains points d'ordre historique ou mythologique qu'il juge peu à propos dans les différentes versions auxquelles il se réfère. Cette approche méthodologique nous permet de comprendre les digressions de Gedoyn et l'aspect quelque peu emphatique du traducteur dans la version qu'il propose aux voyageurs du XVIIIe siècle. Faisant œuvre de compilation, le traducteur s'octroie la possibilité d'utiliser un style qui lui est propre. L'imprécision des termes employés est récurrente ce qui engendre des confusions notoires pour l'identification et la compréhension des lieux de culte grecs. Sa méthode se trouve donc en contradiction avec l'établissement d'une science archéologique à la fin du XVIIIe siècle. Sur ce point, la traduction de Clavier offre davantage de perspectives. Sa version constitue une source de choix pour les premiers archéologues du XIXe siècle. Pour la méthode, l'auteur utilise en effet les manuscrits de la bibliothèque du roi qu'il corrige grâce aux échanges établis avec plusieurs de ses contemporains, hellénistes de leur état. Cette traduction repose ainsi sur des sources dont la fiabilité n'est plus à démontrer. Néanmoins, l'intérêt de l'ouvrage de Clavier semble quelque peu altéré par l'importance qu'il accorde aux récits de voyageurs pour l'éclaircissement du texte de Pausanias. Au-delà de la traduction littérale du texte, le traducteur y intègre des informations recueillies sur le terrain par les voyageurs du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle. Cette démarche pose quelques difficultés puisqu'elle demeure associée à la dimension quelque peu aléatoire des observations et des fouilles entreprises durant cette période.

Ce commentaire sur les différentes traductions de la *périégèse* nous a permis de démontrer que leur usage par les voyageurs n'est pas sans incidence pour l'étude et la compréhension des lieux de culte grecs. Une mauvaise restitution du texte grec ou une lecture biaisée engendre des versions quelques peu approximatives. L'apport de sources complémentaires au récit du périégète amène également les traducteurs à surinterpréter son propos. Ces quelques remarques permettent de mieux comprendre les erreurs d'interprétation des voyageurs lorsqu'ils confrontent ces versions avec les observations recueillies sur le terrain.

Procédures descriptives et intérêt pour les temples

De l'Antiquité à l'époque moderne, les lieux de culte sont pris en compte à des degrés divers dans les récits de voyageurs. Un semblant de hiérarchie s'illustre à travers cette littérature. Consécutif à l'absence de vestiges sur le site ou d'un désintérêt manifeste dont la

teneur reste à déterminer, certains temples font l'objet d'une simple citation dans le corps de texte. D'autres sont intégrés à un chapitre qui leur est consacré et bénéficient d'une analyse plus approfondie. Guide ultime pour les voyageurs, la *Description de la Grèce* de Pausanias constitue une référence pour la description des lieux de culte. Il s'agira de mesurer l'impact de cette œuvre sur le choix des temples étudiés par les voyageurs modernes. L'importance relative accordée à la description de ces édifices sera également prise en compte. Le moment de la pérégrination constitue un autre facteur déterminant pour comprendre les logiques qui amènent les voyageurs à visiter certains lieux de culte. Au XVIII^e siècle le développement du classicisme encourage les artistes et architectes à s'intéresser aux temples doriques. Un siècle plus tard, le mouvement du romantisme triomphe en Europe. De cela découle un intérêt manifeste pour les lieux de culte situés dans un cadre pittoresque comme pour les temples isolés ou ceux situés sur un promontoire. Les facilités d'accès aux vestiges, leur ensevelissement ou leur mise au jour constituent d'autres facteurs permettant de mieux comprendre ce qui oriente les voyageurs vers certains temples au détriment d'autres. Pour bien analyser l'ensemble de ces sujets, nous nous aiderons des sommaires et références aux lieux de culte dans la littérature de voyage sur cette période allant du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle. Dans un souci de clarté et afin de garder une certaine homogénéité à ce propos, seuls les temples seront pris en compte dans le cadre de cette étude.

Le rôle de la périégèse de Pausanias

Utilisée comme guide par les voyageurs modernes, la *périégèse* fait l'objet de la plus grande attention. La logique qui incombe à Pausanias dans le choix des lieux de culte étudiés dans son œuvre rassemble plusieurs critères. Le périégète exprime en cela son attrait pour l'aspect monumental des temples, pour leur dimension esthétique (harmonie des proportions), pour la spécificité de certaines structures architecturales et leur ancienneté ainsi que pour leur intérêt sur le plan religieux. Nous avons déjà relevé l'importance relative accordée à la description des temples dans le récit de Pausanias. Il s'agira de déterminer si cette différence de traitement influence les voyageurs dans leur choix d'étudier tel monument plutôt que tel autre. L'enjeu de cette étude est de comprendre les logiques qui amènent un voyageur à s'intéresser à certains des édifices plus qu'à d'autres. Pour répondre à l'ensemble de ces questions nous nous appuierons sur plusieurs cas d'étude. Le premier concerne le sanctuaire de Zeus à Olympie auquel Pausanias consacre une très longue description dans ses livres Cinq et Six dédiés à

l'Élide. Le temple du dieu y fait l'objet d'une présentation détaillée²⁹⁸. En étudiant les récits de voyageurs on constate que l'intérêt pour ce lieu de culte n'est pas homogène selon les époques. Sujet à plusieurs tremblements de terre et enseveli sous les alluvions de l'Alphée, le site est quelque peu banni de l'itinéraire des premiers voyageurs qui se rendent en Grèce. Quelques-uns visitent les lieux sans succès en oubliant de le citer dans le récit de leurs pérégrinations. D'autres font le choix de ne pas l'intégrer à la liste des lieux de culte qu'ils souhaitent explorer. Il en est ainsi pour Spon et Wheler dont le récit de voyage ne comporte aucune référence à Olympie. La situation évolue au XVIII^e siècle. Le contexte intellectuel fécond de cette période encourage le développement des études classiques. Quelques antiquaires émettent le souhait d'entreprendre des fouilles sur le site d'Olympie. Il en est ainsi pour Bernard de Montfaucon dans une lettre adressée à l'archevêque de Corfou. Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) s'intéresse également de très près au sanctuaire : il formule à ce titre plusieurs projets de recherche. Néanmoins force est de constater que les voyageurs qui explorent le site au XVIII^e siècle restent assez rares. Dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, l'abbé Barthélémy consacre plusieurs pages à la description du temple de Zeus²⁹⁹. Pourtant, l'ecclésiastique ne s'est jamais rendu sur les lieux. L'importance accordée à ce lieu de culte dans ce récit relève ainsi plutôt de l'enthousiasme généré autour de cette localité. Pouqueville consacre également quelques lignes à Olympie dans son *Voyage de la Grèce*³⁰⁰. Là encore, ce témoignage doit être pris avec précaution. Kruse et Rathgeber estiment que le Français n'a pas véritablement exploré le site d'Olympie³⁰¹. Ajoutons à cela que sa description du temple de Zeus prend directement appui sur la relation du voyage de Fauvel. Il semble également important de signaler que ce monument n'apparaît pas dans les *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* de Le Roy. Il en est de même dans les récits de voyage de Le Chevalier et de Choiseul-Gouffier. Côté britannique, la situation est relativement proche de ce que l'on trouve en France. Seul Chandler propose une description assez complète du temple de Zeus³⁰². On peut ici en déduire que le temple de Zeus à Olympie suscite un intérêt limité chez les voyageurs du XVIII^e siècle. Pour ce cas précis, il ne semble pas que la *périégèse* ait été déterminante dans le choix d'étudier ce lieu de culte. Il faut attendre la reconnaissance du site et le dégagement des vestiges au début du XIX^e siècle pour que le temple d'Olympie devienne le premier sujet de préoccupation des apprentis archéologues. Leake, Dodwell, Gell, Wilkins, Lord Byron, le groupe du Xénéion ou encore Sir Spencer Stanhope explorent le site

²⁹⁸ Pausanias, Lib. V, 10-12

²⁹⁹ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 5, pp. 395-399

³⁰⁰ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, pp. 420-421

³⁰¹ LENNARTZ Karl, « Olympie et l'histoire (II) », *Revue Olympique* Comité international Olympique, p. 379

³⁰² CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 3, pp. 401-405

comme nous l'indique le récit de leurs pérégrinations. L'étude de ces vestiges constituent aussi le principal objet des recherches entreprises dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. Raoul-Rochette déclare ainsi que les observations des voyageurs modernes sur la situation actuelle des ruines du temple de Zeus Olympien l'ont fait désigner comme le principal objet des explorations des artistes engagés dans cette aventure archéologique³⁰³.

Prenons maintenant l'exemple du Parthénon. Au contraire de l'édifice précédemment cité, les vestiges du bâtiment sont dégagés et bien visibles à la surface du sol. Pausanias y consacre plusieurs paragraphes dans le premier livre de sa *Description de la Grèce* qu'il consacre à l'Attique³⁰⁴. L'édifice est également cité en d'autres endroits de son récit. En 1687, Athènes est assiégée par les Vénitiens : une bombe tombe sur le Parthénon et en détruit toute la couverture. Les vestiges de l'édifice restent néanmoins parfaitement reconnaissables³⁰⁵. Spon et Wheler lui consacrent de nombreuses pages dans leur *Voyage d'Italie, de Dalmatie et de Grèce*³⁰⁶. Il en est de même dans le deuxième récit de leurs pérégrinations³⁰⁷. Dans cette dernière publication, les Anglais décrivent d'ailleurs le Parthénon comme le principal ornement de l'Acropole et le plus beau morceau d'Antiquité : « we were so impatient to go to the Temple of *Minerva*, the chief goddess of the *Athenians* ; which is not only still the chief Ornament of the Cittadel ; but absolutely, both for Matter and Art, the most beautiful piece of Antiquity remaining in the World »³⁰⁸. En dédiant son ouvrage à l'*Athènes ancienne et nouvelle*, La Guilletière accorde également une attention particulière au Parthénon³⁰⁹. Seul Coronelli fait exception à cette règle. Le géographe se contente simplement de citer le monument dans la deuxième partie de sa *Description géographique et historique de la Morée*³¹⁰. Au XVIII^e siècle l'engouement se confirme. Aucun voyageur ne fait l'impasse sur ce monument. La plupart y consacrent d'ailleurs de longues descriptions. Le Roy l'inclue dans ses *Ruines des plus beaux*

³⁰³ « Extrait du rapport de M. Raoul-Rochette lu à la séance publique des quatre académies le 30 avril 1831 » in BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 62

³⁰⁴ Pausanias, Lib. I, 24, 5-7

³⁰⁵ Leur conservation constitue pour certains voyageurs un moyen de glorifier l'œuvre d'Ictinus et de Phidias en sa capacité à résister aux ravages du temps

³⁰⁶ SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant : fait aux années 1675 et 1676/par Jacob Spon, docteur médecin... et George Wheler,...*, Lyon : A. Cellier, 1678, vol. 1, p. 420 et suivantes & vol. 2, p. 82 et suivantes

³⁰⁷ WHELER George, *A Journey into Greece, by George Wheler, ... in company of Dr Spon, of Lyons, in six books containing : I. A Voyage from Venice to Constantinople ; II. An Account of Constantinople and the adjacent places ; III. A Voyage to the Lesser Asia ; IV. A Voyage from Zant through several parts of Greece to Athens ; V. An Account of Athens ; VI. Several journeys from Athens into Attica, Corinth, Boeotia, etc. With variety of sculptures*, London, W. Cademan, 1682, p. 360 et suivantes

³⁰⁸ *Idem*, p. 360

³⁰⁹ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, p. 192 et suivantes

³¹⁰ CORONELLI V. M., *op. cit.*, 1686, 2^e partie, p. 94

*monuments de la Grèce*³¹¹ décrivant un sentiment d'admiration à la vue du temple, de la blancheur de son marbre, de l'élégance de ses proportions et de la beauté des bas-reliefs dont il est orné³¹². Il en est de même pour Le Chevalier³¹³, Pouqueville³¹⁴ et l'abbé Barthélémy³¹⁵. Les Anglais semblent avoir accordé une importance toute particulière à cet édifice. Le Parthénon constitue un cas tout à fait à part dans le *Voyage d'Asie Mineure et dans la Grèce* de Chandler³¹⁶ de par l'intérêt relatif dont il bénéficie eu égard aux autres monuments cités dans cette œuvre. Stuart et Revett y consacrent également une longue description³¹⁷. Chargés par la société des Dilettanti de mesurer et dessiner les antiquités d'Athènes, les Anglais concentrent leurs recherches sur ce monument. L'ouvrage qu'ils publient fait autorité et s'impose comme une référence en la matière pour la description du Parthénon. Au début du XIXe siècle le bâtiment suscite toujours le même intérêt. Dodwell³¹⁸ et Leake³¹⁹ lui consacrent quelques lignes. Wilkins le décrit longuement dans ses *Remarks on the topography and buildings of Athens*³²⁰. Certains membres du groupe du Xénéion comme Peter Oluf Brondsted effectuent quelques recherches ciblées sur le Parthénon. Le voyageur consacre une grande partie de son ouvrage à cet édifice considéré sous le rapport historique et archéologique³²¹. On ne trouve en revanche aucune référence à ce monument dans les relations de voyage de Sir William Gell, de John Spencer Stanhope et de Bartholdy. De même, la publication officielle de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée n'en contient aucune étude approfondie. Le Parthénon fait simplement office d'élément de comparaison pour la description de certains lieux de culte. Les recherches des apprentis archéologues se sont en effet principalement concentrées sur le Péloponnèse. Ce choix s'explique aisément. La ville d'Athènes est en effet occupée par les Ottomans au moment où les scientifiques arrivent sur les lieux. Il semble toutefois que certains membres de cette expédition aient réussi à atteindre le site ou tout du moins à visualiser

³¹¹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, 1ère partie, pp. 9-10 & 2e partie, p. 8 et suivantes

³¹² *Idem*, première partie, p. 9

³¹³ LE CHEVALIER Jean-Baptiste, *Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786, par J. B. Lechevalier...* Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, Paris, Dentu, 1802, vol. 1, pp. 152-154

³¹⁴ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, pp. 76-77

³¹⁵ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, pp. 548-549

³¹⁶ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 378-383 & pp. 386-397

³¹⁷ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 2, pp. 15-32 (pour le temple) & vol. 4, pp. 57-64 (pour les sculptures)

³¹⁸ DODWELL E., *op. cit.*, 1821, p. 25 et 29

³¹⁹ LEAKE W. M., *op. cit.*, 1830, vol. 1, p. 27, 97 et 493 ; vol. 2, p. 3, 6 et 8 ; vol. 3, p. 259 & LEAKE William Martin, « *Peloponnesiaca* », *a supplement to Travels in the Morea, by William Martin Leake*, London, J.Rodwell, 1846, p. 12, 126 et 128

³²⁰ WILKINS William, *Atheniensi or Remarks on the topography and buildings of Athens*, London, Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, J. Murray, 1816, p. 98-127

³²¹ BRONSTED Peter Oluf, *Voyages dans la Grèce, accompagnés de recherches archéologiques et suivis d'un aperçu sur toutes les entreprises scientifiques qui ont eu lieu en Grèce depuis Pausanias jusqu'à nos jours...par P.O.Brondsted*, deuxième livraison, Paris, impr. De F.Didot, 1830, pp. 131 et suivantes

à distance ses vestiges. Sans réussir à pénétrer sur l'Acropole François Lenormant observe à distance d'admirables masses qu'il identifie comme étant les vestiges du Parthénon³²². Edgar Quinet le distingue lui-aussi depuis son embarcation³²³. Il apparaît également que le statuaire Jean-Baptiste Vietty ait atteint le site³²⁴. Comme pour l'exemple du temple de Zeus à Olympie, il ne semble pas que la *périégèse* ait été déterminante pour les voyageurs dans leur décision de visiter le site. Seules les conditions d'accès au site et l'aspect des vestiges ont eu un impact sur leur décision de visiter ce temple plutôt qu'un autre.

Athènes et ses monuments semblent avoir majoritairement concentré l'attention des voyageurs du XVIIe et du XVIIIe siècles. Pausanias y consacre son premier livre mais se contente de n'y citer que quelques temples. L'exception à cette règle concerne le Parthénon auquel le *périégète* consacre plusieurs paragraphes³²⁵. L'attention de Pausanias se porte ensuite sur l'Olympiëion ou temple de Zeus Olympien. Malgré les nombreux tremblements de terre qui ont mis à mal cette structure, l'édifice se distingue là encore par l'ampleur de ses vestiges. Cet élément peut expliquer l'engouement généré autour de ce temple dès le XVIIe siècle. Pausanias déclare que l'édifice doit être vu³²⁶. Tite Live le désigne comme le seul temple digne de la majesté du Dieu à qui il fut élevé³²⁷. Les Anglais Spon et Wheler le définissent comme ayant été l'un des bâtiments les plus magnifiques à Athènes à la fois pour sa grandeur et pour sa beauté³²⁸ ce qui expliquerait qu'ils lui consacrent plusieurs descriptions conséquentes³²⁹. La Guilletière³³⁰ est à ce sujet moins prolixe puisqu'il n'y consacre qu'un paragraphe. Au XVIIIe siècle, l'intérêt pour le temple de Zeus Olympien est tout aussi manifeste. Là encore, les membres de la société des Dilettanti³³¹ se distinguent pour l'importance qu'ils accordent à la description de cet édifice. Notons aussi que l'Olympiëion constitue l'un des rares lieux de culte

³²² Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 9 Edgar Quinet. Lettre de Quinet au vicomte de Siméon datée du 23 avril 1829

³²³ QUINET Edgar, *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité*, Paris, chez F.G. Levrault, 1830, p. 318, 324, 328

³²⁴ Carnet 12, p. 71, 150-151 cité dans GIOANNI Stéphane, « Jean-Baptiste Vietty et l'expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés », *Journal des Savants*, 2008, 2, p. 386, note 17 ; p. 405, note 108

³²⁵ Pausanias, Lib. I, 24, 5-7

³²⁶ Pausanias, Lib. I, 40, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Μετὰ ταῦτα ἐς τὸ τοῦ Διὸς τέμενος ἐσελθοῦσι καλούμενον Ὀλυμπιεῖον ναὸς ἐστὶ θεᾶς ἄξιος

³²⁷ Tite Live, Lib. I, 53, 3 texte établi par J. Bayet, Paris, Les Belles-Lettres, 1985 : Ubi cum dieuendita praeda quadraginta talenta argenti refecisset, concepit animo eam amplitudinem Iouis templi quae digna deum hominumque rege, quae Romano imperio, quae ipsius etiam loci maiestate esset ; captivam pecuniam in aedificationem eius templi seposuit

³²⁸ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 391

³²⁹ SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 1, pp. 472-476 et vol. 2, pp. 108-109 & WHELER G., *op. cit.* 1682, pp. 391-394

³³⁰ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, p. 301

³³¹ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 449-456 & STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, pp. 59-75 et vol. 3, pp. 49-56

décrit par l'abbé Barthélémy. L'ecclésiastique y consacre un long paragraphe³³². Il en est de même pour le Français Julien-David Le Roy³³³. Pour les autres lieux de culte de l'Attique, Pausanias se contente de citer les monuments en précisant tout au plus leur emplacement et les traditions cultuelles qui leur sont associées. Les voyageurs modernes se focalisent sur quelques-uns de ces temples comme le temple d'Érechthée³³⁴, l'Héphaïstéion³³⁵ ou encore le temple d'Athéna Nikè³³⁶. L'originalité de l'architecture de l'Erechthéion semble avoir marqué les voyageurs Anglais et Français qui se sont intéressés de très près à ce monument. Au XVIIe siècle, Spon et Wheler lui consacre quelques pages³³⁷. L'édifice est plus largement décrit au XVIIIe siècle par Stuart et Revett³³⁸. En France, Le Roy est celui qui lui accorde le plus d'intérêt³³⁹. Pouqueville ne le mentionne pas à l'inverse du temple pris confusément pour le Théseum³⁴⁰ et auquel il consacre deux pages dans son *Voyage de la Grèce*³⁴¹. Plébiscité dès le XVIIe siècle par Spon et Wheler³⁴² et dans une moindre mesure par La Guilletière³⁴³, l'Héphaïstéion est décrit dans la plupart des récits de voyageurs du XVIIIe siècle. Le Roy³⁴⁴, Le Chevalier³⁴⁵, Pouqueville³⁴⁶, Chandler³⁴⁷ mais aussi Stuart et Revett³⁴⁸ y consacrent plusieurs pages. L'abbé Barthélémy est en revanche moins prolixe sur le sujet³⁴⁹. Le temple d'Athéna Nikè fait également l'objet d'un intérêt manifeste auprès des voyageurs bien que Pausanias ne lui consacre qu'une ligne³⁵⁰. Il semble toutefois que le monument ne bénéficie pas d'un plébiscite unanime. Au XVIIe siècle, seuls Spon et Wheeler s'y intéressent³⁵¹. Au siècle suivant, les Français font majoritairement l'impasse sur ce temple. Côté britannique, seul Chandler lui consacre quelques lignes³⁵². Stuart et Revett se contentent de le citer en plusieurs

³³² BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, pp. 545-546

³³³ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, 1ère partie, pp. 19-20

³³⁴ Pausanias, Lib. I, 26, 5

³³⁵ Pausanias, Lib. I, 17, 2

³³⁶ Pausanias, Lib. I, 22, 4

³³⁷ SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 1, p. 527 et vol. 2, pp. 92 et suivantes & WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 364

³³⁸ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 2, pp. 33-39

³³⁹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, 1ère partie, pp. 10-11 et 2e partie, pp. 16 et suivantes

³⁴⁰ Correspondant à l'Héphaïstéion

³⁴¹ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, pp. 55-57

³⁴² SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 1, pp. 455 et suivantes et vol. 2, pp. 109 et suivantes & WHELER G., *op. cit.* 1682, pp. 385 et suivantes

³⁴³ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, pp. 252-253

³⁴⁴ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, 1ère partie, pp. 21-22 et 2e partie, pp. 6 et suivantes

³⁴⁵ LE CHEVALIER J.-B., *op. cit.*, 1802, vol. 1, pp. 143-145

³⁴⁶ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, pp. 55-57

³⁴⁷ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 442-447

³⁴⁸ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 3, pp. 39-48

³⁴⁹ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 402

³⁵⁰ Pausanias, Lib. I, 22, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τῶν δὲ προφυλαίων ἐν δεξιᾷ Νίκης ἐστὶν Ἀπτέρου ναός

³⁵¹ SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 2, p. 79 & WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 358 et pp. 395 et suivantes

³⁵² CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 369-370 et 372-373

endroits de leurs *Antiquités d'Athènes*. L'exemple d'Athènes et de ses temples nous montrent là encore que la *périégèse* n'exerce qu'une influence limitée sur les voyageurs dans la décision de visiter certains lieux de culte. Par-delà les facilités d'accès au monument, on s'intéresse à l'aspect de l'architecture.

Intéressons-nous maintenant aux temples explicitement désignés par Pausanias comme « méritant d'être vus ». Nous en relevons un certain nombre dans le récit du périégète. L'objectif est ici de déterminer si cette mention a impacté les voyageurs dans leur décision d'inclure ou non ces lieux de culte dans leur itinéraire. Remarquons en premier lieu que la plupart des édifices concernés font l'objet d'une simple citation dans le récit de Pausanias. Certains bénéficient tout au plus d'une description succincte. Pour l'Attique, seuls deux lieux de culte sont ainsi désignés dans le corps de texte : il s'agit du sanctuaire d'Asklepios³⁵³ et du temple de Zeus Olympien³⁵⁴. Pour l'Asclépieion, rares sont les voyageurs à en faire mention dans le récit de leurs pérégrinations. Au XVIIe siècle La Guilletière le cite brièvement³⁵⁵ ; il en est de même pour Chandler au XVIIIe siècle³⁵⁶. Stuart et Revett introduisent quelques remarques sur son emplacement présumé dans leurs *Antiquités d'Athènes*³⁵⁷. Pour le temple de Zeus Olympien, la situation est tout à fait différente. Les voyageurs y consacrent de longues descriptions. Spon et Wheeler³⁵⁸ ainsi que La Guilletière³⁵⁹ lui consacre de longs paragraphes. Au XVIIIe siècle l'engouement ne se dément pas. Côté Français, les récits de voyage de Le Roy³⁶⁰, de Le Chevalier³⁶¹ ou encore de l'abbé Barthélémy³⁶² peuvent en témoigner. Les travaux des Anglais s'inscrivent dans cette même perspective³⁶³. Au XIXe siècle, le temple semble bénéficier du même intérêt comme semble le confirmer les témoignages de Dodwell³⁶⁴ et de Leake³⁶⁵. Citons également l'exemple des temples d'Aphrodite et de Poséïdon de l'ancienne cité d'Orchomène

³⁵³ Pausanias, Lib. I, 21, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Τοῦ δὲ Ἀσκληπιοῦ τὸ ἱερὸν ἐξ τε τὰ ἀγάλματά ἐστιν, ὅποσα τοῦ θεοῦ πεποιήται καὶ τῶν παίδων, καὶ ἐξ τὰς γραφὰς θεᾶς ἄξιον

³⁵⁴ Pausanias, Lib. I, 40, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τῶν δὲ προφυλαίων ἐν δεξιᾷ Νίκης ἐστὶν Ἀπτέρου ναός

³⁵⁵ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, p. 338

³⁵⁶ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, p. 501, 512

³⁵⁷ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, p. 35 note 2, p. 36 note 1 ; vol. 2, p. 10 ; vol. 3, p. 22

³⁵⁸ SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 1, p. 472 et suivantes ; vol. 2, p. 108 et suivantes. WHEELER G., *op. cit.*, 1682, p. 391 et suivantes

³⁵⁹ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, pp. 301-302

³⁶⁰ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, 1ère partie, pp. 19-20 ; 2e partie, p. 20 et suivantes

³⁶¹ LE CHEVALIER J.-B., *op. cit.*, 1802, vol. 1, pp. 145-146

³⁶² BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOGAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, pp. 545-546

³⁶³ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 449-456 ; James STUART et Nicholas REVETT, *op. cit.*, 1808, vol. 2, pp. 59-75, vol. 3, pp. 49-56

³⁶⁴ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, pp. 387-391 & DODWELL E., *op. cit.*, 1821, p. 54

³⁶⁵ LEAKE William, *The topography of Athens with some remarks on its antiquities*, London, J. Murray, 1821, vol. 1, Appendix X, pp. 513-513

qui aux dires de Pausanias méritent d'être remarqués³⁶⁶. Il apparaît pourtant qu'aucun des voyageurs de notre corpus ne semble se préoccuper de ces édifices. L'étude des différents livres de Pausanias nous renvoie ainsi au même constat : cet ouvrage n'influence en rien les voyageurs dans la décision de visiter certains lieux de culte.

L'influence du classicisme et du romantisme

Le moment de la pérégrination semble en revanche constituer un élément déterminant pour expliquer ce qui oriente les voyageurs vers certains temples. Au XVIIe et au XVIIIe siècles le mouvement du classicisme se développe dans les sphères culturelles et artistiques. On prend goût pour les compositions équilibrées, l'harmonie des formes, la perfection et la mesure. On s'inspire des modèles de l'Antiquité. L'École des Beaux-Arts se fait l'écho de cette tendance. C'est d'ailleurs dans cette même institution que se forment les voyageurs qui parcourent la Grèce à cette époque. Leurs recherches s'orientent ainsi naturellement vers les temples doriques qui incarnent le modèle classique. Quelques exemples nous permettent d'illustrer notre propos. Considéré comme un chef d'œuvre de l'ordre dorique, le Parthénon suscite l'intérêt de ces mêmes voyageurs. L'édifice est vu comme un exemple de magnificence : « rien n'égale la beauté de son frontispice, ny celle des Portiques qui sont sur les aisles, & des figures qui enrichissent cette partie extérieure »³⁶⁷. Les autres monuments étudiés durant cette période sont considérés comme les principaux modèles de l'ordre dorique. Citons l'exemple du temple d'Apollon à Délos ou encore celui d'Aphaïa à Égine. Ce mouvement se poursuit au début du XIXe siècle. À cette époque, l'Académie des Beaux-Arts se fait l'écho du mouvement néo-classique qui trouve son digne représentant en la personne d'Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy (1755-1849)³⁶⁸. Les architectes se mettent en quête du « beau idéal » inspiré de l'Antiquité. Ainsi se construit le mythe du temple grec : « un temple grec est la forme pure et nécessaire, sur laquelle est modelé le monde de la civilisation antique : il est dans la pensée de l'architecte de l'humanité le plan idéal qu'il réalise dans la durée entière de l'univers payen. Beauté abstraite et nue, qui est au mouvement et au spectacle de la vie des nations ce que la sphère d'Archimède et les formules des géomètres sont aux révolutions de la nature et à la courbe inégale et rompue du globe terrestre »³⁶⁹. Cette vision surfaite ne reflète pourtant pas la

³⁶⁶ Pausanias, Lib. VIII, 13, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Θεός δὲ αὐτόθι ἄξια πηγή τε, ἀφ' ἧς ὑδρεύονται, καὶ Ποσειδῶνός ἐστι καὶ Ἀφροδίτης ἱερά, λίθου δὲ τὰ ἀγάλματα

³⁶⁷ GUILLET DE SAINT-GEORGE G., *op. cit.*, 1675, p. 193

³⁶⁸ Il est nommé secrétaire perpétuel de l'académie des Beaux-Arts de 1816 à 1849

³⁶⁹ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 101

réalité. Arrivés sur les lieux, les voyageurs ne peuvent que constater l'état dégradé de certains de ces édifices. Ce sont sur ces monuments qu'ils s'attardent : « le temple de Thésée qui a perdu ses peintures, ses statues, son sanctuaire »³⁷⁰, « le Panhellénion que les siècles et les hommes avaient si longtemps respecté a presque disparu sous les coups des Vénitiens, des Turcs et des Anglais. Ces derniers vandales ont mutilé de même celui de Phigalie dont les parties écroulées étaient du moins conservées. Que reste-t-il du temple de Corinthe et de celui de Némée ? 10 colonnes en tout dont plusieurs fracturées sur le point de tomber et toujours des colonnes extérieures...il en reste 22 au temple d'Égine, quelques parties du mur de la cella, et vraisemblablement la plus grande partie de sa construction, excepté les sculptures et peintures, existe, ainsi qu'à Némée et Phigalion, entassée et brisée »³⁷¹. Même à l'état de ruines, ces monuments intéressent les voyageurs.

Apparu à la fin du XVIIIe siècle, le mouvement du romantisme contamine aussi progressivement les sphères culturelles. Les artistes, littérateurs et érudits qui visitent la Grèce durant cette période et celle qui suit reconnaissent un intérêt certain pour les temples disposés dans un cadre pittoresque. Au début du XIXe siècle, Sir William Gell découvre le temple d'Apollon Epikourios à Bassae : « we arrived at the ruin itself, which is by far the most stately and best preserved of any in the Morea, and placed in the most singular and romantic situation that painting could desire, or poetry imagine »³⁷². L'environnement du lieu de culte participe à créer cette impression. La végétation forme une sorte d'écrin au sein duquel s'insère le temple. La position isolée de ces structures culturelles constitue un autre argument à la reconnaissance de l'aspect pittoresque des lieux : « that solitude, so rarely found among ancient ruins, where no sort of cottage, or its dirty appurtenances, intrudes to destroy the repose of the scene »³⁷³. Cette dimension romantique passe également par l'effet ressenti par les voyageurs à leur arrivée sur les lieux. Le contraste de la blancheur du temple situé sur le Cap Sounion avec « l'azur brillant du firmament et la verdure foncée des arbustes qui l'entourent »³⁷⁴ suscite ainsi leur curiosité. Classicisme et romantique – mouvements véhiculés par la littérature - ont donc eu un impact sur les voyageurs dans leur décision de visiter certains temples.

³⁷⁰ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, vol. 2, p. 423

³⁷¹ *Ibidem*

³⁷² GELL W., *op. cit.*, 1823, p. 109

³⁷³ *Idem*, pp. 109-110

³⁷⁴ DODWELL E., *op. cit.*, 1821, « Le temple de Sunium, vu du côté du sud-est »

Le but des voyages

Le choix des lieux de culte étudiés dans le récit des voyageurs tient également à l'usage pressenti de la publication qu'ils souhaitent y consacrer. Destiné en premier lieu aux architectes, l'ouvrage du Français Julien-David Le Roy rassemble quelques lieux de culte intéressants sous le rapport de l'histoire de l'art. Il propose en cela la description du temple d'Érechthée à Athènes qui constitue à ses yeux l'« un des plus précieux restes de l'Antiquité par la beauté des ordres Ioniques qui l'ornoient, par la perfection, la richesse et la singularité de leurs chapiteaux (...) et par l'entablement qui couronne les caryatides »³⁷⁵. Le Français intègre également à sa publication le temple de Zeus Olympien à Athènes et le temple de Déméter à Éleusis désignés par Vitruve comme deux des quatre temples si célèbres dans la Grèce par leur beauté et dont la disposition fut par la suite imitée par les plus célèbres architectes ³⁷⁶. Toujours en Attique, l'Héphaïstéion est intégré à cette entreprise littéraire eu égard à l'ancienneté du bâtiment qui s'exprime à travers son architecture et ses bas-reliefs³⁷⁷. L'édifice a par ailleurs servi de modèle aux lieux de culte les plus célèbres³⁷⁸. Au Cap Sounion, le temple de Poséïdon est choisi pour son Antiquité et la beauté de son architecture³⁷⁹. D'autres lieux de culte sont étudiés pour leurs particularités architecturales. Il en est ainsi pour un temple de Corinthe dont les colonnes « sont les plus courtes de proportion que l'on connoisse »³⁸⁰. Dans cette même perspective, le voyage de Stuart et Revett se donne pour objectif de « présenter aux artistes les vrais et purs modèles de l'architecture grecque (...) aux sources les plus anciennes du beau »³⁸¹. Les Anglais y présentent ainsi les plus célèbres monuments de l'Attique.

La démarche apparaît différente au siècle suivant. Dans les instructions distribuées aux membres de la section archéologique de l'expédition scientifique de Morée, l'Institut de France dresse la liste des lieux de culte à visiter. Une référence à la *périégèse*³⁸² apparaît pour la plupart des temples cités dans ce document. Il s'agit pour certains de lieux assez confidentiels dont on ne trouve aucune trace dans les récits des voyages qui précèdent cette expédition. On y trouve notamment le sanctuaire des Grands Dieux de Tritaia pris pour le « temple des Grandes Déeses

³⁷⁵ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 11

³⁷⁶ *Idem*, p. 19 et p. 39

³⁷⁷ *Idem*, p. 20

³⁷⁸ *Idem*, deuxième partie, p. 6

³⁷⁹ *Idem*, première partie, p. 27

³⁸⁰ *Idem*, deuxième partie, p. 6

³⁸¹ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, Avertissement, p. V

³⁸² Pour être plus précis, on y trouve un renvoi à la traduction d'Etienne Clavier

de Tritaea »³⁸³. Pausanias ne fait qu'évoquer ce lieu dans sa *périégèse*³⁸⁴. L'endroit n'a d'ailleurs pas encore été reconnu à ce jour. En Béotie, on recommande de visiter les « ruines de Caphyes qui n'ont jamais été examinées avec soin, et où il y avoit un temple de Neptune et de Diane »³⁸⁵. Les académiciens recommandent aussi de s'attarder sur les temples dont les vestiges ont déjà été mis au jour par les voyageurs³⁸⁶ et les géographes³⁸⁷ comme pour le temple de Poséïdon de Patras « dont on a déjà découvert les colonnes et les chapiteaux »³⁸⁸. Enfin, on y trouve aussi et surtout la référence à des lieux hautement plus célèbres comme le temple d'Apollon Epikourios à Bassae³⁸⁹ ou encore celui de Zeus à Olympie³⁹⁰. Il faut dire que cette dernière localité intéresse l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis que l'institution y a envoyé Stanhope vérifier l'existence d'une cité antique à Olympie au début du XIXe

³⁸³ Cette erreur provient de la traduction de Clavier que les académiciens utilisent pour rédiger ces instructions : PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1820, vol. 4, p. 184. Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie : « examiner les ruines au-dessus de ce village, si on y reconnaît le temple des grandes déesses de Tritaea (Pausanias, tome IV, p. 184) y pratiquer des fouilles »

³⁸⁴ Pausanias, Lib. VIII, 22, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : 'Εν Τριταΐᾳ δὲ ἔστι μὲν ἱερὸν καλουμένον Μεγίστων θεῶν, ἀγάλματα δὲ σφισι πηλοῦ πεποιημένα

³⁸⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. IV. Arcadie

³⁸⁶ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie : « En suivant la même route, à 17 minutes de Kamarès, S.W. Gell indique quelques traces d'antiquités ; et à 2 ½ heure de là près d'une source, il marque les vestiges d'un petit temple ionique de marbre blanc » ; Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Élide : « L'enceinte sacrée de Chiarenza mérite d'être examinée. On aperçoit au S.E. les vestiges de deux portes et à peu de distance les ruines d'une église appelée Panagia Sophia, qui paraît occuper l'emplacement d'un temple hellénique (Stanhope, Olympia, p. 3) »

³⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. II. Élide : « à l'embouchure de l'Alphée, voir s'il convient de faire des fouilles à Hagios Ioannis ou Saint Jean qui a remplacé Letrini, et autour de la chapelle de Panagia Orpheia où étaient, selon quelques géographes, le temple et la statue de Diane Alaphieaea (?) »

³⁸⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie

³⁸⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. IV. Arcadie : « nous ne pensons pas qu'après les travaux de MM. Robert Cockerell et John Foster qui en 1812 ont retrouvé les bas-reliefs d'un temple d'Apollon exécutés sous la direction d'Ictinus, il reste beaucoup à faire à Colonnas (Bassae) et à Paulitza (Phigalie), situées sur les escarpements qui encaissent le bord septentrional de la Néda. Toutefois il faudroit visiter ces lieux célèbres par des découvertes récentes, et surtout l'église de la Sainte-Vierge (tis Panagias) à Paulitza, dans laquelle on a remarqué plusieurs colonnes antiques »

³⁹⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du Ministère de l'Intérieur. I. Achaïe. Topographie : « Nous avons dit plus haut que MM. Fauvel, Dodwell, Cockerell et S.W. Gell pensent avoir retrouvé l'emplacement du magnifique temple de Jupiter ; mais après avoir lu les observations de Sir Stanhope (Olympia, p. 9) il nous semble plus probable que ses ruines sont entièrement cachés par les atterrissements, ou même couvertes par les eaux de l'Alphée dont le lit change souvent de place »

siècle³⁹¹. Peu de temps avant, Fauvel adresse plusieurs mémoires au ministère de l'Intérieur puis à l'Académie afin d'obtenir des financements du gouvernement français pour fouiller le sanctuaire. Sa demande n'obtient aucun succès mais pourrait avoir influencé l'Institut de France dans sa décision d'entreprendre des fouilles sur ce site³⁹². Les membres de l'expédition scientifique de Morée se sont ainsi intéressés à la plupart des temples du Péloponnèse.

Pour les premiers voyageurs qui parcourent la Grèce, la *périégèse* exerce une influence relativement limitée sur le choix de visiter tel temple plutôt que tel autre. Il faut dire que ces excursions à travers l'ancienne Hellade visent davantage à assouvir le goût des artistes et des architectes en mal d'inspiration. Le classicisme fait naître une génération de bâtisseurs qui prend pour modèle le temple dorique aux formés épurées. Les peintres du romantisme recherchent plutôt l'aspect pittoresque des lieux qu'ils visitent. La situation de certains temples, juchés sur un promontoire et isolés du reste des habitations, leur offre le meilleur des points de vue. La situation évolue progressivement durant la première moitié du XIXe siècle. Les lieux de culte visités ne sont plus choisis au hasard des pérégrinations. L'itinéraire est programmé et étudié en amont de telle sorte à ce que les recherches se concentrent sur les temples les plus intéressants du point de vue de l'archéologie et que l'étude soit la plus exhaustive possible.

³⁹¹ STANHOPE John Spencer, *Olympia or Topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia and of the ruins of the city of Elis*, London, Bodwell and Martin, 1824, p. 2 : « At the time of my departure from Paris in the year 1813, that Academy was engaged in a discussion as to the existence of an ancient city at Olympia. After having taken into consideration such arguments as classical authorities could furnish towards the elucidation of this question, they commissioned me to examine the spot with a view of ascertaining how far its actual state might warrant the conjecture, that an ancient city had formerly existed there. Other instructions I had received from individual members ; but this, coming from the Academy itself, necessarily became the first object of my researches » . Le débat se poursuit avec les travaux de Quatremère de Quincy et Blouet : cf. TOURNIKIOTIS Panayotis, « La lettre ou la pierre : géographie des monuments de Morée », *Enquêtes en Méditerranée : les expédition française d'Egypte, de Morée et d'Algérie : actes du colloque, Athènes-Nauplie, 8-10 juin 1995*, Athènes, institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999, p. 327

³⁹² LUCARELLI Franck Laurent, « Les modes de prospection des architectes et des archéologues de l'Expédition de Morée » in SAÏTAS Iannis (dir.), *Mani. Témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifiques XVe-XIXe siècle*, acte de colloque (Liméni, Aéropolis, 4-7 nov. 1993, Athènes, Institut de recherches néohelléniques, 1996, p. 515

Le lexique des lieux de culte : confronter le récit des Anciens aux représentations des modernes

Dans les textes antiques, les lieux de culte sont désignés par quelques termes spécifiques. La *périégèse* nous en fournit un certain nombre. Dans le cadre de cette étude, nous nous attarderons plus particulièrement sur le *hieron* (ἱερόν), le *temenos* (τέμενος), l'*alsos* (ἄλσος) et le *naos* (ναός). Les traductions de Pausanias³⁹³ nous donnent plusieurs versions sur ce que recouvrent ces notions. Pour bien comprendre les enjeux qui se trament autour de ces divergences d'opinion, nous nous appuyerons sur les discussions engagées sur ce sujet par les philologues et les lexicographes du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Nous utiliserons aussi Vitruve qui constitue une référence pour les architectes qui voyagent en Grèce à cette époque. Nous nous pencherons également sur l'*Encyclopédie méthodique* de Quatremère de Quincy qui est un manuel pour tous ceux qui s'intéressent à l'architecture. L'objectif de cette étude est bien de voir comment les voyageurs s'approprient ce lexique et se représentent les lieux de culte. Nous verrons que le choix de la terminologie est bien souvent relatif à la fonction des structures désignées. L'analyse de ces champs sémantiques nous permettra d'offrir quelques éclaircissements à ce sujet. Il s'agira enfin de déterminer l'importance relative accordée à la littérature et aux observations de terrain pour la résolution de cette problématique.

Le ἱερόν

L'ambiguïté de sens autour de la notion de ἱερόν apparaît dès l'Antiquité. Dans son *Onomasticon* qui n'est autre qu'une liste de termes techniques désignant les lieux de culte, Pollux parle d'un « emplacement où se pratique le culte des dieux »³⁹⁴. La *Description de la Grèce* de Pausanias auquel les voyageurs se réfèrent prend directement partie du flou qui entoure cette notion. Dans son étude, Vinciane Pirenne Delforge distingue quatre emplois types du ἱερόν dans la *périégèse*³⁹⁵. Dans le premier cas, le ἱερόν est énuméré avec d'autres structures religieuses dans une démarche purement stylistique sans que le terme ne soit précisément défini.

³⁹³ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Le nécessaire recours aux traductions de Pausanias »

³⁹⁴ Pollux, *Onomasticon*, I, 6 : « L'emplacement (chôrion) où se pratique le culte des dieux, c'est un *hieron* (sanctuaire) ou un *neôs* (temple), et là où nous procédons à une fondation (*entha de kathidruomen*) c'est un *sêkos* et un *temenos* »

³⁹⁵ PIRENNE-DELFORGE Vinciane, « Le lexique des lieux de culte dans la Périégèse de Pausanias », *Archiv für Religionsgeschichte*, 2008, vol. 10, Issue 1, pp. 143-178. Plus généralement sur ce sujet voir également CASEVITZ Michel, « Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique » dans Georges Roux (ed.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983 (Travaux de la Maison de l'Orient 7)*, 1984, pp. 143-178

Pausanias le désigne en ce sens comme un sanctuaire au sens générique du terme. Il reconnaît ici uniquement sa dimension sacrée sans que d'autres éléments ne soient précisés. C'est d'ailleurs ce que retient Clavier dans sa traduction lorsqu'il évoque le sanctuaire (ἱερὸν) du Mont Lycée³⁹⁶ : « Le Lycée a pris son nom de Lycus, fils de Pandion, il a été dès son origine, et il est encore maintenant consacré à Apollon, qui a pris le surnom de Lycien »³⁹⁷. Le traducteur du XIXe siècle ne désigne pas précisément l'endroit où devait se dérouler le culte mais indique seulement la dimension religieuse du lieu.

Le ἱερὸν apparaît également dans la *périégèse* pour désigner un lieu sacré dépourvu de ναός ou à l'inverse pour rendre compte d'un espace comprenant une structure bâtie. Les traductions de Pausanias rendent compte de cette difficulté à dire si l'espace était ou non construit³⁹⁸. Le cas du sanctuaire des Dioscures³⁹⁹ localisé sur les pentes septentrionales de l'Acropole illustre bien cela. Dans la traduction de Kühn, le ἱερὸν est considéré comme l'équivalent du latin *templum*⁴⁰⁰ qui désigne un espace circonscrit, délimité et consacré. La définition que nous donne le Gaffiot ne dit pas si l'endroit était bâti⁴⁰¹. Pour ce même exemple, l'abbé Gedoy et Étienne Clavier parlent tous deux du « temple des Dioscures »⁴⁰² dans leurs traductions qui font autorité chez les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'arrivés sur le terrain, ces derniers aient d'abord cherché une structure bâtie⁴⁰³. Cette position est renforcée par le témoignage de Pausanias qui évoque des scènes peintes : Ἐνταῦθα Πολύγνωτος μὲν ἔχοντα ἐς αὐτοὺς ἔγραψε γάμον τῶν

³⁹⁶ Pausanias, Lib. I, 19, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἀλκμήνης τε βωμὸς καὶ Ἰολάου πεποιήται, ὅς τὰ πολλὰ Ἡρακλεῖ συνεπόνθησε τῶν ἔργων. Λύκειον δὲ ἀπὸ μὲν Λύκου τοῦ Πανδίωνος ἔχει τὸ ὄνομα, Ἀπόλλωνος δὲ ἱερὸν ἐξ ἀρχῆς τε εὐθὺς καὶ καθ' ἡμᾶς ἐνομίζετο, Λύκειός τε ὁ θεὸς ἐνταῦθα ὠνομάσθη πρῶτον

³⁹⁷ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 124

³⁹⁸ William Wilkins constate que les traducteurs de Pausanias ont éprouvé quelques difficultés à rendre certains passages de la *périégèse* consacrés au *hieron* grec. Cf. WILKINS W., *op. cit.*, 1816, p. 164

³⁹⁹ Pausanias, Lib. I, 18, 1 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τὸ δὲ ἱερὸν τῶν Διοσκούρων ἐστὶν ἀρχαῖον, αὐτοὶ τε ἐστῶτες καὶ οἱ παῖδες καθήμενοι σφισιν ἐφ' ἵππων. Ἐνταῦθα Πολύγνωτος μὲν ἔχοντα ἐς αὐτοὺς ἔγραψε γάμον τῶν θυγατέρων τῶν Λευκίππου, Μίκων δὲ τοὺς μετὰ Ἰάσονος ἐς Κόλχους πλεύσαντας· καὶ οἱ τῆς γραφῆς ἡ σπουδὴ μάλιστα ἐς Ἀκαστον καὶ τοὺς ἵππους ἔχει τοὺς Ἀκάστου

⁴⁰⁰ PAUSANIAS, Guilielmus XYLANDER, Friedrich SYLBURG et Joachim KÜHN, *Hoc est Pausaniae Graeciae descriptio accurata, ... cum latina Romuli Amasaei interpretatione. Accesserunt Gul. Xylandri et Frid. Sylburgii annotationes, ac novae notae Joachimi Kuhnii, trad. fr. Romolo AMASEO*, Lipsiae, apud T. Fritsch, 1696, p. 41

⁴⁰¹ GAFFIOT Félix, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934, p. 1152

⁴⁰² PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en français, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne, ..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, vol. 2, p. 54*

⁴⁰³ LE ROY David, *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérées du côté de l'histoire et du côté de l'architecture, par M. Le Roy...2^e édition..., Paris, Musier fils, 1770, deuxième partie, p. 4*

θυγατέρων τῶν Λευκίππου, Μίκων δὲ τοὺς μετὰ Ἰάσονος ἐς Κόλχους πλεύσαντας⁴⁰⁴. Ce sanctuaire devait néanmoins recouvrir un espace plus important que celui d'un temple bien qu'on ne puisse établir de certitude là-dessus puisque l'endroit n'a pas encore été localisé à ce jour. Les travaux des lexicographes de cette époque témoignent également de cette difficulté à définir précisément ce que recouvre la notion de ἱερόν. Richard-François-Philippe Brunck (1729-1803) et Jean Schweighaeuser (1742-1830) font du *hierón* l'équivalent du *fanum* latin. Les avis divergent sur la définition à donner à ce terme. Dans son dictionnaire des *Synonymes latins avec leurs différentes significations avec des exemples tirés des meilleurs auteurs*, Jean-Baptiste Gardin Dumesnil définit le *fanum* comme un lieu consacré pour la construction d'un temple⁴⁰⁵. Baudrand et La Martin parlent simplement d'un temple⁴⁰⁶. Aujourd'hui le Gaffiot rend compte du double emploi du terme latin. *Fanum* désigne un lieu consacré mais aussi un temple⁴⁰⁷.

Dans la *périégèse*, le ἱερόν peut en effet être confondue avec le ναός grec. Les traducteurs de Pausanias rendent compte également de cette difficulté à définir précisément ce que recouvre cette notion. Pour évoquer le sanctuaire de la Mère des Dieux⁴⁰⁸, Joachim Kühn parle du ἱερόν comme d'un *sacellum*⁴⁰⁹ terme qui au XVI^e siècle désigne une petite chapelle⁴¹⁰. L'auteur renvoie en cela à l'idée d'une structure bâtie. C'est d'ailleurs cette même définition qu'utilise l'abbé Gedoy au XVIII^e siècle pour désigner ce lieu⁴¹¹. Quelques années plus tard,

⁴⁰⁴ Pausanias, Lib. I, 18, 1 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴⁰⁵ GARDIN DUMESNIL Jean-Baptiste, *Synonymes latins avec leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs ; à l'imitation des synonymes françois, de M. l'abbé Girard ; par M. Gardin Dumesnil*, Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, 1777, p. 32

⁴⁰⁶ GAIL Jean-Baptiste, « Quelle idée l'on doit se former de l'Hieron – Hiéron, Naos, etc...mots souvent mal traduits – inconvénient de traduire ἱερόν par temple » in *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Marie-Françoise Drouhin, 1813, tome 6, p. 97, note 1

⁴⁰⁷ GAFFIOT F., *op.cit.*, 1934, p. 653

⁴⁰⁸ Pausanias, Lib. I, 3, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ὠικοδόμηται δὲ καὶ Μητρός θεῶν ἱερόν, ἣν φειδίας εἰργάσατο, καὶ πλησίον τῶν πεντακοσίων καλουμένων βουλευτήριον, οἱ βουλευόμενοι ἐνιαυτὸν Ἀθηναίοις

⁴⁰⁹ PAUSANIAS, Guilielmus XYLANDER, Friedrich SYLBURG et Joachim KÜHN, *Hoc est Pausaniae Graeciae descriptio accurata ,... cum latina Romuli Amasaei interpretatione. Accesserunt Gul. Xylandri et Frid. Sylburgii annotationes, ac novae notae Joachimi Kuhnii*, trad. fr. Romolo AMASEO, Lipsiae, apud T. Fritsch, 1696, p. 10

⁴¹⁰ NICOT Jean, *Dictionnaire françois-latin, augmenté outre les précédentes impressions d'infinies dictionnaires françoises, principalement des mots de marine, vénerie et faulconnerie, recueilli des observations de plusieurs hommes doctes, entre autres de M.Nicot,...et réduit à la forme et perfection des dictionnaires grecs et latins*, Paris, J. du Puys, 1584, p. 120

⁴¹¹ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce , traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne*,..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 13 : « Suit une chapelle de la mère des dieux, où il y a une statue de la déesse qui est un ouvrage de Phidias »

Étienne Clavier parle lui d'un temple⁴¹². Il faut dire qu'à cette époque le philologue Henri Estienne (1528-1595) parle lui-aussi du *ἱερόν* comme d'un *sacellum*⁴¹³. En réalité, le sanctuaire de la Mère des Dieux ou *Μετρόον* constituait un ensemble plus vaste comprenant un temple entouré de deux salles annexes et une cour péristyle qui l'encadrait au Nord. Des stèles avec des textes de lois entouraient le bâtiment⁴¹⁴. Cette confusion entre le *ἱερόν* et le *ναός* est encore plus signifiante dans le cas du sanctuaire de Némésis à Rhamnonte⁴¹⁵. L'abbé Gedoy et Étienne Clavier le désignent tous deux comme un temple⁴¹⁶. Le sanctuaire était en réalité constitué de deux temples disposés l'un à côté de l'autre. Le premier abritait la statue de Némésis et le deuxième était consacré à Thémis. Ces deux édifices étaient disposés sur une large terrasse. Sur le terrain, les voyageurs ont bien du mal à visualiser l'espace occupé par le sanctuaire. Stuart ne reconnaît que les ruines du temple de Némésis : « Rhamnonte, bourg de la côte orientale de l'Attique, célèbre par un beau temple et une statue de Némésis. On voit encore les ruines de ce monument, qui couvrent un terrain considérable (...) »⁴¹⁷. On voit à travers cet exemple que les modernes ont quelques difficultés à imaginer ce que devait représenter cet espace religieux à l'échelle d'un territoire.

Sur le terrain, les voyageurs se mettent en quête d'éléments matériels qui leur permettraient de reconnaître le *ἱερόν*. Certains se sont attachés à définir les limites de ces espaces. On sait que certains *hierons* étaient clôturés. Dans son *Voyage de la Grèce*, Pouqueville représente ainsi le *hieron* de Dodone⁴¹⁸ :

⁴¹² Pausanias, *Description de la Grèce de Pausanias*. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne Clavier, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 23

⁴¹³ GAIL J.-B., *op.cit.*, 1813, vol. 6, p. 84

⁴¹⁴ BORGEAUD Philippe, *La mère des dieux. De Cybèle à la vierge Marie*, Paris, Editions du Seuil, 1996, p. 31

⁴¹⁵ Pausanias, Lib. I, 33, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : *Μαραθῶνος δὲ σταδίου μάλιστα ἐξήκοντα ἀπέχει Ῥαμνοῦς τὴν παρὰ θάλασσαν ἰοῦσιν ἐς Ὀρωπόν. Καὶ αἱ μὲν οἰκίσεις ἐπὶ θαλάσῃ τοῖς ἀνθρώποις εἰσὶ, μικρὸν δὲ ἀπὸ θαλάσσης ἄνω Νεμέσεώς ἐστιν ἱερόν, ἣ θεῶν μάλιστα ἀνθρώποις ὑβρισταῖς ἐστιν ἀπαραίτητος*

⁴¹⁶ PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoy*,...., Paris, F.-G. Quillau, 1731, vol. 1, pp. 106-107 : « à soixante stades de Marathon en allant le long du rivage vers Oropé, vous trouvez Rhamnus, les habitans ont leurs maisons sur le bord de la mer, & Némésis a son temple sur une éminence » ; Pausanias, *Description de la Grèce de Pausanias*. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier,...., traduit par Étienne Clavier, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 236

⁴¹⁷ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1810, vol. 2, p. 14

⁴¹⁸ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *Voyage dans la Grèce*, Paris, Firmin Didot, 1820, vol. 1, p. 92 « Plan du hieron de Dodone et de l'enceinte sacrée des Selles »

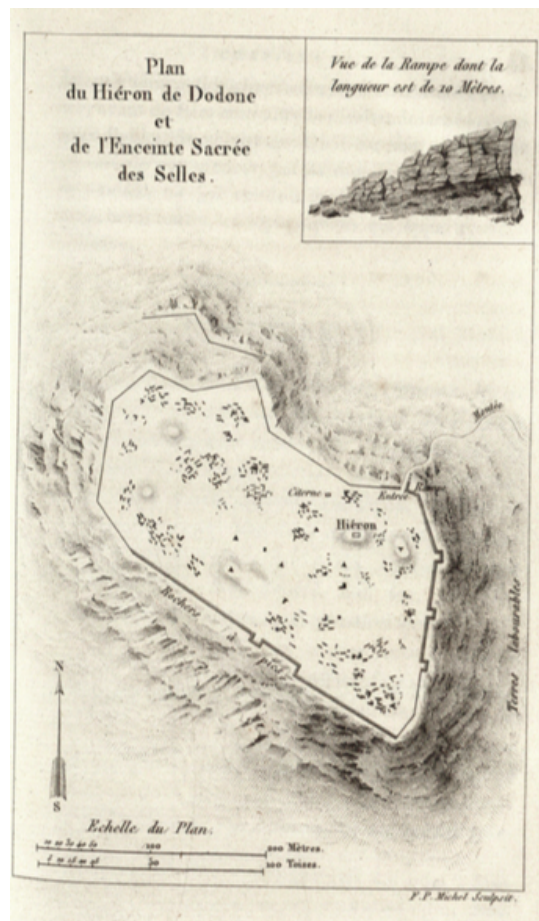


Figure 1 Plan du hieron de Dodone et de l'Enceinte sacrée des Selles [POUQUEVILLE., *op. cit.*, 1820, vol. 1, p. 92]

Au début du XIXe siècle, l'helléniste Pierre-Henri-Larcher (1726-1812) apparente le *hieron* à un espace ceint par une muraille contenant des cours, bocages, pièces d'eau, quelquefois des terrains cultivés destinés à l'entretien des prêtres ainsi que le temple à proprement parler⁴¹⁹. Notons également que certains voyageurs comme William Wilkins confondent le *ίερον* avec un péribole, nom donné à la clôture qui entoure le *ναός* ou le temple⁴²⁰. À Rhamnonte, le voyageur Anglais recherche une enceinte sacrée⁴²¹ dont il pense pouvoir dire qu'elle était matérialisée au sol par une différence de niveau : « although, through the want of support, the

⁴¹⁹ HERODOTE, *Histoire d'Hérodote traduite du grec par P.H. Larcher. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée*, Paris, G. Debure l'aîné, 1802, vol. 1, p. 489

⁴²⁰ WILKINS W., *op. cit.*, 1816, p. 160 (note de bas de page)

⁴²¹ WILKINS W., *op. cit.*, 1817, p. 41 : « Thamnus, one of the demi of Attica, was sixty stadia distant from Marathon, going hence along the coast towards Oropus. The habitations were situated along the shore ; and a little above the town was the *hieron*, or sacred inclosure of Nemesis »

ground has subsequently given way on the north, where it was raised to obviate the inconvenience of the natural slope »⁴²².

Il est un autre élément qui apparaît dans le récit des voyageurs, celui de se représenter le *ἱερον* comme un ensemble archaïque qui précéderait l'apparition du *ναός* grec. Au XVIII^e siècle, Wheler est le premier à s'exprimer sur le sujet lorsqu'il évoque le « sanctuaire » de Zeus Olympien à Athènes : « before you enter into the *To Hieron*, or sacred place of *Jupiter Olympian*, Hadrien founded the *Ναόν*, with the Image very worthy to be seen. What difference there is between *Hieron* and *Naos*, let better Antiquaries judge. But sure I am, Pausanias here puts it to make a distinction between that which *Hadrian* built, of later times comparatively speaking, and that very ancient *Hieron*, which they generally supposed Deucalicon built presently after the Deluge, and was situate somewhere within, beyond the building or enlargement, which *Hadrianus* added »⁴²³. Dans la *périégèse*, il est dit que le premier sanctuaire est construit par Deucalion : Τοῦ δὲ Ὀλυμπίου Διὸς Δευκαλίωνα οἰκοδομῆσαι λέγουσι τὸ ἀρχαῖον ἱερόν, σημεῖον ἀποφαίνοντες ὡς Δευκαλίων Ἀθήνησιν ὄκησε τάφον τοῦ ναοῦ τοῦ νῦν οὐ πολὺ ἀφεστηκότα ⁴²⁴. Pausanias rajoute que l'empereur Hadrien y a ensuite consacré le temple du dieu Olympien : Ἀδριανὸς ὁ Ῥωραίων βασιλεὺς τὸν τε ναὸν ἀνέθηκε καὶ τὸ ἄγαλμα θεᾶς ἄξιον⁴²⁵. Le périégète parle bien ici du temple et non du sanctuaire. C'est cette confusion qui a été faite par Wheler, celle-là même qui lui permet de penser que le *ἱερον* est plus ancien que le *ναός*. Cette même idée est véhiculée au XVIII^e siècle lorsque Pouqueville déclare que « les hiérons, dont l'origine remonte aux Phéniciens, n'étaient souvent entourés que de baies ou d'une simple terrasse pour empêcher qu'ils ne fussent profanés par les bestiaux »⁴²⁶. Cet espace devait être bâti puisque le voyageur dit que cette notion s'applique aux temples d'Orthosie, du Mont Carmel, d'Héraclès à Tyr, d'Aphrodite à Byblos et d'Héra à Samos. Pouqueville ne cite ici que des constructions levantines ou d'Asie Mineure. Il ne semble pas que le voyageur ait fait étape dans ces différentes localités. Son propos se fonde donc uniquement sur des sources littéraires dont certaines sont citées dans le corps de texte. Notons que sa théorie repose aussi et avant tout sur les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-

⁴²² WILKINS W., *op.cit.*, 1816, p. 189

⁴²³ WHELER G., *op.cit.*, 1682, p. 393

⁴²⁴ Pausanias, Lib. I, 18, 8 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴²⁵ Pausanias, Lib. I, 18, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴²⁶ POUQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 1, introduction, p. XVIII

Lettres et plus particulièrement sur le mémoire de l'abbé Mignot⁴²⁷ que Pouqueville cite presque mot pour mot. Les temples mentionnés plus avant sont pour la plupart très anciens comme pour celui d'Héraclès à Tyr qui daterait de la fondation de la ville, soit deux mille trois cent ans avant qu'Hérodote n'arrive sur les lieux⁴²⁸. Cela renvoie là encore à une structure ancienne. Dans le récit de son voyage Pouqueville nous fournit également l'exemple d'autres types de *hieron* qui d'après lui « n'étaient parfois qu'une contrée et une portion de terrain séparée, par des palissades, du reste des habitations »⁴²⁹. Il prend pour cela l'exemple du lieu consacré à Aphrodite à Paphos dont Homère nous fournit une description : τὸ δ' ἐπεὶ ἐκ δεσμοῖο λύθεν, κρατεροῦ περ ἐόντος, αὐτίκ' ἀναίξαντε, ὁ μὲν Θρήκην δὲ βεβήκει, ἡ δ' ἄρα Κύπρον ἵκανε φιλομειδῆς Ἀφροδίτη, ἐς Πάφον, ἔνθα τέ οἱ τέμενος βωμός τε θυήεις⁴³⁰. Pourtant l'aède nous parle ici d'un τέμενος. Il y a confusion dans l'esprit du voyageur.

Les observations que Pouqueville recueille sur le terrain nous apporte d'autres informations sur ce que recouvre ce terme et sur la réalité qu'elle sous-tend à ses yeux. Sur la montagne de Gardiki, le voyageur pense reconnaître un *hieron* dédié à Zeus Dodonéen qu'il décrit comme un « tumulus de soixante pieds carrés, soutenu par un mur de revêtement en argolites ou pierres brutes »⁴³¹. Il associe cette notion à d'autres terre-pleins⁴³² et tertres⁴³³ dans le récit de son voyage. Il rajoute que ce *hieron* à ciel ouvert constitue un « temple rustique, élevé en plein air, comme tous ceux dans lesquels les hommes, à peine réunis en société, offrirent leurs premiers hommages aux immortels »⁴³⁴. Pouqueville y voit un espace sacré primitif composé d'une structure bâtie non couverte⁴³⁵. On sait aujourd'hui que le lieu visité par le voyageur ne correspond pas au sanctuaire de Dodone qui ne sera mis au jour qu'au milieu

⁴²⁷ « Douzième mémoire sur les phéniciens. Suite du culte phénicien, & des pratiques religieuses de ce peuple par M. L'abbé Mignot », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.*, 1777, vol. 38, deuxième partie, pp. 1-39. Cf. voir la partie 1 de cette thèse « S'interroger sur les origines de la religion grecque et se représenter les premiers temples : les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »

⁴²⁸ Hérodote, II, 44 texte établi par A.D. Godley, Cambridge, Harvard University Press, 1990 : Ἐς λόγους δὲ ἐλθὼν τοῖσι ἱερεῖσι τοῦ θεοῦ εἰρόμην ὁκόσος χρόνος εἶη ἐξ οὗ σφι τὸ ἱερὸν ἱδρυται. Εὐρον δὲ οὐδὲ τούτους τοῖσι Ἑλλήσι συμφερομένους· ἔφασαν γὰρ ἅμα Τύρῳ οἰκίζομένη καὶ τὸ ἱερὸν τοῦ θεοῦ ἱδρυθῆναι, εἶναι δὲ ἔτεα ἀπ' οὗ Τύρον οἰκεῖν τριηκόσια καὶ δισχίλια

⁴²⁹ POUQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 1, introduction, p. XVIII

⁴³⁰ Homère, *Odyssée*, VIII, 359-363 texte établi par V. Bérard, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴³¹ POUQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 1, pp. 166-167

⁴³² *Idem*, vol. 5, p. 83

⁴³³ *Idem*, vol. 5, p. 504 ; Notons également que Fauvel compare également le ἱερόν à un autel : *Idem*, vol. 5, p. 61

⁴³⁴ *Idem*, vol. 1, p. 167

⁴³⁵ *Idem*, vol. 4, p. 380 & *Idem*, vol. 1, p. 169

du XIX^e siècle par Xavier Gaultier de Claubry de l'École Française d'Athènes⁴³⁶. Le voyageur poursuit néanmoins sa description du sanctuaire de Dodone et déclare que le *hieron* « fut primitivement connu que comme un autel prophétique où il n'y avait ni statue ni image du dieu qu'on y adorait »⁴³⁷. Pourtant, Martianus Capella, Eustathe et Scymnus de Chio auxquels Pouqueville se réfère ne disent rien de tout cela. Le voyageur persiste néanmoins dans son opinion puisqu'il compare en d'autres endroits de son récit le *iepov* à un « autel à ciel ouvert »⁴³⁸ ou un « âtre carré »⁴³⁹. Il semble que ces observations aient influencé Quatremère de Quincy pour la rédaction de la partie consacrée à l'architecture dans l'*Encyclopédie méthodique*. L'érudit reconnaît d'abord le *iepov* comme un espace religieux primitif entouré d'une enceinte constitué d'un mur ou d'une simple haie. Il définit le *hieron* comme une « enceinte sacrée »⁴⁴⁰. Il explique que ces espaces « dans l'origine ne comportoient ni l'idée ni la réalité de bâtiment servant de demeure à la divinité ou à l'idole qu'on y renfermoit »⁴⁴¹. La notion pourrait ainsi désigner le lieu de culte à proprement parler dans son aspect le plus primitif, lorsqu'il devait se composer d'un simple autel. Dans ce cas de figure le *iepov* pris dans son sens naturel précède le *ναός* grec. C'est en cela qu'il explique la confusion des deux termes. Dans la notice qu'il consacre au *hieron* dans son *Dictionnaire d'architecture*, il explique d'ailleurs que « ce mot grec fut un synonyme du mot *naos* temple »⁴⁴². Ainsi les notions de *hieron* et de *naos* s'imbriquent créant une confusion bien qu'elles recouvrent une réalité commune, celle d'un espace consacré à la divinité.

Ce sont finalement les membres de l'expédition scientifique de Morée qui nous fournissent la définition la plus proche de celle qui est communément admise aujourd'hui pour évoquer le *iepov* grec. On trouve la référence à ce terme dans l'introduction de la publication officielle de la section d'architecture-sculpture. Le *hieron* d'Apollon à Délos y est vu comme une enceinte au sein de laquelle sont entreposées des statues de culte⁴⁴³. Le sanctuaire était en

⁴³⁶ Cf. voir GAULTIER de CLAUBRY Xavier, *Mémoire sur l'Épire*, conservé à l'Ecole française d'Athènes, n° inv. Épire 1. 1858, 1858, pp. 14-68 et, pp. 47-48. Voir également GAULTIER de CLAUBRY Xavier, « Mémoire sur l'Épire », *CRAI* 1877, p. 131 et 135

⁴³⁷ POUCQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 1, p. 189

⁴³⁸ *Idem*, vol. 3, p. 444 & *Idem*, vol. 4, p. 109 & *Idem*, vol. 5, p. 411

⁴³⁹ *Idem*, vol. 5, p. 465

⁴⁴⁰ QUATREMERE de QUINCY Antoine, *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, chez Panckoucke, 1825, vol. 3, p. 450

⁴⁴¹ QUATREMERE de QUINCY Antoine, *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques de cet art*, Paris, A. Le Clère et Cie, 1832, vol. 1, p. 713

⁴⁴² *Idem*, p. 712

⁴⁴³ BLOUET A., *op. cit.*, 183, vol. 1, p. XIII

effet pourvu d'éléments de sculptures. Blouet rajoute qu'un temple a été construit à cet endroit⁴⁴⁴. La rigueur des recherches entreprises par les membres de l'expédition scientifique de Morée leur ont permis d'être au plus près de ce que devait représenter un *hieron* aux yeux des Grecs. Dans la *Relation* de son voyage, Bory de Saint-Vincent se réfère en plusieurs endroits à la notion de *hieron* qu'il prend pour un espace religieux⁴⁴⁵. D'un point de vue structurel, le naturaliste admet l'existence d'un ensemble bâti⁴⁴⁶. Dans ses *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, Puillon de Boblaye identifie un *hieron* consacré à Déméter à soixante stades de l'ancienne Pellène⁴⁴⁷. D'après les constatations recueillies sur le terrain, le lieu de culte est « entouré d'un bois abondant en sources et près duquel on voyait le temple d'Esculape Cyrus »⁴⁴⁸. L'ingénieur-géographe n'apporte pourtant aucune précision sur les installations cultuelles présentes à l'intérieur du *hieron*. Il trouve un *sacellum* dans un lieu de culte du même type découvert en Corinthie⁴⁴⁹. Il rapporte également l'existence d'une enceinte cyclopéenne dans le village moderne de Karya qui pourrait avoir appartenu à un antique *hieron*⁴⁵⁰. Il admet en ce sens que ce lieu de culte se trouve dans un espace géographiquement délimité. C'est dans cette même perspective qu'il parle du *hieron* d'Épidaure⁴⁵¹, celui d'Artémis Coryphaea de la ville de Coryphasium⁴⁵² et celui d'Aphaea à Égine⁴⁵³. Autre membre de l'expédition scientifique de Morée, Jean-Baptiste Vietty nous apporte également quelques éléments d'information sur ce que recouvre cette notion de *hieron*. Pour l'Héraïon d'Argos, le sculpteur décrit une enceinte contenant un temple et une statue d'Héra de Polyclète⁴⁵⁴. Il reconnaît un lieu délimité dans l'espace, bâti et consacré.

Les documents graphiques laissés par les membres de l'expédition scientifique de Morée nous renseignent également sur la matérialisation de cette idée de *hieron* à l'échelle d'un

⁴⁴⁴ *Ibidem*

⁴⁴⁵ BORY de SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin et BOBLAYE Emile Le Puillon de, *Expédition scientifique de Morée. Section des sciences physiques. I. Relation par M. Bory de Saint-Vincent*, Paris, F.-G. Levrault, 1832-1836, vol. 1, p. 588

⁴⁴⁶ *Idem*, p. 446

⁴⁴⁷ LE PUIILLON de BOBLAYE Émile, *Expédition scientifique de Morée. Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, Paris, chez F.-G. Levrault, 1836a, p. 30

⁴⁴⁸ *Ibidem*

⁴⁴⁹ *Idem*, p. 33

⁴⁵⁰ *Idem*, p. 45

⁴⁵¹ *Idem*, p. 51

⁴⁵² *Idem*, p. 56

⁴⁵³ *Idem*, p. 65

⁴⁵⁴ Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. Lettre de Vietty aux commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique en Morée, datée du 13 octobre 1831

site archéologique. Blouet nous en fournit l'illustration à travers le plan général de la ville de Messène⁴⁵⁵. Le directeur de la section d'architecture-sculpture signale la présence de *hierons* antiques à l'endroit indiqué par la lettre G.

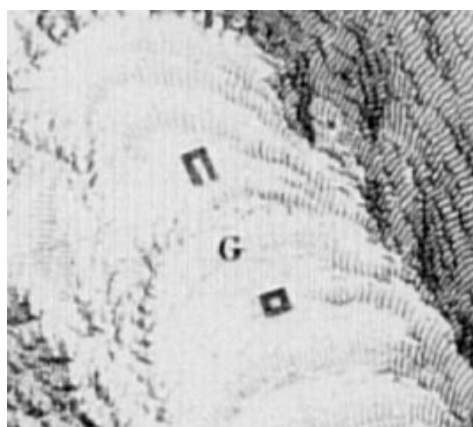


Figure 2 Détail plan de Messène [BLOUET, *op. cit.*, 1831, vol. 1, pl. 22]

La zone se matérialise par la présence de murs qui évoquent un ensemble bâti. On ne distingue néanmoins aucun espace clos. On peut penser que les structures existantes constituent un moyen de matérialiser une aire sans que celle-ci ne soit toutefois délimitée. Notons aussi que l'environnement se compose de surfaces planes et de reliefs.

Le τέμενος

Pour les voyageurs et les premiers archéologues qui parcourent la Grèce, il apparaît difficile au premier abord de reconnaître sur les lieux ce que devait précisément représenter le *τέμενος*. Ce travail de reconnaissance paraît d'autant plus délicat que ce terme désigne à l'origine « un terrain dont on attribue la possession à un personnage qui en tire des revenus »⁴⁵⁶. Il s'agit donc simplement d'une portion de terre reconnue par les Anciens pour sa valeur foncière. Sa dimension religieuse n'apparaît que bien plus tard et c'est celle que l'on trouve mentionnée dans la *périégèse* de Pausanias. On associe alors le *τέμενος* à un espace clos réservé à un dieu ou à un héros dans un sanctuaire⁴⁵⁷. L'espace pouvait ou non être clôturé par une

⁴⁵⁵ BLOUET A., *op.cit.*, 1831-1838, vol. 1, planche 22, notice et légende p. 25

⁴⁵⁶ CASEVITZ M., *op. cit.*, 1984, p. 85

⁴⁵⁷ Brigitta Bergquist désigne le *τέμενος* comme un « espace découpé et assigné à une divinité : BERGQUIST Brigitta, *The Archaic Greek Temenos. A study of Structure and Function*, Lund, C.W.K. Gleerup, 1967, p. 5

enceinte (περίβολος). La présence d'une structure bâtie (ναός) n'apparaît pas nécessaire dans cette configuration sauf si elle est explicitement citée.

Lors de sa visite du grand sanctuaire de Zeus Olympien à Athènes, Wheler reconnaît le temple du dieu construit par l'empereur Hadrien, les statues qui l'environnent dont les figures allégoriques des « cités coloniales ». Pausanias dit qu'à cet endroit se trouvaient également d'autres monuments plus anciens : Ἔστι δὲ ἀρχαῖα ἐν τῷ περιβόλῳ Ζεὺς χαλκοῦς καὶ ναὸς Κρόνου καὶ Ῥέας καὶ τέμενος Γῆς ἐπὶ κλησὶν Ὀλυμπίας⁴⁵⁸. Le voyageur Anglais s'attarde quelque peu sur le sanctuaire de la Terre Olympienne : « the τέμενος, or Sacred Place, whether it was a Grove, or Place of Sacrifice, Altar, etc wherein was the ἀρχαῖον ἱερόν, the *Vetus Sacrarium*, the old Temple and Altar, supposed to be built by *Deucalion* »⁴⁵⁹. Notons en premier lieu que Wheler éprouve quelques difficultés à définir précisément la notion de τέμενος : bosquet sacré ou lieu destiné au sacrifice ? Le voyageur confond également le sanctuaire de la Terre Olympienne, enclos disposé autour d'une crevasse où l'eau se serait écoulée après le déluge qui se produisit au temps de Deucalion⁴⁶⁰ avec l'ancien sanctuaire de Zeus Olympien fondé lui aussi par Deucalion⁴⁶¹. Il apparaît donc difficile de définir précisément ce que représente le τέμενος eu égard à ce qui est constaté sur le terrain au XVIIIe siècle.

Prenons maintenant l'exemple du sanctuaire de Dodone qui est le plus souvent qualifié de *hieron* dans les textes⁴⁶². Pouqueville le désigne pourtant comme un τέμενος⁴⁶³. Le voyageur l'évoque pour parler de la situation du sanctuaire à ses origines⁴⁶⁴. La référence n'y est pas

⁴⁵⁸ Pausanias, Lib. I, 18, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴⁵⁹ WHELER G., *op.cit.*, 1682, p. 394

⁴⁶⁰ Pausanias, Lib. I, 18, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Ἐνταῦθα ὅσον ἐς πῆχυν τὸ ἔδαφος διέστηκε, καὶ λέγουσι μετὰ τὴν ἐπομβρίαν τὴν ἐπὶ Δευκαλίωνος συμβᾶσαν ὑπορρυῆναι ταύτη τὸ ὕδωρ, ἐσβάλλουσιν τε ἐς αὐτὸ ἀνὰ πᾶν ἔτος ἄλφιστα πυρῶν μέλιτι μίξαντες

⁴⁶¹ Pausanias, Lib. I, 18, 8 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Τοῦ δὲ Ὀλυμπίου Διὸς Δευκαλίωνα οἰκοδομήσαι λέγουσι τὸ ἀρχαῖον ἱερόν, σημεῖον ἀποφαίνοντες ὡς Δευκαλίον Ἀθήνησιν ἔκρησε τάφον τοῦ ναοῦ τοῦ νῦν οὐ πολὺ ἀφεστηκότα

⁴⁶² Cf. voir Hérodote, II, 56 ; Plutarque, *Pyrrhos*, I, 1 ; Pausanias, I, 17, 5 ; Dion Cassius, XXXVII, fr. 101, 2 ; Scholie à l'Illiade d'Homère, II, 750 ; *templum* chez Pline, *Histoire Naturelle*, IV, 1 ; Pomponius Mela, II, 65 ; Servius, *Commentaire à l'Énéide de Virgile*, III, 466 : *templum Jovi et Veneri*

⁴⁶³ POUQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. I, p. 190

⁴⁶⁴ *Idem*, pp. 190-191 : « le hiéron de Dodone, construit par les Pélasges auxquels l'oracle de Thémis, modèle d'une rare tolérance, avait permis de recevoir le Jupiter égyptien, ne fut primitivement connu que comme un autel prophétique où il n'y avait ni statue ni image du dieu qu'on adorait, car, comme au temps de Numa, l'opinion générale était que la première cause n'avait ni forme humaine, ni d'animal. Sa célébrité y ayant attiré des pèlerins, il s'y forma bientôt un village, et ensuite une ville qui prit rang dans l'Épire ; de là vinrent les noms de temple ou τέμενος, d'enclos, de village et ville, que les poètes et les historiens joignirent au nom de Dodone, ou, comme le

explicite et l'on ne peut que là encore constater la difficulté à indiquer précisément ce que recouvre cette notion. Dans les textes qui évoquent le sanctuaire de Dodone, le mot *τέμενος* n'apparaît que rarement. On en trouve la mention dans un passage dans les *Déipnosophistes* d'Athénée : Πτολεμαῖος δὲ ὁ πρῶτος καὶ Βερενίκη εἰκόσι τρισὶν ἐφ' ἑρμάτων χρυσῶν καὶ τεμένεσιν ἐν Δωδώνῃ⁴⁶⁵. Néanmoins, il ne s'agit seulement ici que d'enclos offerts à Ptolémée Sôter et à Bérénice dans le sanctuaire⁴⁶⁶. La confusion apparaît bien réelle pour le voyageur dans l'exemple qui nous est ici donné.

Notons également que l'idée d'associer le *τέμενος* à une structure archaïque apparaît en d'autres endroits du récit de voyage de Pouqueville notamment lorsqu'il évoque le premier temple dédié à Apollon à Delphes : « le premier temple consacré à Apollon fut un *Téménos*, ou enceinte construite en branchages de laurier du Tempé, qui entourait un hiéron, ou autel à ciel ouvert, composé de gazon »⁴⁶⁷. Aucune référence au *τέμενος* n'apparaît pourtant dans la description que le périégète consacre à cet édifice : ποιηθῆναι δὲ τὸν ναὸν τῷ Ἀπόλλωνι τὸ ἀρχαιότατον δάφνης φασί, κομισθῆναι δὲ τοὺς κλάδους ἀπὸ τῆς δάφνης τῆς ἐν τοῖς Τέμπεσι⁴⁶⁸. Il en est de même dans le fragment du huitième péan de Pindare [*Schol. In Péan*, VIII, *Pap. Oxy.* 841 F. 87] restitué par Bruno Snell⁴⁶⁹. Il s'agissait bien d'un temple (ναός) fait de laurier et ayant la forme d'une cabane. Les branches utilisées pour sa construction provenaient de la vallée de Tempé en Thessalie⁴⁷⁰.

D'autres ont essayé de circonscrire l'espace dans lequel était implanté le *τέμενος*. Le comte de Choiseul-Gouffier y voit une enceinte sacrée que l'on pratiquait autour de la plupart

dit Lucien, par la bouche de Timon, pour arrondir leurs périodes, ou pour remplir leurs vers par quelque épithète nécessaire à la cadence métrique »

⁴⁶⁵ ATHENEE, *The Déipnosophists*, V, 203a texte établi par Ch. Burton Gulick, Cambridge, Harvard University Press, 1987

⁴⁶⁶ QUANTIN François, « Recherches sur l'histoire et l'archéologie du sanctuaire de Dodone », *Kernos* [en ligne], 21/ 2008, mis en ligne le 1er octobre 2011. URL : <http://journals.openedition.org/kernos/1620>; DOI : 10.4000/kernos.1620 [consulté le 25 juin 2019]

⁴⁶⁷ POUQUEVILLE F.-C.H.-L., DUPRE Jules, MOTTE Charles, BARBIE du BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 4, p. 109

⁴⁶⁸ Pausanias, Lib. X, 5, 9 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1979

⁴⁶⁹ SNELL Bruno, « Identifikation von Pindarbruchstücken », *Hermes*, LXXIII, 1938, p. 435

⁴⁷⁰ Sur le premier temple d'Apollon à Delphes cf. voir SOURVINOU-INWOOD Christiane, « The myth of the first temple at Delphi », *Classical Quarterly*, XXIX, 1979, pp. 231-251 ; voir également ALTHERR-CHARON A. & BERARD C., « Eretrie, l'organisation de l'espace et la formation d'une cité grecque » in *L'archéologie d'aujourd'hui*, ed. Alain Schnapp, Paris, Hachette, 1980, pp. 229-249

des temples⁴⁷¹. Pour justifier son propos, il mentionne l'exemple d'Épidaure et celui de Pergame. Dans sa description de la cité d'Argolide, Pausanias n'indique pourtant aucun τέμενος à proximité du temple d'Asklepios. Le périégète dit seulement que l'édifice est placé dans une enceinte : τοῦ περιβόλου δὲ ἐντὸς ναὸς ἐστὶ, ξόανον δὲ ἔργον Μύρωνος, ὁμοίως ἐν πρόσωπόν τε καὶ τὸ λοιπὸν σῶμα⁴⁷². Il semble bien ici que le voyageur ai confondu le τέμενος avec le περίβολος que l'on désigne communément comme une enceinte.

Les voyageurs et premiers archéologues s'interrogent également sur l'apparence du τέμενος et sur ce qu'il devait renfermer. Dans sa description de Patras, Leake nous dit que le *temenos* d'Artémis contenait un temple d'Artémis Limnatis et les sanctuaires d'Asklepios et d'Athéna qui étaient situés à proximité de la stoa⁴⁷³. Ces éléments nous permettent de comprendre la manière dont le voyageur se représente les lieux. Il admet par ses propos que le *temenos* devait être bâti et qu'il devait recouvrir une réalité plus large que le sanctuaire en lui-même. Cette représentation est conforme à ce que le périégète nous dit de l'organisation des lieux notamment pour ce qui est de l'emplacement du sanctuaire d'Artémis Limnatis⁴⁷⁴ et de la présence des sanctuaires d'Asklépios et d'Athéna dans cet enclos⁴⁷⁵.

Un autre cas mérite d'être cité : celui du sanctuaire de Poséïdon *Hélicônios* de l'ancienne cité d'Héliké décrit par Pausanias dans sa *périégèse*⁴⁷⁶ et par Strabon dans sa

⁴⁷¹ CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A., *op.cit.*, 1782-1822, vol. 2, p. 33

⁴⁷² Pausanias, Lib. X, 30, 2 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992

⁴⁷³ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, pp. 128-129 : « the Odeium adjoined the Agora : it was the most magnificent of any in Greece, except the Odeium of Herodes at Athens, and it contained a very remarkable statue of Apollo, dedicated from the spoils of the Gauls, when the Patrenses alone of the Achaïans aides the Aetolians. On a gate which, near the temple of Apollo, led out of the Agora, stood gilded statues of Patreus, Preugenes, and Atherion, represented as boys. Not far beyond the gate there was a temenus of Diana, containing a temple of Diana Limnatis, and sanctuaries of AEsculapius and of Minerva, to which there were approaches through a stoa »

⁴⁷⁴ Pausanias, Lib. VII, 20, 7 texte établi par M.Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Τῆς δὲ ἀγορᾶς ἄντικρυς κατὰ ταύτην τὴν διέξοδον τέμενός ἐστιν Ἀρτέμιδος καὶ ναὸς Λιμνάτιδος. Il existe néanmoins quelques controverses sur l'emplacement du sanctuaire d'Artémis *Limnatis* (des Marais) ici cité par Pausanias. Patras possédait deux sanctuaires dédiés à la déesse : l'un dans la ville, à la sortie de l'agora ; l'autre sur le territoire de la cité, à Mésoa cf. commentaire de M. Casevitz, p. 187

⁴⁷⁵ Pausanias, Lib. VII, 20, 9 texte établi par M.Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Τούτου δὲ τοῦ τεμένους ἐστὶ καὶ ἄλλα τοῖς Πατρεῦσιν ἱερά· πεποιήται δὲ ταῦτα οὐκ ἐν ὑπαίθρῳ, ἀλλὰ ἔσοδος ἐς αὐτὰ διὰ τῶν στοῶν ἐστὶ. Τὸ μὲν δὴ ἄγαλμα τοῦ Ἀσκληπιοῦ, πλὴν ἐσθῆτος, λίθου τὰ ἄλλα· Ἀθηνᾶ δὲ ἐλέφαντος εἴργασται καὶ χρυσοῦ. Πρὸ δὲ τῆς Ἀθηνᾶς τοῦ ἱεροῦ Πρευγένους μνημά ἐστιν· ἐναγίζουσι δὲ καὶ τῷ Πρευγέει κατὰ ἔτος, ὡσαύτως δὲ καὶ Πατρεῖ, τὴν ἑορτὴν τῇ Λιμνάτιδι ἄγοντες

⁴⁷⁶ Pausanias, Lib. VII, 14, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἐνταῦθα ὄκητο Ἑλικὴ πόλις καὶ Ἴωσιν ἱερὸν ἀγιώτατον Ποσειδῶνος ἦν Ἑλκωνίου

*Géographie*⁴⁷⁷. Le périégète dit bien qu'il s'agit d'un *ἱερον*. Pourtant, Leake parle du « τέμενος de Neptune Heliconius »⁴⁷⁸. Pour ce lieu de culte, la référence au *téménos* apparaît uniquement chez Diodore : Οἱ δὲ τὴν Ἑλικὴν οἰκοῦντες, ἔχοντες παλαιὸν λόγιον ὅτι τότε κινδυνεύουσιν ὅταν Ἴωνες ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Ποσειδῶνος θύσωσιν, ἀναλογιζόμενοι τὸν χρησμὸν ἀντέλεγον τοῖς Ἴωσι περὶ τῶν ἀφιδρυμάτων λέγοντες μὴ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, ἀλλ' ἴδιον αὐτῶν εἶναι τὸ τέμενος⁴⁷⁹. Notons également que ce terme sert de caution au voyageur pour lui permettre de reconnaître l'emplacement du sanctuaire qu'il localise au niveau des villages de Tarátzes (Ταράτζαις) et Temená (Τεμενάς) ou Teméni (Τεμένι). La toponymie serait signifiante de ce point de vue. On sait néanmoins d'après Pausanias que l'ancienne cité d'Héliké a été engloutie sous la mer en 373 avant notre ère par un raz de marée et un glissement de terrain provoqués par un séisme. Au milieu du XXe siècle, des sondages ont été entrepris par l'École Française d'Athènes entre les embouchures du Sélinois et du Kérynitis sans que n'apparaissent de résultats qui ne prouvent l'existence de la ville d'Héliké à cet endroit. L'hypothèse émise par Leake ne paraît donc pas pertinente au regard de ces éléments. La confusion apparaît là encore bien présente pour les voyageurs qui parcourent la Grèce.

*L'ἄλσος*⁴⁸⁰

Aucune référence à l'ἄλσος ne se trouve dans l'*Onomasticon* de Pollux. En revanche, Pausanias utilise ce terme à de nombreuses reprises dans sa *périégèse*. La notion renvoie d'abord à l'idée d'un espace boisé composé de différentes variétés d'arbres et parfois agrémenté d'une source d'eau vive. Cet environnement champêtre apparaît bien dans les différentes traductions de Pausanias. Pour définir l'espace cultuel associé au sanctuaire d'Apollon de

⁴⁷⁷ Strabon, *Géographie*, Lib. VIII, 7, 2 texte établi par R. Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1978 : Ἐξαρθὲν γὰρ ὑπὸ σεισμοῦ τὸ πέλαγος κατέκλυσε καὶ αὐτὴν καὶ τὸ ἱερόν τοῦ Ἑλικωνίου Ποσειδῶνος, ὃν καὶ νῦν ἐτι τιμῶσιν Ἴωνες, καὶ θύουσιν ἐκεῖνῳ, τὰ Πανιώνια

⁴⁷⁸ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1830, vol. 3, p. 211 : « In the adjacent plain are the villages of Taratzes and Temena or Temeni : the latter name seems to indicate the position of the temenos of Neptune Heliconius; for although the temple and sacred grove were submerged by the earthquake which destroyed Helice, a part of the sacred portion of Neptune may have been saved, and have continued sacred to him »

⁴⁷⁹ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XV, 49, 2 texte établi par C. Vidal, Paris, Les Belles-Lettres, 1977

⁴⁸⁰ Sur la notion d'ἄλσος voir *Les bois sacrés : actes du colloque international, Naples, 23-25 novembre 1989 organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section)*, Paris, De Boccard, 1993 ; BONNECHERE Pierre, « The Place of the sacred grove (*alsos*) in the mantic rituals of Greece : the example of the oracle of Trophonios at Lebadeia (Boeotia) » in CONAN M. (ed.), *Sacred Gardens and Landscapes : Ritual and Agency*, Washington, published by Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2007, pp. 17-41

Gryneion en Éolide⁴⁸¹, l'abbé Gedoyn parle « d'un beau bois sacré, planté d'arbres fruitiers & d'autres arbres qui ne sont que pour l'odorat et pour le plaisir des yeux »⁴⁸². Au début du XIXe siècle, Clavier traduit ce passage de Pausanias en précisant qu'il s'agit d'un « bois sacré de la plus grande beauté, tout planté d'arbres cultivés, ou qui sans produire de fruits flattent agréablement l'odorat ou la vue »⁴⁸³. Il apparaît pourtant difficile de reconnaître les restes de cette végétation luxuriante lorsque les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle arrivent sur les lieux. Bosquet d'agrément, l'ἄλσος est également considéré comme un bois sacré. Cet élément relève toutefois d'un système de représentation étranger aux voyageurs qui parcourent la Grèce à l'époque moderne comme nous le révèle l'exemple qui suit. Dans sa *périégèse*, Pausanias parle des lieux et les personnes mentionnés dans l'épithaphe d'Eschyle vainqueur à Marathon : ὁ δὲ τό τε ὄνομα πατρώθεν καὶ τὴν πόλιν ἔγραψε καὶ ὡς τῆς ἀνδρείας μάρτυρας ἔχοι τὸ Μαραθῶνι ἄλσος καὶ Μῆδων τοὺς ἐς αὐτὸ ἀποβαντας⁴⁸⁴. Dans sa traduction, l'abbé Gedoyn parle du bois de Marathon⁴⁸⁵. Pour ce même lieu, Clavier évoque un bois sacré⁴⁸⁶. Aujourd'hui, Jean Puilloux parle d'un espace boisé sans que la dimension religieuse du lieu ne soit spécifiée⁴⁸⁷. Pourtant le texte de cette épithaphe qui se lit dans la *Vie* d'Eschyle parle bien du bois sacré de Marathon⁴⁸⁸. Que l'on ne mentionne aucune divinité honorée en ces lieux explique peut-être la diversité de points de vue qui s'expriment à travers ces traductions. À l'inverse, pour l'ἄλσος de Poséïdon en Attique⁴⁸⁹, les traducteurs de

⁴⁸¹ Pausanias, Lib. I, 21, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Θώρακας δὲ λινοῦς ἰδεῖν ἐν τε ἄλλοις ἱεροῖς ἔστιν ἀνακειμένους καὶ ἐν Γρυνείῳ, ἔνθα Ἀπόλλωνος κάλλιστον ἄλσος δένδρων καὶ ἡμέρων καὶ ὅσα τῶν ἀκάρπων ὁσμῆς παρέχεται τινα ἢ θεάς ἡδονήν

⁴⁸² Pausanias, ou *Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gedoyn*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 67

⁴⁸³ Pausanias, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, ..., traduit par Étienne Clavier*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 143

⁴⁸⁴ Pausanias, Lib. I, 14, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁴⁸⁵ Pausanias, ou *Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gedoyn*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 46 : « (...) car Eschyle sentant approcher la fin, ne tira sa gloire ni de ses grands talens pour la poésie, ni même des belles actions qu'il avoit faites devant Artémisium, et au combat de Salamine ; mais il mit à la tête de son épithaphe tout simplement son nom & sa patrie, puis il apostropha le bois de Marathon & les perses comme témoins de sa valeur »

⁴⁸⁶ PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, ..., trad. fr. Étienne CLAVIER*, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 99

⁴⁸⁷ *Description de la Grèce. Tome I, Introduction générale. Livre I, l'Attique. Texte établi par Michel Casevitz, traduit par Jean Pouilloux, commenté par François Chamoux*, Paris, les Belles-Lettres, 1992, p. 53

⁴⁸⁸ Le texte de cette épithaphe se lit dans la *Vie* d'Eschyle, § 11 (ed. P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1966, t. I, p. XXXIV) : Αἰσχύλον Εὐφορίωνος Ἀθηναῖον τότε κεῦθαι μνημα καταφθίμενον πυροφόροιο Γέλας· ἄλκην δ' εὐδόκιμον Μαραθῶνιον ἄλσος ἂν εἶποι καὶ βαθυχαίτης Μῆδος ἐπιστάμενος / Sous ce monument repose Eschyle, fils d'Euphorion, Athénien, Venu s'éteindre aux plaines fertiles de Géla : sa vaillance fameuse, c'est le bois sacré de Marathon qui peut la dire, ainsi que le Mède chevelu qui en subi l'épreuve

⁴⁸⁹ Pausanias, Lib. I, 30, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Τὸ δὲ ἄλσος τοῦ Ποσειδῶνος καὶ τὸν ναὸν ἐνέπρησεν Ἀντίγονος ἐσβαλὼν, καὶ ἄλλοτε στρατιᾷ κακώσας Ἀθηναίους τὴν γῆν

Pausanias s'accordent pour le désigner comme un bois sacré⁴⁹⁰. Ces considérations sur le caractère sacré de l'ἄλσος reposent ainsi uniquement sur la littérature. Ce n'est donc pas sur ce qu'il reste des éléments du bâti, cette réalité de terrain relevant d'une archéologie des monuments et des rites que se fondent les reconnaissances des voyageurs et des premiers archéologues.

Pour l'ἄλσος, Vinciane Pirenne-Deforge distingue plusieurs emplois types⁴⁹¹ dans la *périégèse*, qui nous donnent un aperçu de ce que recouvre ce terme sur le plan matériel. L'endroit pouvait accueillir des sanctuaires de différents types. Le périégète parle également d'un espace renfermant un élément « religieux » sans pouvoir préciser les liens qui les unissent. En se référant à la notion d'ἄλσος, Pausanias décrit aussi un endroit devant abriter un sanctuaire de grande envergure et plusieurs autres ensembles de ce type. C'est le cas pour l'*alsos* d'Olympie que Pindare confond avec l'*altis*⁴⁹². L'un des premiers réflexes des voyageurs consiste à chercher les limites du lieu. L'abbé Barthélémy y voit « un bois sacré, fort étendu, entouré de murs »⁴⁹³. Cette enceinte en pierre est également observée par Chandler⁴⁹⁴. Pouqueville y voit lui aussi un espace clôturé⁴⁹⁵. Il est vrai qu'en plusieurs endroits de la *périégèse*, il est dit que l'Altis était entouré d'un mur⁴⁹⁶. Les observations recueillies sur le terrain permettent ainsi de se représenter un lieu délimité dans l'espace.

On s'interroge également sur les objets et les monuments que devait contenir le bois sacré d'Olympie. La *périégèse* ne nous donne aucune information sur le sujet, aucun lien entre la mention du lieu et les bâtiments décrits juste après dans le récit de Pausanias. Seules les

⁴⁹⁰ PAUSANIAS, Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédéon..., Paris, F.-G. Quillau, 1731, p. 101 ; PAUSANIAS, Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier..., trad. fr. Étienne CLAVIER, Paris, impr. de J.-M. Eberhart (A. Bobée), 1814, vol. 1, p. 223 ; PAUSANIAS et CHAMOUX François, *Description de la Grèce*, Tome I : Livre I, l'Attique, traduit par Jean POUILLOUX, Paris, les Belles lettres, 1992, p. 98

⁴⁹¹ PIRENNE-DELFORGE V., *op.cit.*, 2008, p. 155

⁴⁹² Pindare, *Olympiques*, X, str. 3 texte établi par A.Puech, Paris, Les Belles-Lettres, 2014 : Ὁ δ' ἄρ' ἐν Πίσσῃ ἔλσαις ὄλον τε στρατόν λᾶαν τε πᾶσαν Διὸς ἄλκιμος υἱὸς σταθμᾶτο ζᾶθεον ἄλσος πατρὶ μεγίστῳ· περὶ δὲ πάξαις Ἄλτιν μὲν ὄγ' ἐν καθαρῷ διέκρινε, τὸ δὲ κύκλῳ πέδον ἔθηκε δόρπου λύσιν, τιμάσαις πόρον Ἀλφεοῦ

⁴⁹³ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE du BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 2, pp. 394-395

⁴⁹⁴ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, vol. 3, p. 402 : « L'Altis ou bois sacré était entouré de murs »

⁴⁹⁵ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 129 : il parle d'une enceinte qui entoure ce bois

⁴⁹⁶ Pausanias, Lib. I, 24, 8 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἔστι δὲ καὶ πρὸς τῷ τείχει τῆς Ἀλτεως Ζεὺς ἐπὶ ἡλίου τετραμμένος δυσμᾶς, ἐπίγραμμα οὐδὲν παρεχόμενος ; Lib. I, 25, 5 : Κεῖνται δὲ ἐπὶ τοῦ τείχους οὗτοι τῆς Ἀλτεως ; voir également Pindare, *Olympiques*, X, 45-47 : υἱὸς σταθμᾶτο ζᾶθεον ἄλσος πατρὶ μεγίστῳ· περὶ δὲ πάξαις Ἄλτιν μὲν ὄγ' ἐν καθαρῷ διέκρινε, τὸ δὲ κύκλῳ πέδον

observations de terrain peuvent permettre aux voyageurs et aux premiers archéologues de se restituer l'aspect des lieux. L'abbé Barthélémy dit que dans le bois sacré d'Olympie devait se trouver le temple de Zeus, celui d'Héra, le théâtre et plusieurs autres édifices entourés d'une foule innombrable de statues⁴⁹⁷. Chandler y voit en plus un « *Métroum* ou temple de la Mère des Dieux, vaste édifice également d'ordre dorique, et enfin des trésors sacrés comme à Delphes »⁴⁹⁸. De son côté, Pouqueville retient seulement que le lieu devait contenir « une vaste galerie historique, où les peuples ambitionnaient de placer les statues de ceux de leurs concitoyens auxquels la palme olympique était décernée »⁴⁹⁹. Il y trouve également des éléments mobiliers : des boucliers antiques, des fragments de bas-reliefs ou encore des trophées de bronze ensevelis sous les alluvions de l'Alphée⁵⁰⁰. Les voyageurs confondent ici l'Altis et le territoire sacré. Xénophon nous le démontre lorsqu'il évoque le conflit qui oppose les Arcadiens et les Éléens : Οἱ γὰρ Ἥλεῖοι σὺν τοῖς ὅπλοις παρήσαν ἤδη εἰς τὸ τέμενος. Οἱ δὲ Ἀρκάδες πορρωτέρω μὲν οὐκ ἀπήντησαν, ἐπὶ δὲ τοῦ Κλαδάου ποταμοῦ παρετάξαντο, ὅς παρὰ τὴν Ἄλτιν καταρρέων εἰς τὸν Ἀλφειὸν ἐμβάλλει⁵⁰¹. Les principaux lieux de culte décrits par les voyageurs devaient se trouver sur la rive droite du Cladéos jusqu'aux pentes de la colline de Drouvo.

Le ναός

Dans la *périégèse*, le *ναός* n'est pas précisément défini. On sait seulement qu'il s'agit d'un « édifice construit, qu'il forme le sanctuaire à lui seul ou qu'il en soit la réalisation architecturale maitresse »⁵⁰². Pour les voyageurs ce terme renvoie pourtant à deux réalités différentes. Dans le premier cas, le *ναός* est considéré comme l'équivalent du temple dans sa globalité. L'architecte Julien-David Le Roy est l'un des premiers à s'exprimer sur le sujet dans l'introduction de ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* lorsqu'il compare les temples des Égyptiens, des Hébreux et des Phéniciens. Il parle du *naos* comme du corps du temple, placé au centre de l'ἱερὸν⁵⁰³. Son propos se fonde sur l'exemple du sanctuaire et du temple de Bubastis dont Hérodote nous fournit une description :

⁴⁹⁷ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE du BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 2, pp. 394-395

⁴⁹⁸ CHANDLER R., *op.cit.*, vol. 3, p. 402

⁴⁹⁹ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 5, p. 419

⁵⁰⁰ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 130

⁵⁰¹ XENOPHON, *Helléniques*, VII, 4, 29 texte établi par J. Hatzfeld, Paris, Les Belles-Lettres, 1965

⁵⁰² PIRENNE-DELFORGE V., *op.cit.*, 2008, p. 151

⁵⁰³ LE ROY D., *op.cit.*, 1770, première partie, p. XI

Τὸ δ' ἱρὸν αὐτῆς ὧδε ἔχει. Πλὴν τῆς ἐσόδου τὸ ἄλλο νησός ἐστί· ἐκ γὰρ τοῦ Νείλου διώρυχες ἐσέχουσι οὐ συμμίσγουςαι ἀλλήλησι, ἀλλ' ἄχρι τῆς ἐσόδου τοῦ ἱροῦ ἑκατέρη ἐσέχει, ἡ μὲν τῇ περιρρέουσα ἡ δὲ τῇ, εὖρος ἐοῦσα ἑκατέρη ἑκατὸν ποδῶν, δένδρεσι κατάσκιος. Τὰ δὲ προπύλαια ὕψος μὲν δέκα ὀργυιέων ἐστί, τύποισι δὲ ἑξαπῆχεσι ἐσκευάδεται ἀξίοισι λόγου. Ἐὸν δ' ἐν μέσῃ τῇ πόλει τὸ ἱρὸν κατορᾶται πάντοθεν περιόντι· ἄτε γὰρ τῆς πόλιος μὲν ἐκκεχωσμένης ὕψοῦ, τοῦ δ' ἱροῦ οὐ κεκινημένου ὡς ἀρχῇθεν ἐποιήθη, ἔσοπτον ἐστί. Περιθέει δὲ αὐτὸ αἵμασι τὴν ἐγγεγλυμμένην τύποισι· ἔστι δὲ ἔσωθεν ἄλσος δενδρέων μεγίστων πεφυτευμένον περὶ νηὸν μέγαν, ἐν τῷ δὴ τῷγαλμα ἔνι· εὖρος δὲ καὶ μῆκος τοῦ ἱροῦ πάντῃ σταδίου ἐστί. Κατὰ μὲν δὴ τὴν ἔσοδον ἐστρωμένη ἐστί ὁδὸς λίθου ἐπὶ σταδίους τρεῖς μάλιστα κη, διὰ τῆς ἀγορῆς φέρουσα ἐς τὸ πρὸς ἡῶ, εὖρος δὲ ὡς τεσσέρων πλῆθρων· τῇ δὲ καὶ τῇ τῆς ὁδοῦ δένδρεα οὐρανομήκεα πέφυκε· φέρει δ' ἐς Ἑρμέω ἱρόν. Τὸ μὲν δὴ ἱρὸν τοῦτο οὕτως ἔχει.⁵⁰⁴

L'historien dit qu'à l'intérieur du sanctuaire se trouvent un bois planté de très grands arbres qui environnent un vaste temple où est la statue de la déesse. Le *ναός* représenterait ainsi le temple dans son ensemble. C'est également la position défendue par Vitruve dans son traité d'architecture⁵⁰⁵ et celle véhiculée au début du XIXe siècle par Jean-Baptiste Gail⁵⁰⁶.

D'autres voyageurs partent du principe que le *ναός* désigne seulement la *cella* du temple, la partie centrale du bâtiment, le saint des saints, l'endroit où était conservée la statue du dieu. Les travaux de Stuart vont dans ce sens. Le cas se présente lorsqu'il évoque la *cella* du temple ionique découvert sur l'Ilissus⁵⁰⁷. Il décrit ainsi les différentes parties de l'édifice : le portique, le pronaos ou vestibule, le *naos* ou la *cella* du temple, le posticum ou face postérieure, les antes du portique et les antes du posticum⁵⁰⁸. Le même cas se présente lorsqu'il évoque

⁵⁰⁴ HERODOTE, *Histoires*, II, 138 texte établi par P.-E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1997

⁵⁰⁵ Citons le cas du temple de Déméter à Eleusis : VITRUVÉ, Lib. VII, préf. 16, 16 ed. P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : Eleusine Cereris et Proserpinae cellam immani magnitudine Ictinos dorico more sine exterioribus columnis ad laxamentum usus sacrificiorum pertexit/ à Eleusis, Ictinos fit l'immense *cella* de Cérès et de Proserpine, en style dorique, avec un toit la couvrant entièrement, sans colonnes extérieures, pour réserver de l'espace à la célébration des sacrifices

⁵⁰⁶ GAIL Jean-Baptiste, « Mémoire sur la signification du mot *Hieron* et autres analogues dans les écrits des Anciens » in *Histoire et mémoires de l'Institut royal de France*, tome 5, 1821, p. 45 : « (...) et quant au mot *naos*, il doit, selon M. Gail, être traduit par le mot français *temple*, qui comprend le sanctuaire, les chapelles, enfin l'édifice tout entier »

⁵⁰⁷ STUART J. & REVETT N., *op.cit.*, 1808, vol. 1, p. 29

⁵⁰⁸ *Idem*

l'Héphaïstéion⁵⁰⁹. Notons que cette même association entre le *ναός* et la *cella* du temple est établit au début du XIXe siècle par Brondsted lorsqu'il décrit le Parthénon⁵¹⁰.

Pour conclure sur cette étude nous dirions que la difficulté de définir ces notions de *hieron*, de *temenos*, d'*alsos* et de *naos* vient en premier lieu de la multiplicité des définitions qui en sont données dans la *périégèse*. Notons en plus de cela que les traducteurs de Pausanias utilisent des sources différentes qui pour certaines renvoient au texte grec et pour d'autres à une version latine. Cette circonstance explique un peu plus les difficultés auxquelles sont confrontés les voyageurs et les premiers archéologues qui utilisent ces ouvrages. Finalement, seules les observations de terrain permettent de dénouer le problème posé par l'interprétation de ce vocabulaire employé pour désigner les lieux de culte grecs.

⁵⁰⁹ *Idem*, vol. 3, p. 45

⁵¹⁰ BRONDSSED P. O., *op. cit.*, 1826-1830, p. 289

Approches de terrain

La pratique de la fouille

Intéressons-nous maintenant à la manière dont les voyageurs ont investi le terrain au XVIII^e siècle et durant les décennies qui ont suivi. Quels sont les moyens engagés pour l'étude des temples et des autres lieux de culte de la Grèce ? Quelles méthodes sont mises en œuvre pour la fouille de ces monuments ? L'intérêt de cette étude est qu'elle s'inscrit durant cette période charnière qui voit la mise en place progressive d'une archéologie scientifique. Cette notion est d'ailleurs définie pour la première fois dans le récit d'un voyageur, Spon dans ses *Miscellanea eruditaе antiquitatis* de 1679 : « l'archéographie est la description ou collationnement des monuments antiques par lesquels les Anciens se sont appliqués à diffuser la Religion, l'Histoire, la Politique et tous les arts et les sciences de leur temps et à les transmettre à la postérité ». Cette science des objets et des monuments doit permettre d'étudier et d'interpréter toutes les manifestations de la civilisation matérielle d'une société. Pour Spon toujours, les vestiges de l'Antiquité ne sont que des livres « dont les pages de pierres et de marbre ont été écrites avec le fer et le ciseau »⁵¹¹. Notons que jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la fouille des monuments s'apparente plutôt à une quête des antiquités destinée à enrichir les cabinets des collectionneurs amateurs et érudits⁵¹². Les voyageurs qui parcourent la Grèce durant cette période participent à cette chasse aux objets. On s'intéresse surtout aux inscriptions qui ramènent les antiquaires au domaine connu de l'histoire et de la philologie. Les vestiges des temples font également l'objet d'un intérêt particulier. Ainsi, lors de sa visite de l'Héphaïstéion, Pouqueville émet le souhait qu'une colonne engagée dans le mur de la *cella* soit transportée à Paris afin de compléter la collection du roi⁵¹³. L'intérêt pour l'objet prime sur la compréhension des logiques d'ensemble. Il existe pourtant quelques exceptions à cette règle et c'est sur celles-ci que nous nous focaliserons dans la suite de notre exposé.

Au XVIII^e siècle, les voyageurs se limitent à reconnaître la présence de vestiges de

⁵¹¹ Jacob SPON, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon , ancienne colonie des Romains & capitale de la Gaule celtique. Avec un Mémoire des principaux antiquaires & curieux de l'Europe*, A Lyon, de l'imprimerie de Jacques Faeton, 1673, préface

⁵¹² En Angleterre, le premier à s'illustrer dans ce domaine est le comte d'Arundel qui fait venir de Grèce sculptures et inscriptions qu'il présente ensuite aux curieux. En France, le marquis de Nointel recueille durant ses voyages une collection de stèles, bas-reliefs et textes épigraphiques.

⁵¹³ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D. ,*op. cit.*, 1826, vol. 5, p. 57

temples sur les sites comme l'illustre la visite de Spon et Wheler à Palaïopolis dans les Cyclades : « foundations of the Temples, Arches, Pillars, and Marble Inscriptions, have been dug up here, and employed to build the new Fortifications of the Present City »⁵¹⁴. Aucune fouille n'est entreprise sur le site. À Éphèse, ils explorent les pans de murailles et les masures du fameux temple pour tenter d'en comprendre le plan⁵¹⁵. Ils relèvent les dimensions du monument avec quelques approximations⁵¹⁶. Cette prise de mesure leur permet d'identifier l'ordre architectural de l'édifice⁵¹⁷ et d'établir une comparaison avec ce que rapporte Pausanias à ce sujet⁵¹⁸. À Éleusis, les voyageurs se découragent à la vue d'un amas confus de ruines⁵¹⁹. Eu égard à cette situation, ils estiment être dans l'impossibilité de reconnaître le plan du temple de Déméter et Perséphone. Aucune opération d'envergure n'est entreprise sur le site. Seules quelques remarques sur l'aspect des monuments et leur situation géographique viennent étayer leur récit. L'analyse des lieux de culte se fonde ainsi uniquement sur l'amateurisme de ces observations et sa confrontation avec la littérature.

Aux origines de l'archéologie des monuments : la fouille des temples au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle

La fouille des temples ne débute véritablement qu'à partir de la deuxième moitié du

⁵¹⁴ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 33

⁵¹⁵ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, p. 197 : [temple d'Éphèse] « Etant sortis de ce lieu souterrain, nous considérâmes si parmi ces pans de murailles & les masures qui restent de ce fameux temple, nous en pourrions comprendre le plan »

⁵¹⁶ *Ibidem* : [temple d'Éphèse] « Autant que j'en puis juger, je crois qu'il étoit quarré, & que la longueur l'emportoit le double sur la largeur »

⁵¹⁷ *Idem*, vol. 1, p. 198 : [temple d'Éphèse] « Il y a parmi ces débris cinq ou six colonnes de marbre d'une seule pièce chacune, qui ont 40 pieds de long & sept de diamètre, ce qui semble répondre aux proportions de l'ordre Dorique »

⁵¹⁸ *Idem*, vol. 2, pp. 107-108 : [temple de Zeus Olympien, Athènes] : « C'étoit donc selon mon sentiment le Temple de Jupiter Olympien pour plusieurs raisons. C'est que le devant est fait en façon de Temple avec un vestibule & un fronton, qu'il est en la partie basse de la ville en descendant du Prytanée, comme Pausanias le marque ; qu'il n'y a aucun autre lieu où l'on voye des masures qui pussent être prises pour celles de ce Temple, dont il est bien vraisemblable qu'il doit rester quelque partie considérable, ayant été si vaste et si superbe. Mais le plus fort argument que j'en aye est son circuit ; car selon Pausanias il avoit environ quatre stades de tour, & ayant mesuré le côté du Nord qui reste presque tout entier, nous justifiâmes qu'il avoit du moins un stade, c'est-à-dire 125 pas de long. (...) »

⁵¹⁹ *Idem*, vol. 2, p. 165 : [temple d'Éleusis] : « Après avoir diné des provisions que nous avions avec nous, & un peu ri de notre aventure, nous visitâmes mieux à notre aise les ruines du Temple de Cérès & de Proserpine ; mais il nous fut impossible d'en bien comprendre le plan. Tout est en confusion, & ce n'est qu'un amas informe de colonnes, de frises et de corniches de marbre »

⁵²⁰ Sur la méthode archéologique utilisée au XVIII^e siècle cf. voir SCHNAPP Alain, *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris, Editions Carré, 1993. Voir également SCHNAPP Alain, « Archéologie et traditions académiques en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Annales*, 5-6, pp. 760-777 ; SCHNAPP Alain, « La méthode archéologique au XVIII^e siècle. De l'anatomie du sol au relevé systématique des monuments », *Eutopia*, 2, 1993, pp. 3-21

XVIII^e siècle⁵²¹. Cette date est signifiante pour l'étude de ce type de monument. Il va sans dire que l'exploration des temples grecs de Paestum en Italie du Sud⁵²² et de ceux de Sicile qui met au jour le dorique grec sans base connaît un retentissement important dans l'Europe savante. Notons également qu'à cette époque les voyageurs bénéficient de conditions idéales pour visiter la Grèce. L'affaiblissement de l'Empire ottoman leur permet de circuler librement dans le pays et d'y entreprendre des recherches⁵²³. Il apparaît également que c'est à cette même période que se produit un bouleversement épistémologique majeur marqué par les travaux du comte de Caylus (1692-1765)⁵²⁴ et de Johann-Joachim Winckelmann (1717-1786)⁵²⁵. Tous deux partent du principe que les monuments ne sont plus seulement considérés comme des éléments de comparaison pour les textes⁵²⁶ mais constituent en eux-mêmes des objets de connaissance. Caylus privilégie le strict point de vue archéologique. En cela, l'approche de terrain et l'étude des temples subissent de profonds bouleversements. Par-delà l'idée de trouver des vestiges, il s'agit de mettre au jour des structures architecturales pour en comprendre les logiques d'ensemble.

On trouve le détail de l'organisation de ces fouilles dans le récit des voyages de Le Roy et de Pouqueville. Passé le stade de la prospection⁵²⁷ et après avoir déblayé le terrain⁵²⁸, le premier décide d'entreprendre des fouilles autour des structures visibles d'un temple antique très ruiné trouvé au pied du mont Laurion : « je fis fouiller jusqu'au pied de quelques-unes de ces colonnes qui n'étoient pas entièrement abattues »⁵²⁹. Il entreprend ensuite de creuser autour de la plate-bande de marbre sur laquelle repose les fûts dans différents endroits et avec assez

⁵²¹ Sur ce sujet voir l'article ancien mais néanmoins très instructif de PINON Pierre, « Comment fouillait-on ? Au XVIII^e et au début du XIX^e siècle ? », *Archeologia*, 1981, 158, pp. 16-26

⁵²² Sur ce sujet cf. voir JONG Sigrid de, *Rediscovering architecture: Paestum in eighteenth-century architectural experience and theory*, New Haven, Yale university Press, 2015

⁵²³ ETIENNE Roland, ETIENNE Françoise, *La Grèce antique : archéologie d'une découverte*, Paris, Gallimard, 1990, p. 45

⁵²⁴ CAYLUS Anne Claude Philippe de, *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques et romaines*, Paris, Desaint et Saillant, 1752-1767, 7 vol. : dans cet ouvrage, le comte de Caylus établit le principe de la méthode typologique

⁵²⁵ WINCKELMANN Johann Joachim, *Gedichte der Kunst des Alterthums*, Dresden, in der Waltherischen Hofbuchhandlung, 1764-1767 : dans cet ouvrage, Winckelmann donne à l'art antique une histoire et un système

⁵²⁶ C'était la théorie de Montfaucon dans son *Antiquité expliquée et représentée en figures* (1719) qui plaidait pour une utilisation conjointe des textes et des monuments pour expliquer l'Antiquité

⁵²⁷ Technique qui consiste à ses débuts à observer les structures apparentes

⁵²⁸ Dans certains cas comme à Delphes, le site est recouvert par des habitations modernes ce qui pose quelques problèmes pour entreprendre les opérations de déblaiement : LEAKE W.M., *op. cit.*, 1835, p. 569 : « Like the acropolis of Athens, and the sacred inclosure of Eleusis, the Delphic sanctuary is so encumbered by modern habitations, that nothing short of their removal, and the entire clearing of the site from the accumulated rubbish of ages can supply satisfactory particulars of the design or architecture of the temple and its adjunct buildings »

⁵²⁹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 4

d'étendue du côté de l'intérieur du temple⁵³⁰. Le premier coup de pioche s'oriente ainsi autour des vestiges visibles en surface et en tenant compte de l'agencement hypothétique du site. La fontaine située sur le rivage d'Aigion⁵³¹ sert de point de repère à Pouqueville⁵³² pour rechercher les temples de l'ancienne cité référencés dans la *périégèse* de Pausanias⁵³³. Au début du XIXe siècle, les voyageurs prennent conscience que la surface excavée doit être suffisamment large pour dégager l'ensemble des monuments⁵³⁴. Les tranchées sont creusées le long des murs de manière longitudinale et transversale de telle sorte à ce que le bâtiment soit exploré dans son ensemble⁵³⁵.

À Délos, une colonne à moitié enfouie est déterrée par Le Roy afin de lui permettre d'explorer ce vestige dans sa globalité⁵³⁶. À partir du moment où les voyageurs constatent la présence de vestiges ensevelis ou dissimulés sous les atterrissements d'un cours d'eau, la question de la stratigraphie devient un sujet de préoccupation⁵³⁷. Cette méthode consistant à différencier, sur un site, les couches superposées d'occupation humaine afin d'établir entre elles une chronologie relative n'en est ici qu'à ces débuts. On se contente à cette période de pousser les excavations à une assez grande profondeur pour y dégager les vestiges : c'est le cas à

⁵³⁰ *Ibidem*

⁵³¹ Sur cette fontaine qui a servi de point de repère aux voyageurs du XIXe siècle cf. voir Papachatzis Nikos D., Πανσανίου Ἑλλάδος Περιήγησις Δ, Ἀρχαῖκὰ καὶ Ἀρκαδικά, Athènes, 1980

⁵³² POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 408

⁵³³ Pausanias, Lib. VII, 24, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἐφεξῆς δὲ τῷ Ὀμαγυρίῳ Διὶ Παναχαιᾷ ἐστὶ Δῆμητρος. Παρέχεται δὲ ὁ αἰγιαλός, ἐν ᾧ καὶ τὰ ἱερὰ Αἰγιεῦσιν ἐστὶ τὰ εἰρημένα, ὕδωρ ἄφθονον θεάσασθαι τε καὶ πιεῖν ἐκ πηγῆς ἡδύ. Ἔστι δὲ σφισι καὶ Σωτηρίας ἱερὸν. Ἴδεῖν μὲν δὴ τὸ ἄγαλμα οὐδενὶ πλὴν τῶν ἱερωμένων ἐστὶ, δρῶσι δὲ ἄλλα τοιαῦτα· λαμβάνοντες παρὰ τῆς θεοῦ πέμματα ἐπιχώρια ἀφιᾶσιν ἐς θάλασσαν, πέμπειν δὲ τῇ ἐν Συρακούσαις Ἀρεθούσῃ φασὶν αὐτά

⁵³⁴ STANHOPE J. S., *op. cit.*, 1824, p. 9 : « Little now remains of what is supposed to have been the Temple of Jupiter, except some of its foundations, and fragments, which can only serve to prove that it was of the Doric order ; sufficient, however, is not left to establish that its proportions answered to those of the Temple of Jupiter, as described by Pausanias. An excavation has been made round the ruins ; but the space inclosed is only 125 feet by 60 feet ; whereas, the area of the Temple of Jupiter was 230 feet by 95 feet » ; WILKINS W., *op.cit.*, 1817, p. 30 : [temple d'Éleusis] « a trench was cut from the front towards the rear, for the purpose of ascertaining the depth of the portico, and to discover if there had formerly been a range of columns within it. This excavation exposed the pavement of the portico, formed of stones four feet square, extending inwardly to the distance of thirty-eight feet from the front of the upper step, where it terminated in an unbroken line, and exhibited no traces whatever of interior columns. At this unbroken line of the pavement, we may presume the transverse wall of the cella to have commenced »

⁵³⁵ WILKINS W., *op.cit.*, 1817, p. 33 : [temple d'Éleusis] « Trenches having been cut transversely across the lateral walls of the buildings, some masonry was discovered, formed in part with the hard limestone, and part with the porous stone already mentioned : these were probably sleepers, as they are now termed, intended to support the timbers of the floor: their extent is shewn by dotted lines along the walls »

⁵³⁶ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, deuxième partie, p. 24

⁵³⁷ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, p. 420. Lors de la découverte des vestiges du temple de Zeus à Olympie, Pouqueville déclare « je distinguai à fleur d'eau un fragment de pavé en mosaïque, et la profondeur à laquelle il se trouvait me permit de fixer à dix-huit pieds l'accumulation des atterrissements qui recouvrent de ce côté les ruines d'Olympie »

Olympie où le site est recouvert par les alluvions de l'Alphée⁵³⁸. Plus généralement, les vestiges sont déblayés afin de bien identifier les structures existantes⁵³⁹. Certains éléments recueillis sont désossés et ceci afin de mieux comprendre comment est construit le temple⁵⁴⁰. Quelques sondages sont effectués⁵⁴¹. Au début du XIXe siècle, l'usage de sondes permet à Cockerell et Haller von Hallerstein de dégager les bases des temples d'Égine et de Bassae. Les populations locales sont bien souvent réquisitionnées pour entreprendre les travaux de fouilles sur le site⁵⁴². Notons que cette participation des habitants n'est pas sans causer quelques désagréments. Certaines croyances populaires peuvent freiner les activités des voyageurs sur le terrain. Les ouvriers employés sur la fouille d'un temple au Cap Sounion décident ainsi d'arrêter le chantier après la découverte de squelettes humains car ils craignaient de violer l'asile des morts⁵⁴³. Il n'est pas rare aussi que certains vestiges soient découverts au gré du hasard de la vie quotidienne. À Aigion, « les laboureurs, et ceux qui remuent la terre, ont découvert, et trouvent à peu de profondeur, des chapiteaux, des colonnes et des soubassements, qui, sans permettre d'assigner des noms particuliers à telle ou telle ruine, n'en sont pas moins évidentes du récit de Pausanias »⁵⁴⁴.

Les bâtiments et les temples découverts sont systématiquement mesurés. Pour les plus ruinés, certains tentent de déterminer la proportion des colonnes par des calculs savants⁵⁴⁵. La

⁵³⁸ *Idem*, vol. 5, p. 422

⁵³⁹ *Idem*, vol. 4, p. 363 : [temple de Dionysos Aisymnètes] « L'intérieur de l'édifice, que j'ai fait nettoyer, offre maintenant aux curieux une aire en mosaïque divisée par losanges formés de petits cubes de marbre rouge et blanc, qui devaient produire un effet agréable. Avant que j'eusse fait déblayer ce pavé de la nef, on avait trouvé tout auprès une statue de Philippe portant pour une inscription sur sa base (...) »

⁵⁴⁰ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 4 : « Je m'imaginai même que toutes les parties de son entablement pouvoient avoir été faites en bois, comme on le pratiquoit dans les premiers temps de l'architecture. Ce qui pouroit encore appuyer ce sentiment, c'est qu'ayant fait sauter une assise de ces colonnes avec des leviers, pour voir comment elles étoient unies, je trouvai une singularité qui me surprit beaucoup, c'est qu'elles étoient liées avec des clefs d'un bois rouge, assez dur, qui s'étoit bien conservé »

⁵⁴¹ LE ROY D., *op. cit.*, 1770, vol. 1, p. 25 : Julien-David Le Roy indique l'usage de sondes

⁵⁴² POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 130 : « Le village de Miraca, qu'on voit à peu de distance, du côté d'une montagne, est tout entier composé de Grecs, et commandé par un aga turc. On pourrait, à bien peu de frais, inyéresser ces bonnes gens, pour faire pratiquer des fouilles »

⁵⁴³ LECHEVALIER J.-B., *op.cit.*, 1802, vol. 1, p. 115

⁵⁴⁴ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE c. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op.cit.*, 1826, vol. 4, pp. 407-408

⁵⁴⁵ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, deuxième partie, p. 5 : [temple d'Apollon à Délos] « ce temple est tellement ruiné, n'ayant pas une seule colonne debout, ni même deux de leurs assises posées l'une sur l'autre perpendiculairement, que je ne parvins que difficilement à trouver à peu-près la proportion de ses colonnes : voici comme je m'y pris. Ayant observé que les assises de ses colonnes étoient de diamètres différents, depuis la plus grande qui formoit le pied de la colonne, & qui avoit deux pieds huit pouces par en bas, jusqu'à la plus petite qui n'avoit que deux pieds par en haut, comme le gorgerin du chapiteau de la colonne, je m'assurai de les avoir reconnues, toutes, en remarquant que le haut de la première assise, reconnoissable & par son diamètre & par ses cannelures, répondoit exactement au bas d'une autre assise ; & successivement jusqu'au haut du chapiteau : je trouvai qu'elles avoient, prises ensemble avec le chapiteau, 14 pieds & demi, que je leur ai donné, fig. I. Leur diamètre d'en bas étant de 2 pieds 8 pouces, il en résulte qu'elles n'ont pas six diamètres de hauteur »

précision des données recueillies tient aux moyens engagés dans ces travaux. À Corinthe, Le Roy ne dispose pas des mêmes facilités qu'à Athènes : il éprouve des difficultés pour obtenir des échelles d'où sa difficulté à monter sur le temple pour mesurer la hauteur précise des colonnes ainsi que les plus petites parties de leur chapiteau⁵⁴⁶. Le voyageur se décide ainsi à utiliser quelques perches qu'il place sous l'architrave, moyen qui lui donne à quelque chose près la proportion générale des colonnes et la masse de leur chapiteau⁵⁴⁷. Au début du XIX^e siècle, Dodwell est confronté aux mêmes difficultés. Il ne trouve pas d'échelle assez haute pour atteindre les chapiteaux du temple de Zeus Olympien à Athènes⁵⁴⁸. Ces circonstances ne lui permettent pas de mesurer le monument avec précision⁵⁴⁹. D'autres voyageurs disposent d'outils qui leur permettent d'obtenir des données plus précises. À Athènes, Stuart et Revett utilisent une règle de cuivre de trois pieds de longueur divisée avec la plus grande exactitude par Jean Bird⁵⁵⁰. Lorsque les vestiges ne sont pas accessibles, les voyageurs ont recours à plusieurs subterfuges. Ainsi l'Anglais Chandler observe le temple du Cap Sounion par le moyen d'un télescope acromatique⁵⁵¹. Cet instrument lui permet de compter le nombre de colonnes et d'observer l'aspect général du site.

Au début du XIX^e siècle on accorde un soin particulier à la prospection et à l'analyse des données. Les voyageurs se refusent à émettre la moindre hypothèse sans avoir au préalable fouillé le site : « as the whole of the ruin has fallen, and is nearly covered with thick bushes of lantiscus, it was not possible on my visit to develop its plan without making excavations »⁵⁵². Les vestiges constituent leur caution scientifique. Notons également que les observations recueillies sur le terrain viennent dans certains cas compléter le texte des Anciens. C'est ce que nous propose Dodwell lorsqu'il décrit le matériau utilisé pour la construction du temple de Zeus à Olympie. Le voyageur y voit une pierre sans couleur, souple, cassante, pleine de trous et composée de coquillages et concrétions qui doivent probablement leur formation aux eaux de l'Alphée⁵⁵³. Ces propos viennent préciser les dires de Pausanias⁵⁵⁴ et éclaircir ceux de

⁵⁴⁶ *Idem*, deuxième partie, p. 6

⁵⁴⁷ *Ibidem*

⁵⁴⁸ DODWELL E., *op.cit.*, 1821 - description du « temple de Jupiter Olympien et la rivière l'Ilissus »

⁵⁴⁹ *Ibidem*

⁵⁵⁰ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, préface, p. 11

⁵⁵¹ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, vol. 1, p. 19

⁵⁵² DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 535

⁵⁵³ *Idem*, vol. 2, p. 335

⁵⁵⁴ Pausanias, Lib. V, 10, 3 texte établi par M. Casevitz et traduit par J.Pouilloux, Paris, Les Belles-Lettres, 1999 : πεποιήται δὲ ἐπιχωρίου πόρου/il est fait en pierre locale

Théophraste⁵⁵⁵ et de Pline⁵⁵⁶ qui comparent la dureté et la couleur du poros au marbre de Paros. Les fouilles ne servent plus seulement ici à illustrer les textes. Elles leur servent de complément.

Bien que l'on puisse reconnaître que les travaux de fouilles entrepris entre le milieu du XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle aient participé à une meilleure compréhension des vestiges de temples, on ne peut nier également que ces voyages n'apportent pas encore la rigueur scientifique nécessaire à la mise en place d'une archéologie de la religion grecque. Les techniques de terrain nécessaires au dégagement, à l'enregistrement et à la présentation des données prennent du temps à se développer. L'expédition scientifique de Morée apporte à cela quelques solutions concrètes comme nous allons le voir dans la suite de notre propos.

L'expédition scientifique de Morée et la fouille des temples

Les relations des membres de l'expédition scientifique de Morée nous fournissent aussi de nombreux détails sur les travaux de fouilles entrepris durant la première moitié du XIXe siècle sur les sites abritant les lieux de culte. Notons qu'à cette époque, les conditions matérielles sont spartiates et dangereuses. Pour le logement, les membres de l'expédition positionnent leurs tentes sur un lieu de campement déterminé par le voisinage des eaux et la salubrité des lieux. Ils plébiscitent également les endroits isolés de toute habitation pour éviter les vols et les pillages. Les voyageurs subissent les aléas climatiques et l'insécurité qui règnent dans ces régions. Les instructions distribuées à Blouet leur préconisent d'ailleurs l'usage d'armes⁵⁵⁷ pour se défendre. Sur le terrain, ils se déplacent à pied, à dos d'âne ou de cheval.

Pour leurs dépenses, les membres de la section archéologique reçoivent un crédit de trente mille francs⁵⁵⁸. Cette somme doit couvrir une partie des frais de route, les coûts des travaux d'excavation et leur permettre de faire des acquisitions utiles en manuscrits, sculptures,

⁵⁵⁵ Théophraste, *Les Pierres*, 7 texte établi par S. Amigues, Paris, Les Belles-Lettres, 2018 : Καὶ ὁ πόρος ὅμοιος τῷ χρώματι καὶ τῇ πυκνότητι τῷ Παρίῳ, τὴν δὲ κοφύτητα μόνον ἔχων τοῦ πόρου

⁵⁵⁶ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Lib. XXXVI, 28 texte traduit par R. Bloch, Paris, Les Belles-Lettres, 1981. La pierre dite *porus*, semblable au marbre de Paros par sa blancheur et sa dureté, sauf qu'elle est moins pesante

⁵⁵⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁵⁵⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

bronzes, médailles et pierres gravées⁵⁵⁹. On prend conscience que la pratique de la fouille engendre des coûts importants et qu'il convient d'y consacrer des ressources suffisantes. L'argent est également destiné à financer une partie des dépenses occasionnées par le détournement de l'Alphée pour la mise au jour du site d'Olympie⁵⁶⁰. Dubois regrette néanmoins que le peu de ressources pécuniaires qui lui ai été fourni l'ait empêché d'ouvrir des fouilles en plusieurs endroits de la Morée⁵⁶¹. Les ressources humaines importent aussi pour beaucoup sur la bonne marche de l'entreprise. Une main d'œuvre conséquente est mise à disposition du contingent scientifique. Elle se compose principalement de locaux recrutés en fonction des besoins constatés sur le terrain : à Olympie, Dubois recrute ses ouvriers parmi les gens de Pyrgos⁵⁶². Pour gagner en efficacité il les divise en deux groupes chargés pour l'un du nettoyage du terrain tandis que l'autre est occupé aux travaux d'excavation⁵⁶³. Une organisation se met en place avec ce principe de répartition des tâches. Les membres de l'expédition espèrent obtenir une main d'œuvre conséquente pour entreprendre des fouilles. À Olympie, la somme fournie à Dubois pour la rétribution des ouvriers paraît insuffisante au regard des travaux à entreprendre sur le site⁵⁶⁴.

Pour la prospection et les travaux de fouille, ces explorateurs disposent de nombreux outils : lunette pour les premières observations de terrain et brouette pour le déblaiement des vestiges. La boussole et la montre leur servent à noter l'heure à laquelle ils partent et à signaler les directions prises et les distances parcourues⁵⁶⁵. Il est en effet indiqué dans les instructions qui leur sont distribuées que « tout ce qui se passe à chaque instant de la journée » doit être inscrit sur un livre disposé à cet effet⁵⁶⁶. Pour relever les dimensions des monuments, ils utilisent divers instruments comme un sextant, une planchette avec son alidade, une roulette de vingt mètres, un mètre double ou encore un demi-mètre pliant⁵⁶⁷. Cet outillage spécialisé permet aux membres de l'expédition scientifique de Morée d'obtenir des données précises. On prévoit

⁵⁵⁹ *Ibidem*

⁵⁶⁰ *Ibidem*

⁵⁶¹ *Ibidem*

⁵⁶² *Ibidem*

⁵⁶³ *Ibidem*

⁵⁶⁴ AMAURY-DUVAL, *op.cit.*, 1885, p. 142 : « Le nombre considérable d'ouvriers que l'on employait avait absorbé assez vite la somme mise à la disposition de M. Dubois, somme insuffisante pour l'importance des fouilles. Nous commençons à manquer d'argent, et je fus chargé, avec mon camarade de Gournay, d'aller en chercher à Modon, où était toujours le quartier général »

⁵⁶⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁵⁶⁶ *Ibidem*

⁵⁶⁷ *Ibidem*

également de leur fournir de la cire pour mouler le galbe des chapiteaux, oves, quarts de rond et talons des monuments : des plâtres doivent être réalisés à partir de ces empreintes⁵⁶⁸. Ces instruments utilisés dans le cadre des travaux de fouilles viennent en complément de ceux fournis aux voyageurs pour relever et analyser les vestiges découverts. Livres, cartes, notes des auteurs qui ont parcouru ces contrées et rames de papier les accompagnent ainsi durant toutes leurs pérégrinations. Les membres de cette expédition rentrent en cela dans une phase active de recherche et se donnent les moyens de comprendre les vestiges découverts. Les instructions orientent également le travail des archéologues sur le terrain. Ces documents leur fournissent des informations précieuses sur l'emplacement de certains lieux de culte et leur indique quels sites visiter. Pourtant force est de constater que leur état lacunaire a quelque peu limité leur portée réelle. Les membres de la section archéologique ne reçoivent en effet que les instructions consacrées à la Messénie, l'Élide et l'Achaïe. Celles dédiées à l'Arcadie leur ont été fournies trop tard pour profiter pleinement des informations fournies dans ce document⁵⁶⁹. Si l'on s'en tient là encore au témoignage de Dubois, il semble que celles portant sur l'Argolide et la Laconie ne leur soient jamais parvenues.

Arrivés sur les lieux, les membres de l'expédition scientifique de Morée se trouvent confrontés à deux types de situation. Les vestiges peuvent être enfouis dans le sol comme pour le sanctuaire de Zeus à Olympie. Seules quelques pierres brisées et mouvements de terrain permettent de reconnaître l'emplacement du temple⁵⁷⁰. Charles Lenormant compare d'ailleurs cet endroit à un « hallier où l'on ne distingue que la forme générale de l'édifice et la poussière des colonnes »⁵⁷¹. L'organisation de fouille constitue donc une étape nécessaire pour étudier ce lieu de culte. La situation est différente à Bassae où les ruines du temple sont laissées à découvert. Aucun intermédiaire ne vient perturber leur examen. L'avantage de cette configuration est de permettre aux archéologues de bénéficier d'une vision globale du site. Notons que l'état de conservation des vestiges constitue parfois un argument supplémentaire à la décision d'entreprendre des recherches sur le site. Intactes et debout, les rangées de colonnes du temple d'Apollon Epikourios à Bassae facilitent en l'état le travail des premiers archéologues

⁵⁶⁸ *Ibidem*

⁵⁶⁹ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁵⁷⁰ *Revue de Paris : journal critique, politique et littéraire*, Paris, au bureau de la revue de Paris, 1830, vol. 19, p. 263

⁵⁷¹ *Idem*, pp. 263-264 ; certaines décrivent la déception ressentie à la vue du site, évoquant le « sépulcre d'Olympie » : cf. *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 253

sur le terrain⁵⁷². Avant d'entreprendre des fouilles, certains voyageurs s'intéressent à l'environnement du site. La topographie des lieux est analysée. Edgar Quinet remarque ainsi la présence d'arbousiers dans le bois sacré d'Épidaure. Il imagine que cette végétation devait « fournir de charmans ombrages aux covalescens »⁵⁷³.

L'organisation du travail sur le terrain s'organise en petits groupes. Les membres des différentes sections se trouvent ensemble sur certains sites et procèdent en ce sens à une répartition des tâches. C'est le cas à Messène et à Olympie, lieux dans lesquels doivent se concentrer les recherches des archéologues⁵⁷⁴. Cette cohabitation permet aux voyageurs de profiter d'une complémentarité des savoirs pour l'analyse des monuments. Dans la vallée de l'Alphée, cette promiscuité pose quelques problèmes et illustre cette difficulté à reconnaître le corps de métier le plus à même d'analyser les temples et plus généralement les monuments de l'ancienne Grèce. Ainsi, Blouet et son équipe regrettent que Dubois les ait précédé dans les travaux de fouilles entrepris sur le site d'Olympie. Ils rappellent à ce titre que tous les membres de l'expédition ont signé une convention dans laquelle il est arrêté que les fouilles des temples et des emplacements de villes antiques reviennent exclusivement à la section d'architecture-sculpture⁵⁷⁵. Ce document précise également que tout autre terrain relève du travail des archéologues⁵⁷⁶. Membre de la section d'architecture-sculpture, de Gournay reconnaît la pertinence de cette clause : d'après lui, seul l'œil exercé de l'architecte peut diriger ce type de travaux. L'enfouissement des vestiges et le chaos qui y règne nécessite leur expertise afin de démêler l'origine et l'orientation primitive des éléments constitutifs du temple. À Olympie, archéologues et architectes se répartissent finalement les tâches par souci d'efficacité. Blouet et son équipe se chargent de fouiller l'arrière du temple pendant que Dubois et ses coéquipiers s'occupent de l'avant de l'édifice. Les fouilles s'effectuent sur une zone très large pour que les recherches soient les plus exhaustives possibles.

Les opérations préliminaires consistent bien souvent à déblayer le terrain en coupant les arbustes et buissons qui recouvrent le sol. À ce stade, les archéologues ne se contentent plus de constater l'existant, ils entrent dans une phase active de recherche : « ce temple était beaucoup

⁵⁷² Le temple d'Apollon Epikourios de Bassae est dans un bon état de conservation et cela grâce à sa position dans une solitude éloignée de toutes les routes fréquentées du Péloponnèse

⁵⁷³ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 297

⁵⁷⁴ Cf. voir les instructions destinées à la section archéologique de l'expédition scientifique de Morée

⁵⁷⁵ *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 254

⁵⁷⁶ *Ibidem*

plus pittoresque avant son déblaiement qu'il ne l'est à présent. Cela est général : les arbrisseaux, les arbres crissant au milieu des décombres, se groupant avec les colonnes, forment un contraste de végétation et de ruine, un effet de peintre et de poète qui disparaît dans les fouilles. Mais celles-ci font reconnaître le dessin des anciens édifices ; on ne peut tout avoir à la fois »⁵⁷⁷. À Olympie, le manque de temps ne leur permet pas de déblayer entièrement le site⁵⁷⁸. L'emplacement des premiers coups de pioche se concentre autour des structures visibles en surface. La découverte d'un amas confus de matériaux de toutes sortes constitue ainsi le point de départ des recherches entreprises par les archéologues sur le site d'Olympie⁵⁷⁹. Cette roche poreuse découverte aux abords du stade suscite l'enthousiasme de Dubois et de son équipe. Les recherches révèlent que cette masse informe se trouve être une colonne de grande dimension. Cette découverte est déterminante dans la décision d'entreprendre des fouilles sur le site d'Olympie. Le premier élément excavé détermine l'orientation des recherches à entreprendre sur le site⁵⁸⁰. Il suffit de « suivre la trace d'un mur, d'un portique, d'une enceinte »⁵⁸¹ pour tenter de mettre au jour l'ensemble du monument. C'est en suivant cette méthode que les membres de l'expédition tentent de définir un cadre au sein duquel vont s'organiser les travaux de fouille. À Olympie, Amaury-Duval explique ainsi que la découverte d'un pavé lui a permis de déterminer de quel côté se trouvait l'intérieur du temple⁵⁸². Les membres de l'expédition scientifique de Morée procèdent ensuite au creusement des tranchées pour dégager l'ensemble de la structure et pouvoir *in fine* retracer la forme originale des bâtiments. L'état de conservation des vestiges mis au jour détermine la suite des opérations à mener. Vietty remarque que certains lieux de culte sont entachés de noms d'illustres inconnus, gravés profondément dans la pierre⁵⁸³. Cette

⁵⁷⁷ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, vol. 2, p. 425

⁵⁷⁸ AMAURY-DUVAL, *op. cit.*, 1885, pp. 136-137 : « Comme nous ne pouvions avoir la prétention, dans le peu de temps que la saison nous laisserait, de déblayer entièrement le terrain, nous devons nous borner à des tranchées, mais les faire avec assez de connaissance des choses de l'antiquité pour constater d'une manière évidente si nous étions bien sur le temple de Jupiter Olympien, qui, jusque-là, n'avait pas été retrouvé »

⁵⁷⁹ *Idem*, p. 132

⁵⁸⁰ *Idem*, p. 136

⁵⁸¹ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁵⁸² AMAURY-DUVAL, *op. cit.*, 1885, p. 136 : « on fit dégager de chaque côté une construction qui paraissait être un mur, pour reconnaître dans quelle direction les travaux devaient être poussés. A deux mètres de profondeur, on mit à découvert un pavage fort riche, en marbres de différentes espèces, mais assemblés avec un goût assez médiocre. M. Blouet en fut très-surpris, quand il arriva quelques jours après. Ce pavé indiquant de quel côté se trouvait l'intérieur du temple, il était dès lors facile de s'orienter »

⁵⁸³ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de GIOANNI S. *op. cit.*, 2008, n°2, pp. 384-429 et plus particulièrement p. 426 : « presque toutes les pièces du temple entassées dans son enceinte sont entachées de ces noms obscurs, gravés souvent profondément dans la pierre et quelquefois d'un demi-pied de proportion (La chose est au point que les pièces en sont véritablement dégradées et d'après cela on ne peut douter que si les colonnes eussent été lisses, elles ne fussent toutes entaillées de même, aussi haut qu'on avait pu atteindre). Allemands, Anglais, Français, etc tous ont cru

dégradation ne permet pas de déterminer si les colonnes du temple étaient lisses. Ces circonstances constituent donc une limite à l'interprétation des lieux de culte. Les vestiges mis au jour sont identifiés. Pour les désigner certains emploient des termes techniques ce qui atteste d'une très bonne connaissance du lexique architectural associé aux lieux de culte grecs⁵⁸⁴.

La stratigraphie est également prise en compte. On s'intéresse au contexte de découverte. À Égine, la mise au jour de fragments cyclopéens à demi enfouis permet à Quinet d'identifier deux âges dans la construction « comme on reconnaît deux âges dans le culte pour lequel il fut bâti »⁵⁸⁵. Il imagine ainsi qu'une correspondance pourrait être établie entre les différents états du temple et les pratiques rituelles qui devaient se dérouler à l'intérieur de l'édifice. À Olympie, Blouet distingue bien le niveau du sol antique⁵⁸⁶. Dubois estime qu'il se situe à quinze pouces du niveau relevé en 1829⁵⁸⁷. Pour appuyer son propos, l'archéologue inspecte le lit de l'Alphée en prenant bien soin de relever les différentes couches dont il se compose. Il estime en cela que le niveau du sol ancien est exhaussé par plusieurs types de grès décomposés qui se détachent en poussière des montagnes qui le borde⁵⁸⁸. Ce constat lui permet de dater plus précisément les vestiges qui reposent sur cette roche friable. Quelques sondages sont effectués. Dubois et Blouet en pratiquent quelques-uns. Cette méthode leur permet notamment de dire que le temple de Zeus à Olympie est placé sur une légère éminence⁵⁸⁹. On s'interroge ainsi sur la topographie des lieux. Dubois émet par ailleurs le souhait d'aplanir la plaine jusqu'à la base des monuments antiques pour faciliter les recherches entreprises sur le site.

Il est prévu d'accorder un soin tout particulier aux vestiges découverts dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. Dans les instructions fournies à Blouet il est ainsi préconisé

devoir apporter leur signature sur le Panhellénion et les Grecs modernes n'ont pas manqué, par imitation, de se signaler de la même manière. Insensés, pauvres gens, idiots, troupe ignorante et rustre, pensez-vous illustrer en gravant vos noms indignes sur un monument illustre ? Si cette pierre que vous avez dégradée et profanée est encore longtemps conservée, la postérité saura [que] S.....N....étaient des êtres vaniteux, ignorants et ridicules »

⁵⁸⁴ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Le lexique des lieux de culte : confronter le récits des Anciens aux représentations des modernes »

⁵⁸⁵ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 319

⁵⁸⁶ BLOUET A., *op.cit.*, 1831, vol. 1, p. 67

⁵⁸⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁵⁸⁸ *Ibidem*

⁵⁸⁹ *Ibidem*

« de ne point fouiller au pied d'une colonne, si les recherches pouvaient en hâter la ruine »⁵⁹⁰. Les vestiges sont considérés comme des objets de connaissance qu'il convient désormais de protéger. On trouve pourtant quelques exceptions à cette règle. Il en est ainsi d'un relief illustrant une femme assise sur un rocher découvert à Olympie : « le malheur voulut qu'après être ainsi sortie de terre, elle fut mutilée par accident, ou plutôt, comme on eut tout lieu de le croire, par la vengeance d'un ouvrier qui, renvoyé pour sa paresse, fit probablement ce mauvais coup avant de partir »⁵⁹¹. L'état de détérioration de ce relief posera d'ailleurs quelques difficultés aux archéologues pour identifier la figure représentée⁵⁹². Quelques mesures conservatoires sont appliquées sur les monuments découverts dans un souci de préservation. Déjà fort abimées par la guerre et les aléas environnementaux, les colonnes du temple de l'Héphaïstéion sont ainsi cerclées de fer⁵⁹³.

Ce respect pour les vestiges ne va pas pourtant pas à l'encontre de cette quête d'œuvres antiques. À Olympie, Amaury-Duval déclare ainsi que « de toutes les chasses, de toutes les pêches les mieux organisées, en est-il une qui puisse se comparer à cette pêche ou à cette chasse aux chefs-d'œuvre, dont le butin est quelquefois la Vénus de Milo, un fragment de Phidias, et toujours, au moins, une découverte curieuse pour l'histoire ou pour l'art ? »⁵⁹⁴. Les membres de l'expédition scientifique de Morée découvrent des médailles, casques de bronze, quelques fragments de sculptures en marbre et de la céramique. Certains de ces objets leur sont apportés par la population locale. D'autres sont achetés comme pour une médaille d'argent représentant une tête de Méduse dont Dubois fait l'acquisition⁵⁹⁵. Mais les découvertes les plus précieuses concernent les éléments sculptés du temple de Zeus à Olympie. Dubois rédige un courrier au général Schneider pour le prier de demander au gouvernement grec les sculptures trouvées dans la vallée de l'Alphée⁵⁹⁶. Cela va pourtant à l'encontre des recommandations fournies aux membres de l'expédition : « il ne convient pas [non plus] de mutiler une statue ou un ornement quelconque, dans le dessein d'en emporter un fragment, qui souvent ne peut-être que d'un faible intérêt pour l'art, lorsqu'il est séparé du monument : rien ne serait plus honteux que de former

⁵⁹⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁵⁹¹ AMAURY-DUVAL, *op.cit.*, 1885, pp. 138-139

⁵⁹² Cf. voir la partie 3 de cette thèse « Sculptures religieuses : essais de théorisation »

⁵⁹³ QUINET E., *op.cit.*, 1830, p. 343

⁵⁹⁴ AMAURY-DUVAL, *op.cit.*, 1885, p. 135

⁵⁹⁵ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁵⁹⁶ *Ibidem*

un Musée de lambeaux arrachés aux édifices de l'antique Péloponnèse »⁵⁹⁷. Bien qu'étrangère aux missions entreprises dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée⁵⁹⁸, le directeur des Beaux-Arts demande l'ouverture d'un crédit exceptionnel de dix mille francs à destination de Dubois pour l'achat d'objets d'art à dessein d'enrichir les collections du musée royal⁵⁹⁹. Cette proposition se voit refusée sur décision du vicomte de la Rochefoucauld⁶⁰⁰. Il est toutefois convenu - par une règle tacite - que les statues isolées, monnaies et pierres gravées soient recueillis par la section d'archéologie et que les pièces découvertes en seraient sa propriété⁶⁰¹. Certaines des métopes découvertes à Olympie sont envoyées au Musée du Louvre. Cette dernière disposition fait suite à un accord conclu avec le gouvernement grec. Les pièces sont acheminées en France avec l'aide de l'armée française⁶⁰².

Une fois déblayés, les vestiges sont analysés. Les compétences des architectes sont ici mises à profit. À Olympie, Dubois met ainsi en réserve un grand morceau de tuile en marbre blanc pour le présenter à Blouet⁶⁰³. Il s'agit d'établir une correspondance entre les différents vestiges découverts pour tenter de restituer l'aspect général du lieu. Ces opérations nécessitent une parfaite connaissance des principes architecturaux qui régissent les constructions grecques. La présence d'architectes parmi les membres de l'expédition constitue un élément déterminant pour tenter de comprendre sur quoi se fonde leur raisonnement. À Bassae, la découverte de plusieurs tambours permet de restituer le nombre de colonnes utilisées pour la construction du temple d'Apollon Epikourios. Les archéologues s'intéressent aussi aux particularités de ces édifices. Edgar Quinet note en ce sens que l'intérieur de la *cella* du temple de Bassae est marqué par une double rangée de bases corinthiennes et de pilastres d'ordre ionien. Les membres de l'expédition scientifique de Morée utilisent également leurs connaissances en histoire de l'art pour dater les lieux de culte. À Égine, Edgar Quinet admet ainsi que le caractère « plus élancé, plus pur » du temple d'Aphaïa le place - du point de vue de l'histoire de l'art - avant

⁵⁹⁷ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁵⁹⁸ À son arrivée en Grèce, Dubois s'est soumis à un entretien avec le président de la Grèce au cours duquel l'archéologue s'est engagé à ne pas dépouiller la Grèce de ses objets d'art. En échange, le président de la Grèce leur assure une protection. Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁵⁹⁹ Paris, Archives nationales, O/3/1426, dossier n°190

⁶⁰⁰ Paris, Archives nationales, O/3/1425, dossier consacré à Dubois

⁶⁰¹ *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 255

⁶⁰² BLOUET A., *op.cit.*, 1831, vol. 1, p. 61

⁶⁰³ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

l'Héphaïstéion et après le temple de Corinthe⁶⁰⁴. Vietty s'interroge lui aussi sur la date de fondation de l'édifice qu'il estime inexacte dans le récit de Pausanias compte tenu de l'usage de l'ordre dorique pour la construction du temple⁶⁰⁵. Le périégète le date du temps d'Eaque⁶⁰⁶ ce qui est contredit par le statuaire qui estime que le style de l'édifice et l'état de la pierre datent d'une très grande Antiquité⁶⁰⁷.

En 1829, chaque parcelle de terrain dégagée est mesurée. On prend les dimensions des différents vestiges mis au jour. La destination de ces éléments est établie d'après ces données. Dubois estime ainsi que le calibre des quelques tronçons de colonnes cannelées en marbre pentélique découverts à Olympie les associent à un ordre intérieur du temple de Zeus⁶⁰⁸. Des rapports de proportions sont établis afin de pouvoir restituer l'aspect originel du lieu. Blouet explique que le diamètre d'une colonne peut suffire pour déterminer approximativement la dimension d'un temple⁶⁰⁹. Ce calcul ne peut selon lui être établi que d'après le nombre de colonnes dont se compose l'édifice. On mesure également la distance qui sépare les différents vestiges⁶¹⁰. Leur disposition sur le site amène les archéologues à émettre un certain nombre d'hypothèses sur lesquelles nous nous attarderons dans la suite de cette thèse⁶¹¹. À Olympie, la découverte d'un petit mur en briques à proximité du temple laisse penser à Dubois que cet élément est beaucoup trop rapproché du temple pour avoir pu faire partie de l'enceinte de l'édifice⁶¹². Les recherches des archéologues ne se limitent pas au bâtiment : elles portent également sur les vestiges disséminés sur les terrains alentours. À Tégée, Quinet remarque la présence d'un fût de colonne dans la chapelle de Piali⁶¹³. Il établit d'emblée un rapprochement avec la découverte à proximité de cet édifice d'une aire recouverte de poussière de marbre, de débris et de fûts cannelés de quatre pieds et demi de diamètre semblables à ceux trouvés dans l'édifice religieux.

⁶⁰⁴ QUINET E., *op.cit.*, 1830, p. 319

⁶⁰⁵ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de Stéphane Gioanni « Jean-Baptiste Vietty et l'expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés » in *Journal des savants*, 2008, n°2, pp. 411-429 et notamment, p. 426

⁶⁰⁶ Pausanias, Lib. II, 30, 4 texte établi par W.-H.-S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : τοῦτο δὲ τὸ ἱερὸν λέγουσιν Αἰακὸν ποιῆσαι τῷ Διί

⁶⁰⁷ GIOANNI S., *op.cit.*, 2008, p. 425

⁶⁰⁸ *Ibidem*

⁶⁰⁹ BLOUET A., *op.cit.*, 1831, vol. 1, p. 61

⁶¹⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁶¹¹ Cf. voir la partie 3 de cette thèse « Architecture religieuse : essais de théorisation »

⁶¹² Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

⁶¹³ QUINET E., *op.cit.*, 1830, p. 189

Certains vont plus loin dans l'analyse et tentent d'établir une correspondance entre l'architecture des lieux et sa dimension sacrée. Plusieurs critères architecturaux permettraient d'identifier les vestiges d'un temple. Pour Edgar Quinet, la pureté de ses angles en constitue un élément distinctif⁶¹⁴. D'après Vietty, le soin apporté dans la construction de l'édifice constitue une manifestation de « l'esprit religieux des anciens hellènes, dignes disciples de l'Égypte »⁶¹⁵. Il est également intéressant de souligner que les membres de cette expédition utilisent les traditions légendaires pour tenter de restituer l'aspect des lieux. À Mycènes, Edgar Quinet croit reconnaître les débris d'un temple qui « devaient avoir un tiers de plus lorsque Hercule en précipita Iphitus »⁶¹⁶. Ces observations de terrain permettent aux voyageurs d'établir des lieux communs en matière d'architecture religieuse.

Notons aussi que la découverte de certains lieux de culte suscite encore l'émoi chez certains membres de l'expédition. En témoigne l'émphase de leur récit comme celui d'Amaury-Duval : « les premiers coups de pioche résonnant au choc d'un morceau de marbre ou de bronze vous retentissent jusqu'au fond du cœur. On est là, retenant sa respiration, craignant une maladresse, et prêt à arrêter la main qui semble mal dirigée »⁶¹⁷. À Bassae, le dessinateur parle d'une « féerie »⁶¹⁸. Edgar Quinet évoque de son côté un « enchantement »⁶¹⁹. Ces propos se fondent sur la qualité architecturale du temple d'Apollon Epikourios. Ils renvoient également à la topographie du site de Bassae qui se trouve dans une région montagneuse à flanc de collines dans un environnement arboré, vierge de toute présence humaine. Sur les rives de l'Alphée, De Gournay parle des « magnificences mortes d'Olympie »⁶²⁰.

Nous l'avons vu, les membres de l'expédition scientifique de Morée accordent un soin particulier à la prospection et à l'analyse des données issues de la fouille des temples. Le gouvernement français met à leur disposition des moyens financiers et humains. L'Institut de France leur communique des instructions qui les oriente vers certains lieux de culte. Sur le

⁶¹⁴ *Idem*, p. 262 : « Dans un sol aussi découvert, ces murs ne sont qu'un seul monument, et le parallélogramme qu'ils tracent du nord au midi pourrait être comparé, pour la pureté des angles, au grossier périmètre d'un temple »

⁶¹⁵ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, n°2, pp. 411-429 et notamment p. 417

⁶¹⁶ QUINET E., *op.cit.*, 1830, p. 263

⁶¹⁷ AMAURY-DUVAL, *op.cit.*, 1885, p. 135

⁶¹⁸ *Idem*, p. 177

⁶¹⁹ QUINET E., *op.cit.*, 1830, p. 98

⁶²⁰ *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 257

terrain, on se donne pour objectif de pousser les recherches sur une vaste zone. Plusieurs corps de métier procèdent à l'analyse des données issues de la fouille. On identifie les vestiges, on s'intéresse à la stratigraphie des lieux, on pratique des sondages. Les dimensions des monuments sont relevées avec précision et permettent d'élaborer plusieurs théories sur l'usage des temples. Pourtant, le résultat n'est pas à la mesure des moyens engagés dans cette expédition. Le départ précipité des archéologues constitue l'une des premières raisons de cet échec.

Identifier un temple : les autorités sur le terrain

Identifier les vestiges des temples constitue une première étape pour quiconque souhaiterait les étudier. Arrivés sur le terrain, les voyageurs se trouvent confrontés à des vestiges dont ils ne peuvent dire s'il s'agit d'un temple ou d'un bâtiment civil. Pour résoudre cette difficulté, ils s'appuient sur plusieurs autorités dont nous donnons ici le détail.

Faire coïncider les observations de terrain avec ce qui est dit dans les textes

Au XVII^e siècle, Spon et Wheler s'appuient presque exclusivement sur les sources littéraires pour identifier les temples de la Grèce. Il en est ainsi pour l'Érechthéion. Les conjectures des Anglais se fondent sur quelques particularités du temple qu'ils trouvent dans la *périégèse* et qu'ils jugent à même de les orienter dans leurs reconnaissances. Pausanias parle d'un bâtiment double (διπλοῦν γὰρ ἐστὶ τὸ οἶκημα)⁶²¹ que les voyageurs pensent reconnaître sur le site⁶²². Les observations recueillies sur le terrain leur permettent d'apporter quelques précisions. Ils constatent que les deux parties de l'édifice sont de taille inégale, que l'une est plus grande que l'autre : « the lesser one, by which the entrance is to the other, is twenty nine foot long, and twenty one foot, three inches broad »⁶²³. C'est également sur cette particularité architecturale décrite par Pausanias que s'appuient les reconnaissances de Le Roy au milieu du XVIII^e siècle. Pourtant le Français ne voit pas la même chose sur le terrain : il « pense que des

⁶²¹ Pausanias, Lib. I, 26, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992

⁶²² WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 364 : « Going therefore some way further, amongst the building, and ruins, on the north-side of the temple of Minerva, we came to the Temple of Erictheus. It is known to be that, by two Marks out of Pausanias : first, because he saith, it is *Double Building*, one bigger than the other, as this yet remains »

⁶²³ *Ibidem*. Ils rajoutent que le toit que l'Érechthéion est maintenu par des piliers ioniques cannelés surmontés de chapiteaux mixtes : « It roof is substained by Ionick Pillars, chanelled ; but the Chapters are somethinf different from any I have seen of that Order ; and seem to be a kind of mixture between it, and the Dorick Order »

deux Temples dont parle l'Auteur ancien, l'un étoit au-dessus de l'autre : ce qui se remarque facilement par la grande différence du pavé des deux vestibules qui conduisoient l'un par le côté dans le Temple inférieur, l'autre par la face dans le Temple supérieur »⁶²⁴. Les différentes interprétations de la *périégèse* mettent quelque peu à mal ce travail d'identification. Peut-on avoir la certitude que ce qui est ici décrit par les voyageurs corresponde à ce qui est dit dans le texte de Pausanias ? Multiplier les rapprochements entre la littérature et les observations de terrain a permis à certains de conforter leurs hypothèses.

Spon et Wheler appuient également leur reconnaissance sur la présence d'un puits d'eau salé au sein de l'Érechthéion : « the other Mark is, that, as Pausanias saith, there is a Well of Salt-Water in it ; which be makes no wonder of, because there are many such in Inland Places, a great way from the Sea, as at Aphrodisaea in Caria, etc. All that he thinks worth writing of it, was, that it made a noise, like the Waves of the Sea, when the South-Wind bloweth »⁶²⁵. Ces éléments sont mentionnés presque mot pour mot dans la *périégèse*⁶²⁶. La présence de Turcs sur le site ne leur permet pourtant pas d'accéder au temple et de vérifier ces informations. Leur conjecture se fonde ici uniquement sur les propos des Athéniens⁶²⁷ et sur ce que dit Pausanias à ce sujet. Le Roy n'est pas beaucoup plus renseigné. Le Français ne peut accéder au site : des monceaux de marbre couvrent le pavé du temple⁶²⁸. Il s'essaie toutefois à émettre quelques hypothèses. Pour lui, c'est dans le temple inférieur que se trouve le puits d'eau salée « que le vent du midi rendoit bruyante au rapport de Pausanias »⁶²⁹. Là encore, les preuves peuvent paraître insuffisantes pour identifier avec précision l'Érechthéion. Pourtant il s'agit bel et bien de cet édifice complexe divisé en deux parties dans lequel se trouvait le puits d'eau saumâtre que l'on prenait pour l'eau de la mer.

Notons aussi que certains voyageurs s'emploient à confronter les sources littéraires pour reconnaître les lieux de culte de l'ancienne Grèce. C'est la méthode choisie par l'abbé Barthélémy pour identifier le temple de Zeus Olympien à Athènes⁶³⁰. L'ecclésiastique utilise

⁶²⁴ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 11

⁶²⁵ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 364

⁶²⁶ Pausanias, Lib. I, 26, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : ὕδωρ ἐστὶν ἔνδον θαλάσσιον ἐν φρέατι (...) ἀλλὰ τόδε φρέαρ ἐς συγγραφήν παρέχεται κυμάτων ἦχον ἐπὶ νότῳ πνεύσαντι

⁶²⁷ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 364 : « we could not have permission to go into the Temple to see it ; because the Turks that lives in it ; hath made it his *Seraglio* for his Women ; and was then abroad. But we were assured, that the well is now almost dry »

⁶²⁸ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 11

⁶²⁹ *Ibidem*

⁶³⁰ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 545 notes sur le temple de Zeus Olympien à Athènes

Pausanias et Thucydide. Le périégète n'indique pourtant pas où se situe l'édifice. C'est uniquement en prenant appui sur son itinéraire que l'on peut localiser le monument. Pausanias contourne l'Acropole par le Nord et le Nord-Est avant d'atteindre la région Est-Sud-Est de la colline sacrée où se trouve le sanctuaire de Zeus⁶³¹. L'abbé Barthélémy ne parvient pas à la même conclusion, déclarant que Pausanias situe le temple du dieu au Nord de la Citadelle⁶³². L'ecclésiastique prend aussi appui sur le texte de Thucydide dans lequel il est dit que le temple est localisé au Sud de l'Acropole⁶³³. Ne disposant d'aucune autre ressource, l'abbé Barthélémy essaie de trouver une explication à cette différence de point de vue : « j'avois d'abord soupçonné que le temple de Jupiter Olympien, placé par Thucydide au sud de la citadelle, étoit un vieux temple, qui, suivant une tradition rapportée par Pausanias⁶³⁴, fut, dans les plus anciens temps, élevé par Deucalion, et que celui de la partie du nord avoit été fondé par Pisistrate. De cette manière, on concilieroit Thucydide avec Pausanias »⁶³⁵. Cette position ne lui permet pas d'identifier avec certitude ces lieux de culte. Il faut dire que l'abbé Barthélémy n'a semble-t-il pas fait le voyage en Grèce. Aucune étude n'a pu être entreprise sur les lieux pour mettre à jour les vestiges de ce monument. L'ecclésiastique prend ainsi l'initiative de tracer au hasard sur son plan le temple de Zeus Olympien au Sud de la citadelle⁶³⁶.

Pour identifier les temples, les voyageurs font d'abord appel à la littérature. Pausanias à la main, ils se donnent pour mission de reconnaître les anciens monuments. La méthode consiste à trouver un équivalent entre ce qui est dit dans les textes et ce qui est observé sur le terrain. Or, la *périégèse* ne fournit pas toujours la précision suffisante pour permettre aux voyageurs d'identifier les vestiges de temples. Les hypothèses se multiplient. Il paraît dans certains cas difficiles de se baser uniquement sur la littérature pour reconnaître ces lieux de culte. Nous allons voir que d'autres sources sont utilisées à cette même période.

⁶³¹ PAUSANIAS et CHAMOUX François, *Description de la Grèce*, Tome I: Livre I, l'Attique, traduit par Jean POUILLOUX, Paris, les Belles lettres, 1992, p. 187

⁶³² BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 545 notes sur le temple de Zeus Olympien à Athènes

⁶³³ Thucydide, Lib. II, 15, 3-4 texte établi par J. de Romilly, Paris, Les Belles-Lettres, 1991 : 3. Τὸ δὲ πρὸ τοῦ ἡ ἀκρόπολις ἢ νῦν οὔσα πόλις ἦν, καὶ τὸ ὑπ' αὐτὴν πρὸς νότον μάλιστα τετραμμένον. 4. Τεκμήριον δέ· τὰ γὰρ ἱερὰ ἐν αὐτῇ τῇ ἀκροπόλει < τῆς τε Ἀθηνᾶς > καὶ ἄλλων θεῶν ἐστίν, καὶ τὰ ἔξω πρὸς τοῦτο τὸ μέρος τῆς πόλεως μᾶλλον ἰδρύται, τὸ τε τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου καὶ τὸ Πύθιον καὶ τὸ τῆς Γῆς καὶ τὸ ἐν Λίμναις Διονύσου, ᾧ τὰ ἀρχαῖοτάτα Διονύσια τῇ δωδεκάτῃ ποιεῖται ἐν μηνὶ Ἀνθεστηριῶνι, ὥσπερ καὶ οἱ ἀπ' Ἀθηναίων Ἴωνες ἔτι καὶ νῦν νομίζουσιν

⁶³⁴ Pausanias, Lib. I, 18, 8 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Τοῦ δὲ Ὀλυμπίου Διὸς Δευκαλίωνα οἰκοδομήσαι λέγουσι τὸ ἀρχαῖον ἱερόν, σημεῖον ἀποφαίνοντες ὡς Δευκαλίων Ἀθήνησιν ὄκησε τάφον τοῦ ναοῦ τοῦ νῦν οὐ πολὺ ἀφεστηκότα

⁶³⁵ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 545

⁶³⁶ *Ibidem*

Les objets mobiliers : les inscriptions et les antiquités figurées

L'étude des inscriptions vient en prolongement de l'étude des textes. Cela explique que les premiers voyageurs qui parcourent la Grèce se soient d'abord concentrés sur le recueil de ces documents épigraphiques. Spon et Wheler collectent plus de deux milles inscriptions grecques et latines. L'une d'entre elle provient de Délos, les Anglais la découvrent au pied du mont Cynthien. Cette inscription parle d'un vœu fait à Sérapis, Isis, Anubis et Harpocrate. Cette découverte leur permet d'en déduire qu'un temple leur était peut-être consacré dans les environs bien qu'aucun historien n'en fasse mention⁶³⁷. Ce même raisonnement est utilisé pour reconnaître les divinités consacrées dans d'autres monuments de Délos : « one of the Temples there might be that of Hercules, mentioned in the Inscription of Patron, and set in that Temple ; and the other that of Neptune »⁶³⁸. Il est ainsi de notoriété commune pour ces voyageurs Anglais de considérer que la découverte à proximité d'un temple d'une inscription mentionnant une ou plusieurs divinités permet d'en déterminer la consécration. Ce travail de reconnaissance se poursuit au XVIIIe siècle⁶³⁹. Pour identifier les soubassements de deux grands édifices découverts à Corinthe, Pouqueville s'aide d'un fragment de consécration trouvé sur une frise découverte dans l'un de ces bâtiments. Le relevé de cette inscription ne lui permet pas toutefois de déterminer à quelles divinités ces temples étaient dédiés⁶⁴⁰. Le cas d'Égine montre bien que cette méthode de reconnaissance perdure jusqu'à la fin du XIXe siècle. Durant l'expédition scientifique de Morée est mise au jour une inscription : *À Jupiter panhellénien*⁶⁴¹. Charles Lenormant l'analyse en détail⁶⁴². Cette trouvaille explique que l'on ait longtemps considéré à

⁶³⁷ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, p. 110 : « Au pied du mont Cynthien l'on void aussi grande quantité de marbres & de pierres, qu'on peut juger être des débris de la ville, car c'étoit là qu'elle devoit être placée, selon la description que nous en font les Auteurs, & particulièrement Strabon. Nous y lûmes une inscription qui parle d'un vœu fait à Sérapis, Isis, Anubis & Harpocrates, qui peut-être y avoient un temple, quoique les historiens ne nous en aient pas fait mention ; ou du moins un autel dans le temple d'Apollon ; car les Égyptiens disoient quelquefois que Sérapis étoit Jupiter, & d'autrefois que c'étoit Apollon ; d'où vient qu'ils representoient souvent Sérapis avec des rayons autour de la tête. De même ils croyoient qu'Isis étoit la Lune, & on la void quelquefois dans des médailles avec un croissant » & WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 59 : « Among these ruins we found an Altar dedicated to Serapis, Isis, Anubis, Harpocrates and the Dioscouri ; who perhaps had a Temple there, though not mention'd by Ancient Authors ; or at least an Altar in some other Temple »

⁶³⁸ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 61

⁶³⁹ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 83 : [Mantinée] « Une autre ruine, peu distante, paraît avoir appartenu à un temple ; mais aucunes inscriptions ne permettent de dire à quelle divinité il était dédié »

⁶⁴⁰ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 457 : « À peu de distance, je visitai un ancien tombeau de famille ; et en approchant de la porte Ténée, je remarquai les soubassements de deux grands édifices. Je copiai sur une de leurs frises demi-circulaire un fragment de consécration, sans pouvoir décider à quelles divinités ces temples furent dédiés dans l'antiquité »

⁶⁴¹ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 319 : « Des fouilles venaient de découvrir les trois degrés du péristyle, et l'inscription : *À Jupiter Panhellénien* ; il n'est donc plus permis d'avoir un doute sur le dieu de ce temple »

⁶⁴² *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, 1829, pp. 342-343 : « Inscription du temple de Jupiter Panhellénien à Égine. Une découverte importante, et qui remonte au 20 mars de l'année dernière, paraît

tort que ce temple était dédié à Zeus Panhellénien.

La découverte de documents épigraphiques permet aussi aux voyageurs de compléter les récits des Anciens et d'apporter des précisions sur la consécration de ces édifices. En Attique, Pausanias parle d'un temple dédié à Aphrodite⁶⁴³. Trois inscriptions découvertes sur les lieux permettent à Pouqueville d'obtenir de plus amples informations sur cette dédicace : « je pus, grâce à un fac-simile qu'il [Fauvel] m'avait donné, lire les trois inscriptions suivantes, qui rappellent la consécration de ce temple, qu'on prétend avoir été élevé par Démétrius à sa mère Philé, qui était peut-être surnommée Aphrodite »⁶⁴⁴. Ces documents épigraphiques sont retranscrits dans le récit de son voyage afin de permettre à ses lecteurs de juger de la pertinence de son propos⁶⁴⁵. Les inscriptions permettent aussi de reconnaître les usages cultuels qui étaient pratiqués autour de ces temples⁶⁴⁶.

Au même titre que les inscriptions, les antiquités figurées figurent en bonne place dans les collections érudites. Cette circonstance explique l'intérêt que leur portent les voyageurs qui parcourent la Grèce durant cette période. À Tinos, Spon et Wheler mettent au jour une médaille

devoir décider la question qui s'était élevée sur le véritable nom du temple célèbre, situé dans la partie orientale de l'île d'Égine. Un examen plus attentif des pierres éboulées de ce monument a fait reconnaître, au-dessous du chapiteau de l'une des antes du pronaos, l'inscription suivantes : ΔΙΙΤΑΝΕΛΛΗΝΙΩΙ. Les lettres de cette inscription dont je dois une empreinte très exacte à l'obligeance de M. Gropius, n'ont que dix lignes de hauteur. Quelle que soit l'opinion qu'on émette sur l'époque où cette inscription a dû être tracée, et quel que soit qu'on puisse être à l'estimer postérieure à la construction du temple, toujours est-il évident qu'elle se rapporte à la destination du monument sur lequel on l'a trouvée. La dimension des lettres de cette inscription explique aussi comment elle a pu échapper aux investigations des savants et des artistes qui ont présidé aux fouilles de ce temple. Il résulte aussi de cette découverte, que le nom de *mont Panhellénien* doit appartenir au groupe montueux qui occupe toute la partie orientale de l'île, et non pas seulement au cône volcanique, le Saint-Élie des Grecs modernes, autour duquel on a vainement cherché les vestiges d'un second temple : autrement on ne concevrait pas comment le temple de Jupiter Panhellénien aurait pu être placé si loin de la montagne du même nom, sur un des rameaux extrêmes du groupe dont le Saint-Élie est, pour ainsi dire, le centre. La question maintenant est de savoir, à quelle époque doit remonter l'éruption volcanique qui a produit le cône du Saint-Élie et si, dans un temps antérieur à cette éruption, mais déjà historique, la colline où le temple est situé, n'avait pas plus d'importance relative qu'elle n'en a aujourd'hui »

⁶⁴³ Pausanias, Lib. I, 37, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Μετὰ δὲ τοῦτο Ἀφροδίτης ναὸς ἔστι καὶ πρὸ αὐτοῦ τεῖχος ἀργῶν λίθων θεᾶς ᾗξιον

⁶⁴⁴ POUCQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D, *op cit.*, 1826, vol. 5, p. 136

⁶⁴⁵ *Ibidem*, note 1

⁶⁴⁶ *Idem*, vol. 5, pp. 494- 495 : [Mégalo polis] : « j'examinai ensuite dans tous les sens les ruines de Mégalo polis. On sait que l'Hélisson traversait la ville, la place publique restant à droite du côté du nord. Ce serait là qu'il faudrait rechercher les restes du temple de Jupiter Lycien ; le Philippéum, portique élevé par la flatterie à Philippe, roi de Macédoine, qui touchait au temple de Mercure Acacésius ; le portique des sénateurs ; un troisième édifice du même genre, qu'on surnommait le Mycopolis ; enfin le portique d'Aristandre. Ces monuments, ainsi que le temple de Jupiter, aboutissaient à un espace consacré aux grandes déesses, dont l'inscription n°2 porterait à croire qu'on célébrait les mystères suivant le rituel d'Éleusis » ; DODWELL E., *op. cit.*, 1821, « Intérieur du même temple » [temple d'Aphaïa à Égine] : « on a trouvé aussi parmi les ruines un petit autel de pierre, et quelques inscriptions relatives à des objets appartenant au temple ; cet autel et ces inscriptions ; ainsi que les statues sans prix dont il a été parlé, sont à présent dans la collection de Munich »

représentant Poséïdon avec son trident. Cette découverte les amène à considérer qu'un temple dédié à ce dieu devait se trouver dans cette localité⁶⁴⁷. À Pergame, Choiseul-Gouffier découvre une médaille de l'empereur Gallien sur laquelle est représenté le dieu Asklépios dans un temple à six colonnes. Le voyageur reconnaît que cet objet lui permet d'identifier la divinité consacrée dans cet édifice. Il émet aussi quelques doutes, estimant que cette représentation ne constitue pas le reflet de la réalité⁶⁴⁸. L'image du temple ne serait pas conforme à celle qui devait prévaloir durant l'Antiquité : « les Anciens n'attachoient aucune importance à ce genre d'exactitude, et s'en écartoient sous plusieurs rapports. Souvent ils suppriment des colonnes, ou les rapprochent contre toutes les règles de l'art, pour mieux laisser voir la statue du dieu : sur d'autres médailles, ou pierres gravées, ils ne donnent que quatre colonnes à des temples que nous savons avoir avec certitude en avoir eu un plus grand nombre »⁶⁴⁹.

La découverte d'une statue divine leur permet également d'émettre quelques conjectures sur la consécration du lieu de culte qui se trouve à proximité ou dans lequel elle est mise à jour. À Délos, Spon et Wheler repèrent une statue d'Apollon couchée par terre : ils en déduisent qu'ils se trouvent sur l'emplacement d'un temple dédié à ce dieu⁶⁵⁰. Seule une identification correcte de la figure représentée est garante de l'hypothèse émise. Or, force est de constater que pour l'exemple cité plus avant, cette question fait débat⁶⁵¹. Au début du XIXe siècle, la découverte d'une statue d'Athéna sur le Mont Ithôme, à proximité des restes d'un petit temple dorique

⁶⁴⁷ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, p. 101 : « dans une autre [médaille] on y void Neptune avec son trident, parce qu'il y avoit là autrefois un Temple célèbre consacré à ce dieu » ; WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 51 : » Antioch I saw at Paris amongst the King of France's Collectio, s which had on the one side the Head of the Emperor Alexander Severus, and on the other a Trident, wreathed about with a Serpent, with these Letters about it, ΘΗΝΙΩΝ because here was a noble Temple dedicated to Neptune ; where, as Strabo relateth, the adjacent islands used to perform the Ceremonies of their Religious Superstition »

⁶⁴⁸ CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A. de, *op. cit.*, 1782-1822, vol. 2, p. 52 : « N°14. Revers d'une médaille de l'empereur Gallien ; on y voit Esculape dans un temple à six colonnes ; c'est le plus grand nombre de colonnes que l'on trouve sur les médailles, au temple de ce dieu ; mais il n'en faut pas conclure que cet édifice fut tel qu'on le voit ici »

⁶⁴⁹ *Ibidem*

⁶⁵⁰ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, p. 107 & WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 393, p. 56

⁶⁵¹ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, pp. 107-108 : « (...) un de nôtre compagnie nous dit que nous avions tort de prendre cela pour une statue d'Apollon ; & que selon son sentiment c'étoit plutôt une de Diane, parce qu'il y remarquoit de longues tresses de cheveux qui pendoient sur les épaules. Je lui repartis que je croyois que c'étoit lui-même qui prenoit le change, & que ces cheveux étoient la marque la plus assurée que cette statue étoit Apollon, parce qu'ils nous représentoient ses rayons ; ce qui avoit porté les Anciens à lui donner le surnom d'*Akeirecomis* en Grec, & d'*Intonsus* en Latin, & c'est de la manière qu'Horace le dépeint au premier livre de ses Odes : *Dianam tenera dicite virgines, Intonsum pueri dicite Cynthium*. C'étoit pour signifier que la chevelure d'Apollon n'avoit point été coupée, au lieu que Diane avoit ses cheveux rattachés derrière, pour n'être pas embarrassée à la chasse, dont elle faisoit son divertissement ordinaire. A quoi il falloir ajouter, lui dis-je, que Diane étoit toujours représentée vêtue, & Apollon nud, à la réserve d'un petit manteau qu'on lui donnoit quelquefois, comme celui-ci paroissoit en avoir eu un sur l'épaule gauche »

permet à Dodwell de penser que cet édifice était dédié à cette divinité⁶⁵².

L'iconographie des bas-reliefs leur servent aussi à identifier ces temples. Spon et Wheler utilisent ces sources à Patras : « on the out-side, among many scraps of Marble, is the Basso-relievo of a Peacock, sitting upon a three-leav'd Tree, I guess to be Anagyris, which is not wanting in those parts : whence we judged also, that the Church was built out of the ruins of some Temple of Juno »⁶⁵³. À Éleusis, la découverte de grosses pierres sculptées avec des épis de blé et des liasses de coquelicot reliées entre elles permet aux Anglais d'identifier le temple de Déméter⁶⁵⁴. L'iconographie des reliefs constitue pour les voyageurs un moyen de reconnaître la divinité honorée dans le temple. C'est d'ailleurs à partir de ces éléments que Chandler identifie l'Héphaïstéion pris à cette époque pour le temple de Thésée : « on y avait tracé sur les métopes, en seize compartimens et en hauts reliefs, les exploits de ce héros et ceux d'Hercule, et il est facile de s'en convaincre par les sujets suivans : car on y voit Thésée tuant la laie de Crommyon ; précipitant du haut d'un rocher dans la mer, Scion ; luttant contre Cercyon ; arrachant la vie au Minotaure, et conduisant à Athènes le taureau de Marathon »⁶⁵⁵.

Ainsi, la découverte d'inscriptions ou de médailles à proximité d'un lieu de culte permettrait d'en déterminer la consécration. C'est sans compter sur la très grande dispersion de ces objets sur l'ensemble du territoire grec. Leur mise au jour en un lieu donné ne peut à elle-seule justifier de la présence d'un temple consacré à la divinité désignée sur une inscription ou de celle représentée sur une médaille. Les autres monuments d'antiquité figurée participent de cette même démarche.

Les monuments

Partir du constat que le temple constitue un édifice à part que l'on pourrait reconnaître uniquement à partir de ses vestiges est une théorie qui émerge à la Renaissance. Dans son traité sur *L'art d'édifier*, Leon Battista Alberti (1404-1472) dit que le temple peut être défini par la

⁶⁵² DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 359 : « the next day, the 6th of February, we ascended by a steep and winding way to the summit of Ithome. We passed by several blocks and foundations, and in a small plain on the side of the hill observed the few remains of a Doric temple of moderate proportions, consisting of some columns and capitals, and blocks of the cella thrown down, and almost covered with bushes. There was a bronze statue of Minerva on Ithome : perhaps this was the temple dedicated to that divinity »

⁶⁵³ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 294

⁶⁵⁴ *Idem*, p. 428

⁶⁵⁵ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, p. 445

présence d'éléments qui le distingue des autres structures architecturales⁶⁵⁶. Ce même raisonnement apparaît dans le récit des voyageurs qui parcourent la Grèce au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle.

Pour beaucoup, les colonnes constituent un élément distinctif permettant de reconnaître un temple. Héritée de l'Égypte, la colonne s'est rapidement imposée en Grèce comme un symbole fort. En s'élevant symboliquement et physiquement au-dessus de la masse, elle orne les monuments les plus importants de l'Antiquité. La vision du temple périptère entouré de colonnes est bien présente dans l'esprit des voyageurs. Notons qu'il s'agit bien souvent des seuls vestiges conservés de ces lieux de culte. À Éphèse, Spon et Wheler découvrent « plusieurs collonnes moitié debout ; moitié couchées par terre » qu'ils associent aux ruines d'un temple païen⁶⁵⁷. Au XVIII^e siècle, Pouqueville reconnaît le temple d'Héra à Olympie à son péristyle « maintenant remplacé par des poiriers à feuille d'oléaste, qui semblent avoir été plantés symétriquement pour remplacer les colonnes »⁶⁵⁸. Un siècle plus tard, Vietty voit en la présence de colonnes isolées le reflet de « simulacres primitifs représentant tout un temple »⁶⁵⁹. Edgar Quinet en fait également l'expérience à Messène⁶⁶⁰. Il faut dire qu'en Grèce les temples se distinguent extérieurement par l'usage d'ordres architecturaux dont la colonne constitue le principal ornement⁶⁶¹. Ce lieu commun souffre néanmoins de quelques exceptions. Il apparaît en effet que la plupart des monuments de l'architecture grecque disposent de colonnes. L'exemple du portique dorique à Athènes permet d'illustrer ce propos. Composée de quatre colonnes, cette structure est prise à tort pour un temple. La présence de plusieurs colonnes en un lieu donné peut également introduire une certaine confusion dans l'esprit des voyageurs : c'est la situation à laquelle se trouvent confrontés Spon et Wheler lorsqu'ils s'essaient à

⁶⁵⁶ ALBERTI Leon Battista, *L'art d'édifier, texte trad. Du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay*, Paris, Seuil, 2004, p. 317 : livre 7, chap. 1 : « nous avons dit que l'art d'édifier consiste en parties dont les unes – l'aire, le toit, etc – sont communes à tous les genres d'édifices, quels qu'ils soient, tandis que les autres permettent de distinguer les édifices les uns des autres »

⁶⁵⁷ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 1, p. 195 : « près de là il y a plusieurs collonnes moitié debout ; moitié couchées par terre, qui sont apparemment aussi bien que ce vase, les ruines de quelque temple payen »

⁶⁵⁸ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 5, p. 421

⁶⁵⁹ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, n°2, pp. 411-429 et notamment p. 417

⁶⁶⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29, dossier 9 Edgar Quinet : « À l'origine que nous avons désignés, on trouve quelques colonnes renversées qui indiquent un temple (...) »

⁶⁶¹ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 86 : « This was probably a temple : some fragments of the Corinthian and Ionic orders are visible, and perhaps an excavation might discover not only the columns, but some interesting antiquities » ; p. 132 : « We dined at the foot of the hill, under the shade of some fine Blania oaks which stand near a ruined church, encrusted with ancient fragments, amongst which is an illegible inscription, a small Doric capital of curious form, and an Ionic base. The church no doubt occupies the site of an ancient temple »

reconnaitre le temple de Zeus Olympien à Athènes qui se trouve être intégré à une enceinte⁶⁶².

D'autres éléments architecturaux permettent aux voyageurs de reconnaître ces lieux de culte. Parfois seules quelques mesures suffisent pour identifier un temple⁶⁶³. Au début du XIX^e siècle, Edgar Quinet parle de la présence de débris de constructions mêlés de briques, de ciment, de pierres brisées sur des soubassements helléniques et « qui d'après cela occuperaient la place du temple de Neptune et de Vénus »⁶⁶⁴ de Messène. Ces monuments ne sont cités que brièvement dans la *périégèse*⁶⁶⁵ : c'est donc uniquement sur les éléments matériels que se fondent l'interprétation du philosophe. La présence d'une façade avec fronton fait également sens pour certains⁶⁶⁶. De même, une arche de marbre découverte sur l'île de Cythère permet aux voyageurs d'identifier les restes du temple de Dionysos⁶⁶⁷. Le caractère aléatoire de ces reconnaissances s'illustre également par la découverte à Athènes d'un portail de marbre qu'ils identifient au temple d'Uranie « ou de quelqu'autre ; car la situation de quantité de Temples se trouve marquée si ambigûment, qu'il n'est pas possible de la sçavoir toujourns bien débrouiller »⁶⁶⁸. On s'appuie en outre sur la présence de quelques éléments architecturaux qui apparaissent comme caractéristiques de ces lieux de culte. Il en est ainsi des niches devant abriter les statues des dieux et que l'on retrouve dans tous les temples païens d'après Spon et Wheler⁶⁶⁹.

Dans quelques rares cas, les voyageurs se trouvent confrontés aux vestiges d'un édifice dont ils ne savent s'il s'agit d'un temple ou d'un monument civil. Au XVII^e siècle, Spon et Wheler s'interrogent sur la destination d'un bâtiment découvert sur l'île de Cythère. L'agencement des colonnes dans l'habitable leur permet d'associer cette structure à un temple

⁶⁶² WHELER G., *op. cit.* 1682, pp. 372-373 : « It is hard to determine, whether the Plane of this *Portico*, of an hundred and twenty pillars, was any more than part of it. For the whole place environing them, is very large ; as appears by the Foundations of the walls, which are of good stone, well hewn, and upheld with strong buttresses ; the Plane of these Pillars being only an Oblong in the middle of it. Pausanias also mentions that Temple, both before, and just after this, promiscuoustly. But, I suppose, it was in another place ; or which more hereafter »

⁶⁶³ SPON J., *op. cit.* , 1724, vol. 1, p. 111 : « on void au-dessus quelques mesures, comme s'il y avoit eu quelque temple »

⁶⁶⁴ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences DG 29, dossier 9 Edgar Quinet : *Topographie de Messène*

⁶⁶⁵ Cité par Pausanias, Lib. IV, 31, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : Θεῶν δὲ ἱερὰ Ποσειδῶνος, τὸ δὲ Ἀφροδίτης ἐστὶ

⁶⁶⁶ SPON J., *op. cit.* , 1724, vol. 2, p. 80 : « je tiens donc que c'est un Temple, parce qu'il a une façade et un fronton comme les autres »

⁶⁶⁷ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 50 : « About a Musquet-shot from the Island is a Rock ; on which remaineth a most beautiful Arch of Marble ; which is esteemed to have been The Temple of Bacchus »

⁶⁶⁸ SPON J., *op. cit.* , 1724, vol. 2, p. 128

⁶⁶⁹ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 71 : « But it is also true, that heathen temples many times such Niches are found, for statues to be set in »

plutôt qu'à un palais⁶⁷⁰. Presque un siècle plus tard, Stuart et Revett se trouvent confrontés à la même situation. Les Anglais de la Société des Dilettanti s'appuient alors sur l'idée que « le plan ordinaire des temples présente un parallélogramme rectangle, et que par conséquent leurs murs latéraux se continuent sans interruption depuis les antes du portique jusqu'au *posticum* ou façade postérieure »⁶⁷¹. À Égine, Vietty découvre un espace souterrain dont le plafond est soutenu par les colonnes et dont les murs sont enduits de stuc⁶⁷². Il y voit possiblement un temple d'Hécate, divinité honorée par les éginètes d'après le récit de Pausanias⁶⁷³. Le périégète parle bien d'un édifice consacré à cette déesse mais précise que cette structure se trouve intégrée à une enceinte. L'hypothèse de Vietty semble donc contredire la version de Pausanias pour se baser uniquement sur des éléments d'ordre matériel. Le statuaire s'interroge aussi sur la présence d'un temple dans un tombeau. Il y voit dans un premier temps une contradiction voire un sacrilège : « le temple du dieu vivant dans la demeure des morts ! »⁶⁷⁴ avant d'y trouver une justification eu égard au domaine de la divinité consacrée. Cette situation conviendrait bien selon lui à un temple dédié à Hadès, Hécate ou encore Hermès. Notons que la proportion et l'aspect des colonnes peuvent également permettre à ces voyageurs de déterminer s'il s'agit d'un édifice sacré. Cette hypothèse se fonde sur un passage de Vitruve qui dit que « les colonnes [des portiques] au reste n'auront pas les mêmes proportions ni les mêmes rapports modulaires que ceux que j'ai indiqués dans le cas des édifices sacrés : dans les temples des dieux, en effet, elles doivent avoir une gravité bien différente de la légèreté qui doit être la leur dans les portiques et les autres édifices publics »⁶⁷⁵.

La perfection du bâti architectural permet aussi à certains de reconnaître la dimension sacrée du lieu. En observant les vestiges du temple d'Aphrodite à Égine, Vietty déclare ainsi que « ce qui reste de ce beau travail de fondation manifeste l'esprit religieux des anciens

⁶⁷⁰ *Idem*, p. 48 : « Among these ruins are some Grotto's cut out of the Rock ; which one of the Island pretending to be an Antiquary, assured us were anciently the baths of Helena ; affirmint, that her Palace, was not above three or four miles from thence on the hills. We took this Antiquary for our guide, and went to see what we could find of it. But all we discover'd, were two pillars standing upright, but without chapitars ; and the bases so deep in the ground, that we could not judge of what order they were. They were neither Chanell'd, not altogether plain ; but their fusts cut into Angles, about the breadth of an usual Chanell ; and that not the whole length of their fusts, but some proportionable part only. I rather believe it to have been some ancient Temple, than a Palace »

⁶⁷¹ STUART J., REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, p. 21

⁶⁷² GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, p. 414 : correspondance à un extrait du carnet 12 concernant Égine

⁶⁷³ Pausanias, Lib. II, 30 texte établi par W.H.S.Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : θεῶν δὲ Αἰγινήται τιμῶσιν Ἑκάτην μάλιστα καὶ τελετὴν ἄγουσιν ἀνὰ πᾶν ἔτος Ἑκάτης, Ὀρφέα σφίσι τὸν Θοῦρα καταστήσασθαι τὴν τελετὴν λέγοντες

⁶⁷⁴ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, p. 414

⁶⁷⁵ Vitruve, V , 9, 3 texte établi par P. Gros, Les Belles-Lettres, 2015 : *columnarum autem proportionibus et symmetriis non erunt isdem rationibus quibus in aedibus sacris scripsi : aliam enim in deorum templis debent habere gravitatem, aliam in porticibus et ceteris operibus subtilitatem*

hellènes, dignes disciples de l'Égypte, pour la masse de l'assemblage et la précision de la pose. Rien ne fut négligé pour assurer la stabilité du temple »⁶⁷⁶. L'impression générale éprouvée à la vue de l'édifice semble également avoir fait foi chez certains voyageurs. La majesté du bâtiment et la profonde impression qu'il produit peuvent constituer des ressources suffisantes pour identifier un temple⁶⁷⁷. Plus encore, la consécration du lieu peut être reconnue par quelques éléments signifiants liés au domaine d'intervention de la divinité. À Athènes, la grandeur et la blancheur du marbre, l'élégance des proportions et la beauté des bas-reliefs dont le Parthénon est orné permet au Français Julien-David Le Roy d'obtenir la confirmation qu'il s'agit bien du temple dédié à Athéna, déesse des artisans et des artistes⁶⁷⁸.

Enfin, la disposition des vestiges sur le site leur permet aussi reconnaître les vestiges d'un temple. À Messène, les « restes d'un rectangle long de cent cinquante-cinq pas, et large de cent douze, avec plusieurs colonnes cannelées d'un pied huit pouces de diamètre, renversées sur les côtés »⁶⁷⁹ sont identifiées par Quinet comme étant les vestiges de l'Hiérothysium. D'après Pausanias, ce lieu sacrificiel devait contenir la statue des douze dieux⁶⁸⁰. La très grande étendue de terrain relevée sur le site constitue pour ce philosophe une preuve suffisante à l'établissement de sa conjecture. On peut néanmoins regretter que ce monument n'ait pas été fouillé par les membres de l'expédition scientifique de Morée. Ces données auraient permis d'étayer ses propos.

Lorsque les textes ne fournissent aucune information sur l'emplacement des temples, les voyageurs se reportent sur les éléments architecturaux qu'ils considèrent comme signifiants pour reconnaître ce type d'édifice. Les exemples développés plus avant nous montrent que ce travail de reconnaissance s'appuie en premier lieu sur ce qui est conservé de la structure architecturale. Les hypothèses émises à ce sujet ne relèvent donc pas véritablement d'une étude

⁶⁷⁶ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, p. 417 :

⁶⁷⁷ BARTHOLDY Jacob Ludwig, *Voyage en Grèce fait dans les années 1803 et 1804*, par J.-L.-S. Bartholdy... Traduit de l'allemand par A. Du C***, trad. fr. Auguste DU COUDRAY, Paris, Dentu, 1807, vol. 1, pp. 266-267 : [Mycènes] « Plusieurs prennent ce bâtiment pour un temple ; mais cette opinion ne peut avoir pour fondement que la majesté de l'édifice et la profonde impression qu'il produit »

⁶⁷⁸ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 9 : « Si sa [Parthénon] grandeur et la blancheur du marbre dont il est construit impriment dès qu'on le découvre, un sentiment d'admiration, l'élégance de ses proportions, & la beauté des bas-reliefs dont il est orné, ne satisfont pas moins, quand on le considère de près ; & on voit bien qu'Ictine & Callicrate firent tous leurs efforts pour se distinguer dans l'Architecture, en élevant un Temple à Minerve qui avoit inventé ce bel Art »

⁶⁷⁹ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 62

⁶⁸⁰ Pausanias, Lib. IV, 32, 1 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : Τὸ δὲ ὀνομαζόμενον παρὰ Μεσσηνίων ἱεροθύσιον ἔχει μὲν θεῶν ἀγάλματα ὁπόσους νομίζουσιν Ἕλληνες, ἔχει δὲ χαλκῆν εἰκόνα Ἐπαμινώνδου

de fond permettant de reconnaître ce qui distingue le temple d'une structure ordinaire.

La pérennité des structures culturelles

Dans son *Mémoire sur quelques monuments des premiers temps du christianisme*⁶⁸¹, Charles Texier (1802-1871) aborde la question des temples païens convertis en églises. L'archéologue explique ce phénomène par une raison somme toute assez pragmatique. Le manque d'églises dans les premiers temps du christianisme aurait encouragé les néophytes à s'installer dans les anciens sanctuaires du paganisme convertis pour l'occasion en temples chrétiens⁶⁸². Les voyageurs constatent le phénomène sur le terrain bien avant que ne soit publié ce mémoire. Il leur paraît ainsi naturel de rechercher les vestiges des temples sur l'emplacement des églises et des monastères chrétiens. Le récit des premières pérégrinations en Grèce illustre bien cela. À Palaiopoli dans les Cyclades, Spon et Wheler visitent une vieille église où se trouve une inscription qui dit la chose suivante : « J. Jovanius, having received the Faith, established the kingdom of my Power, and having destroyed the Heathen Temples and Altars, have built to thee, O thou blessed and most high King, a holy Temple, a gift of an unworthy hand »⁶⁸³. Ce document épigraphique laisse à penser que le monument chrétien recouvre les vestiges d'un temple païen. Les mosquées sont également concernées. Cette disposition se réfère à un précepte du Coran dans lequel il est dit qu'« il n'est permis de construire chez nous ni synagogues, ni églises, ni temples nouveaux, mais bien de réparer les anciens et de les rebâtir, pourvu que ce soit sur le même sol »⁶⁸⁴. Il est dit également que l'on se doit d'employer la même terre, les mêmes pierres et les mêmes matériaux qui ont servi aux anciens édifices religieux⁶⁸⁵. À Mistra, Pouqueville constate que la mosquée bâtie sur les ruines du temple d'Athéna est recouverte d'une église orthodoxe⁶⁸⁶. Au XIX^e siècle, les instructions distribuées aux membres de l'expédition scientifique de Morée renvoient à ce même constat d'une pérennisation des structures culturelles⁶⁸⁷. Blouet s'en fait l'écho en déclarant qu'« en Grèce comme en Italie, les

⁶⁸¹ TEXIER Charles, « Sur quelques monuments des premiers temps du christianisme » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e année, 1858, pp. 99-106

⁶⁸² *Idem*, p. 103

⁶⁸³ WHELER G., *op. cit.* 1682, pp. 33-34

⁶⁸⁴ Citation du Coran - cité dans POUCQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 6, p. 91, note 1

⁶⁸⁵ *Ibidem*

⁶⁸⁶ POUCQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 172

⁶⁸⁷ Paris, Institut de France, archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier Commission de Morée. 3. Lettres du ministère de l'Intérieur et documents sur l'expédition. Instructions pour l'Achaïe : [Patras] « Essayer si, aux environs du port, il est possible de faire des fouilles autour de l'église de St André, où étoit probablement le temple de Cérès décrit par Pausanias » ; [Megalopolis] «à vingt minutes de chemin vers le Sud-Est on trouvera les restes

temples payens ont presque toujours été remplacés par ceux du christianisme »⁶⁸⁸. Vietty déclare de son côté qu' « il y a bien peu de chapelles en Grèce où l'on ne retrouve quelques restes des anciens temples qu'elles ont remplacés »⁶⁸⁹. Les membres de cette expédition s'attachent ainsi à visiter tous ces monuments religieux qu'ils croisent sur leur chemin. Edgar Quinet explore un monastère construit sur l'emplacement présumé du temple dit de Zeus Ithomate à Messène⁶⁹⁰. Félix Trézel reconnaît les débris de temples antiques dans une église de Vasilien⁶⁹¹. La visite presque systématique des chapelles, monastères et mosquées de Grèce peut aussi parfois constituer une source de confusion pour ces voyageurs⁶⁹². À travers les différentes chapelles d'Égine, Vietty peine à reconnaître l'emplacement des temples cités par Pausanias⁶⁹³. Le statuaire rassemble d'autres éléments qui lui permettent d'identifier ce type de monument : « plus loin, en revenant à l'Est, une autre chapelle au milieu d'une aire naturelle, peut-être un peu taillée, des rocs de grès, entourée de figuiers. Sur la porte est la moitié d'un marbre tumulaire avec une épitaphe (*vid. Γραφ*) ; en dedans des chapiteaux et bases ioniques. Là aussi fut un temple »⁶⁹⁴. Il remarque plus loin « une autre église entourée de tailles antiques déplacées ; encore là un temple »⁶⁹⁵.

Dans son mémoire, Charles Texier nous dit également que les divers temples païens convertis en églises étaient placés sous l'invocation des saints qui avaient le plus de rapport avec les anciens dieux⁶⁹⁶. C'est sur ce même raisonnement que se fondent quelques décennies plus tôt les observations de Spon et Wheler qui reconnaissent le temple de Déméter à Athènes sous les fondations d'une église consacrée à la *Panagia*⁶⁹⁷. La sainte vierge, également assimilée à une madone est ici associée à la déesse mère des Grecs. Un autre cas mérite d'être

d'un édifice d'ordre dorique changé depuis en église ; c'est peut-être le temple dédié aux déesses manies ou Euménides que Pausanias (tome IV, p. 456) place à sept stades de Mégalo polis, du côté de la Messénie »

⁶⁸⁸ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 13

⁶⁸⁹ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, n°2, pp. 411-429 et notamment p. 422

⁶⁹⁰ QUINET E., *op. cit.*, 1830, pp. 52-53

⁶⁹¹ Paris, Archives et manuscrits de la BNF, NAF 1849, Journal de voyage de Trézel, p. 6

⁶⁹² Cf. WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 351 : « we could by no means tell, why the french Author of Old and New Athens, should dream, that this was the Temple of Vulcan : for me found nothing antique to shew it, not any Tradition to confirm it, more than the product of his Fancy : No more could we at the Mosque, some distance East from it, see any reason to make us call it The Temple of Vénus Urania ; although such a Temple might probably have been at that End of the Town, which Pausanias faith, was called The Gardens, towards the Lycaeam ; of which I shall speak hereafter. The rest of the Churches above-mentioned, as in or near to Athens, have nothing extraordinary in them ; only being, for the most part, composed of ancient Fragments, there are often found Inscriptions about them »

⁶⁹³ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, p. 419

⁶⁹⁴ *Ibidem*

⁶⁹⁵ *Ibidem*

⁶⁹⁶ TEXIER C., *op. cit.*, 1858, pp. 103-104

⁶⁹⁷ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 379

mentionné. Il s'agit du temple d'Héphaïstos à Athènes remplacé par une église dédiée à Saint Georges⁶⁹⁸. Identifié comme un prophète par les musulmans, ce martyr du IV^e siècle est choisi pour être consacré dans ce lieu au moment où Athènes tombe entre les mains des Turcs. Cela n'est pas sans rappeler le contexte dans lequel est entrepris la construction du temple d'Héphaïstos, après la bataille de Marathon qui oppose les Grecs et les Perses. Au XVIII^e siècle, Pouqueville va dans le même sens lorsqu'il déclare que « les premiers chrétiens sanctifièrent toujours les oratoires des païens, en les consacrant à des saints ou à des saintes qu'ils imaginèrent avoir quelques ressemblances avec les divinités mythologiques »⁶⁹⁹. Il lui semble ainsi possible d'imaginer que le *hieron* de Themis à Hellopia (Épire) soit remplacé par celui de la Vierge, « comme ils ont substitué ailleurs à ceux du Soleil, de Jupiter, de Neptune, de Pan, de Cérès et de Mercure, des chapelles dédiées au prophète Elie, au Pantocrator ; à saint Nicolas patron des marins ; à saint Démétrius, protecteur des berges ; à Saint Georges, l'ami des laboureurs ; et à l'archange saint Michel, qui est suivant la tradition populaire, le conducteur des armes »⁷⁰⁰. À Larissa, il reconnaît que le temple d'Héra Acréa est bâti à l'endroit où les chrétiens ont fondé le monastère de Catéchoiméni, dédié à la vierge d'Argos⁷⁰¹. Dans la moderne Aigion, Pouqueville pense pouvoir dire que l'église de tous les saints (Agioi-Pantès) remplace le « temple des dieux déposés à Aegium par les Argiens, qui les renièrent, quand les Aégéates réclamèrent le prix des dépenses occasionnées pour l'entretien de ces hôtes sacrés »⁷⁰². Le voyageur prend ici appui sur la tradition recueillie par les locaux. Il en est de même à Corinthe où les gens du pays prétendent tenir de leurs ancêtres qu'une petite église dédiée à sainte Vénérande occupe l'emplacement du temple d'Aphrodite où mille courtisanes vendaient leurs faveurs aux publics⁷⁰³. Ce raisonnement perdure au XIX^e siècle, si bien que Bartholdy dit que « lorsque l'on rencontre des églises ou des chapelles de la religion grecque moderne dans des lieux où l'on soupçonne qu'elles ont été substituées à d'anciens temples, il ne faut pas manquer de s'informer si elles sont consacrées à un saint ou à une sainte, et l'on peut en conclure avec assez de vraisemblance, que la divinité qu'on y honorait autrefois appartenait au même sexe. C'est communément à l'immaculée Mère de Dieu, que les anciens autels de Minerve se trouvent aujourd'hui consacrés »⁷⁰⁴.

⁶⁹⁸ *Idem*, p. 385

⁶⁹⁹ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, introduction, p. XVII

⁷⁰⁰ *Idem*, pp. XVII-XVIII

⁷⁰¹ *Idem*, vol. 5, p. 207 : « il y a de bonnes raisons pour croire que le temple de Junon Acréa était bâti à l'angle oriental du rocher qui s'élève couronné par la citadelle Larissa, à l'endroit où les chrétiens ont fondé le monastère de Catéchoiméni, dédié à la vierge d'Argos »

⁷⁰² *Idem*, vol. 4, p. 410

⁷⁰³ *Idem*, vol. 4, pp. 456-457

⁷⁰⁴ BARTHOLDY J.-L., *op. cit.*, 1807, vol. 1, pp. 86-87

De façon plus aléatoire, certains pensent que l'emplacement des églises, monastères et mosquées permettrait aussi de reconnaître certains temples païens. À Delphes, Spon et Wheler remarquent que l'église de Saint-Élie se trouve sur un « Terre-plain assez grand soutenu sur le penchant de la montagne par quelques pans de murailles, qui restent encore de l'ancienne Ville »⁷⁰⁵. La topographie des lieux leur permet d'identifier le temple d'Apollon qui devait être placé sur le point le plus éminent de cette localité pour être bien vu de tous⁷⁰⁶. Dans sa description de l'ancienne cité de Delphes, Pausanias évoque plusieurs lieux de culte dédiés à ce dieu⁷⁰⁷. Spon et Wheler se réfèrent ici au temple le plus ancien construit en branches de laurier qui n'a pas été conservé.

Les recherches des voyageurs et des premiers archéologues se concentrent ensuite sur les vestiges des anciens lieux de culte qui se trouvent conservés à l'intérieur des églises, des monastères et des mosquées. L'accès à ces bâtiments n'est pas toujours simple⁷⁰⁸ et les éléments sont souvent dispersés dans ces édifices. Dans les églises, l'autel prend bien souvent appui sur les restes de piliers antiques, de fûts de colonnes ou encore de chapiteaux⁷⁰⁹. Les autres éléments architecturaux sont disposés de façon aléatoire au sein du bâtiment : on y trouve des tronçons de colonnes, de frises, d'architraves, de fûts de différentes hauteurs ou encore de fragments de statues de différents types. D'autres chapiteaux sont également disséminés à l'intérieur de l'édifice en guise de décoration. À Pharès, Pouqueville identifie les restes d'un temple antique dans une église dédiée à Saint Jean : « je remarquai à la porte un fût de colonne de marbre blanc de dix pouces de diamètre ; dans la nef, une marqueterie en cailloux de mer placés artistiquement et un cippe sans inscription servant de marche au sanctuaire »⁷¹⁰. Notons que certains de ces éléments sculptés ont été bannis des églises car considérés comme trop audacieux ce qui devait offenser la piété des chrétiens⁷¹¹. Quelques vestiges sont encastrés dans

⁷⁰⁵ SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 2, p. 33

⁷⁰⁶ *Ibidem* : « Mon opinion fut, que c'étoit là l'endroit du temple d'Apollon, comme le plus éminent de la ville ; car bien qu'il y en ait un autre tout joignant plus relevé, il n'y a aucun espace dessus pour y avoir pû bâtir un temple. S'il n'étoit pas là, je ne sais où le placer »

⁷⁰⁷ Pausanias, Lib. X, 5, 9-13

⁷⁰⁸ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 1, p. 172 : à Mistra, mosquée bâtie sur les ruines du temple d'Athéna, les russes en firent une église : « il serait encore possible, en gagnant un imam, et en faisant un cadeau au bey, d'y avoir entrée ; mais je ne dissimule pas qu'il y aurait quelques risques à courir »

⁷⁰⁹ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 244 : « a capital, of the same order, but of an unusual form, serves as an altar »

⁷¹⁰ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 376

⁷¹¹ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, pp. 13-14 : « « The bolder forms of sculpture in brass or un marble, which peopled the temples of antiquity, are offensive to the fancy or conscience of the Christian Greeks ; and a smooth surface of colour has ever been esteemed a more decent and harmless mode of imitation. Your scandalous figures

les murs faisant office de matériau de substitution pour la construction de l'édifice. À l'extérieur, Spon et Wheler identifient trois ou quatre colonnes de marbre sans chapiteaux et deux grosses bases rondes à proximité d'une petite église de Saint-George à Éleusis⁷¹². Ils reconnaissent en cela l'emplacement du temple d'Athéna Propylea⁷¹³. Les fûts de colonnes et de chapiteaux sont aussi utilisés comme bancs pour les fidèles⁷¹⁴. Au Parthénon transformé en mosquée, certains constatent la présence d'une niche sur le mur Sud servant à indiquer aux pèlerins la direction de la Mecque⁷¹⁵. Dans la moderne Aigion, les vestiges du temple d'Héra Achéenne sont découverts par Pouqueville dans le cimetière voisin : « le cimetière est rempli de plaques de marbre, de frises, de chapiteaux et de colonnes brisées, qu'on trouve en creusant les fosses »⁷¹⁶. Ce même voyageur identifie sur la mosquée de Calo pacha à Janina la présence de colonnes en granit apportées du temple d'Hadès dont les ruines existent près du lac Achérusien dans la Thesprotie⁷¹⁷. Les instructions distribuées aux membres de l'expédition scientifique de Morée font état d'un intérêt manifeste pour ces vestiges. Vietty estime de son côté que « la plupart de ces fragments méritent peu de considération »⁷¹⁸ quand ils concernent une de ces innombrables chapelles de la Grèce bâties sur les ruines des anciens lieux de culte. Il admet une exception à cette règle pour les temples fameux et historiques tels que l'Héraion, le temple de Tégée ou le temple d'Égine : « en ce cas, le moindre fragment dûment reconnu être à sa place dans ces glorieux édifices, est précieux tant il est vrai que la gloire n'est point chose vaine, du moins ici-bas ! »⁷¹⁹. On effectue des sondages dans certains de ces édifices. Dans la vallée du Cladée, Dubois découvre une petite église grecque sous le sol duquel il prétend qu'un temple est debout sous le sable⁷²⁰. L'archéologue entreprend des fouilles légères qui lui permettent de mettre au jour quelques vestiges. Il fait également dégager la colonne droite du portique. Cette démarche

stand quite out from the canvass, they are as bad as a group of statues ! » It was thus, says Gibbon, that the ignorance and bigotry of a greek priest applauded the pictures of Titian, which he had ordered but refused to accept ! »

⁷¹² SPON J., *op. cit.*, 1724, vol. 2, p. 163

⁷¹³ *Ibidem*

⁷¹⁴ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 438 : « pour ne rien négliger je visitai d'abord l'église de la Sainte-Trinité, où je trouvai un vieux magister occupé à tenir les petites écoles d'après une méthode très-ancienne dans la Grèce qui a quelque ressemblance avec celle de Lancastre. Ce pédagogue s'empessa de me montrer deux colonnes en marblre blanc et un chapiteau dorique qui se trouvent dans la nef, ainsi que trois autres fûts de marbre et un chapiteau ionien, placés en forme de banc à l'extérieur de l'édifice »

⁷¹⁵ WHELER G., *op. cit.* 1682, p. 188

⁷¹⁶ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 410

⁷¹⁷ *Idem*, vol. 1, p. 151

⁷¹⁸ Carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty, collection particulière. Les pages 27 à 71 sont retranscrites dans l'annexe de l'article de GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, n°2, pp. 411-429 et notamment p. 422

⁷¹⁹ *Ibidem*

⁷²⁰ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences. DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 8 consacré à Dubois. Journal de voyage de Dubois

pose un problème de taille pour les archéologues : il n'est pas envisageable de détruire l'église, le monastère ou la mosquée pour atteindre le temple.

Notons que les vestiges des lieux de culte grecs se trouvent également dispersés dans l'ossature des infrastructures civiles. Chandler rappelle à ce titre un épisode de l'histoire romaine durant lequel Arcadius ordonna en 399 de détruire les « temples des faux dieux »⁷²¹ et de se servir des matériaux pour réparer les ponts, les aqueducs et les murailles des villes. On sait néanmoins que sur la demande des évêques et de personnes de distinction on en épargna quelques-uns pour les convertir en églises⁷²². À Constantinople, Pouqueville reconnaît dans la baignoire d'un sultan un sarcophage antique ou un meuble employé dans les temples antiques et auquel on a donné cette destination⁷²³. À Corinthe, la *cella* d'un temple dorique se trouve renfermée dans le mur d'enceinte d'une maison turque⁷²⁴. Au XIX^e siècle, Vietty découvre dans le port d'Égine les matériaux du temple d'Apollon identifié comme étant celui d'Aphrodite⁷²⁵. Certaines parties de cet édifice sont reconnaissables : on y distingue des assises ainsi que « trois chapiteaux de près posés en moilons sur le tailloir, déjà rongés par les flots »⁷²⁶. Le statuaire constate une différence de proportion entre ces derniers éléments et s'interroge sur leur appartenance à un même temple⁷²⁷. Il remarque un peu plus loin trois chapiteaux doriques en grès dont l'un est inséré dans une encoignure de maison, le deuxième est utilisé comme banc et le troisième sert de margelle de puits⁷²⁸.

Cette continuité des structures cultuelles constitue un indicateur intéressant pour permettre aux voyageurs de reconnaître l'emplacement des temples païens. Nous avons vu également que cette méthode pouvait permettre d'identifier la divinité honorée dans ces lieux. Une fois ce travail de reconnaissance effectué, il apparaît pourtant difficile de se représenter l'aspect réel de ces monuments sauf à effectuer un travail de reconstitution à partir des vestiges découverts à l'intérieur des églises, des monastères et des mosquées.

⁷²¹ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 3, p. 175

⁷²² *Ibidem*

⁷²³ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1805, vol. 2, p. 257

⁷²⁴ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., DUPRE J., MOTTE C. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 456

⁷²⁵ GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, p. 414 : correspondance à un extrait du carnet 12 concernant Égine

⁷²⁶ *Ibidem*

⁷²⁷ *Ibidem*

⁷²⁸ *Idem*, p. 420

Les informations recueillies auprès de la population locale

Pour identifier les temples de l'ancienne Grèce, les voyageurs se fondent aussi sur le témoignage de la population grecque. Cette relation nouée avec les locaux facilite l'échange d'informations et leur permet de s'orienter sur le terrain. Il peut s'agir dans certains cas de personnes strictement dévolues à cette tâche. L'abbé Barthélémy prend ainsi pour guide un Delphien nommé Cléon, « un de ces interprètes du temple qui n'ont d'autre fonction que de satisfaire l'aveugle curiosité des étrangers »⁷²⁹. Les gens du pays d'Aigion présentent à Pouqueville « au milieu d'un terrain vague, plusieurs colonnes, des chapiteaux et une enceinte qui rappellent le souvenir du temple de Jupiter Sauveur »⁷³⁰. Notons que les voyageurs de cette époque accordent - pour la plupart - une confiance aveugle aux informations fournies par la population locale.

Au XIX^e siècle, l'Institut de France recommande aux membres de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée de prendre un domestique dans le pays même. Cette personne doit leur servir d'interprète et les orienter au mieux dans cette vaste contrée⁷³¹. C'est d'ailleurs grâce à cet intermédiaire que Charles Lenormant parvient au temple d'Apollon Epikourios à Bassae⁷³². On sait aussi qu'un jeune Grec accompagne Quinet à Mistra vers les soubassements d'un temple qu'il estime être dédié à Asklepios⁷³³. La topographie des lieux permet au philosophe de valider cette théorie⁷³⁴. Un autre exemple nous montre que l'incertitude règne autour de ces reconnaissances. Pour atteindre le sanctuaire d'Olympie, les membres de la section d'architecture-sculpture s'appuient sur des guides assez mal renseignés qui les égarent à plusieurs reprises⁷³⁵. Arrivé sur le site, De Gournay se rapporte

⁷²⁹ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOGAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 2, p. 5

⁷³⁰ POUQUEVILLE F., *op. cit.*, 1826, vol. 4, p. 409

⁷³¹ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences, DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le Ministère et les membres de la commission. Notes et instructions pour Abel Blouet, architecte, envoyé en Morée par ordre du gouvernement

⁷³² *Revue de Paris : journal critique, politique et littéraire*, Paris, au bureau de la revue de Paris, 1830, vol. 19, p. 265 : « je quittai Andritzène au soleil levant : les chevaux et le bagage s'enfonçaient déjà dans la route tortueuse qui glisse dans la vallée : à pied et le bâton à la main, je suivis un guide du pays, qui m'avait promis de me conduire aux *Colonnes* par un chemin plus court »

⁷³³ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 152 : « au couchant, des bois de mûriers, des blés, la plaine jusqu'à Mistra, une large tour en briques ; plus près de vous, un petit bassin, formé par deux collines qui courent à angle aigu sur le Taygète. C'est sous ces touffes d'arbres que l'on me montra les soubassements d'un temple, qu'un jeune Grec me donna pour celui d'Esculape ; ce qui s'accorderait assez bien avec l'ancienne topographie »

⁷³⁴ *Ibidem*

⁷³⁵ *Bulletin de l'académie delphinale*, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1847, tome 2, p. 248 : « nous espérions, comme je l'ai dit, arriver à Olympie le même jour, mais nous rencontrâmes des chemins si difficiles, qu'il ne nous fut pas permis d'atteindre notre noble but : nos guides, d'ailleurs, assez mal renseignés, et ne trouvant

aux informations fournies par son *cicerone* pour trouver l'emplacement de la carrière olympique⁷³⁶. Le guide lui fournit quelques détails à ce propos. Il l'oriente vers un monceau de terre à proximité de l'Alphée et qui se présente sous la forme d'un parallélogramme. Il remarque également que le terrain est coupé brusquement à angle droit et se creuse de quelques pieds formant une immense auge. Ces quelques éléments lui fournissent une base solide sur laquelle se fondent les premières observations de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée. Les recherches entreprises ensuite par Blouet viendront pourtant contredire cette théorie⁷³⁷. Les membres de l'expédition scientifique de Morée prennent ainsi quelques précautions avec les informations fournies par les locaux.

Notons que les croyances populaires et les légendes locales peuvent également orienter les voyageurs sur le terrain et leur permettre de reconnaître d'autres lieux de culte. À proximité de l'ancienne Messène, un chevrier indique à Edgar Quinet la présence sur une pierre « d'empreintes naturelles que les peuples primitifs ont toujours considérées comme des vestiges des dieux »⁷³⁸. Le philosophe relève des traces sur le rocher qu'il associe à des pas d'homme. Il s'enthousiasme de cette découverte qui le plonge dans « cet âge où les dieux, dans leur marche gigantesque à travers le genre humain, avaient laissé de semblables traces de leurs pieds sur le sommet du Mérou, de l'Albordy, du Taurus et de l'Olympe »⁷³⁹. Ils se réfèrent en cela aux anciennes traditions légendaires.

Les informations recueillies par la population locale servent surtout à orienter les voyageurs sur le terrain. On ne saurait pourtant s'appuyer sur ces simples renseignements pour reconnaître avec certitude l'emplacement des temples. Ces sources doivent être confrontés aux vestiges découverts sur les lieux et que se pose un regard critique sur ces recherches.

que bien rarement à demander le chemin qu'il fallait prendre, nous égarèrent à plusieurs reprises, et le soir étant venu que nous n'avions pas encore atteint la rive de l'Alphée »

⁷³⁶ *Idem*, p. 255 : « Ici, regardez ici (me dit mon *cicerone*), ne voyez-vous pas à gauche de la fouille, près de l'Alphée, là-bas, près de ce monceau de terre autour duquel s'agitent comme des fourmis nos travailleurs, un vaste parallélogramme qu'un nuage couvre de son ombre au milieu de l'éclat universel de la vallée ? Voyez, on dirait un immense marbre funéraire...Examinez bien, le terrain est coupé brusquement à angle droit, il se creuse de quelques pieds, et forme comme une auge immense. – Je vois, je vois, m'écriai-je ! – Eh bien, repaissez vos regards de la vue de la carrière olympique ! »

⁷³⁷ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 57

⁷³⁸ Paris, Institut de France, Archives de l'académie des sciences DG 29, dossier 9 Edgar Quinet, *Topographie de Messène*

⁷³⁹ QUINET E., *op. cit.*, 1830, p. 54

La toponymie

Aux yeux des voyageurs, la toponymie peut elle-aussi être signifiante pour identifier un lieu de culte. Dodwell en fait l'expérience dans la ville d'Aspra-Spitia qui signifie littéralement la maison blanche. Le voyageur fait un rapprochement avec le temple de Poséïdon dont Pausanias dit qu'il est entièrement recouvert de blanc⁷⁴⁰. Notons également que l'étymologie des noms de lieux fournit à Leake un argument supplémentaire pour reconnaître les lieux de culte disposés sur le mont Lycée : « the first part of the modern name of the mountain Διοφόρτη, strongly indicates a derivation from the word Δἰος, and consequently some local recollection of its having been peculiarly sacred to Jupiter. I do not pretend to adjust the etymology of the last two syllables of Dhioforti ; but it is not impossible that they refer to the festival celebrated there »⁷⁴¹. Il est vrai que la toponymie peut permettre d'identifier les temples de l'ancienne Grèce. La littérature antique en présente de nombreux exemples. Pourtant, cette autorité ne peut s'appliquer à tous les noms de lieux. On sait en effet qu'avec le christianisme, la toponymie devient conventionnelle.

Nous avons vu à travers cette étude que plusieurs autorités sont utilisées par les voyageurs et les premiers archéologues pour identifier les lieux de culte de l'ancienne Grèce. L'importance accordée à ces sources est plus ou moins importante selon les époques. Notons également que plus on avance dans le temps plus on s'emploie à confronter toutes sortes d'informations recueillies sur le terrain. Il s'agit d'être le plus exhaustif possible pour être à même de fournir les reconnaissances les plus fiables. Il apparaît aussi que les vestiges prennent une place de plus en plus importante dans les différentes conjectures émises. C'est à partir des éléments découverts sur le terrain que l'on peut s'essayer à reconnaître les temples de l'ancienne Grèce. Les monuments deviennent des objets de connaissance au service de l'archéologie naissante.

⁷⁴⁰ DODWELL E., *op. cit.* , 1819, vol. 1, p. 200 : « Pausanias says that Neptune had a temple at this place, built with select stones, and white within : the modern name of Aspro-Speti (the white house), may have something traditional in it, allusive to the temple of Neptune »

⁷⁴¹ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830,, vol. 2, pp. 314-315

Des vues pittoresques aux relevés de temples

Après avoir reconnu les temples, les voyageurs s'attachent à en reproduire les principaux traits. Ces dessins doivent servir à illustrer ou à compléter le récit de leurs pérégrinations. Pour les artistes baignés dans l'univers du romantisme, il s'agit de donner à voir une image pittoresque des temples juchés sur un promontoire ou réduits à l'état de ruines. D'autres utilisent la gravure pour reproduire les plus beaux spécimens du dorique afin qu'ils puissent servir de modèle aux architectes en formation. Enfin certains utilisent le dessin pour asseoir et compléter leurs analyses sur les temples et autres sanctuaires de la Grèce. Diverses procédures sont mises en œuvre pour reproduire ces monuments. C'est à celles-ci que nous allons nous intéresser dans la suite de notre propos.

Les lieux de culte sont d'abord représentés au sein d'une composition élargie comme intégré à un environnement que les artistes se sont attachés à reproduire. Le petit *sacellum* à l'entrée de l'ancienne Mégare est ainsi reproduit par Spon sous l'apparence d'un petit bâtiment rectangulaire disposé à l'écart de la cité, à proximité du chemin qui mène au port (Annexe 5, ill. 1)⁷⁴². Le voyageur indique également la présence d'inscriptions dans le voisinage. C'est en effet à cet endroit qu'ont été découverts deux blocs de marbre présentant les traces de scellement d'une statue et l'inscription gravée IG VII 49⁷⁴³. Bien que peu précis sur la forme, les relevés de Spon demeurent exhaustifs pour ce qui est du signalement des vestiges. Le *sacellum* est ici représenté sous la forme d'un plan sans aucun autre détail que ceux des quatre murs qui l'enserrent et de la petite ouverture sur l'un de ses côtés. Le respect pour les proportions des monuments n'apparaît pas comme essentiel dans les dessins que Spon nous a fourni de son voyage en Grèce. Son plan d'Athènes (Annexe 5, ill. 2)⁷⁴⁴ en atteste : le Parthénon y est représenté sur la citadelle dans une taille anormalement élevée comme pour montrer l'importance accordé à cet édifice durant l'Antiquité. Ses dessins reflètent ici la pensée de leur auteur plus qu'ils ne permettent de montrer la réalité archéologique des lieux visités. Signalons néanmoins l'effort réalisé par Spon en termes de signalement par la légende qu'il nous fournit des monuments de l'ancienne cité d'Athènes⁷⁴⁵.

⁷⁴² SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 2, p. 286

⁷⁴³ MULLER Arthur, « Megarika XII-XIV » in *Bulletin de correspondance archéologique*, vol. 108, livraison 1, 1984, p. 262

⁷⁴⁴ SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 2, p. 286

⁷⁴⁵ WHEELER G., *op. cit.*, 1682, p. 338

Le romantisme des ruines : les vues pittoresques de temples

Au siècle suivant, le voyage devient l'apanage des artistes et amateurs fortunés qui nous fournissent le récit de leurs pérégrinations dans de riches ouvrages illustrés. Les représentations adoptent un style propre à l'époque, marqué par ce goût pour les ruines que Piranèse contribue à diffuser avec ses gravures illustrant les antiquités romaines. Donner à voir les monuments à l'état de vestiges permet au graveur italien d'évoquer la fuite du temps et la disparition des civilisations. En privilégiant l'émotion à la raison, l'artiste s'inscrit pleinement dans ce mouvement du romantisme qui se développe entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Cette poésie des ruines qui s'insère le plus souvent dans un paysage pittoresque devient le cadre de représentation privilégié à cette époque. Les ouvrages illustrés des voyageurs qui parcourent la Grèce n'y échappent pas. Le Français Le Roy est l'un des premiers à s'illustrer dans ce domaine. Dans ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* – titre révélateur de sa démarche – l'architecte nous donne à voir une image où se mêle imaginaire et fantaisie. Les représentations sont peu précises comme pour cette « vue du temple de Minerve à Athènes » (Annexe 5, ill. 3)⁷⁴⁶. Les ruines du monument apparaissent au second plan de la composition avec au centre la mosquée construite par les ottomans. La nature règne en maître dans cet univers : la végétation a envahi le Parthénon accentuant l'effet pittoresque de la scène. Au premier plan les restes d'un chapiteau et d'une colonne se trouvent soigneusement disposés dans cet écrin de verdure. Quelques personnages s'affairent autour du bâtiment. Cette représentation s'apparente ainsi plutôt à une scène pastorale qu'à un relevé précis des vestiges du Parthénon. Ce même modèle est repris pour d'autres gravures de temples dans l'ouvrage de Le Roy⁷⁴⁷. Ces représentations pittoresques perdurent durant la première moitié du XIX^e siècle⁷⁴⁸. On en trouve également dans le *Recueil des cartes, plans, vues et médailles pour servir au Voyage de la Troade* par Jean-Baptiste Lechevalier comme pour cette vue des ruines du temple de Poséïdon au Cap Sounion (Annexe 5, ill. 4)⁷⁴⁹. En 1810, ces représentations deviennent un peu plus lisibles bien que l'on conserve encore tous les traits

⁷⁴⁶ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, première partie, planche IV « Vue du Temple de Minerve à Athènes »

⁷⁴⁷ *Idem*, première partie, planche I « Vue d'un temple de Pola en Istrie » ; planche V « Vue du temple d'Erechthée à Athènes » ; planche X « vue du temple de Jupiter Olympien à Athènes » ; planche XI « vue du temple de Thésée à Athènes » ; planche XV « Vue du temple de Minerve Suniade » ; planche XXII « vue des ruines du Panthéon bâti par Hadrien à Athènes » ; planche XXV « vue des ruines d'un temple de Corinthe »

⁷⁴⁸ Citons notamment la publication au titre révélateur du baron de Stackelberg : STACKELBERG Otto Magnus von, *La Grèce : vues pittoresques et topographiques*, Paris, L.-F. d'Osterwald, 1834

⁷⁴⁹ LECHEVALIER Jean-Baptiste, *Recueil de cartes, plans, vues et médailles pour servir au voyage de la Troade*, Paris, Dentu, 1802, planche VII

distinctifs des vues pittoresques⁷⁵⁰. Dans ses *Views in Greece*, Dodwell intègre de la couleur à ses gravures. On y trouve une vue du Parthénon prise depuis les propylées (Annexe 5, ill. 5)⁷⁵¹ ou cette représentation du temple de Zeus à Olympie avec la rivière Ilissos au premier plan (Annexe 5, ill. 6)⁷⁵². D'autres planches mettent en scène les antiquités mises au jour lors de la fouille de ces monuments⁷⁵³.

La publication officielle de l'expédition scientifique de Morée nous donne également à voir quelques vues pittoresques de temples. Notons cependant que ces représentations tendent à diminuer en nombre⁷⁵⁴. Blouet se limite parfois uniquement à monter le site dans son ensemble⁷⁵⁵. Dans un registre à part, signalons cette vue de l'intérieur du temple d'Apollon Epikourios à Bassae illustrée en préambule du deuxième volume de la publication officielle de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée (Annexe 5, ill. 7)⁷⁵⁶. On y voit la *cella* dans laquelle se trouve la statue du dieu ainsi qu'un personnage dont on a l'impression qu'il se prosterne devant la représentation de l'être suprême. Deux autres individus déambulent autour du sanctuaire. Bien qu'imaginaire, cette représentation nous donne à voir l'image que les membres de l'expédition se faisait du lieu et des usages qui devaient s'y dérouler. Cette même logique apparaît dans la vignette qui introduit les planches du troisième volume de la publication de Blouet. On y voit représenté le temple d'Aphaïa à Égine entouré d'individus vacants à leurs occupations (Annexe 5, ill. 8)⁷⁵⁷.

Des relevés pour mieux se représenter l'architecture religieuse des Anciens

En parallèle de l'édition de vues pittoresques se développent les relevés de monuments. Les temples y sont représentés sur un fond neutre. Les traits sont tracés à la règle en prenant bien soin de restituer les parties manquantes. Les rapports de proportion sont respectés. Une

⁷⁵⁰ GELL William, *The itinerary of Greece*, London, T. Payne, 1810, planche II « temple of Jupiter Nemea »

⁷⁵¹ DODWELL E., *op.cit.*, 1821, planche « View of the Parthenon from the Propylaea »

⁷⁵² *Idem*, planche « Temple of Jupiter Olympios and river Ilissos »

⁷⁵³ COCKERELL C.-R. et LLOYD W.-W., *op. cit.*, 1860, deuxième partie, planche X représentant une vue de l'intérieur du temple d'Apollon Epikourios à Bassae

⁷⁵⁴ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 2, planches 4 « vue du temple d'Apollon Epikourios à Bassae, prise du Nord-Est », pl. 8 « vue intérieur du temple d'Apollon Epikourios à Bassae, tel qu'il existait en 1829 » et pl. 30 « Vue générale de la position du temple d'Apollon Epikourios à Bassae »

⁷⁵⁵ *Idem*, vol. 1, planche 52 « Olympie »

⁷⁵⁶ *Idem*, vol. 2, planche 0

⁷⁵⁷ *Idem*, vol. 3, planche 0

échelle permet de se faire une idée des proportions réelles du monument. Ainsi s'illustre le plan du temple ionique découvert sur la rive méridionale de l'Ilissus (Annexe 5, ill. 9)⁷⁵⁸. Le bâtiment est représenté en détail : les colonnes manquantes sont marquées par de simples cercles pour que la restitution du bâtiment soit complète⁷⁵⁹. Les dimensions de ses différentes parties sont relevées. Une légende reportée sur le plan permet de différencier les espaces à l'intérieur du bâtiment. Le voyage de Stuart et Revett se distingue ainsi par la rigueur de ses relevés⁷⁶⁰. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'ouvrage des Anglais est pris pour modèle par les membres de l'expédition scientifique de Morée : « cette publication serait in-folio et semblable aux ouvrages déjà publiés sur la Grèce par Stuart et par d'autres antiquaires anglais »⁷⁶¹. Ces représentations se déclinent sous plusieurs formes : vue, plan, coupe, élévation, profil. Cette formule se répète presque systématiquement pour toutes les études que Stuart consacre à un temple. Le voyageur nous donne à voir une vue pittoresque du monument, un plan, une ou plusieurs élévation(s), des coupes transversales et longitudinales du bâtiment ainsi que le profil des différents éléments d'architecture dont il se compose. Choiseul-Gouffier nous présente de son côté les détails géométriques de vestiges qu'il prend pour la porte du temple de Dionysos situé à proximité de l'île de Naxos : il s'agit de l'élévation, de la coupe et du plan de l'édifice (Annexe 5, ill. 10)⁷⁶². Plus on avance dans le temps plus les relevés sont précis⁷⁶³. La polychromie des temples apparaît sur ces représentations⁷⁶⁴. Le nombre de planches consacré au monument s'accroît considérablement par rapport à la période précédente. On s'intéresse à des éléments architecturaux jusqu'alors ignorés comme pour la toiture du temple d'Égine (Annexe 5, ill.

⁷⁵⁸ STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1808, vol. 1, planche VII

⁷⁵⁹ *Idem*, vol. 1, p. 29 : « Remarquez que les colonnes GG manquent ; mais, à la place où elles étaient, le pavé présente des cercles d'un diamètre absolument égal à celui des colonnes restantes, et qui ont été évidemment tracés pour diriger le travail des ouvriers, lorsqu'ils élevaient les colonnes qui n'existent plus. Par cette raison, nous avons cru nécessaire de marquer également ces cercles sur le plan que nous présentons ici ». Lorsque le monument est à l'état de vestige, les voyageurs se contentent de représenter le monument tel quel : *Ibidem* [planche VIII- « temple ionique sur l'Ilissus »] : « la frise que l'on a représentée ici lisse, a probablement été ornée de bas-reliefs. Voy. Planche X ». Des restitutions parfois hasardeuses sont également proposées : *Ibidem* [planche X- « temple ionique sur l'Ilissus »] : « la ligne ponctuée AA indique la surface actuelle de la frise ; le bas-relief que nous y avons tracé a été copié d'après un fragment trouvé à Athènes, qui pourrait bien en avoir fait originellement partie, puisqu'il a exactement la hauteur et l'épaisseur qui conviennent à cette place »

⁷⁶⁰ Voyez le témoignage de Chateaubriand à ce sujet : « C'est un grand travail [...] et exécuté avec cette rigueur de mesures dont on se pique aujourd'hui »

⁷⁶¹ Paris, Archives nationales, F/21/544, première liasse de documents : lettre de l'Institut royal de France au ministre secrétaire d'état de l'Intérieur, datée du 11 mai 1830

⁷⁶² CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A., *op.cit.*, 1782, vol. 1, planche 22

⁷⁶³ COCKERELL C.-R. et LLOYD W.-W., *op. cit.*, 1860, première partie, planche VI « section of the temple of Jupiter Panhellenius in Aegina ». Il s'agit en réalité du temple d'Aphaïa à Égine ; BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, planches 71 et 72 « Détails du temple de Jupiter » à Olympie

⁷⁶⁴ COCKERELL C.-R. et LLOYD W.-W., *op. cit.*, 1860, première partie, planche VII « Exterior order, with the colours and painted ornaments thereon »

11)⁷⁶⁵ et celle du temple de Bassae (Annexe 5, ill. 12)⁷⁶⁶. Quelques personnages apparaissent sur certains des relevés présents dans la publication de Cockerell comme pour permettre de mieux se représenter les usages qui devaient avoir lieu autour de ces monuments⁷⁶⁷. Tous les fragments découverts sont répertoriés et illustrés⁷⁶⁸

À partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, certains de ces relevés sont rassemblés sur une même planche comme pour multiplier les points de vue sur le monument représenté⁷⁶⁹. C'est le cas pour la planche que Le Roy consacre au temple de Corinthe (Annexe 5, ill. 13)⁷⁷⁰. Il en est de même pour les différentes parties de ce type d'édifice (Annexe 5, ill. 14)⁷⁷¹. Plusieurs éléments d'un même ensemble architectural peuvent aussi être réunis pour permettre de visualiser la structure dans sa globalité : Stuart et Revett se sont ainsi attachés à représenter les différentes parties d'une colonne d'un temple ionique découvert près de l'Ilissus (Annexe 5, ill. 15)⁷⁷². Au début du XIX^e siècle, Cockerell nous présente quelques détails structurels et mécaniques du temple d'Aphaïa à Égine (Annexe 5, ill. 16)⁷⁷³. Les sculptures de ces monuments y sont également relevées en détail⁷⁷⁴. Ces bas-reliefs sont bien souvent présentés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur le temple⁷⁷⁵.

À cette même époque apparaît les premières planches illustrant plusieurs temples afin de pouvoir les comparer. Le Roy nous en fournit un exemple dans le récit de son voyage. Il y

⁷⁶⁵ *Idem*, première partie, planche X « Tiling of the temple of Jupiter Panhellenius in Aegina »

⁷⁶⁶ *Idem*, deuxième partie, planche VII

⁷⁶⁷ *Idem*, deuxième partie, planche XI « Section showing the adytum & statue of Apollo in the temple at Phigaleia » ; planche XII « Longitudinal section of the temple of Apollo Epicurius showing the cella & adytum, with frieze »

⁷⁶⁸ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, planches 73, 74, 75, 76, 77 « Temple de Jupiter à Olympie »

⁷⁶⁹ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, planche IX [temple ionique sur l'Ilissus]

⁷⁷⁰ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, deuxième partie, planche III

⁷⁷¹ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, planche XI [temple ionique sur l'Ilissus] : on représente sur cette planche le plan, le profil et la coupe d'un chapiteau d'angle du temple ionique. Voir aussi CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A., *op. cit.*, 1782, vol. 1, planche 54 [« Détails géométriques des restes du temple de Junon » de Samos] : le comte de Choiseul-Gouffier nous présente le plan du temple, l'élévation de la seule colonne encore existante, le chapiteau de même colonne, sa base, une autre base trouvée à proximité de la première

⁷⁷² *Idem*, vol. 1, planche X [temple ionique sur l'Ilissus]

⁷⁷³ COCKERELL C.-R. et LLOYD W.-W., *op. cit.*, 1860, première partie, planche XI « Mechanical and structural details »

⁷⁷⁴ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 2, planches XII, XIII, XIV et XV [sculptures du Parthénon]

⁷⁷⁵ *Idem*, vol. 3, planche XIII [Héphaïstéion] : « les six premières figures représentent six des métopes de la façade orientale du temple. Le numéro 1 indique celui de l'angle sud ; les autres se suivent dans leur ordre. (...) nous donnons ensuite quatre des métopes du côté sud du temple, dans l'ordre où ils se présentent, en commençant par celui de l'angle oriental. (...) Les quatre métopes qui suivent sont ceux du côté nord, dans l'ordre où ils sont placés, en commençant par celui de l'angle oriental. (...) »

compare les temples des Égyptiens, des Hébreux, des Phéniciens avec ceux des Grecs et des Romains puis avec ceux des Chrétiens⁷⁷⁶. Il justifie sa démarche dans le commentaire qui accompagne la planche : « une figure, quelque petite qu'elle soit, leur en donnera au premier coup d'œil, une idée plus nette, que le discours le plus clair. C'est ce qui m'a déterminé à faire graver la suite de ces temples selon l'ordre le plus propre à faire voir leurs différents degrés d'accroissements et de perfection »⁷⁷⁷. Ces planches permettent en effet aux voyageurs et premiers archéologues de s'interroger sur l'évolution architecturale des temples. Ce principe se poursuit durant la première moitié du XIXe siècle. Cockerell nous propose ainsi une comparaison entre plusieurs édifices : le temple de Corinthe, celui d'Égine, l'Héphaïstéion et le temple de Némée (Annexe 5, ill. 17)⁷⁷⁸. Le rapprochement repose pour le dernier cas cité sur les proportions de ces édifices. D'autres parallèles sont proposés. On confronte les ordres architecturaux⁷⁷⁹. Le Roy rassemble sur une seule et même planche l'assise, le fût et le chapiteau des colonnes du temple d'Apollon à Délos (Annexe 5, ill. 18)⁷⁸⁰.

Lorsque le monument ou le temple est en ruine, Le Roy en propose une restitution qu'il marque par un léger trait noir⁷⁸¹ : « ce temple⁷⁸², comme je l'ai dit dans ma première partie, n'a plus que onze colonnes dont on puisse reconnoître la situation. On voit par son plan, planche XV, figure 1, comment je suppose qu'étoient disposées les autres que j'ai distinguées, en les faisant graver d'un ton plus foible »⁷⁸³. On voit également quelques tentatives pour restituer l'aspect des temples dans les publications de la première moitié du XIXe siècle. Blouet nous donne une image du temple de Zeus à Olympie restauré (Annexe 5, ill. 19)⁷⁸⁴. On y distingue la structure générale de l'édifice ainsi que la statue du dieu qui n'a pas été conservée. Les membres de l'expédition scientifique de Morée ont ainsi « accompagné d'une restauration les ruines qu'ils ont retrouvées, ont indiqué, pour éviter les équivoques, ce qui est maintenant et ce qui est de reconstruction »⁷⁸⁵. Ces essais de restitution s'effectuent uniquement sur papier en suivant la méthode des Anciens qui la définissent comme « (...) la conjecture la plus probable

⁷⁷⁶ LE ROY D., *op.cit.*, 1770, planche I

⁷⁷⁷ *Idem*, p. IX « Essai sur l'histoire de l'architecture »

⁷⁷⁸ COCKERELL C.-R. et LLOYD W.-W., *op. cit.*, 1860, première partie, p. 17

⁷⁷⁹ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, deuxième partie, planche I

⁷⁸⁰ *Idem*, deuxième partie, planche II

⁷⁸¹ LE ROY D., *op.cit.*, 1770, planche XV

⁷⁸² Temple dorique découvert à dix lieues d'Athènes, dans un lieu appelé Thoricion

⁷⁸³ LE ROY D., *op.cit.*, 1770, p. 56

⁷⁸⁴ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, planche 66 « façade principale restaurée » du temple de Zeus à Olympie

⁷⁸⁵ *Idem*, p. XX

appuyée d'autorités, de la forme, de la figure et des proportions d'un monument, aujourd'hui en ruine, et de ce qu'il pouvait être au temps de sa splendeur »⁷⁸⁶.

À la marge des relevés se trouvent les croquis insérés dans les récits des voyageurs et des premiers archéologues. Leake nous en fournit quelques-uns. On y voit représenté l'ancienne cité fortifiée d'Aliphéra⁷⁸⁷ dans la montagne de Nérovitsa ainsi que deux temples (Annexe 5, ill. 20)⁷⁸⁸. Le premier est localisé à l'angle Sud-Est sur une terrasse à proximité d'un donjon. Le voyageur y trouve quelques fondations ainsi que des portions de colonnes non cannelées de deux pieds et deux pouces de diamètre. Ces vestiges sont pris pour les restes du temple d'Athéna. L'emplacement réel de l'édifice n'est pas précisé : il s'agit ici uniquement d'indiquer qu'il devait se trouver à cet endroit. Il en est de même pour un autre temple que l'on voit sur ce croquis, celui dédié à Asklépios identifié grâce à quelques fragments de colonnes de même dimension découverts vers l'extrémité Ouest de la forteresse extérieure⁷⁸⁹. Ces représentations sommaires réalisées à main levée doivent permettre au lecteur de mieux se représenter la topographie des lieux.

En nous donnant à voir des vues pittoresques de temples, les voyageurs restent dans cet imaginaire romantique. L'objet même de ces représentations est de permettre la contemplation des ruines. L'apparition du relevé permet de rentrer dans une phase d'analyse et de réflexion qui dépasse le stade de la rêverie. Tous les vestiges du temple sont répertoriés et illustrés. On les prend isolément, d'autres sont rassemblés sur un même support pour multiplier les points de vue ou fournir quelques points de comparaison. Ces planches servent également de support aux essais pour la restitution des monuments.

⁷⁸⁶ PINON Pierre, AMPRIMOZ François-Xavier, *Les Envois de Rome. Architecture et archéologie*, Rome, École française de Rome, 1988

⁷⁸⁷ Correspond à la moderne Alipheira

⁷⁸⁸ LEAKE W.-M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 73

⁷⁸⁹ Sur les sanctuaires d'Athéna et d'Asklépios voir Pausanias, VIII, 26, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1998 : Ἀλιφηρεῦσι δὲ τὸ μὲν ὄνομα τῇ πόλει γέγονεν ἀπὸ Ἀλιφῆρου Λυκάονος παιδός, ἱερὰ δὲ Ἀσκληπιοῦ τέ ἐστι καὶ Ἀθηνᾶς, ἣν θεῶν σέβονται μάλιστα, γενέσθαι καὶ τραφῆναι παρὰ σφίσιν αὐτὴν λέγοντες. Sur ces deux sanctuaires cf. voir ORLANDOS A.-K., Ἡ Ἀρκαδικὴ Ἀλιφεῖρα καὶ τὰ μνημεῖα της, Athènes, 1967-68, pp. 9-12. Sur le temple d'Athéna, cf. voir aussi *Annuario* 68-69, pp. 364-381

La deuxième partie de cette thèse nous a ainsi permis de nous intéresser à la littérature, premier vecteur d'informations sur la religion grecque pour les voyageurs et les premiers archéologues. La référence constante au texte de Pausanias explique que nous nous soyons d'abord concentrés sur ce récit. Or - nous l'avons vu - seule une approche critique de la *périégèse* peut permettre aux voyageurs de comprendre les descriptions qu'il nous laisse des lieux de culte. La référence à des sources littéraires plus diverses et plus spécialisées renforce progressivement leur travail d'analyse. Pourtant le véritable intérêt des voyages est de pouvoir confronter ces textes avec les vestiges des temples. Notons que les efforts consentis dans ce domaine se précisent dans le temps avec toujours cet objectif de rassembler plus d'informations et des données plus fiables sur l'aspect de ces monuments ainsi que sur leurs usages. Un intermédiaire vient pourtant perturber cet examen. Il s'agit des traductions de la *périégèse* qui s'imposent aux voyageurs - peu instruits dans les langues anciennes - pour décrire et interpréter les vestiges des temples. En nous intéressant aux sources utilisées dans ces différentes versions mais aussi et surtout à leur contenu, nous avons pu constater des erreurs et un manque de précision qui ont pour sûr créé quelques confusions. Il faut attendre la première moitié du XIX^e siècle pour que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres nous donne une version plus fiable sous la plume d'Étienne Clavier. Nous nous sommes également interrogés sur l'intérêt relatif pour certains temples dans le récit des Anciens et des modernes en prenant appui sur l'importance accordée à leur description. Les quelques exemples choisis nous ont fait dire que les données fournies par la *périégèse* n'influencent en rien la décision des voyageurs de visiter tel site plutôt que tel autre. Leur choix s'explique plutôt par les circonstances qui les amènent à visiter la Grèce. En se mettant en quête d'une esthétique, les artistes se distinguent des archéologues désireux de mieux connaître les temples. L'analyse des textes s'est poursuivie par ce travail sur le lexique des lieux de culte. En confrontant le récit des Anciens avec les représentations des modernes nous nous sommes aperçus que les confusions étaient nombreuses dans l'esprit des voyageurs bien qu'ils se réfèrent pour certains aux travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il faut dire que ces questions agitent encore aujourd'hui bon nombre de spécialistes qui se trouvent confrontés à cette difficulté majeure de reconnaître des éléments étrangers à leur système de représentation. La pratique de la fouille – lorsqu'elle s'appuie sur des méthodes et des moyens adaptés – peut permettre de résoudre quelques-unes de ces difficultés. L'archéologie n'en est pourtant qu'à ses débuts durant cette période et bien que la France se donne les moyens de s'illustrer dans ce domaine, force est de constater que l'expédition scientifique de Morée peine à nous fournir des résultats à la hauteur du projet initial. Pourtant la machine est bien en marche. Les vestiges priment sur les textes

pour identifier les temples. Ces antiquités autrefois vénérées pour leur dimension artistique acquièrent un nouveau statut : elles deviennent des objets de connaissance. Ce même bouleversement épistémologique apparaît dans les représentations des temples. Le vrai se substitue au beau. Les premiers archéologues nous donnent à voir une image fidèle des monuments. L'imaginaire laisse place à des restitutions certes hypothétiques mais fondées sur des autorités bien réelles.

Partie 3. Étude de la religion grecque : essais de théorisation

Topographie religieuse : essais de théorisation

L'intitulé de cette partie introduit un concept inconnu pour les Anciens. Rares sont les textes antiques à parler de « topographie ». Le terme est utilisé par Strabon pour indiquer les limites d'un lieu¹. Pour d'autres, la notion renvoie à la description des continents et des régions². Les textes nous donnent ainsi à voir la représentation que les Anciens se faisaient de l'espace géo-topographique. C'est d'ailleurs à cette même époque que les géographes Grecs s'attachent à représenter le monde connu sous la forme de cartes. S'y mêlent calculs mathématiques, mythologies et réflexions philosophiques. Dans son *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne*, Agnès Rouveret a mis en rapport la « topographie » telle qu'on la conçoit durant l'Antiquité avec l'ensemble des éléments qui ont trait aux problèmes de perspective et de projection intéressant les Beaux-Arts³. On pourrait ainsi supposer que les « topographes » de l'Antiquité étaient aussi des peintres. Il en est ainsi de Démétrios d'Alexandrie que Diodore compare à un topographe⁴. Notons ici que cette circonstance n'est pas sans rappeler celle qui nous occupe ici aujourd'hui. La formation artistique des voyageurs qui parcourent la Grèce entre le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle est bien réelle. Ce sont d'ailleurs eux qui nous fournissent les premiers essais théoriques en matière de topographie religieuse.

Durant l'Antiquité plus encore que durant notre époque, l'homme marque de son empreinte l'environnement au sein duquel il évolue. Profondément enraciné dans la terre de par sa dépendance aux conditions naturelles, il a progressivement organisé son existence autour des éléments. Il s'est également implanté en des endroits bien précis, prenant bien soin de leur

¹ Strabon, Lib. VIII, I, 1, 332; XIV, I, 1, 5, 334

² Ptolémée, *Géographie*, I, I, 5 texte établi par l'abbé Halma, Paris, Eberhart, 1828 : γαλομερεστέρων περιγραφῶν, καὶ κατ' αὐτὸ τὸ σχῆμα μόνον. Ὅθεν ἐκείνη μὲν δεῖ τοπογραφίας. Καὶ οὐδὲ εἰς ἄν χωρογραφῆσειεν, εἰ μὴ γραφικὸς ἀνὴρ

³ CHEVALLIER Raymond, *Lecture du temps dans l'espace : topographie archéologique et historique*, Paris, France, Picard, 2000, p. 17

⁴ *Ibidem*

attribuer des noms, de les délimiter renvoyant en cela à un système de classification et à une perception de l'espace qui lui est propre. L'occupation de l'espace est marqueur d'une théologie et d'une pensée solidaires des anciennes institutions. La religion a marqué le territoire de son empreinte. L'implantation des temples n'est pas le fait du hasard : les lieux de culte sont disposés pour certains à des points stratégiques et pour d'autres dans des espaces référentiels. Le marquage religieux de l'espace passe également par la toponymie. En Grèce comme ailleurs, les noms de lieux nous fournissent – il est vrai - des éléments d'une géographie sacrée et mythique. L'étude de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien nous permet d'observer que la localisation des fables grecques s'est souvent déplacée dans l'espace. On sait également que certaines épithètes divines ont une signification topographique et que certains toponymes dérivent de noms communs indiquant des lieux de culte⁵. On peut dire par ailleurs qu'il existe une continuité topographique des cultes étant entendu que les chapelles sont pour la plupart construites sur les anciens temples païens⁶.

Plusieurs sources ont permis aux voyageurs de mieux comprendre comment les Anciens percevaient l'espace religieux. Les textes leur ont offert les références les plus fécondes comme avec la *périégèse* de Pausanias qui propose une description topographique des grandes régions de la Grèce : Attique, Corinthie, Laconie, Messénie, Élide, Achaïe, Arcadie, Béotie et Phocide. L'auteur y décrit le tracé des routes, l'emplacement des villes, des temples, des sanctuaires, en définitive de tout ce qui mérite d'être mentionné et vu. L'auteur nous donne également à voir le système religieux de la Grèce. Notons que l'épigraphie – qui n'est que rarement utilisée par les voyageurs pour localiser les lieux de culte ou définir les limites d'un espace sacré – ne sera prise en compte que très marginalement dans cette étude. Il en est de même pour l'iconographie antique aussi rares que sont les représentations de l'Antiquité qui laissent apercevoir des vues de villes et de monuments. Enfin, il est un autre type de source qui doit être mentionné, celui des cartes et plans, outil stratégique et instrument de savoir dont la portée scientifique s'est progressivement construite au cours des siècles.

⁵ *Idem*, p. 53

⁶ Cf. voir la partie 2 de cette thèse « Identifier un temple : les autorités sur le terrain »

Remarques liminaires sur la description de l'espace sacré

Plus qu'un simple constat visuel, les descriptions des voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle intègrent un raisonnement sur l'espace et plus particulièrement sur l'espace sacré. L'état des lieux qu'ils proposent est réalisé à un moment précis. Le facteur temps est ici déterminant. Cela signifie que la représentation proposée illustre l'occupation du site à l'instant même où le voyageur rédige sa description. Or il est un élément qui ne peut être ignoré qui est que la configuration des lieux a naturellement évolué entre l'Antiquité et la période moderne. La progression du niveau des eaux a modifié le tracé des côtes, les tremblements de terre ont renversé plusieurs villes et déplacé les monuments. Les voyageurs se trouvent ainsi confrontés à la difficulté de reconnaître des éléments de topographie ancienne dans un cadre actuel.

Il est un autre élément sur lequel il convient d'insister qui est que les descriptions topographiques fournies par les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle nous offrent une représentation spatialement délimitée d'un territoire. Ainsi s'illustrent les limites de l'exercice littéraire. Aussi longue soit-elle, la description ne saurait être exhaustive et restituer complètement l'apparence des lieux. L'auteur procède à plusieurs découpages, ne sélectionne que les éléments qui font sens pour lui et ordonne ces éléments en une construction linéaire. L'espace se construit à travers son énonciation. Cette construction littéraire est par ailleurs conditionnée aux représentations de son auteur en lui permettant de signaler les objets absents ou de constater toute autre sorte d'anomalie⁷. Ainsi s'illustre cette interaction entre le perceptif et le cognitif. Enfin la description est soumise à plusieurs contraintes extérieures eu égard à la situation dans laquelle a lieu l'acte descriptif, à sa finalité, à la position respective du descripteur et de l'objet décrit⁸. Il s'agit ainsi tout à la fois de prendre en considération le paysage physique et le paysage cognitif des préjugés personnels et culturels qui résident dans l'esprit de l'observateur⁹.

L'autre difficulté à laquelle se heurtent les voyageurs consiste à s'extraire du mode de

⁷APOTHELOZ Denis, « Éléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », *Degrés*, 11^e année, n°35-36, automne-hiver 1983, b, p. 7

⁸*Ibidem*

⁹HUTTON William, « The Construction of Religious Space in Pausanias » in ELSNER Jas and RUTHERFORD Ian, *Pilgrimage in Graeco-Roman & Early Christian Antiquity. Seeing the Gods*, Oxford University Press, 2005, pp. 297-298

pensée laïc pour tenter de se plonger dans l'essence de la religion grecque. Le système de représentation des Anciens diffère de celui des modernes. Tout l'enjeu consiste à situer les vestiges découverts dans un contexte pertinent en tentant de comprendre la façon dont les hommes ont conçu l'espace sacré. Les complexités de ce raisonnement renforcent la limite de l'interprétation proposée par les voyageurs entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Notons également que la notion d' « espace » est étrangère à la mentalité grecque. Ainsi comme le remarque très justement Jean Rudhardt, « ils parlent d'emplacements, de lieux, de contrées ou de régions (πόπος, χώρα, χωρίον, χῶρος), soit toujours d'une étendue concrète et matérielle, non d'une forme, d'un cadre indépendant de son contenu »¹⁰. De même, l'idée du « sacré » est forcément associée à une réalité perceptible¹¹.

De l'intérêt de disposer les temples à l'écart des habitations

Dans les récits des voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle, on relève plusieurs considérations sur l'environnement des lieux de culte. Il est une catégorie qui nous intéresse ici plus particulièrement : il s'agit des temples isolés, localisés à l'écart de toute habitation et disposés sur les points culminants de la Grèce. Citons l'exemple du temple d'Apollon Epikourios à Bassae qui apparaît aux yeux des voyageurs dans une solitude éloignée de toutes les routes fréquentées du Péloponnèse¹². Ce même constat est établi par Bory de Saint-Vincent, directeur de la section des Sciences Physiques de l'expédition scientifique de Morée : « tout à coup le monument apparut à nos regards émerveillés, majestueux dans la solitude des hautes régions et comme encadré entre les cimes »¹³. Le temple d'Aphaïa à Égine est également perçu comme tel : « ce temple ruiné, isolé de toute habitation humaine, est entouré d'une forêt de petits arbres et d'arbustes odoriférants, entr'autres le pin, le genévrier et le lentisque »¹⁴. La nature environnante renforce cette sensation de retrait. Dans la première moitié du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Vietty signale sur l'un des monts dominant la côte, les colonnes presqu'isolées

¹⁰RUDHARDT Jean, « La perception grecque du territoire sacré », *colloque Image et religion. Méthodes et problématiques pour l'Antiquité gréco-romaine. Le rôle de l'image divine dans la définition de l'espace sacré*, MEFRA, 113 (2001), p. 176

¹¹*Ibidem*

¹²POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage dans la Grèce*, Paris, Firmin-Didot, 1826, vol. 5, p. 501

¹³BORY DE SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin, *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée, dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique*, Paris, F.-G. Levrault, 1836, vol. 1, pp. 400-401

¹⁴DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, Rodwell and Martin, 1821, (p. 82)

d'un monument qu'il identifie comme le Panhellénion¹⁵. Nombre de voyageurs partagent cette même impression. Notons que cette situation concerne ici deux des plus grands temples de la Grèce ancienne. Cet isolement suscite le commentaire de Cockerell : « when temples were thus situated, their remoteness, as well as the grandeur of the scene and the wildness of the country by which they were approached, formed a powerful contrast with the highly finished object to which the prayers and the footsteps of the devotee were directed. This often must have added greatly to the impression created upon the mind, when abstracted from the busy world to religious contemplation in the course of the pilgrimage »¹⁶. Le voyageur dit que le contraste entre l'aspect fini du temple et l'environnement champêtre du site est signifiant d'un point de vue cultuel. Disposer la demeure du dieu au milieu de la nature faciliterait la rencontre avec le divin. Il est vrai que pour les Grecs, l'élément naturel est gage de la sacralité des lieux¹⁷. Notons également que les dieux se manifestent ordinairement dans les endroits les plus reculés, au niveau des promontoires, au sommet des montagnes ou dans les espaces boisés¹⁸. La beauté et le charme de ces sites devaient rendre perceptible ce sentiment religieux allant jusqu'à suggérer la présence divine en ces lieux¹⁹. Cockerell estime que cet environnement devait convenir au pèlerinage, ce voyage individuel ou collectif effectué dans un lieu saint à des fins religieuses et dans un esprit de dévotion²⁰. Ce périple religieux est bien attesté dans le monde grec bien que

¹⁵GIOANNI Stéphane, « Jean-Baptiste Vietty et l'Expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés », *Journal des Savants*, 2008, n°2, p. 423 : extrait du carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty. Il s'agit en réalité du temple d'Aphaïa à Égine

¹⁶COCKERELL Charles Robert, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollon Epicurius at Bassae near Phigaleia in Arcadia*, London, J. Weale, 1860, p. 11

¹⁷Sophocle, *Oedipe à Colone*, 16-18 texte établi par F. Storr, Cambridge, Harvard university Press, 1981: χῶρος δ' ὅδ' ἱερός, ὥς ἀπικάσαι, βρύων δάφνης, ἐλαίας, ἀμπέλων· πυκνόπτεροι δ' εἴσω κατ' αὐτὸν εὐστομοῦσ' ἀηδόνες

¹⁸L'action divine sacralise le lieu de son accomplissement. La littérature nous en fournit plusieurs exemples. Citons l'épisode qui suit le débarquement des Perses à Marathon au cours duquel les Athéniens envoient le héraut Philippides à Sparte pour y chercher de l'aide. Pan lui apparaît dans la région du Mont Parthénion, au-dessus de Tégée. Le dieu lui demande pourquoi les Athéniens ne lui rendent aucun culte malgré les services rendus (Hérodote, VI, 105 texte établi par Ph. E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1963 : Καὶ πρῶτα μὲν ἔόντες ἔτι ἐν τῷ ἄστυ οἱ στρατηγοὶ ἀποπέμπουσι ἐς Σπάρτην κήρυκα Φιλίππιδην, Ἀθηναῖον μὲν ἄνδρα, ἄλλως δὲ ἡμεροδρόμην τε καὶ τοῦτο μελετώντα. τῷ δὲ, ὥς αὐτός τε ἔλεγε Φιλίππιδος καὶ Ἀθηναίοισι ἀπήγγελλε, περὶ τὸ Παρθένιον ὄρος τὸ ὑπὲρ Τεγέης ὃ Πάν περιπίπτει· Βώσαντα δὲ τὸ οὖνομα τοῦ Φιλίππιδεω τὸν Πᾶνα Ἀθηναίοισι κελεύσαι ἀπαγγεῖλαι, δι' ὃ τι ἔωντοῦ οὐδεμίαν ἐπιμελείην ποιεῖντα ἔοντος εὐνόου Ἀθηναίοισι καὶ πολλὰ χεῖρ γενομένου σφὶ ἤδη χρησίμου, τὰ δ' ἔτι καὶ ἔσομένου. Καὶ ταῦτα μὲν Ἀθηναῖοι, καταστάντων σφὶ εὖ ἤδη τῶν πρηγμάτων, πιστεύσαντες εἶναι ἀληθέα ἰδρύσαντο ὑπὸ τῇ Ἀκροπόλει Πανὸς ἱρόν, καὶ αὐτὸν ἀπὸ ταύτης τῆς ἀγγελίης θυσίῃσι τε ἐπετείουσι καὶ λαμπάδι ἱλάσκονται ; Pausanias, VIII, 54, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἀπωτέρω δὲ ὀλίγον Πανὸς ἐστὶν ἱρόν, ἐνθα Φιλίππιδη φανῆναι τὸν Πᾶνα καὶ εἰπεῖν [τὰ] πρὸς αὐτὸν <ᾗ> Ἀθηναῖοι τε καὶ κατὰ ταῦτ' Ἀτρεΐδης λέγουσι). Au-delà des circonstances qui ont façonné le mythe, il est à remarquer que le lieu de cette apparition a été consacré par un sanctuaire dédié à Pan dans cette région isolée du Sud-Est de l'Arcadie. En dédiant ce temple au dieu agreste, les Athéniens ont reconnu le caractère sacré du lieu (ils ont également consacré ce sanctuaire pour remercier le dieu Pan de les avoir aidés)

¹⁹cf. voir à ce sujet BONNAFE Annie, *Poésie, nature et sacré ; I. Homère, Hésiode et le sentiment grec de la nature*, Lyon, Maison de l'Orient, 1984 ; BONNAFE Annie, *Poésie, nature et sacré. II. L'âge archaïque*, Lyon, Maison de l'Orient, 1987

²⁰Sur le pèlerinage gréco-romain cf. voir MEAUTIS Georges, *Pèlerinage en Grèce*, Genève, Editions du Milieu du Monde, 1942 ; *Les pèlerinages, de l'Antiquité biblique et classique à l'Occident médiéval*, Paris, P. Geuthner,

rare et réservé aux usages oraculaires pratiqués dans le sanctuaire de Delphes, pour obtenir une guérison dans les temples d'Asklépios ou pour assurer son salut dans les cultes à mystères. La pratique reste plus nuancée dans les autres cas. Signalons également qu'aucun texte ne permet de rendre compte de la dimension mystique du pèlerinage ni même de la pratique contemplative qu'elle engendre. Cockerell nous offre ici une représentation quelque peu illusoire et romancée de ce voyage religieux en se donnant pour toile de fond cette image du temple éloigné de toute habitation.

La pratique de la prière permettait également à certains de justifier de l'isolement de certains sanctuaires. Utilisé comme référence par Cockerell, Xénophon dit que pour les temples et les autels « l'emplacement le plus approprié est celui qui, tout en attirant le plus le regard, est le plus retiré. Il est en effet agréable d'adresser une prière lorsqu'on les voit et il est aussi agréable de les approcher en état de pureté »²¹. Plusieurs éléments sont ici intéressants à relever. La solitude générée par cette situation favoriserait là encore la communion avec le divin mais dans ce cas précis par le biais de la prière. On sait en effet que certains emplacements sont privilégiés pour l'accomplissement de ce rituel notamment lorsque le fidèle souhaite lui donner quelque solennité. Il recherche en premier lieu la solitude²². La prière devait s'organiser devant les sanctuaires et les temples. On remarque également dans les textes des Anciens que d'autres lieux plus champêtres sont également plébiscités. Les Grecs adressent leurs prières aux dieux dans des endroits où l'élément naturel révèle la présence divine : sommets, cavernes, sources et marécages, arbres et rochers, grottes et cavités. Homère dit que les prières à Apollon lui sont adressées depuis les sommets escarpés des plus hautes montagnes²³. Il est à remarquer que Xénophon évoque également l'idée de pureté en ce qu'elle évoque la purification de l'âme. Cela pourrait évoquer les ablutions qui précèdent certaines prières. D'autres textes anciens parlent de

1973 ; CHELINI Jeau et BRANTHOMME Henry (ed.), *Histoire des pèlerinages non-chrétiens. Entre magique et sacré : le chemin des dieux*, Paris, Hachette, 1995 ; ELSNER John, RUTHERFORD Ian C., *Pilgrimage in Graeco-Roman & early Christian Antiquity : seeing the gods*, Oxford ; New-York ; Auckland, Oxford University Press, 2005 ; CASEAU Béatrice, CHEYNET Jean-Claude et DEROCHE Vincent (ed.), *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen-Âge*, Paris, Association des Amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2006 ; *Voyageurs et pèlerins de l'Antiquité à nos jours*, Lille, Université catholique de Lille, 2009 ; DILLON Matthew, *Pilgrims and pilgrimage in ancient Greece*, London, New-York, Routledge, 2012

²¹Xénophon, *Mémoires*, III, 8, 10 texte traduit par L.-A. Dorion, Les Belles-lettres, 2015 : Ναοῖς γε μὴν καὶ βωμοῖς χώραν ἔφη εἶναι προπεδεσμένην ἣτις ἐμφανεστάτη οὖσα ἀστιβεστάτη εἶη· ἡδὺ μὲν γὰρ ἰδόντας προσεῦξασθαι, ἡδὺ δὲ ἀγνῶς ἔχοντας προσιέναι

²²AUBRIOT-SEVIN Danièle, *Prière et conceptions religieuses en Grèce ancienne jusqu'à la fin du Ve siècle av. J.-C.*, Lyon, Maison de l'Orient méditerranéen, 1992, p. 92

²³Homère, *Hymne homérique à Apollon*, 1, 22-23 texte établi par J. Humbert, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : Πασαὶ δὲ σκοπιαὶ τοὶ ἄδον καὶ πρόωνες ἄκροι ὑψηλῶν ὀρέων ποταμοὶ θ' ἄλαδε προρέοντες, [ἀκταὶ τ' εἰς ἄλλα κεκλιμέναι λιμένες τε θαλάσσης]

l'intérêt de disposer des temples en dehors de la ville pour des raisons de sécurité et de propreté²⁴. Pausanias dit que les Tanagréens les ont disposés à l'écart des habitations, dans un endroit pur et écarté du commerce des hommes²⁵. On retient de cela l'idée d'un espace préservé du monde extérieur, lieu propice à la communion avec les dieux.

Voyageurs et théoriciens s'accordent aussi pour dire que l'isolement de certains temples s'explique par l'objet de leur consécration. Vitruve dit que « pour Cérès on lui attribua un emplacement hors de la ville, dans un endroit où tout le monde n'ait pas toujours besoin d'aller si ce n'est pour les sacrifices ; cet endroit doit être respecté avec piété et sainteté »²⁶. La disposition du temple d'Éleusis est proche de celle ici décrite par le théoricien. On sait - d'après les textes - que le lieu était vénéré par les pèlerins venus de tout le monde grec pour assister à la célébration des mystères²⁷. Le culte s'organisait autour d'un rite initiatique. Pour accéder aux rangs des initiés, les candidats devaient avoir les mains pures, c'est à dire non souillées par le sang d'un crime²⁸. Le silence et le recueillement s'imposaient également dans la pratique du culte. On rejoint en cela le propos de Vitruve qui dit que le temple de la déesse devait être disposé à l'écart des habitations et donc à l'écart du bruit. Chandler introduit d'autres arguments arguant que cette déesse préférait les lieux isolés « afin de pouvoir se préserver de la contagion des villes, par un culte simple et pur, et par la sainteté des mœurs de ceux qui lui rendaient leurs hommages »²⁹. Le voyageur insiste ici sur l'environnement suburbain comme garantie de la salubrité des lieux et du salut des âmes. Nombreux sont les temples dédiés à Déméter en Grèce dont Pausanias nous fournit la description. L'emplacement de certains d'entre eux correspond bien à la situation décrite par Vitruve et Chandler. Il en va ainsi du temple de Déméter et de

²⁴Platon, *Les Lois*, VI, 778c texte établi par E. des Places, Paris, Les Belles-Lettres, 1975 : Τὰ μὲν τοίνυν ἱερὰ πασαν περὶ τὴν τε ἀγορὰν χρὴ κατασκευάζειν καὶ τὴν πόλιν ὅλην ἐν κύκλῳ πρὸς τοῖς ὑψηλοῖς τῶν τόπων, εὐερκειᾶς τε καὶ καθαρότητος χάριν

²⁵Pausanias, Lib. IX, 22, 2 texte établi par M. Moggi, Firenze, Fondazione Lorenzo Valla Milano, 2010 : Οὐ πόρρω δὲ θεατρὸν τε καὶ πρὸς αὐτῷ στοὰ πεποιήται. Εὐ δέ μοι Ταναγραῖοι νομίσαι τὰ ἐς τοὺς θεοὺς μάλιστα δοκοῦσιν Ἑλλήνων· χωρὶς μὲν γὰρ <αἰ> οἰκίαι σφίσι, χωρὶς δὲ τὰ ἱερὰ ἄπερ αὐτὰς, ἐν καθαρῷ τέ ἐστι καὶ ἐκτὸς ἀνθρώπων

²⁶Vitruve, Lib. I, 7, 2 traduit par Le Gros, *Les Belles-lettres*, 2015

²⁷DILLON Matthew, *Pilgrims and pilgrimage in ancient Greece*, London, New-York, Routledge, 1997, p. 70. À Éleusis, plusieurs éléments du paysage portent l'empreinte du mythe. Il en va ainsi de la « Pierre sans joie » sur laquelle s'est assise Déméter lors de son arrivée à Éleusis. Citons également le « Puits des Vierges » où Déméter reçoit la visite des vierges qui lui rappellent sa fille.

²⁸CLINTON Kevin, « The sacred Officials of the Eleusinian Mysteries », *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 64 n. 3, 1974, pp. 10-46 ; GARLAND Robert, « Religious Authority in Archaic and Classical Athens », *The Annual of the British School at Athens*, vol. 79, 1984, pp. 101-103

²⁹CHANDLER Richard, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 et 1766*, trad. fr. Jean-Pierre SERVOIS et trad. fr. Barbié DU BOCCAGE, Paris, A. Bertrand, 1806, vol. 2, p. 469

Koré *Karpophoroi*³⁰ dont les vestiges ont été découverts à proximité de la ville de Tégée, sur la colline d'Hagios Sostis. Il s'agit là encore d'un sanctuaire suburbain ou péri-urbain situé à la limite de l'aire urbaine. On ne saurait toutefois généraliser cette disposition à tous les temples consacrés à la déesse. Citons comme contre-exemple le cas du temple de Déméter à Corinthe qui se trouve au cœur de la cité.

Ces différentes observations nous permettent de mieux comprendre le cheminement intellectuel des voyageurs de cette époque. Notons en premier lieu que l'intérêt suscité pour ces temples éloignés de tout habitat tient à la dimension pittoresque de leur situation. Le bâtiment est apprécié au même titre que l'environnement naturel au sein duquel il s'insère. De cette observation émergent quelques théories dont la littérature constitue le principal fondement. C'est en étudiant les textes que les voyageurs comprennent que dans l'esprit des Anciens l'élément naturel est porteur d'une dimension sacrée. Ils sont plusieurs à considérer que l'environnement champêtre de certains temples est signifiant d'un point de vue culturel. Les plus éloignés auraient servi de lieu de villégiature pour les pèlerins venus de toute la Grèce évoquant en cela l'idée d'un cheminement spirituel. Or - nous l'avons vu - la religion grecque est peu coutumière de cette pratique ou sinon dans un nombre très limité de cas. Il semble donc que les voyageurs aient ici transposé leur représentation des pèlerinages chrétiens dans un univers qui leur est complètement étranger. De même, il est dit que les Grecs auraient choisi de disposer ces temples à l'écart des habitations pour leur permettre de se recueillir lors de la prière. Par cela, les voyageurs imaginent que certains lieux étaient plus propices que d'autres pour ces usages. Or, il n'en est rien³¹. Il s'agit là encore d'une représentation héritée des usages de la foi chrétienne. Pour les Grecs, il n'y a aucun lieu prescrit pour la prière. Puis ces considérations disparaissent progressivement du récit des premiers archéologues qui parcourent la Grèce dans la première moitié du XIXe siècle. Membre de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée, Jean-Baptiste Vietty juge l'éloignement du temple d'Aphaïa à Égine comme un élément propice à sa conservation : « Éloigné des habitations des hommes, il serait demeuré entier sans l'avidité et l'aveugle rapacité des prétendus amateurs ou plutôt marchands anglais »³².

³⁰Pausanias, Lib. VIII, 53, 7. L'emplacement du sanctuaire a été identifié sur la base des artefacts découverts à proximité du site (cf. voir *Praktika* 1909, pp. 316-318 ; *Praktika* 1910, pp. 274-275)

³¹AUBRIOT-SEVIN D., *op.cit.*, 1992, p. 92

³²GIOANNI S., *op. cit.*, 2008, n°2, p. 426 : extrait du carnet 12 de Jean-Baptiste Vietty

De l'importance des sanctuaires urbains : l'exemple du temple d'Apollon à Corinthe

Plus rares sont les considérations sur l'environnement urbain des lieux de culte de l'ancienne Grèce. La configuration des lieux a subi de profondes modifications entre l'Antiquité et la période moderne. La structure de l'habitat a bien souvent été déplacée ce qui ne laisse guère imaginer si le temple devait être placé ou non à un endroit stratégique. Or, il est un fait qui apparaît à la lecture des récits de voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle, celui de considérer que l'emplacement de certains temples pouvait les désigner comme étant les plus importants de la cité. Ce raisonnement se fonde de prime abord sur la topographie des lieux.

Prenons l'exemple des colonnes massives, seuls vestiges visibles de la ville antique, disposées à l'aplomb d'une ligne de crêtes décrites par Leake. Le voyageur dit que « ses dimensions et sa situation, qui est une des plus belles et commandant en Grèce, montre que c'était l'un des principaux, ou plutôt le temple principal de la ville basse, plus probablement celui d'Apollon, que Pausanias décrit comme étant sur le côté droit en direction de la porte de Sicyone »³³. Arrêtons-nous quelques instants sur le récit du périégète. Dans sa *Description de la Grèce*, Pausanias nous fournit quelques informations succinctes sur la disposition de ce temple et cela à travers l'image de Corinthe telle qu'elle se présentait durant cette période faste de la fin du II^e siècle : Ἐτέραν δὲ ἐκ τῆς ἀγορᾶς τὴν ἐπὶ Σικυῶνα ἐρχομένοις ἔστιν ἰδεῖν ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ ναὸς καὶ ἄγαλμα χαλκοῦν Ἀπόλλωνος καὶ ὀλίγον ἀπωτέρω κρήνη καλουμένη Γλαύκης³⁴. Il nous dit que le monument se situe à droite de la route qui conduit de la place publique de Corinthe vers Sicyone. Encore faudrait-il savoir de quel côté se place Pausanias. La structure de son récit nous offre une trame pour suivre son itinéraire à travers l'ancienne Corinthe. L'agora en constitue le point de départ. Il faut dire que cette place centrale devait constituer le point de convergence des routes antiques³⁵. Notons que Pausanias distingue plusieurs monuments de part et d'autre de cette agora. La méthode utilisée par le périégète est ici tout à fait singulière puisqu'il utilise le tracé des routes pour localiser les temples et dans une moindre mesure les autres édifices de la cité portuaire. Ce raisonnement ne s'applique pas

³³LEAKE William Martin, *Travels in the Morea*, London, J. Murray, 1830, vol. 3, p. 248

³⁴ Pausanias, Lib. II, 3, 6 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992

³⁵cf. plan général de Corinthe (d'après CARPENTER Rhys, *Ancient Corinth a guide to excavation*, Athènes, American School of classical studies at Athens, 1933, pl. 1)

uniquement à Corinthe. Pausanias localise ainsi le temple d'Artémis sur la route de l'Isthme à Cenchrées³⁶, un temple détruit par le feu sur la route qui relie Corinthe à Sicyone³⁷, le temple d'Artémis Orthia sur la route qui conduit d'Argos à Tégée en Arcadie³⁸ ou encore un autre temple sur la route d'Argos à Mantinée³⁹ et les exemples pourraient ainsi se multiplier. À Corinthe, le périégète utilise là encore le même procédé pour définir l'emplacement des principaux temples de la cité en prenant l'agora pour point de départ. Il est ainsi aisé à partir de cela – à condition de retrouver le tracé des routes antiques - de retrouver l'endroit où devait se positionner le temple qu'il prétend être dédié au dieu Apollon. Cette reconnaissance s'effectue ainsi par le biais de la littérature⁴⁰.

Leake ne s'arrête pas à ce constat. Au début du XIXe siècle, le voyageur analyse la topographie des lieux et remarque que le temple se trouve juché sur une terrasse rocheuse dominant l'agora au Nord. La position élevée de cet édifice le désigne *de facto* comme étant le temple principal de la ville basse de l'ancienne Corinthe. Or, ce constat n'est pas sans poser un problème méthodologique. L'apparence des lieux a considérablement évolué entre l'Antiquité et la période moderne et cela au gré des différentes phases d'occupation du site. On estime aujourd'hui que dans les temps les plus reculés (et probablement jusqu'au IIe siècle avant notre

³⁶Pausanias, Lib. II, 2, 3 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : "Ἔστι δὲ ἐν Λεχαίῳ μὲν Ποσειδῶνος ἱερὸν καὶ ἀγάλμα χάλκου, τὴν δὲ ἐξ Κεγχρέας ἰόντων ἐξ ἰσθμοῦ, ναὸς Ἀρτέμιδος καὶ ξάναον ἀρχαῖον

³⁷Pausanias, Lib. II, 5, 5 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : "Ἐκ Κορίνθου δὲ οὐκ ἐς μεσόγαιαν ἀλλὰ τὴν ἐπὶ Σικυῶνα ἰοῦσι ναὸς ἐμπεπηρημένος ἐστὶν οὐ πόρρω τῆς πόλεως, ἐν ἀριστερᾷ δὲ τῆς ὁδοῦ

³⁸Pausanias, Lib. II, 24, 5 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : "ὥκοδόμηται δὲ ἐπὶ κορυφῇ τοῦ ὄρους Ἀρτέμιδος Ὀρθίας ἱερὸν, καὶ ἀγάλματα Ἀπόλλωνος καὶ Λητοῦς καὶ Ἀρτέμιδος πεποιήται λευκοῦ λίθου

³⁹Pausanias, Lib. II, 25, 1 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : "Ἡ δ' ἐς Μαντίνειαν ἄγουσα ἐξ Ἄργους ἐστὶν, οὐχ ἥπερ καὶ ἐπὶ Τεγέαν, ἀλλὰ ἀπὸ τῶν πυλῶν τῶν πρὸς τῇ Δειράδι. Ἐπὶ δὲ τῆς ὁδοῦ ταύτης ἱερὸν διπλοῦν πεποιήται, καὶ πρὸς ἡλίου δύνοντος ἔσοδον καὶ κατὰ ἀνατολὰς ἐτέραν ἔχον

⁴⁰On s'accorde encore aujourd'hui pour dire que ce temple était dédié à Apollon : cf. voir à ce sujet STILLWELL Richard, *Corinth*, I, [i], *Introduction, Topography, Architecture*, Cambridge, Mass., published for the American school of classical studies at Athens, 1932, pp. 126-134 ; SCRANTON Robert Lorentz, *Corinth*, I, iii, *The Monuments in the Lower Agora and North of the Archaic Temple*, Princeton, American School of Classical studies at Athens, 1951, pp. 71-72 ; ROUX Georges, *Pausanias en Corinthe*, Paris, société d'édition des Belles-Lettres, 1958, pp. 119-120. Catherine Morgan (« The evolution of a sacral "landscape": Isthmia, Perachora and the early Corinthian state » in ALCOCK Susan E. and OSBORNE Robin (eds), *Placing the Gods. Sanctuaries and Sacred Space in Ancient Greece*, Oxford, Clarendon Press, 1994, pp. 105-142) ne s'accorde pas avec cette opinion. Elle évoque pour cela la présence d'une double allée pour accéder au temple qui pourrait indiquer que plus d'une divinité était impliquée. Elle prend notamment appui sur la thèse de Dengate (*The sanctuaries of Apollo in the Peloponnese*, Diss. University of Chicago ; Ann Arbor, University Microfilms, 1988, pp. 15-17) qui dit qu'avant 146 av. notre ère le temple appartenait à Athéna et qu'il n'a été consacré à Apollon qu'après la fondation de la colonie romaine. Cf. voir également WILLIAMS Charles K. II, « The Refounding of Corinth : Some Roman Religious Attitudes » in MACREADY Sarah and THOMPSON Frederick Hugh. (eds), *Roman Architecture in the Greek World*, London, The Society of Antiquaries, 1978, pp. 31-32 ; BCH 103 (1979), Chronique 550-3, fig. 65

ère) cet emplacement que l'on désigne comme étant celui où devait être disposé ce temple faisait partie d'une longue crête de calcaire qui s'étendait sans interruption de la route de Lechaion au Sud-Ouest sur plus de six-cent-cinquante mètres⁴¹. On s'éloigne ainsi de l'idée d'une colline isolée qui aurait seule permis de rehausser l'édifice. On sait par ailleurs qu'un passage a été aménagé par la suite entre le temple et la fontaine Glauké (peut-être vers 530 avant notre ère)⁴² pour y accueillir une route devant faire la liaison avec Sicyone. De l'avis de l'archéologue qui a fouillé le site (de Waele de l'American School of Classical Studies), la partie occidentale de la crête aurait pu être exploitée pour fournir les colonnes monolithiques du temple⁴³. La construction de l'édifice aurait rendu nécessaire l'aménagement de cette route menant à Sicyone. L'archéologue dit que cette opération aurait eu lieu au VI^e siècle avant notre ère. Cela nous renvoie à la deuxième phase d'occupation du temple, à la fin de l'époque archaïque. On pourrait ainsi imaginer que c'est uniquement à partir de cette époque que l'édifice apparaît comme isolé sur cet éperon rocheux. Il reste un point sur lequel nous ne nous sommes pas encore attardés. Le voyageur dit que l'importance du temple se mesure également à ses dimensions. Il est vrai que la hauteur imposante des sept colonnes monolithiques encore en place devait impressionner le visiteur. On sait également que le dorique se distinguait par sa grandeur et sa solennité⁴⁴. Ces éléments sont-ils pour autant signifiants pour juger de l'importance du temple durant l'Antiquité ?

Notons par ailleurs que le temple se situe dans la partie centrale de l'ancienne Corinthe. Il est placé dans la vallée supérieure de Lekaion, l'une des principales zones résidentielles de la cité grecque à l'époque archaïque et à l'époque classique, qui ne fut véritablement peuplée qu'à partir du début du VII^e siècle avant notre ère⁴⁵. Il faut attendre le VI^e siècle pour que la région connaisse un véritable développement qui voit l'apparition de plusieurs lieux de culte⁴⁶. Il semble néanmoins que le temple d'Apollon ait été considéré comme le plus important de la cité et cela eu égard à son emplacement qui devait être une zone résidentielle riche⁴⁷. Dans son article, Catherine Morgan rajoute que : « whatever the truth, it should be stressed that the temple is the first securely identifiable cult place in the city centre which receives anything like the

⁴¹ROBINSON Henry S., « Excavations : Temple Hill, 1968-1972 », *Hespéria* 41, 1976, p. 209

⁴²GILBERT Argoud, « L'alimentation en eau des villes grecques » in *L'Homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. I. Séminaire de recherche 1979-1980*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1981, p. 79

⁴³ROBINSON H.S., *op.cit.*, 1976, p. 209 note 17

⁴⁴ Cf. voir la partie 3 de cette thèse « Architecture religieuse : essais de théorisation »

⁴⁵MORGAN C., *op. cit.*, 1994, p. 139

⁴⁶*Ibidem*

⁴⁷*Ibidem*

material investment accorded to earlier rural shrines, a clear reflexion of the changing rôle of the city centre in the social geography of the Corinth »⁴⁸. Le temple d'Apollon de Corinthe appartient à cette catégorie des sanctuaires urbains⁴⁹. On sait par ailleurs que ce sont dans les anciennes cités grecques que se concentrent les lieux de culte primordiaux. L'importance du temple pourrait se mesurer au caractère originel de ces fondations. Dans les faits, il n'en est rien. Les sanctuaires ruraux sont ceux qui concentrent le plus de richesse⁵⁰ si tant est que ce critère permette de définir l'importance d'un lieu de culte.

Pour les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle, la topographie des lieux est signifiante d'un point de vue religieux. La disposition des temples dans les anciennes cités grecques leur permettait de mesurer l'importance de leur consécration. En milieu urbain, les parties les plus élevées concentreraient les lieux de culte les plus actifs. L'image de l'Acropole d'Athènes est dans tous les esprits. L'endroit est couronné par les sanctuaires les plus éminents de la cité. Pour l'ancienne Corinthe, les choses se compliquent. La cité antique est dominée par son acropole, l'Acrocorinthe sur lequel se trouve le temple d'Aphrodite. L'endroit est vénéré pour le culte rendu à la déesse. Une fois établi ce constat, il semble plus difficile de juger de l'importance des autres lieux de culte qui se trouvent dans l'ancienne cité. Notre cas d'étude nous a permis de comprendre que la topographie jouait un rôle fondamental dans cette reconnaissance et qu'il suffisait de voir un temple plus haut que l'autre pour apprécier son prestige aux yeux des voyageurs.

Parcours sacrés et cheminement dans le cadre des cérémonies cultuelles

C'est en tenant compte de la disposition relative des sanctuaires que l'on peut comprendre le cheminement des fidèles dans le cadre des cérémonies religieuses. Les voyageurs ont d'ailleurs suivi cette démarche pour tenter de se faire une idée plus précise du parcours suivi lors de la procession organisée en l'honneur d'Athéna Parthénos à Athènes. Ainsi s'illustre la réflexion de Stuart à ce sujet. Le voyageur dit que le vaisseau utilisé durant cette

⁴⁸*Ibidem*

⁴⁹POLIGNAC François de, *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, Paris, Editions la Découverte, 1995, pp. 37-38

⁵⁰*Idem*, p. 40

fête était entreposé sur la colline de l'aréopage⁵¹. Prenant ensuite le parti d'identifier le temple de Déméter sur l'Acropole d'Athènes, l'Anglais reproduit le chemin parcouru par les fidèles lors de cette procession des Grandes Panathénées : « nous pourrions aussi supposer que le temple de Cérès Éleusine n'était pas fort éloigné : en effet, le jour de la grande fête des Panathénées, la procession qui accompagnait le *Peplus*, sortait du Pompeïum, monument où l'on conservait tous les ornements qui servaient à cette solennité, et passait par le Céramique pour se rendre au temple de Cérès Éleusine ; elle traversait ensuite le Pélasgicum, s'avancait vers le sud jusqu'au temple d'Apollon Pythien, et enfin, continuant sa marche par le portique des Hermès, montait à l'Acropolis, où l'on consacrait le *Peplus* à Minerve »⁵². Traditionnellement, ces fêtes se déployaient à travers toute la cité et devaient s'achever dans le sanctuaire de la déesse. Dans le cas des Grandes Panathénées comme pour toute autre procession religieuse, l'itinéraire suivait un ordonnancement précis. On devait transporter le nouveau *péplos* tissé par les Ergastines à l'archonte-roi qui devait à son tour en parer la statue d'Athéna dans l'Érechthéion⁵³. Les sources textuelles nous fournissent un témoignage précieux pour comprendre le déroulé de ces festivités⁵⁴. Nous nous focaliserons ici sur celles qui nous décrivent le cheminement de la procession solennelle à travers l'ancienne cité grecque. Le *Pompeion* (Πομπειῶν) - ce bâtiment disposé entre la double porte (*Dipylon*, Δίπυλον) et la Porte Sacrée - constitue le point de départ du cortège menant le *péplos* sur l'Acropole. On rejoint en cela les propos de Stuart. Le voyageur précise que ce monument était utilisé comme réserve pour le stockage des accessoires de la procession. On peut aujourd'hui confirmer ses dires en précisant que ce *Pompeion* servait également de salle de réception pour l'organisation de banquets à l'occasion de la célébration des Grandes Panathénées⁵⁵. Le cortège empruntait ensuite la voie sacrée traversant le quartier du Céramique en direction de l'Agora et de l'Eleusinion⁵⁶. L'emplacement de ce sanctuaire est bien connu. Il devait se situer à l'angle Sud-

⁵¹STUART JAMES et REVETT NICHOLAS, *Les antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett...* Ouvrage traduit de l'anglais par Laurent François Feuillet et publié par Charles-Paul Landon, Paris, Firmin Didot, 1808, vol. 3, 1812, p. 20

⁵²*Idem*, vol. 2, p. 13

⁵³Cette procession était organisée tous les quatre ans le 28 du mois Hecatombaion (fin juillet-début août)

⁵⁴ Cf. voir l'inventaire de ces sources dans MOMMSEN August, *Feste der Stadt Athen im Altertum*, Leipzig, B.G. Teubner, 1898 ; NEILS Jenifer, *Goddess and Polis. The Panathenaic Festival in Ancient Athens*, catalogue de l'exposition de Tampa Richmond, Princeton, Princeton university Press, 1992 ; JOST Madeleine, *Aspects de la vie religieuse en Grèce*, Paris, SEDES, 1992, pp. 150-157

⁵⁵HOLTZMANN Bernard, *L'acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Paris, Picard, 2003, p. 238

⁵⁶Xénophon, *Commandant de la cavalerie*, III, 2 texte établi par E. Delebecque, Paris, Les Belles-Lettres, 1973 : Τὰς μὲν οὖν πομπὰς οἶμαι ἂν καὶ τοῖς θεοῖς κεχαρισμενωτάτας καὶ τοῖς θεαταῖς εἶναι εἰ, ὅσων ἱερὰ καὶ ἀγάλματα ἐν τῇ ἀγορᾷ ἔστι, ταῦτα ἀρξάμενοι ἀπὸ τῶν Ἑρμῶν κύκλῳ [περὶ τὴν ἀγορὰν καὶ τὰ ἱερὰ] περιελαύνοιεν τιμῶντες τοὺς θεούς - καὶ ἐν τοῖς Διονυσίοις δὲ οἱ χοροὶ προσεπιχαρίζονται ἄλλοις τε θεοῖς καὶ τοῖς δώδεκα χορεύοντες -

Est de l'Agora classique et était dédié à Déméter. À un autre endroit de son récit, le voyageur dit que les participants aux Grandes Panathénées faisaient le tour de l'Eleusinion⁵⁷. Il parle ensuite du Pélasgicum - nom donné à une partie des fortifications de l'Acropole - localisé par Strabon au pied de l'Hymette⁵⁸. On ignore aujourd'hui la localisation précise de ce lieu. Il évoque aussi le « Pythium, temple d'Apollon, situé près de l'Olympièum, dans lequel on dédiait les trépieds décernés aux chorèges qui avaient obtenu le prix à la célébration des thargélie, et où se rendait la procession des Panathénées, dans sa marche autour de l'Acropole »⁵⁹. Ce sanctuaire se situe à proximité de la fontaine Clepsydre. Ce lieu de culte n'apparaît pourtant pas comme une étape de la procession solennelle menée durant les Grandes Panathénées bien qu'il se trouve sur le chemin qui mène à l'Acropole. Le même cas de figure se pose pour l'élément que Stuart désigne comme le « portique des Hermès ». Le voyageur semble ici se référer à la figure d'Hermès dit l'Hermès *Propylaios* (προπύλαιος) en raison de sa position au niveau de l'entrée de l'Acropole. L'étape n'est pas consignée dans le récit des Anciens. Le chemin parcouru est pourtant le bon. La procession devait ensuite rejoindre l'Acropole pour remettre solennellement le *péplos* à la déesse Athéna. Il est intéressant de voir que quelques années plus tard le philologue Friedrich Creuzer (1771-1858) prend visiblement appui sur le récit de Stuart pour rédiger son ouvrage sur *La Symbolique* traduit dans les *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*⁶⁰. Décrivant la procession menée durant les Grandes Panathénées, l'Allemand évoque le Céramique, l'Eleusinion, le Pélasgicum, le temple d'Apollon Pythien puis le Parthénon suivant en cela les étapes mentionnées par le voyageur. Notons dès lors que dans ce cas précis le récit de voyage impacte pour une bonne part les travaux des érudits édités durant la première moitié du XIX^e siècle puisqu'il leur serve de caution scientifique.

ἐπειδὴν δὲ πάλιν πρὸς τοῖς Ἑρμαῖς γένωνται περιεληλακότες, ἐντεῦθεν καλὸν μοι δοκεῖ εἶναι κατὰ φυλὰς εἰς τάχος ἀνιέναι τοὺς ἵππους μέχρι τοῦ Ἐλευσινίου

⁵⁷STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1812, vol. 3, p. 20

⁵⁸Strabon, Lib. IX, 2, 3 Paris, Les Belles-Lettres, 1996, note 3 p. 200 ; voir également Thucydide, II, 17, 1 texte traduit par Jacqueline de Romilly, Paris, les Belles-Lettres, 1991 : « Ainsi, pour l'endroit appelé le Pélargikon, au pied de l'Acropole – une malédiction défendait de s'y installer, interdit exprimé également par la formule finale d'un oracle de Delphes, disant : "Mieux vaut que le Pélargikon ne soit pratiqué par personne". Mais, malgré cela, sous la pression des nécessités du moment, il fut entièrement occupé »

⁵⁹STUART J. et REVETT N., *op.cit.*, 1812, vol. 3, p. 60

⁶⁰CREUZER Georg Friedrich, *Religions de l'antiquité, considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques. Tome deuxième. Seconde partie*, Paris, Treuttel et Würtz, 1835, pp. 815-816 : « Sitôt que la procession, en sortant du Céramique, et en passant devant l'Eleusinion et le Pélasgicum, était parvenue au temple d'Apollon Pythien, on détachait le Péplus, et les premières matrones de la ville le portaient dans le temple de Minerve sur la citadelle. On en couvrait, à ce qu'il paraît, la statue de la déesse, placée sur un lit de fleurs »

L'emplacement des temples pour illustrer le domaine d'intervention des divinités qui y sont consacrées ?

Dans les récits des premiers voyageurs qui parcourent la Grèce se développe l'idée visant à considérer que l'emplacement des temples devait illustrer le domaine d'intervention des divinités qui y étaient consacrées. Attardons-nous quelques instants sur les différentes opinions émises sur ce sujet.

Des temples juchés sur un promontoire pour Zeus, Héra et Athéna

Juché sur un promontoire, le temple d'Aphaïa à Égine offre une perspective que nous décrit Chandler : « vous voyez se développer devant vous les côtes de l'Attique et du Péloponnèse ; plus loin sont les montagnes qui s'élèvent dans l'intérieur du pays ; et d'un autre côté, vous découvrez les sommets qui sortent de la mer Égée. Entre ces divers objets et nous, s'offrait une vaste surface brillantée par les rayons du soleil, et, pour ainsi dire, parsemée d'îles dont un grand nombre était rangé autour d'Égine, vers le continent. Il y en avait une entr'autres, nommée anciennement Belbina, qui était située vers l'embouchure du golfe. Nous vîmes distinctement la citadelle d'Athènes, bâtie sur une hauteur, presque au milieu d'une plaine et environnée de montagnes, excepté du côté de la mer »⁶¹. Citons également l'exemple du *hieron* de Zeus dans l'ancienne Lycosure (Lycosoura) « d'où l'on découvrait une grande partie du Péloponnèse »⁶². Évoquons maintenant l'acropole de Pergame qui - comme le remarque Choiseul-Gouffier - possède quelques ressemblances avec celle d'Athènes : « dans l'une et l'autre de ces villes, une citadelle construite sur une hauteur, et couronnée par un temple de Minerve qui domine la plaine »⁶³. Citons enfin l'exemple de l'Héraion d'Argos qui apparaît aux yeux des membres de l'expédition scientifique de Morée comme juché au Nord-Ouest de la citadelle sur le penchant de la montagne⁶⁴. Ces descriptions ont en commun de se référer aux temples des dieux ouraniens, Zeus, Héra et Athéna. Les voyageurs insistent toujours sur la position dominante de ces édifices : emplacement qui leur permettait d'embrasser du regard les localités environnantes. Quelques auteurs antiques ont théorisé ce système. Citons Vitruve qui

⁶¹CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 303-304

⁶²POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826-1827, vol. 5, p. 497

⁶³CHOISEUL-GOUFFIER Marie-Gabriel-Florent-Auguste de, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris, De Bure père et fils, 1782-1822, vol. 2, p. 32

⁶⁴BLOUET Abel, *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français. Architecture, sculptures, inscriptions et vues du Péloponnèse, des Cyclades et de l'Attique*, Paris, Firmin-Didot frères, 1833, vol. 2, p. 91

consacre un chapitre à l'implantation des édifices sacrés. L'architecte romain nous dit que « pour les dieux qui sont surtout considérés comme les protecteurs de la cité : Jupiter, Junon et Minerve, qu'on leur attribue des emplacements à l'endroit le plus élevé afin que de là on découvre la plus grande partie de l'enceinte »⁶⁵. De son côté, Cicéron dit que les dieux ne protègent que ce qu'ils voient⁶⁶. Les propos de Vitruve se rapportent uniquement aux sanctuaires urbains : l'hypothèse se vérifie donc pour le temple d'Athéna à Pergame et pour le Parthénon cités plus avant. La démonstration ne s'applique pas en revanche pour le temple d'Aphaïa à Égine et à l'Héraion d'Argos qui se situent en zone rurale. Pour ce qui est du *hieron* de Zeus à Lycosure, aucune réponse précise ne peut être fournie étant entendu que l'ancienne cité n'a pas encore été découverte à ce jour. La théorie émise par Vitruve n'apparaît guère convaincante au regard des éléments fournis et des constatations faites sur le terrain. Pourtant ses propos ont semble-t-il eu un impact sur les voyageurs qui ont visité ces lieux.

Des temples en hauteur et à proximité de la mer pour Apollon et Poséïdon

Notons également que d'autres temples sont disposés sur une éminence. Dans leurs récits, les voyageurs décrivent plusieurs de ces édifices. L'abbé Barthélémy remarque un temple d'Apollon au sommet du Mont Leucade « que les matelots distinguent et saluent de loin »⁶⁷. L'ecclésiastique reconnaît également le temple de Poséïdon au cap Ténare, objet de vénération qui attire les vœux et les offrandes des marins. Le voyageur introduit ici un lieu commun, celui de considérer que la disposition en hauteur de cet édifice devait servir de point de repère aux hommes de la mer afin qu'ils puissent y adresser leurs prières. Il est à remarquer que l'abbé

⁶⁵Vitruve, Lib. I, 7, 1 Texte traduit par P.Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

⁶⁶Cicéron, *Catilinaires*, 3, 20 texte établi par H. Bornecque et traduit par Edouard Bailly, Paris, Les Belles-Lettres, 2012 : itaque illorum responsis tum et ludi per decem dies facti sunt, neque res ulla quae ad placandos deos pertineret praetermissa est, idemque iusserunt simulacrum Iouis facere maius et in excelso conlocare, et, contra atque antea fuerat, ad orientem conuertere, ac se sperare dixerunt, si illud signum, quod uidetis, solis ortum et forum curiamque conspiceret, fore ut ea consilia quae clam essent inita contra salutem urbis atque imperi inlustrarentur ut a senata populoque Romano perspicui possent. Atque illud signum ita conlocandum consules illi locauerunt ; sed tanta fuit operis tarditas ut neque superioribus consulibus neque nobis ante hodiernum diem conlocaretur/ sur cette réponse on institua d'abord des jeux qui durèrent dix jours, puis rien ne fut omis qui pût apaiser les dieux. Les haruspices prescrivirent encore d'ériger une statue plus grande à Jupiter, et de la placer sur un socle élevé, et, contrairement à ce qu'on avait fait jusqu'ici, de la tourner face à l'Orient. Ils espéraient, disaient-ils, que si la statue que vous apercevez d'ici, regardait vers le levant et, en même temps, vers le forum et vers la curie, les machinations qui se tramaient contre le salut de la république et de l'empire seraient éclairées d'une telle lumière que le Sénat et le peuple romain arriveraient à les pénétrer. Les consuls de l'année passèrent alors marché pour l'édification d'une telle statue, mais les travaux furent si lentement conduits, que si sous mes prédécesseurs ni sous mon consulat on ne put la mettre en place avant aujourd'hui même

⁶⁷BARTHELEMY JEAN-JACQUES et BARBIE DU BOCAGE JEAN-DENIS, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, chez De Bure l'ainé., 1788, vol. 2, p. 344

Barthélémy se prévaut de toute distinction entre la dévotion des temples dédiés à Apollon de ceux dédiés à Poséïdon. Ce dernier est traditionnellement associé au monde marin de par son domaine d'intervention. Leake nous rapporte d'ailleurs quelques années plus tard qu' « autrefois chaque cap était occupé par un temple de Poséïdon et, à l'intérieur des terres, au pied des hauteurs les plus proches, il y avait de chaque côté une petite ville dont le temple était une dépendance »⁶⁸. Ainsi s'illustre l'exemple du temple de Poséïdon du Cap Sounion décrit par Dodwell⁶⁹. De son côté, Apollon est associé aux lieux escarpés et au domaine maritime : « Tous les hauts lieux te sont chers, et les cimes altièrres des caps montueux, et les fleuves qui coulent vers la mer, [et les falaises qui tombent dans les flots, et les ports de la mer] »⁷⁰ ; « Nombreux sont tes temples et tes bois sacrés d'arbres touffus ; tous les hauts lieux te sont chers, et les cimes altièrres des caps montueux, et les fleuves qui coulent vers la mer »⁷¹. Le fils de Zeus construit sa légende dans les lieux élevés, les promontoires escarpés et à proximité des fleuves qui se précipitent dans la mer. Notons également que Poséïdon et Apollon appartiennent eux-aussi à la catégorie des dieux ouraniens ce qui expliquerait là encore que leur temple soient disposés en hauteur. Par ouranien, on entend ce qui appartient au ciel, à la voute céleste, à cet espace qui est au-dessus de toute chose.

Des temples disposés près des ports et sur un promontoire pour Aphrodite

Il est une autre divinité ouranienne dont le lieu de consécration fait *consensus* dans le récit des voyageurs. Il s'agit d'Aphrodite, déesse marine, « née de l'écume » de la mer. Les temples consacrés à cette divinité sont là encore identifiés sur une éminence et l'on précise qu'ils sont toujours disposés à proximité d'un plan d'eau. L'abbé Barthélémy est l'un des premiers à s'exprimer sur le sujet. L'ecclésiastique nous parle du temple d'Aphrodite qui se trouve sur la citadelle de Corinthe : « de cette région élevée, la Déesse semble régner sur la terre et sur les

⁶⁸LEAKE W. M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 150

⁶⁹DODWELL E., *op.cit.*, 1821, vol. 1, p. 542 : « La situation de ce promontoire [de Sounion] est une des plus belles de la Grèce. Il sort brusquement de la mer et s'élève à pic. La vue qu'on a de ce lieu est remarquable par la beauté de ses lignes et par l'intérêt des localités mémorables qu'elle embrasse. L'œil plane du haut de ce promontoire sur la vaste surface et les îles de la mer Égée, et sur les bords du Golphe Saronique qui s'étendent depuis les montagnes Argoliques jusqu'à l'isthme de Corinthe, tandis que les îles célèbres de Calauria, d'Égine, et de Salamis, servent d'ornement à ses eaux d'un bleu céleste »

⁷⁰Homère, *Hymnes à Apollon*, I, 22-23 texte établi et traduit par J. Humbert, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : Πασαι δὲ σκοπιαί τοι ἄδον καὶ πρόωνες ἄκροι ὑψηλῶν ὀρέων ποταμοὶ θ' ἄλαδε προρέοντες, [ἄκται τ' εἰς ἄλα κεκλιμέναι λιμένες τε θαλάσσης]

⁷¹*Ibidem*, I, 143-145 texte établi par J. Humbert, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : [πολλοὶ τοι νηοὶ τε καὶ ἄλσεα δενδρήεντα, πασαι δὲ σκοπιαί τε φίλαι καὶ πρόωνες ἄκροι ὑψηλῶν ὀρέων ποταμοὶ θ' ἄλαδε προρέοντες]

mers. Telle étoit l'illusion que faisoit sur nous le superbe spectacle qui s'offroit à nos yeux. Du côté du nord, la vue s'étendoit jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon ; à l'est, jusqu'à l'île d'Égine, à la citadelle d'Athènes et au promontoire de Sunium ; à l'ouest, sur les riches campagnes de Sicyone. Nous promenions avec plaisir nos regards sur les deux golfes dont les eaux viennent se briser contre cet isthme, que Pindare a raison de comparer à un pont construit par la nature au milieu des mers, pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce »⁷². Quelques années plus tard, Pouqueville fait le même constat⁷³. Les observations de ces voyageurs concordent avec les propos de Vitruve lorsqu'il dit que les temples d'Aphrodite sont en général disposés près du port⁷⁴. Au début du XIX^e siècle, Dodwell tente d'analyser cette situation : « comme les ports, les promontoires et la mer, étaient sacrés à Aphrodite, ses temples étaient généralement érigés près de l'élément duquel elle était apparue : les plus célèbres de ces temples étaient les temples de Cyprus, Cythère, Cnide et du Pirée »⁷⁵. Les lieux cités renvoient - il est vrai - à la légende de la déesse et plus particulièrement aux lieux qui l'auraient vu naître. Dans sa *Théogonie*, Hésiode dit qu'Aphrodite émerge des flots est ensuite portée vers la divine Cythère avant de rejoindre l'île de Chypre⁷⁶. L'insularité des lieux est bien réelle. À Cythère, le temple d'Aphrodite devait se trouver à proximité du port de Sandia (l'actuelle Kastri)⁷⁷. Pour l'île de Chypre, on peut citer plusieurs lieux de culte dédiés à la déesse. Le temple d'Aphrodite se situe près de la cité portuaire de Paphos. Les deux autres villes citées par Dodwell renvoient elles aussi à un lieu aménagé sur le littoral. Le port de Cnide est pourvu d'un temple dédié à la déesse⁷⁸. Évoquons maintenant le cas du Pirée. Le principal port d'Athènes possède lui aussi un édifice construit en l'honneur d'Aphrodite. La légende permettrait là encore d'expliquer la présence de ces temples au niveau des promontoires. On ne saurait toutefois généraliser ce constat pour l'ensemble des lieux de culte dédiés à la déesse.

⁷²LEAKE W. M., *op.cit.*, 1830, vol. 2, p. 359

⁷³POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826-1827, vol. 4, p. 359 : « on serait même tenté de croire que le temple de Vénus était bâti de ce côté sur quelque terrasse élevée dans la mer ; car on y voit encore à fleur d'eau plusieurs tambours de colonnes cannelées de marbre blanc, et de grandes pierres de taille, qu'on emploie aux constructions modernes »

⁷⁴Vitruve, Lib. I, 7, 1 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « pour Vénus près du port »

⁷⁵DODWELL Edward, *A Classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806.*, London, Rodwell and Martin, 1819, vol. 1, p. 560

⁷⁶Hésiode, *Théogonie*, 196-200 texte établi par P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τὴν δ' Ἀφροδίτην [ἀφρογενέα τε θεὰν καὶ εὐστέφανον Κυθήρειαν] κυκλήσκουσι θεοὶ τε καὶ ἄνδρες, οὐνεκ' ἐν ἀφρῷ θρέφθη, ἀτὰρ Κυθήρειαν, ὅτι προσέκυρσε Κυθήροις. [Κυπρογενέα δ', ὅτι γέντο πολυκλύστῳ ἐνὶ Κύπρῳ· ἥ δὲ φιλομμηδέα, ὅτι μηδῶν ἐξεφαάνθη]

⁷⁷PIRENNE-DELFORGE Vinciane, *L'Aphrodite grecque : contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*, Athènes ; Liège, Centre international d'étude de la religion grecque antique 1994

⁷⁸Lucien de Samosate, *Les Amours*, 11 texte traduit par P. Maréchaux, Paris, Arléa, 1993 : « Comme nous résolûmes de faire escale à Cnide, pour y voir notamment le temple d'Aphrodite, (...) »

Des temples placés dans un endroit salubre pour Asklepios

Fils d'Apollon, Asklepios est également le dieu guérisseur de tous les malades qui venaient dans ses sanctuaires pour demander la fin de leurs douleurs et de leurs infirmités. Se faisant foi de la légende, certains ont considéré que les temples qui lui étaient dédiés devaient être disposés dans un environnement salubre. L'abbé Barthélémy dit que les prêtres de ce dieu ont placé leurs temples hors des villes et sur les hauteurs, dans un air sain ⁷⁹. Vitruve déjà assure que « la convenance sera naturelle si l'on choisit des expositions très saines et des sources convenables dans les lieux où sont édifiés les sanctuaires ; cela est vrai pour tous les temples et particulièrement pour Esculape, Salus et les dieux par les médecins desquels un très grand nombre de malades semblent être guéris. Lorsqu'en effet des corps malades auront été transportés d'une région pestilentielle en un lieu salubre et qu'on leur administrera des eaux venant des sources salubres, ils guériront plus rapidement »⁸⁰. L'emplacement des temples dédiés au fils d'Apollon s'expliquerait ainsi. Afin de satisfaire au mieux la convalescence des malades, certains ont imaginé que ces édifices devaient être disposés dans les endroits isolés et préservés. Outre le texte de Vitruve, les voyageurs ont également pu s'appuyer sur le récit de Plutarque qui dit que les Grecs ont élevé leurs temples d'Asklépios en des lieux parfois purs et élevés⁸¹.

Des temples situés dans des lieux accessibles pour les Charites

Filles de Zeus, les Charites représentent la beauté. Il est un autre domaine auquel préside les déesses et qui s'illustre à travers la disposition des lieux de culte qui leur sont consacrés. Les textes nous fournissent quelques preuves à l'appui de ce propos. Dans la *Morale*, Aristote dit que le temple des déesses était placé dans « le lieu le plus accessible afin de fortifier et d'entretenir dans les citoyens le penchant à l'obligeance réciproque ; car c'est là le propre de la grâce, et l'on doit s'efforcer de rendre à son tour, des services à ceux qui nous ont obligés, ou même de les prévenir, en les obligeant, une autre fois »⁸². Ce récit s'accorde parfaitement avec

⁷⁹BARTHELEMY J.-J et BARBIE DU BOCAGE J.-D, *op. cit.*, 1788, vol. 3, p. 73

⁸⁰ Vitruve, Lib. I, 2, 7 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015

⁸¹Plutarque, *Questions romaines*, 94, 286d Texte traduit par J.-M. Pailler, Paris, Librairie générale française, 1999 : « Pour quelle raison le sanctuaire d'Asklépios se trouve-t-il à l'extérieur de la cité ? Est-ce parce qu'ils jugeaient meilleur pour la santé de passer son temps à l'extérieur qu'à l'intérieur d'une ville ? il est bien vrai que les Grecs, comme il convenait, ont élevé leurs temples d'Asklépios en des lieux à la fois purs et élevés »

⁸² Aristote, Lib. V, 5, 1133

un autre des textes du philosophe grec dans lequel il est dit que le temple des Charites se dresse sur la place publique et que l' « on veut rappeler l'idée de reconnaissance, qui est un caractère propre de la grâce (*charis*), puisque c'est un devoir non seulement de rendre service à celui qui s'est montré aimable envers nous, mais encore à notre tour de prendre l'initiative d'être aimable »⁸³. La topographie des lieux aux carrefours des territoires illustrerait ici l'obligeance des déesses et leur capacité à se mettre au service des hommes. Émerge également de ces propos l'idée de réciprocité et d'équivalence entre tous les citoyens. L'abbé Barthélémy s'inscrit dans la même lignée lorsqu'il déclare que l' « on a soin d'élever les temples des Grâces dans des endroits exposés à tous les yeux, parce que la reconnaissance ne peut être trop éclatante »⁸⁴.

Cette étude nous permet de mettre en relief une croyance véhiculée depuis l'Antiquité : celle de penser que les temples seraient bâtis à l'endroit où le dieu s'est manifesté au regard des hommes (cas des temples dédiées à Aphrodite) et permettrait aussi d'illustrer leur domaine d'intervention (dans tous les autres cas ici décrits). C'est par l'intermédiaire de la littérature et notamment par Vitruve que se diffuse cette idée. Il n'est pas anodin non plus de voir que la plupart des théories émises sont formulées par un homme de Lettres, l'abbé Barthélémy. Or, force est de constater que sa doctrine ne se vérifie pas toujours sur le terrain.

Premières réflexions sur la notion de « paysage religieux » : s'interroger sur l'emplacement respectif des lieux de culte

Dans son œuvre, Plinie l'Ancien développe la notion d'*archéologie du paysage* qui recouvre « les lignes de force servant à organiser l'occupation du sol »⁸⁵. Il introduit ainsi un ensemble de considérations ayant trait à la disposition des lieux et aux différents axes de communication utilisés par l'homme pour relier plusieurs sites. La notion de *paysage* n'est définie que bien plus tard, au XVI^e siècle, au moment où s'organisent les premiers voyages en Méditerranée. Elle désigne alors une « étendue de territoire que l'on peut parcourir du regard »⁸⁶. C'est d'ailleurs dans le cadre de ces pérégrinations que se développent divers points

⁸³Aristote, *Ethique à Nicomaque*, 1132b-1133a texte traduit par J.Tricot, *Vrin*, 1959

⁸⁴BARTHELEMY J.-J et BARBIE DU BOCAGE J.-D, *op.cit.*, 1788, vol. 4, p. 328

⁸⁵CHEVALLIER R., *op. cit.*, 2000, p. 28

⁸⁶LEVEAU Philippe, « Archéologie, espace et environnement : des paysages aux risques naturels » in SOCIETE FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE CLASSIQUE, *Archéologie et environnement dans la Méditerranée antique*: Genève, Suisse, Droz, 2009, p. 3

de vue sur la nature environnante : « un paysage n'existe en effet que parce qu'un homme le contemple et que son regard l'analyse »⁸⁷. La disposition relative des lieux de culte y est notamment prise en considération, d'où la notion de « paysage religieux ».

L'emplacement respectif des lieux de culte soulève quelques réflexions dans l'esprit des voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi s'exprime un questionnement qui va au-delà des premières observations de terrain en apportant un éclaircissement sur la notion de « paysage religieux ». Pouqueville est l'un des premiers à s'exprimer sur le sujet. Le voyageur estime « en considérant Delphes et Bura qu'une sorte de rivalité avait présidé à l'établissement des autels du fils de Latone et de celui d'Alcmène »⁸⁸. Son propos se fonde sur la topographie des lieux, déclarant en cela que le temple d'Apollon et le *sacellum* d'Héraclès se situent l'un en face de l'autre, sur les rives opposées du golfe des Alcyons⁸⁹. Il est vrai que Delphes et Bura se situent de part et d'autre du Golfe de Corinthe. D'après Pouqueville, la similitude entre le domaine d'intervention des figures honorées expliquerait que ces lieux se soient fait concurrence. Arrêtons-nous quelques instants sur ce point. Fils de Zeus et de Lété, Apollon préside à de nombreux domaines. À Delphes il apparaît dans sa dimension prophétique. Dans ce sanctuaire, Apollon Pythien exerce son pouvoir sur les oracles. Souillé par la mort d'Iphitos, Héraclès se rend à Delphes pour interroger la Pythie sur sa guérison. Cet épisode de la mythologie grecque est bien connu. Débouté, le fils d'Alcmène se serait emparé du trépied avec l'intention de créer son propre oracle. Une lutte se serait engagée entre Apollon et Héraclès avant que n'intervienne Zeus pour les séparer. Le héros aurait ensuite obtenu la réponse de l'oracle pour obtenir sa guérison. Cité comme référence par Pouqueville, Pausanias nous décrit en effet cette lutte entre Apollon et Héraclès pour la possession du trépied⁹⁰. Ainsi s'illustre cette rivalité pour ce qui est de la question de prédire l'avenir. En témoigne également l'existence à Boura d'une grotte consacrée à Héraclès et dans laquelle se trouvait un oracle⁹¹. Les éléments de contexte pris dans la mythologie se vérifient aisément. Le propos de Pouqueville trouve son originalité dans les considérations qu'il introduit sur la notion de « paysage religieux ». Pour le voyageur, la topographie des lieux peut être

⁸⁷*Ibidem*

⁸⁸POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826-1827, vol. 4, p. 420

⁸⁹*Ibidem*

⁹⁰Pausanias, Lib. III, 21, 8 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1993 : Γυθεᾶται δὲ τῆς πόλεως ἀνθρώπων μὲν οὐδένα οἰκιστὴν γενέσθαι λέγουσιν, Ἡρακλέα δὲ καὶ Ἀπόλλωνα ὑπὲρ τοῦ τρίποδος ἐς ἀγῶνα ἐλθόντας, ὥς διηλλάγησαν, μετὰ τὴν ἔριν οἰκίσαι κοινῇ τὴν πόλιν

⁹¹Pausanias, Lib. VII, 25, 10 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Καταβάντων δὲ ἐκ Βούρας ὥς ἐπὶ θάλασσαν ποταμός τε Βουραϊκὸς ὀνομαζόμενος καὶ Ἡρακλῆς οὐ μέγας ἐστὶν ἐν σπηλαίῳ· ἐπὶ κλησὶς μὲν καὶ τούτου Βουραϊκός, μαντείας δὲ ἐπὶ πίνακι τε καὶ ἀστραγάλοις ἔστι <λαβεῖν>.

signifiante d'un point de vue religieux.

Il est une autre question qui apparaît dans les récits des voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle, celle ayant trait à la position respective des temples de la Grèce. Les propos émis découlent des observations de terrain. Des hauteurs d'Éleusis, Pouqueville comprend que « les Athéniens pouvaient discerner le temple de Jupiter construit dans l'île d'Égine, et les Eginètes, de leur côté, le Parthénon, qui s'offrait à leurs regards sous l'aspect d'un corps lumineux, lorsqu'il était frappé des rayons du soleil à son passage au méridien et quand cet astre descendait vers l'occident »⁹². Cette configuration apparaît ici aux yeux du voyageur comme un choix esthétique arguant la dimension pittoresque qu'elle confère à ces lieux⁹³. Autrement plus riche de sens, la triade du Parthénon, du Cap Sounion et d'Égine alimentent les débats durant cette même période. Le lien entre les trois lieux de culte tient à la perspective et au point de vue respectif qu'il offre sur chacun d'entre eux. Ainsi Dodwell découvre Athènes depuis les interstices des colonnes du temple d'Aphaïa à Égine et aperçoit le « promontoire de Sunium, où l'on peut voir par un beau jour resplendir dans les airs les colonnes blanches du temple de Minerve Suniade »⁹⁴. De prime abord, la perception de cette triade relève d'un simple examen visuel. Chemin faisant, les observations de terrain tendent à réviser le constat initial. Bien qu'il admette que « les habitants d'Égine voyaient à une distance de six lieues, tous les détails du temple de Minerve », Jean-Baptiste Le Chevalier déclare également que « la conformation et la hauteur qui environnent le Cap Sounium n'ont jamais permis à ses habitants de découvrir le temple de Minerve »⁹⁵. L'analyse se poursuit avec les travaux topographiques entrepris dans le cadre de l'expédition de Morée à Égine. Chargé des opérations de triangulation, Puillon de Boblaye observe que « les voyageurs qui prennent la tâche d'admirer en tout l'antiquité ne manqueront pas d'exalter la position de ce temple [d'Égine] ; ils diront que de ce petit sommet on découvrirait le golfe de l'Attique, Corinthe, Mégare et les colonnes de l'Acropole d'Athènes ; que les Eginètes, rivaux des Athéniens voulurent peut-être élever à leur vue un temple rival du Parthénon et opposer la Minerve d'Égine à celle de l'Attique ; nous en conviendrons ; mais il nous semble que le but eût été mieux atteint en plaçant le temple sur la colline, à 2 ou 300 mètres à l'est, qui masque une partie de l'horizon »⁹⁶.

⁹²POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826-1827, vol. 5, p. 150

⁹³*Ibidem*

⁹⁴DODWELL E., *op. cit.*, 1820 « Intérieur du même temple [temple de Jupiter Panhellenius] »

⁹⁵LE CHEVALIER Jean-Baptiste, *Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786, troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée*, Paris, Dentu, 1802, vol. 1, p. 128

⁹⁶LE PUIILLON DE BOBLAYE E., « Description d'Égine » in *Nouvelles annales des voyages et des sciences géographiques*, Paris, librairie de Gide, 1834, p. 312

Juchés sur un promontoire, les voyageurs observent les lieux de culte environnants et s'essaient à prononcer quelques hypothèses sur leurs liens supposés. Ils s'appuient pour cela sur les traditions religieuses des localités concernées ou sur de simples suppositions fondées sur le point de vue respectif offert entre les différents temples désignés. Le développement des études topographiques permet dès le début du XIX^e siècle de mettre en doute certaines de ces théories. Il apparaît pourtant intéressant de voir que pour la première fois, des voyageurs ne se focalisent non plus seulement sur un monument mais prennent en compte le paysage religieux dans son ensemble.

La cartographie au secours de la topographie religieuse

Nombreuses sont les entreprises cartographiques qui émergent au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle : en 1825, le colonel Lapie nous donne une carte de la Grèce en quatre feuilles d'une échelle de 1/400 000, exécutée dans la tradition de Danville mais exécutée sans triangulation préalable. Il faut pourtant attendre 1832 pour voir apparaître la première carte scientifique du Péloponnèse. Résultat du travail des ingénieurs-géographes de l'expédition scientifique de Morée, elle est publiée dans l'*Atlas* qui accompagne la publication officielle⁹⁷. L'étude de cette carte rentre pleinement dans l'objet de notre étude. Il convient toutefois de rappeler que cette entreprise cartographique répond à plusieurs objectifs pouvant paraître pour certains contradictoires. À l'origine, cette demande émane du gouvernement grec qui souhaite définir les contours du territoire placé sous son administration. La nouvelle carte doit servir les intérêts politiques de la Grèce indépendante en illustrant la zone d'implantation du pouvoir et en fixant les limites. S'ajoutent à cela des intérêts militaires pilotés par le dépôt de la guerre et les exigences d'une mission scientifique dont la tutelle est exercée par l'Institut de France et trois de ses académies. D'un point de vue stratégique l'art de la guerre exige une connaissance précise du terrain. Sur le plan scientifique, cette carte sert d'appui au travail des archéologues et des naturalistes de l'expédition de Morée. Dans le cadre de cette étude, nous nous appuierons davantage sur ce dernier aspect en gardant néanmoins à l'esprit les intérêts susmentionnés qui interfèrent pour certains dans les problématiques qui nous occupent.

⁹⁷BORY DE SAINT-VINCENT JEAN-BAPTISTE, *Expédition scientifique de Morée. Atlas : Travaux de la section des Sciences physiques : 1831-1835*, Paris, France, 1835

La première carte scientifique de la Morée

Avant de nous attarder sur les questions de topographie religieuse, arrêtons-nous quelques instants sur les éléments qui permettent de désigner cette carte de la Morée comme un des premiers exemplaires de la cartographie scientifique. La précision des relevés topographiques tient en premier lieu aux instruments utilisés par les ingénieurs-géographes de l'expédition. La liste est longue. Citons notamment les boussoles auxquelles est adapté un appareil propre à mesurer commodément les différences de niveau des lieux, les montres, les sondes pour permettre d'atteindre le fond et de mesurer les profondeurs, les théodolites de huit pouces de Gambey (instrument utilisé pour la triangulation), le mètre étalon en cuivre de Bellet, les règles en vieux sapin en forme de prismes triangulaires, le chronomètre de Berthoud, le baromètre de Bunten, le niveau de maçon, la petite base oblique ou encore le fil à plomb. L'organisation du travail sur le terrain témoigne également d'une méthode adaptée aux objectifs scientifiques. Le lieutenant Émile Le Puillon de Boblaye et le capitaine Jean Pierre Eugène Félicien Peytier prennent le contrôle du dispositif. D'autres responsabilités incombent aux membres de l'expédition de Morée. Citons le cas de Bory de Saint Vincent qui est nommé responsable de la brigade topographique ou encore celui du général Trézel, sous-chef d'état-major chargé de superviser les opérations cartographiques. Des brigades topographiques quadrillent le Péloponnèse en suivant les instructions qui leur sont fournies. Les ingénieurs-géographes du service géographique de l'armée française sont secondés par des aides-majors, des officiers et quelques sapeurs du génie. D'un point de vue méthodologique, les brigades topographiques procèdent d'abord à l'identification des ruines avant de se charger des opérations de triangulation sous la houlette de Bory de Saint Vincent.

Cette carte doit rendre compte de la topographie exacte des lieux en relevant le tracé des cours d'eau, la hauteur des montagnes ou encore la distribution des lieux habités⁹⁸. Pour cette dernière catégorie, on cherche à déterminer la distance entre plusieurs sites et on situe l'emplacement de la cité antique par rapport à la ville moderne. Les ingénieurs-géographes de l'expédition tiennent compte aussi de l'évolution de l'environnement naturel entre l'Antiquité et l'époque moderne. La progression du niveau de la mer, l'érosion des montagnes ou encore l'enlissement des torrents transforment profondément le paysage de la Grèce au cours des siècles. La topographie des lieux s'en trouve modifiée et peut perturber la lecture du récit des Anciens.

⁹⁸La topographie est une technique consistant à lever la carte ou le plan d'un terrain à échelle réduite, en supposant la terre plane.

Citons l'exemple du temple d'Athéna *Apaturia* situé sur l'île de Sphaeria où les filles de Trézène venaient dédier leur ceinture avant leurs noces. Pausanias dit que cette portion de terre est si près du continent qu'on peut la traverser à pied⁹⁹. Les relevés topographiques effectués dans les années 1830 laissent apparaître un petit rocher de forme ronde à proximité du rivage sur lequel Virlet et Vaudrimey voient les ruines d'un temple qui occupait presque toute la surface de l'îlot et qu'ils pensent pouvoir identifier comme le temple d'Athéna *Apaturia*¹⁰⁰. Puillon Boblaye ajoute qu'« il serait aujourd'hui impossible d'y passer à pied comme on le faisait au temps de Pausanias »¹⁰¹. Pour les voyageurs, ces éléments sont intéressants à considérer pour restituer au mieux la configuration du site telle qu'elle devait apparaître durant l'Antiquité. Le dépôt des sédiments modifie aussi considérablement la physionomie des lieux. L'ingénieur-géographe effectue quelques relevés à proximité du lieu-dit Pélagus qui lui permettent d'observer que « le temple de Cérès Corythéenne et celui de Bacchus Mystès doivent avoir disparu sous les alluvions du Sranda-Potamos et du lac de Berzova, lac entouré aujourd'hui de vignobles, comme il paraît l'avoir été dans l'antiquité, si l'on en juge par le culte de Bacchus »¹⁰². Ces opérations topographiques permettent ainsi de retrouver les lieux de culte recouverts par les alluvions. Notons aussi ce rapprochement effectué par le scientifique entre la végétation du site et sa consécration à Dionysos. Dans sa *périégèse*, Pausanias indique seulement que le temple dédié à ce dieu se trouve sur une route bordée de chênes¹⁰³.

Chaque mois, des plans, levés et reconnaissances sont envoyés au dépôt général de la guerre accompagnés d'un rapport détaillé sur les travaux entrepris en Morée. On peut ajouter à cela les croquis topographiques effectués sous la direction de Bory de Saint Vincent. À terme, l'objectif affiché est de rassembler sur une carte les principaux faits de géographie ancienne et de géographie naturelle recueillis par les membres de l'expédition scientifique de Morée. Un mémoire doit également venir justifier des éléments qui apparaissent sur ce document cartographique. Le projet est de proposer une statistique des ruines de la Grèce en utilisant les noms anciens et les noms modernes des localités traversées. Les vestiges des monuments y sont représentés avec des signes particuliers ; les divisions et sous-divisions géographiques internes

⁹⁹Pausanias, Lib. II, 33, 1 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university Press, 1992 : Νῆσοι δὲ εἰσι Τροϊζηνίοις μία μὲν πλησίον τῆς ἡπείρου, καὶ διαβῆναι ποσὶν ἐς αὐτὴν ἔστιν

¹⁰⁰LE PUIILLON DE BOBLAYE Émile, *Expédition scientifique de Morée : recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, Paris, Strasbourg, 1836a, p. 59

¹⁰¹*Ibidem*

¹⁰²*Idem*, p. 143

¹⁰³Pausanias, Lib. VIII, 54, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Κατὰ δὲ τὴν εὐθεΐαν αἱ τε δρυὲς εἰσι πολλαὶ καὶ Δήμητρος ἐν τῷ ἄλσει τῶν δρυῶν ναὸς ἐν Κορυθεῦσι καλουμένης

au Péloponnèse sont délimitées par un tracé plus ou moins épais.

Ce travail cartographique débute en mars 1829 pour s'achever en 1831. La scientificité de leur démarche s'illustre par la rigueur des relevés de terrain, des opérations de triangulations et des rapports géodésiques. Le traitement de ces données permet de déterminer la position des villes anciennes et l'emplacement de leurs monuments de façon tout à fait exact. Il va sans dire que la confrontation avec les textes littéraires apporte quelques éclaircissements à la résolution des questions d'ordre topographique. On utilise Pausanias, Strabon mais aussi et de façon plus étonnante, Scylax. D'autres se réfèrent à Polybe, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque ou encore Diodore de Sicile. Les sources modernes sont également nombreuses et rassemblent surtout les récits des voyageurs qui sont intervenus sur le terrain avant l'expédition scientifique de Morée. Il est également avéré que les ingénieurs-géographes utilisent d'anciens documents cartographiques qui leur permettent de comparer les frontières des différentes régions de la Morée et la disposition des différents lieux de culte. Les scientifiques bénéficient par ailleurs de l'érudition de quelques savants comme Hase, Eyries pour la connaissance des géographes Allemands ainsi que du colonel Lapie qui leur apportent de précieuses lumières sur la géographie ancienne. Il convient enfin de ne pas négliger l'aide fournie par les habitants des régions visitées.

Pour ce travail sur la carte de Morée nous nous aiderons des *recherches géographiques sur les ruines de la Morée* de Puillon de Boblaye¹⁰⁴ qui nous fournira quelques pistes de lecture pour bien comprendre les opérations entreprises par la brigade topographique. Nous utiliserons aussi la publication officielle de l'expédition scientifique de Morée qui illustre l'importance des travaux topographiques entrepris en 1830.

Quelques cas d'étude

Arrêtons-nous quelques instants sur cette portion de terre correspondant à l'ancienne Messénie¹⁰⁵. Sur la carte de Puillon de Boblaye, la topographie de la région est fidèlement rendue. L'ingénieur-géographe illustre bien l'encaissement de la ville de Messène entre le Mont Ithôme et le Mont Eva. Notons également que les noms des localités et des principaux points

¹⁰⁴LE PULLON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1836a

¹⁰⁵ Cf. carte de la Morée. Annexe 7

de géographie sont indiqués. Les cités sont délimitées dans l'espace. On représente aussi les différents axes de communication, qu'ils soient fluviaux ou terrestres. On distingue ainsi les fleuves des routes qui relient les différentes localités. Puillon de Boblaye a utilisé un trait noir pour montrer les sinuosités des cours d'eau et une ligne entourée de pointillés pour baliser les différentes régions du Péloponnèse. Ajoutons à cela que pour certaines localités comme Messène, des plans détaillés ont été élaborés et introduits dans la publication officielle de la section d'architecture-sculpture de l'expédition scientifique de Morée. Le plan général de Messène en constitue un exemple parmi d'autres¹⁰⁶. La précision de ces relevés ne serait toutefois être pleinement appréciée sans le commentaire qui l'accompagne. Prenons pour cas d'étude les sanctuaires situés à proximité de l'ancienne cité de Messène. Notons que la localité sur laquelle nous nous focalisons se situe à un emplacement stratégique, à la frontière entre la Messénie et la Laconie et en bordure du Pamisus. L'endroit est décrit par Pausanias¹⁰⁷ et par Strabon¹⁰⁸. Sur sa carte, Puillon de Boblaye signale un petit sanctuaire ou *sacellum* à l'extrémité d'un affluent du Pamisus et dans un espace compris entre la ville de Messène et l'ancienne Thouria¹⁰⁹. L'ingénieur-géographe ne donne aucune indication sur la divinité honorée dans ce lieu de culte. Les relevés topographiques effectués sur le terrain ne lui ont pas permis de se prononcer sur le sujet. Il n'utilise pas non plus les sources littéraires. Pourtant Pausanias signale aux frontières de la Messénie un sanctuaire d'Artémis appelée *Limnatis* (des Marais)¹¹⁰. Il donne quelques précisions sur l'emplacement du lieu de culte, situé selon lui à l'intérieur des terres près d'un village, *Calamai* (Chaumes) et d'un endroit nommé *Limnai* (Marais)¹¹¹. Rares

¹⁰⁶BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 22

¹⁰⁷Pausanias, Lib. IV, 4, 2 ; Lib. IV, 31, 3-4

¹⁰⁸Strabon, Lib. VIII, 5, 6 texte établi par R. Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1978 : Περὶ δὲ τῆς φύσεως τῶν τόπων καὶ τούτων καὶ τῶν Μεσσηνιακῶν ταῦτα μὲν ἀποδεκτέον, λέγοντος Εὐριπίδου· τὴν γὰρ Λακωνικὴν φησὶν ἔχειν “ Πόλυν μὲν ἄροτον, ἐκπονεῖν δ’ οὐ ῥάδιον· κοίλῃ γάρ, ὄρεσι περιδρομος, τραχεῖά τε δυσείσβολός τε πολεμίους·” τὴν δὲ Μεσσηνιακὴν “ καλλίκαρπον κατάρρυτον τε μυρίοισι νάμασι, καὶ βουσί καὶ ποιμναισιν εὐβοτωτάτην οὐτ’ ἐν πνοαῖσι χειμάτος δυσχείμερον, οὐτ’ αὖ τεθρίπποις ἡλίου θερμὴν ἄγαν·” Καὶ ὑποβάς τῶν πάλων φησὶν ὧν οἱ Ἡρακλεῖδαι περὶ τῆς χώρας ἐποίησαντο, τὸν μὲν πρότερον γενέσθαι “ γαίης Λακαίνης κύριον, φαύλου χθονός·” τὸν δὲ δευτέρον τῆς Μεσσηνίας, “ Ἀρετὴν ἐχούσης μείζον’ ἢ λόγῳ φράσαι,” οἷαν καὶ ὁ Τυρταῖος φράζει. Τὴν δὲ Λακωνικὴν καὶ τὴν Μεσσηνίαν ὀρίζει, αὐτοῦ φήσαντος, “ Παμισὸν εἰς θάλασσαν ἐξορμώμενον,” οὐ συγχωρητέον, ὅς διὰ μέσης ῥεῖ τῆς Μεσσηνίας, οὐδαμοῦ τῆς νῦν Λακωνικῆς ἀπτόμενος. Οὐκ εὖ δὲ οὐδ’ ὅτι, τῆς Μεσσηνίας ὁμοίως ἐπιθαλαττιαίας οὔσης τῇ Λακωνικῇ φησὶν αὐτὴν πρόσω ναυτίλοισιν εἶναι. Ἄλλ’ οὐδὲ τὴν Ἥλιν εὖ διορίζει, “ πρόσω δὲ βάντι ποταμὸν Ἥλις ἢ Διὸς γείτων κάθηται.” Εἴτε γὰρ τὴν νῦν Ἡλείαν βούλεται λέγειν, ἥτις ὁμορεῖ τῇ Μεσσηνίᾳ, ταύτης οὐ προσάπτεται ὁ Παμισός, ὥσπερ γε οὐδὲν τῆς Λακωνικῆς· εἴρηται γὰρ ὅτι διὰ μέσης ῥεῖ τῆς Μεσσηνίας· εἴτε τὴν παλαιὰν τὴν κοίλῃ λεγομένην, πολὺ μᾶλλον ἐκπίπτει τῆς ἀληθείας· διαβάντι γὰρ τὸν Παμισὸν ἔστι πολλὴ τῆς Μεσσηνίας, εἴθ’ ἢ τῶν Καυκῶνων ἅπασα καὶ Μακιστίων, ἣν Τριφυλίαν ἐκάλουν, εἴθ’ ἢ Πισᾶτις καὶ ἡ Ὀλυμπία, εἴτα μετὰ τριακοσίους σταδίους ἢ Ἥλις

¹⁰⁹ Cf. carte de Messène. Annexe 7

¹¹⁰Pausanias, Lib. IV, 4, 2 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : “Ἔστιν ἐπὶ τοῖς ὄροις τῆς Μεσσηνίας ἱερὸν Ἀρτέμιδος καλουμένης Λιμνάτιδος, μετεῖχον δὲ αὐτοῦ μόνοι Δωριέων οἱ τε Μεσσηνιοὶ καὶ οἱ Λακεδαιμόνιοι. L'existence de ce sanctuaire est confirmée par une inscription (IG, V, 1, 1371-1378)

¹¹¹Pausanias, Lib. IV, 31, 3-4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : 3. “Ἔστι δὲ ἐν τῇ μεσογαίῳ κώμη Καλάμαι καὶ Λίμναι χωρίον· ἐν δὲ αὐτῷ Λιμνάτιδος ἱερὸν ἔστιν Ἀρτέμιδος, ἔνθα Τηλέκλω

sont les auteurs antiques à se référer à ces localités. Citons simplement Polybe qui parle de *Kalamai* comme d'un fort de Messénie¹¹². Cette ancienne cité devait se situer à l'Est de Kalamata, à proximité de la moderne Giannitza¹¹³. La position de la cité antique de *Limnai* est en revanche plus difficile à déterminer. Strabon dit simplement qu'elle se situe aux frontières de la Messénie et de la Laconie¹¹⁴. Ces différents sites ne sont pas localisés sur la carte de Puillon de Boblaye. On en trouve pourtant la mention dans ses *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*. Pour localiser le village de *Kalamai* et le temple d'Artémis *Limnatis* il s'appuie sur l'itinéraire suivi par Pausanias dans ces contrées. C'est en suivant la structure du récit et la chronologie des sites visités par le périégète qu'il tente de reconnaître l'emplacement de ces sites. Dans ce récit, Pausanias parle de *Kalamai* avant de mentionner l'ancienne Thouria. Pour l'ingénieur-géographe, ces éléments paraissent suffisants pour se prononcer sur l'emplacement du site à proximité duquel devait se trouver le sanctuaire d'Artémis *Limnatis*. Il place ainsi *Kalamai* au nord des ruines de l'ancienne Thouria¹¹⁵. Il rajoute - toujours en prenant appui sur le texte de Pausanias – que le site se situe « hors de la route directe de l'Arcadie par les sources du Pamisus »¹¹⁶. Les relevés topographiques effectués dans la région lui permettent de préciser son propos : « cette région marécageuse, qui répond au Denthelias de Tacite¹¹⁷ et aux Delthanii d'Etienne de Byzance, et qui renfermait le célèbre *hieron* de Diane Limnatis, doit se trouver dans le triangle compris entre les sources d'Hagios-Floros, celles de Pidima, et leur confluent dans le Pamisus ; peut-être le palaeo-kastro, situé à mille mètres au sud des dernières sources, est-il Calamae ? »¹¹⁸. Plusieurs archéologues au nombre desquels on peut citer le Suédois Mattias Natan Valmin¹¹⁹ ont considéré que ce même emplacement correspond à celui où se trouve l'ancien sanctuaire d'Artémis *Limnatis*. Cette opinion est également partagée par

βασιλεύοντι ἐν Σπάρτῃ τὴν τελευταίην συμβῆναι λέγουσιν. 4. Ἰόντι δὲ ἐκ Θουρίας ὡς ἐπὶ Ἀρκαδίας εἰσὶν αἱ πηγαὶ τοῦ Παμίσου· καὶ ἐπ' αὐταῖς παισὶ μικροῖς ἀκέσματα γίνεται. Ἰοῦσι δὲ ἀπὸ τῶν πηγῶν ἐν ἀριστερᾷ καὶ προελθόντι ὡς τεσσαράκοντα στάδια, ἔστι Μεσσηνίσις ἡ ὑπὸ τῇ Ἰθώμῃ πόλις· περιέχεται δὲ οὐ τῇ Ἰθώμῃ μόνον ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τὸν Πάμισον τετραμμένα ὑπὸ τῆς Εὐδας· τὸ δὲ ὄνομα γενέσθαι τῷ ὄρει φασὶ [Βακχικόν τι ἐπίφθεγμα] εὐοῖ Διονύσου πρῶτον ἐνταῦθα αὐτοῦ τε εἰπόντος καὶ τῶν ὁμοῦ τῷ Διονύσῳ γυναικῶν

¹¹²Polybe, Lib. V, 92, 4 texte établi par P. Pédech, Paris, Les Belles-Lettres, 1977 : Λυκοῦργος δ' ἐξορμήσας τὰς μὲν Καλάμας, χωρίον τι τῶν Μεσσηνίων, προδοσίᾳ κατέσχε, μετὰ δὲ ταῦτα προῆγε σπεύδων συμμῖξαι τοῖς Αἰτωλοῖς

¹¹³IG, V, 1, 1369

¹¹⁴Strabon, Lib. VIII, 4, 9 texte établi par R. Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1978 : Τὸ δ' ἐν Λίμναις τῆς Ἀρτέμιδος ἱερόν, ἐφ' ᾧ Μεσσηνιοὶ περὶ τὰς παρθένους ὕβρισαι δοκοῦσι τὰς ἀφιγμένας ἐπὶ τὴν θυσίαν, ἐν μεθορίοις ἐστὶ τῆς τε Λακωνικῆς καὶ τῆς Μεσσηνιαῖς, ὅπου κοινὴν συνετέλουν πανήγυριν καὶ θυσίαν ἀμφοτέρω

¹¹⁵LE PUIILLON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1836a, p. 106

¹¹⁶*Ibidem*

¹¹⁷Denthaliatem/Denthalia

¹¹⁸LE PUIILLON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1836a, p. 106

¹¹⁹Cf. voir VALMIN Mattias Natan, *Études topographiques sur la Messénie ancienne*, Lund, C.W. Lindström, 1930

l'américain Carl Angus Roebuck¹²⁰. Aujourd'hui on considère que ce lieu de culte se situe sur le flanc Ouest du Taygète, à proximité de la ville de Sparte. Cet exemple illustre bien la précision des relevés topographiques effectués par Puillon de Boblaye en Morée. Un autre élément de géographie s'est intégré au problème posé par l'identification de ce lieu de culte. Dans sa *périégèse*, Pausanias dit que près du sanctuaire d'Artémis *Limnatis* se trouvent les sources du Pamisus qui ont le pouvoir de soigner les maux des petits enfants¹²¹. Gell s'appuie sur ce texte pour identifier les vestiges d'un bâtiment qu'il trouve à proximité du fleuve : « we found that our idea was confirmed by Pausanias, and that we were at the source of the river Pamisus, where in a pool at the temple, the ceremony of ablution was performed on infants »¹²². Le voyageur n'indique pas la divinité à laquelle il est dédié. Il faut attendre les travaux de l'expédition scientifique de Morée et les observations topographiques de Puillon de Boblaye pour que l'on se penche sur le sujet. L'ingénieur-géographe refuse de voir en ce lieu le temple d'Artémis *Limnatis* « et encore moins le temple de Diane Orthie aux marais »¹²³. La référence à l'Artémis *Orthia* témoigne ici de sa connaissance très précise des traditions religieuses de l'ancienne Messénie. Les études consacrées à ces déesses et à leurs épiclèses ont toutefois démontré qu'elles doivent être considérées comme une seule et même divinité¹²⁴.

D'autres exemples montrent que la connaissance des localités et celle de la constitution physique d'une contrée peuvent éclairer les passages obscurs des géographes Anciens. Le cas d'Égine est révélateur en ce sens. Dans la *périégèse*, Pausanias dit que le mont Panhellénien n'offre de remarquable que le temple de Zeus qui porte ce nom¹²⁵. Cette formule est rapidement devenue une source de confusion pour les exégètes. Avant d'émettre la moindre considération sur la topographie des lieux, Puillon de Boblaye réfléchit à l'épiclèse du dieu. *Panhellenios* signifie protecteur de tous les grecs. L'ingénieur-géographe y trouve un argument pour disposer le temple de Zeus Panhellénios sur une éminence : « en pensant que ce pic était en vue de la moitié de la Grèce, que les flottes d'Athènes, de Corinthe et d'Égine qui sillonnaient les eaux du golfe, l'avaient sans cesse *sous les yeux*, nous ne pouvions douter que son nom n'eût été

¹²⁰Cf. voir ROEBUCK Carl Angus, *A history of Messenia from 369 to 146 B.C. A dissertation*, Chicago, the University of Chicago libraries, 1941

¹²¹Pausanias, Lib. IV, 31, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005 : 'Ιόντι δὲ ἐκ Θουρίας ὡς ἐπὶ Ἀρκαδίας εἰσὶν αἱ πηγαὶ τοῦ Παμίσου· καὶ ἐπ' αὐταῖς παισὶ μικροῖς ἀκέσματα γίγνεται

¹²²GELL William, *Narrative of a Journey in the Morea*, London, Longman, 1823, p. 194

¹²³LE PUILLOON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1836a, p. 106

¹²⁴ZUNINO Maddalena Luisa, *Hiera Messeniaka : la storia religiosa della Messenia dall'età micenea all'età ellenistica*, Udine, Forum, 1997, pp. 33-68

¹²⁵Pausanias, Lib. II, 30, 4 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992 : Τὸ δὲ Πανελλήνιον, ὅτι μὴ τοῦ Διὸς τὸ ἱερόν, ἄλλο τὸ ὄρος ἀξιόλογον εἶχεν οὐδέν

célèbre dans la Grèce ; son nom moderne Oros (la Montagne par excellence), les ruines du sommet, celles de la base étaient de nouvelles preuves, et nous ne voyions que lui qui fût digne du nom de Panhellénien »¹²⁶. La remarque n'apparaît pas dénuée de fondement bien qu'elle soit contredite par les travaux de triangulation entrepris sur le site.

Attardons-nous maintenant sur un autre exemple, celui du temple d'Apollon Epikourios à Bassae. Arrivés sur le site, les membres de l'expédition scientifique de Morée remarquent que l'édifice se situe à deux heures et demi de marche de Phigalie, « à l'est de la ville, presque sur le sommet boisé du mont Cotylius, et au-dessus d'une petite vallée (...) il domine presque toute la partie méridionale du Péloponnèse. Au-dessous est la Néda, au bord de laquelle se trouvent les ruines d'Ira, la première Messène ; plus loin, le mont Ithome, la Messène d'Epaminondas, et dans le fond, le golfe de Coron (Colonides), bordé à la droite par les côtes de la Messénie, et à gauche par les hautes montagnes du Taygète, qui forment de ce côté les limites de la Laconie »¹²⁷. Cette description des localités environnantes nous fournit le cadre au sein duquel s'organisent les travaux des brigades topographiques employées sur le terrain. Les reliefs alentours sont fidèlement rendus sur la carte de 1832 et diffèrent en cela des documents qui lui ont précédés. Ces études permettent en premier lieu de remarquer que le temple d'Apollon Epikourios s'illustre par sa position dominante dans ce coin de l'Arcadie.

D'autres exemples montrent la précision et la justesse des relevés effectués par les brigades topographiques attachées à l'expédition scientifique de Morée. Une de leurs missions consiste à identifier les vestiges des temples à partir des données fournies dans la littérature ancienne et des renseignements recueillis dans le cadre des opérations de triangulation. On trouve dans la *périégèse* de Pausanias quelques informations sur la distance qui sépare deux localités. Il est dit dans ce texte qu'un temple d'Apollon se trouve à quatre-vingt stades de la ville de Coroné et qu'il se situe en bord de mer : 'Εκ Κορώνης δὲ ὡς ὀγδοήκοντα σταδίους προελθόντι Ἀπόλλωνός ἐστιν ἱερὸν πρὸς θαλάσση τιμὰς ἔχον¹²⁸. Les repérages de Puillon de Boblaye et de ses équipes ont ainsi permis de retrouver les débris du sanctuaire « entre Longa et la mer, à 200 ou 300 mètres du rivage, dans les substructions d'une chapelle byzantine à moitié enfouie dans les alluvions »¹²⁹. Les recherches effectuées par la suite dans cette localité

¹²⁶ LE PUILLON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1834, p. 324

¹²⁷ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 2, p. 5

¹²⁸ Pausanias, Lib. IV, 34, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2005

¹²⁹ LE PUILLON DE BOBLAYE E., *op. cit.*, 1836a, p. 111

ont en effet permis d'identifier ces restes comme étant ceux du temple d'Apollon *Corynthos*.

Enfin, les observations topographiques effectuées dans le cadre de l'expédition de Morée ont permis aux ingénieurs-géographes de recueillir certaines informations sur la pratique du culte. Prenons l'exemple du sanctuaire de Despoina en Arcadie¹³⁰. Puillon de Boblaye et ses équipes investissent le terrain et observent que les villes se touchent les unes aux autres dans cette région. L'ingénieur-géographe en déduit que la fréquentation du lieu devait être importante durant l'Antiquité et cela eu égard à la célébrité du sanctuaire de Despoina.

Nous l'avons vu, les travaux des ingénieurs-géographes attachés à l'expédition de Morée marquent un tournant dans l'étude de la topographie religieuse de la Grèce en appuyant leurs théories sur des données scientifiquement fiables. Par leur connaissance du terrain, les militaires leur fournissent une aide précieuse pour quadriller l'ensemble du Péloponnèse. En déterminant précisément le tracé des cours d'eau, en prenant soin de relever les hauteurs des montagnes, en fixant les limites des anciennes régions et des anciennes cités, Puillon de Boblaye et ses bridages topographiques nous transmettent des renseignements importants sur la géographie ancienne de la Morée. Exécutés avec rigueur, ces travaux nous permettent encore aujourd'hui de nous interroger sur l'emplacement de certains lieux de culte.

¹³⁰ Cf. Pausanias, Lib. VIII, 37, 1

Architecture religieuse : essais de théorisation

Étudier les vestiges des temples pour comprendre la destination de ces édifices

Au-delà des commentaires sur l'aspect esthétique des temples et les considérations d'ordre technique, les voyageurs qui se rendent en Grèce entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle tentent d'établir un lien entre les structures architecturales et les pratiques cultuelles qui leur sont associées. Les premiers vestiges visibles sur le terrain sont ceux qui suscitent les interrogations les plus nombreuses et les plus précoces. D'abord perçu comme un ensemble, le temple est ici analysé dans ses différentes parties. Les éléments constitutifs de cet édifice sont considérés individuellement et étudiés pour en comprendre l'emploi dans le cadre des cérémonies religieuses. Cet intérêt constitue le point de départ d'une recherche visant à mieux comprendre la religion des Anciens. Ce basculement épistémologique s'opère progressivement et ne s'inscrit dans aucun cadre intellectuel prédéfini. Les premières hypothèses formulées sur le sujet apparaissent au milieu du XVIII^e siècle pour connaître leur plein épanouissement durant la première moitié du XIX^e siècle avec les travaux du groupe du Xénéion suivis de ceux entrepris par les membres de l'expédition scientifique de Morée.

L'aspect de la crépis

Arrivés sur le terrain, les voyageurs constatent la présence d'une plate-forme à degrés disposée directement sur les fondations des temples. Cette *crépis* peut varier d'aspect selon les édifices. Elle diffère par le nombre de degrés, par leur profil qui peut évoluer en hauteur et en profondeur avec parfois une gradation dans les proportions¹³¹. Sa description par les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle intègre un questionnement qui outrepassa le simple constat visuel. L'architecte Julien-David Le Roy illustre les prémisses de ce mouvement. Dans ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, le Français explique que « les grecs s'appliquoient moins à faire ses marches qui environnoient leurs temples, d'une

¹³¹ GINOUVES René, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome II, éléments constructifs, supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes, Ecole française d'Athènes ; Rome, Ecole française de Rome ; Paris, diff. De Boccard, 1992, pp. 14-15

hauteur facile à monter, qu'à les proportionner à la grandeur de l'architecture »¹³². Il rajoute quelques lignes plus loin que les Grecs « les faisoient entrer pour beaucoup dans la décoration de ces édifices, et qu'ils les proportionnaient à leur grandeur, puisque celles du temple de Minerve¹³³, [...] qui est fort grand, sont presque le double de celles du temple de Thésée¹³⁴, qui est à peu près la moitié plus petit »¹³⁵. Le point de vue du voyageur est tout à fait significatif. La remarque porte ici tout autant sur l'esthétique de cette plate-forme que sur son caractère fonctionnel. Le Roy la considère ici comme un élément purement décoratif et cela eu égard à ses proportions. Tout l'enjeu du débat consiste à s'interroger sur la fonction réelle du temple : le bâtiment était-il uniquement destiné à servir d'écrin pour la statue du dieu ? Ou devait-il servir à recevoir les pèlerins dans le cadre de cérémonies religieuses ? Au début du XIXe siècle, le peintre Dodwell prend part à la discussion en déclarant que « les grecs dans leurs temples accordaient plus d'attention à la symétrie qu'à la commodité ; et donc leurs marches étaient de la hauteur la plus incommode »¹³⁶. Son point de vue rejoint celui de Julien-David Le Roy. La formation initiale de ces deux voyageurs peut expliquer qu'ils aient considéré cette plateforme comme un moyen de relever l'esthétique du temple. Plusieurs éléments de cette *crépis* peuvent en effet être associés au raffinement de la construction architecturale. Dans son *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, René Ginouvès relève dans cette catégorie la forme des différents degrés, leur décor de façade qui peut comporter des feuillures de lit de pose, des panneaux en relief ou encore des surfaces de protection¹³⁷. Il rajoute à cela l'alternance des joints d'assise à assise ou encore le rapport entre l'implantation de la *crépis* et la colonnade de façade¹³⁸. Le raffinement de la structure architecturale porte ici davantage sur l'aspect de cette plate-forme. Ses proportions ne rentrent dans aucune de ces considérations. On sait aussi que lorsque la hauteur des degrés était trop importante, les architectes de l'Antiquité ont utilisé un ou plusieurs escaliers taillés dans la masse ou ajoutés *ex nihilo* comme dans l'exemple du Parthénon. On trouve également un système de rampes au temple d'Apollon à Delphes. Au début du XIXe siècle, certains voyageurs mettent au jour ce type de structure. Les membres du groupe du Xénéion remarquent ainsi la présence d'un plan incliné à l'entrée du temple d'Aphaïa à Égine. Ils estiment que cet élément devait faciliter l'accès à l'édifice pour les adorateurs ou

¹³²LE ROY DAVID, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire et, dans la seconde, du côté de l'architecture, par M. Le Roy,...*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758, deuxième partie, p. 9

¹³³ Il parle ici du Parthénon

¹³⁴ Il parle ici de l'Héphaïstéion

¹³⁵ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, deuxième partie, p. 17

¹³⁶ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 317

¹³⁷ GINOUVES R., *op. cit.*, 1992, vol. 2, p. 15

¹³⁸ *Ibidem*

pour les animaux qui devaient y être sacrifiés¹³⁹. Par cette remarque, les voyageurs indiquent que le sacrifice devait se dérouler à l'intérieur du temple.

La couleur du dallage

Considérant que les pèlerins pouvaient avoir accès à ces édifices dans le cadre des rites sacrificiels, certains voyageurs ont parfois tendance à analyser les différentes composantes de ces structures architecturales sous le seul prisme de cet usage. De cela découlent plusieurs hypothèses formulées au gré des découvertes effectuées sur le terrain et par l'intermédiaire de la littérature. Nous en trouvons l'illustration dans la description que les membres du Xénéion consacrent au temple d'Aphaïa à Égine. Les voyageurs expliquent que le pavé du *pronaos* et de la nef est recouvert d'un stuc induré, d'une couleur rouge profond calculé pour absorber le sang des victimes¹⁴⁰. Ils ne fournissent toutefois aucun détail sur l'organisation de ce rituel. Au XVIIIe siècle, les encyclopédistes Diderot et d'Alembert distinguent plusieurs types de sacrifices eu égard au contexte (sacrifices publics, domestiques et étrangers), à la matière sacrifiée (fruits de la terre, victimes animales, âme des victimes), aux divinités honorées (sacrifices aux dieux célestes, aux dieux des enfers, aux dieux marins, aux dieux de l'air et aux dieux de la terre) et à la nature du sacrifice (offrandes de pure volonté et qu'on faisait en conséquence d'un vœu, offrande propitiatoire pour détourner la colère d'une divinité offensée, sacrifices supplicatoires pour le succès de toutes sortes d'entreprises, sacrifices expressément ordonnés par tous les prophètes ou oracles qu'on venait consulter)¹⁴¹. Selon toute vraisemblance, les voyageurs de la première moitié du XIXe siècle évoquent le sacrifice alimentaire ou *thusia* selon la terminologie utilisée depuis les travaux de Jean-Pierre Vernant¹⁴². Dans la pratique, il est dit que les victimes devaient être saines et entières, sans aucune tache ni défaut. Après avoir été richement harnachée, elles étaient amenées devant l'autel avant d'être présentées au prêtre. Ayant bien pris soin de se laver et se purifier selon les cérémonies prescrites, le prélat commençait le sacrifice par une confession aux dieux. L'huissier se dirigeait ensuite vers le temple « et en faisoit sortir tous ceux qui n'étoient pas encore instruits dans les

¹³⁹ COCKERELL C. R., *op. cit.*, 1860, p. 20 : « an inclined plane to facilitate the entrance to the Temple for worshippers , or for animals about to be sacrificed, is also without example elsewhere in Greece »

¹⁴⁰ *Idem*, p. 21 : « The paving of the Pronaos, as also that of the nave of the Temple, was covered with an indurated stucco, of a deep red colour, calculated to absorb the blood of victims without showing any stain »

¹⁴¹ DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1765, vol. 14, pp. 480-484

¹⁴² VERNANT Jean-Pierre, « À la table des hommes. Mythe de fondation du sacrifice chez Hésiode » in VERNANT J.-P., DETIENNE M. (ed.), *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard, 1979, pp. 37-132

mystères de la religion, et ceux qui étoient excommuniés »¹⁴³. Cette étape de la cérémonie mérite d'être prise en considération. Au XVIIIe siècle le temple est vu comme un lieu d'accueil pour les pèlerins et se trouve ainsi pleinement intégré dans le rite sacrificiel. Il est dit ensuite que le prêtre devait réciter ses prières avant de procéder à l'encensement des autels, des statues des dieux et des victimes. Les officiants présentaient leurs offrandes puis allaient « se laver les mains en un lieu exprès du temple, pour se préparer plus dignement au sacrifice et pour remercier les dieux d'avoir bien voulu recevoir leurs victimes »¹⁴⁴. Les encyclopédistes réaffirment là encore que le rite sacrificiel devait se dérouler à l'intérieur du temple. Le prêtre encensait les victimes avant de les arroser d'eau lustrale. Les prédications faites, il se dirigeait au bas des marches de l'autel en prenant bien soin de jeter sur la tête des victimes une pâte salée et du vin. On arrachait des poils d'entre les cornes de l'animal avant de les jeter dans le feu allumé. C'est à ce moment précis que la victime devait être assommée. On lui plongeait ensuite un couteau dans la gorge « pendant qu'un troisième recevoit le sang de l'animal, qui sortoit à gros bouillons, dont le prêtre arrosoit l'autel »¹⁴⁵. Après avoir écorché l'animal on en détachait la tête que l'on plaçait en ornement sur les piliers du temple. Les entrailles de la victime étaient étudiées pour en tirer des présages avant de les présenter aux dieux après quoi on les jetait dans le feu par morceau. Le public congédié, on préparait enfin le banquet ou festin sacré au cours duquel on servait les viandes des victimes aux statues des dieux. Se faisant foi des encyclopédistes, les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle considèrent que le rite sacrificiel devait se dérouler à l'intérieur du temple. Certains outrepassent ce constat et nous fournissent quelques détails sur l'organisation du rituel.

Dans le récit de leurs pérégrinations, les membres du Xénéion indiquent que le pavé du pronaos et de la nef du temple d'Aphaïa à Égine est recouvert d'un stuc induré d'une couleur rouge profond calculé pour absorber le sang des victimes¹⁴⁶. Les voyageurs établissent ici une association entre le matériau utilisé pour la construction du temple et son usage dans le cadre du rite sacrificiel. Cette remarque n'est pas dénuée de fondement. Dans son étude sur les propriétés chromatiques du sang dans l'imaginaire grec, Adeline Grand-Clément remarque que les verbes utilisés dans la poésie grecque archaïque et classique pour désigner le sang indiquent

¹⁴³ DIDEROT D., *op. cit.*, 1765, vol. 14, p. 481

¹⁴⁴ *Idem*, p. 483

¹⁴⁵ *Ibidem*

¹⁴⁶ COCKERELL C. R., *op.cit.*, 1860, p. 21

qu'il doit être considéré comme un liquide coloré mais également comme un agent colorant¹⁴⁷. Ce liquide vital est ainsi vu comme une substance active capable de communiquer sa couleur aux surfaces avec lesquelles elle entre en contact¹⁴⁸. Symboliquement, ce passage de l'état liquide à l'état solide représente ce lien qui unit le monde des hommes et celui des dieux. Dans le cadre du sacrifice, cette relation tient à l'idée de partage et de commensalité. Dans la pratique, le sang de la victime devait d'abord jaillir sur l'autel avant de retomber au sol. Les voyageurs rajoutent que ce fluide devait être absorbé par le dallage du temple. Cette théorie repose sur les représentations véhiculées à travers la littérature et l'iconographie des vases. Rares sont les auteurs antiques à décrire le moment au cours duquel est exécutée la victime : le sang n'est que trop peu souvent évoqué dans la description de la *thusia*. Ces récits illustrent plusieurs mises à mort sacrificielles dont les pratiques diffèrent selon le rituel observé. Certains nous fournissent quelques détails sur l'organisation de la cérémonie et plus particulièrement sur la dispersion du sang. Utilisé comme première référence par les voyageurs, Pausanias n'aborde que succinctement la question du sacrifice sanglant hormis lorsqu'il indique que la victime est un homme et que l'on arrose l'autel de sang humain¹⁴⁹. Les termes employés sont ici significatifs. Le périégète utilise le verbe « arroser » qui renvoie à l'idée de laisser un liquide se répandre. On retrouve cette même idée de l'écoulement et de la dispersion chez d'autres auteurs. Dans *Alceste*, Euripide indique que « les autels de tous les dieux sont inondés de sang »¹⁵⁰. Plus rares sont les textes qui évoquent explicitement le versement du liquide au sol. Bien souvent, le sang était maîtrisé pour éviter les sols détrempés et les accidents malencontreux¹⁵¹. Le fluide pouvait également être recueilli à des fins alimentaires ou utilisé pour asperger l'autel comme offrande aux dieux comme le décrit Homère dans l'*Odyssée*¹⁵². L'archéologie nous fournit quelques informations précieuses sur le sujet. À l'Héraion de Perachora ont été découverts quelques rigoles destinées à orienter l'écoulement du sang autour de l'autel et au centre de la table

¹⁴⁷ GRAND-CLÉMENT Adeline, « Noir, écarlate et pourpre : les propriétés chromatiques du sang dans l'imaginaire grec » in BODIOU Lydie, MEHL Véronique (dir.) *L'Antiquité écarlate : le sang des Anciens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 51

¹⁴⁸ *Ibidem*

¹⁴⁹ Pausanias, Lib. III, 16, 11 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1993 : Οὕτω τῷ ἀγάλματι ἀπὸ τῶν ἐν τῇ Ταυρικῇ θυσίων ἐμμεμένηκεν ἀνθρώπων αἵματι ἥδεσθαι ; Lib. VIII, 2, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Λυκάων δὲ ἐπὶ τὸν βωμὸν τοῦ Λυκαίου Διὸς βρέφος ἤνεγκεν ἀνθρώπου καὶ ἔθυσσε τὸ βρέφος καὶ ἔσπεισεν ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τὸ αἶμα, καὶ αὐτὸν αὐτίκα ἐπὶ τῇ θυσίᾳ γενέσθαι λύκον φασὶν ἀντὶ ἀνθρώπου

¹⁵⁰ Euripide, *Alceste*, 135 texte traduit par L.Méridier, Paris, Hatier Les Belles-Lettres, 2001

¹⁵¹ MEHL Véronique « Les autels de tous les dieux sont inondés de sang » (Euripide, *Alceste*, 133-134 : la perception du sang lors de la *thusia* » in BODIOU Lydie, MEHL Véronique (dir.) *L'Antiquité écarlate : le sang des Anciens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 136

¹⁵² Homère, *Odyssée*, III, 444 sq. texte établi par V.Bérard, Paris, Les Belles-Lettres, 1989 : Αὐτὰρ ἐπεὶ ῥ' εὖξαντο καὶ οὐλοχύτας προβάλλοντο, αὐτίκα Νέστορος υἱός, ὑπέρθυμος Θρασυμήδης, ἤλασεν ἄγχι στάς· πέλεκυς δ' ἀπέκοψε τένοντας αὐχενίους, λῦσεν δὲ βοδὸς μένος

sacrificielle¹⁵³. C'est par le facteur temps que les auteurs et peintres de l'Antiquité parviennent à évoquer l'idée du sang séché et solidifié. Le sacrifice sanglant est perçu comme un cycle à l'issue duquel le liquide organique coagule et adhère en surface. Le récit de Pausanias est significatif à ce titre. Dans sa *périégèse*, il indique que l'autel de Didymes est fait du sang des victimes et que dans la suite des temps le sang des victimes n'en a pas accru démesurément les dimensions¹⁵⁴. Les représentations de la *thusia* sur les vases s'inscrivent dans ce même schéma. Les peintres de l'Antiquité ont fait le choix de placer des rehauts rouges et sombres sur les autels. On représente ici le sang séché qui a adhéré en surface. Ces représentations sont symboliques : elles servent juste à indiquer la permanence du rite.

La disposition des colonnes

Précisons maintenant la manière dont devaient s'organiser ces rites dans les sanctuaires panhelléniques. Dans ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Le Roy dit que le temple de Déméter à Éleusis est « sans colonnes au-dehors, pour laisser plus d'espace à l'usage des sacrifices »¹⁵⁵. Quelques années plus tard, Chandler explique que l'édifice ne possède pas de colonnes extérieures « parce qu'elles auraient occupé la place nécessaire pour les victimes »¹⁵⁶. Référence ultime pour les voyageurs, le texte de Pausanias ne leur est d'aucun secours pour tenter d'interpréter cette particularité architecturale¹⁵⁷. Par superstition le périégète s'est résolu à ne divulguer aucun détail de ce qu'il avait vu, entendu allant jusqu'à dissimuler la disposition même de ce lieu d'initiation. Strabon nous fournit plus de renseignements sur le sujet. Arrivé de Mégare, le géographe reconnaît à l'entrée de la ville d'Éleusis le temple de Déméter et le *sécos* ou sanctuaire mystique¹⁵⁸. Ce texte a pu constituer une source de confusion pour les voyageurs. Disposés dans une même enceinte, certains n'ont pas réussi à distinguer les deux édifices. Or, leur disposition intérieure et extérieure diffère. Dans son *De Architectura*,

¹⁵³ LEFEBVRE-NOVARO Daniela, « Le culte d'Héra à Pérachora (VIIe-VIe siècle) : essai de bilan », *REG*, 113, 2000, pp. 42-69

¹⁵⁴ Pausanias, Lib. V, 13, 11 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : "Ἔστι δὲ καὶ ἐν Διδύμοις τῶν Μιλησίων βωμός, ἐποιήθη δὲ ὑπὸ Ἡρακλέους τοῦ Θηβαίου, καθὰ οἱ Μιλήσιοι λέγουσιν, ἀπὸ τῶν ἱερείων τοῦ αἵματος· ἐς δὲ τὰ ὕστερα τὸ αἷμα τῶν θυμάτων οὐκ ἐς ὑπέρογκον ἠϋξήκεν αὐτὸν μέγεθος

¹⁵⁵ David LE ROY, *op. cit.*, 1758, première partie, p. 39

¹⁵⁶ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 3, p. 184

¹⁵⁷ Pausanias, Lib. I, 38, 6-7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : 7. Τὰ δὲ ἐντὸς τοῦ τείχους τοῦ ἱεροῦ τό τε ὄνειρον ἀπέιπε γράφειν, καὶ τοῖς οὐ τελεσθεῖσιν, ὅπως θέας εἴργονται, δῆλα δήπου μὴδὲ πυθέσθαι μετεῖναι σφισιν

¹⁵⁸ Strabon, Lib. IX, 1, 12 texte établi par R. Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1996 : Εἴτα Ἐλευσίς πόλις, ἐν ἣ τὸ τῆς Δήμητρος ἱερὸν τῆς Ἐλευσινίας, καὶ ὁ μυστικὸς σηκός, ὃν κατεσκεύασεν Ἰκτῖνος ὄχλον θεάτρου δέξασθαι δυνάμενον, ὃς καὶ τὸν Παρθενῶνα ἐποίησε τὸν ἐν ἀκροπόλει τῇ Ἀθηνᾶ, Περικλέους ἐπιστατοῦντος τῶν ἔργων

Vitruve dit qu'« à Éleusis, Ictinos fit l'immense *cella* de Cérès et de Proserpine, en style dorique, avec un toit la couvrant entièrement, sans colonnes extérieures, pour réserver de l'espace à la célébration des sacrifices »¹⁵⁹. Ces termes sont repris mot pour mot par Julien-David Le Roy. Néanmoins, la confusion est bien réelle lorsqu'il rajoute quelques lignes plus loin que « dans la suite Démétrios de Phalère, qui commandait à Athènes, le fit prostyle, mettant des colonnes au-devant, afin de rendre cet édifice plus majestueux pour la décoration de son frontispice, & de donner aussi plus de place à ceux qui n'étoient pas encore admis aux mystères de cette divinité »¹⁶⁰. Le voyageur parle ici du *secos* qui - sous sa forme primitive avant l'addition du portique de Philon sous l'archontat de Démétrios de Phalère (309 av. J.-C.) - n'avait ni portique, ni vestibule, ni cella, ni opisthodomé¹⁶¹. Constitué d'une salle unique sans division intérieure, cet édifice était pourvu de gradins destinés au public. Le toit était soutenu par plusieurs rangées de colonnes d'ordre dorique construites en pierre poreuse. C'est pourtant sur la base de la description de Vitruve¹⁶² que Julien Le Roy a construit son propos. Le voyageur n'est pas ici parvenu à distinguer les deux édifices. Par-delà ce constat, les propos émis nous laissent à penser que le sacrifice devait se dérouler à l'extérieur du temple de Déméter, juste devant l'édifice. Nous allons ici tenter de retrouver les fondements de cette théorie. Dans l' *Hymne homérique à Déméter*, il est dit que la déesse demande aux habitants d'Éleusis de concilier sa colère en lui construisant un temple et un autel plus bas près de la ville et de son haut rempart, au-dessus du Kallikhoros sur la colline qui le domine¹⁶³. Aucune preuve ne vient aujourd'hui corroborer cette hypothèse. Aucun autel n'a été mis au jour dans le cadre des fouilles archéologiques menées à Éleusis. Les rites pratiqués dans ce lieu d'initiation sont l'objet de vastes débats dans la communauté savante. Au XXe siècle, les historiens de la religion grecque et les archéologues ont supposé que la célébration des Mystères incluait le sacrifice d'un animal.

¹⁵⁹ Lib. VII, préf. 16 Texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015

¹⁶⁰ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 39.

¹⁶¹ BLAVETTE Victor, « Fouilles d'Éleusis : enceinte de Déméter » in *Bulletin de correspondance hellénique*, Vol. 8, 1884, p. 256

¹⁶² Vitruve, Lib. VII, préf. 17 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « Mais par la suite, au temps où Démétrios de Phalère exerçait le pouvoir à Athènes, Philon disposa des colonnes en façade devant ce temple, et ainsi le rendit prostyle ; ayant du même coup agrandi le vestibule, il assura plus d'espace aux candidats à l'initiation, et au temple un très grand prestige ». Au début du XIXe siècle, Hittorff (HITTORFF Jacques Ignace, *Les antiquités inédites de l'Attique contenant les restes d'architecture d'Éleusis, de Rhamnus, de Sunium et de Thoricus*, Paris, Firmin Didot, 1832, p. 31) contredit cette version : « les notions de cet auteur sur les monuments anciens sont souvent inexactes, et il n'est pas naturel de penser que l'adjonction d'un portique, qu'il était nécessaire de raccorder avec les proportions et la grandeur des parties existantes, aurait pu s'effectuer de manière à produire un monument en rapport dans tous ses détails, à moins que ce portique ajouté ne fût une continuation du plan primitif ». Les fouilles archéologiques entreprises à la fin du XIXe siècle sur le site d'Éleusis ont pu néanmoins confirmer que plusieurs colonnes ont été ajoutées en façade (BLAVETTE V., *op. cit.*, 1884, pp. 257-258)

¹⁶³ Homère, *Hymne homérique à Déméter*, v. 270 texte établi par J. Humbert, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 ἄλλ' ἄγε μοι νηὸν τε μέγαν καὶ βωμὸν ὑπ' αὐτῷ τευχόντων παρ δῆμος ὑπαὶ πόλιν αἰπύ τε τείχος, Καλλιχόρου καθύπερθεν, ἐπὶ προὔχοντι κολωνῷ

Walter Burkert s'inscrit pleinement dans cette perspective lorsqu'il déclare que « lors des mystères d'Éleusis, le jour qui suivait la nuit des visions, il y avait, semble-t-il, des sacrifices de taureaux, à l'occasion desquels les éphèbes démontraient leur force en « soulevant » les taureaux victimes ; la viande était alors distribuée entre les mystes »¹⁶⁴. À l'inverse, Nancy A. Evans dit que le sacrifice animal connu sous le nom de *thusia* pratiqué couramment sur les autels de la Grèce antique a été délibérément exclu de l'enceinte même du sanctuaire d'Éleusis¹⁶⁵. Aujourd'hui on considère qu'à l'issue des *Petits Mystères* était pratiqué un sacrifice solennel aux deux Déesses (Déméter-Koré) dans la ville d'Agra, à proximité d'Athènes. Les initiés étaient ensuite dirigés vers Éleusis pour les *Grands Mystères*. Les premières cérémonies débutaient par un sacrifice solennel à Déméter et Koré dans l'enceinte du péribole et avaient pour victimes des animaux. Dans son traité, Vitruve ne nous donne aucune information sur la nature du rite décrit. Ce manque de renseignement constitue une réelle difficulté pour résoudre le cas qui nous occupe. Julien-David Le Roy ne nous offre pas plus de renseignement sur les rites célébrés à proximité du temple de Déméter à Éleusis. Preuve en est de la confusion qui règne dans l'esprit des voyageurs sur l'endroit où devaient se dérouler ces cérémonies.

Les entrecolonnements

Au XVIII^e siècle, les éléments constitutifs des temples continuent à être interprétés pour leurs usages dans le cadre des rites pratiqués par la religion grecque. La disposition des colonnes constitue un énième sujet de préoccupation pour les voyageurs. Après en avoir relevé les dimensions, certains constatent des différences chroniques entre les entrecolonnements de plusieurs temples. De ces observations émanent plusieurs hypothèses formulées au gré des impressions et dénuées pour la plupart de tout fondement intellectuel. Dans sa description du temple de Dionysos à Téos, Choiseul-Gouffier constate que « les colonnes sont aussi écartées qu'elles puissent l'être sans devenir maigres ; car l'entre-colonnement du milieu, qui, plus grand que les autres, a trois diamètres, doit être regardé plutôt comme une ouverture de nécessité, que comme le résultat d'une proportion combinée, et l'on ne sauroit disconvenir que l'unité ne soit détruite par cette inégalité d'un des vides compris entre des points d'appui égaux »¹⁶⁶. Aucun texte de référence ne mentionne cette particularité architecturale ni sa raison d'être. Choiseul-

¹⁶⁴ BURKERT Walter, *Les cultes à mystères dans l'antiquité*, Paris, Les Belles-Lettres, 2003, p. 108

¹⁶⁵ EVANS Nancy A., « Sanctuaries, sacrifices and the eleusinian mysteries », *Numen*, 2002, vol. 49, n. 3, pp. 227-254

¹⁶⁶ CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A. de, *op. cit.*, 1782-1822, vol. 1, p. 199

Gouffier prend ici le parti de considérer que la dimension esthétique de l'édifice ne peut expliquer le choix d'un entrecolonnement plus large au milieu de la façade. Il préfère lui attribuer un usage pratique. Le voyageur prend ici beaucoup de précaution dans la formulation de ses propos. Aucune information capitale n'est émise si ce n'est la présence d'un passage matérialisé pour accéder au temple. Il ne donne pas le détail des personnes autorisées à pénétrer dans l'édifice. Il rajoute quelques lignes plus loin que la disposition des colonnes de ce temple devait rendre la circulation plus facile¹⁶⁷. Là encore, aucune source ne vient corroborer son hypothèse au-delà des observations effectuées sur le terrain. En l'absence d'explication complémentaire, on comprends - d'après les propos de l'auteur - que la disposition des colonnes devait permettre la circulation entre les espaces extérieur et intérieur du temple. On peut également penser que les entrecolonnements devaient servir à matérialiser les flux et usages qui devaient s'organiser autour du bâtiment. Là encore, le temple est considéré comme un lieu destiné à accueillir des pèlerins.

La question des entrecolonnements revient également dans le débat au début du XIX^e siècle. Élément constitutif des ordres architecturaux, cet espace compris entre chaque colonne est là encore considéré pour sa dimension fonctionnelle. Les membres du groupe du Xénéion abordent ce sujet dans l'ouvrage qu'ils consacrent au temple d'Aphaïa à Égine et à celui d'Apollon Epikourios à Bassae. Ils évoquent pour cela la conviction d'Hermogénès – architecte et urbaniste grec de l'époque hellénistique – cité par Vitruve qui parle de l'inconvénient du style dorique pour les temples et le plus grand espace offert par l'ionique¹⁶⁸ en termes de capacité et d'espace consacré au péristyle. Ce propos revient à considérer que cette disposition architecturale devait rendre le temple plus fonctionnel. Toutefois, si l'on reprend le texte laissé par Vitruve, on ne peut que constater les limites de cette théorie. Les membres du Xénéion commettent une première erreur en citant le passage auquel ils se réfèrent. Le texte rapporté correspond bien ici au chapitre III du livre IV du traité de Vitruve consacré à l'ordre dorique. Les voyageurs rapportent ce passage en ces termes : « Some ancient architects proscribed the Doric order in temples, because it proved defective and of improper symmetry. Such were Tales, Tarchesius, Pitaeus and Hermogenes : this last in fact collected a quantity of marble to build a temple of the Doric order, but changed his mind and made one of the Ionic style to Bacchus not that the aspect, order, or figure, did not please, but only because it turns out contracted and

¹⁶⁷ *Ibidem*

¹⁶⁸ COCKERELL C.-R., *op. cit.*, 1860, p. 16

inconvenient in execution on account of the division of the triglyphs »¹⁶⁹. Les premières phrases du texte de Vitruve sont ici fidèlement retranscrites. La suite est plus problématique. La traduction est biaisée lorsqu'il s'agit d'évoquer le passage du dorique à l'ionique pour la construction du temple¹⁷⁰. Dans ce passage, Vitruve évoque la prouesse d'Hermogénès d'avoir su utiliser les matériaux destinés à un temple dorique pour la construction d'un temple ionique. Dans le texte original, l'architecte romain complète son propos en indiquant que cette dépréciation ne tient pas à l'aspect, au style ou au caractère imposant de cet ordre, mais à ce que dans la mise en œuvre des triglyphes et la répartition des caissons la distribution rythmique est soumise à des entraves qui en compromettent la valeur modulaire¹⁷¹. Le passage rapporté par les membres du Xénéion est ici incomplet au regard des propos rapportés par Vitruve. On peut également remarquer qu'aucune considération d'ordre fonctionnel n'est émise par l'architecte romain. Les voyageurs vont ici au-delà des propos de l'auteur en expliquant le passage du dorique au ionique par l'évolution des besoins en terme culturel expliquant l'inconvénient du style dorique pour les temples et la plus grande habilité offerte par l'ionique.

L'aspect des colonnes

L'aspect des colonnes intéresse aussi les voyageurs. Passé les considérations d'ordre esthétique, on s'interroge sur la forme que revêt cet élément architectural et l'usage qui en découle. Stuart analyse ainsi la structure des colonnes du temple d'Apollon de Délos¹⁷² « cannelées en haut et en bas de leur fût, et lisses dans la partie intermédiaire »¹⁷³. Cette différence de traitement s'explique selon lui par l'usage qui en est fait pendant les grandes solennités où la partie lisse est couverte de tentures¹⁷⁴. Les témoignages qui attestent de la présence d'une décoration de ce type dans les temples grecs restent assez rares. Les fouilles

¹⁶⁹ *Ibidem* (note de bas de page)

¹⁷⁰ Il s'agit ici probablement du temple de Dionysos de Téos. Cf. voir à ce sujet GROS Pierre, « Le dossier Vitruvien d'Hermogénès », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité* » 90, 1978, pp. 687-703

¹⁷¹ Vitruve, Lib. IV, 3, 1 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « Il s'est trouvé des architectes anciens pour soutenir qu'il ne convenait pas de construire des temples d'ordre dorique parce que les relations modulaires de ces édifices étaient truffées d'erreurs et de discordances. C'est ce qu'assuraient Arcésius aussi bien que Pythéas et, non moins que les autres, Hermogénès. Effectivement comme ce dernier disposait d'un lot de marbre tout préparé pour la réalisation d'un temple dorique, il modifia complètement le projet en utilisant le même lot et en fit un temple ionique consacré à Liber Pater. Cette dépréciation ne tient pas toutefois au fait que l'aspect, le style ou le caractère imposant de cet ordre manquent de beauté, mais à ce que dans la mise en œuvre des triglyphes et la répartition des caissons la distribution rythmique est soumise à des entraves qui en compromettent la valeur modulaire »

¹⁷² Il s'agit ici du Grand Temple d'Apollon à Délos

¹⁷³ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 3, p. 88

¹⁷⁴ *Ibidem*

récentes du temple d'Apollon de Claros ont laissé dire aux archéologues que des poteaux placés dans le *naos* auraient été agrémentés de tentures ou de panneaux peints¹⁷⁵. Ce cas reste toutefois assez exceptionnel. On sait aujourd'hui que les fûts lisses du temple d'Apollon de Délos sont à associer à l'inachèvement de l'édifice. On peut toutefois souligner l'effort d'analyse du voyageur qui, désireux de fournir une explication à cette particularité architecturale, a usé de son imagination pour satisfaire son lectorat. Cette théorie ne semble toutefois reposer sur aucun fondement précis.

Les objets suspendus

En imaginant les temples décorés d'éléments rapportés, les voyageurs trouvent le moyen d'expliquer certaines particularités architecturales. La découverte de trous triangulaires pratiqués à des distances égales sur la façade orientale du Parthénon interroge Stuart¹⁷⁶. Le voyageur se trouve bien en mal d'en définir l'usage. Il suppose qu'ils servaient « à fixer des crampons destinés à soutenir quelque espèce d'ornement, vraisemblablement des festons dont la façade orientale était seule décorée »¹⁷⁷. Dans les planches de l'ouvrage de Stuart, ces trous sont matérialisés au niveau de l'architrave du bâtiment. Il est aujourd'hui attesté que ces interstices servaient à soutenir des boucliers dorés. Ces objets votifs sont connus au XVIIIe siècle. L'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert leur consacre une notice¹⁷⁸. Les boucliers y sont définis comme des « disques de métal, qu'on consacrait aux dieux, & que l'on suspendoit dans leurs temples, soit en action de grâces d'une victoire remportée sur les ennemis, dont on offroit même les boucliers pris sur eux comme un trophée »¹⁷⁹. Ils pouvaient être d'or ou d'argent et être suspendus aux autels, aux voutes, aux colonnes et aux portes des temples¹⁸⁰.

Les proportions de l'édifice

Il est un autre sujet sur lequel s'attardent les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle, celui de la dimension des temples. Dans le cadre de leurs pérégrinations,

¹⁷⁵ LAROCHE Didier, MORETTI Jean-Charles, « Claros, le temple d'Apollon : travaux réalisés en 2006 et 2007 » in *Anatolia Antiqua*, vol. 16, 2008, p. 364

¹⁷⁶ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 2, p. 25

¹⁷⁷ *Ibidem*. Ces trous sont visibles sur la planche IV, fig. 1

¹⁷⁸ DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, Paris, Briasson, 1751, vol. 2, p. 354

¹⁷⁹ *Ibidem*

¹⁸⁰ *Ibidem*

les prises de mesure sont systématiques. De cela découlent plusieurs hypothèses formulées au gré des découvertes effectuées sur le terrain. Certains ont considéré que la dimension des temples relevait directement des usages qui devaient se dérouler dans l'édifice. L'abbé Barthélémy est l'un des premiers à s'exprimer sur le sujet. Il dit que l'importance et le soin apporté à la construction du portique du Théséion¹⁸¹ se mesure à l'affluence des spectateurs qu'il peut contenir et qu'il met à l'abri de la pluie. Le voyageur admet en cela que le temple devait être accessible aux Grecs dans le cadre de cérémonies religieuses¹⁸². De son côté, Quatremère de Quincy distingue bien l'impression de grandeur ressentie à la vue de l'édifice de ses proportions réelles. Il déclare ainsi que les plus grands temples

« (...) ne comportoient en proportion de leur étendue que ce que nous appellerions, relativement à nos usages, une petite nef. Lorsqu'on retire de la dimension de ces édifices si grands et si majestueux à l'extérieur, l'emplacement qu'occupoit le *pteroma*, celui de l'*esodos* à l'une et l'autre extrémité, celui du *pronaos* et du *posticum*, et encore souvent l'espace assez considérable de la pièce appelée *opisthodomos*, il ne reste, dans l'intérieur du *naos*, qu'une *area* d'une centaine de pieds en longueur sur environ quarante de large : cet espace, comme on le voit, ne formeroit qu'une de nos églises. Il y en a, jusque dans nos villages, qui pourroient renfermer plus d'individus que les temples fameux de Minerve à Athènes, et de Jupiter à Olympie. Mais disons que ces temples n'avoient point à recevoir d'assemblées »¹⁸³

Le réemploi des temples païens par les chrétiens offre un point de comparaison intéressant pour dénouer la problématique qui nous occupe. Il s'agit de savoir si les proportions du lieu de culte permettent à chacun d'exercer son culte. C'est sur la base de ce raisonnement que Quatremère de Quincy construit son propos. Ses conclusions contredisent les versions émises précédemment lorsqu'il déclare que « l'intérieur de ces temples n'avoit été destiné qu'à être la demeure du dieu, c'est à dire son simulacre. Quelques autres statues, des présens, des offrandes, des objets précieux, y étoient placés aussi, et exposés aux regards des curieux qui visitoient cet intérieur. (...) le temple n'admettoit point la multitude dans son *naos* et que les sacrifices se faisoient dans l'enceinte extérieure ou devant le péristyle antérieur »¹⁸⁴.

¹⁸¹ Correspondant à l'Héphaïstéion

¹⁸²BARTHELEMY J.-J et BARBIE DU BOCAGE J.-D, *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 410

¹⁸³QUATREMERE de QUINCY Antoine Chrysostome, « Mémoire sur la manière dont était éclairé les temples des Grecs et des Romains », *Mémoire de l'Institut royal de France. Classe d'histoire et de littérature ancienne*, Paris, 1818, vol. 3, pp. 171-172

¹⁸⁴ *Idem*, pp. 172-174

Considérés comme des modèles architecturaux, les temples sont d’abord étudiés pour leurs qualités esthétiques sans que leur usage ne soit précisément défini. L’engouement généré par la mise en place des premières fouilles archéologiques engendre une profusion de théories ayant trait à l’usage de ces édifices. À la fin du XVIIIe siècle et durant la première moitié du XIXe siècle, on considère que le rite sacrificiel était organisé à l’intérieur du temple eu égard à l’existence de rampes pour accéder à la structure architecturale, de l’emploi de matériaux pour recueillir le sang des victimes, de la disposition des colonnes pour permettre la circulation des fidèles ou encore par l’ajout d’éléments rapportés à l’extérieur de l’édifice. Nous avons vu les limites de ces théories fondées pour la plupart sur le texte de Vitruve. Seule une comparaison avec les traditions chrétiennes permet de considérer que ces rites étaient pratiqués en dehors des temples, édifice que l’on perçoit dès lors comme un écrin destiné à conserver la statue du dieu : « les cérémonies de la religion hellénique consistaient principalement de sacrifice et de prière : la cella, par conséquent, du temple grec n’a jamais été destinée à recevoir une congrégation, ou à servir d’autres fins que d’un réceptacle ou demeure d’un dieu, comme le mot *Náος* (latin *aedes*) implique »¹⁸⁵.

Identifier les divinités honorées dans le temple et comprendre l'importance de leur culte à travers les ordres architecturaux

Éléments caractéristiques de l’architecture des temples grecs et romains, les ordres architecturaux se caractérisent par plusieurs critères de forme définis par Vitruve dans les livres III et IV de son traité *De Architectura*. Cet ouvrage sur l’art de bâtir est le seul qui ait été conservé pour la période antique. La logique structurelle d’un ordre architectural y est définie par l’élévation colonne-entablement-corniche-chéneau¹⁸⁶. La forme, les proportions et les ornements de l’édifice permettent de distinguer le dorique du ionique¹⁸⁷. Associant les règles de l’architecture aux lois de la nature, Vitruve introduit la métaphore anthropomorphe pour qualifier ces différents systèmes. Le caractère de l’architecture est ainsi défini à partir de ces données. Ce sujet constitue le point de départ de multiples interprétations émises par les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle sur la consécration des temples et leur importance relative au sein de la cité.

¹⁸⁵ COCKERELL C. R., *op. cit.*, 1860, p. 19

¹⁸⁶ HELLMANN Marie-Christine, *L’architecture grecque. 1. les principes de construction*, Paris, Picard, 2002, p. 122

¹⁸⁷ Notre propos se focalisera sur le dorique et l’ionique qui constituent les deux principaux ordres architecturaux

L'ordre dorique pour les temples des héros et des dieux ouraniens

Avant de présenter les critères de forme qui permettent de définir cet ordre, il convient de rappeler que le « canon » dorique n'a jamais existé durant l'Antiquité¹⁸⁸. Les descriptions de Vitruve ne nous offrent qu'une vision partielle et imparfaite du sujet. Il faut attendre la fin du XIXe siècle et les fouilles entreprises par Wilhelm Dörpfeld sur le site d'Olympie pour tenter de comprendre ce que recouvre cette idée de canon dorique¹⁸⁹ dont nous allons tenter ici de définir les contours. Dans le cas du temple de Zeus, le bâtiment repose sur un soubassement de trois degrés appelé *crépis*. Cette règle semble s'appliquer à la plupart des temples grecs. Sur le dernier degré de cette *crépis* que l'on nomme stylobate se dressent des colonnes sans base dont six sont disposées en façade et treize sur les longs côtés. Vitruve définit bien cette configuration qu'il applique aux temples périptères¹⁹⁰ et plus spécifiquement aux temples doriques¹⁹¹. Creusées de vingt cannelures à arêtes vives¹⁹², les colonnes de forme légèrement tronconiques sont couronnées d'un chapiteau simple formé d'une échine circulaire terminée par un abaque de forme parallélépipédique. L'ensemble est surmonté de l'entablement traditionnellement composé du trio architrave-frise-corniche. L'architrave se présente comme une longue pièce lisse couronnée d'une bande en partie supérieure d'où pendent plusieurs séries de six gouttes qui apparaissent à intervalle régulier. La frise du temple dorique se compose de triglyphes et de métopes parfois sculptées comme l'illustre l'exemple d'Olympie. La disposition de ces plaques rectangulaires suit une règle bien précise. Le rythme des triglyphes doit correspondre à celui des colonnes ce qui pose le problème du décalage du triglyphe d'angle décrit par Vitruve¹⁹³. Des séries de gouttes issues de plaques rectangulaires appelées *mutules* se distinguent à intervalles réguliers au-dessus des métopes et des triglyphes. La corniche horizontale en saillie se place juste au-dessus de la frise. L'ensemble est surmonté d'un tympan lui-même couronné d'une corniche rampante et de la *sima* ainsi nommée pour désigner une sorte de chéneau d'où émerge une gargouille léonine. Un acrotère vient aussi décorer les angles du bâtiment. Ces caractéristiques sont bien identifiées sur les temples doriques visités par les voyageurs. On

¹⁸⁸ HELLMANN M.-C., *op. cit.*, 2002, p. 124

¹⁸⁹ Les fouilles entreprises dans les années 1980 ont toutefois quelque peu nuancées ce propos

¹⁹⁰ Vitruve, Lib. III, 4, 3

¹⁹¹ Vitruve, Lib. IV, 4, 1

¹⁹² Vitruve, Lib. IV, 3, 9

¹⁹³ Vitruve, Lib. IV, 3, 2

relève les proportions massives des colonnes¹⁹⁴ et les vingt cannelures qui les composent¹⁹⁵. La disposition relative des colonnes et des triglyphes est bien perçue¹⁹⁶ tout comme l'ornementation des temples avec les séries de gouttes¹⁹⁷, les métopes sculptées ou encore le profil des chapiteaux¹⁹⁸. Au XIXe siècle, les voyageurs considèrent que le nombre de colonnes disposées en façade et sur les longs côtés constituent des éléments déterminants pour identifier un temple dorique¹⁹⁹. Notons que la description de cet ordre apparaît plus précise dans le temps. L'expérience des voyageurs et leur connaissance de l'architecture grecque s'illustre dans la description que Wilkins nous fournit d'Éleusis : « in the doric buildings with which we have hitherto been made acquainted, the roof terminates in a *stillicidium* or dripping eaves ; but in the present instance the sima, or upper molding of the pediment-cornice, is continued along the flanks, and a channel is hollowed in it for the purpose of collecting the rain which fell upon the roof »²⁰⁰. Ce niveau de détail et l'analyse qu'elle sous-tend s'illustre quelques années plus tard avec la description du temple d'Aphaïa à Égine par le groupe du Xénéion²⁰¹.

Au-delà de ces critères de forme, les voyageurs décrivent le temple dorique comme une construction massive²⁰². Il en va de l'impression ressentie à la vue des vestiges et des proportions imposantes de ces édifices. Gell soulève toutefois une contradiction dans le texte de Pausanias lorsqu'il dit que le dorique est le plus petit des ordres architecturaux²⁰³. Le voyageur se réfère ici à la description que le périégète consacre au temple d'Athéna Aléa de Tégée²⁰⁴. Le périégète présente l'édifice comme étant le plus splendide du Péloponnèse par sa construction et ses proportions. Il poursuit en ces termes : Ὁ μὲν δὴ πρῶτός ἐστιν αὐτῷ κόσμος τῶν κίωνων Δωρίος, ὁ δὲ ἐπὶ τούτῳ Κορίνθιος· ἐστήκασι δὲ καὶ ἐκτὸς τοῦ ναοῦ κίονες ἐργασίας τῆς Ἰόνων²⁰⁵. Pausanias explique ici que dans le temple d'Athéna Aléa l'ordre des colonnes est en premier dorique, ensuite corinthien et qu'à l'extérieur de l'édifice se dressent des colonnes de

¹⁹⁴ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. XI

¹⁹⁵ LEAKE William Martin, *Travels in the Morea*, London, J. Murray, 1830, vol. 2, p. 4

¹⁹⁶ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. XI

¹⁹⁷ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 277

¹⁹⁸ *Idem*, vol. 2, p. 442

¹⁹⁹ GELL WILLIAM, *Narrative of a journey in the Morea, by sir William Gell*,..., London, Longman, 1823, p. 110

²⁰⁰ WILKINS William, *The unedited antiquities of Attica, comprising the architectural remains of Eleusis, Rhamnus, Sunium and Thoricus*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1817, p. 38

²⁰¹ COCKERELL Charles Robert, *The temples of Jupiter Panhellénus at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae near Phigaleia in Arcadia : systems of proportion employed in the original design of these structures*, London, John Weale, 1860, p. 24 et suivantes

²⁰² LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 28

²⁰³ William G., *op. cit.*, 1823, p. 160

²⁰⁴ Pausanias, Lib. VIII, 45, 4-7

²⁰⁵ Pausanias, Lib. VIII, 45, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

facture ionique. Cette tournure de phrase peut ici prêter à confusion. Le sens du propos émis par le périégète est bien d'établir une distinction entre les colonnes situées à l'extérieur de l'édifice avec celles qui se trouvent à l'intérieur du temple. Gell l'a ici interprété comme une différence de proportion entre les ordres architecturaux. Quoiqu'il en soit, le voyageur constate la présence de colonnes doriques de grandes dimensions comme devant appartenir au temple d'Athéna Aléa à Tégée²⁰⁶. Stanhope souligne quelques années plus tard les proportions massives de leurs chapiteaux²⁰⁷.

Il est un autre caractère qui apparaît à la vue d'un temple dorique, celui de sa rigidité. Ce sentiment tient à la structure même de l'édifice qui conserve le modèle des constructions originelles en bois. Les premières cabanes sont pourvues de troncs d'arbres faisant office de colonnes et d'une charpente matérialisant ce qui deviendra le fronton. Les lignes sont brutes et sans fioritures. L'apparition de l'ordre dorique dans la seconde moitié du VII^e siècle avant notre ère concorde avec l'usage de la pierre pour la mise en œuvre de ce modèle. Le Roy remarque notamment que dans l'Héphaïstéion « les plafonds du portique sont disposés d'une manière singulière : il y a comme de grandes poutres de marbre à la hauteur de la corniche, qui répondent à chaque triglyphe, et qui donne l'idée de la première disposition des pièces de bois qui formoient ces ornements dans les temps de l'origine de l'architecture »²⁰⁸. Ce caractère rigide tient également au système de proportion choisi qui se fonde sur un module devant définir les répartitions rythmiques de l'ensemble de la construction²⁰⁹. Vitruve utilise la notion de *symmetria* pour désigner cet « accord harmonieux des membres de l'ouvrage même et la corrélation reposant sur une partie calculée entre les parties prises séparément et la configuration de l'ensemble »²¹⁰. Cet équilibre proportionnel s'opère ainsi entre les différentes parties de l'édifice et entre celles-ci et le tout. Il en va ainsi du chapiteau ou encore de l'ensemble composé par l'architrave et la frise dont la proportion doit correspondre au tiers de la hauteur des colonnes. Ce rapport de symétrie s'illustre également entre les différentes composantes du temple dorique. De tailles identiques et placés à chaque extrémité de l'édifice, la cella et l'opisthodomé rentrent parfaitement dans ce schéma. Le temple représente en cela l'image du

²⁰⁶ GELL W., *op. cit.*, 1823, p. 160

²⁰⁷ STANHOPE John Spencer, *Olympia or Topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia and of the ruins of the city of Elis*, London, Bodwell and Martin, 1824, p. 9

²⁰⁸ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 21

²⁰⁹ Vitruve, Lib. IV, 3, 3. Le module du temple dorique correspond à la largeur de leurs triglyphes soit environ seize pieds, étant entendu que le pied dorique mesure 0,3265 m.

²¹⁰ Vitruve, Lib. I, 2, 4 Texte traduit par P.Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

kosmos (κόσμος) ou « monde ordonné »²¹¹. Ajouté à cela, le peu d'ornement qui s'y trouve²¹² concourt à donner un aspect sévère à l'édifice. Ici s'illustre la rigueur classique. Au-delà de ces éléments, les voyageurs du XIXe siècle prennent en considération l'environnement du temple qui accentue cette rigidité. La description du temple d'Apollon Epikourios à Bassae par les membres du Xénéion illustre bien cette idée : « the landscape represents the outline of scenery to the south, the snow-clad hills of Sparta, Messene, and the Mediterranean ; a view well calculated to relieve the severity of the Doric style »²¹³.

Ce caractère rigide n'est pas sans évoquer une impression de puissance là encore bien observée par les théoriciens de l'architecture et les premiers voyageurs qui se rendent en Grèce entre le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle. Dans son traité, Vitruve parle du « caractère imposant de cet ordre »²¹⁴. Devant un temple dorique, Quatremère de Quincy exprime « l'idée de force et de solidité en architecture »²¹⁵. Les voyageurs soulignent sa dimension majestueuse : « l'imposante dignité et le grandiose de cette espèce de temple, résultent de l'accord parfait de ses diverses parties, et excitent dans l'âme du spectateur une sensation qu'il chercherait vainement dans les monuments d'un autre style [...]. Beaucoup de personnes reprochent, en général au dorique grec d'être lourd. Mais ceux qui se montrent si disposés à le condamner, devraient d'abord se rappeler qu'on ne l'employait que dans les monuments où il fallait unir au plus haut degré de la force à la dignité »²¹⁶. L'expression de sentiments exaltés de ce type se développent plus particulièrement au XIXe siècle avec l'émergence du romantisme. C'est dans cette perspective que le temple dorique est ici appréhendé. Ce sentiment s'accorde parfaitement avec le caractère pérenne de cette structure architecturale : « ce genre de monument porte avec lui une empreinte d'éternelle durée, qui excite d'autant plus vivement l'admiration, que l'on s'aperçoit que toutes les parties contribuent également à ce caractère de permanence »²¹⁷.

Nous l'avons vu, l'aspect massif et rigide du temple dorique concourt à lui donner une impression de puissance, de force et de gravité. Les théoriciens de l'architecture associent très

²¹¹ HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque. 2. Architecture religieuse et funéraire*, Paris, Picard, 2006, p. 74

²¹² Vitruve, Lib. IV, 3, 6

²¹³ COCKERELL C.-R., *op. cit.*, 1860, p. 50

²¹⁴ Vitruve, Lib. IV, 3, 1 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015

²¹⁵ QUATREMERE DE QUINCY A., *op. cit.*, 1800, vol. 2, p. 232

²¹⁶ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 3, préface, pp. 11-12

²¹⁷ *Idem*, p. 12

tôt ces caractéristiques à la masculinité. Vitruve est le premier à introduire ce précepte lorsqu'il déclare que les proportions de la colonne dorique présentent la solidité et la beauté d'un corps d'homme²¹⁸. À ce stade, l'architecte romain s'en tient aux proportions de l'édifice qu'il considère à l'égal de celles des hommes. Ce n'est que bien plus tard - à la Renaissance - que Vignole parle de cet ordre comme étant « le plus mâle et le plus régulier »²¹⁹. Au XVIII^e siècle, cette même association d'idée est reprise par Charles-François Roland Le Virloys (1716-1772)²²⁰. Quatremère de Quincy la théorise dans l'*Encyclopédie méthodique d'architecture*. L'académicien y déclare que la force constitue l'attribut du genre masculin « et cette propriété étant sensible aux yeux et se manifestant par le caractère prononcé des formes, on a donné, dans tous les arts, l'épithète de mâle à tout ouvrage, à tout objet qui porte empreint le caractère auquel on est habitué à reconnoître la force »²²¹. Quatremère de Quincy déclare ensuite que « ce que l'on appelle mâle, en architecture, est synonyme de force, de puissance, de solidité, d'énergie. Des proportions plus ou moins massives, une ordonnance simple et économe de détails, plus de plein que de vide dans les extérieurs des édifices, des matériaux d'une grande dimension, l'emploi de bossages, de la saillie dans les profils, de la hardiesse dans l'exécution matérielle ; voilà ce qui donne à l'architecture ou, pour mieux dire, à ses ouvrages, un caractère mâle »²²². Quelques voyageurs du XVIII^e siècle comme Stuart ou Choiseul-Gouffier²²³ se font également l'écho de cette thèse. Le Roy explique de son côté que « l'ordre dorique a toujours été en s'élevant chez les Grecs et les Romains, & même chez nous, puisqu'on lui donne quelquefois, quand on accouple ses colonnes, jusqu'à huit diamètres & demi, & qu'on le dépouille par-là de ce caractère mâle qu'il doit avoir, & qui fait sa principale beauté »²²⁴. Au-delà des proportions des colonnes, le caractère mâle du dorique est apprécié au XVIII^e siècle pour sa solidité²²⁵.

²¹⁸ Vitruve, Lib. IV, 1, 6 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « Mais lorsqu'ils voulurent en ce temple mettre en place les colonnes, dans l'ignorance où ils étaient de leurs relations modulaires et à la recherche d'un système qui les rendit capables de porter les charges et de présenter à la vue une beauté assurée, ils prirent la mesure de l'empreinte d'un pied d'homme et la transposèrent sur la dimension verticale. Ayant observé en effet que le pied correspondait chez l'homme au sixième de sa taille, ils appliquèrent le même rapport à la colonne, et la largeur qu'ils avaient donnée à la base du fût, ils la rapportèrent six fois sur la hauteur, en y incluant le chapiteau. C'est ainsi que la colonne dorique commença de présenter dans les édifices les proportions, la solidité et la beauté d'un corps d'homme »

²¹⁹ VIGNOLE le, *Règles des cinq ordres d'architecture de Vignole, avec un détail d'un ordre dorique de Poestum, suivies d'une seconde partie contenant les leçons élémentaires des ombres dans l'architecture, démontrées par principes pris dans la nature*, par C.-M. Delgardette, Paris, Chéreau, 1786, p. 29

²²⁰ ROLAND LE VIRLOYS Charles-François, *Dictionnaire d'architecture civile, militaire et navale, antique, ancienne et moderne*, à Paris, chez les libraires associés, 1770-1771, vol. 2, p. 346

²²¹ QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, chez Panckoucke libraire, 1800, vol. 2, p. 659

²²² *Ibidem*

²²³ CHOISEUL-GOUFFIER M.-G.-F.-A. de, *op. cit.*, 1782-1822, vol. 1, p. 162

²²⁴ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 32

²²⁵ BARTHELEMY J.-J. et BARBIE DU BOCAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 411 : « Variété dans les ornemens et les proportions des colonnes et de l'entablement. C'est ici que brille le génie des Grecs. Après différens essais,

L'ensemble de ces caractéristiques explique que l'on ait associé le dorique à la figure d'Héraclès²²⁶. On célèbre ici la force et le courage du plus célèbre des héros grecs. Déjà durant l'Antiquité, Vitruve dit que pour Héraclès (ainsi que pour Athéna et Arès) « [...] on fait des temples doriques, car pour ces dieux il convient, à cause de leur caractère guerrier, de construire des bâtiments sans fioritures »²²⁷. Au XVIIe siècle, l'architecte italien Vincenzo Scamozzi (1548-1616)²²⁸ explique également que « le dorique paroist avoir une fermeté et une liaison dans ses triglyphes et dans ses métopes, qui le rend semblable à un Hercule. C'est pourquoi les anciens employèrent cet Ordre aux Temples dédiés à ce Dieu qu'ils estimoient le plus fort de tous »²²⁹. Il rajoute que « la colonne dorique doit être forte comme tenant de la nature d'un Hercule »²³⁰. L'architecture du temple dorique doit ainsi - dans son aspect et ses dimensions - refléter la puissance du héros. Cette opinion est partagée par les voyageurs. Le Roy considère en ce sens que les colonnes de six diamètres de hauteur imitent la proportion forte et mâle de l'Hercule, « que d'autres prenant pour modèle celle d'un homme plus svelte, comme seroit le gladiateur, en ayant donné sept ; enfin que quelques-uns se proposant peut-être d'imiter un jeune homme, ayant fait leurs colonnes Doriques de huit diamètres »²³¹. Cela se vérifie dans les faits et notamment à Agrigente où se trouve le principal temple dédié à ce héros. L'ordre dorique y est bel et bien utilisé pour célébrer la figure d'Héraclès.

Plus étonnant est le caractère héroïque attribué par d'Avilier à la figure d'Apollon de par sa consécration dans les temples doriques²³². Le fils de Zeus et de Létô se caractérise par une grande richesse d'aspects et d'attributs comme nous le présente Callimaque : Τέχνη δ' ἀμφιλαφής οὐ τις τόσον ὅσσον Ἀπόλλων· κεῖνος οἰστευτὴν ἔλαχ' ἀνέρα, κεῖνος ἀοιδόν, - φοῖβον

ayant réuni leurs idées et leurs découvertes en systèmes, ils composèrent deux genres ou deux ordres d'architecture, qui ont chacun un caractère distinctif, et des beautés particulières : l'un, plus ancien, plus mâle et plus solide, nommé dorique ; l'autre, plus léger et plus élégant, nommé ionique »

²²⁶ AVILER Augustin Charles d', *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent : comme la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie, ...*, Paris, C-H.Jombert., 1755, p. 256

²²⁷ Vitruve, Lib. I, 2, 5 Texte traduit par P. Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

²²⁸ Sur Vincenzo Scamozzi, cf. voir FRANZ Rainald, *Vincenzo Scamozzi (1552-1616) : der Nachfolger und Vollender Palladios*, Petersberg, Imhof, 1998

²²⁹ SCAMOZZI Vincenzo, *Les cinq ordres d'architecture, de Vincent Scamozzi, ... tirez du 6me livre de son « Idée générale d'architecture » avec les planches originales, par Augustin-Charles d'Aviler*, Paris, J.-B. Coignard, 1685, p. 3

²³⁰ *Idem*, p. 29

²³¹ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, deuxième partie, p. III ; le voyageur semble toutefois se contredire (*Idem*, deuxième partie, p. 1) lorsqu'il indique que cette différence de proportion marque différentes étapes dans l'évolution architecturale du temple dorique : la première où les colonnes sont très courtes en général sans toutefois présenter de proportions déterminées, la seconde où leur diamètre est fixé à six diamètres par les grecs qui passent d'Athènes à l'Asie Mineure et enfin la dernière où elles sont d'une proportion plus élégante et au-dessus de six diamètres

²³² AVILER A. C. d', *op. cit.*, 1755, p. 255

γὰρ καὶ τόξον ἐπιτρέπεται καὶ ἀοιδή - κείνου δὲ θριαὶ καὶ μάντιες²³³. Dieu archer, dieu à la lyre, dieu guérisseur ou encore dieu bâtisseur, Apollon préside à de nombreux domaines. D'Avilier lui rajoute une dimension héroïque matérialisée par l'usage de temples doriques pour sa consécration. Cet aspect pourrait possiblement illustrer son caractère vengeur lorsque le dieu abat ses flèches sur le géant Tityos qui avait tenté de violer Létô ou quand il massacre les enfants de Niobé qui l'avaient insulté. En tout état de cause, les théoriciens de l'architecture comme d'Avilier parlent de l'usage du dorique pour la consécration des temples dédiés à Apollon. Ce même raisonnement est repris par les voyageurs qui parcourent la Grèce entre le XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle. Dans le village de Kastri, Leake découvre un morceau de colonne dorique qu'il désigne comme ayant appartenu au temple d'Apollon de Delphes²³⁴. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucune donnée précise si ce n'est l'ordre architectural utilisé pour la construction de cet édifice, déduit ici d'après les dimensions de ses colonnes. Pausanias décrit plusieurs temples à Delphes²³⁵ ce qui ne permet pas en principe au voyageur de reconnaître celui dont il s'agit.

Remarquons également que d'autres divinités ouraniennes sont spécifiquement associées à l'usage du dorique par les voyageurs et les théoriciens du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle. Dans l'*Encyclopédique méthodique*, Quatremère de Quincy dit que cet ordre est plus particulièrement adapté au culte de Zeus²³⁶. Cette idée est bien présente dans l'esprit des voyageurs comme William Wilkins qui déclare que les temples doriques sont généralement ceux dédiés à la divinité suprême²³⁷. Prenons maintenant l'exemple du temple d'Héra à Épidaure. L'édifice est identifié par la découverte de quelques colonnes doriques²³⁸. Nous n'avons pas connaissance des sources utilisées par Pouqueville pour asseoir son hypothèse. Pausanias nous indique simplement que le temple de la déesse se trouve sur un promontoire qui s'avance dans la mer²³⁹. Le voyageur n'indique pas le contexte de découverte de ces vestiges. Cela peut nous amener à penser que la reconnaissance d'un temple dédié à Héra repose uniquement sur la présence de colonnes doriques. Cette hypothèse est reprise au XIXe siècle sous la plume de Dodwell. Dans la formulation de son propos, le voyageur admet que la

²³³ Callimaque, *Hymne à Apollon*, v. 40-55 texte établi par E. Cahen, Paris, Les Belles-Lettres, 1972

²³⁴ LEAKE William Martin, *Travels in Northern Greece*, London, J.Rdowell, 1835, vol. 2, p. 570

²³⁵ Pausanias, Lib. X, 8

²³⁶ QUATREMERE DE QUINCY A., *op. cit.*, 1800, vol. 2, p. 233

²³⁷ WILKINS William, *The antiquities of Magna Graecia*, Cambridge, London, Longman, Hurst, Orme and Rees, 1807, p. 45

²³⁸ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op.cit.*, 1826-1827, vol. 5, p. 245

²³⁹ Pausanias, Lib. II, 29, 1 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university Press, 1992 : Ἀφροδίτης τε ἱερὸν πεποιήται· τὸ δὲ πρὸς τῷ λιμένι ἐπὶ ἄκρας ἀνεχούσης ἐς θάλασσαν λέγουσιν Ἥρας εἶναι

découverte des ruines d'un temple dorique de petite proportion lui permet de le considérer comme étant dédié à Héra²⁴⁰. Là encore, le contexte de découverte n'est pas précisé. Enfin, près de Kalpaki, Gell découvre les ruines d'un temple dorique qu'il peine à identifier²⁴¹. Le voyageur n'utilise aucune source littéraire. Il se contente de décrire l'édifice en indiquant qu'il est construit en marbre blanc, qu'il est petit et apparemment très ancien²⁴². C'est sur la base de ces seuls éléments qu'il se hasarde à penser qu'il pourrait s'agir du temple de Poséïdon ou de celui d'Aphrodite²⁴³.

L'ordre dorique pourrait également illustrer l'importance accordée au culte de la divinité honorée dans le temple. Le Roy élabore cette théorie dans ses *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* lorsqu'il décrit le Parthénon : « l'entablement de cet édifice, représenté en grand, planche IX, peut être mis au rang des plus beaux profils qui nous soient restés de l'Antiquité. On ne peut trop admirer la sagesse de l'Architecte qui le fit si mâle, ainsi que toute la décoration du temple ; parce que cet édifice étant situé au milieu de la citadelle d'Athènes, & par-là découvert de toutes parts, les membres de son architecture en devoient être grands et sensibles, & les profils composés de peu de parties, afin que leur effet général n'étant pas détruit par de petites moulures, affectât plus fortement les spectateurs qui le considéroient »²⁴⁴. L'importance de la structure architecturale se mesurerait ainsi par son emplacement au cœur de la cité. Cette même association d'idée semble s'opérer dans les propos de Leake, dans la description qu'il consacre aux vestiges de l'ancienne Corinthe. Le voyageur explique qu'au sommet des falaises surplombant la plaine et la baie de Lechaëum, il y a un niveau artificiel sur lequel se trouvent les fondations d'un grand bâtiment et quelques fragments de colonnes doriques²⁴⁵. L'ordre architectural utilisé, les dimensions de l'édifice ou encore sa topographie lui permettent de le considérer comme le temple principal de la ville basse et plus probablement comme étant celui dédié à Apollon²⁴⁶. Il ajoute une référence au texte de Pausanias qui dit que l'édifice se trouve sur le côté droit de la route en se dirigeant sur la porte de Sicyone²⁴⁷ ce qui correspond à l'emplacement identifié par Leake. En poursuivant sur sa description de Corinthe, le voyageur

²⁴⁰ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 2, p. 262

²⁴¹ GELL W., *op. cit.*, 1823, p. 370

²⁴² *Ibidem*

²⁴³ *Ibidem*

²⁴⁴ LE ROY D., *op.cit.*, 1758, deuxième partie, p. 9

²⁴⁵ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1830, vol. 2, p. 247

²⁴⁶ *Idem*, vol. 2, p. 248

²⁴⁷ Pausanias, Lib. II, 3, 6 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university press, 1992 : 'Ετέραν δὲ ἐκ τῆς ἀγορᾶς τὴν ἐπὶ Σικυῶνα ἐρχομένοις ἔστιν ἰδεῖν ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ ναὸς καὶ ἄγαλμα χαλκοῦν Ἀπόλλωνος καὶ ὀλίγον ἄνωτέρω κρήνη καλουμένη Γλαύκης

reconnait d'autres édifices. Il trouve parmi les pierres d'un péribole quelques fragments d'un grand édifice dorique, une colonne dont la cannelure mesure dix pouces et demi²⁴⁸. Cette découverte lui permet de penser que ces vestiges appartiennent au temple de Poséïdon²⁴⁹. Le texte de Pausanias n'apporte aucune information sur le sujet. Le raisonnement de Leake s'appuie donc uniquement sur les vestiges observés. Enfin, pour le temple d'Apollon à Delphes, il déclare que les proportions architecturales de l'édifice servent à montrer l'opulence et le pouvoir des peuples d'Élis qui eurent les moyens de se faire ostenter sous le voile de la dévotion, de manière à exécuter des bâtiments dépassant toutes les tentatives des Grecs honorant leurs dieux²⁵⁰.

Nous l'avons vu, le dorique par sa forme exprime l'idée de puissance, de force et de rigidité. C'est sur la base de ces éléments que les voyageurs et les théoriciens ont échafaudé plusieurs hypothèses. Certains ont considéré que le dorique permettait de célébrer la vigueur des héros grecs et notamment d'Héraclès. Le choix de cet ordre a permis à d'autres d'identifier les temples consacrés aux dieux ouraniens (Zeus, Héra, Apollon, Aphrodite, Poséïdon). Ajoutons à cela l'idée visant à considérer que l'usage du dorique permettait de reconnaître les lieux de culte les plus importants et par cela la puissance des divinités honorées dans ces édifices.

Célébrer les divinités féminines par l'ordre ionique ?

Originaire du Proche Orient et de l'Asie Mineure, l'ordre ionique est introduit en Grèce au VI^e siècle avant notre ère. Vitruve le décrit en plusieurs endroits de son traité avec beaucoup d'approximations et d'erreurs²⁵¹. Là encore, ce sont les vestiges des temples eux-mêmes qui nous fournissent les sources les plus fiables sur le sujet. L'ordre ionique connaît plusieurs phases de développement et plusieurs variantes géographiques aujourd'hui bien identifiées. Nous ne nous attarderons pas sur ces spécificités étant entendu que cette question ne relève pas de notre propos.

L'élévation du temple ionique se distingue de prime abord par son raffinement. Chaque

²⁴⁸ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1830, vol. 3, p. 287

²⁴⁹ *Ibidem*

²⁵⁰ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1835, vol. 2, p. 570

²⁵¹ Vitruve, Lib. III, 5

colonne repose sur une base moulurée placée directement sur le stylobate. Cet élément n'est à associer à aucun usage d'ordre structurel : l'intérêt est ici purement décoratif. Le profil de la colonne diffère du dorique par son aspect fuselé. Ce sentiment est renforcé par des cannelures à arrêtes plates qui se distinguent sur les prototypes d'Asie Mineure. La colonne est surmontée d'un chapiteau à doubles volutes parfois terminées par un œil. Il existe de multiples variantes de ce module dont nous ne fournissons pas ici le détail. Précisons seulement que ce chapiteau présente des moulures à oves et à rais-de-cœur et que certains éléments sont peints. On trouve également des motifs d'écoinçon (demi-palmette), d'astragales (perles et pirouettes) ou encore d'échine gansée d'oves entre les dards. La richesse du décor s'en trouve ainsi renforcée. L'entablement formé de l'ensemble architrave-frise-corniche concentre lui aussi tous les critères du raffinement. Les variantes géographiques sont là encore nombreuses. L'architrave se scinde parfois en trois parties comme cela s'illustre dans les temples ioniques d'Asie Mineure. Certaines frises sont sculptées de palmettes ou de compositions plus élaborées. La corniche peut présenter des denticules en saillie comme dans le cas de l'Artémision archaïque d'Éphèse. On retrouve d'autres éléments sculptés au niveau de la base des murs, sur le dernier tambour du fût ou encore dans l'encadrement des portes de temples. Les antes ioniques sont elles-aussi surmontées d'une mouluration parfois complexe. Par-delà la notion d'ordre, l'ionique constitue bien un style à part entière de par la richesse des ornements qui le compose. Le temple ionique apparaît ainsi comme un ensemble raffiné et se distingue en cela du dorique. Ces différentes composantes semblent bien assimilées par les voyageurs qui se rendent en Grèce entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Dans son discours de l'architecture civile, Le Roy explique que les Ioniens « nommèrent ce nouvel ordre, Ionique, parce qu'ils en étaient les inventeurs ; ils mirent des bases à ses colonnes pour les enrichir, & imitèrent même la coëffure des femmes dans l'ornement du chapiteau. Mais ce qui servit encore à le distinguer du Dorique, fut la nouvelle forme qu'ils donnèrent à son entablement. Ils firent la frise de cet Ordre lisse, au lieu qu'elle étoit décorée de triglyphes dans le Dorique, & substituèrent aux larges mutules de la corniche Dorique de petits denticules »²⁵². Les rapports de proportion entre les entrecolonnements, la dimension des colonnes et la disposition des entablements qui devaient y répondre sont également précisés²⁵³. Enfin, Le Roy évoque des cannelures différentes de celles du dorique et des ornements plus nombreux²⁵⁴.

²⁵² LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. XI

²⁵³ *Ibidem*

²⁵⁴ *Ibidem*

Parmi les nombreuses variantes de l'ordre ionique on peut relever celle de l'usage de cariatides (jeunes femmes) pour remplacer les colonnes du temple. Vitruve évoque clairement le sujet dans son traité d'architecture :

« si un architecte remplace dans un ouvrage les colonnes par des statues de marbre représentant des femmes en robe qu'on appelle caryatides et qu'il place au-dessus, des mutules et des corniches, il en rendra compte de la manière suivante à ceux qui l'interrogent. Carya, ville du Péloponnèse, prit parti pour l'ennemi Perse contre la Grèce. Ensuite les Grecs, glorieusement libérés de la guerre par la victoire, déclarèrent la guerre aux Caryates d'un commun accord. C'est pourquoi, après la prise de la place forte, la mise à mort des hommes et la destruction de la cité, ils emmenèrent leurs femmes en esclavage et ne souffrirent pas qu'elles ôtassent leurs robes et leurs ornements de dames : ainsi elles ne seraient pas seulement trainées toutes ensemble dans le cortège triomphal, mais elles seraient un exemple éternel de servitude ; écrasées sous une lourde honte, elles paraîtraient payer le châtiment pour leur cité. Aussi il y eut des architectes à cette époque qui, pour des édifices publics, dessinèrent leurs statues placées en support de charge afin que la faute et le châtiment des Caryates fussent connus aussi de la postérité et le souvenir en fût perpétué »²⁵⁵

Par-delà l'aspect historique du sujet - aujourd'hui contesté²⁵⁶ - la dimension anthropomorphe de l'ionique s'illustre ici pour la première fois sous la plume de Vitruve. Il s'agit d'une association de forme entre la structure du temple et le corps humain. La colonne est ici remplacée par une figure féminine. L'exemple le plus marquant de cette configuration se trouve représenté sur le portique Sud de l'Érechthéion d'Athènes²⁵⁷.

Ainsi s'illustre le caractère féminin de l'ionique :

« à la recherche d'un ordre d'aspect nouveau avec, au sol, un tracé analogue, ils appliquèrent à la colonne la sveltesse du corps féminin en définissant d'abord un diamètre de base du huitième de sa hauteur pour obtenir une silhouette plus élancée. Sous le lit inférieur du fût ils mirent une base en guise de chaussure ; à droite et à gauche du chapiteau ils placèrent des volutes à l'imitation des boucles frisées qui pendent de part et d'autre d'une coiffure ; la partie antérieure ils l'ornèrent de moulures convexes et de festons arrangés comme une

²⁵⁵ Vitruve, Lib. I, 1, 5 Texte traduit par P.Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

²⁵⁶ WESENBERG Burkhardt, « Augustusforum und Akropolis » in *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts* 99, 1984, p. 175

²⁵⁷ Construit à la fin du Ve siècle sur l'Acropole d'Athènes, ce temple est d'ordre ionique. La présence de cariatides est diversement interprétée selon les périodes. Julien-David Le Roy y voit l'illustration de l'« ordre caryatide » (LE ROY D., *op.cit.*, 1758, deuxième partie, p. 19)

frange de cheveux, et sur toute la hauteur du fût ils firent descendre des cannelures imitant les plis des longues robes que portent traditionnellement les matrones. Ainsi, grâce à ces deux modes de dérivation différents, ils inventèrent deux types de colonnes, l'un dépouillé, sans ornement, du genre masculin, l'autre doté de la délicatesse, de la parure et de l'harmonie féminine »²⁵⁸

Plusieurs remarques peuvent être établies sur la base de ce propos. Vitruve nous présente bien ici la colonne d'un temple ionique avec ce profil si caractéristique qui permet de l'assimiler à une figure féminine. Dans son discours, l'architecte sous-entend que cette disposition est originelle, que la colonne sur base à double volutes est directement issue de ce modèle féminin. Il rapporte ainsi que les proportions élancées du corps de la femme doivent se confondre avec le fût. Le module choisi permet de définir la répartition rythmique de l'ensemble et donner à la colonne un aspect fuselé. Les pieds de la figure féminine représentent la base moulurée bien identifiée dans l'ordre ionique. Le chapiteau à double volutes illustre ses cheveux tombant en mèches de chaque côté du visage. Enfin, les cannelures matérialisent les plis de sa robe. Cette démonstration permet à l'architecte romain de définir l'ordre ionique. Sa dimension féminine est ici réaffirmée par comparaison avec l'ordre dorique qui représente le masculin. Ce constat est partagé par les architectes de l'époque moderne. Vincenzo Scamozzi indique ainsi que « l'ionique dans sa taille & dans ses parties a une gravité, qui, par la figure de ses Volutes & de ses Modillons, tient quelque chose de la femme »²⁵⁹. Les proportions du temple ionique doit ainsi s'adapter en conséquence : « pour l'ordre ionique qui est un ordre féminin, sa colonne sera fort agréable, si on luy donne huit Modules 1/4 compris sa base et son chapiteau, cette grandeur estant une moyenne proportionnelle entre les plus grandes colonnes & les plus petites, dont Vitruve a déterminé les hauteurs, outre qu'elles approchent fort de celles du Temple de Diane d'Éphèse : l'entablement doit avoir un cinquième, & le piédestal deux septièmes de la hauteur de la colonne »²⁶⁰. Les propos de Scamozzi sont ici assez proches de ceux tenus par Vitruve. C'est toute une génération d'architectes qui participe à donner une vision anthropomorphe aux bâtiments. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, l'article que Quatremère de Quincy consacre à l'architecture reprend les principaux éléments exposés ci-dessus. L'ionique se caractérise selon lui « par l'exhaussement de son fût, par la forme plus svelte de sa masse, par l'élégance de son chapiteau, par la suppression des détails commémoratifs de la construction primitive »²⁶¹.

²⁵⁸ Vitruve, Lib. IV, 1, 7 Texte traduit par P.Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

²⁵⁹ SCAMOZZI V., *op. cit.*, 1685, p. 3

²⁶⁰ *Idem*, p. 29

²⁶¹ QUATREMERE DE QUINCY A., *op. cit.*, 1800, vol. 3, p. 47

Relevons toutefois que l'architecte ne se réfère plus ici au caractère féminin de cet ordre.

Cette même impression est ressentie par les voyageurs qui parcourent la Grèce entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Pour qualifier l'ionique, l'abbé Barthélémy parle d'un ordre « plus léger et plus élégant »²⁶² par comparaison avec le dorique. Le Roy va plus loin en déclarant que les Grecs cherchent à imiter la délicatesse du corps des femmes par l'élégance de ses colonnes²⁶³. Le caractère féminin des temples ioniques et ses différents ornements amènent progressivement les voyageurs à établir un rapprochement avec la divinité honorée dans l'édifice. Cette relation est simplement suggérée au XVIII^e siècle. Dans sa description des environs d'Éleusis, Chandler parle d'un petit tas de marbre : « consisting of fragments of the Doric and Ionic orders, remains, it is likely, of the temples of Diana Propylea and of Neptune, and of the propyleum, or gateway »²⁶⁴. La formulation de ce propos est ici imprécise. On peut toutefois penser que le voyageur admet ici un lien entre l'usage du dorique et de l'ionique pour la consécration de temples dédiés respectivement à une divinité masculine et à une divinité féminine, en l'occurrence Artémis Propylea. Pausanias évoque en effet l'existence de ces deux édifices sans toutefois donner de détails sur leur aspect²⁶⁵. Ici, seul l'appréciation du voyageur est partie prenante de la théorie émise. On peut aussi relever que Vitruve dit que pour certaines divinités comme Artémis il convient de prendre en compte son caractère intermédiaire en lui construisant des temples ioniques, car le principe de ses caractéristiques la met à l'écart de la sévérité habituelle du dorique et de la tendresse du corinthien²⁶⁶. On retrouve ce même raisonnement lorsque Pouqueville découvre près de l'ancienne Sicyone les débris d'un édifice orné de colonnes d'ordre ionique d'un pied de diamètre²⁶⁷. Le voyageur Français en déduit qu'il s'agit du temple d'Héra décrit dans le deuxième livre de Pausanias²⁶⁸. Le périégète décrit succinctement ce lieu de culte, indiquant seulement qu'il n'a ni toit, ni statue et que d'après les gens du pays il a été bâti par Proetus fils

²⁶² BARTHELEMY J.-J et BARBIE DU BOCAGE J.-D, *op. cit.*, 1788, vol. 1, p. 411

²⁶³ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, deuxième partie, p. 14

²⁶⁴ CHANDLER Richard, *Travels in Asia Minor and Greece by the late Richard Chandler, a new edition, with corrections and remarks by Nicholas Revett*, Oxford, at the Clarendon Press, 1825, p. 236

²⁶⁵ Pausanias, Lib. I, 38, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : 'Ελευσινίους δὲ ἔστι μὲν Τριπολέμου ναός, ἔστι δὲ Προπυλαίας Ἀρτέμιδος, καὶ Ποσειδῶνος πατρός, φρέαρ τε καλούμενον Καλλίχορον, ἔνθα πρῶτον Ἐλευσινίων αἱ γυναῖκες χορὸν ἔστησαν καὶ ἦσαν ἐς τὴν θεόν

²⁶⁶ Vitruve, Lib. I, 2, 5 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « Pour Junon, Diane, Liber Pater et tous les dieux similaires, on tiendra compte de leur caractère intermédiaire en construisant des temples ioniques, car le principe de leurs caractéristiques les mettra à l'écart à la fois de la sévérité habituelle du dorique et de la tendresse du corinthien »

²⁶⁷ POUQUEVILLE F.-H.-L *op.cit.*, 1826-1827, vol. 4, p. 431

²⁶⁸ *Ibidem*

d'Abas. On ne trouve dans ce texte aucun renseignement sur l'aspect des colonnes. On peut ici supposer que Pouqueville ait reconnu le temple de la déesse par la présence de vestiges de l'ordre ionique. Ces exemples se multiplient pour le XVIII^e siècle. L'ionique permet d'identifier les temples dédiés aux divinités féminines. C'est sur la base de ces éléments que les voyageurs ont pu reconnaître plusieurs de ces édifices. Pour prendre un autre exemple, Bartholdy nous indique que les Grecs employaient de préférence l'ordre ionique pour les bâtiments qu'ils consacraient à Aphrodite²⁶⁹. Pour asseoir son propos, il prend appui sur un exemple de l'Attique. Il utilise pour cela le cas du temple d'Aphrodite aux Jardins²⁷⁰.

Pourtant, cette règle associant l'ordre ionique à la consécration d'une divinité féminine ne fait pas l'unanimité chez les voyageurs. Au XIX^e siècle, Leake mentionne la découverte dans une église de Kardhitza de colonnes couronnées de chapiteaux ioniques dont il pense pouvoir dire qu'elles appartiennent à un temple de Zeus ou à un temple de Dionysos²⁷¹. Cette hypothèse ne repose sur aucune donnée précise. Pausanias ne parle d'aucun temple dédié à l'une ou l'autre de ces divinités en Béotie. Dans le même ordre d'idée, le voyageur associe l'ionique à un temple qu'il identifie comme étant dédié à Zeus *Palamnius* ou Dionysos *Carpus* en Thessalie²⁷². L'ordre architectural ne constitue pas ici un argument suffisant pour identifier la divinité consacrée dans l'édifice. Lorsque les voyageurs sont confrontés à des vestiges du dorique et de l'ionique, ils se trouvent bien en peine de déterminer à quel temple et à quelle divinité ils se réfèrent. Les découvertes de Dodwell dans l'ancienne cité de Methana illustrent bien ce problème : « the ancient city of Methana was situated in the plain, at the foot of its acropolis, and extended to the sea, near which are a few remains of two edifices, one of the Doric, the other of the Ionic order, composed of white marble, and of small proportions. Pausanias only notices the temple of Isis at Methana »²⁷³. Dans ce cas précis, le voyageur ne sait s'il doit associer les vestiges du dorique ou de l'ionique au temple de la déesse. Les informations fournies par la *périégèse* ne lui permettent pas de résoudre ce problème. Ici s'illustrent les limites de ce système.

Ainsi, par son raffinement et la richesse de son décor, l'ionique reflète la féminité. Cette

²⁶⁹ BARTHOLDY Jacob Ludwig, *Voyage en Grèce fait dans les années 1803 et 1804*, Paris, Dentu, 1807, vol. 1, p. 88

²⁷⁰ *Ibidem*

²⁷¹ LEAKE W.-M., *op. cit.*, 1835, vol. 2, p. 304

²⁷² *Idem*, vol. 4, p. 524

²⁷³ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 282

appréciation relève directement des propos des théoriciens qui ont très vite assimilé ses colonnes au corps des femmes. Les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle sont allés plus loin dans l'analyse. Dans les premières années, ils ont considéré que cette caractéristique permettait d'identifier la divinité honorée dans le temple. Ils ont vu en cela un moyen de reconnaître les temples dédiés à des figure féminines telles qu'Artémis, Héra ou encore Aphrodite. Cette théorie est contestée au XIX^e siècle avec le développement de l'archéologie. Cette discipline trouve ses fondements sur la base d'éléments tangibles. Or ces considérations sur l'usage des ordres architecturaux et la consécration des temples relèvent plutôt d'une association de principe.

La polychromie et ses effets sur l'architecture des temples

L'une des principales questions qui se pose au milieu du XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle est de savoir si les temples grecs étaient peints. Ce sujet a été largement exploité dans l'historiographie moderne²⁷⁴ ce qui nous a permis de faire le point sur les principales découvertes effectuées en la matière. L'objectif sera ici de nous intéresser à l'intérêt d'apposer cette couleur sur les temples eu égard au sens que revêt cette pratique d'un point de vue religieux. Dans cette étude nous nous focaliserons sur la teinte des matériaux utilisés pour la construction des temples et sur les enduits peints laissant quelque peu de côté la peinture murale qui introduit d'autres débats sur l'iconographie des scènes peintes.

Le mythe de la Grèce blanche

Dans l'imaginaire occidental, la Grèce a longtemps reflété l'image de monuments immaculés de blanc. Nous allons ici tenter de définir les fondements de ce mythe qui conditionne pour une bonne part les débats qui suivront sur la polychromie des temples grecs. D'une manière générale, la littérature véhicule assez largement cette illusion. Rares sont les

²⁷⁴ Cf. voir surtout l'étude très complète : BILLOT Marie-Françoise, « Recherches aux XVIII^e siècle et XIX^e siècles sur la polychromie de l'architecture grecque » in *Paris-Rome-Athènes, le Voyage en Grèce des architectes français au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, École nationale des Beaux-Arts, 1982, pp. 61-125 ; voir aussi GRAND-CLEMENT Adeline, « Couleur et esthétique classique au XIX^e siècle : l'art grec antique pouvait-il être polychrome ? » *Itaca. Quaderns Catalans de Cultura Classica* 21, 2005, pp. 139-160 ; PRATER Andrea, « The rediscovery of Colour in Greek architecture and sculpture » in TRIVERIOS M.-A., TSIAFAKIS D.-S., *Color in Ancient Greece : the role of color in ancient Greek art and architecture (700-31 B.C.) : proceedings of the conference held in Thessaloniki, 12 th-16th April, 2000 org. by the J. Paul Getty Museum and Aristotle University of Thessaloniki*, Thessaloniki : Aristotelio Panepistimio Thessalonikis, Hidryma Meleton Lampraki, 2002, pp. 23-36

auteurs antiques à mentionner la présence de la polychromie sur les temples grecs. Dans sa *Description de la Grèce*, Pausanias parle de plusieurs statues peintes ou composées de matériaux divers disposés dans ces édifices. Pour ce qui est de la structure architecturale à proprement parler, la couleur est simplement évoquée dans la description que le périégète consacre au temple d'Artémis à Oiantheia en Locride²⁷⁵. Il dit que les peintures qui étaient sur les murs ont été effacées par le temps, et que l'on ne peut plus rien y distinguer. Strabon et Pline nous fournissent plus d'informations sur le sujet. Le géographe dit que le temple d'Olympie était orné de peintures exécutées par les soins de Panaïos, neveu de Phidias sans toutefois obtenir plus de détails²⁷⁶. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline nous propose une approche sensiblement différente du sujet. Le naturaliste romain ne parle des couleurs que pour en détailler les pigments. Aucune information ne nous est fournie sur leur signification et l'intérêt de leur usage. De surcroît, il semble bien que le regard critique exercé par Pline ait contribué à nous donner une vision biaisée de cette polychromie : l'auteur semble avoir davantage porté son attention sur les tons sobres et mats (*colores austeri*) au détriment des couleurs criardes (*colores floridi*)²⁷⁷. Ces quelques exemples tirés de la littérature ancienne font partis des rares témoignages qui attestent de la présence d'éléments polychromés sur les temples. L'architecte Allemand Gottfried Semper (1803-1879) et le philologue Jean-Antoine Letronne (1787-1848) considèrent que la généralisation de cette pratique ne rendait pas nécessaire de la citer dans les textes :

« ce silence, quand on y réfléchit, n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît au premier abord. Supposons que, dans trois mille ans, le goût des édifices coloriés devienne aussi général qu'il le fut dans l'antiquité, il pourra se faire que la postérité ne trouve dans aucun de nos livres qui lui seront parvenus, le moindre indice de notre goût exclusif pour la monochromie ; parce qu'en effet il n'y a maintenant nulle raison pour que nos écrivains fassent la remarque que les édifices et les statues sont monochromes. Ainsi, la postérité pourrait croire que nous avons aussi l'usage de les colorier, à moins que les restes de nos monumens eux-mêmes n'avertissent du contraire : encore ne manquerait-il pas de gens qui affirmeraient que s'il n'y existe point de traces de couleur, c'est parce que le temps les a complètement

²⁷⁵ Pausanias, Lib. X, 38, 9 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard university Press, 1979 : Ἐν Οἰανθείᾳ δὲ Ἀφροδίτης τε ἱερὸν καὶ ὀλίγον ὑπὲρ τὴν πόλιν κυπαρίσσου τε ἀναμιξ καὶ τῆς πίτυός ἐστιν ἄλσος, καὶ ναός τε Ἀρτέμιδος καὶ ἄγαλμα ἐν τῷ ἄλσει· γραφαὶ δὲ ἐπὶ τῶν τοίχων ἐξίτηλοί τε ἦσαν ὑπὸ τοῦ χρόνου καὶ οὐδὲν ἔτι ἐλείπετο ἐς θέαν αὐτῶν

²⁷⁶ Strabon, Lib. VIII, 3, 30 texte établi par R. Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1978 : Πολλὰ δὲ συνέπραξε τῷ φειδίᾳ Πάναινος ὁ ζωγράφος, ἀδελφιδοῦς ὢν αὐτοῦ καὶ συνεργολάβος, πρὸς τε τὴν τοῦ ξοάνου διὰ τῶν χρωμάτων κόσμησιν, καὶ μάλιστα τῆς ἐσθῆτος. Δείκνυνται δὲ καὶ γραφαὶ πολλαὶ τε καὶ θαυμασταὶ περὶ τὸ ἱερὸν, ἐκείνου ἔργα

²⁷⁷ Sur ce sujet cf. voir *Pline l'Ancien, témoin de son temps. Conventus Pliniani internationalis, Namneti 22-26 oct. 1985*, Salamanca, Universidad Pontificia de Salamanca, 1987

De même, l'historien Franz Theodor Kugler (1808-1858) dit que les textes des Anciens ne parlent que de choses curieuses et extraordinaires ce qui expliquerait qu'ils n'aient pas signalé la présence de couleurs sur les temples grecs²⁷⁹.

Dans les textes, il est dit simplement que les temples sont construits en marbre (le plus souvent en marbre pentélique), en calcaire, ou en tuf local (souvent stuqué). Dans la description que Pausanias consacre au temple de Zeus à Olympie, le périégète parle de *πῶρος*²⁸⁰. Théophraste et Pline décrivent bien l'aspect de ce matériau. L'auteur du Livre des pierres dit qu'il ressemble au marbre de Paros pour sa couleur²⁸¹. Pline insiste sur sa blancheur²⁸². La comparaison du poros avec le marbre de Paros vient probablement d'Hérodote. Dans son récit, l'historien explique que le temple d'Apollon à Delphes est construit en poros et que pour donner plus de majesté à l'édifice, il a été décidé d'utiliser du marbre de Paros pour la façade²⁸³. De toutes les îles de l'Archipel, le marbre de Paros est en effet le plus estimé. Sa finesse et sa densité explique qu'il ait été davantage utilisé pour la sculpture. On le trouve employé dans de rares cas pour les bâtiments comme le temple d'Apollon à Délos ou encore celui de Poséïdon au Cap Sounion. Bien qu'attesté, l'usage du marbre de Paros pour la construction des temples grecs ne constitue pas une norme. C'est dans cette perspective qu'il convient d'expliquer les propos émis par l'abbé Barthélemy. Dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, l'ecclésiastique déclare que

²⁷⁸ LETRONNE Antoine Jean, *Lettre d'un antiquaire à un artiste. Sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples et des autres édifices publics ou particuliers chez les Grecs et les Romains*, Paris, Jules Labitte Librairie, 1840, p. 27

²⁷⁹ KUGLER Franz, *Über die Polychromie der griechen Architektur und Skulptur und ihre Grenzen*, Berlin, Verlag von George Gropius, 1835

²⁸⁰ Pausanias, Lib. V, 10, 3. Son abondance et sa capacité à être facilement travaillée explique que ce matériau ait été couramment utilisé en Grèce.

²⁸¹ Théophraste, *Les Pierres*, 7, texte établi par S. Amigues, Paris, Les Belles-Lettres, 2018 : *Καὶ ὁ πῶρος ὁμοῖος τῷ χρώματι καὶ τῇ πυκνότητι τῷ Παρίῳ, τὴν δὲ κουφότητα μόνον ἔχων τοῦ πῶρου*

²⁸² Pline l'Ancien, Lib. XXXVI, 14 texte établi par J. André et traduit par M. Bloch, Paris, Les Belles-Lettres, 1981 : *Omnes autem candido tantum marmore usi sunt Paro insula, quem lapidem coepere lychniten appellare, quoniam ad lucernas in cuniculis caederetur, ut auctor est Varro, multis postea candidioribus repertis, nuper uero etiam in Lunensium lapidinis. Sed in Pariorum mirabile proditur, glaeba lapidis unius cuneis diuidentium solute, imaginem Sileni intus extitisse/Tous utilisèrent exclusivement le marbre blanc de l'île de Paros, pierre que l'on prit coutume de désigner du nom de « lychnite », parce qu'on l'abattait dans des galeries de mines à la lumière des lampes, comme l'enseigne Varron. Par la suite, l'on découvrit bien des catégories de marbres de blancheur plus vive, récemment encore les carrières de Luna. Mais voici le prodige qui survint, rapporte-t-on, dans celles de Paros : comme les coins des ouvriers qui dégageaient le marbre avaient isolé la masse d'un seul bloc, l'image d'un silène y apparut*

²⁸³ Hérodote, Lib. V, 62 texte établi par Ph. E. Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1989 : *Οἷα δὲ χρημάτων εὖ ἤκοντες καὶ ἑόντες ἄνδρες δόκιμοι ἀνέκαθεν ἔτι, τὸν τε νηὸν ἐξεργάσαντο τοῦ παραδείγματος κάλλιον τὰ τε ἄλλα καὶ, συγκειμένου σφί πωρίνου λίθου ποιέειν τὸν νηόν, Παρίου τὰ ἔμπροσθε αὐτοῦ ἐξεποίησαν*

« plusieurs temples sont revêtus de ce marbre, parce que sa couleur, dit-on, est agréable aux immortels »²⁸⁴. Pour asseoir son propos, il utilise le texte de Platon. Le philosophe grec explique en effet que pour les couleurs ce sont les blanches qui conviennent aux dieux²⁸⁵. Cette remarque fait écho à la pensée dominante au XVIIIe siècle qui promeut le mythe de la Grèce blanche²⁸⁶.

En 1764, Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) publie la toute première *Histoire de l'art dans l'Antiquité* (*Geschichte des Alterthums*). Ce fils d'un savetier d'origine allemande pose une assise théorique à la fondation de ce mythe de la Grèce blanche. Dans son ouvrage il dit que les ouvrages dénués de couleurs sont plus esthétiques : « comme la blancheur est de toutes les couleurs celle qui réfléchit le plus de rayons et qui pour conséquent frappe le plus sensiblement, il résulte qu'un beau corps augmente de beauté à raison de sa blancheur »²⁸⁷. Le blanc est associé à l'idée de pureté et d'idéal absolu. Pour comprendre son propos, il convient d'indiquer que le théoricien n'a jamais fait le voyage en Grèce et que ses seules références sont les collections romaines dont les couleurs ont été effacées par des nettoyages fréquents et des conditions de conservation peu propices. Ne reposant sur aucune donnée tangible, cette vision fantasmée de la Grèce et de ses monuments a pu constituer une source de confusion pour les voyageurs qui sillonnent la Grèce au milieu du XVIIIe siècle. Il est vrai que l'usure du temps a bien souvent effacé la couleur des éléments d'architecture et de sculpture. Seul un œil exercé et l'usage d'instruments optiques spéciaux pouvaient permettre d'en détecter les traces.

La découverte de la couleur sur les monuments

Paradoxalement, les premiers témoignages de l'existence d'une architecture polychromée apparaissent durant cette même période. Les fouilles d'Herculanum et de Pompéi et la mise au jour des célèbres peintures murales en constituent l'illustration la plus précoce. L'édition des *Antichità di Ercolano esposte*²⁸⁸ (Naples, 1757-1792) en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne permet une diffusion très large des travaux entrepris sur ces sites.

²⁸⁴ BARTHELEMY J.-J., *op. cit.*, 1788, vol. 4, p. 224

²⁸⁵ Platon, *Les Lois*, XII, 956a texte établi par A. Diès, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : Χρώματα δὲ λευκὰ πρέποντ' ἄν θεοῖς εἶη καὶ ἄλλοθι καὶ ἐν ὑφῇ, Βάμματα δὲ μὴ προσφέρειν ἀλλ' ἢ πρὸς τὰ πολέμου κοσμήματα

²⁸⁶ Cf. voir à ce sujet : JOCKEY Philippe, *Le mythe de la Grèce blanche. Histoire d'un rêve occidental*, Paris, Belin, 2013

²⁸⁷ WINCKELAMM Johann Joachim, *Histoire de l'art chez les anciens par M. Winckelmann traduite de l'allemand par M. Huber, nouvelle édition revue et corrigée*, Paris, chez Barrois l'ainé, 1789, vol. 2, p. 35

²⁸⁸ HITTORFF Jacques-Ignace, *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte. L'architecture polychrome chez les Grecs*, Paris, Firmin Didot, 1851, p. 47

Sur les huit volumes publiés cinq sont consacrés à la peinture romaine. En Grèce, les Anglais Stuart et Revett sont les premiers à relever la présence de couleurs sur les monuments de l'Attique²⁸⁹. Ils doivent cette prouesse à l'emploi d'un échafaudage qui leur permet de s'approcher au plus près des bâtiments et de détecter des traces de polychromie²⁹⁰. Dans le chapitre qu'ils consacrent à un temple ionique sur l'Ilissos ils parlent de l'architrave du pronaos dont le bandeau supérieur est enrichi d'un ornement peint qui paraît être aussi ancien que l'édifice²⁹¹. Ils évoquent la polychromie comme un moyen de souligner les éléments de décor. Ils remarquent également les ornements peints sur le soffite des caissons de l'Héphaïstéion²⁹². Chandler complète leurs travaux pour ce dernier édifice²⁹³. Quelques années plus tard, Fauvel se rend à Athènes pour y étudier les vestiges du Parthénon et de l'Héphaïstéion et déclare que « les bas-reliefs de ces deux temples ont été peints ; chaque objet a eu sa couleur propre : les chairs, les draperies, les fonds ; j'ai remarqué des vêtements pourpres, des pileus ou chapeaux peints en vert ; le fond de ces bas-reliefs était azur, ce qui ne paraîtrait pas croyable si l'on en avait des exemples plus anciens par les bas-reliefs qui ornent les tombeaux égyptiens ou même leurs figures étaient en ronde bosse. [...] sur toutes les moulures des deux temples dont je parle, les feuilles d'eau, oves, méandres, tout était peint »²⁹⁴. Le voyageur établit ici un relevé très précis des restes de polychromie et de dorure sur ces deux bâtiments²⁹⁵. Sa visite du Cap Sounion lui permet en outre d'observer que les moulures du temple de Poséïdon étaient peintes comme à Athènes²⁹⁶. Il s'attarde là encore sur les éléments de décor. Dans ses notes de voyage aucune hypothèse ne nous renseigne sur l'intérêt d'apposer ces couleurs sur les temples. Il faut dire que l'observation en est à ses débuts et que ces restes de polychromie ne sont repérés que par ces quelques voyageurs avertis. Soulignons pourtant que les remarques émises portent sur les temples athéniens de l'époque classique et que ces traces de couleurs sont observées sur les éléments de décor disposés en partie supérieure de ces édifices. Ces découvertes sont diffusées à échelles variables dans le milieu savant. Les Anglais bénéficient de la publication des

²⁸⁹ Chandler parle des dessins de Carrey : « his sketches, the labour of a couple of months, must have been imperfect, being made from beneath, without scaffolding, his eyes straining upwards » (CHANDLER Richard, *Travels in Greece or an Account of a Tour made at the Expense of the Society of Dilettanti*, Oxford, Clarendon press, 1776, p. 51)

²⁹⁰ BILLOT M.-F., *op. cit.*, 1982, p. 63

²⁹¹ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, p. 30

²⁹² *Idem*, vol. 3, p. 46

²⁹³ CHANDLER R., *op. cit.*, 1776, p. 72 : « an attentive spectator will discover likewise some architectural ornaments and mouldings, with stars in the soffits of the lacunaria of the portico »

²⁹⁴ LEGRAND Philippe Ernest « Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838) », *Revue Archéologique*, janvier-juin 1897, p. 401

²⁹⁵ Cf. voir à ce sujet ZAMBON Alessia, « Les premiers voyageurs et la dorure du Parthénon : mise au point sur une controverse ancienne » in *Revue archéologique*, 53, 2012, pp. 41-61

²⁹⁶ LEGRAND Ph.-E., *op. cit.*, 1897, II, p. 193

Antiquities of Athens de Stuart et Revett dont le premier volume paraît en 1762 à Londres. Il faut attendre 1822 pour que cet ouvrage soit traduit en français et diffusé dans l'Hexagone. L'ouvrage de Chandler participe également à diffuser le résultat des travaux entrepris en Grèce au XVIII^e siècle. Côté français, l'information transite uniquement par le biais des contacts établis entre Fauvel et les érudits de son temps²⁹⁷. Le renseignement y est plus diffus bien qu'il contienne tous les ingrédients de la science archéologique naissante.

Les données tangibles recueillies sur le terrain peinent pourtant à faire abstraction des idées reçues. Le récit du voyage de Dodwell illustre bien cela : « it is difficult to reconcile to our minds the idea of polychrome temples and statues ; but it is certain that the practice was familiar to the Greeks in the earliest times, and even in the age of Pericles. No doubt all the Grecian temples were ornamented in the same manner, and the painting was certainly coeval with the buildings themselves, as it is always executed with the highest finish and the greatest elegance, corresponding with the sculptured parts »²⁹⁸. Cette remarque va à l'encontre des propos émis par Winckelmann dans son *Histoire de l'art dans l'antiquité*. L'auteur y déclare que dans l'Athènes de Périclès les monuments s'illustraient par leur blancheur²⁹⁹. Dodwell admet pourtant une réserve qui s'illustre dans les descriptions qu'il consacre aux monuments grecs. Pour parler des couleurs du Parthénon, il s'inscrit dans le registre du pittoresque. Il y décrit un marbre pentélique jauni par la teinte chaude et moelleuse d'un coucher de soleil automnal, une patine ocre en façade, des colonnes noircies par la fumée des maisons voisines, un jaune rougeâtre dégradé qui domine, des teintes plus sombres pour les soffites et les chapiteaux, des couleurs plus chaudes dans l'épistyle et au milieu des colonnes³⁰⁰. Dodwell parle ensuite du côté Sud du temple dont le marbre conserve sa blancheur d'origine et la face Nord colorée d'une teinte froide recouverte en partie d'un lichen vert sombre presque imperceptible³⁰¹. Le propos est très contenu : la polychromie de l'édifice apparaît ici comme une conséquence des effets du temps. Il est pourtant l'un des premiers à imaginer que les temples pouvaient être complètement recouverts de couleurs. Il effectue quelques relevés sur le Parthénon et introduit quelques remarques sur la polychromie de cet édifice : « the inner cornice of the cella is painted with a meander, and with eggs and anchors, in the same manner as the propylaea ; but this ornament could scarcely have been visible when the roof was entire, however vivid the colours

²⁹⁷ C'est par ce biais que l'Europe savante est informée de la présence de couleurs sur les monuments grecs

²⁹⁸ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, pp. 342-343

²⁹⁹ JOCKEY P., *op. cit.*, 2013, p. 156

³⁰⁰ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 344

³⁰¹ *Ibidem*

might have been. I found a fragment of this cornice ; and observed that the outline was traced with a sharp instrument, and then painted ; the colours appear to have been blue, red, and yellow, but they had almost vanished away. The species of decoration is extremely common, and is not only painted on Grecian temples, but on terra cotta vases which are found in Greece, Sicily and Italy. It is moreover sculptured on all sorts of ancient monuments. Other embellishments were painted on the outer cornice, but they are not at present visible from below ; some fragments of them may be discovered amongst the ruins »³⁰². Cette découverte lui permet de penser que cette polychromie pouvait être introduite dans les espaces intérieurs du temple. L'emplacement des éléments peints laisse imaginer qu'ils ne devaient pas uniquement servir à l'ornement de l'édifice. Il fait le même constat pour l'Héphaïstéion³⁰³. Les recherches de Dodwell se concentrent ensuite sur le temple d'Aphaïa à Égine et sur celui d'Apollon Epikourios à Bassae³⁰⁴. Cette polychromie est attestée sur les éléments sculptés et à l'intérieur même de ces structures architecturales. Le voyageur considère que cet usage dérive directement des constructions de l'Égypte ancienne³⁰⁵. En 1811, Haller von Hallerstein effectue de nombreux dessins du temple d'Aphaïa à Égine qui montrent que les murs, le sol de la cella, les éléments sculptés ou encore les tuiles faitières de terre cuite présentent des traces de peinture³⁰⁶. Cockerell distingue bien la répartition de ces différentes couleurs : « in order to relieve the statues, the tympanum of the pediment was of a clear light blue : large portions of the colour was still seen on the fragments as we raised them from the ground. The mouldings, both under and over the cornice, was painted in encaustic ; the colours being on marble, and more exposed, had long disappeared, but the relief in which the part so covered, was found, indicated very perfectly its outline »³⁰⁷. Stackelberg admet de son côté que le temple d'Apollon Epikourios à Bassae était entièrement recouvert de couleurs³⁰⁸. En 1829, les travaux des membres de l'expédition scientifique de Morée viennent confirmer les observations effectuées par les voyageurs qui les ont précédés. L'archéologie naissante apporte une caution scientifique

³⁰² *Ibidem*

³⁰³ *Idem*, vol. 1, p. 365

³⁰⁴ *Idem*, vol. 1, p. 343

³⁰⁵ *Ibidem*

³⁰⁶ Les dessins d'Haller von Hallerstein sont repris dans FURTWÄENGLER Adolf, *Aegina. Der Tempel der Aphaia*, Munich, 1906, pp. 13-15, 176-182

³⁰⁷ COCKERELL Charles Robert, « Art. XV. On the Aegina Marbles », *Quarterly Journal of Science Literature and the Arts*, 1818-1819, vol. 6, p. 340

³⁰⁸ STACKELBERG Otto Magnus von, *Der Apollotempel zu Bassae in Arcadien und die daselbst ausgegrabenen Bildwerke*, Rom ; Frankfurt am Main, gedruckt mit Andreäischen Schriften, 1826, p. 80 : « Die Belege für die Anwendung der Malerkunst zur Vollendung des hier betrachteten Frieses treffen überein mit der Ausschmückung anderer Theile der Architektur, and welchen Reste gemalter Zierrathen oben erwähnt wurden, und leiten ferner zu dem Schlüsse, dass das ganze Bildwerk ausgemalt war »

à ces relevés. Les descriptions fournies et les aquarelles réalisées sur le vif permettent d'enregistrer les constatations faites sur le terrain. Leur diffusion se heurte néanmoins aux difficultés techniques qu'imposent l'usage de gravures polychromées à la main dont le procédé couteux n'a pu être généralisé pour les ouvrages publiés entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Il faut attendre 1830 pour qu'apparaisse la technique de la chromolithographie dont l'usage permet d'imprimer un très grand nombre d'épreuves en couleurs³⁰⁹. Dans cette première moitié du XIX^e siècle, la reconnaissance de ces différentes teintes s'opère également à la glyptothèque de Munich et au British Muséum où sont respectivement exposés les frontons d'Égine et les sculptures du Parthénon.

Le point de vue des théoriciens

Ce débat sur la polychromie s'intellectualise progressivement de par les discussions engagées par les théoriciens sur ce sujet. L'architecte Français Jacques-Ignace Hittorff (1792-1867)³¹⁰ s'impose comme la figure de proue de ce mouvement. Né en Allemagne, il rejoint Paris en 1811 pour intégrer l'École des Beaux-Arts où il reçoit une formation classique. Les cours dispensés dans le cadre de cette institution se fondent sur les relevés et dessins des monuments de Grèce et d'Italie ainsi que sur les reproductions en plâtre des éléments de façade des temples³¹¹. Les vestiges y apparaissent comme immaculés de blanc. L'apprentissage du jeune Hittorff se complète de lectures courantes pour un architecte : sa bibliothèque contient les dix Livres de Vitruve en version latine et dans plusieurs traductions³¹². Il se passionne également pour la peinture antique : on sait qu'il possède la version française des *Images* de Philostrate et le livre XXXVII de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien dans lequel sont décrites les propriétés chromatiques des gemmes et des pierres précieuses³¹³. En 1823 il entreprend un voyage d'étude en Sicile au cours duquel il observe des éléments de polychromie sur les vestiges des temples

³⁰⁹ GRAND-CLEMENT A., *op. cit.*, 2005, pp. 143-144

³¹⁰ Sur Jacques-Ignace Hittorff cf. voir HAMMER K., *Jakob Ignaz Hittorff : ein Pariser Baumeister 1792-1867*, Stuttgart, Hirsemann, 1968 ; *Hittorff : un architecte du XIX^e siècle*, catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, (20 octobre 1986-4 janvier 1987), Paris, Musée Carnavalet, 1986 ; LAVEDAN P., « Un Allemand à Paris au XIX^e siècle : J.I. Hittorff, archéologue, architecte et urbaniste », *Journal des Savants*, juil.-sept. 1969, pp. 173-188 ; SCHNEIDER D.D., *The Works and Doctrine of Jacques Ignace Hittorff (1792-1867)*, New York-Londres, Garland, 1977

³¹¹ GRAND-CLEMENT Adeline, « Hittorff, un architecte à l'école de la Grèce » in *Anatbases* 6, 2007, p. 138

³¹² *Idem*, p. 139. Cf. voir à ce sujet QUARG G., « Archäologische Werke in der Bibliothek von Jakob Ignaz Hittorff », *Kölner Jahrbuch für Vor-und Frühgeschichte* 25, 1992, pp. 49-50 ; QUARG G., *Katalog der Bibliothek Jakob Ignaz Hittorff*, Köhn, Universitäts und Stadtbibliothek, 1993

³¹³ *Ibidem*

grecs³¹⁴. De retour en France, il publie ses premières observations dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* (1830). Quelques années plus tard paraît sa *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte* (1851), ouvrage qui expose ses théories sur la polychromie de l'architecture grecque. En s'opposant à l'idéal classique des monuments immaculés de blanc, ses travaux provoquent une onde de choc parmi la communauté savante. Le débat convoque plusieurs érudits comme les Allemands Semper, Hermann (1772-1848) et Kugler ainsi que les Français Raoul-Rochette (1789-1854), Letronne et Quatremère de Quincy (1755-1849).

Dans son œuvre, Hittorff indique que la couleur se trouve à l'intérieur des temples, sur les murs extérieurs de la cella, sur les colonnes, les architraves, les métopes, les corniches, les frontons et jusqu'aux tuiles des toits. Son propos se fonde presque exclusivement sur la base des observations effectuées lors de son voyage en Italie du Sud et en Sicile. Dans ces localités, les monuments sont presque entièrement recouverts de peinture. Le théoricien généralise cette pratique aux temples de la Grèce. Il s'oppose en cela à son contemporain Quatremère de Quincy – secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts, ardent défenseur du classicisme et admirateur du modèle winckelmannien - qui dit que « l'architecture, en tant qu'elle ne peut rien représenter de naturel dans les corps, en tant que ses formes tirent leur valeur d'un ordre de choses indépendant de la matière, n'a nullement besoin de couleurs pour remplir sa vraie destination »³¹⁵. Cet ami des arts estime que l'édifice - dans son caractère brut - se suffit à lui-même pour satisfaire à son usage. Il rejette en cela l'intérêt de la couleur lorsqu'elle est apposée sur les temples. Quatremère de Quincy se place ici du point de vue de l'historien de l'art. Il loue les qualités du marbre qui doit attirer l'œil du connaisseur : « c'est ce qui fait qu'on a de la peine, en certains pays, à faire approuver par le goût de la peinture extérieure des grands ouvrages de l'architecture en pierre : d'abord, comme on l'a dit, parce que la valeur que tire l'ouvrage d'être en pierre, se trouve cachée ou dissimulée par l'enduit colorant ; mais ensuite parce que l'on peut regarder cette pratique comme une sorte de charlatanisme, qui vise à s'emparer du suffrage des yeux à défaut de celui de l'esprit »³¹⁶. Il considère que l'architecture doit être appréciée pour ses proportions et l'harmonie de ses formes. La couleur ne rentre dans aucune de ces considérations. C'est en suivant ce raisonnement qu'il fait usage d'un dessin au trait pour restituer l'Héraeum et

³¹⁴ Idem, p. 135. Il publie en cette occasion un ouvrage cf. voir HITTORFF J.-I., *Architecture antique de la Sicile ou Recueil des plus intéressans monumens d'architecture des villes et des lieux les plus remarquables de la Sicile ancienne*, Paris, impr. De P. Renouard, 1827

³¹⁵ QUATREMERE DE QUINCY Antoine de, *Dictionnaire historique d'architecture : comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques...de cet art*, Paris, librairie d'Adrien Le Clere et Cie, 1832, vol. 1, p. 464

³¹⁶ Idem, p. 465

le temple de Zeus à Olympie³¹⁷. Les observations des voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle l'obligent pourtant à admettre la présence de couleurs sur les temples de la Grèce et en particulier sur les temples d'ordre dorique. Pour expliquer ce phénomène, il dit que cette pratique tire son origine de l'usage d'une pierre de mauvaise qualité pour la construction des monuments ce qui devait obliger les architectes à les enduire d'un revêtement stucé de teintes variables³¹⁸. Il précise son propos en indiquant que la peinture devait recouvrir les entablements, les triglyphes et métopes, les chapiteaux ainsi que les plafonds des architraves³¹⁹. Le secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts considère que cette polychromie devait uniquement servir à souligner certaines parties du temple : « il demeurera constant qu'à la plus belle époque de l'art grec, les édifices de premier ordre étaient ornés de sculptures, sinon peintes dans toute l'étendue de ce mot, du moins colorées, de manière à faire ressortir certains membres d'architecture, à faire saillir ou briller certaines parties, à produire enfin, par un heureux mélange des effets de la couleur et de ceux de la forme, une impression de richesse, d'éclat et de variété, très supérieure, suivant nous, à celle qui résulte de l'emploi d'une seule matière, habituellement froide et monotone »³²⁰. La polychromie est ainsi réduite à quelques éléments de la structure architecturale. Raoul-Rochette s'inscrit dans cette même lignée lorsqu'il déclare que « la raison qui parle contre l'emploi de la peinture sur de grandes surfaces [...] c'est le goût *épuré* des Grecs, qui ne pouvait tendre qu'à embellir les matériaux, mais non à les *cache*r et à les rendre invisibles »³²¹. Ainsi ce débat sur l'emplacement des couleurs sur les temples convoque deux visions antinomiques avec d'un côté les voyageurs et premiers archéologues qui constatent au fur et à mesure de leurs investigations que ces édifices étaient entièrement recouverts d'un enduit coloré et les tenants d'une approche esthétique qui privilégient la beauté du lieu en réduisant la polychromie aux seuls éléments de décor.

³¹⁷ QUATREMER DE QUINCY Antoine, *Le Jupiter Olympien ou l'Art de la sculpture antique considéré sous un nouveau point de vue*, Paris, de Bure frères, 1815, pl. V, XI et XII

³¹⁸ *Ibidem*

³¹⁹ *Ibidem*

³²⁰ RAOUL-ROCHETTE Désiré, *Cours d'archéologie professé par M. Raoul-Rochette, à la Bibliothèque du Roi, tous les mardis*, Paris, E. Renduel, 1828, p. 200

³²¹ RAOUL-ROCHETTE Désiré, « À propos de Weigmann, *La peinture des anciens* », *Journal des Savants*, 1836

Sur l'intérêt d'appliquer des couleurs sur les temples

Au début du XIX^e siècle, voyageurs et théoriciens s'interrogent sur l'intérêt d'appliquer des couleurs sur les temples. Nous allons ici tenter de dresser un état des lieux des différentes opinions émises sur ce sujet. Il faut attendre 1811 et l'expédition entreprise par les membres du groupe du Xénéion pour que les voyageurs se prononcent sur cette question. Dans l'étude qu'il consacre au temple d'Apollon Epikourios à Bassae, Stackelberg y voit tout d'abord une manifestation du goût des « peuples du Sud » pour la variété et l'intensité des couleurs³²². Le voyageur Allemand établit ici une distinction territoriale. On comprends - d'après les propos émis - que cette polychromie ne pouvait s'appliquer qu'aux temples de la Grèce méridionale. Le voyageur n'est pourtant pas sans ignorer que la Sicile et l'Italie possèdent des édifices de ce type recouverts de différentes teintes. Cette appréciation ne s'appuie sur aucun fondement précis si ce n'est l'environnement coloré au sein duquel sont intégrés ces édifices : « die Natur selbst hat hieran Theil, denn sie bietet ihnen in Allem eine grössere Lebhaftigkeit, Tiese und Kraft der Farbe dar. Man denke nur an Himmel, Berge, Bäume, an Haut, Haar und Augen der Menschen. Eine Analogie zeigt sich daher noch jetzt in der Farbenzier ihrer Häuser und Kleidungen »³²³. Le voyageur Allemand considère que les différentes teintes du ajoute que la religion des anciens Grecs « toute nuancée des mille teintes de la nature »³²⁴ s'accorde avec ce principe en attribuant à chaque figure mythique des couleurs déterminées et très variées : « il fallait que le Neptune qui, dans le fronton occidental du Parthénon, cédait la place à l'altière déesse de l'Attique, eût une chevelure foncée (qu'il fût en effet χναυοχαίτης), et que l'Aphrodite qui s'y élevait du vaste sein de Thalassa, fût une Vénus d'or, χρυσέη Ἀρροδίτη) »³²⁵. Cette approche champêtre est également partagée par Hittorff³²⁶, Semper³²⁷ et Raoul-Rochette. Voyageurs et théoriciens utilisent ici l'argument spatial pour tenter de justifier la présence de couleurs sur les temples. Cette polychromie devait garantir l'harmonie générale du lieu et « ajouter au caractère de

³²² STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 80

³²³ *Ibidem*

³²⁴ BRONSTED Peter Oluf, *Voyages et recherches dans la Grèce, accompagnés de recherches archéologiques et suivis d'un aperçu sur toutes les entreprises scientifiques qui ont eu lieu en Grèce depuis Pausanias jusqu'à nos jours..2e livraison*, Paris, impr. De F. Didot, 1830, p. XVI

³²⁵ *Idem*, p. XVII

³²⁶ HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, p. 12 : « ce système de coloration, appliqué sous un ciel pur, animé par un beau soleil, entouré d'une brillante végétation, offrait le seul moyen de mettre l'oeuvre d'art en harmonie avec la richesse de la nature »

³²⁷ *Idem*, p. 36 note 1 : « d'une part, le ciel y est quelquefois aussi beau pendant la saison d'été, et d'autre part, rien n'est plus avantageux pour l'effet de l'architecture sous les mêmes climats lorsque en hiver le soleil est caché et l'atmosphère voilée par les brumes, que d'aider à l'appréciation des formes par l'application des couleurs susceptibles de préciser ces formes »

majesté de leurs sanctuaires le charme d'une élégante beauté »³²⁸. Bien moins qu'un choix esthétique, cette bigarrure devait permettre à l'édifice de s'intégrer à son environnement immédiat.

L'aspect de l'architecture constitue un autre argument leur permettant de justifier la présence de couleurs sur les temples de la Grèce. Contre l'avis des théoriciens, les voyageurs ont pour certains estimé que cette polychromie aurait pu répondre à un choix esthétique. Dans son étude sur le temple d'Apollon Epikourios à Bassae, Stackelberg considère que l'application de couleurs devait rompre la monotonie de la pierre, souligner et mettre en valeur les masses architecturales, préserver la pureté des formes et des lignes tout en respectant la netteté des jeux d'ombre³²⁹. Ces mêmes arguments sont repris quelques années plus tard par Quatremère de Quincy³³⁰. Brøndsted rajoute que cette polychromie devait produire l'illusion dans certaines parties du temple « pour l'effet des ombres et des jours, du relief et des enfoncements sous un plan uni ; en un mot, pour faire de véritables tableaux, et par conséquent pour *remplacer la sculpture* dans les ouvrages architectoniques »³³¹.

D'un point de vue plus pragmatique, certains émettent l'hypothèse que cette polychromie pourrait avoir été destinée à protéger les temples contre les effets du temps. C'est en tout cas un des usages que lui assigne Stackelberg : « (...) musste, auch den Vortheil, Kunstgebilde gegen den Einfluss der Witterung, der Nässe, und folglich gegen zerstörende Entstehung der Vegetation zu schützen, wie sie aus denselben Gründen den Bronzstatuen einen Ueberzug von Erdharz gaben. So haben Verzierungen sich glatt erhalten, während der Marmorgrund, auf dem sie angebracht waren, verwitterte »³³². Hittorff reprend ce même argument³³³. La couleur protège le marbre de l'érosion d'autant plus lorsqu'elle est appliquée sur un enduit. Cet usage dériverait des constructions les plus anciennes où le bois des temples était revêtu d'un enduit coloré³³⁴. Quatremère de Quincy partage lui aussi ce point de vue.

Enfin, certains estiment que les couleurs appliquées sur les temples pouvaient être

³²⁸ *Idem*, p. 12 : extrait d'un mémoire lu en 1830 à l'Institut de France, Académies des Beaux-Arts et des Inscriptions des Belles-Lettres et publié dans le vol. 2 des *Annales de l'Institut archéologique*

³²⁹ STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 33

³³⁰ QUATREMERE DE QUINCY A., *op. cit.*, 1815, p. 29

³³¹ BRONSTED P. O., *op. cit.*, 1830, p. 146

³³² STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 81

³³³ HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, p. 12

³³⁴ VAN ZANTEN David, *The architectural polychromy of the 1830's*, New-York, Garland, 1977, p. 25

signifiantes d'un point de vue cultuel. Hittorff imagine que la polychromie des temples devait leur permettre d'apparaître au loin, de constituer une sorte de repère pour les pèlerins : « l'application de couleurs, plus généralement claires que foncées, aux parties les plus dominantes des édifices, à celles qui occupaient le premier plan, et auxquelles les autres parties, comme les murs de la cella, devaient, pour ainsi dire, servir de repoussoir. C'était pour que les colonnes et leur entablement, cette belle couronne et ces beaux soutiens des temples, fussent d'autant plus faciles à distinguer ; car les sanctuaires grecs devenaient un sujet de joie et de vénération pour le voyageur, d'aussi loin qu'ils pouvaient les reconnaître à leur brillante apparition »³³⁵. Stackelberg imagine de son côté que l'art pictural devait être mis au service de la religion des Grecs en produisant le plus grand effet lors des cérémonies cultuelles : « binden und flechten insbesondere, später auch Perlschnüre, sind von den Weihungen und Opfern abzuleiten, bey denen weisse und purpurne Wollenbinden (infulae, στέμματα) als eine nothwendige Zuthat vorkommen. In Pflanzen- und anderen Zierden liegt ein eigener symbolischer Bezug. Die Baukunst gebrauchte die Mannigkeit der Gliederung bey dem Formenwechsel oder bey dem Abschluss, wie die Musik die Uebergänge zur Verbindung verschiedener Tonarten oder zur Einleitung in den Schlusston »³³⁶.

D'autres ont tenté d'interpréter les éléments figurés et peints sur les temples. Dodwell repère un méandre sur la corniche intérieure du portique qui entoure l'Héphaïstéion. Il y voit les enroulements du labyrinthe crétois plutôt que les sinuosités de la rivière phrygienne et estime à ce titre qu'il était probablement peint sur le temple en allusion aux aventures de ce héros en Crète³³⁷. Dans cette démonstration, le voyageur considère que le motif est signifiant au-delà de sa valeur esthétique. Il identifie ce même élément de décor sur l'assise moulurée qui surmonte la frise continue de la cella du Parthénon : aucune tentative d'interprétation n'est ici émise. Dodwell se contente simplement d'indiquer que ce motif apparaît sur les Propylées³³⁸. L'idée d'associer le méandre au labyrinthe est également proposée par Stackelberg dans sa description de l'abaque du temple d'Apollon Epikourios à Bassae³³⁹. Plusieurs ressources leur permettent d'établir ce rapprochement. Des pièces de monnaie découvertes à Cnossos présentent sur une face le labyrinthe du minotaure symbolisé par un motif en forme de

³³⁵ HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, pp. 53-54

³³⁶ STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 34

³³⁷ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 367

³³⁸ *Idem*, vol. 1, p. 332 : « the inner cornice of the cella is painted with a meander, and with eggs and anchors, in the same manner as the Propylaea (...) »

³³⁹ STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 42

méandres³⁴⁰.

La symbolique des couleurs

La symbolique des couleurs appliquées sur les temples suscite également le commentaire des voyageurs et des théoriciens. Stackelberg est un des premiers à s'exprimer sur le sujet. Il dit que certaines teintes sont considérées comme sacrées lorsqu'elles sont appliquées sur les lieux de culte³⁴¹. Le voyageur intègre dans cette catégorie deux couleurs, le « scharlachroth » (rouge écarlate) et le « Himmelblau » (bleu ciel) avec la couleur de base, le blanc³⁴². Il rajoute que l'or devait animer, rehausser et relier l'ensemble de ces teintes³⁴³. Stackelberg ne fournit pourtant aucune source à l'appui de son hypothèse. Il est intéressant ici de souligner que les couleurs citées sont celles mises au jour dans la fouille de plusieurs lieux de culte dont le Parthénon³⁴⁴. Nombreux sont les pigments rouges utilisés durant l'Antiquité. L'hématite, l'ocre rouge³⁴⁵ et le cinabre sont les plus utilisés. Dans les *Unedited Antiquities of Attica*, William Wilkins indique qu'une solution de « dragon's blood »³⁴⁶ est appliquée sur le temple de Némésis à Rhamnonte. Cette substance résineuse d'une couleur rouge profonde provient d'un palmier grimpant qui pousse dans la péninsule malaise et dans certaines îles indonésiennes³⁴⁷. On peut ainsi aisément s'interroger sur l'intérêt d'utiliser ce « sang-de-dragon » d'origine lointaine alors que d'autres pigments sont disponibles pour colorer les temples. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline le confond avec le cinabre³⁴⁸. Le plus étonnant est que l'auteur romain indique bien que cette substance ne doit pas être prise pour le *minium* ou cinabre éphésien³⁴⁹ que l'on pourrait associer aujourd'hui au rouge de plomb. Il semble très

³⁴⁰ Cf. voir à ce sujet FORRER Léonard, « Le labyrinthe de Knossos et ses représentations sur les monnaies », *Revue suisse de numismatique/Schweizerische numismatische Rundschau* 10, 1900, pp. 193-211

³⁴¹ STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 33

³⁴² *Ibidem*

³⁴³ *Ibidem*

³⁴⁴ DODWELL E., *op. cit.*, 1819, vol. 1, p. 332 : « (...) the colours appears to have been blue, red, and yellow, but they had almost vanished away »

³⁴⁵ Décrit dans Pline, VII, 5, 2

³⁴⁶ WILKINS William, *The Unedited antiquities of Attica, comprising the architectural remains of Eleusis, Rhamnus, Sunium and Thoricus*, London : Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1817, p. 43 (note de bas de page)

³⁴⁷ Ce produit aurait été importé en Occident via l'Inde du Sud et l'île de Ceylan : TRINQUIER Jean, « Cinnabaris et « sang-dragon » : le « cinabre » des Anciens entre minéral, végétal et animal » *Revue archéologique* 56, 2013/2, p. 315

³⁴⁸ Pline, Lib. XXXIII, 38 texte établi et traduit par H. Zehnacker, Paris, Les Belles-Lettres, 1983 : Milton uocant Graeci miniumque cinnabarim ; unde natus eror Indico nomine l'emploi de ce mot indien a provoqué une confusion

³⁴⁹ Décrit par Pline, VII, 8-9

probable que le *cinnabaris* décrive ici le « sang-dragon » utilisé par les Anciens. Pline indique d'ailleurs que les pigments rouges étaient tirés de la boue des Indes et du sang de leurs dragons ou de leurs éléphants³⁵⁰. Au-delà de ces considérations sur l'emploi effectif de ce pigment durant l'Antiquité, il convient de s'interroger sur la métaphore du sang et l'importance qu'elle revêt eu égard à l'usage de cette substance pour colorer les temples grecs. Le philosophe Alexandre d'Aphrodise parle du δρακόντιον qui provient du sang de l'animal³⁵¹. Ce *drakontion* pourrait être ce « dragon's blood » évoqué par Wilkins. L'application de ce pigment sur les temples pourrait ainsi évoquer le souvenir du corps vaincu de l'animal pendant le sacrifice. D'autres théories sont émises sur l'usage de cette couleur et la consécration des lieux de culte grecs. Dans son traité sur l'architecture polychrome, Hittorff dit que les temples dans lesquels le rouge domine pourraient avoir été dédiés à Dionysos³⁵². Le fondement théorique de son propos ne nous est pas détaillé. On peut néanmoins constater que ce dieu de la vigne et du vin est souvent représenté avec le teint rouge, vêtu d'une longue robe vermeille. L'image de Dionysos renvoie ainsi aisément à cette couleur. On peut ajouter à cela que dans certains cultes dédiés à ce dieu, le vin remplace le sang « mais un sang d'un type particulier, celui de la vigne. Il est aussi breuvage de vie et d'immortalité, source d'énergie, de santé et de joie, symbole de connaissance ou d'initiation. Il console les hommes, inspire les poètes, procure à tous du plaisir. La vigne elle-même est un don des dieux, et le vin constitue tantôt leur propre sang, tantôt une offrande qui leur est faite »³⁵³. Dans la première moitié du XIXe siècle, le rouge est également vu comme le symbole de l'amour divin³⁵⁴. Anciens et modernes ont ainsi multiplié les exemples pour nous permettre de considérer cette couleur comme sacrée.

Le bleu est plus rare puisque maîtrisé plus tardivement dans les sociétés anciennes. Sa portée symbolique semble minime à côté du rouge, du blanc et du noir qui dominent durant l'Antiquité³⁵⁵. Dans les récits des Anciens, cette couleur n'est que rarement évoquée. Vitruve

³⁵⁰ Pline, Lib. XXXIII, 38 texte établi et traduit par H. Zehnacker, Paris, Les Belles-Lettres, 1983 : sic enim appellat illi sanien draconis elisi elephantorum morientium pondere permixto utrisque animalis sanguine, ut diximus, neque est alius colos qui in pictura proprie sanguinem reddat/en effet les Indiens appellent ainsi la sanie d'un serpent écrasé sous le poids d'éléphants mourants, mélangée au sang de l'un et de l'autre animal, comme nous l'avons dit ; et qu'il n'y a pas de couleur qui, dans la peinture, rende le sang de façon plus appropriée

³⁵¹ Alexandre d'Aphrodise, *In Aristotelis meteorologicorum libros commentaria*, 161, 5

³⁵² HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, p. 54

³⁵³ PASTOUREAU Michel, *Rouge : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2016, p. 26

³⁵⁴ PORTAL Frédéric, *Des couleurs symboliques dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes*, Paris, Treuttel et Würtz, 1837, p. 28

³⁵⁵ Pline, Lib. XXXV, 32 texte établi et traduit par J.-M. Croisille, Paris, Les Belles-Lettres, 1985 : quattuor coloribus solis immortalia illa opera fecere – ex albis Melino, e silaciis Attico, ex rubris Sinopide, ex nigris atramento – Apelles, Aetion, Melanthius, Nicomachus, clarissimi pictores, cum tabulae eorum singulae oppidorum uenirent opibus. Nunc et purpuris in parietes migrantibus et India conferente fluminum suorum limum, draconum

parle du « bleu d'Arménie », de « l'indigo »³⁵⁶ et détaille les étapes de la fabrication du bleu céruléen également appelé bleu de fritte ou fritte d'Alexandrie³⁵⁷. Sur les temples, les voyageurs ont mis au jour quelques traces de bleu qui atteste de l'usage effectif de cette couleur durant l'Antiquité. Stackelberg en mentionne la présence sur le temple d'Apollon Epikourios à Bassae. Dodwell trouve du bleu sur les éléments sculptés de l'Héphaïstéion. En observant les vestiges, le voyageur Anglais estime que cette couleur était largement utilisée par les Grecs³⁵⁸. D'autres exemples viennent s'ajouter à ceux mentionnés ci-dessus. Dans l'architecture, le bleu semble avoir servi de couleur de fond aux figures représentées dans les métopes et les frontons comme l'illustre l'exemple du Parthénon. Pausanias indique qu'il était utilisé pour représenter les yeux des statues des divinités dans les temples³⁵⁹. Il dit également que la cloison qui barre l'accès au trône du Zeus Olympien était enduite de bleu³⁶⁰. Letronne imagine que cette couleur était appliquée à cet endroit car le manque de luminosité ne permettait pas d'y mettre des peintures murales comme pour les trois autres cloisons entourant le trône³⁶¹. Son usage serait ainsi purement utilitaire. Rares sont les auteurs qui considèrent cette couleur comme signifiante d'un point de vue religieux. Dans la première moitié du XIXe siècle, le témoignage le plus marquant est celui d'un certain Frédéric Portal qui dit que le bleu « désigne la sagesse divine manifestée par la vie, par l'esprit ou le souffle de Dieu ; il est le symbole de l'esprit de vérité »³⁶². Son propos est assez confus ; on peut toutefois comprendre - d'après le reste de son récit - que cette couleur est utilisée pour illustrer le ciel et l'air représente l'émanation du divin. Cette base théorique lui permet de penser que l'azur est la couleur de Zeus, père des dieux et des hommes³⁶³. Bien que son ouvrage se rapporte à la symbolique des couleurs dans l'Antiquité, le

elephantorumque sanie nulla nobilis pictura est. Omnia ergo meliora tunc fuere, cum minor copia. Ita est, quoniam, ut supra diximus, rerum, non animi pretiis excubatur/c'est en utilisant uniquement quatre couleurs qu'Apelle, Aétion, Mélanthius et Nicomaque, peintres célèbres entre tous, ont exécuté les immortels chefs-d'œuvre que l'on sait : pour les blancs, le *melinum* ; pour les ocres, le *sil* Attique ; pour les rouges, la *sinopsis* du Pont ; pour les noirs, l'*atramentum* ; et pourtant chacun de leurs tableaux se vendait au prix des trésors de cités entières. Mais maintenant que les pourpres font leur apparition sur les parois et que l'Inde nous apporte le limon de ses fleuves, la sanie de ses reptiles et de ses éléphants, il n'est plus de renommée dans le domaine pictural. Tout était donc meilleur au temps où les ressources étaient moins abondantes. Il en est ainsi, comme nous l'avons dit plus haut, parce que c'est à la valeur matérielle, et non à la valeur spirituelle, que l'on est attentif

³⁵⁶ Vitruve, Lib. VII, 9, 6 texte traduit par P. Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015

³⁵⁷ Vitruve, Lib. VII, 11, 1

³⁵⁸ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 1, p. 364

³⁵⁹ Pausanias, Lib. I, 14, 6 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : τὸ δὲ ἄγαλμα ὁρῶν τῆς Ἀθηνᾶς γλαυκοὺς ἔχον τοὺς ὀφθαλμοὺς Λιβύων τὸν μῦθον ὄντα εὕρισκον· τούτοις γὰρ ἔστιν εἰρημένον Ποσειδῶνος καὶ λίμνης Τριτωνίδος θυγατέρα εἶναι καὶ διὰ τοῦτο γλαυκοὺς εἶναι ὥσπερ καὶ τῷ Ποσειδῶνι <τοὺς > ὀφθαλμούς

³⁶⁰ Pausanias, Lib. V, 11, 5 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Τούτων τῶν ἐρυμάτων ὅσον μὲν ἀπαντικρὺ τῶν θυρῶν ἔστιν, ἀλήλπτται κυανῷ μόνον, τὰ δὲ λοιπὰ αὐτῶν παρέχεται Παναίου γραφάς

³⁶¹ LETRONNE A. J., *op. cit.*, 1840, p. 56

³⁶² PORTAL F., *op. cit.*, 1837, p. 29

³⁶³ *Idem*, p. 146

moyen-âge et les temps modernes, il semble bien que cette théorie énoncée comme un principe universel se rapporte principalement au monde médiéval ou relève tout au moins d'une vision des pères de l'Église.

Le blanc est considéré comme une couleur à part entière par certains voyageurs à l'exemple de Dodwell³⁶⁴. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline parle du blanc de Paraetionium³⁶⁵ extrait de la ville éponyme située en Cyrénaïque, à environ 300 km à l'Ouest d'Alexandrie. Il évoque également le blanc mélien³⁶⁶ provenant de l'île de Mélos dans les Cyclades. Pour les modernes, cette couleur a la particularité de refléter la lumière comme nous l'indique Winckelmann dans son *Histoire de l'art dans l'antiquité*³⁶⁷. Comme nous l'avons vu précédemment, les défenseurs du classicisme associent cette couleur à l'idée de pureté. Au début du XIXe siècle le blanc est vu comme le symbole de la divine sagesse³⁶⁸. Faisant foi de ces préceptes, certains ont considéré que la blancheur du marbre du Parthénon était un moyen d'illustrer la virginité d'Athéna³⁶⁹. Cette thèse est contredite par Hittorff qui rappelle l'usage presque systématique de ce matériau pour la construction des temples : « l'emploi du marbre dans son état naturel, une fois admis comme principe général, sa blancheur n'exprimerait plus aucune allusion dans les temples consacrés à des divinités d'un caractère opposé »³⁷⁰.

La dorure ou le jaune est bien identifié sur les monuments de l'ancienne Grèce. Nous prendrons pour point de départ le témoignage de Pline qui indique la présence d'un temple d'Athéna à Élis dans lequel Panaenus, frère de Phidias, a mis un enduit composé, dit-on, de lait et de safran³⁷¹. Appliquée sur les murs, cette teinte jaune était probablement destinée à servir de fond à des fresques. L'hypothèse se justifie aisément avec les nombreux témoignages laissés

³⁶⁴ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 1, p. 342 : « the glittering armour, which was probably of gold or bronze, with its numerous metallic appendages, fixed on the sculpture, with the dazzling whiteness of the columns, must have reflected a splendour, and have exhibited a magnificence, beyond imagination »

³⁶⁵ Pline, Lib. VII, 5, 3

³⁶⁶ *Ibidem*

³⁶⁷ WINCKELAMM J. J., *op. cit.*, 1789, vol. 2, p. 35 : « comme la blancheur est de toutes les couleurs celle qui réfléchit le plus de rayons, & qui par conséquent frappe le plus sensiblement, il résulte qu'un beau corps augmente de beauté à raison de sa blancheur (...) »

³⁶⁸ PORTAL F., *op. cit.*, 1837, p. 28

³⁶⁹ HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, p. 55

³⁷⁰ *Ibidem*

³⁷¹ Pline, Lib. XXXVI, 55 texte établi par J.André et traduit par R.Bloch, Paris, Les Belles-Lettres, 1981 : Elide aedis est Mineruae, in qua frater Phidiae Panaenus tectorium induxit lacte et croco subactum, ut ferunt ; ideo, si teratur hodie in eo salua pollice, odorem croci saporemque reddit/il est à Elis un temple de Minerve dans lequel le frère de Phidias, Panaenus, a appliqué aux murs un enduit qu'il avait travaillé, dit-on, avec du lait et du safran ; c'est pourquoi si, aujourd'hui, on le frotte avec son pouce, humecté de salive, il donne odeur et saveur de safran

par Pline³⁷², Strabon³⁷³ et Pausanias³⁷⁴ qui attestent que Panaenus est peintre de profession. Son œuvre n'est toutefois pas citée dans la description que le périégète consacre au temple d'Athéna à Élis³⁷⁵. Cette différence d'appréciation a laissé dire à Letronne que Pline et Strabon n'évoquent pas le même édifice³⁷⁶. Émerge pourtant au XIXe siècle plusieurs théories sur la présence du jaune sur les temples : « cette couleur, qui signifie l'or, l'emblème de la lumière divine, de l'intelligence révélée par la divinité, cette couleur, qui est le symbole de ce qui est beau et parfait, pourrait s'appliquer tout aussi bien et d'autant plus peut-être à la déesse de la sagesse, que les anciens la dénommaient, à cause de sa blonde chevelure, *flava Minerva* »³⁷⁷.

Au-delà de ces considérations, on comprend – toujours d'après les propos émis par Stackelberg - que les couleurs apposées sur le marbre pouvaient être similaires à celles des premiers matériaux utilisés dans la construction des temples. Les détails d'ordre structurels (bandes, bordures, tuiles du toit) étaient peints en rouge, les parties hautes du temple (intérieur de la corniche, triglyphes) étaient peintes en bleu et le blanc était utilisé pour les éléments plus légers (motifs d'ornementation en forme de goutte). C'est en tout cas ce qu'il suggère lorsqu'il déclare que les éléments peints étaient destinés à souligner les différentes parties du temple d'Aphaïa à Égine³⁷⁸. Il dit que ces mêmes couleurs étaient appliquées sur les monuments athéniens et siciliens³⁷⁹.

Que ce soit par l'intermédiaire du récit des Anciens, des propos de Winckelmann ou encore des premières observations de terrain, nombreux sont les éléments qui permettent d'accréditer le mythe de la Grèce blanche au XVIIIe siècle. Ajoutons à cela les représentations de monuments immaculés de blanc véhiculés par le mouvement néo-classique à l'École des Beaux-Arts. Formés pour la plupart dans cette institution, les premiers voyageurs qui parcourent la Grèce considèrent que les restes de polychromie devaient se restreindre aux seuls éléments de décor des temples. Ils privilégient en cela l'esthétique des lieux. L'évolution des moyens et des méthodes engagés leur permettent par la suite de considérer que l'ensemble de la structure architecturale devait être peinte. À cela s'ajoutent plusieurs questionnements qui

³⁷² Pline, Lib. XXXV, 54, 57-58

³⁷³ Strabon, Lib. VIII, 3, 30

³⁷⁴ Pausanias, Lib. V, 11, 5-6

³⁷⁵ Pausanias, Lib. VI, 26, 3

³⁷⁶ LETRONNE A.-J., *op. cit.*, 1840, p. 53

³⁷⁷ HITTORFF J.-I., *op. cit.*, 1851, p. 55

³⁷⁸ STACKELBERG O. M. von, *op. cit.*, 1826, p. 34

³⁷⁹ *Ibidem*

outrepassent les simples considérations d'ordre esthétique. On relèvera plus particulièrement l'hypothèse visant à considérer que la polychromie des temples devait servir à orienter les pèlerins et accompagner le faste des cérémonies cultuelles qui devaient s'y dérouler. La symbolique des couleurs devait également jouer un rôle de premier plan dans la symbolique religieuse.

Architecture hypèthre et intérêt de la lumière pour l'exercice du culte

L'autre grande question qui passionne les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle est de savoir si les temples grecs étaient hypèthres ou s'ils étaient recouverts d'un toit. L'effondrement des parties hautes de ces édifices a généré de nombreux commentaires lors des premières fouilles archéologiques ; les débats se sont poursuivis au début du XXe siècle³⁸⁰. Nous allons tenter ici d'en apporter une nouvelle lecture en abordant l'architecture hypèthre sous le prisme religieux.

Des temples hypèthres pour Zeus ?

Rares sont les auteurs antiques à parler du temple hypèthre. Vitruve en décrit la disposition des différentes parties : « l'hypèthre, quant à lui est décastyle au pronaos et à l'opisthodomé. Il possède pour le reste exactement les mêmes éléments que le diptère, à ceci près qu'il possède à l'intérieur deux ordres de colonnes superposées, assez éloignés des murs pour ménager un déambulatoire comparable à celui d'un portique de péristyle. L'espace central, à ciel ouvert, est dépourvu de toit. On accède au sanctuaire, du pronaos comme de l'opisthodomé, par des portes à double battant. Il n'en existe pas non plus d'exemple à Rome, mais à Athènes, le temple de Jupiter Olympien présente un aspect octastyle »³⁸¹. Pour le théoricien de l'architecture, seule une partie de la toiture était laissée à découvert. Cet espace pourrait être celui où était placée la statue du dieu. C'est en tout cas ce que suggère Pausanias. Dans la description qu'il consacre au temple de Zeus à Olympie, le périégète dit qu'au moment où la statue était achevée Phidias demanda au dieu si l'œuvre était à son goût³⁸². Pour signifier

³⁸⁰ Cf. voir à ce sujet HELLMANN Marie-Christine, « Les ouvertures des toits ou retour sur le temple hypèthre », *Revue archéologique* 1, 1993, pp. 73-90

³⁸¹ Vitruve, Lib. III, 2, 8. Texte traduit par P. Gros, Les Belles Lettres, 2015

³⁸² Pausanias, Lib. V, 11, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ὡς γὰρ δὴ ἐκτετελεσμένον ἦδη τὸ ἄγαλμα ἦν, ἠϋξάτο ὁ Φειδίας ἐπισημῆναι τὸν θεόν, εἰ τὸ ἔργον ἐστὶν αὐτῷ κατὰ γνώμην· αὐτίκα δ' ἐς τοῦτο τοῦ ἐδάφους κατασκῆψαι κεραυνὸν φασιν, ἔνθα ὑδρία καὶ ἐς ἐμὲ ἐπίθημα ἦν ἡ χαλκῇ

son approbation, Zeus aurait frappé de la foudre le sol du temple³⁸³. Cette circonstance expliquerait que l'on ait ménagé un trou dans la couverture de l'édifice. Ce lien entre Zeus et l'hypèthre apparaît très tôt dans la littérature. Varron est certainement le premier à s'exprimer sur le sujet. L'auteur de la *Langue Latine* dit que l'étymologie de Zeus le désigne comme le *dies pater* : le « père du jour »³⁸⁴. Il est vrai que son nom vient de la même racine indo-européenne (*dyêus*) que celle du mot « jour », que l'on retrouve dans le latin *dies*. Le dieu préside en effet à tous les phénomènes célestes. C'est sur la base de ces éléments que Varron dit que son temple est ouvert par le haut, afin que par cette ouverture on puisse voir le ciel³⁸⁵. Properce compare l'éclat du temple de Zeus à Olympie à celui des cieux, *Iouis Elei caelum imitata domus*³⁸⁶. Cette idée est reprise dans les principaux traités d'architecture qui paraissent après cette date. Vitruve dit en effet que « lorsque l'on construit des édifices à ciel ouvert et avec la forme hypèthre pour Jupiter Fulgur, le Ciel, le Soleil et la Lune ; en effet, nous voyons l'aspect et l'activité de ces dieux se manifester à l'air libre et à la lumière »³⁸⁷. Il est intéressant ici de constater que le théoricien élargit la liste des divinités consacrées dans ces temples hypèthres en gardant toujours à l'esprit que cette particularité architecturale devait permettre d'honorer les dieux qui président aux phénomènes atmosphériques. Il précise que l'ouverture du toit s'appliquait plus particulièrement au Zeus Fulgur. Cette épithète désigne le dieu dans sa dimension foudroyante. Au fil des siècles, les théoriciens de l'architecture se sont appropriés cette idée comme l'illustre l'exemple de Palladio qui dit que « l'aspect de ces temples s'appelait hypèthre, c'est-à-dire à l'air, ou sans couverture. On les dédiait ordinairement à Jupiter comme au souverain des dieux et de l'air, et la place de l'autel était au milieu de la cour »³⁸⁸. Dans la première moitié du XIXe siècle, il est de notoriété commune de considérer que les plus grands et les plus célèbres temples de la Grèce étaient hypèthres³⁸⁹. Les voyageurs qui parcourent la Grèce durant cette période se sont

³⁸³ *Ibidem*

³⁸⁴ Varron, Lib. V, 66 texte établi et traduit par Jean Collart, Paris, Les Belles-Lettres, 1954

³⁸⁵ *Ibidem*

³⁸⁶ Properce, *Elégies*, lib. III, 2, 20, Texte établi par S. Viarre, Les Belles Lettres, 2005. Gilles Sauron (*Quis deum ? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome et à la fin de la République et au début du principat*, EFR, Rome Paris, 1994, p. 30) explique que cette phrase de Properce doit s'interpréter en songeant d'abord à l'intérieur du *naos*, habité par l'imposante statue due à Phidias, qu'il était une « imitation du ciel »

³⁸⁷ Vitruve, Lib. I, 2, 5. Texte traduit par P. Gros, *Les Belles Lettres*, 2015. Ce texte se rapporte davantage aux temples romains consacrés aux divinités ici citées

³⁸⁸ PALLADIO Andrea, *Les quatre livres de l'architecture d'André Palladio, mis en français : dans lesquels, après un petit traité des cinq ordres, il parle de la construction des maisons particulières, des grands chemins, des ponts, des places publiques, des xystes, des basiliques et des temples*, Paris, E.Martin, 1650, p. 283

³⁸⁹ QUATREMERE de QUINCY A.-C., *op. cit.*, 1818, vol. 3, p. 176

ainsi appuyés sur ces sources pour construire leurs récits. Pouqueville³⁹⁰ et Wilkins³⁹¹ abordent le sujet d'un point de vue très théorique en reprenant presque mot pour mot les propos des théoriciens. Les recherches les plus récentes ont pourtant démontrées que les temples dédiés à Zeus ne sont pas tous hypèthres. Citons l'exemple d'Olympie qui a tant alimenté les débats. Le temple de Zeus était bel et bien couvert de tuiles à *opé* comme l'ont mis au jour les fouilles de Wilhelm Dörpfeld à la fin du XIXe siècle³⁹². L'usage de cette couverture relève d'un usage bien précis. Ces tuiles percées devaient servir à aérer le bâtiment ou à évacuer la fumée³⁹³.

Connaitre les pratiques religieuses pour statuer sur l'hypèthrie des temples ?

Il est une autre théorie qui émerge durant cette même période et qui a trait à l'usage de la lumière dans les temples. L'hypèthrie s'intègre pleinement dans ce débat. Comme nous l'avons vu précédemment, certains voyageurs ont à cœur de considérer le temple comme un espace dédié aux célébrations religieuses. C'est dans cette perspective qu'il convient d'expliquer les propos émis par Wheler. Dans la description qu'il consacre au Parthénon, l'Anglais dit que l'édifice devait être privé de lumière, déclarant que les païens aimaient l'obscurité dans leurs rites religieux et leurs coutumes³⁹⁴. Il évoque plusieurs raisons à cela : « especially, because by means the Poms they exposed to the People, had much advantage by it ; and the defects of them, with all their juggling and cheating, were less exposed to view »³⁹⁵. Le voyageur Anglais s'attarde ici sur l'effet produit par cette obscurité sur les cérémonies religieuses qui devaient se dérouler dans cet édifice. Ces mêmes considérations sont partagées par les contemporains de Wheler et ceux du siècle suivant³⁹⁶. Il explique que les deux fenêtres sur la façade principale ont été disposées par les chrétiens et conservées par les musulmans³⁹⁷. Il est en effet de notoriété commune de considérer que la lumière devait uniquement entrer par la porte des temples³⁹⁸.

³⁹⁰ POUQUEVILLE François, « La Grèce », *L'Univers pittoresque*, 1835, p. 403 : « les édifices consacrés à Jupiter, au soleil et à la lune, devaient être doriques et sans toit, parce que ces divinités se montrent à découvert au regard des hommes »

³⁹¹ WILKINS W., *op. cit.*, 1807, introduction, p. III

³⁹² DORPFELD Wilhelm et RÜTER Heinrich, *Alt-Olympia II*, Berlin, 1935, p. 17, fig. 10a

³⁹³ HELLMANN M.-C., *op. cit.*, 2002, p. 301

³⁹⁴ WHELER George, *A journey into Greece*, London, W.Cademan, 1682, p. 363

³⁹⁵ *Ibidem*

³⁹⁶ STUART J. et REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 2, p. 16 ; CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, p. 388

³⁹⁷ *Ibidem*

³⁹⁸ Pour le Parthénon : LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 9 : « (...) quoiqu'il fût fort sombre, étant éclairé seulement par la porte comme les Grecs le pratiquoient dans leurs temples » ; CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, p. 388 : « les grecs adaptant les dispositions de cet édifice à leur cérémonial, avaient construit à une des extrémités un sanctuaire demi-circulaire pour la sainte table et y avait ouvert une fenêtre ; car avant eux, ce temple n'était éclairé que par la porte »

Cette opinion repose d'abord et avant tout sur le silence de Vitruve. Le théoricien ne dit rien sur la manière dont ces édifices étaient couverts. On peut ajouter à cela que les observations de terrain n'apportent aucune information sur ce point. Durant la première moitié du XIX^e siècle, Quatremère de Quincy s'essaie à d'autres analyses dans son *Mémoire sur la manière dont était éclairé les temples des Grecs et des Romains*³⁹⁹. Dans ce document présenté devant la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut royal de France, l'académicien dit que pour résoudre cette question il convient de dissocier l'exercice du culte des Anciens et celui du culte des chrétiens. C'est par la connaissance des pratiques religieuses qu'il espère statuer sur l'hypéthrie des temples. Il commence par dire que « l'exercice du culte, chez les anciens, étoit, si l'on peut dire, individuel : chacun avoit ses jours de sacrifice ; chacun participait aux cérémonies, aux prières, aux sacrifices publics. Dans le christianisme, l'exercice du culte est collectif ; le sacrifice mystérieux qui a remplacé les sacrifices matériels du paganisme, est un acte auquel le public assemblé participe : les prières, les liturgies, les rites sacrés, dépendent du concours même des assistans, prenant une part active aux cérémonies, et réunis durant plusieurs heures dans un local spacieux et couvert : le temple des chrétiens dut être *intérieur* »⁴⁰⁰. S'il convient de dissocier le culte des Anciens d'avec celui des chrétiens, il reste toutefois difficile de s'accorder avec l'analyse proposée ici par Quatremère de Quincy. La religion grecque s'organise autour de rites accomplis par ou au nom d'un individu ou d'une communauté. Durant la période classique, le sacrifice s'est imposé dans la pratique collective de la cité pour assurer la cohésion des citoyens et permettre la communication avec le monde divin afin de garantir l'ordre et la prospérité de la communauté. Lors de la célébration des Panathénées à Athènes, des bœufs étaient égorgés pour être distribués en partie aux dieux par la crémation et le reste consommé par les fidèles venus participer en masse au rituel. La prière évoquée par Quatremère de Quincy précède l'acte sacrificiel⁴⁰¹. Elle est prononcée à voix haute par le prêtre devant la foule. À titre personnel, l'homme pieux pouvait commencer sa journée par une libation suivie d'une prière⁴⁰². L'exercice du culte chez les Anciens relève ainsi d'une pratique à la fois individuelle et collective. L'analyse de Quatremère de Quincy lui permet de s'interroger en filigrane sur l'usage réel du temple. C'est en tout cas l'idée qui émerge dans la suite de son propos lorsqu'il déclare que le culte « des païens étoit beaucoup plus en rapport avec l'extérieur. C'étoit à briller, à paraître, au dehors, à frapper la vue par la décoration et les accompagnemens

³⁹⁹ QUATREMERE de QUINCY A. C., *op. cit.*, 1818, vol. 3, pp. 166-284

⁴⁰⁰ *Idem*, vol. 3, pp. 170-171

⁴⁰¹ Homère, *Iliade*, I, 449-458

⁴⁰² Hésiode, *Travaux*, v. 724-726

qui, pour nous, ne seroient qu'accessoires, que l'architecture grecque faisoit constituer le principal luxe de ses temples. C'est que, d'une part, le plus grand nombre des cérémonies et des pratiques se passoit en dehors, et que, de l'autre, le culte intérieur n'admettoit pas le concours du peuple. Il n'y avoit que les temples à initiation qui dussent recevoir une multitude nombreuse dans leur intérieur (...) »⁴⁰³. L'analyse est ici plus en phase avec la pratique du culte chez les Anciens. Les rites s'effectuent pour la plupart à l'air libre. Le temple ne constitue qu'un élément accessoire dans les usages religieux. Les fidèles n'ont pas l'autorisation d'y pénétrer. Quatremère de Quincy évoque l'exception d'Éleusis dont le temple devait recevoir une foule nombreuse pour la célébration des mystères. Pour appuyer son propos il utilise le texte de Strabon qui dit que le sanctuaire de Déméter Éleusienne et l'enceinte sacrée des mystères devaient permettre d'accueillir une grande masse de spectateurs⁴⁰⁴. Le géographe désigne ici le *téléstèrion*, cette salle dédiée aux initiations dont Plutarque nous fournit la description dans la *Vie de Périclès*. Le philosophe grec dit que pour la dernière phase de la construction : τὸ δ' ὀπαῖον ἐπὶ τοῦ ἀνακτόρου Ξενοκλῆς ὁ Χολαργεὺς ἐκορύφωσε⁴⁰⁵. τὸ ὀπαῖον désigne un lanterneau ce qui a laissé place à la formulation de plusieurs hypothèses sur l'hypéthrie du *téléstèrion* d'Éleusis à l'exemple d'Hittorff dans la traduction qu'il consacre aux *Antiquités inédites de l'Attique* de Wilkins⁴⁰⁶. Le théoricien dit que le toit du bâtiment était pourvu d'une ouverture. Il désigne l'ὀπαῖον comme le « *lucanar* ou plafond orné au-dessus du sanctuaire, disposé en caissons faits de morceaux de charpente qui s'entre-croisaient comme au plafond des propylées [...] »⁴⁰⁷. Il dément en cela l'idée que ce dispositif ait pu être couvert de quelque manière que ce soit. Blouet qui dirige la section d'architecture de l'expédition scientifique de Morée dit qu'il est très facile de pratiquer des jours dans la charpente du comble que l'on utilise une charpente apparente ou que l'on se serve d'un plafond combiné avec des entrails : « il devient très facile dans l'un et l'autre cas de ménager ces jours dans les intervalles laissés pour chacune des fermes qui composent la charpente obligée du comble, et d'en faire une décoration régulière ou du plus bel effet »⁴⁰⁸. Dans cette même perspective, Raoul-Rochette dit que l'ouverture était « pratiquée dans le comble, dans la partie culminante du toit »⁴⁰⁹. Il faut pourtant attendre la fin du XIXe

⁴⁰³ QUATREMERE de QUINCY A.-C., *op. cit.*, 1818, vol. 3 p. 171

⁴⁰⁴ Strabon, Lib. IX, 1, 12 texte établi par Raoul Baladié, Paris, Les Belles-Lettres, 1996 : Εἴτα Ἐλευσίς πόλις, ἐν ᾗ τὸ τῆς Δήμητρος ἱερὸν τῆς Ἐλευσινίας καὶ ὁ μυστικὸς σηκός, ὃν κατασκεύασεν Ἰκτῖνος ὄχλον θεάτρου δέξασθαι δυνάμενον, ὃς καὶ τὸν παρθενῶνα ἐποίησε τὸν ἐν ἀκροπόλει τῇ Ἀθηνᾷ, Περικλέους ἐπιστατοῦντος τῶν ἔργων

⁴⁰⁵ Plutarque, *La vie de Périclès*, c. XIII texte établi par Robert Flacelière et Emile Chambry, Paris, Les Belles-Lettres, 1969

⁴⁰⁶ HITTORFF Jacques Ignace, *Les antiquités inédites de l'Attique contenant les restes d'architecture d'Eleusis, de Rhamnus, de Sunium et de Thoricus*, Paris, Firmin Didot, 1832, p. 32 note 1

⁴⁰⁷ *Ibidem*

⁴⁰⁸ BLOUET A., *op.cit.*, 1831, vol. 1, p. 70

⁴⁰⁹ *Journal des savants*, Paris, Imprimerie royale, 1846, p. 724

siècle pour que le *téléstèrion* soit mis au jour par François Lenormant⁴¹⁰. Des fouilles plus systématiques sont entreprises par la société archéologique d'Athènes (Noack, Kourouniotis, Mylonas, Travlos) dans les années qui suivent⁴¹¹. Ces dernières recherches ont permis de reconnaître une pièce couverte de cinquante-quatre mètres sur cinquante et un comprenant six rangées de sept colonnes destinées à soutenir le plafond et dont les gradins pouvaient accueillir trois mille personnes venues assister aux mystères. On y a également détecté un trou dans le toit⁴¹². S'agit-il de l'édifice décrit par Quatremère de Quincy dans son *Mémoire* ? On peut en douter. D'autres sources nous renseignent sur la configuration du temple d'Éleusis. L'*Hymne homérique à Déméter* désigne spécifiquement un édifice de ce type pourvu d'un autel en son sein⁴¹³. Il s'agit ici d'un « temple-sanctuaire » qui devait abriter les cérémonies religieuses organisées autour de la table sacrificielle⁴¹⁴. Cette pratique rendait nécessaire l'usage d'une ventilation pour l'évacuation des fumées hors de l'édifice. Des ouvertures rectangulaires et circulaires (*oculi*) auraient pu être ménagées dans les tuiles du toit juste au-dessus de l'autel comme semble l'envisager George Roux⁴¹⁵. Plutarque nous apporte lui aussi quelques éclaircissements sur la configuration du temple d'Éleusis. Il dit que Xénoclès de Cholargue éleva au sommet de l'édifice la fenêtre de comble (*οπαιον*)⁴¹⁶. Par-delà les usages, il est dit dans les textes que la lumière devait jouer un rôle important dans les cultes initiatiques. En témoigne le récit de Dion Chrysostome : Σχεδὸν οὖν ὅμοιον ὥσπερ εἴ τις ἄνδρα Ἑλλήνα ἢ βάρβαρον μυεῖσθαι παραδοὺς εἰς μυστικόν τινα μυχὸν ὑπερφυῇ κάλλει καὶ μεγέθει, πολλὰ μὲν ὁρῶντα μυστικὰ θεάματα, πολλῶν δὲ ἀκούοντα τοιούτων φωνῶν, σκότους τε καὶ φωτὸς ἐναλλάξ αὐτῷ φαινομένων, ἄλλων τε μυρίων γιγνομένων, ἔτι δὲ εἰ, καθάπερ εἰώθασιν ἐν τῷ καλουμένῳ θρονισμῷ, καθίσαντες τοὺς μουμένους οἱ τελοῦντες κύκλῳ περιχορεύειν· ἄρα γε τὸν ἄνδρα τοῦτον μηδὲν παθεῖν εἰκὸς τῇ ψυχῇ μηδ' ὑπονοῆσαι τὰ γινόμενα, ὥς μετὰ γνώμης καὶ παρασκευῆς πράττεται σοφωτέρας, εἰ καὶ πάνυ τις εἴη τῶν μακρόθεν καὶ ἀνωνύμων βαρβάρων,

⁴¹⁰ Cf. voir à ce sujet LENORMANT François, « Eleusinia » in C.V. Daremberg et E.Saglio (dir.), *Dictionnaire des Antiquités grecque et romaine*, Paris, Hachette, 1878 ; voir également LENORMANT François, « Résultat des fouilles à Eleusis en 1860 » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 10e année, 1866, pp. 54-60

⁴¹¹ Cf. voir NOACK Ferdinand, *Eleusis : die baugeschichtliche Entwicklung des Heiligtumes : und 44 Tafeln und 112 Textabbildungen*, Berlin ; Leipzig : W. de Gruyter, 1927, 2 vol.

⁴¹² TRAVLOS Ioannis, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Attikas*, Tübingen, E. Wasmuth cop., 1988, p. 81

⁴¹³ HOMERE, *Hymne homérique à Déméter*, v. 270 texte établi par J. Humbert, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : Ἀλλ' ἄγε μοι νηὸν τε μέγαν καὶ βωμὸν ὑπ' αὐτῷ τευχόντων πας δῆμος ὑπαὶ πόλιν αἰπὺ τε τείχος, Καλλιχόρου καθύπερθεν, ἐπὶ προὔχοντι κολωνῷ

⁴¹⁴ ROUX Georges, « Trésors, temples, tholos » in ROUX G. (dir) *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1984, pp. 153-171

⁴¹⁵ *Idem*, p. 165

⁴¹⁶ Plutarque, *Vie de Périclès*, 13, 7

μηδενὸς ἐξηγτοῦ μηδὲ ἐρμηνέως παρόντος, ἀνθρωπίνην ψυχὴν ἔχων⁴¹⁷. Cette atmosphère mystique devait favoriser la rencontre avec le divin. Le rite initiatique se prête particulièrement bien à l'exercice. En effet, et comme l'affirme Aristote, « ceux que l'on initie ne doivent pas apprendre quelque chose mais éprouver des émotions et être mis dans certaines dispositions »⁴¹⁸. La révélation des *hierai* aux *mystes* signale symboliquement le passage de l'obscurité à la lumière. Pourtant, aucune ouverture n'a jusqu'ici été découverte dans le temple d'Éleusis. Cette opinion vient par ailleurs confirmer les propos émis par Vitruve lorsqu'il dit qu'« à Éleusis, Ictinos fit l'immense *cella* de Cérès et de Proserpine, en style dorique, avec un toit la couvrant entièrement [...] »⁴¹⁹.

Temples hypèthres : un voile pour protéger les statues des aléas climatiques ?

Certains voyageurs comme Stuart ont imaginé que les temples hypèthres – du grec *hypæthros* qui désigne ce qui est à l'air libre – étaient recouverts d'un voile pour protéger les statues des dieux des aléas climatiques. Cette théorie tire son fondement du récit de Vitruve. Le théoricien dit que les temples hypèthres se caractérisent à l'intérieur par deux ordres de colonnes superposés entourant un espace central laissé à ciel ouvert et dépourvu de toit, *medium autem sub diuio est sine tecto*⁴²⁰. Dans ces conditions, Stuart s'interroge sur la conservation de la statue des dieux⁴²¹. Loin d'évoquer l'usage d'une simple toile, le voyageur Anglais imagine que le *péplos* d'Athéna et le *parapetasma* de Zeus devaient être disposés respectivement dans le Parthénon et le temple d'Olympie pour protéger les représentations divines⁴²². Arrêtons-nous quelques instants sur ces deux tissus dont l'usage est attesté dans le cadre des cérémonies cultuelles. Traditionnellement, le *péplos* d'Athéna est associé aux Panathénées, et plus particulièrement à la dernière journée de cette fête au cours de laquelle ce voile tissé et brodé par des jeunes Athéniennes et par les Ergastines était apporté à la statue de la déesse dans l'Erechthéion. Les récits des Anciens nous fournissent d'autres informations sur ce sujet. Utilisé comme référence par Stuart, le texte de Pollux apporte deux informations capitales. Dans son

⁴¹⁷ Dion Chrysostome, *Discours* 12, 33 texte établi par G. Ventrella, Paris, Les Belles-Lettres, 2017

⁴¹⁸ Synésios, *Dion* VIII, 6 Texte traduit par Ph. Borgeaud

⁴¹⁹ Vitruve, Lib. VII, préf. 16 Texte traduit par P. Gros, *Les Belles Lettres*, 2015

⁴²⁰ Vitruve, Lib. III, 2, 8 Texte établi par P. Gros, *Les Belles-Lettres*, 2015

⁴²¹ *The antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett painters and architects*, London, printed by John Nichols, 1787, vol. 2, p. 7 : « Hence, indeed, it is plain, that the Statue was under cover ; not can it be supposed that so magnificent and costly a work, composed of Ivory and Gold, and delicately painted, was exposed in the open air to all the varieties of weather »

⁴²² *Idem*, p. 8

Onomasticon, le rhéteur dit que le *péplos* pouvait à la fois servir de vêtement et d'élément de couverture⁴²³. Le voyageur Anglais en conclut que ce morceau de tissu devait être conçu pour être suspendu au-dessus de la statue du dieu pour la protéger de la poussière et la préserver des intempéries. Pour appuyer son propos, Stuart utilise l'*Illiade* d'Homère. Le voyageur Anglais évoque le passage où Pandare dit à Énée qu'il a laissé dans le palais de Lycaon « onze chars frais bâtis, tous neufs, avec de larges housses déployées sur eux »⁴²⁴. Il ne s'agit pas ici d'un *péplos* mais bien plutôt d'un simple tissu. Nous pourrions en revanche citer - toujours dans l'*Illiade* - le moment où Aphrodite tente de protéger Enée en le soustrayant au combat⁴²⁵. La déesse couvre son fils de ses bras et du pli de son *péplos* qu'elle utilise comme rempart (ἔρκος)⁴²⁶. Le tissu est ici considéré comme un moyen de protection. Stuart appuie également son propos sur le texte d'Euripide dans lequel il est dit qu'avec des tissus empruntés aux trésors, et merveilleux à voir, Ion ombragea la tente sacrée qu'il destine aux retrouvailles avec celui qu'il croit être son père⁴²⁷. Sur la toiture il fit déployer tout d'abord un vaste pan d'étoffe, autrefois consacré au dieu par Héraclès, fils de Zeus, prélevé par ce héros sur le butin des Amazones⁴²⁸. Il rajoute que dans la trame étaient dessinées ces figures : Ouranos rassemblant les astres dans le cercle de l'éther ; Hélios dirigeant ses chevaux vers les derniers rayons de la flamme du jour, et trainant après soi l'éclatant Hespéros ; la Nuit au noir péplos poussant son char privé de coursiers de volée ; un cortège d'étoiles le suivant ; la Pléiade, au milieu de l'Ether s'avançant, avec elle Orion porte-glaive, puis l'Ourse, qui plus haut, vers le pôle doré, tournait sa queue ; le disque de la pleine Lune qui divise les Mois, rayonnant par-dessus ; les Hyades, ce signe au nautonier si sûr ; et le flambeau du jour, l'Aurore, devant elle, chassant les astres⁴²⁹. On peut noter dès à présent que sur les tentures utilisées pour couvrir cette tente sont représentés les dieux et forces naturelles primordiales qui servent à figurer le ciel et la voute céleste, leur antique demeure. Dans cette structure éphémère, la disposition des tissus est ici tout à fait significative. Ajoutons à cela les propos de Porphyre qui dit que les Anciens appelaient le ciel un *péplos* comme si c'était le vêtement enveloppant des dieux ouraniens, τῶν παλαιῶν καὶ τὸν οὐρανὸν πέπλον εἰρηκόντων οἶον θεῶν οὐρανίων περίβλημα⁴³⁰. Le tissu entretient ici un rapport

⁴²³ Pollux, *Onomasticon*, VII, 13

⁴²⁴ Homère, *Illiade*, V, 194 texte traduit par P. Mazon, *Les Belles-Lettres*, 1987

⁴²⁵ Homère, *Illiade*, V, 311-315

⁴²⁶ *Ibidem*

⁴²⁷ Cf. Sur ce sujet voir MORIN Bernadette, « Mythe et art : le temple et la tente de l'*Ion* d'Euripide » in *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, 2011, pp. 80-118

⁴²⁸ Euripide, *Ion*, v. 1141-1145 texte établi par L. Parmentier, Paris, Les Belles-Lettres, 1994 : Λαβὼν δ' ὑφάσμαθ' ἱερὰ θησανρῶν πάρα κατεσκίαζε, θαύματ' ἀνθρώποις ὄραν. Πρῶτον μὲν ὀρόφῳ πτέρυγα περιβάλλει πέπλων, ἀνάθημα Δίου παῖδος οὗς Ἡρακλῆς Ἀμαζόνων σκυλεύματ' ἤνεγκεν θεῶ

⁴²⁹ *Idem*, v. 1145-1159

⁴³⁰ Porphyre, *L'Antre des Nymphes*, v. 14 Texte établi et traduit par Y. Le Lay, Lagrasse, Verdier, 1989

étroit avec la voute céleste dont il est censé protéger les aléas d'après le récit du voyageur Anglais. Le dossier du *parapetasma* mérite lui aussi d'être analysé. Dans la description qu'il consacre au temple de Zeus à Olympie, Pausanias parle d'un rideau de laine orné de broderies assyriennes et teint de pourpre de Phénicie consacré par le roi de Syrie Antiochus⁴³¹. Il rajoute que cette pièce de tissu ne peut se tirer vers le toit comme celui d'Artémis à Éphèse mais qu'en le faisant glisser sur des cordelettes on le faisait descendre au sol⁴³². Faisant usage de cette référence, Stuart a imaginé que ce *parapetasma* pendait du toit du temple et était étendu devant la statue du dieu⁴³³. Cette idée semble faire consensus dans les milieux savants dans la première moitié du XIXe siècle : les membres de l'expédition scientifique de Morée partagent cette même opinion⁴³⁴. Quatremère de Quincy y voit de véritables tapisseries qui « ornoient les sanctuaires des temples, et en cachoient à volonté la vue, ainsi que celle des simulacres qui y étoient renfermés »⁴³⁵. Il est vrai que le *parapetasma* de par sa racine *para* et *petao* signifie *ce qui couvre, ce qui s'étend, ce qui se déploie*. Stuart considère également que cette pièce de tissu aurait pu servir à couvrir l'espace ouvert de l'hypèthre⁴³⁶. L'hypothèse émise est ici contredite par Quatremère de Quincy⁴³⁷. On sait aussi d'après Pausanias que ce rideau de laine devait être utilisé dans les lieux de spectacle tels que les théâtres⁴³⁸.

Les jeux de lumière sur les temples comme manifestation du sacré ?

Le jeu des éclats et reflets dans les temples des anciens Grecs pouvaient également apparaître comme une manifestation du sacré. C'est en tout cas ce que laisse suggérer Vitruve lorsqu'il dit que la statue du dieu devait être orientée de telle sorte à ce que le fidèle puisse la

⁴³¹ Pausanias, Lib. V, 12, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : 'Εν δὲ Ὀλυμπίᾳ παραπέτασμα ἔρεοῦν κεκοσμημένον ὑφάσμασιν Ἀσσυρίοις καὶ βαφῇ πορφύρας τῆς Φοινίκων ἀνέθηκεν Ἀντίοχος, οὗ δὴ καὶ ὑπὲρ τοῦ θεάτρου τοῦ Ἀθήνησιν ἡ αἰγὶς ἢ χρυσοῦ καὶ ἐπ' αὐτῆς ἡ Γοργὼ ἐστὶν ἀναθήματα. Τοῦτο οὐκ ἐς τὸ ἄνω τὸ παραπέτασμα πρὸς τὸν ὄροφον ὥσπερ γε ἐν Ἀρτέμιδος τῆς Ἐφεσίας ἀνέλκουσι, καλωδίους δὲ ἐπιχαλῶντες καθιᾶσιν ἐς τὸ ἔδαφος

⁴³² *Ibidem*

⁴³³ *The antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett painters and architects*, London, printed by John Nichols, 1787, vol. 2, p. 8, note c

⁴³⁴ BLOUET A., *op. cit.*, 1806, vol. 1, p. 70

⁴³⁵ QUATREMERE DE QUINCY A.C., *op. cit.*, 1832, vol. 2, p. 523

⁴³⁶ *The antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett painters and architects*, London, printed by John Nichols, 1787, vol. 2, p. 8, note c

⁴³⁷ QUATREMERE DE QUINCY A. C., *op. cit.*, 1832, vol. 2, p. 523

⁴³⁸ Pausanias, Lib. V, 12, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, les Belles-Lettres, 2002 : 'Εν δὲ Ὀλυμπίᾳ παραπέτασμα ἔρεοῦν κεκοσμημένον ὑφάσμασιν Ἀσσυρίοις καὶ βαφῇ πορφύρας τῆς Φοινίκων ἀνέθηκεν Ἀντίοχος, οὗ δὴ καὶ ὑπὲρ τοῦ θεάτρου τοῦ Ἀθήνησιν ἡ αἰγὶς ἢ χρυσοῦ καὶ ἐπ' αὐτῆς ἡ Γοργὼ ἐστὶν ἀναθήματα. Τοῦτο οὐκ ἐς τὸ ἄνω τὸ παραπέτασμα πρὸς τὸν ὄροφον, ὥσπερ γε ἐν Ἀρτέμιδος τῆς Ἐφεσίας ἀνέλκουσι, καλωδίους δὲ ἐπιχαλῶντες καθιᾶσιν ἐς τὸ ἔδαφος

voir se manifester au lever du soleil⁴³⁹. Pour satisfaire à cette exigence, le temple devait être hypèthre ou tout au moins disposer d'une source de lumière suffisante pour rendre l'effet perceptible aux fidèles venus sacrifier ou prier. Certains textes nous renseignent sur les dispositifs mis en œuvre pour éclairer la figure des dieux. Pline nous en fournit un exemple dans la description qu'il consacre à la statue d'Hécate placée dans le temple d'Artémis à Éphèse. Le naturaliste dit que « les gardiens du temple recommandent aux curieux de prendre garde à leurs yeux en la regardant, tant est grand le rayonnement du marbre »⁴⁴⁰. Le choix du matériau et sa capacité à refléter la lumière participe à cette mise en scène du divin. Le dieu devait se mouvoir à travers cette représentation. Les choix esthétiques et le jeu d'ombre et de lumière sont mis au service de cette ambition. Cette idée est reprise par les voyageurs comme Brøndsted qui déclare que sur l'idole toutes les ressources de matériaux couteux et de l'art ont été utilisées pour honorer son culte ; et l'architecture dont l'intérieur était décoré a été calculée pour renforcer l'impression et l'image du dieu, et a été entièrement subordonnée à cette fin⁴⁴¹. D'autres dispositifs voient le jour durant l'Antiquité. Torches et lampes interviennent parfois dans l'exercice du culte pour permettre d'éclairer la statue des dieux. Pausanias nous en fournit plusieurs exemples. En témoigne la fameuse lampe d'or de Callimaque disposée dans le temple d'Athéna Poliade en Attique devant l'antique simulacre de la déesse⁴⁴². Le périégète explique « qu'une fois qu'on a rempli la lampe d'huile, on attend le jour correspondant de l'année suivante. L'huile que contient la lampe suffit pour ce laps de temps, bien qu'elle soit allumée aussi bien le jour que la nuit : « sa mèche est faite de « lin de Carpasos » qui est le seul lin que le feu ne dévore pas. Au-dessus de la lampe, un palmier de bronze s'élevant jusqu'au toit attire à lui la fumée »⁴⁴³. Son propos laisse imaginer que la lumière était ici utilisée pour satisfaire les besoins du culte. L'usage de cette lampe au feu perpétuel peut facilement être associée à Athéna. L'olivier qui fournit l'huile constitue le fruit de la querelle entre la déesse et Poséïdon pour la

⁴³⁹ Vitruve, Lib. IV, 5, 1 texte traduit par P.Gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015 : « les régions du ciel vers lesquelles doivent être tournés les temples sacrés des dieux immortels seront définies de la façon suivante : si aucune raison ne s'y oppose, et si toute possibilité est laissée au constructeur, il convient que le temple et la statue de la cella regardent dans la direction du couchant, afin que ceux qui se présenteront devant l'autel pour les sacrifices ou des offrandes aient le regard tourné à la fois vers le secteur du levant et vers la statue cultuelle placée dans le temple ; ainsi en formulant leurs vœux ils fixent leurs regards sur le temple et le ciel du levant ; quant aux statues cultuelles, paraissant elles-mêmes surgir du levant, elles fixent les yeux sur les suppliants et les sacrificiants. Car il semble indispensable que tous les autels des dieux soient tournés vers l'Orient » ; sur cette question de la lumière chez Vitruve voir BOUCHAREB Abdelouahab, « Vitruve : temples et lumière », *Cahiers des études anciennes*, XLVIII 2001, pp. 325-342

⁴⁴⁰ Pline, Lib. XXXVI, 4, 20 Texte établi et traduit par E.Littré, *Les Belles Lettres*, 2016

⁴⁴¹ COCKERELL C. R., *op. cit.*, 1860, p. 19

⁴⁴² Pausanias, Lib. I, 26, 6 ; voir également Strabon, *Géographie*, IX, 1, 16 et Plutarque, *Sylla*, 13, 3

⁴⁴³ Pausanias, Lib. I, 26, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : Καί οἱ λίνου Καρπασίου θρυαλλίς ἔνεστιν, ὃ δὴ πυρὶ λίνων μόνον οὐκ ἔστιν ἀλώσιμον· Φοῖνιξ δὲ ὑπὲρ τοῦ λύχνου χαλκοῦς ἀνήκων ἐς τὸν ὄροφον ἀνασπᾷ τὴν ἀτμίδα

possession de l'Attique. D'autres dispositifs permettant d'éclairer les temples sont également cités. Les membres de l'expédition scientifique de Morée évoquent l'emploi de pierres transparentes pour laisser pénétrer la lumière dans les anciens édifices⁴⁴⁴. Il est fort probable que les voyageurs se réfèrent ici au texte de Pline qui parle de l'utilisation d'une pierre de la dureté du marbre, blanche et translucide pour la construction du temple de la Fortune sous le principat de Néron⁴⁴⁵. Il s'agit du *phengite* du grec φεγγίτης qui dérive de φέγγος, la lumière. Chandler en trouve dans le mur du Parthénon, au-dessus de la croisée : « ces fragmens étaient percés, et la lumière qui entraient par les trous, était d'une couleur tirant sur le rouge ou le jaune »⁴⁴⁶. L'emploi de ce matériau par les romains est attesté ; il ne saurait toutefois s'appliquer aux constructions grecques. Blouet poursuit son propos en déclarant que les ouvertures du temple de Zeus à Olympie « ont été vitrés, sinon dès l'origine, au moins à une époque antérieure à celle du voyage de Pausanias, puisque l'autorité de Pline et celles des découvertes de Pompéï prouvent d'une manière incontestable que l'emploi du verre pour vitraux était connu depuis très-longtemps »⁴⁴⁷. Néanmoins, là encore force est de constater que les références citées sont postérieures à l'époque qui nous occupe. Pline prend le même exemple du temple de la Fortune à Pénestre pour évoquer l'emploi de mosaïques de verre dont l'usage est attesté sur les voutes de l'édifice⁴⁴⁸. L'on sait aujourd'hui que cette technique date du début de l'époque chrétienne.

Des temples de l'ancienne Grèce, les toitures ne sont que rarement conservées. C'est donc d'abord sur la littérature que se fondent les premières théories émises sur la couverture de ces édifices. On a d'abord imaginé que cette ouverture dans le toit permettait d'établir une

⁴⁴⁴ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 70

⁴⁴⁵ Pline, Lib. XXXVI, 46, 163 texte établi par J. André et traduit par R. Bloch, Paris, Les Belles-Lettres, 1981 : Nerone prince in Cappadocia repertus est lapis duritia marmoris, candidus atque trelucens etiam qua parte fulvae inciderant uenae, ex argumento phengites appellatus. Hoc construxerat aedem Fortunae, quam Seiani appellant, a Seruio rege sacratam, amplexus aurea domo ; quare etiam foribus opertis interdum claritas ibi diurna erat alio quam specularium modo tamquam inclusa luce, non transmissa. In Arabia quoque esse lapidem uitri modo tralucidum, quo utantur pro specularibus, Iuba auctor est/Sous le principat de Néron, on découvre en Cappadoce une pierre aussi dure que le marbre, blanche et translucide même aux endroits où elle est striée de veines fauves, ce qui a fait lui donner le nom de phengite. C'est elle que le prince avait utilisée pour faire construire le temple de la Fortune, celui qu'on appelle temple de Séjan, sanctuaire qui avait été consacré par le roi Servius et qui fut enfermé dans la Maison Dorée de Néron ; c'est la raison pour laquelle, même les portes fermées, il y régnait le jour la clarté du dehors, mais de façon différente, cependant, que celle que procure la pierre séculaire : la lumière y semble enfermée et non pas transmise. En Arabie aussi se trouve une pierre translucide comme le verre et dont on se sert à la place de la pierre spéculaire, comme Juba nous l'apprend

⁴⁴⁶ CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, p. 388

⁴⁴⁷ BLOUET A., *op. cit.*, vol. 1, p. 70

⁴⁴⁸ Pline, Lib. XXXVI, 64, 189 texte établi par J. André et traduit par R. Bloch, Paris, Les Belles-Lettres, 1981 : lithostrota coeptauere iam sub Sulla ; paruolis certe exstat hodieque quod in Fortunae delubro Praeneste fecit/la construction des lithostrota commença déjà sous Sylla ; celui qu'il fit faire du moins en toutes petites plaques dans le sanctuaire de la Fortune à Pénestre subsiste encore aujourd'hui

communication avec Zeus de par son domaine d'intervention. En partant du principe que les cérémonies religieuses étaient organisées à l'intérieur du temple, on a considéré qu'une architecture hypèthre pourrait servir à satisfaire les usages religieux. Enfin, cette luminosité apportée par les ouvertures pratiquées dans l'édifice pouvait également apparaître comme une manifestation du sacré.

Sculptures religieuses : essais de théorisation

Au XVIII^e siècle, les sculptures des temples ne sont plus seulement considérées pour leur aspect esthétique. Artistes et architectes outrepassent le simple constat visuel en introduisant quelques considérations sur le rôle de cette statuaire dans l'exercice du culte. Ainsi s'illustre une évolution dans la manière de percevoir les monuments et les groupes sculptés qui les ornent. Dans la description qu'il consacre au Parthénon, Julien-David Le Roy relève une différence de traitement entre les sculptures placées à l'intérieur de l'édifice de celles qui sont placées à l'extérieur. Le voyageur tente d'expliquer cette disparité arguant que les architectes ont donné beaucoup de saillie aux bas-reliefs laissés à l'air libre parce qu'ils devaient être vus de fort loin⁴⁴⁹. Ceci lui permet de mieux comprendre pourquoi la frise représentant des sacrifices et des processions athéniennes a moins de relief que celle des Centaures et des Lapithes présentée à l'extérieur du Parthénon. On rejoint ainsi l'idée énoncée plus haut visant à considérer que le temple devait constituer un point de repère pour les fidèles.

Ces considérations sur la sculpture des temples vont au-delà de ces premières constatations. Nous nous attarderons dans un premier sur des questions d'ordre stylistique. Nous verrons que les voyageurs prennent appui sur la religion pour expliquer le caractère archaïque des frontons du temple d'Aphaïa à Égine. La représentation des dieux constitue un autre sujet de débat. Nous nous intéresserons plus particulièrement à ceux qui portent sur l'aspect de la statue chryséléphantine du Zeus Olympien. Enfin, il s'agira d'identifier les autorités sur lesquelles se fondent les voyageurs pour reconnaître l'iconographie des reliefs sculptés du temple de Zeus à Olympie.

Quelques considérations sur le style de la sculpture grecque : le cas des sculptures du fronton du temple d'Aphaïa à Égine

Intéressons-nous dans un premier temps à la manière dont est perçue la statuaire des temples par les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Artistes et architectes décrivent le style utilisé par le sculpteur pour illustrer les différentes figures de la mythologie grecque. Prenons le cas d'Égine. Le caractère des groupes sculptés du fronton du

⁴⁴⁹ LE ROY D., *op. cit.*, 1758, première partie, p. 9

temple d'Aphaïa attirent très vite leurs regards. C'est bien le traitement archaïsant des visages et des corps qui suscite le plus d'interrogations. Plusieurs conjectures sont formulées, certaines ayant trait au domaine religieux et c'est sur celles-ci que nous nous focaliserons dans le cadre de cette étude.

Citons en premier lieu le témoignage de Pouqueville qui constate que « les figures paraissent être des copies de portraits plus antiques encore, et dont le type était consacré pour être reproduit d'âge en âge »⁴⁵⁰. Il reconnaît en cela l'un des types les plus anciens de la sculpture grecque représenté ici par l'école d'Égine. C'est toute une génération de voyageurs qui relève le manque d'expression et l'uniformité des visages de ces figures. Leurs contemporains comme le collectionneur d'art Johann Martin von Wagner (1777-1858) partagent ces mêmes impressions⁴⁵¹. Il va sans dire que l'ancienne école d'Égine s'est illustrée dans la production de sculptures archaïques aux traits stylisés⁴⁵². Le sourire figé - inspiré des modèles égyptiens - apparaît encore sur ces visages. La formule s'est généralisée aux figures divines. Il s'agit cependant moins d'un sourire de circonstance que du résultat de l'évolution d'un « procédé technique qui correspond à une phase précise du développement de la sculpture grecque »⁴⁵³. On ne saurait donc ici parler de *portrait* au sens moderne du terme, c'est à dire à la représentation, d'après un modèle réel, d'un être par un artiste qui s'attache à en reproduire ou à en interpréter les traits et expressions caractéristiques. Il va sans dire que la nature même de la figure représentée ne s'y prête pas : représenter les dieux revient à montrer l'invisible⁴⁵⁴. Durant la première moitié du XIX^e siècle, Dodwell émet une hypothèse, celle de considérer que le traitement unifié des visages d'Égine illustre certains préjugés religieux : « this approximation to identity is certainly not fortuitous : for the artists, who were able to throw so much varied beauty into the forms of the bodies, were no doubt fully able to infuse a similar diversity of expression into the features. Their talent was probably confined to one style of countenance, by some religious prejudice. Perhaps some archaic and much-venerated statue served as a model,

⁴⁵⁰ POUCQUEVILLE F.-C., H. L., *op.cit.*, 1835, p. 280

⁴⁵¹ WAGNER Johann Martin von et SCHELLING Friedrich Wilhelm Joseph von, *Report on the Aeginetan sculptures: with historical supplements*, traduit par Louis A. Éditeur scientifique RUPRECHT, Albany, Etats-Unis d'Amérique, State University of New York Press, 2017, p. 117 : « what I observe here in relation to the faces goes for every figure without exception. From the Minerva to the last of the warriors, all look quite similar and appear to be a flesh-and-blood assembly of brothers and sisters, without the slightest expression of emotion. Between besiegers and besieged, between divinity and humanity ; there is not the slightest difference to be seen »

⁴⁵² Cf. sur ce sujet voir WALTER-KARYDI Elena, *Die Äginetische Bildhauerschule. Werke und schriftliche Quellen*, Mayence, Ph. Von Zabern, 1987

⁴⁵³ HOLTZMANN Bernard, *La sculpture grecque*, Paris, Librairie Générale Française, 2010, p. 92

⁴⁵⁴ cf. voir GERNET Louis, « Choses visibles et choses invisibles » in *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1982, pp. 227-238

from which it might not have been consistent with the feeling of reverence, or with the state of opinion, to deviate »⁴⁵⁵. Cette remarque n'est pas dénuée de fondement. Le voyageur s'étonne du traitement unifié des visages durant cette période tardive que représente la statuaire d'Égine. Artiste de profession, il n'est pas sans savoir que les sculpteurs de cette époque sont capables de rendre l'effet du rythme et du mouvement dans leurs œuvres. Il est vrai que les figures de cette période s'illustrent par des gestes et des attitudes qui apparaissent naturels tout comme il serait inexact de dire que la tête est moins expressive que le corps grec pour les sculptures de la période archaïque. C'est pourtant le constat fait par Dodwell et il apporte une explication à cela, arguant que le talent des artistes était limité à certains préjugés religieux. Le caractère archaïque de ces visages pourrait illustrer selon lui la résurgence d'un modèle plus ancien, probablement un modèle de statue divine très vénérée. On pourrait ici penser à une sorte d'idole faisant l'objet d'un culte. L'esthétique de la sculpture serait ainsi en accord avec le sentiment de respect qu'elle inspire.

On retrouve ce même point de vue pour l'analyse des corps. Ayant bien pris conscience que ces éléments du fronton avaient été réalisés avant l'introduction du bel idéal dans la sculpture grecque, les voyageurs décrivent une morphologie proche de la nature : « they are noble, without being harsh or rigid ; and are composed with Doric severity, mingled with the airy grace of youthful forms »⁴⁵⁶. Certains voyageurs se focalisent sur l'aspect du vêtement et en tirent plusieurs conclusions. Relevons le témoignage de Cockerell qui dit que « l'extrême rigidité et régularité de la draperie peut avoir été considéré comme propre à la sainteté des demi-dieux représentés, et comme adapté à la rectitude et à la régularité mécanique de l'architecture ; mais sans doute il était également dans une grande mesure conventionnel, et a été généralement employé dans des sculptures qui portoient référence aux divinités »⁴⁵⁷. Le drapé est une composante essentielle dans la représentation des figures grecques puisque considéré comme une expression de sa personnalité. Le rendu du vêtement a évolué au cours des siècles au gré des conventions et des moyens techniques mis à la disposition des sculpteurs. Trois vêtements se distinguent pour la période archaïque : le *chiton* ou tunique en lin ou laine légère cintrée à la taille, l'*himation* type de manteau sans manche d'homme et de femme, enroulé ou drapé autour du corps et enfin le *peplos* vêtement féminin formé d'une grande pièce d'étoffe rectangulaire, maintenue sur les épaules par deux agrafes, avec un rabat retombant à l'extérieur. Dans certains

⁴⁵⁵ DODWELL E., *op.cit.*, 1819, vol. 1, pp. 570-571

⁴⁵⁶ *Idem*, p. 570

⁴⁵⁷ COCKERELL C. R., *op. cit.*, 1860, p. 35

cas, les artifices se mêlent au réalisme de la figuration. À Égine, les sculptures sont conventionnelles pour la période qui nous occupe. Elles illustrent ce moment de transition entre l'époque archaïque et l'époque classique découvert pour la première fois par Cockerell et ses compagnons de voyage en 1811. Il est ainsi bien légitime de penser que cette trouvaille ait généré quelques interrogations eu égard à son caractère novateur. Le style employé pour la sculpture des drapés apparaît au voyageur comme empreint d'un certain archaïsme. La très grande rigidité dans le rendu des plis ainsi que l'unité de proportion employé par le sculpteur lui semblent appartenir à un autre temps. D'après Cockerell, la survivance d'anciens modèles pour la réalisation des frontons d'Égine est révélateur de la nature divine des figures représentées. Ce point de vue n'est pas unanimement partagé avec ses contemporains⁴⁵⁸. On conviendra toutefois que de ces constatations découlent la thèse émise par Raoul-Rochette dans son cours d'archéologie du 29 juillet 1829 qui dit que

« le système religieux ne fut jamais assez puissant ou assez exclusif, dans la Grèce, pour imposer, comme en Égypte, les types à l'imitation, des entraves de l'esprit humain, et des bornes à l'intelligence ou à l'industrie ; mais néanmoins il y posséda sans doute assez d'autorité pour régler, de concert avec le goût général, la conformation de certaines idoles, l'ajustement de certaines figures, pour influencer sur le costume et sur la symbolique de l'art, essentiellement liée avec le culte. De là, très probablement, l'origine de ce type hiératique ou sacerdotal, propre à l'école éginétique. Une fois ce type consacré par le temps, par la religion, par l'habitude, il n'est pas étonnant que l'art y soit resté fidèle, tant que le peuple y resta attaché. De là encore cette longue perpétuité de goût qui, en imprimant aux monumens de l'art incessamment produits une sorte de vétusté artificielle, les faisait participer, par cela même, au respect qu'inspirait le culte, et les rendait, en quelque sorte, sacrées comme la religion. Mais comme, d'un autre côté, l'art s'était peu à peu affranchi, dans l'imitation du corps humain, des anciennes entraves qui tenaient à son impuissance, tout autant et plus encore qu'au système religieux, les artistes suivirent partiellement, dans cette école, le mouvement général imprimé aux esprits, et parvinrent à rendre fidèlement et habilement la nature, sans renoncer tout à fait à leur manière conventionnelle »⁴⁵⁹.

Pour expliquer l'aspect archaïque des groupes sculptés d'Égine, les voyageurs et théoriciens du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle se sont appuyés sur les

⁴⁵⁸ WAGNER J.-M. von et SCHELLING F.-W. J. von, *op. cit.*, 2017, p. 117 : « the robes of these figures are, generally speaking, entirely conventional, fitting close to the body, especially at the thighs and legs...the folds do not fall naturally, but rather are artistically conceived and rendered, and normally end in straight masses of fabric with a zigzag border »

⁴⁵⁹ RAOUL-ROCHETTE D., *op. cit.*, 1828, pp. 334-335

textes. La littérature ancienne véhicule en effet cette idée visant à considérer que les statues primitives sont réputées comme étant divines. Utilisé comme référence par les voyageurs, le texte de Pausanias nous fournit quelques preuves à l'appui de ce propos. Dans son œuvre, le périégète accorde un intérêt tout particulier aux statues primitives⁴⁶⁰ et plus particulièrement à la représentation des dieux. Citons en premier lieu le passage dans lequel il est dit qu'Onatas, fils de Micon d'Égine, a réalisé pour les habitants de Pergame une statue en bronze remarquable par sa taille et son exécution⁴⁶¹. Pour sa confection, le sculpteur aurait utilisé une image ou copie de l'ancienne statue en bois (γραφὴν ἢ μίμημα τοῦ ἀρχαίου ξοάνου) ; la tradition veut également qu'elle lui soit apparue en songe (κατὰ ὀνειράτων ὄψιν). La *périégèse* nous fournit ici un passage riche de sens. La filiation du sculpteur Onatas avec l'île d'Égine nous renvoie ici à l'exemple qui nous occupe. Notons également que l'artiste utilise un modèle ancien pour confectionner la statue de culte. Cette tradition pourrait être liée à la dimension religieuse de l'œuvre. Citons également la description de l'Héraclès nu de Corinthe attribué à Dédale. Ce *xoana* ainsi que les autres sculptures de l'artiste sont considérés par le périégète comme bizarre à la vue bien qu'il en distingue quelque chose de divin : πλησίον ξοάνον γυμνὸν Ἡρακλέους, Δαιδάλου δὲ αὐτὸ φασιν εἶναι τέχνην. Δαίδαλος δὲ ὅποσα εἰργάσατο, ἀτοπώτερα μὲν ἐστὶν ἐπὶ τὴν ὄψιν, ἐπιπρέπει δὲ ὅμως τι καὶ ἔνθεον τούτοις / Tout près se trouve un *xoanon* nu d'Héraclès, dont on dit qu'il est l'œuvre de Dédale. Les autres *xoana* que Dédale a sculptés sont plus bizarres encore à la vue, mais quelque chose de divinement inspiré en émane cependant⁴⁶². Dans ce passage se trouve l'adverbe ὅμως qui marque une restriction comme le souligne Vinciane Pirenne-Delforge : « c'est en dépit de son caractère fruste que de l'œuvre de Dédale émane quelque chose de divin »⁴⁶³. On rejoint donc ici l'analyse proposée par les voyageurs et théoriciens du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle. Ce constat est renforcé par la réputation du sculpteur Dédale. Le personnage apparaît en effet comme l'auteur des plus anciennes sculptures grecques. Apollodore dit qu'il est l'inventeur des *agalmata*, statues représentant les dieux⁴⁶⁴. De l'artiste et de ses œuvres primitives émane quelque chose de divin :

⁴⁶⁰ Pausanias, Lib. II, 2, 6 ; 17, 3 ; III, 13, 9 ; 22, 4 ; V, 17, 1 ; VII, 5, 5 ; 25, 13 ; VIII, 31, 5 ; X, 35, 10, etc

⁴⁶¹ Pausanias, Lib. VIII, 42, 7 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1998 : Ὡς δὲ οἱ φιγαλεῖς ἀνακομισθὲν τὸ μάντευμα ἤκουσαν, τὰ τε ἄλλα ἐς πλέον τιμῆς ἢ τὰ πρότερα τὴν Δήμητρα ἥγον καὶ Ὀνάταν τὸν Μίκωνος Αἰγινήτην πείθουσιν ἐφ' ὅσῳ δὴ μισθῷ ποιῆσαι σφισιν ἄγαλμα Δήμητρος· τοῦ δὲ Ὀνάτα τούτου Περγαμηνοῖς ἐστὶν Ἀπόλλων χαλκοῦς, θαῦμα ἐν τοῖς μάλιστα μεγέθους τε εἶνεκα καὶ ἐπὶ τῇ τέχνῃ. Τότε δὴ ὁ ἀνὴρ οὗτος ἀνευρὼν γραφὴν ἢ μίμημα τοῦ ἀρχαίου ξοάνου - τὰ πλεῖω δέ, ὡς λέγεται, καὶ κατὰ ὀνειράτων ὄψιν - ἐποίησε χαλκοῦν φιγαλεῦσιν ἄγαλμα, γενεᾷ μάλιστα ὕστερον τῆς ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα ἐπιστρατείας τοῦ Μήδου

⁴⁶² Pausanias, Lib. II, 4, 5 texte établi par W.-H.-S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1992

⁴⁶³ PIRENNE-DELFORGE Vinciane, « Image des dieux et rituel dans le discours de Pausanias. De l'« axiologie » à la théologie » in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, tome 116, n°2, 2004, p. 818

⁴⁶⁴ Apollodore, III, 15, 8 : πρῶτος ἀγαλμάτων εὐρετής ; également : Hygin, *Fab.*, 274 : Daedalus Eupalami filius deorum simulacra primus fecit

Εἴ μοι γένοιτο φθόγγος ἐν βραχίουσιν καὶ χερσὶ καὶ κόμαισι καὶ ποδῶν βάσει ἢ Δαιδάλου τέχναισι ἢ θεῶν τινός⁴⁶⁵. On peut ainsi en déduire que le caractère primitif de cette statuaire est gage de son efficience divine. Encore plus significatif est le témoignage de Porphyre. Le néo-platonicien dit que les anciennes statues de dieux, « quoique simplement faites, sont réputées divines, tandis que les nouvelles, produits d'un travail raffiné, suscitent sans doute l'admiration mais n'ont pas une telle réputation de divinité »⁴⁶⁶. Ces quelques exemples nous permettent de mieux identifier les sources auxquelles se réfèrent les voyageurs pour construire leur propos.

Soulignons également que ces préjugés disparaissent progressivement du récit des premiers archéologues qui parcourent la Grèce au début du XIXe siècle. Dans la publication officielle de l'expédition scientifique de Morée, Blouet consacre plusieurs pages à la description des frontons du temple d'Aphaïa dont il détaille le style : « l'ensemble surprenant de lourde roideur dans les têtes et la vivacité très-naturelle dans les corps, etc, indique que leur origine remonte vraisemblablement aux temps qui précèdent l'époque de Phidias. L'exactitude et la délicatesse de l'exécution placent ces sculptures à côté des plus beaux ouvrages de l'art grec »⁴⁶⁷. C'est bien en qualité d'historien de l'art que Blouet introduit cette remarque. L'architecte intervient ici en tant que spécialiste de sa discipline. L'approche est ici sensiblement différente de celle des voyageurs qui lui ont précédé.

Représenter les dieux : le cas du Zeus Olympien

Le cas qui nous occupe maintenant est un cas tout à fait particulier puisqu'il concerne une sculpture qui n'existe plus : la statue chryséléphantine du Zeus Olympien dont Pausanias nous fournit une longue description dans sa *périégèse*⁴⁶⁸. Bien qu'il ne reste aucun vestige de cette sculpture, les voyageurs et les premiers archéologues ont longuement disserté sur l'apparence supposée de ce vestige de la religion grecque. Il en va de la représentation qu'ils se faisaient de ce monument. Avant de s'attarder sur le cas du Zeus Olympien, intéressons-nous à la manière dont est considérée la statuaire sacrée au XVIIIe siècle et durant la première moitié du XIXe siècle. Cette introduction nous permettra de mieux contextualiser notre propos.

⁴⁶⁵ Euripide, *Hécube*, 836 sq. texte établi par L. Méridier, Paris, Les Belles-Lettres, 1989

⁴⁶⁶ Porphyre, *De l'Abstinence*, II, 18 traduit par J. Bouffartigue et M. Patillon, Paris, Les Belles-Lettres, 1979

⁴⁶⁷ BLOUET A., *op. cit.*, 1838, vol. 3, p. 27

⁴⁶⁸ Pausanias, Lib. V, 11, 1-11

Au sens où on l'entend aujourd'hui, l'idole divine apparaît comme la représentation d'une divinité que l'on adore et qui est l'objet d'un culte au même titre que la divinité en elle-même. En appliquant cette définition au cas grec on se trouve confronté à plusieurs questionnements. On peut ainsi légitimement se demander si la représentation du dieu est produite à l'image de son modèle. Les expressions grecques utilisées pour désigner l'« idole divine » sont nombreuses⁴⁶⁹. Dans sa description d'Olympie, Pausanias parle de l'ἄγαλμα, c'est à dire la grande statue consacrée à Zeus⁴⁷⁰. Sa dimension culturelle est ici affirmée. On ne trouve en revanche aucune indication sur la ressemblance réelle ou supposée entre le dieu et sa représentation. D'ailleurs, Jean-Pierre Vernant perçoit la statue de culte comme une « image conçue comme un artifice imitatif reproduisant sous forme de faux-semblant l'apparence extérieure des choses réelles »⁴⁷¹. L'image du dieu, cet être par nature invisible, est ainsi purement symbolique. La description que nous en fournit Strabon illustre d'ailleurs bien ce propos. Dans ce texte il est dit que Panmuus interroge Phidias sur le modèle utilisé pour réaliser le Zeus d'Olympie⁴⁷². Le sculpteur lui aurait répondu que cette œuvre devait être faite d'après le portrait qu'en a laissé Homère, et cite pour cela les vers du poète dans lequel il est dit que « les cheveux divins du Seigneur voltigent un instant sur son front éternel, et le vaste Olympe en frémit »⁴⁷³. L'auteur de l'*Iliade* alimente l'ambiguïté en démontrant l'anthropomorphisme du dieu tout en célébrant sa dimension hors norme.

Il est en effet un élément qui apparaît aux yeux des observateurs : celui de la puissance qui émane de la représentation divine. Citons en premier lieu le récit de la visite de Paul-Émile à Olympie chez Polybe où le consul « fut émerveillé à la vue de la statue du dieu. Il déclara qu'à son avis Phidias était le seul qui avait été capable de représenter le Zeus d'Homère, qu'il avait beaucoup attendu de sa visite à Olympie, mais que la réalité dépassait encore son attente »⁴⁷⁴. On trouve ce même point de vue dans l'*Institution oratoire* de Quintilien. Il est dit - dans ce récit - que Phidias est plus doué pour représenter les dieux que les hommes⁴⁷⁵. Pour illustrer son propos, il prend lui aussi appui sur l'exemple de la statue du Zeus Olympien en Élide « dont

⁴⁶⁹ VERNANT Jean-Pierre, *Entre mythe et politique*, Paris, Edition du Seuil, 1996, pp. 360-361

⁴⁷⁰ Pausanias, Lib. V, 10, 2

⁴⁷¹ VERNANT J.-P., *op.cit.*, 1996, p. 361

⁴⁷² Strabon, Lib. VIII, 3, 30

⁴⁷³ Homère, *Iliade*, I, 528 texte traduit par P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1987

⁴⁷⁴ Polybe, Lib. XXX, 10, 6, texte traduit par D. Roussel, Gallimard, 2003

⁴⁷⁵ Quintilien, Lib. XII, 10, 9 texte établi par J.Cousin, Paris, Les Belles-Lettres, 1980 : *Phidias tamen dis quam hominibus efficiendis melior artifex creditur ; in ebore uero longe citra aemulum uel si nihil nisi Mineruam Athenis aut Olympium in Elide Iouem fecisset, cuius pulchritudo adiecisse aliquid etiam receptae religioni uidetur, adeo maiestas operis deum aequauit. Ad ueritatem Lysippum ac Praxitelen accessisse optime adfirmant : nam Demetrius tamquam nimius in ea reprehenditur, et fuit similitudinis quam pulchritudinis amantior*

la beauté semble même ajouter au sentiment de la religion établie, tant la majesté de l'œuvre s'égalait à celle du dieu »⁴⁷⁶. Dans cette représentation doit s'exprimer la puissance et la grandeur de la figure divine. On trouve ce même point de vue dans les récits des voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Dans les descriptions qu'ils consacrent aux statues des dieux s'expriment des sentiments emprunts de grandeur et de majesté. Ces caractéristiques sont associées en premier lieu au maître du Panthéon grec, à Zeus⁴⁷⁷. On célèbre par cela la puissance du dieu⁴⁷⁸. La représentation des hommes et des dieux ne répond pas aux mêmes conventions. L'image du divin doit toucher au sublime⁴⁷⁹.

Certains outrepassent ce constat allant jusqu'à considérer que l'être suprême devait se manifester physiquement à travers son image. Cette impression tient à l'attitude et à l'expression des dieux auxquels les sculpteurs de l'Antiquité ont donné un aspect vivant et réaliste. Leur représentation dont émane la puissance sacrée devait rendre perceptible leur présence. Ainsi devait s'établir une communication entre les hommes et les dieux. Les propos de Tite Live vont dans ce sens lorsqu'il déclare que le consul Paul-Émile fut impressionné en contemplant le Zeus d'Olympie qui lui parut en quelque sorte présent⁴⁸⁰. Cette finesse dans le rendu ne pouvait être

⁴⁷⁶ *Ibidem*

⁴⁷⁷ SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*, À La Haye, chez Rutgert Alberts, 1724, p. 84 ; WHELER G., *op. cit.*, 1682, p. 361 : « For its beard, and the Majesty, which the Sculpture hath expressed in his countenance, although those other usual characters be wanting here ; do sufficiently shew it to have been made for Jupiter » ; CHANDLER R., *op. cit.*, 1806, vol. 2, pp. 391-392 : Parthénon « on voyait au milieu du fronton de ce monument, un Jupiter debout, sans vêtement, et avec une longue barbe qui ajoutait encore à la majesté de sa contenance (...) »

⁴⁷⁸ POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1826, vol. 5, p. 420 : « Mais tant d'éclat était loin cependant d'égaliser le Jupiter auquel Phidias avait su donner l'éclat de la puissance, la profondeur de la sagesse, et la douceur de la bonté » ; POUQUEVILLE F.-C.-H.-L., *op. cit.*, 1835, p. 99 : « l'expression sublime que l'artiste avait donnée à la tête de Jupiter offrait l'image de la Divinité avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et su ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils adoraient »

⁴⁷⁹ BARTHELEMY J.-J et BARBIE DU BOUAGE J.-D., *op. cit.*, 1788, vol. 2, p. 398 : « on est frappé de la grandeur de l'entreprise, de la richesse de la matière, de l'excellence du travail, de l'heureux accord de toutes les parties ; mais on l'est bien plus encore de l'expression sublime que l'artiste a su donner à la tête de Jupiter. La divinité même y paroît empreinte avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Auparavant les artistes ne représentoient le maître des dieux qu'avec des traits communs, sans noblesse et sans caractère distinctif ; Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et sut ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils avoient adoré. Dans quelle source avoit-il donc puisé ces hautes idées ? Des poètes diroient qu'il étoit monté dans le ciel, ou que le Dieu étoit descendu sur la terre ; mais il répondit d'une manière plus simple et plus noble, à ceux qui lui faisoient la même question : il cita les vers d'Homère, où ce poète dit qu'un regard de Jupiter suffit pour ébranler l'Olympe. Ces vers, en réveillant dans l'âme de Phidias l'image du vrai beau, de ce beau qui n'est aperçu que par l'homme de génie, produisirent le Jupiter d'Olympie ; et quel que soit le sort de la religion qui domine dans la Grèce, le Jupiter d'Olympie servira toujours de modèle aux artistes qui voudront représenter dignement l'être suprême »

⁴⁸⁰ Tite-Live, Lib. XLV, 28 texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles-Lettres, 1990 : *Inde Lacedaemonem adit, non operum magnificentia, sed disciplina institutisque memorabilem ; unde per Megalopolim Olympiam escendit. Ubi et alia quidem spectanda ei uisa : Iouem uelut praesentem intuens motus animo est/De là, il gagna Lacédémone, que rend digne de mémoire non la magnificence de ses édifices, mais sa discipline et ses institutions ;*

obtenu qu'avec le talent de sculpteurs capables de produire cet effet en jouant avec les matières et les formes. C'est en tout cas le point de vue adopté par les voyageurs du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. L'on associe le Zeus d'Olympie à la catégorie des chefs-d'œuvre⁴⁸¹. Phidias s'est particulièrement bien illustré dans ce registre. L'artiste œuvre durant l'époque classique, une période faste pour le développement de la statuaire antique. Considéré par les Anciens comme le plus grand sculpteur, on lui doit plusieurs grandes réalisations appartenant au registre religieux. Pour expliquer sa capacité à représenter fidèlement l'image des dieux jusqu'à les rendre palpables, certains ont émis quelques suppositions à l'instar de celle trouvée dans les épigrammes descriptives dans lesquelles il est rapporté que « le dieu descendit du ciel sur la terre pour te montrer son image, Phidias ; ou bien toi-même tu allas voir le dieu »⁴⁸². On ne peut ici parler de paternité divine. On estime que le dieu aurait pu participer à l'entreprise. Il ne s'agirait donc pas d'une œuvre humaine à proprement parler. Pour rajouter sur l'origine ambiguë de cette réalisation, signalons le témoignage de Valère Maximus qui dit que rien ne peut dépasser la splendeur ou l'émerveillement que procure la statue de Zeus Olympien parmi les œuvres nées de la main de l'homme et si on lui « (...) demandait quel idéal l'avait guidé, quand il avait été prendre les traits de Jupiter au ciel même, en quelque sorte, pour les enfermer dans les contours de l'ivoire ; il répondit alors que les vers que voici lui avaient servi pour ainsi dire de guide : "Il dit, et, de ses sourcils sombres, le fils de Crotone fait oui. Les cheveux divins du Seigneur voltigent un instant sur son front éternel, et le vaste Olympe en frémit" »⁴⁸³. Ce système de représentation s'accorde d'ailleurs parfaitement avec le système symbolique des Anciens qui cherche par ce biais à établir un contact avec le monde divin. L'image du dieu rend sa présence perceptible auprès des fidèles et affirme son rôle de protecteur⁴⁸⁴. La puissance qui en émane doit aussi paradoxalement illustrer cette distance d'avec le monde humain, « accuser l'incommensurabilité entre la puissance sacrée et tout ce qui la manifeste, de façon toujours inadéquate et incomplète aux yeux des mortels. Établir avec l'au-delà un contact réel, l'actualiser, le présentifier et, par-delà participer intimement au divin – mais, du même mouvement, souligner ce que divin comporte d'inaccessible, de mystérieux,

de là, par Mégalopolis, il monta à Olympie. I y vit, certes, d'autres choses dignes de fixer son attention, mais en contemplant Jupiter qui lui parut en quelque sorte présent, il fut impressionné

⁴⁸¹ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, p. 403 : « Le Jupiter d'Olympie était regardé comme un chef-d'œuvre capable seul d'immortaliser son auteur, Phidias » ; POUQUEVILLE F., *op.cit.*, 1835, p. 99 ; AN F/21/544 : rapport sur les sculptures d'Olympie

⁴⁸² *Anthologie de Planude*, 81, texte traduit par R.Aubreton avec le concours de F. Buffière, Les Belles-Lettres, 1980

⁴⁸³ Valère Maximus, Lib. 3, 7, ext. 4, texte traduit par R. Combès, *Les Belles-Lettres*, 1995 – cite Homère, *Iliade*, v. 528-530

⁴⁸⁴ Dion Chrysostome, *Discours olympique ou sur la conception première de la divinité* (OR. XII), 60-61

de fondamentalement autre et étranger -, telle est la nécessaire tension que, dans le cadre de la pensée religieuse, doit instaurer toute forme de figuration »⁴⁸⁵. Le Zeus d'Olympie était en effet séparé des dévots par une barrière comme nous l'indique Pausanias dans sa *périégèse*⁴⁸⁶.

L'exemple du colosse de Phidias n'est pas ici inintéressant à étudier. Aujourd'hui disparue, la figure du Zeus Olympien a suscité nombre de commentaires dont nous avons ici rendu le détail. Il est à remarquer que les propos des voyageurs rejoignent ceux des Anciens, véhiculant en cela une image que l'on pourrait qualifier d'irréelle. Les descriptions remplies d'emphases ponctuent ces différents récits. Ne pouvant que constater la perte de cette œuvre, les commentateurs se plaisent à en souligner le caractère divin, au-delà de toute rationalité : « aussi n'a-t-on pas dû se flatter un seul instant de retrouver un seul débris du divin simulacre que le génie de Phidias avait emprunté au génie d'Homère, et qui résumait pour ainsi dire en lui seul toute la civilisation grecque. Un colosse d'or, d'ivoire et de pierres précieuses, qui n'avait pas moins de quarante-cinq pieds de hauteur, ne pouvait échapper, dans la chute du culte hellénique, à la proscription générale de ses idées ; trop d'intérêts et de passions conspiraient à l'envi pour détruire le Jupiter Olympien. C'est beaucoup plus que l'on ne pouvait espérer, après tant de siècles de barbarie, que d'avoir retrouvé son sanctuaire ; et ce n'est plus désormais qu'à la science qu'il faut redemander son image »⁴⁸⁷. L'absence de vestiges tangibles ne permet pas de se faire une idée concrète de cette œuvre. Ainsi se développe une image construite autour d'un système de représentation véhiculé par la littérature ancienne. Les découvertes effectuées par les membres de l'expédition scientifique de Morée marquent un tournant dans la manière d'aborder cette statuaire divine. En témoignent les propos de Raoul-Rochette, rapporteur auprès de l'Institut de France pour les travaux archéologiques entrepris dans le cadre de cette mission. L'académicien amorce le tournant scientifique dont l'objectif est de reconstituer l'image du dieu et cela au plus près de la réalité.

⁴⁸⁵ VERNANT J.-P., *op. cit.*, 1996, p. 363

⁴⁸⁶ Pausanias, Lib. V, 11, 4 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : ἐν Ὀλυμπίᾳ δὲ ἐρύματα τρόπον τοῖχων πεποιημένα, τὰ [δὲ] ἀπείργοντά ἐστι

⁴⁸⁷ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 63 : extrait du rapport de M. Raoul-Rochette lu à la séance des quatre académies, le 30 avril 1831

Interroger la mythologie grecque : le cycle des exploits d'Héraclès sur le temple de Zeus à Olympie

Intéressons-nous maintenant au cycle des exploits d'Héraclès qui orne le temple de Zeus à Olympie. Il s'agira dans un premier temps de comprendre les logiques qui prévalent dans la reconnaissance de l'iconographie de ce groupe sculpté et de prendre en compte les différentes lectures proposées durant la première moitié du XIXe siècle. L'aspect partiel des découvertes entreprises par les membres de l'expédition scientifique de Morée sur le site d'Olympie pose une autre difficulté, celle de déterminer le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain. L'objectif sera donc de confronter les théories émises par les archéologues Français et Allemands sur le sujet. Enfin, déterminer l'emplacement de ces reliefs sur le temple de Zeus pose la question de l'enchaînement des travaux d'Héraclès. On s'intéressera aux procédures utilisées par les premiers archéologues pour comprendre la chronologie des exploits du héros ; on confrontera les découvertes archéologiques aux sources littéraires et iconographiques. Identifier les mécanismes mis en œuvre dans la lecture de ces reliefs sculptés au début du XIXe siècle permettra en substance d'appréhender l'histoire de la connaissance en matière de religion grecque.

Identifier l'iconographie des reliefs sculptés d'Olympie

La première question qui se pose pour les voyageurs et premiers archéologues est d'identifier l'iconographie des reliefs sculptés d'Olympie et plus particulièrement de reconnaître la figure accompagnant Héraclès sur le relief illustrant les oiseaux du lac Stymphale. Cet élément de sculpture – aujourd'hui conservé au Musée du Louvre (MA 717 A) – n'est pas mentionné par Pausanias dans sa description du temple de Zeus⁴⁸⁸. L'auteur mentionne simplement les travaux d'Héraclès sculptés au-dessus des portes du temple et de l'opisthodomé sans indiquer les figures qui y sont représentées.

⁴⁸⁸ Pausanias, Lib. V, 10, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : Ἔστι δὲ ἐν Ὀλυμπίᾳ καὶ Ἡρακλέους τὰ πολλὰ τῶν ἔργων. Ὑπὲρ μὲν τοῦ ναοῦ πεποιήται τῶν θυρῶν ἡ ἐξ Ἀρκαδίας ἄγρα τοῦ υἱὸς καὶ τὰ πρὸς Διομήδην τὸν Θρᾶκα καὶ ἐν Ἐρυθρίᾳ πρὸς Γηρυόνην, καὶ Ἀτλαντὸς τε τὸ φόρημα ἐκδέχεσθαι μέλλων καὶ τῆς κόπρου καθαίρων τὴν γῆν ἐστὶν Ἠλείοις· ὑπὲρ δὲ τοῦ ὀπισθοδόμου τῶν θυρῶν τοῦ ζωστήρος τὴν Ἀμαζόνα ἐστὶν ἀφαιρούμενος καὶ τὰ ἐς τὴν ἔλαφον καὶ τὸν ἐν Κνωσσῷ ταῦρον καὶ ὄρνιθας τὰς ἐπὶ Στυμφίῳ καὶ ἐς ὕδραν τε καὶ τὸν ἐν τῇ γῇ τῇ Ἀργεΐᾳ λέοντα



Figure 3 Métope du temple de Zeus à Olympie (Louvre, MA 717 A)

© 2006 Musée du Louvre / Daniel Lebée et Carine Deambrosis

L'Anglais Richard Chandler est le premier à atteindre et reconnaître le site d'Olympie. Parvenu à Élis en 1766, le voyageur dit que les portes en bronze des deux façades du temple de Zeus sont gravées des travaux d'Héraclès⁴⁸⁹. Dans le récit de ses pérégrinations on ne trouve pas le détail des figures qui y étaient représentées. À la fin du XVIII^e siècle, Fauvel visite le temple de Zeus mais se voit rapidement contraint de mettre un terme à ses investigations⁴⁹⁰. Ses notes sont lacunaires pour la description des reliefs sculptés du temple de Zeus à Olympie. Il en est de même pour Leake, Dodwell, Gell, Cockerell et Stanhope. Il faut attendre 1829 et les fouilles entreprises par les membres de l'expédition scientifique de Morée pour obtenir plus d'informations sur le sujet. Pour décrire la figure sculptée sur le relief illustrant les oiseaux du lac Stymphale, Blouet parle d'une nymphe assise sur un rocher⁴⁹¹. Cette divinité secondaire qui hante les bois et les montagnes est la plupart du temps représentée sous la forme d'une jeune

⁴⁸⁹ CHANDLER R., *op.cit.*, 1806, vol. 3, p. 403

⁴⁹⁰ STANHOPE J. S., *op.cit.*, 1824, p. 13 (description d'Olympie par Fauvel) : « In the excavation, which appeared to have been made purposely for me, I perceived trunks of columns more than six feet in diameter : these columns were fluted. The first course of stones of the cella is five feet in height, and is yet standing. Pausanias says, that the Temple of Jupiter was of the Doric order, surrounded by a peristyle ; that it was nearly sixty feet in height, and that it was not built of marble, but of a stone called poros, which was full of sea shells. It is in fact of this species of stone, covered with a white stucco, that the trunks and course, of which I have spoken, are constructed ; and what is singular, is, that even now the Greeks call it pouros. I had, unfortunately, no means of continuing the excavation whith the Aga's men were making in my presence. I soon perceived, that my curiosity displeased them. I measured, however, the width of the cella ; I assigned names to every object that surrounded me (...) »

⁴⁹¹ BLOUET A., 1831, vol. 1, p. 72

filles gracieuses. Cette figure personnifiant les forces vives de la nature habite dans des grottes ce que pourrait évoquer le rocher sur lequel elle est installée. À cette même époque, les archéologues Allemands Friedrich Gottlieb Welcker (1784-1868), Georg Friedrich Creuzer (1771-1858) et le comte de Clarac (1777-1847) y voient eux aussi une nymphe. Leur raisonnement se fonde sur un rapprochement iconographique avec la coupe Albani.



Figure 4 Coupe Albani [Zoëga Georg, Li Bassirilievi antichi di Roma incisi da Tommaso Piroli, Roma, F.Bourliè, 1807-1808, Tav LXI]

Sur ce bassin en marbre blanc daté de l'époque romaine (découvert en 1762 à Castel Gandolfo et conservé à la Villa Albani) sont en effet représentées sept nymphes qui scandent les exploits d'Héraclès. La position de l'une de ces figures – assise sur un rocher – permettrait de l'associer au relief découvert à Olympie en 1829.

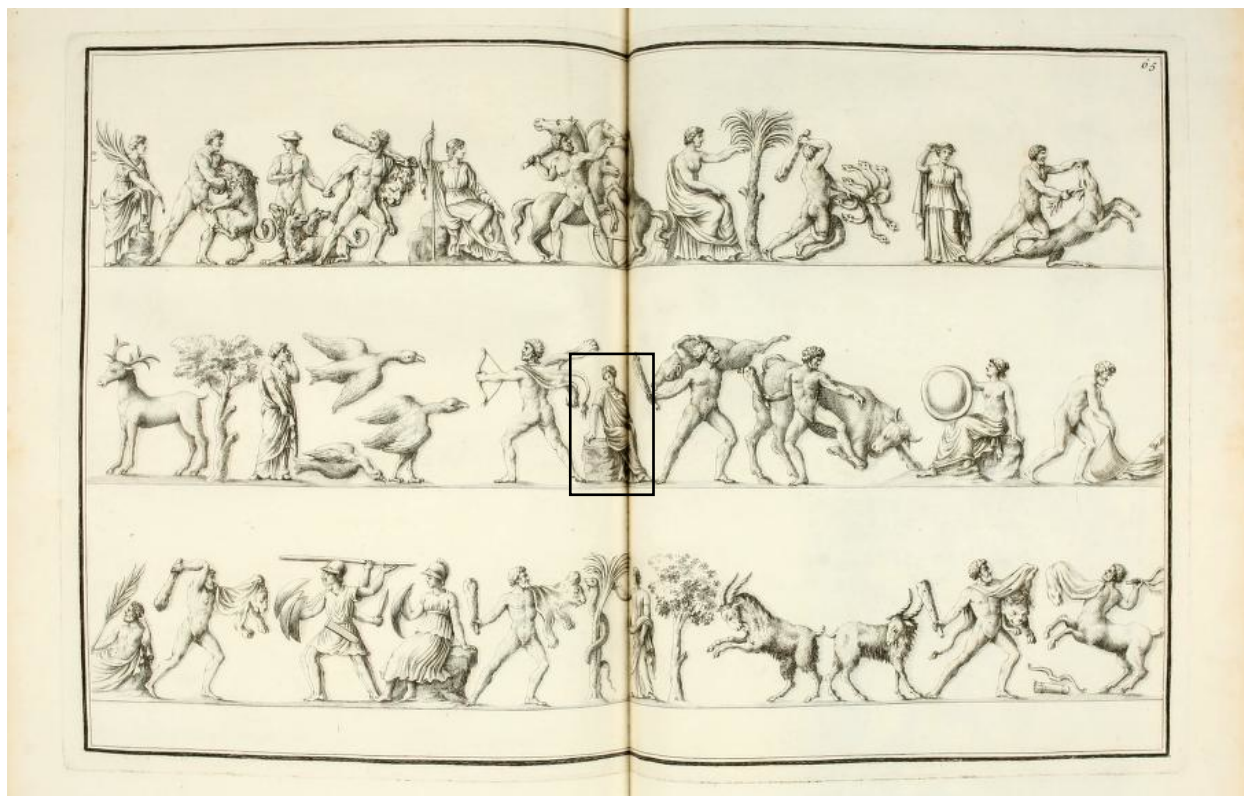


Figure 5 Coupe Albani [Winckelmann Johann Joachim, *Monumenti antichi inediti*, Roma, 1821, Tav 65]

Il s'agit ici d'un simple rapprochement iconographique. C'est pourtant bien sur la base de ce raisonnement que Creuzer regarde cette figure comme la nymphe du fleuve Erymanthe qui, sur le relief d'Olympie s'affligerait de voir le héros porter sur son épaule le sanglier qui fait l'ornement de ses montagnes⁴⁹². De son côté, Clarac y voit la nymphe de Némée et cela eu égard à la présence d'un rocher qu'il associe à la grotte du lion⁴⁹³ telle qu'elle est mentionnée par dans la *Bibliothèque* d'Apollodore⁴⁹⁴. Ajoutons à cela le témoignage de Diodore de Sicile qui dit que l'animal a établi son gîte ordinaire dans une vaste caverne au pied de la montagne Trétos⁴⁹⁵. Néanmoins force est de constater que l'ordre d'énumération des travaux dans la *périégèse* coïncide mal avec ces deux dernières théories. Pausanias mentionne la chasse au sanglier d'Erymanthe avant l'épisode chez le Thrace Diomède et dit que ces reliefs se situent au-dessus de l'entrée principale du temple. La lutte contre le lion de Némée est vue juste après le combat

⁴⁹² CREUZER F., *op. cit.*, 1841, vol. 4 première partie, p. 284

⁴⁹³ CLARAC Frédéric de, *Description des antiques du Musée national du Louvre*, Paris, Vinchon, 1848, p. 302, n°888

⁴⁹⁴ Apollodore, *Bibliothèque*, lib. II, 5, 1 texte établi par G. Frazer, Cambridge, Harvard University Press, 1990 : συμφυγόντος δὲ εἰς ἀμφίστομον σπήλαιον αὐτοῦ τὴν ἑτέραν ἐνφοκοδόμησεν εἴσοδον, διὰ δὲ τῆς ἑτέρας ἐπεισῆλθε τῷ θηρίῳ, καὶ περιθείς τὴν χεῖρα τῷ τραχήλῳ κατέσχευεν ἄγχων ἕως ἐπνίξε, καὶ θέμενος ἐπὶ τῶν ὤμων ἐκόμιζεν εἰς Κλεωνάας

⁴⁹⁵ Diodore de Sicile, Lib. IV, 11, 3 texte établi par C.H. Oldfather, Cambridge, Harvard University Press, 1979 : διτρίβει δὲ μάλιστα μεταξύ Μυκηνῶν καὶ Νεμέας περὶ ὄρος τὸ καλούμενον ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος Τρητόν· εἶχε γὰρ περὶ τὴν ρίζαν διώρυχα διηνεκῇ, καθ' ἣν εἰώθει φωλεεῖν τὸ θηρίον

contre l'Hydre de Lerne au niveau de l'opisthodomé. Or, les recherches entreprises dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée ne semblent pas coïncider avec cette disposition⁴⁹⁶.

Sur le terrain, Léon-Jean-Joseph Dubois qui dirige la section archéologique de l'expédition de Morée y voit une figure d'Athéna⁴⁹⁷. Son confrère Charles Lenormant partage cette même opinion⁴⁹⁸. Ce dernier nous fournit une description très précise de cet élément de sculpture. Il s'attarde notamment sur l'égide qu'il voit « posée obliquement de l'épaule droite à la hanche gauche. Cette partie caractéristique du costume de Minerve ne se reconnaît qu'aux dentelures qui la bordent et à son épaisseur ; on n'y remarque du reste ni poils, ni serpents, ni frange. Peut-être que les détails étaient suppléés par le pinceau »⁴⁹⁹. Bien qu'il ne distingue aucun motif d'écaille ni aucune tête de Gorgone qui orne habituellement la tunique de la déesse⁵⁰⁰, la ressemblance avec cet attribut le conforte néanmoins dans son hypothèse. Il remarque également quelques singularités qu'il ne peut expliquer comme cette masse de cheveux tombant en boucles ondoyantes le long des tempes et qui semble comprimée vers le milieu⁵⁰¹. Pourtant, ces éléments apparaissent bien sur les représentations de la déesse que nous ont laissés les Anciens. L'« Athéna Vogüé » du Louvre⁵⁰² présente de nombreux trous de fixation qui signalent l'existence d'éléments métalliques rapportés comme des boucles de cheveux⁵⁰³ descendant le long des tempes⁵⁰⁴. Le casque de la déesse est complété d'un couvre-nuque et par des protèges-joues relevés, fixés sur un bandeau central. Chargé de contrôler les travaux archéologiques de l'expédition de Morée, Raoul-Rochette s'immisce lui aussi dans le débat en s'interrogeant sur le lien supposé entre Athéna et Héraclès. La légende nous montre que la déesse fait sans cesse irruption dans la vie du héros thébain : elle le conseille, le soutient dans

⁴⁹⁶ BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 65, pl. 62

⁴⁹⁷ *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, février 1832, n°2, p. 19 (observations communiquées par M. Dubois)

⁴⁹⁸ *Idem*, p. 23

⁴⁹⁹ *Ibidem*

⁵⁰⁰ Homère, *Illiade*, V, 738-742 texte établi par P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1987 : Ἀμφὶ δ' ἄρ' ὥμοισιν βάλετ' αἰγίδα θυσανόεσσαν δεινὴν, ἣν περὶ μὲν πάντη φόβος ἐστεφάνωται, ἐν δ' Ἔρις, ἐν δ' Ἀλκή, ἐν δὲ κρυόεσσα Ἰωκή, ἐν δὲ τε Γοργεῖη κεφαλὴ δεινοῖο πελώρου, δεινὴ τε σμερδνὴ τε, Διὸς τέρας αἰγιόχοιο

⁵⁰¹ *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, février 1832, n°2, p. 23 : « La tête qui ne semble pas avoir été couverte d'un casque, offre plusieurs singularités peu explicables : la masse des cheveux tombant en boucles ondoyantes le long des tempes paraît comprimée vers le milieu, sans qu'il soit resté tracé du bandeau dont cette compression fait supposer l'existence. La sculpture cesse à l'endroit, où l'on imagine que les cheveux devaient être relevés par un nœud, et la surface est martelée sans que pour cela l'épaisseur que demande la coiffure soit diminué de plus d'un demi-pouce »

⁵⁰² Paris, Musée du Louvre, numéro d'inventaire : Ma 3109 (tête d'Athéna casquée dite « Athéna de Vogüé »)

⁵⁰³ cf. Homère, *Illiade*, I, 197-198 texte établi par P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1987 : στή δ' ὀπιθεν, ξανθῆς δὲ κόμης ἔλε Πηλεΐωνα οἷφ φαινομένη· τῶν δ' ἄλλων οὐ τις ὄρατο

⁵⁰⁴ HAMIAUX Marianne, *Les sculptures grecques I. Des origines à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.*, 2^e édition, Paris, RMN, 2001, pp. 104-105 n°93

ses travaux et le protège. Elle lui fournit une aide dans la lutte qui l'oppose à l'Hydre de Lerne, au lion de Némée ou encore lorsqu'il tente d'éloigner les oiseaux du lac Stymphale. Dans ce dernier épisode, la déesse lui donne des castagnettes pour lui permettre de chasser les animaux de ce bois pour pouvoir ensuite les tuer à coup de flèches : ἀμηχανοῦντος οὖν Ἡρακλέους πῶς ἐκ τῆς ὕλης τὰς ὄρνιθας ἐκβάλη, χάλκεα κρόταλα δίδωσιν αὐτῷ Ἀθηνᾶ παρὰ Ἡφαίστου λαβοῦσα. Ταῦτα κρούων ἐπὶ τινος ὄρους τῇ λίμνῃ παρακειμένου τὰς ὄρνιθας ἐφόβει· αἱ δὲ τὸν δοῦπον οὐχ ὑπομένουσαι μετὰ δέους ἀνίπταντο, καὶ τοῦτον τὸν τρόπον Ἡρακλῆς ἐτόξευσεν αὐτάς⁵⁰⁵. C'est pourtant à un autre épisode que l'académicien se réfère pour tenter de justifier le lien qui unit Héraclès et Athéna. Dans son mémoire, il fait état de la découverte d'un rameau d'olivier devant l'opisthodomé dont il pense pouvoir dire qu'il était tenu par la déesse qui l'aurait ensuite présenté au héros placé devant lui. Il nous renvoie pour cela à un passage des *Olympiques* de Pindare dans lequel il est dit qu'Héraclès a introduit l'olivier sauvage en Grèce dont on se servit ensuite pour confectionner les premières couronnes olympiques⁵⁰⁶. La déesse n'est pas mentionnée dans cet épisode. Notons également que l'olivier comme arbre d'Athéna (ἔλαιος)⁵⁰⁷ doit être distingué de l'oléaste (κότινος) donné par les Hyperboréens qui sert à couronner la tête des vainqueurs à Olympie⁵⁰⁸. Ce n'est donc pas sur la base de cet élément que l'on peut établir un rapprochement entre la déesse et le héros.

À cette même époque, le comte de Clarac intervient lui-aussi dans ce débat. Le conservateur des Antiques du Louvre considère que son attitude familière, son air naïf et son

⁵⁰⁵ Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5, 6, texte établi par G. Frazer, Cambridge, Harvard University Press, 1990 ; cf. voir aussi Strabon, VIII, 6, 8 ; Pausanias, VIII, 22, 4 ; Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, II, 1052-1057 ; Diodore De Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 13, 2

⁵⁰⁶ Pindare, *Olympiques*, III, 11-17 texte établi par A. Puech, Paris, Les Belles-Lettres, 2014 : ᾧ τινι κραίνων ἐφετμὰς Ἡρακλέος προτέρας ἀτρελῆς Ἑλλανοδίκας γλεφάρων Αἰτωλὸς ἀνὴρ ὑψόθεν ἀμφὶ κόμαισι βάλη γλαυκόχροα κόσμον ἐλαίας, τάν ποτε Ἴστρου ἀπὸ σκιαρῶν παγᾶν ἔνεικεν Ἀμφιτρωνιάδας, μνᾶμα τῶν Ὀλυμπία κάλλιστον ἀέθλων, δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα λόγῳ·

⁵⁰⁷ Cf. voir à ce sujet LEDUC Claudine, « Athéna, l'olivier et la problématique des sexes » in *Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyses*, Actes de la table ronde internationale des 24-25-26 novembre 1987, II, 1988, pp. 59-68 ; LEDUC Claudine, « Les naissances miraculeuses de la mythologie grecque. La naissance androgénique et céphalique d'Athéna » in *Naitre, est-ce bien naturel ?* G.R.I.E.F., Presses universitaires du Mirail, 1991, pp. 90-175 ; LEDUC Claudine, « Présentation de mes recherches sur Athéna et l'olivier » in *Poikilia* 93, Supplément au n°16 de l'Abélard, Rennes, 1994 ; LEDUC Claudine, « Atena i l'overa » in *Saviesa i perversitat : les dones a la Grècia antiga*, M. JUFRESA (Introduccio i coordinacio), Barcelona, 1994, pp. 117-139 ; LEDUC Claudine, « Athéna et Héraclès : une parenté botanique ? » in JOURDAIN-ANNEQUIN Colette et BONNET Corinne (dir.), *Héraclès, les femmes et le féminin. Ile rencontre héracléenne*, Bruxelles-Rome, pp. 259-266

⁵⁰⁸ Théophraste, *Recherches sur les plantes*, IV, 13, 2 texte établi par S. Amigues, Paris, Les Belles-Lettres, 1989 : Τὴν δὲ μακροβιότητα μαρτυροῦσιν ἐπὶ γέ τινων καὶ ἡμέρων καὶ ἀγρίων καὶ αἱ παραδεδομένοι φῆμαι παρὰ τῶν μυθολόγων. Ἐλαίαν μὲν γὰρ λέγουσι τὴν Ἀθήνησι, φοίνικα δὲ τὸν ἐν Δήλῳ, κότινον δὲ τὸν ἐν Ὀλυμπίᾳ ἀφ' οὗ ὁ στέφανος, φηγὺς δὲ τὰς ἐν Ἰλίῳ τὰς ἐπὶ τοῦ Ἰλου μνήματος ; Pausanias, V, 15, 3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : καλεῖται δὲ ἐλαία Καλλιστέφανος, καὶ τοῖς νικῶσι τὰ Ὀλύμπια καθέστηκεν ἀπ' αὐτῆς δίδοσθαι τοὺς στεφάνους. Τοῦτου πλησίον τοῦ κοτίνου πεποιῆται Νύμφαις βωμός

costume ne peuvent être associé à la figure d'Athéna : « cette jeune fille n'offre pas le grand caractère de la déesse de la sagesse : son égide sans aucun insigne, ces pieds nus ne conviennent peut-être pas à cette divinité, et l'attitude nous paraît un peu trop familière pour une déesse de premier ordre, et aussi grave que l'était Minerve »⁵⁰⁹. C'est en tant qu'historien de l'art de son temps que Clarac intervient ici. Alors que les Anciens ont représenté la déesse dans une attitude guerrière, les modernes ont préféré lui donner l'image de la sagesse⁵¹⁰. Notons également que pour Clarac le comportement de cette figure reflète le rôle qu'elle occupe au sein de cette composition. Il en est de même pour l'archéologue Allemand Peter Wilhelm Forchhammer (1801-1894) qui ne peut se résoudre à y voir une Athéna qui offre au héros le rameau de la Victoire ou celle qui l'assiste durant le combat⁵¹¹. Là où certains ont cru reconnaître l'égide, le conservateur des Antiques du Louvre parle d'une peau de chèvre « telle que la portaient les femmes de plusieurs contrées, mais sans être entourée de serpens comme l'est ordinairement celle de Minerve, et elle n'est pas armée de la tête de Méduse »⁵¹². Peut-être évoque-t-il ici l'*himation*, ce manteau de laine qui pouvait être porté en châle ? Les femmes le disposaient sur l'épaule et le bras droit pour ensuite venir couvrir la hanche droite⁵¹³. Il s'agit du seul vêtement en peau animale attesté dans le monde grec et représenté sur la statuaire et la céramique de l'Antiquité. Forchhammer y voit simplement un vêtement en peau⁵¹⁴. Pourtant l'égide dans son étymologie - *Aigis* – signifie « manteau, bouclier en peau de chèvre »⁵¹⁵. Hérodote nous la décrit ainsi : Τὴν δὲ ἄρα ἐσθῆτα καὶ τὰς αἰγίδας τῶν ἀγαλμάτων τῆς Ἀθηναίης ἐκ τῶν Λιβυσσέων ἐποιήσαντο οἱ Ἕλληνες· πλὴν γὰρ ἢ ὅτι σκυτίνη ἢ ἐσθῆς τῶν Λιβυσσέων ἐστὶ καὶ οἱ θύσανοι οἱ ἐκ τῶν αἰγίδων αὐτῇσι οὐκ ὄφίεις εἰσι ἀλλὰ ἰμάντινοι, τὰ δὲ ἄλλα πάντα κατὰ τὸ αὐτὸ ἔστανται.

⁵⁰⁹ CLARAC Frederic de, *Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties, des statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiques et des Tuileries et de plus de 2500 statues antiques*, Paris, impr. Royale, 1841, vol. 2 première partie, p. 561 (notice 211 B)

⁵¹⁰ AGHION Irène, *Héros et dieux de l'Antiquité : guide iconographique*, Paris, Flammarion, 2008, p. 192

⁵¹¹ FORCHHAMMER Peter Wilhelm, *Remarques sur les sculptures du temple de Jupiter à Olympie*, Rome, typographie de Marini, 1832, p. 6 : « Aurions-nous trouvé une des actions d'Hercule dans laquelle Minerve l'aidait ou plutôt la rémunération par Minerve, qui lui offre le rameau de la victoire ? Mais quelle position pour une Minerve Victoire rémunératrice ! Assise légèrement au-dessus de la grotte, appuyée sur le bras, le corps tourné d'un côté, la tête inclinée de l'autre, les pieds nus, enfin le rameau dans la droite, loin d'offrir à Hercule, le pressant contre son sein. Une telle figure ne saurait être ni Minerve couronnant le héros après la victoire, ni Minerve l'assistant pendant le combat »

⁵¹² CLARAC F. de, *op.cit.*, 1841, vol. 2 première partie, p. 561 (notice 211 B)

⁵¹³ https://saintraymond.toulouse.fr/Decouverte-du-costume-antique-a-travers-les-collections-du-musee_a722.html [consulté le 10/06/2019]

⁵¹⁴ FORCHHAMMER P.-W., *op. cit.*, 1832, p. 6 : « il n'y a dans la figure pour justifier la dénomination de Minerve qu'une espèce de vêtement en peau descendant de l'épaule droite par-dessus le bras gauche à la main gauche. On prend ce vêtement pour l'égide. Cependant il y-a beaucoup de différence entre un vêtement en peau et une égide, savoir la Méduse, les serpens et les écailles. Le vêtement de notre figure n'a aucune de ces distinctions et pas un seul indice qu'il y en avait eu, soit en bronze soit en quelque autre matière différente du marbre »

⁵¹⁵ CHANTRAINE Pierre, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1999, p. 30

Καὶ δὴ καὶ τὸ οὖνομα κατηγορεῖ ὅτι ἐκ Λιβύης ἦκει ἡ στολὴ τῶν Παλλαδίων· αἰγέας γὰρ περιβάλλονται ψιλὰς περὶ τὴν ἐσθῆτα θυσανωτάς αἱ Λίβυσσαι, κεχριμένας ἐρευθεδάνῳ, ἐκ δὲ τῶν αἰγέων τουτέων αἰγίδας οἱ Ἕλληνες μετωνόμασαν⁵¹⁶.

Ici s'illustre une différence de point de vue entre les artistes et les archéologues : alors que les premiers se focalisent sur le motif, les deuxièmes cherchent à comprendre les raisons de la présence de la déesse Athéna sur ce relief illustrant les oiseaux du lac Stymphale. La difficulté supplémentaire est que l'iconographie de cet élément de sculpture est inhabituelle : on représente ici le moment du repos après la victoire, celui de l'offrande faite à la déesse Athéna. Le héros vient remercier sa patronne et lui montrer son butin, la preuve de son succès à exterminer les oiseaux dangereux des marais Stymphaliens⁵¹⁷. Ajoutons à cela que la représentation de l'égide est peu coutumière sur ce relief. Sa lourdeur ne vient que renforcer le rôle de guerrière de la déesse⁵¹⁸ et rappeler l'exploit du héros thébain qu'elle a prise sous sa protection.

Déterminer le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain

La deuxième question à laquelle se confrontent les archéologues est de déterminer le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain. La situation veut que les fouilles entreprises par l'expédition scientifique de Morée en 1829 n'aient pas permis de mettre au jour l'ensemble de ces reliefs. Ces éléments de sculpture leur sont parvenus en « fragments de bas-relief, au nombre d'environ dix-neuf, grands et petits »⁵¹⁹ ce qui a nécessité quelques efforts en termes de restitution. Plusieurs compositions émergent de ce travail de recouplement⁵²⁰ :

1. la lutte d'Héraclès contre le taureau de Crète : il subsiste de ce groupe, exécuté de

⁵¹⁶ Hérodote, Lib. IV, 189 texte établi par Ph.E.Legrand, Paris, Les Belles-Lettres, 1989 ; Voir également Homère, *Illiade*, XV, 308-310 texte établi par P. Mazon, Paris, Les Belles-Lettres, 1992 : εἰμένος ὤμουιν νεφέλην, ἔχε δ' αἰγίδα θοῦριν, δεινὴν ἀμφιδάσειαν ἀριπρεπῆ, ἣν ἄρα χαλκεὺς Ἥφαιστος Διὶ δῶκε φορήμεναι ἐς φόβον ἀνδρῶν ; Euripide, *Le Cyclope*, 356-360 texte établi par L. Meridier, Paris, Les Belles-Lettres, 1976 : Εὐρείας φάρυγγος, ὃ Κύκλωψ, ἀναστόμου τὸ χεῖλος· ὥς ἔτοιμά σοι ἐφθὰ καὶ ὅπτα καὶ ἀνθρακιᾶς ἄπο θερμὰ χναύειν, βρύκειν, κρεοκοπεῖν μέλη ξένων, δασυμάλλῳ ἐν αἰγίδι κλινομένῳ

⁵¹⁷ ASHMOLE Bernard, *Olympia, the sculptures of the temple of Zeus*, London, Phaidon press, 1967, p. 25

⁵¹⁸ *Ibidem*

⁵¹⁹ BLOUET A., 1831, vol. 1, p. 62 (extrait du rapport de M. Raoul-Rochette lu à la séance des quatre académies, le 30 avril 1831)

⁵²⁰ *Idem*, vol. 1, pp. 62-64 (extrait du rapport de M. Raoul-Rochette lu à la séance des quatre académies, le 30 avril 1831)

demi-relief, le torse du héros, avec sa tête presque entièrement détachée du bloc, et, du reste, assez peu endommagée, une partie du corps de l'animal, traitée de moindre relief, et quelques fragments de l'un et de l'autre

2.une figure d'Athéna en bas-relief, vêtue et assise sur un rocher. Elle tenait dans sa main droite un rameau, probablement d'olivier⁵²¹

3.cinq têtes d'Héraclès

4.le lion de Némée étendu et rendant le dernier soupir, avec le pied droit d'Héraclès ainsi qu'une partie de sa jambe et de la massue

5.des morceaux d'un énorme serpent, de la lutte d'Héraclès contre l'Hydre de Lerne

6.plusieurs fragments d'une figure de femme, vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert, figure à laquelle doit se rapporter un bouclier dont il reste aussi quelque chose ; ils appartiennent sans doute au groupe d'Héraclès et de l'Amazone

7.un débris de mâchoire de sanglier

8.une tête de cheval

9.un fragment plus considérable appartenant à un groupe d'un héros nu, qui terrasse un personnage armé, restes du combat d'Héraclès contre Géryon

10. Héraclès domptant un taureau : trois morceaux de jambes de l'Héraclès domptant un taureau⁵²².

En l'état et au regard de ce qui a été rapporté dans la publication officielle, les membres de l'expédition scientifique de Morée ont mis au jour neufs exploits du héros thébain : la lutte contre le taureau de Crète, les oiseaux du lac Stymphale⁵²³, la victoire contre le lion de Némée⁵²⁴, le combat contre l'Hydre de Lerne⁵²⁵, la ceinture de l'Amazone Hippolyte⁵²⁶, la chasse au sanglier d'Erymanthe⁵²⁷, la capture des juments de Diomède⁵²⁸, le combat d'Héraclès contre le géant Géryon⁵²⁹ et la bataille avec le taureau de Crète⁵³⁰. Il manque dans cette liste

⁵²¹ Ce relief illustrant les oiseaux du lac Stymphale est étudié dans la partie précédente

⁵²² BLOUET A., 1831, vol. 1, p. 65

⁵²³ Paris, Musée du Louvre, numéros d'inventaire : MA 717 A, MA 717 B, MA 717 C (troisième métope Ouest : les oiseaux du lac Stymphale)

⁵²⁴ Paris, Musée du Louvre, numéro d'inventaire : MA 718 (première métope Ouest : le lion de Némée)

⁵²⁵ Paris, Musée du Louvre, numéros d'inventaire : MA 725 A, MA 725 B (deuxième métope Ouest : l'Hydre du marais de Lerne)

⁵²⁶ Paris, Musée du Louvre, numéro d'inventaire : MA 724 A, MA 726 A, MA 726 B

⁵²⁷ Paris, Musée du Louvre, numéros d'inventaire : MA 723 A, MA 723 B, MA 723 C, MA 723 D (première métope Est : le sanglier d'Erymanthe)

⁵²⁸ Paris, Musée du Louvre, numéros d'inventaire : MA 719 A, MA 719 B, MA 719 C (deuxième métope Est : les juments de Diomède, roi de Thrace)

⁵²⁹ Paris, Musée du Louvre, numéro d'inventaire : MA 720 (troisième métope Est : les bœufs de Géryon)

⁵³⁰ Paris, Musée du Louvre, numéro d'inventaire : MA 716 (quatrième métope Ouest : le taureau de Crète)

l'épisode du jardin des Hespérides⁵³¹, les écuries d'Augias⁵³² ainsi que la biche de Cérynie qui figure pourtant bien dans le don fait par le Sénat hellénique au Louvre en 1830⁵³³. Il faut dire que son état fragmentaire ne permet pas de reconnaître la scène représentée. De ce relief il ne reste que la tête et la partie avant du pied d'Héraclès lorsque le héros capture la biche de Cérynie.

Ajoutons à cela que dans la *périégèse* il n'est fait mention que de onze travaux : Ἔστι δὲ ἐν Ὀλυμπίᾳ καὶ Ἡρακλέους τὰ πολλὰ τῶν ἔργων. Ὑπὲρ μὲν τοῦ ναοῦ πεποιήται τῶν θυρῶν ἡ ἐξ Ἀρκαδίας ἄγρα τοῦ υἱὸς καὶ τὰ πρὸς Διομήδην τὸν Θρᾶκα καὶ ἐν Ἐρυθείᾳ πρὸς Γηρυόνην, καὶ Ἀτλαντὸς τε τὸ φόρημα ἐκδέχεσθαι μέλλων καὶ τῆς κόπρου καθαίρων τὴν γῆν ἐστὶν Ἡλείοις· ὑπὲρ δὲ τοῦ ὀπισθοδόμου τῶν θυρῶν τοῦ ζωστήρος τὴν Ἀμαζόνα ἐστὶν ἀφαιρούμενος καὶ τὰ ἐς τὴν ἔλαφον καὶ τὸν ἐν Κνωσσῷ ταῦρον καὶ ὄρνιθας τὰς ἐπὶ Στυμφήλῳ καὶ ἐς ὕδραν τε καὶ τὸν ἐν τῇ γῇ τῇ Ἀργεῖᾳ λέοντα⁵³⁴. Au début du XIXe siècle, l'archéologue Allemand Karl Otfried Müller (1797-1840) estime d'ailleurs que le texte de Pausanias est lacunaire en cet endroit⁵³⁵. Il ajoute aux travaux existants celui du Cerbère. Son raisonnement se fonde sur une comparaison avec deux cycles iconographiques présentés sur l'Héracléum de Thèbes et sur le temple d'Athéna à Sparte. Pausanias nous fournit une description des sculptures du premier de ces deux édifices : Θηβαίοις δὲ τὰ ἐν τοῖς ἀετοῖς Πραξιτέλης ἐποίησε τὰ πολλὰ τῶν δώδεκα καλουμένων ἁθλῶν· καὶ σφισι τὰ ἐς τὰς ὄρνιθας ἐνδεῖ τὰς ἐπὶ Στυμφάλῳ καὶ ὡς ἐκάθηρεν Ἡρακλῆς τὴν Ἡλείαν χώραν, ἀντὶ τούτων δὲ ἡ πρὸς Ἀνταῖον πάλῃ πεποιήται⁵³⁶. Le périégète précise pourtant bien que les travaux ne sont pas tous représentés sur le temple d'Héraclès à Thèbes. Le deuxième exemple utilisé par l'archéologue pose le même problème. Pausanias dit que plusieurs exploits du héros thébain servent d'ornement au temple d'Athéna à Sparte : ἐπείργασται δὲ τῷ χαλκῷ πολλὰ μὲν τῶν ἁθλῶν Ἡρακλέους, πολλὰ δὲ καὶ ὧν ἐθελοντῆς κατώρθωσε, Τυνδάρεω δὲ τῶν παίδων ἄλλα τε καὶ ἡ τῶν Λευκίππου θυγατέρων ἀρπαγὴ⁵³⁷. Ce texte laisse entendre que les travaux d'Héraclès n'étaient pas tous représentés sur l'édifice mais seulement la plupart (τὰ πολλὰ). Il en est de même pour les métopes du temple de Zeus à Olympie.

⁵³¹ La métope est conservée au musée archéologique d'Olympie. Numéro d'inventaire : Λ 95

⁵³² La métope est conservée au musée archéologique d'Olympie. Numéro d'inventaire : Λ 97

⁵³³ Paris, Musée du Louvre, numéros d'inventaire : MA 724 B, MA 724 C, MA 724 D (cinquième métope Ouest : la biche de Cérynie)

⁵³⁴ Pausanias, Lib. V, 10, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

⁵³⁵ FORCHHAMMER P. W., *op.cit.*, 1832, p. 4

⁵³⁶ Pausanias, Lib. IX, 11, 6 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1979

⁵³⁷ Pausanias, Lib. III, 17, 3 texte établi par W.H.S. Jones, Cambridge, Harvard University Press, 1993

Pausanias dit qu'au-dessus de la porte du temple se trouve la chasse du sanglier de Calydon, le combat contre Diomède et celui contre Géryon, Héraclès prêt à se charger du fardeau d'Atlas et le nettoisement des étables d'Augias. Au niveau de l'opisthodomé il voit le héros enlevant la ceinture à l'Amazone, la biche Cérynite, le taureau de Cnossos, les oiseaux de Stymphale, l'Hydre de Lerne et le lion de Némée. Il y a donc une disproportion entre les sujets représentés à l'avant qui sont au nombre de cinq d'avec ceux représentés à l'arrière de l'édifice qui sont au nombre de six. Pour expliquer ce déséquilibre et justifier de la représentation de onze travaux sur douze, Forchhammer explique qu'il faut différencier les notions de « mythe » et d'« action » dans cet extrait de la *périégèse* : « Pausanias ne parle pas de mythe ; il parle précisément des actions, et ses paroles ne se rapportant qu'à une seule action, ne pourront pas s'appliquer à deux, d'autant moins que l'auteur a décrit ce temple bien plus soigneusement qu'il n'en a fait en d'autres occasions »⁵³⁸. L'archéologue Allemand s'accorde ici avec la traduction d'Étienne Clavier, publiée entre 1814 et 1823 et établie d'après la correction de quatre manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Une des spécificités de cette traduction réside dans l'usage de récits de voyageurs pour l'éclaircissement du texte grec. Dans cette édition, Clavier traduit le grec ἔργων par la notion d'« action ». Forchhammer en conclut que le sculpteur d'Olympie aurait à dessein illustré plusieurs épisodes de la vie du héros sans pour autant se contraindre à représenter chacun de ses exploits. Il tente d'expliquer l'absence du relief illustrant la lutte du héros contre le Cerbère en prenant appui sur les pratiques religieuses des Éléens qui honorent Hadès, dieu des enfers blessé par Héraclès alors que ce dernier s'attaquait à la Pylos d'Élide : Ἀνθρώπων δὲ ὧν ἴσμεν μόνοι τιμῶσιν Ἀἰδην Ἡλεῖοι κατὰ αἰτίαν τήνδε. Ἡρακλεῖ στρατιὰν ἄγοντι ἐπὶ Πύλον τὴν ἐν τῇ Ἥλιδι, παρεῖναί οἱ καὶ Ἀθηναῖν συνεργὸν λέγουσιν· ἀφικέσθαι οὖν καὶ Πυλίοις τὸν Ἀἰδην συμμαχήσοντα τῇ ἀπεχθείᾳ τοῦ Ἡρακλέους, ἔχοντα ἐν τῇ Πύλῳ τιμάς. 3. Ἐπάγονται δὲ καὶ Ὅμηρον τῷ λόγῳ μάρτυρα ποιήσαντα ἐν Ἰλιάδι· Τλῆ δ' Αἴδης ἐν τοῖσι πελώριος ὡκὺν οἰστόν, εὐτέ μιν ωὐτὸς ἀνὴρ υἱὸς Διὸς αἰγιόχοιο ἐν Πύλῳ ἐν νεκύεσσι βαλὼν ὀδύνησιν ἔδωκεν⁵³⁹. Or le chien Cerbère est retenu dans l'Hadès. D'après Forchhammer, ceci expliquerait que les habitants d'Olympie ne voulaient pas voir représenté sur leur temple cet exploit : « c'était une raison suffisante pour qu'ils ne voulussent pas représenter dans le premier temple d'Olympie une action qui était nuisible à la vénération d'un dieu révééré par eux seuls ; et voilà pourquoi l'enchaînement de Cerbère ne pouvait être substitué

⁵³⁸ FORCHHAMMER P. W., *op.cit.*, 1832, p. 3

⁵³⁹ Pausanias, Lib. VI, 25, 2-3 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 ; cf. voir également Homère, *Illiade*, V, 396-398 ; Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 3

au nettoyage des étables d'Augias, ni figurer comme douzième travail »⁵⁴⁰.

D'autres voix privilégient l'hypothèse selon laquelle deux actions d'un même exploit s'illustreraient au sein de deux métopes ce qui permettrait selon eux d'expliquer la lacune du texte de Pausanias et d'établir un certain équilibre entre les reliefs sculptés disposés en façade et au niveau de l'opisthodomé du temple de Zeus à Olympie. Cette théorie suppose néanmoins que le sculpteur ait choisi de privilégier une des actions d'Héraclès au sein de ce programme iconographique en lui octroyant une plus grande visibilité et un plus grand espace d'expression. Dans cette perspective, l'archéologue Allemand Aloïs Hirt (1759-1837) pense reconnaître deux métopes illustrant le fardeau d'Atlas et l'enlèvement des pommes du jardin des Hespérides⁵⁴¹ qui constituent deux moments du onzième des douze travaux d'Héraclès. Dans une première version de la légende, le héros se rend lui-même dans les jardins et obtient les pommes par la connivence des nymphes gardiennes⁵⁴². L'épisode qui suit est relaté dans les textes : Héraclès persuade le géant Atlas d'aller lui chercher les fruits, lui offrant de supporter en même temps son immense fardeau⁵⁴³. C'est cette dernière image et uniquement celle-ci que l'on retrouve à Olympie. Autre logique qui prévaut : celle du comte de Clarac qui propose d'intégrer au sein de deux métopes l'épisode des écuries d'Augias⁵⁴⁴. Il justifie ce raisonnement en expliquant que cet exploit est regardé dans l'Élide comme étant le plus important des travaux d'Héraclès et que ce fut pour le rappeler que l'on établit les jeux Olympiques⁵⁴⁵. Il souligne en plus que l'emplacement de ce relief sur la façade du temple de Zeus lui accordait une importance supplémentaire eu égard à la visibilité dont il devait bénéficier.

Différents points de vue s'opposent là encore sur cette question consistant à déterminer

⁵⁴⁰ FORCHHAMMER P. W., *op.cit.*, 1832, p. 8

⁵⁴¹ *Idem*, p. 3

⁵⁴² Deux bas-reliefs en marbre, trouvés à Agnatie et à Bénévent : l'un représente Héraclès avec une des nymphes du jardin des Hespérides ; l'autre représente Héraclès dérobant les pommes sur l'arbre, la nymphe endormie juste à côté. cf. voir FERRARI Giovanni Battista, *Hesperides (...)*, Romae, sumptibus H. Scheus, 1646, p. 27

⁵⁴³ Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5, 11 texte établi par J.-G. Frazer, Cambridge, Harvard university Press, 1990 : Ὡς δὲ ἦκεν εἰς Ὑπερβορέους πρὸς Ἀτλάντα, εἰπόντος Προμηθεὺς τῷ Ἡρακλεῖ αὐτὸν ἐπὶ τὰ μῆλα μὴ πορεύεσθαι, διαδεξάμενον δὲ Ἀτλάντος τὸν πόλον ἀποστέλλειν ἐκείνον, πεισθεὶς διεδέξατο. Ἀτλας δὲ δρεψάμενος παρ' Ἑσπερίδων τρία μῆλα ἦκε πρὸς Ἡρακλέα. Καὶ μὴ βουλόμενος τὸν πόλον ἔχειν... καὶ σπεῖραν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς θέλειν ποιήσασθαι. Τοῦτο ἀκούσας Ἀτλας, ἐπὶ γῆς καταθεὶς τὰ μῆλα τὸν πόλον διεδέξατο. Καὶ οὕτως ἀνελόμενος αὐτὰ Ἡρακλῆς ἀπηλλάττετο. Ἐνιοὶ δὲ φασὶν οὐ παρὰ Ἀτλάντος αὐτὰ λαβεῖν, ἀλλ' αὐτὸν δρέψασθαι τὰ μῆλα, κτείναντα τὸν φρουροῦντα ὄφιν. Κομίσας δὲ τὰ μῆλα Εὐρυσθεῖ ἔδωκεν. Ὁ δὲ λαβὼν Ἡρακλεῖ ἔδωρήσατο· παρ' οὗ λαβοῦσα Ἀθηνᾶ πάλιν αὐτὰ ἀπεκόμισεν· ὅσιον γὰρ οὐκ ἦν αὐτὰ τεθῆναι πού

⁵⁴⁴ CLARAC F. de, *op.cit.*, 1841, vol. 2 première partie, p. 557

⁵⁴⁵ Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 2 texte établi par G. Frazer, Cambridge, Harvard University Press, 1990 : καὶ κτείνας μετὰ τῶν παίδων Ἀνγείαν κατήγαγε φυλέα, καὶ τούτῳ τὴν βασιλείαν ἔδωκεν. ἔθηκε δὲ καὶ τὸν Ὀλυμπιακὸν ἀγῶνα, Πέλοπός τε βωμὸν ἰδρύσατο, καὶ θεῶν δώδεκα βωμοὺς ἐξ ἑδείματο

le nombre de travaux consacrés au cycle des exploits du héros thébain. Il s'agit en premier lieu de faire coïncider les observations de terrain avec ce qui est dit dans les textes, un travail rendu difficile par le flou qui règne dans la description de Pausanias et par l'aspect fragmentaire des découvertes effectuées dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée. À cela s'ajoute une mauvaise lecture de la *périégèse* d'après les traductions qui en ont été éditées. On s'essaie alors à énoncer des théories dont fiabilité peut être mise en doute.

Comprendre la chronologie des exploits d'Héraclès

La troisième et dernière problématique à laquelle se trouvent confrontés les premiers archéologues durant la première moitié du XIXe siècle consiste à se repérer dans la chronologie des travaux d'Héraclès pour restituer l'emplacement des reliefs sculptés du temple de Zeus à Olympie. Là encore la *périégèse* leur sert de référence⁵⁴⁶. Pausanias énumère les exploits du héros, les uns à la suite des autres, dans l'ordre où ils se présentaient à ses yeux – ce même ordre qui se dégage dans la structure même du récit. Les découvertes archéologiques entreprises en 1829 se recoupent avec ce qui est dit dans la *périégèse*. Dans les notes laissées par le directeur de la section archéologique de l'expédition de Morée, on trouve la liste des objets découverts devant le pronaos : 2. le bas-relief dit de Géryon, 3. une tête de cheval, 4. la portion d'une mâchoire de sanglier⁵⁴⁷, ainsi que quelques fragments divers dont l'état de conservation ne permet pas de reconnaître la scène représentée. La fouille pratiquée à l'avant de l'opisthodomé par Blouet a permis de dégager plusieurs autres éléments : 1. Héraclès domptant le taureau, 2. le lion de Némée, le pied droit et une partie de la massue d'Héraclès, 3. une figure d'Athéna, 4. un fragment sur lequel est l'extrémité d'une corne qui n'appartient pas au taureau, 5. un fragment de forme concave comme l'intérieur d'un bouclier, 6. un débris de pied – un pied de biche et la tête de l'hydre⁵⁴⁸. Néanmoins, force est de constater que cet ordre n'a rien de canonique pour l'illustration des exploits du héros thébain.

⁵⁴⁶ Pausanias, Lib. V, 10, 9 texte établi par M. Casevitz, Paris, Les Belles-Lettres, 2002 : 'Ἔστι δὲ ἐν Ὀλυμπίᾳ καὶ Ἡρακλέους τὰ πολλὰ τῶν ἔργων. Ὑπὲρ μὲν τοῦ ναοῦ πεποιήται τῶν θυρῶν ἡ ἐξ Ἀρκαδίας ἄγρᾳ τοῦ υἱὸς καὶ τὰ πρὸς Διομήδην τὸν Θρᾶκα καὶ ἐν Ἐρυθείᾳ πρὸς Γηρυόνην, καὶ Ἀτλαντὸς τε τὸ φόρημα ἐκδέχεσθαι μέλλων καὶ τῆς κόπρου καθαίρων τὴν γῆν ἔστιν Ἥλείοις· ὑπὲρ δὲ τοῦ ὀπισθοδόμου τῶν θυρῶν τοῦ ζωστήρος τὴν Ἀμαζόνα ἔστιν ἀφαιρούμενος καὶ τὰ ἐς τὴν ἔλαφον καὶ τὸν ἐν Κνωσσῷ ταῦρον καὶ ὄρνιθας τὰς ἐπὶ Στυμφήλῳ καὶ ἐς ὕδραν τε καὶ τὸν ἐν τῇ γῇ τῇ Ἀργεΐᾳ λέοντα

⁵⁴⁷ *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, février 1832, n°2, p. 18 (observations communiquées par Dubois)

⁵⁴⁸ *Idem*, p. 19

Les textes nous fournissent deux versions différentes. Chez Apollodore⁵⁴⁹, l'enchaînement des travaux suivent cette chronologie : le lion de Némée précède l'hydre de Lerne, on trouve ensuite la biche de Cérynée, le sanglier d'Erymanthe, les étables d'Augias, les oiseaux du lac Stymphale, le taureau de Crète, les cavales de Diomède, l'Amazone Hippolyte, le géant Geryon, les pommes des Hespérides et enfin le chien Cerbère. Dans sa *Bibliothèque historique*⁵⁵⁰, Diodore de Sicile inverse la biche de Cérynée avec le sanglier d'Erymanthe qu'il place juste après l'Hydre de Lerne ; il procède de façon similaire avec les oiseaux du lac Stymphale et les étables d'Augias et enfin avec le Cerbère et les pommes des Hespérides. Les premiers archéologues se réfèrent également à plusieurs épigrammes de l'anthologie de

⁵⁴⁹ Apollodore, *Bibliothèque*, Lib. II, 4, 8 à Lib. II, 5, 12

⁵⁵⁰ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 11-17, 25-26

Planude⁵⁵¹, aux fables d'Hygin⁵⁵², aux *Idylles* de Théocrite⁵⁵³, à la description du bouclier d'Héraclès mais également au récit de Quintus de Smyrne. Le mérite de ces recherches pose une difficulté fondamentale : celle que représente la diversité des versions proposées au sein de ces textes.

⁵⁵¹ Anthologie grecque, Anthologie de Planude, *épigrammes descriptives*, 92 texte établi et traduit par R. Aubreton, Paris, Les Belles-Lettres, 1980 : Πρῶτα μὲν ἐν Νεμέῃ βριαρὸν κατέπεφνε λέοντα· δεύτερον, ἐν Λέρνη πολυαύχενον ὤλεσεν ὕδρην· τὸ τρίτον αὐτ' ἐπὶ τοῖς Ἐρυμάνθιον ἔκτανε κάπρον· χρυσόκερων ἔλαφον μετὰ ταῦτ' ἤγρευσε τέταρτον· πέμπτον δ', ὄρνιθας Στυμφηλίδας ἐξεδίωξεν· ἕκτον, Ἀμαζονίδος κόμισσε ζωστήρα φαεινόν· ἑβδομον, Αὐγείου πολλὴν κόπρον ἐξεκάθηρεν· ὄγδοον, ἐκ Κρήτιθε πυρίπνοον ἤλασε ταῦρον· εἵνατον, ἐκ Θρήκης Διομήδεος ἤγαγεν ἵππους· Γηρυόνοιο δέκατον βόας ἤγαγεν ἐξ Ἐρυθείης· Κέρβερον ἐνδέκατον κύν' ἀνήγαγεν ἐξ Αἴδαιο· δωδέκατον ἐκόμισσεν ἐς Ἑλλάδα χρύσεια μῆλα· τὸ τρισκαιδέκατον τοῖον λυγρὸν ἔσχεν ἄεθλον· μουνονυχὶ πεντήκοντα ξυνελέξατο κούραις/Un : le puissant lion massacré à Némée. Deux : l'hydre aux cous sans nombre à Lerne exécutée. Trois : mort du sanglier qui hantait Erymanthe. Quatre : il chasse, après cela, le cerf aux bois dorés. Cinq : il poursuit les oiseaux du lac Stymphale. Six : l'éclatant baudrier à l'Amazone pris. Sept : le fumier d'Augias, immense nettoyage. Huit : taureau crache-feu de Crète délogé. Neuf : les juments de Diomède à la Thrace enlevées. Dix : les bœufs de Géryon d'Erythie emmenés. Onze : il alla dans l'Hadès chercher le chien Cerbère. Douze : les pommes d'or en Hellade apportées. Treize : il dut fournir cet effroyable effort : coucher, en une seule nuit, avec cinquante filles ou presque. L'ordre des travaux correspond ici à celui adopté durant l'époque hellénistique

⁵⁵² Hygin, *Fables*, XXX. Les douze travaux d'Hercule imposés par Eurysthée. texte établi et traduit par J.-Y. Boriaud, Paris, Les Belles-Lettres, 1997 : Infans cum esset, dracones duos duabus manibus necavit, quos Iuno miserat, unde primigenius est dictus. 2. Leonem Nemeaeum, quem Luna nutrierat in antro amphistomo atrotum, necavit, cuius pellem pro tegumento habuit. 3. Hydram Lernaean Typhonis filiam cum capitibus novem ad fontem Lernaean interdecit. Haec tantam vim ueneri habuit ut afflatu homines necaret, et si quis eam dormientem transierat, uestigia eius afflabat et maiori cruciatu moriebatur. Hanc Minerua monstrante interfecit et iexinteravit et eius felle sagittas suas tinxit ; itaque quicquid postea sagittis fixerat, mortem non effugiebat, unde postea et ipse periit in Phrygia. 4. Aprum Erymantheum occidit. 5. Ceruum ferocem in Arcadia cum cornibus aureis vivum in conspectum Eurysthei regis adduxit. 6. Aves Stymphalides in insula Martis, quae emissis pennis suis iaculabantur, sagittis interfecit. 7. Augeae regis stercus bouum uno die purgavit, maiorem partem Iove adiutore ; flumine immisso totum stercus abluit. 8. Taurum cum quo Pasiphae concubuit ex Creta insula Mycenae vivum adduxit. 9. Diomedem Thraciae regem et equos quatuor eius, qui carne humana vesciebantur, cum Abdero famulo interfecit ; equorum autem nomina Podargus, Lampon, Xanthus, Dinus. 10. Hippolyten Amazonam, Martis et Otrerae reginae filiam, cui reginae Amazonis balteum detraxit ; tum Antiopam captivam Theseo donavit. 11. Geryonem Chrysaoris filium trimembrem uno delo interfecit. 12. Draconem immanem Typhonis filium, qui mala aurea Hesperidum servare solitus erat, ad montem Atlanteum interfecit, et Eurystheo regi mala attulit. 13. Canem Cerberum Typhonis filium ab inferis regi in conspectum adduxit/ Alors qu'il était enfant, il tua de ses deux mains deux serpents que Junon avait envoyés, de là son nom de « premier né ». 2. le lion de Némée, immortel, que la Lune avait nourri dans une grotte à deux ouvertures, il le tua, et utilisa sa peau pour s'en couvrir. 3. L'Hydre de Lerne, fille de Typhon, avec ses neuf têtes, il la tua près de la fontaine de Lerne. Elle avait une telle capacité d'empoisonnement qu'elle tuait les hommes de son souffle, et si quelqu'un passait auprès d'elle pendant son sommeil, elle soufflait sur ses traces et il mourait dans des tortures pires encore. Sur les indications de Minerve, il la tua, l'éventra, et imprégna ses flèches de son venin. Aussi rien de ce qu'il toucha ensuite de ses flèches n'échappa-t-il à la mort, ce qui lui valut à lui même de mourir, plus tard en Phrygie. 4. il tua le sanglier d'Erymanthe. 5. Le farouche cerf d'Arcadie, avec ses cornes d'or, il le ramena vivant sous les yeux du roi Eurysthée. 6. Les oiseaux de Stymphale vivant sous les yeux du roi Eurysthée. 6. Les oiseaux de Stymphale, qui lançaient leurs plumes comme des traits, dans l'île de Mars, il les tua de ses flèches. 7. Le fumier des bœufs du roi Augias, il le nettoya en un seul jour, pour la plus grande partie avec l'aide de Jupiter et en faisant pénétrer là un fleuve, il nettoya tout le fumier. 8. Le taureau avec lequel coucha Pasiphaë, il le mena vivant de l'île de Crète à Mycènes. 9. Diomède, le roi de Thrace, et ses quatre chevaux qui se nourrissaient de chair humaine, il les tua, secondé par Abdéros ; les noms des chevaux étaient Podargus, Lampon, Xanthus, Déinus. 10. L'Amazone Hippolyté, fille de Mars et de la reine Otréré, à qui il arracha la ceinture de la reine des Amazones ; il fit alors don de la captive Antiopé à Thésée. 11. Géryon, le fils au triple corps de Chrysaor, il le tua d'un seul trait. 12. Le serpent monstrueux, fils de Typhon, qui gardait les pommes d'or des Hespérides, il le tua près du mont Atlas, et apporta les pommes au roi Eurysthée. 13. Le chien Cerbère, fils de Typhon, il le ramena des enfers sous les yeux du roi.

⁵⁵³ Théocrite, *Idylles*, XXIV

Les sources iconographiques ne leur offrent guère plus d'éclaircissement. La coupe Albani (fig. 2 et 3) ainsi que deux bas-reliefs conservés à Rome semblent suivre la même logique pour ce qui est de l'ordre des huit premiers travaux d'Héraclès. L'iconographie a constitué un indice supplémentaire à l'établissement de cette chronologie. L'absence de barbe et le port d'une couronne de peuplier sur la tête du héros illustrent sa jeunesse et donc ses premiers exploits. Pourtant, ce raisonnement établi par Winckelmann se trouve confronté à une difficulté : celle que pose la représentation du combat qui oppose Héraclès et le lion de Némée. Sur la coupe Albani (fig. 2 et 3), le héros porte une barbe épaisse qui ne s'accorde mal avec la précocité de cet exploit considéré comme étant le premier des travaux d'Héraclès. D'autres sources iconographiques sont utilisées comme référence par les premiers archéologues tel un curieux bas-relief de la collection Farnèse (fig. 4), un autel du Musée du Capitole (fig. 5), l'autel Giustiani (fig. 6) ainsi que plusieurs pierres gravées et médailles d'un grand nombre de villes grecques. L'iconographie de la plupart de ces représentations restituent l'ordre suivi par Diodore de Sicile sauf pour quelques exceptions.

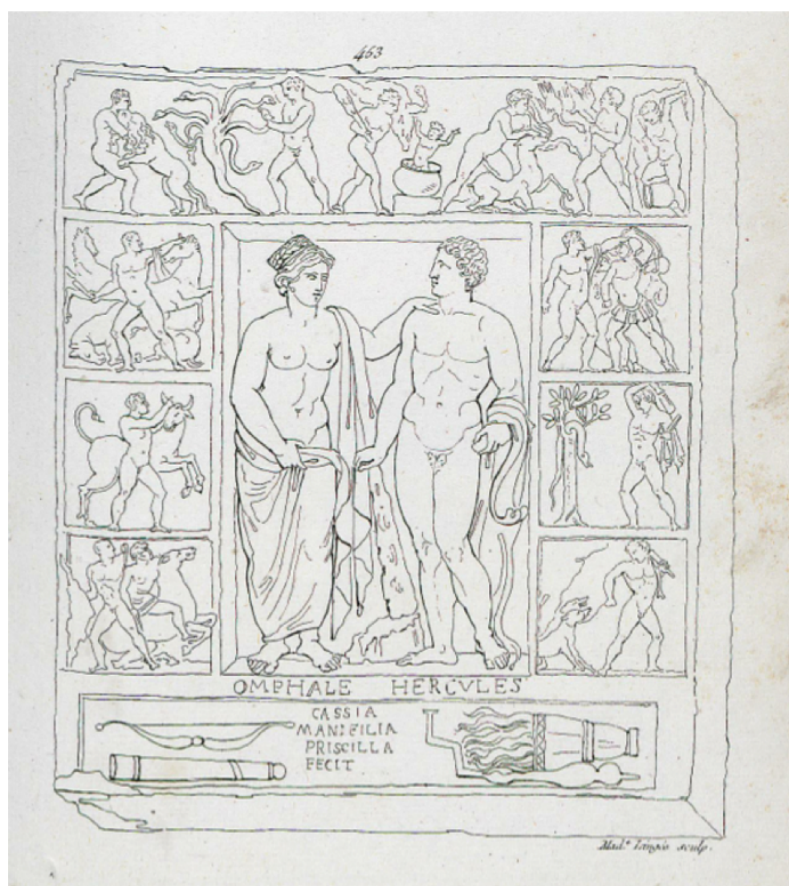


*Figure 6 Bas-relief de la collection Farnèse
[Millin Aubin-Louis, Galerie mythologique,
Paris, 1811, t. II, pl. CXVII]*



Figure 7 autel carré du musée du capitol [Visconti Ennio Quirino, *Il Museo Pio Clementino*, Rome, 1788, tome IV, tav. A, n°7]



Figure 8 Autel Giustiniani [Galleria giustiniana, vol. 2, Rome, 1640, t. II, pl. 135]

Autre indice nous permettant de comprendre la logique qui prévaut quant à l'établissement d'un ordre pour la disposition des métopes du temple de Zeus : celle des partis-pris muséographiques adoptés par le Musée du Louvre lors de la réception des sculptures d'Olympie. Au début du XIXe siècle, l'institution muséale souhaite montrer « les sculptures réunies dans un même lieu et les y placer de manière à ce que les fragments qui peuvent avoir quelques rapports s'expliquent, se suppléent les uns aux autres » : on privilégie l'aspect pédagogique et la compréhension du message religieux. Ces dons du Sénat hellénique au Musée du Louvre ne seront néanmoins exposés dans les salles qu'à la fin du XIXe siècle et bénéficieront ainsi de l'apport des fouilles archéologiques entreprises sur le site d'Olympie par les Allemands de 1875 à 1881. À cette période, les conservateurs placent Héraclès domptant le taureau de Crète avant le relief illustrant les oiseaux du lac Stymphale. S'ensuit la métope du lion de Némée, Héraclès et les juments de Diomède puis Héraclès luttant contre le triple Géryon. Dans ce cas précis, il semble que l'on ait privilégié le texte de Pausanias comme référence pour établir la chronologie des exploits du héros thébain.

Au début du XIXe siècle, la dispersion des éléments de sculptures découverts dans la fouille du temple de Zeus à Olympie n'a pas permis de déterminer l'emplacement exact des reliefs illustrant les exploits d'Héraclès. Les textes, les monuments d'antiquité figurée ou encore les choix opérés par les muséographes pour exposer le groupe sculpté n'ont pas permis de résoudre cette difficulté. Il faut pourtant attendre les fouilles entreprises par les Allemands sur le site pour obtenir une réponse précise à cette question.

La troisième partie de cette thèse nous a ainsi permis de faire le point sur les principales théories émises en matière de religion grecque. Bien qu'ils ne se soient pas donnés pour objectif premier d'étudier les temples pour comprendre le phénomène religieux, c'est finalement dans cette direction que s'esquissent les premiers travaux entrepris par les voyageurs. C'est en s'intéressant à la disposition des lieux de culte à l'échelle d'un territoire qu'ils s'interrogent sur la topographie religieuse de la Grèce ancienne. Les premières théories reposent sur ce qui est de l'ordre du perceptible sans que ne soit pris en compte les évolutions structurelles et environnementales du paysage grec. Il faut attendre les travaux topographiques entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée pour obtenir des données positives sur le sujet. C'est également sur ce qui est de l'ordre du tangible que l'on aborde l'étude des temples. L'architecture constitue la matrice autour de laquelle s'organisent les débats. La configuration des lieux amène les voyageurs à s'interroger sur la fonction des temples. L'effet produit par les ordres architecturaux oriente les discussions autour des divinités honorées dans ces édifices. Le trouble provoqué par la découverte de la polychromie sur les temples alimente d'autres théories sur l'intérêt d'appliquer des couleurs sur les bâtiments religieux. En s'intéressant à l'architecture hypèthre, les voyageurs et premiers archéologues se sont aussi interrogés sur l'apport de la lumière dans l'exercice du culte. Ce sont d'abord sur des critères esthétiques que se fondent les premières observations sur la sculpture des temples. Le style des bas-reliefs et des statues permet d'échafauder des théories sur la représentation du divin. L'iconographie des groupes sculptés apporte elle-aussi sa contribution à une meilleure connaissance du phénomène religieux en Grèce. Il faut pourtant attendre la première moitié du XIX^e siècle et le développement de l'archéologie pour apporter une caution scientifique à ce propos.

Conclusion

Cette époque où artistes et antiquaires cohabitent ne constitue finalement que le reflet d'un système où l'esthétique met le pied à l'étrier de la constitution d'un savoir sur la religion grecque antique. Loin d'être antinomiques, l'artistique et le scientifique se rejoignent autour d'un objectif commun : celui de mieux comprendre comment se conçoit la pratique du culte à l'échelle d'un territoire et de ses institutions. Empreints de charme et de mystère, le pittoresque renvoie à l'idée du divin. Les textes des Anciens ne font que confirmer cette impression en faisant de l'élément naturel un gage de la sacralité des lieux. En s'intéressant au mythe du temple grec, on touche à la dimension structurelle du bâtiment et aux usages qui devaient se dérouler dans cet édifice. L'architecture des lieux combine esthétique et fonctionnalité. La découverte d'un dallage rouge dans la nef du temple d'Aphaïa à Égine laisse penser à certains que le sacrifice était organisé à l'intérieur du bâtiment et que le pavé avait absorbé le sang des victimes. Cette théorie ne repose en fait que sur une image symbolique véhiculée à travers la littérature et l'iconographie des vases grecs. Les formes et dimensions de la crépis¹ permettent de s'interroger sur l'usage du temple : il y a ceux qui imaginent que cet élément architectural servait à magnifier cet écrin destiné à recevoir la statue du dieu et ceux qui y voit un moyen pour les fidèles d'accéder à l'édifice. L'espacement entre les colonnes rentre aussi pleinement dans ce débat : un entrecolonnement plus grand que les autres peut être vu comme une ouverture de nécessité, la distance qui sépare les fûts a pu donner l'impression de rendre la circulation plus facile au sein de l'édifice. De même, l'aspect peu ordinaire des colonnes du temple d'Apollon à Délos inspire les voyageurs qui y voient un endroit pour y suspendre des tentures. Impressionnés par la dimension des temples, ils imaginent la grandeur et la solennité que devaient ressentir les fidèles face à ces édifices. Le dorique frappe les esprits par son caractère massif, ses proportions, sa rigidité, son défaut d'ornements. Pour les voyageurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle, la puissance qui émane de cette architecture fait écho au caractère de la divinité consacrée dans le temple. On célébrerait par cela la puissance du dieu honoré. Inversement par le raffinement de son décor, l'ionique renvoie à la délicatesse de quelques divinités féminines. Peu flatteur à l'œil, la polychromie des temples est analysée sous

¹ Plateforme sur laquelle est disposé le temple

le prisme de la religion. De même, les jeux de lumière de l'architecture hypèthre permet de s'interroger sur les effets produits dans l'exercice du culte chez les Anciens. Du caractère archaïque des sculptures du temple d'Aphaïa à Égine, les voyageurs y voient un respect pour certains préjugés religieux.

Nous l'avons vu, l'autorité de Vitruve s'impose aux voyageurs et aux premiers archéologues pour expliquer l'emplacement des temples dédiés à Zeus, Héra, Athéna, Aphrodite, Asklepios mais aussi pour déterminer les divinités consacrées par l'ordre dorique et par l'ordre ionique. On s'est déjà intéressé par le passé aux sources vitruviennes dans les chapitres consacrés aux constructions religieuses. En 1952, Hans Riemann publie un article sur le sujet : *Vitruv und der griechische Tempel*². De cette étude sur les temples grecs dans l'œuvre de Vitruve, l'archéologue Allemand montre que les influences subies par le théoricien romain ne remontent pas au-delà du 2^e quart du 1^{er} siècle avant notre ère. Cela nous renvoie à l'époque hellénistique. C'est un modèle tardif du temple grec que Vitruve nous fournit dans son œuvre. Bien que garant de cette tradition hellénique sur laquelle il fonde sa doctrine, l'auteur du *De architectura* nous donne aussi à voir l'image de constructions grecques qu'il mêle étroitement aux réalités romaines « dont elles sont de son point de vue, l'une des composantes et parfois même la principale, tantôt introduites dans un jeu de contrastes où les mœurs occupent une place aussi importante que les formes, tantôt enfin allégées pour de simples raisons d'érudition et d'enrichissement culturel, les raisons de leur présence, et par voie de conséquence leur statut, peuvent être très variables »³. Au livre IV que Vitruve consacre aux temples, on observe cette volonté d'intégrer à un système modulaire d'origine grecque les lieux de culte romains de la fin de la République⁴. Ainsi, cette vue axiale sur les statues divines offertes par un entrecolonnement plus large au niveau de la façade du temple⁵ est plus romaine que grecque. De même, lorsqu'il nous dit que l'hypèthrie permet à Jupiter Fulgur, au Ciel, au Soleil et à la Lune⁵ de se manifester à l'air libre et à la lumière, le théoricien parle en fait plutôt des temples de la Rome antique. C'est pourtant sur ce traité que se fondent quelques-unes des premières théories sur la religion grecque.

² RIEMANN Hans, « Vitruv und der griechische Tempel », *Archäologischer Anzeiger*, 1952, pp. 1-38

³ VITRUVÉ, *De l'Architecture*, traduit par Pierre gros, Paris, Les Belles-Lettres, 2015, introduction, p. LXXXVII

⁴ *Idem*, p. LXXXVIII

⁵ Vitruve, Lib. IV, 3, 8

⁵ Vitruve, Lib. I, 2, 5

La référence à la chrétienté pour l'interprétation du phénomène religieux grec est un autre élément qui apparaît à la lecture du récit des voyageurs et des premiers archéologues. Pourtant peu coutumier de l'univers païen, le pèlerinage trouve sa place dans la représentation qu'ils se donnent des rituels pratiqués dans la Grèce antique. Par son aspect champêtre, le paysage grec est propice à la contemplation auquel s'adonne le pèlerin dans le monde chrétien : « l'emplacement, en plus d'un cas élevé et solitaire, des sanctuaires, parle à qui s'y arrête. La beauté, première parole de ces lieux, n'est-elle pas perçue, en fait, plus ou moins consciemment, comme reflet de la beauté de Dieu ? Il faudra d'autres paroles, et en son temps et avec clarté, la Parole de Dieu, mais aussi en chemin les gestes que pose le pèlerin auprès d'une source, ou celui de la lumière qu'il allume ou contemple, du rocher qu'il vénère ou qu'il touche, parfois longuement comme s'il se disait en cet instant en son cœur une parole »⁶. On se trouve ici confronté à un anachronisme. Des rares récits qui nous renseignent sur l'organisation des pèlerinages dans la Grèce antique, aucun ne permet de rendre compte de sa dimension mystique ni de la pratique contemplative qui pourrait l'accompagner. La référence à la religion chrétienne s'impose également à l'étude des bâtiments. C'est pour comprendre l'usage des temples que l'on a comparé leurs proportions avec celles des églises chrétiennes. Il faut attendre la première moitié du XIXe siècle pour que l'on distingue la demeure du dieu grec de l'édifice destiné à accueillir la foule des paroissiens.

La science constitue finalement la donnée la plus fiable pour se représenter le paysage religieux de la Grèce antique. Les travaux topographiques entrepris dans le cadre de l'expédition scientifique de Morée ont ainsi permis de relever la présence de sanctuaires sur les points culminants du territoire grec. C'est par les résultats des opérations de triangulation et des rapports géodésiques que l'on a pu mesurer la position dominante du temple d'Apollon Epikourios sur le site de Bassae en Arcadie. Bien que fondées sur des données positives, les théories émises à partir de ce premier constat sont encore - à cette époque - largement fondées sur des représentations intellectuelles relativement éloignées de la pensée grecque. La disposition en hauteur d'un temple ne peut à elle-seule permettre de juger de son importance au sein de la cité. Il est en revanche intéressant de la considérer comme élément signifiant en tant

⁶ NIEUVIARTS Jacques, « La foi à l'école du pèlerinage, des sanctuaires et des lieux saints », *Transversalités*, 2011/3 (n°119), p. 107

qu'elle constitue un point de repère pour les dévots⁷. Notons aussi que l'emplacement d'un temple ne reflète pas toujours le domaine d'intervention de la divinité qui y est consacrée. Sur la notion de « paysage religieux », il faut également rester prudent. Ce n'est pas parce que deux sanctuaires dédiés à des divinités proches dans leur domaine d'intervention se trouvent face à face qu'ils se font concurrence. De même, le point de vue respectif sur plusieurs temples ne peut à lui seul justifier d'une rivalité entre ces différents établissements.

L'archéologie - qui se construit progressivement entre le milieu du XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle - apporte elle-aussi des données positives sur la religion grecque. Bien loin de confirmer la thèse de Vitruve, la fouille des temples doriques et ioniques ne permet pas d'établir un lien entre l'usage de ces ordres architecturaux et leur consécration à des divinités masculines et à des divinités féminines. Presque effacée par le temps, la polychromie des temples est repérée à l'aide d'instruments optiques et relevée par les archéologues sur le terrain. Bien que peu conforme aux canons esthétiques de l'époque moderne, la présence de couleurs sur ces bâtiments est étudiée comme une composante de l'architecture religieuse de la Grèce ancienne. C'est sur la base de ces éléments tangibles qu'émergent les théories les plus fiables sur l'intérêt d'appliquer cette palette chromatique sur les temples grecs. Il en est de même pour ce qui est du cadre dans lequel s'exercent les rites. Partir du constat qu'aucune ouverture n'a été mise au jour dans la fouille du temple d'Éleusis permet de prendre du recul sur le rôle de la lumière dans les cultes initiatiques. Cela ne signifie pas non plus que tous ces édifices étaient plongés dans une obscurité profonde. Les travaux des membres de l'expédition scientifique de Morée nous renseignent sur l'usage de pierre transparentes qui donnaient de la clarté aux temples païens. La découverte d'autres vestiges a permis de restituer – pour partie – le cycle des exploits d'Héraclès sur le temple de Zeus à Olympie.

⁷ Xénophon, *Mémoires*, III, 8, 10 texte traduit par L.-A. Dorion, Les Belles-lettres, 2015 : Ναοὶς γε μὴν καὶ βωμοῖς χώραν ἔφη εἶναι προπεδοεστάτην ἥτις ἐμφανεστάτη οὖσα ἀστιβεστάτη εἶη· ἡδὺ μὲν γὰρ ἰδόντας προσεῦξασθαι, ἡδὺ δὲ ἀγνώως ἔχοντας προσιέναι

Documents d'archives

Paris

Archives nationales

AJ/52/452 Dossier Huyot (Jean-Nicolas)

F.17.1544. Lettre de Philippe le Bas datée du 18 juillet 1836

F.21.1095. Dossier 17. Pièces 323-333 sur Désiré Raoul-Rochette

F.21.544. [Première liasse de documents]. Lettre de l'Académie royale des sciences ; rapport de l'Académie royale des sciences s.d. ; lettre du préfet maritime au ministre de l'intérieur, datée du 12 juillet 1829 ; lettre de la maison E.Brochier commissaire-expéditeur au ministre de l'intérieur datée du 8 juillet 1829 ; lettre du ministère de l'intérieur au ministre président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 29 septembre 1829 ; papiers émanant de l'Académie royale des sciences ; Rapport sur les recherches et les travaux des architectes faisant partie de l'expédition scientifique de la Morée ; rapport sur les sculptures d'Olympie signé Raoul-Rochette ; note demandée par le baron Trouvé au sujet de la publication des travaux de la commission de Morée datée du 2 juin et signé Bory de Saint Vincent ; lettre de Levrault au ministre de l'intérieur datée du 2 mars 1830 ; lettre de l'Institut de France à son excellence le ministre secrétaire d'état de l'intérieur datée du 19 mars 1830 ; lettre du ministère de l'intérieur à M. Levrault datée du 20 mars 1830 ; lettre du ministère de l'intérieur à Bory de Saint-Vincent, Dubois et Blouet datée du 3 avril 1830 ; lettre de M. Poussielgue Ausand à son excellence le ministre de l'intérieur datée du 10 avril 1830 ; lettre de l'Institut royal de France datée du 11 mai 1830 ; lettre de l'Institut de France datée d'août 1830 ; lettre du secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres au secrétaire d'état au département de l'intérieur datée du 24 septembre 1830 ; lettre du marquis Maison à son excellence monsieur le comte d'Argout datée du 19 juillet 1832 ; lettre du ministère de l'intérieur sans date

F.21.544. Dossier I. Organisation. Rapport au ministre de l'intérieur, daté du 28 juillet 1828. Compte-rendu et propositions au sujet d'une association scientifique à faire à l'occasion de l'expédition de Morée ; lettre du ministère de l'intérieur datée du 24 octobre 1828 ; lettre de l'intendant général de la maison du roi au vicomte de Martignac datée du 7 août 1829 ; lettre du ministère de l'intérieur datée du 9 septembre 1829 ; lettre du ministère de l'intérieur adressée pour l'histoire naturelle à MM. Pector, Virlet, Mary Despreaux, Baccuet, Sextius de Launay ; pour l'archéologie : Amaury-Duval, Trézel, Quinet, Schinas ; pour l'architecture et la sculpture : MM. Ravoisié, Poirot, Vietty, de Gournay ; lettre de Cuvier datée du 2 octobre 1829 ; Lettre du ministère de l'intérieur à MM. Le colonel Bory de Saint Vincent, Dubois et Abel Blouet ; Extrait du procès-verbal. Rapport sur deux mémoires de M. Virlet relatifs à la géologie de la Messénie et notamment à celle des environs de Modon et de Navarin ; lettre du ministère de l'intérieur à MM/ le colonel Bory de Saint-Vincent, Dubois et Abel Blouet

F.21.544. Dossier II. Correspondance avec les ministères de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, des finances. Lettre du ministre de l'intérieur au ministre de la marine datée du 26 octobre 1828 ; lettre du ministère de

l'intérieur au ministre de la guerre datée du 26 octobre 1828 ; lettre du ministère de la guerre au vicomte de Martignac datée du 15 janvier 1829 ; Lettre du ministère de la guerre à monsieur le vicomte de Martignac datée du 13 mai 1829 ; Lettre du ministère de la guerre au ministre de l'intérieur datée du 28 février 1830

F.21.544. Dossier III. Demandes relatives à l'expédition scientifique de la Morée. lettre de Monsieur Henry à son excellence le vicomte de Martignac datée du 9 août 1828 ; lettre de M. le Bouyer de Saint-Gervais à Son excellence le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur datée du 12 août 1828 ; lettre de M. Jadin, peintre de paysage au Ministre de l'intérieur datée du 17 août 1828 ; Lettre de M. Peullier au secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences datée du 29 août 1828 ; lettre de Monsieur Duméril Dulau à Monsieur le comte de Siméon datée du 26 septembre 1828 ; lettre de Monsieur Duméril Dulau adressée à Monsieur le comte datée du 27 septembre 1828 ; Lettre d'Albert Lenoir datée du 28 septembre 1828 ; lettre de Trézel au vicomte Siméon datée du 28 septembre 1828 ; lettre de Monsieur A. Garnaud datée du 30 novembre 1828 ; Lettre de candidature de Deshayes datée de décembre 1828 ; lettre du ministère de l'intérieur à messieurs les académiciens membres de la commission pour l'expédition de Morée datée du 2 décembre 1828. Liste des demandes pour l'expédition de Morée ; lettre de M. Plée au ministre de l'intérieur datée du 9 décembre 1828 ; Lettre de Raoul-Rochette au vicomte Siméon datée du 17 décembre 1828 ; lettre de Monsieur Cailleux datée du 1^{er} janvier 1829 ; lettre du ministre de l'intérieur datée du 6 janvier 1829 proposition de nommer M. Jules Ziegler pour faire partie de l'expédition de Morée ; lettre de Barbié du Bocage au vicomte de Siméon datée du 10 janvier 1829 ; Lettre du ministère de l'intérieur datée du 16 octobre 1829. Compte rendu de propositions relatives à la commission scientifique de Morée ; lettre du ministre de la guerre au ministre de l'intérieur datée du 29 octobre 1829 ; lettre du ministère de l'intérieur datée du 2 novembre 1829 ; demandes relatives à l'expédition scientifique de la Morée. Lettre de M. Vietty

F.21.544. Dossier IV. Expédition de Morée. M. Bory de Saint Vincent. Lettre de Bory datée du 29 décembre 1828 ; lettre de Bory au vicomte de Siméon datée du 15 avril 1829 ; lettre de Bory de Saint-Vincent datée du 10 février 1830 ; lettre de Bory à Monsieur Dumon, chef du bureau des sciences, belles-lettres et arts du ministère de l'intérieur datée du 10 avril 1830 ; Rapport fait à l'Académie royale des sciences le 21 septembre 1829 par Geoffroy de Saint-Hilaire sur les opérations de la commission des sciences et des arts en Morée, et en particulier sur les travaux de la section dirigée par M. le colonel Bory de Saint-Vincent ; lettre de Bory datée du 25 décembre 1829 ; rapport du maître des requêtes à son excellence le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur daté du 23 juillet 1830 ; lettre de Bory de Saint Vincent au ministre du commerce datée du 7 mars 1832 ; Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 19 juillet 1832

F.21.544. Dossier V. M. Lenormand-Expédition de Morée. lettre d'Amélie Lenormant datée du 30 novembre 1828 ; lettre d'Amélie Lenormand datée du 1^{er} décembre 1828 ; Lettre de Barate au vicomte Siméon datée du 3 décembre 1828 ; lettre du ministère de l'intérieur à Amélie Lenormant datée du 3 janvier 1829 ; Lettre du sous-préfet de Toulon datée du 17 juillet 1829 ; lettre du vicomte de Siméon à Madame Lenormand datée du 14 avril 1829 ; lettre d'Amélie

Lenormant au vicomte de Martignac datée du 8 avril 1829 ; lettre adressée à madame Lenormant datée du 10 avril 1829 ; lettre du ministère de l'intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 30 septembre 1829

F.21.544. Dossier VI. Expédition de Morée. Lettre du ministre de l'intérieur au ministre de la Marine datée du 9 juillet 1830 ; Lettre du ministère de l'intérieur aux membres de l'expédition scientifique de Morée datée du 16 juillet 1830 ; Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 19 juillet 1832 ; lettre de madame la veuve Virlet datée du 19 janvier 1833

F.21.544. Dossier VII. Expédition de Morée. Dossier Trézel lettre de Trézel datée du 4 septembre 1828 ; Lettre d'Amaury-Duval datée du 11 décembre 1828 ; lettre du ministère de l'intérieur à Michel Schinas datée du 28 mai 1830 ; Papier non daté. Sujet : M. de Gournay ; papier non daté, sujet : Michel Schinas (rapport daté du 27 septembre 1830)

F.21.544. Dossier VIII. Expédition scientifique de Morée. Caisses renfermant des objets d'histoire naturelle provenant de l'expédition

F.21.544. Dossier IX. Expédition de Morée- sculptures antiques- Blouet (Olympie). Lettre du ministère de l'intérieur à l'intendant général de la liste civile datée du 16 novembre 1835 ; lettre du ministère du commerce au comte de Forbin datée du 10 août 1831. Rapport des dispositions prises pour l'exposition publique des fragments de sculpture provenant d'Olympie ; lettre de la direction générale des musées au comte de Montalivet datée du 19 janvier 1831 ; lettre du ministre de l'intérieur au comte de Forbin datée du 10 mai 1831

F.21.544. Dossier X. Commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée. Rapport de l'institut royal de France daté du 11 juin 1830 ; lettre du Ministère de l'Intérieur datée de juillet 1830 ; lettre du ministère de l'intérieur au baron Cuvier datée du 21 septembre 1830

F.21.545. Affaire Vietty. Dossier expédition de Morée-ouvrage partie de M. Vietty. Lettre de Vietty au ministre de l'intérieur datée du 28 mai 1832

F.21. 545. Affaire Vietty. Dossier 1. Expédition de Morée, affaire Vietty. Lettre de Vietty au sous-préfet de Villefranche datée du 25 décembre 1835 ; lettre de Virlet d'Aoust au ministre de l'intérieur datée du 10 avril 1843 ; lettre du ministre de l'intérieur au député maire de Lyon datée du 24 juin 1846

F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse depuis le 11 octobre 1834 jusqu'au 20 avril 1844. Lettre du ministre de l'intérieur à Vietty datée du 11 octobre 1834 ; lettre de Vietty au ministre de l'intérieur, sans date ; lettre du sous-secrétaire d'état à Vietty datée du 7 novembre 1835 ; lettre de Vietty datée du 27 décembre 1835 ; lettre adressée au sous-secrétaire d'état datée du 24 janvier 1836 ; lettre du ministre de l'intérieur à Vietty datée du 18 mai 1836 ; lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 1^{er} avril 1838 ; lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 6 août 1838 ; lettre de Vietty au sous-préfet du département du Rhône datée du 13 août 1839 ; lettre de Vietty datée de mai 1840 ; lettre du juge de paix au sous-préfet de Villefranche datée du 30 janvier 1842 ; lettre du juge de paix au sous-préfet de Villefranche datée du 2 février 1842 ; lettre du

maire de la ville de Lyon au sous-préfet du Rhône datée du 17 février 1842 ; lettre de la préfecture du Rhône au maire de Tarare datée du 15 mai 1843 ; lettre du sous-préfet du premier arrondissement du Rhône au préfet du Rhône datée du 26 mai 1843

F.21.545. Affaire Vietty. Dossier 3. Expédition de Morée, Vietty, notes et manuscrits

F.21.709. Dossier 1839. Détails de l'utilisation de la souscription de la deuxième édition de l'expédition d'Égypte pour la publication de l'expédition scientifique de Morée

O/3/1425. Dossier consacré à Dubois

O/3/1426. Musées royaux. Affaires diverses de comptabilité. Proposition d'ouverture d'un crédit en faveur du sieur Dubois, attaché à la mission de Morée, pour l'acquisition d'œuvres d'art trouvées en Grèce ; dossier n°190

O/3/1428. Musées royaux. Affaires diverses de comptabilité. Création d'un musée spécial pour les monuments littéraires et historiques

Bibliothèque nationale de France, archives et manuscrits

ACM 11-36. 1857. Note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Documents sur les manuscrits et médailles laissés par feu Eugène Vietty, membre de la commission scientifique du Péloponnèse ; note sur les papiers et médailles d'Eugène Vietty. Indication sommaire des objets remis par Peyré

Ms. Fr. Nouvelle acquisition 644, 5080, 5081 papiers sur le voyage au Levant et en Égypte de Jean-Nicolas Huyot

NAF 1849. Journal de voyage de Trézel

NAF 9183. f. 41. Lettre de l'Institut royal de France à son excellence le vicomte de Martignac datée du 18 juillet 1829 ; f. 42. Lettre de Dubois datée du 4 septembre 1829 ; f. 43. Communiqué à l'académie daté du 9 octobre 1829 ; f. 44-45. Lettre des membres de la commission scientifique de Morée au ministre ; f. 48. Organisation de l'expédition scientifique de Morée ; f. 49. Inscriptions recueillies par M. Virlet pendant son voyage en Grèce

Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie

UB-115 (C)-FOL ; UB-115 (D)-FOL Recueil « Expédition de Morée. Dessins de Ravoisie », 3 tomes en 2 vol. in-fol.

Institut de France, archives de l'Académie des Sciences

DG 29. Dossier Commission de Morée. État des matériaux recueillis par la section d'archéologie. Objets rapportés

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 1. Commission de Morée. Procès-verbaux 4 décembre 1828-30 juin 1829. Séances des 4 et 9 décembre

1828 auxquelles ont assisté M. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Huyot et Percier, Hase et Raoul-Rochette ; séance du 16 septembre 1829 à laquelle ont assisté M. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Percier, Huyot et Hase ; séance du 30 juin 1820 à laquelle ont assisté MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, Huyot et Percier, Raoul-Rochette et Hase ; année 1832. Séance du 21 juillet 1832

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 2. Lettre du ministère de l'intérieur, de la commission de Morée, documents relatifs à l'expédition. Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints ; lettre du ministère de l'intérieur au baron Cuvier datée du 11 février 1829 ; Commission de la Morée. Nomination d'un architecte et de trois adjoints

DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 3. Lettres du ministère de l'intérieur. I. Achaïe. Topographie ; II. Elide ; III. Messénie ; IV. Arcadie ; Philologie : inscriptions, manuscrits, langue

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 4. Commission de Morée. Rapports et notes concernant l'expédition, 1828-1829. Notes sur la composition et l'organisation de l'expédition. Note pour Cuvier rédigée par Bory de Saint-Vincent. Lettre de Raoul-Rochette et Hase ; Instructions pour la commission chargée d'explorer la Morée en ce qui concerne l'histoire naturelle

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le ministère et les membres de la commission, 30 septembre 1829-13 octobre 1836. Lettre du ministère de l'intérieur aux membres de la commission de l'institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 décembre 1830 ; Lettre du ministère de l'intérieur à Blouet datée du 13 janvier 1831 ; lettre du ministère de l'intérieur au baron Cuvier datée du 19 février 1831 ; lettre du ministère du commerce et des travaux publics à Huyot, président de la commission pour l'expédition de Morée datée du 5 août 1832 ; Notes et instructions pour M. Abel Blouet, architecte envoyé en Morée par ordre du gouvernement ; Instruction réglementaire pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 janvier 1836 ; lettre anonyme adressée à monseigneur ; lettre du ministère de l'intérieur ; lettre des membres de l'Institut composant la commission de Morée au ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique sans date

DG 29. Dossier commission de Morée. Dossier 6. Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent. Lettre de Bory de Saint Vincent aux membres composant la commission de Morée datée du 23 décembre 1828 ; Etat des pièces relatives à l'expédition scientifique en Morée ; lettre de Bory sa Saint Vincent datée du 10 février 1830 ; lettre de Bory datée du 20 février 1830

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 7. A. Blouet. Liste d'objets rédigée par Dubois ; Lettre du ministère de l'intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 29 septembre 1829 ; lettre d'Abel Blouet au ministre de l'intérieur datée du 4 janvier 1830 ; lettre du ministère de l'intérieur au baron Cuvier datée du 12 février 1830 ; lettre de Blouet au baron Cuvier datée du 15 avril 1830 ; lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut datée du 5 mai 1830 ; lettre de l'institut royal de France au ministre secrétaire d'état de l'intérieur datée du 10 mai 1830 ; lettre de Blouet aux membres de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 21 octobre 1830 ; lettre adressée au ministre de l'intérieur expédiée le 12 novembre 1830

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 8. J.-J. Dubois. Lettre de Dubois au ministre de l'intérieur datée du 8 décembre 1829 ; lettre de Dubois au baron Cuvier sans date ; rapport concernant l'itinéraire suivi par les archéologues, une indication sommaire des résultats de leurs recherches et un aperçu des mémoires, dessins et monuments ; note des objets dont les dessins peuvent être ajoutés à ceux versés à la Commission de l'Institut ; lettre de la commission de Morée au ministre de l'intérieur sans date ; journal de voyage de Dubois

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 9. Edgar Quinet. ; itinéraire suivi par le soussigné Edgar Quinet membre de la commission scientifique de Morée ; lettre de Quinet au vicomte Siméon datée du 23 avril 1829 ; Lettre d'Edgar Quinet au ministre secrétaire d'état de l'intérieur datée du 5 septembre 1829 ; lettre d'Edgar Quinet à la commission datée du 11 juin 1830 ; topographie de Messène ; rapport de Quinet à la commission daté du 2 juillet 1831 ; lettre de Quinet à Cuvier sans date

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 11. E. Vietty, sculpteur, membre de la section d'archéologie de l'expédition de Morée. Compte rendu de ses travaux dans le Péloponnèse, rapport de Raoul-Rochette sur ses travaux, correspondance, 1831-1835. lettre de Vietty aux commissionnaires de l'institut pour l'expédition scientifique en Morée datée du 13 octobre 1831 ; rapport sur les travaux de Vietty expédié le 13 avril 1832 ; lettre adressée au ministre datée du 21 septembre 1835 ; Lettre de Vietty aux membres commissionnaires de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 13 octobre 1831 ; rapport sur les travaux de Vietty expédié le 13 avril 1832 ; lettre de Vietty sans date ; lettre du ministre du commerce et des travaux publics au président de la commission de l'Institut pour l'expédition scientifique de Morée datée du 25 mai 1832 ; lettre du ministre de l'intérieur au président de la commission de l'Institut pour l'expédition de Morée datée du 31 juillet 1835

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 12. Théodore Virlet. Papier daté du 13 juillet 1830 ; lettre de Virlet au baron Cuvier datée du 12 mars 1832 ; Lettre de Virlet au ministre du commerce et des travaux publics datée du 20 juillet 1832 ; rapport sur un voyage au Bosphore, aux Dardanelles et dans les îles de Thrace rédigé par Virlet

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 13. J.-J. Dubois. Etat des matériaux recueillis par la section d'archéologie

DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 14. Amaury-Duval, journal de voyage

Institut de France, archives de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

E. 79. Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Registre des procès-verbaux. Séance du 30 janvier 1829

K 25. Dossier 2. Correspondance d'Etienne Vietty avec Sylvain Blot ainsi que divers documents administratifs concernant ses travaux comme membre de la Commission scientifique du Péloponnèse. Lettre de Vietty datée du 27 décembre

1835 ; lettre de Vietty datée de mai 1840 ; lettre du sous-préfet du Rhône au préfet du Rhône datée du 20 avril 1844

Museum national d'Histoire Naturelle, archives

AM 631. Détails des caisses d'objets (d'histoire naturelle, objets d'art) rapportés de Morée.

Ms 2640. « Catalogue des objets d'histoire naturelle adressés à son excellence le ministre de l'intérieur par le départ de l'Armide, le 19 mai 1830 et expédiés de Navarin par M. Virlet »

Bristol

Bibliothèque de l'université de Bristol

DM 7 : Sir William Gell, journal d'un voyage en Grèce et dans les îles Egéennes, commencé le 29 avril 1801 incluant une visite à Athènes, et les île de Zéa, Seriphos, Sipharto, Anti-Paros, Paros, Naxos, Mycone, Delos, Tinos et Rhodes, 144 pages

Sources antiques

Anthologie grecque, Deuxième partie T. XIII : Anthologie de Planude, traduit par Robert AUBRETON, Paris, les Belles lettres, 1980.

APOLLODORE D'ATHÈNES, *The library*, traduit par James George FRAZER, Cambridge, Harvard University Press, 1990, 2 vol.

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, traduit par Jules TRICOT, Paris, J. Vrin, 1959

ATHENAGORE, *Supplique au sujet des chrétiens et Sur la résurrection des morts*, texte établi par Bernard Pouderon Paris, les Éd. du Cerf, 1992

ATHÉNÉE, *The Deipnosophists : in seven volumes , II*, traduit par Charles Burton GULICK, Cambridge, Harvard university press, 1987

CALLIMAQUE, *Les origines Réponse aux Telchines Élégies Épigrammes Iambes et pièces lyriques Hécalé Hymnes*, Paris, Les Belles-Lettres, 1972

CICERON, *Catilinaires*, traduit par Édouard BAILLY, Paris, les Belles-Lettres, 2012

DIODORE DE SICILE, *Diodorus of Sicily, II: Books II (continued) 35-IV, 58*, traduit par Charles Henry OLDFATHER, Cambridge, Harvard university press, 1979

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique, [10] : Livre XV*, Paris, les Belles-Lettres, 1977

DIODORE DE SICILE, *Diodorus of Sicily : in twelve volumes [Library of history] , II : Books II (continued) 35-IV, 58*, traduit par Charles Henry OLDFATHER, Cambridge, Harvard university press W. Heinemann, 1979

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique, Tome I : Livre I*, texte établi par Pierre Bertrac et traduit par Yvonne VERNIERE, Paris, les Belles-Lettres, 1993

DION CHRYSOSTOME, *Oeuvres*, texte établi par Gianluca Ventrella, Paris, les Belles-Lettres, 2017

EURIPIDE, *Euripide... Alceste Médée Les Héraclides, 1 : Le Cyclope*, Paris, les Belles-Lettres, 1976

EURIPIDE, *Hippolyte Andromaque Hécube*, Paris, les Belles lettres, 1989

EURIPIDE, *Héraclès Les suppliantes Ion*, texte établi et traduit par Léon PARMENTIER et Henri GREGOIRE, Paris, les Belles lettres, 1994

EURIPIDE, *Alceste*, traduit par Louis MERIDIER, Paris, Hatier les Belles-Lettres, 2001

EUSEBE DE CESAREE, *La Préparation évangélique, Livre I*, Paris, Éd. du Cerf, 1974

HERODOTE, *Histoire d'Hérodote, traduite du grec par P.H. Larcher. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée*, Paris, G. de Bure, 1802, 9 vol.

HERODOTE, *Histoires... Texte établi et traduit par Ph. E. Legrand...*, Paris, les Belles-Lettres, 1963

HERODOTE, *Histoires. Livre V Terpsichore. Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand*, Paris, les Belles-Lettres, 1989

HÉRODOTE, *Herodotus, I: Books I and II*, traduit par Alfred Denis GODLEY, Cambridge, Harvard university press, 1990

HERODOTE, *L'Égypte : Histoires, livre II*, Paris, les Belles-Lettres, 1997

HESIODE, *Théogonie Les travaux et les jours. Le bouclier*, traduit par Paul MAZON, 13e tirage., Paris, les Belles-Lettres, 1992

HOMERE, *Hymnes*, 6e tir. rev. et corr. Par J. Humbert, Paris, les Belles-Lettres, 1976

HOMERE, *Iliade, Tome I : chants I-VI*, 8e tirage., Paris, les Belles-Lettres, 1987

HOMERE, *Iliade, Tome III : Chants XIII-XVIII*, Paris, les Belles-Lettres, 1992

HOMERE, *L'Odyssée : poésie homérique, tome II : Chants VIII-XV*, Paris, les Belles lettres, 1992

HYGIN, *Fables*, Paris, les Belles-Lettres, 1997

LUCIEN DE SAMOSATE, *Amours*, Paris, Arléa, 1993

LUCIEN DE SAMOSATE, *La déesse Syrienne*, texte établi et traduit par J.-L. Lightfoot, Oxford, Oxford university Press, 2003

MAXIME DE TYR, *Dissertations de Maxime de Tyr, traduites sur le texte grec avec des notes critiques, historiques et philosophiques, par J.-J. Combes-Dounous*,..., traduit par Jean-Isaac COMBES-DOUNOUS, Paris, Bossange, Masson et Besson, 1802, 2 vol.

PAUSANIAS, Guilielmus XYLANDER, Friedrich SYLBURG et Joachim KÜHN, *Hoc est Pausaniae Graeciae descriptio accurata, ... cum latina Romuli Amasaei interpretatione. Accesserunt Gul. Xylandri et Frid. Sylburgii annotationes, ac novae notae Joachimi Kuhnii*, traduit en français par Romolo AMASEO, Lipsiae, apud T. Fritsch, 1696

PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par M. l'abbé Gédoyne, chanoine de la Sainte Chapelle & Abbé de Baugenci, de l'Académie Française, & de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres...traduit par Nicolas Gedoyne*, Paris, F.-G. Quillau, 1731, 2 vol.

PAUSANIAS, *Pausanias, ou Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce, traduit du grec en français, par M. l'abbé Gédoyne*,... Nouvelle édition, revue et corrigée d'après le texte original et les meilleurs commentateurs ; augmentée du Voyage autour du monde par Scylax, traduit du grec en français, par J. Ch. Poncelin et enrichie de notes... du chevalier Follart..., Paris, Debarle, 1797, 4 vol.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par M. Clavier... trad. Fr. Etienne Clavier*, Paris, impr. De J.-M. Eberhart (A. Bobée) 1814-1823, 7 vol. in-8

PAUSANIAS, *Description of Greece...Book X*, traduit par William Henry Samuel JONES et traduit par Henry Arderne ORMEROD, Cambridge, Harvard university press, 1979

PAUSANIAS et CHAMOUX François, *Description de la Grèce, Tome I : Livre I, l'Attique*, texte établi par Michel Casevitz et traduit par Jean POUILLOUX, Paris, les Belles-Lettres, 1992

PAUSANIAS, *Description of Greece., Books I-II*, traduit par William Henry Samuel JONES, Cambridge, Harvard University Press, 1992

PAUSANIAS, *Description of Greece, Books III-IV* traduit par William Henry Samuel JONES, Cambridge, Harvard university press, 1993

PAUSANIAS, *Description de la Grèce, Tome VIII : Livre VIII, L'Arcadie*, traduit par Madeleine JOST, Paris, Les Belles-Lettres, 1998

PAUSANIAS, *Description de la Grèce. Tome V. Livre V, L'Élide (I)*, traduit par Jean POUILLOUX, Paris, Les Belles-Lettres, 2002

PAUSANIAS ET CASEVITZ MICHEL, *Description de la Grèce, Tome VII : Livre VII, l'Achaïe*, texte établi par Michel Casevitz et traduit par Yves LAFOND, Paris, les Belles-Lettres, 2002

PAUSANIAS, *Description de la Grèce. Tome IV. Livre IV, La Messénie*, traduit par Janick AUBERGER, Paris, Les Belles-Lettres, 2005

PAUSANIAS, *Guida della Grecia, Vol. 9 : Libro IX La Beozia*, Firenze Fondazione Lorenzo Valla Milano, 2010

PINDARE, *Olympiques. Texte établi par A. Puech, traduit et commenté par Michel Briand*, Paris, les Belles-Lettres, 2014

PLATON, *Les Lois, Livres III-VI, 3e tirage revu et corrigé par Edouard des Places*, Paris, les Belles-Lettres, 1975

PLATON, *Les Lois Livres XI-XII*, texte établi et traduit par A. Diès., Paris, les Belles-Lettres, 1976

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle, Livre XXXVI*, traduit par Raymond BLOCH, Paris, les Belles-Lettres, 1981

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle, Livre XXXIII*, traduit par Hubert Zehnacker, Paris, les Belles-Lettres, 1983

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle, Livre XXXV*, traduit par Jean-Michel Croisille, Paris, les Belles-Lettres, 1985

PLUTARQUE, *Vies Philopoemen, Flamininus, 5 : Aristide, Caton l'Ancien*, Paris, les Belles-Lettres, 1969

PLUTARQUE, *Grecs et Romains en parallèle*, Paris, Librairie générale française, 1999

POLYBE, *Histoires, Livre IV*, traduit par Jules Albert de FOUCAULT, Paris, les Belles-Lettres, 1972

POLYBE, *Histoires, Tome V : Livre V*, Paris, les Belles-Lettres, 1977

POLYBE, *Histoire*, Paris, Gallimard, 2003

PORPHYRE, *De l'abstinence...*, 2 : *Livres II et III*, Paris, les Belles lettres, 1979

PORPHYRE, *L'autre des nymphes dans l'"Odyssée"*, traduit par Yann LE LAY, Lagrasse, Verdier, 1989

PROPERCE, *Élégies*, Paris, les Belles-Lettres, 2005

PTOLEMEE Claude, *Traité de géographie de Claude Ptolémée, d'Alexandrie traduit pour la première fois, du grec en français sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Par M. l'abbé Halma, chanoine de l'Église Métropolitaine de Paris, membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-lettres de Prusse. Dédié au Roi.*, Paris, Eberhard, 1828

QUINTILIEN, *Institution oratoire...*, 7 : *Livre XII*, Paris, les Belles lettres, 1980

SOPHOCLE, *Oedipus at Colonus*, traduit par Francis STORR, Cambridge, Harvard university Press, 1981

STRABON, *Géographie. Tome V, Livre VIII*, traduit par Raoul BALADIE, Paris, les Belles-Lettres, 1978

STRABON, *The geograhpy of Strabo*, traduit par Horace Leonard JONES, Cambridge, Harvard university Press, 1988

STRABON, *Géographie. Tome VI, Livre IX*, traduit par Raoul BALADIE, Paris, les Belles-Lettres, 1996

THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, 2 : *Livres III-IV*, Paris, les Belles-Lettres, 1989

THEOPHRASTE, *Les pierres*, texte établi par Suzanne Amigues, Paris, Les Belles-Lettres, 2018

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse, I*, traduit par Jacqueline de Romilly, Paris, les Belles-Lettres, 1990

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse, 2 : Livre II*, traduit par Jacqueline de ROMILLY, Paris, les Belles-Lettres, 1991

TITE-LIVE et BLOCH Raymond, *Histoire romaine, Tome I : Livre I*, traduit par Gaston BAILLET, Paris, les Belles-Lettres, 1985

TITE-LIVE, *Histoire romaine Fragments, Tome XXXIII : Livre XLV*, 2e tirage rev., corr. Augm., Paris, les Belles-Lettres, 1990

VARRON, *De Lingua latina, Livre V*, Paris, Les Belles-Lettres, 1954

VIRGILE, *Énéide, Tome II : Livres V-VIII*, 6e tirage., Paris, les Belles-Lettres, 1993

VITRUVÉ, *De l'architecture*, traduit par Pierre Gros, Paris, les Belles-Lettres, 2015

XENOPHON, *Helléniques... Texte établi et traduit par J. [Jean] Hatzfeld...*, 2 : *Livre IV-VII. Texte établi et traduit par J. [Jean] Hatzfeld*, Paris, les Belles-Lettres, 1965

XENOPHON, *Le Commandant de la cavalerie*, traduit par Édouard DELEBECQUE, Paris, les Belles-Lettres, 1973

XENOPHON, *Mémorables, Tome II : Première partie Livres II-III*, traduit par Louis-André DORION, Paris, les Belles-Lettres, 2011

XENOPHON, *Mémorables traduit du grec et présenté par Louis-André Dorion*, Paris, les Belles-Lettres, 2015

Bibliographie

Avertissement : Les références citées dans cette thèse et précédées de la mention « cf. voir » n'ont pas été intégrées à cette bibliographie pour lui offrir plus de lisibilité.

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, avec les Mémoires de littérature tirés des registres de cette académie...*, Paris, Imprimerie royale, 1710-1843, 51 vol.

ADOLPHE-YVON Maurice, « La vie dans les ateliers d'architecture avant 1914 », in JACQUES Annie (éd.), *Les « Beaux-arts », de l'Académie aux Quat'z'arts : anthologie historique et littéraire*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 2001, pp. 53-59

AGHION Irène, *Héros et dieux de l'Antiquité : guide iconographique*, Paris, Flammarion, 2008

ALBERTI Leon Battista, *L'art d'édifier, texte trad. du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay*, Paris, Seuil, 2004

AMAURY-DUVAL, *Souvenirs (1829-1830) : intérieur de ma famille. Salon de Charles Nodier. Soirées du Quai Conti. Voyage en Morée. Lettres du maréchal Pélissier. Retour en France. Révolution de juillet*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885

Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, 1829-1853

APOTHELOZ Denis, « Éléments pour une logique de la description et du raisonnement spatial », *Degrés*, 11^e année, n°35-36, automne-hiver 1983, pp. b1-b19

ASHMOLE Bernard, *Olympia, the sculptures of the temple of Zeus*, London, Phaidon press, 1967

AUBRIOT-SEVIN Danièle, *Prière et conceptions religieuses en Grèce ancienne jusqu'à la fin du Ve siècle av. J.-C.*, Lyon, Maison de l'Orient méditerranéen, 1992

AVILER Augustin Charles d', *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent : comme la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie...*, Paris, C-H.Jombert., 1755

AVISSEAU-BROUSTET Mathilde, VILLELA-PETIT Inès, « Un musée dans la bibliothèque : le Cabinet des médailles et antiques », in *BnF Richelieu : un projet en question*, Paris, Centre Ledoux-Université Paris 1 ; commission du Vieux Paris ; Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Paris historique. Paris, INHA, Galerie Colbert [en ligne] [consulté le 3 novembre 2018]

BARAU Denys, « La mobilisation des philhellènes en faveur de la Grèce, 1821-1829 », in CAMBREZY Luc, LASSAILLY-JACOB Véronique, CENTRE D'ETUDES AFRICAINES et INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (éd.), *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, Paris, Éd. de l'IRD, 2001, pp. 37-75

BARTHELEMY Jean-Jacques et BARBIE DU BOCAGE Jean-Denis, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, chez De Bure l'ainé, 1788, 5 vol. in-4°

BARTHELEMY-SAINT-HILAIRE Jules, *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris, Hachette, F.Alcan, 1895

BARTHOLDY Jacob Ludwig, *Voyage en Grèce fait dans les années 1803 et 1804 , par J.-L.-S. Bartholdy... Traduit de l'allemand par A. Du C***, trad. fr. Auguste DU COUDRAY*, Paris, Dentu, 1807, 2 vol. in-8

BAYON Elie, « Amaury-Duval et la Décade », *Mémoires de la société éduenne*, Autun, Imprimerie L.Taverne et Ch. Chandioux, 1927, tome 45, pp. 327-333

BERGQUIST Brigitta, *The Archaic Greek Temenos. A study of Structure and Function*, Lund, C.W.K. Gleerup, 1967

Bibliothèque française, ou Histoire littéraire de la France, A Amsterdam, chez Jean-Fr. Bernard, 1723-1746

-Vol. 16, 1731, 1^{ère} partie, pp. 177-178. Publication de la traduction de l'abbé Gedoy (1731)

-Vol. 19, 1734, 1^{ère} partie, pp. 38-51 « Article 2 : Pausanias ou Voyage historique de la Grèce traduite en françois avec des remarques par M. l'abbé Gedoy (...) »

BILLOT Marie-Françoise, « Recherches aux XVIII^e siècle et XIX^e siècles sur la polychromie de l'architecture grecque » in *Paris-Rome-Athènes, le Voyage en Grèce des architectes français au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, École nationale des Beaux-Arts, 1982, pp. 61-125

BLAVETTE Victor, « Fouilles d'Eleusis : enceinte de Déméter », *Bulletin de correspondance hellénique*, Vol. 8, 1884, pp. 254-264

BLOUET Abel, *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français, Architecture, sculptures, inscriptions et vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique*, Paris, Firmin-Didot frères, 1831-1838, 3 vol. gr in-fol.

BÖCKH August, FRANZ Johannes, CURTIUS Ernst, KIRCHHOFF Adolf et PREUSSISCHE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (éd.), *Corpus inscriptionum graecarum, auctoritate et impensis Academiae litterarum regiae Borussicae*, Berolini, ex officina Academica, 1828, 4 vol.

BONNECHERE Pierre, « The Place of the sacred grove (*alsos*) in the mantic rituals of Greece : the example of the oracle of Trophonios at Lebadeia (Boeotia) » in CONAN M. (ed.), *Sacred Gardens and Landscapes : Ritual and Agency*, Washington, published by Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2007, pp. 17-41

BORGEAUD Philippe, *La mère des dieux. De Cybèle à la vierge Marie*, Paris, Éditions du Seuil, 1996

BORY DE SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin et BOBLAYE Émile Le Puillon de, *Expédition scientifique de Morée. Section des sciences physiques...*, Paris, F.-G. Levrault, 1832-1836, 3 parties en 5 vol. in-fol. et un atlas gr. in-fol.

BORY DE SAINT-VINCENT Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin, *Relation du voyage de la Commission scientifique de Morée, dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique*, Paris, F.-G. Levrault, 1836-1838, 2 vol. in-8°

BOURGUET Marie-Noëlle, LEPETIT Bernard, NORDMAN Daniel et SINARELLIS Maroula (éd.), *L'invention scientifique de la Méditerranée : Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1998

BRØNDSTED Peter Oluf, *Reisen und Untersuchungen in Griechenland, nebst Dartellung und Erklärung vieler neuentdeckten Denkmäler*, Paris, F. Didot, 1826

BRØNDSTED Peter Oluf, *Voyages dans la Grèce, accompagnés de recherches archéologiques et suivis d'un aperçu sur toutes les entreprises scientifiques qui ont eu lieu en Grèce depuis Pausanias jusqu'à nos jours... par P. O. Brøndsted... Deuxième livraison*, Paris, impr. de F. Didot, 1826-1830, 2 vol. in-fol.

BRYANT Jacob, *Nouveau système ou Analyse de l'ancienne mythologie : dans lequel on essaie de dépouiller la tradition de la fable... Par M. Jacob Bryant...*, Londres, s.n., 1772

Bulletin de l'académie delphinale, Grenoble, Imprimerie de prudhomme, 1846-1847, tome 2, pp. 242-265 « Séance du 19 mars 1847. M. de Gournay, membre de l'Académie delphinale et qui a été élu membre de l'expédition scientifique de Morée, lit le mémoire suivant sur la découverte du temple de Jupiter Olympien à Olympie »

Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, Rome, 1830-1853

-Février 1832, n°2, p. 19 sq « Observations communiquées par M. Dubois »

BURKERT Walter, *Les cultes à mystères dans l'antiquité*, Paris, Les Belles-Lettres, 2003

CARPENTER Rhys, *Ancient Corinth a guide to excavation*, Athènes, American School of classical studies at Athens, 1933

CASEVITZ Michel, « Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique » in ROUX Georges (ed.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983 (Travaux de la Maison de l'Orient 7)*, 1984, pp. 143-178

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Clavier,... dont la vente se fera le lundi 18 Janvier 1819,..., Paris, Debure frères, 1818

CAYLUS Anne Claude Philippe de, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, Desaint et Saillant, 1752, 7 vol.

CENTRE JEAN PALERNE et LITTERATURES, IDEOLOGIES, REPRESENTATIONS AUX XVIII^E ET XIX^E SIECLES, *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001

CHANDLER Richard, *Ionian antiquities published by order of the Society of Dilettanti*, London, printed by T. Spilsbury, 1769, 2 vol.

CHANDLER Richard, *Travels in Asia Minor, or an Account of a tour made at the expense of the Society of Dilettanti*, Oxford, the Clarendon Press, 1775

CHANDLER Richard, *Travels in Asia minor and Greece by the late Richard Chandler, a new edition, with corrections and remarks by Nicholas Revett*, Oxford, at the Clarendon Press, 1825, 2 vol.

CHANDLER Richard, *Travels in Greece, or an Account of a tour made at the expense of the Society of dilettanti*, Oxford, Clarendon press, 1776

CHANDLER Richard, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des Dilettanti, dans les années 1764, 1765 et 1766*, trad. fr. Jean-Pierre SERVOIS et trad. fr. Barbié DU BOCAGE, Paris, A. Bertrand, 1806, 3 vol.

CHANTRAINE Pierre, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1999

CHARVET Léon, *Jean-Baptiste Vietty d'Amplepuis (Rhône)*, Paris, impr. De Plon-Nourrit, 1910

CHARVET Léon, « Jean-Baptiste Vietty », *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 35, 1911, pp. 192-239

CHEVALLIER Raymond, *Lecture du temps dans l'espace : topographie archéologique et historique*, Paris, Picard, 2000

CHOISEUL-GOUFFIER Marie-Gabriel-Florent-Auguste de, *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris, De Bure père et fils, 1782-1822, 2 tomes en 3 vol.

CLARAC Frederic de, *Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties, des statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiques et des Tuileries et de plus de 2500 statues antiques*, Paris, impr. Royale, 1826-1853, 13 vol.

CLARAC Frédéric de, *Description des antiques du Musée national du Louvre*, Paris, Vinchon, 1848

CLAVIER Étienne, *Lettre d'Étienne Clavier à D. Coray, ou Observations sur Pausanias*, S. l. n. d.

CLERMONT-LODEVE Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de, *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches historiques sur les mystères du paganisme*, Paris, Nyon l'ainé, 1784

CLINTON Kevin, « The sacred Officials of the Eleusinian Mysteries », *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 64 n. 3, 1974, pp. 1-143

COCKERELL Charles Robert, « Art. XV. On the Aegina Marbles », *Quarterly Journal of Science Literature and the Arts*, 1818-1819, vol. 6, pp. 327-342

COCKERELL Charles Robert, *The Temple of Jupiter Olympius at Agrigentum commonly called the Temple of the Giants*, Bloomsburg, Priestley and Wesle, 1830

COCKERELL Charles Robert et LLOYD William Watkiss, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae, near Phigaleia, in Arcadia*, London, J. Weale, 1860

COCKERELL Charles Robert, *Travels in Southern Europe and the Levant (1810-1817), the journal of C. R. Cockerell...* edited by his son Samuel Pepys Cockerell..., London, Longmans, Green and Co, 1903

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

-2^e année, 1858, pp. 107-108 « manuscrits du voyage en Grèce de M. Vietty mis à disposition de l'Académie », Sylvain Blot

-2^e année, 1858, vol. 2, 1859, p. 110 « séance du mois de juin »

-3^e année, 1859, p. 40 « informations diverses »

CORONELLI Vincenzo Maria, *Description géographique et historique de la Morée, reconquise par les Vénitiens, du royaume de Nègrepont et d'autres lieux circonvoisins...* par le P. Coronelli..., Paris, C. Barbin, 1686

CREUZER Friedrich, *Symbolik und Mythologie der alten Völker, besonders der Griechen, in Vorträgen und Entwürfen*, Leipzig und Darmstadt, K.-W. Leske (und Heyer und Leske), 1810-1812, 4 vol. in-8° ; 2^e ed., 1819-1822

CREUZER Friedrich, GUIGNIAUT Joseph-Daniel, *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, Paris, Treuttel et Würtz, puis J.-J. Kossbühl et Firmin-Didot frères, 1825-1851, 4 tomes en 10 vol. dont un de 262 planches

CREUZER Friedrich, *Aus dem Leben eines alten Professors*, Leipzig, Darmstadt, 1848

DES ESSARTS Nicolas-Toussaint, *Les Siècles littéraires de la France, ou Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français, morts et vivans jusqu'à la fin du XVIII^e siècle...* par M. N.-L.-M. Desessarts et plusieurs biographes, Paris, l'auteur, 1800

DE WITTE Jean, *Notice sur Charles Lenormant, associé de l'Académie [royale de Belgique, né à Paris le 1^{er} juin 1802, mort à Athènes le 22 novembre 1859]*, par J. de Witte..., Bruxelles, impr. de M. Hayez, 1861

DIDEROT Denis, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers*, Paris, Briasson, 1751-1780, 35 vol.

DILLON Matthew, *Pilgrims and pilgrimage in ancient Greece*, London New York, Routledge, 1997 (2e ed. 2012)

DUCHENE Hervé, *Le voyage en Grèce. Anthologie du moyen-âge à l'époque contemporaine*, Paris, Robert Laffont, 2003

DODWELL Edward, *A Classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806*, London, Rodwell and Martin, 1819, 2 vol. in-4°

DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, Rodwell and Martin, 1820-1821

DODWELL Edward, *Vues et descriptions de constructions cyclopéennes ou pélasgiques, trouvées en Grèce ou en Italie, et de constructions antiques d'une époque moins reculée, d'après les dessins de feu Edward Dodwell,...* Ouvrage destiné à servir de supplément à son « *Voyage classique et topographique en Grèce* », Paris, Treuttel et Wurtz, 1834

DÖRPFELD Wilhelm et RÜTER Heinrich, *Alt-Olympia... II*, Berlin, 1935

DUFOURNET Paul, « Jean-Nicolas Huyot ou la carrière exemplaire d'un architecte et archéologue », in CHEVALLIER Raymond, *Les archéologues et l'archéologie : colloque de Bourg-en-Bresse (Archives) 25, 26 et 27 septembre 1992*, Tours, France, Centre de recherches A. Piganiol, 1993

DUPUIS Charles-François, *Origine de tous les cultes, ou, Religion universelle*, Paris, chez H. Agasse, 1794, 3 vol.

DUSSIEUX Louis, SOULIE Eudore, CHENNEVIERES-POINTEL Charles-Philippe de, MANTZ Paul et MONTAIGLON Anatole de (éd.), *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des Beaux-Arts*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1854

« École des beaux-arts, cours d'histoire et d'antiquités, le 12 mai 1863 », *Revue des cours littéraires*, Paris, Lainé et Harvard, (s.d. [1864])

ÉTIENNE Roland et ÉTIENNE Françoise, *La Grèce antique : archéologie d'une découverte*, Paris, Gallimard, 1990

EVANS Nancy A., « Sanctuaries, sacrifices and the Eleusinian mysteries », *Numen*, 2002, vol. 49, n. 3, pp. 227-254

FABRICIUS Johann Albert, *Bibliothecae Graecae*, t. IV, Hambourg, 1711

FERRARI Giovanni Battista, *Hesperides, sive de Malorum aureorum cultura et usu libri quatuor Jo. Baptistae Ferrarii,...*, Romae, sumptibus H. Scheus, 1646

FERRIERE Hervé, *Bory de Saint-Vincent : l'évolution d'un voyageur naturaliste*, Paris, éditions Syllepse, Paris, 2009

FORCHHAMMER Peter Wilhelm, *Remarques sur les sculptures du temple de Jupiter à Olympie*, Rome, typographie de Marini, 1832

FOUCAUD Jean-François, *La Bibliothèque royale sous la Monarchie de Juillet : 1830-1848*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978

FRAISSE Marie-Christine, FRAISSE Philippe, JACQUES Annie, ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS, PINACOTHEQUE NATIONALE-MUSEE ALEXANDRE SOUTZOS et MUSEUM OF FINE ARTS, *Paris-Rome-Athènes : le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles [exposition], École nationale supérieure des beaux-arts, [Paris], 12 mai-18 juillet 1982, Pinacothèque nationale d'Athènes, Musée Alexandre Soutzos, 15 octobre-15 décembre 1982, the Museum of fine arts, Houston, 17 juin-4 septembre 1983*, Paris, EBA, 1982

FRANÇOIS Etienne, « Les échanges culturels entre la France et les pays germaniques au XVIIIe siècle » In ESPAGNE Michel, WERNER Michael et GROUPE DE RECHERCHE SUR LES TRANSFERTS CULTURELS FRANCO-ALLEMANDS (éd.), *Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand : XVIIIe et XIXe siècle*, Paris, Éd. Recherche sur les civilisations, 1988, pp. 35-47

FRUNAUEER Peter, « Der Zeustempel in Olympia : neue Aspekte », *Bonner Jahrbücher*, 171, 1971, pp. 114-131

GAFFIOT Félix, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1934

GAIL Jean-Baptiste, « Mémoire sur la signification du mot *Hieron* et autres analogues dans les écrits des Anciens », *Histoire et mémoires de l'Institut royal de France*, tome 5, 1821, pp. 43-47

GARDIN DUMESNIL Jean-Baptiste, *Synonymes latins et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs ; à l'imitation des synonymes françois de M. l'abbé Girard ; par M. Gardin Dumesnil...*, Paris, chez Pierre-Guillaume Simon, 1777

GARLAND Robert, « Religious Authority in Archaic and Classical Athens », *The Annual of the British School at Athens*, vol. 79, 1984, pp. 75-123

GEDOYN Nicolas, *Oeuvres diverses de M. l'abbé Gédoyne...*, Paris, de Bure l'aîné, 1745

GELL William, *The topography of Troy and its vicinity, illustrated and explained by drawings and descriptions*, London, T.N. Longman and O.Rees, 1804

GELL William, *The Geography and antiquities of Ithaca, illustrated and explained by drawings and descriptions*, London, Longman, Hurst, Rees and Orme, 1807

GELL William, *The Itinerary of Greece, with a commentary on Pausanias and Strabo and an account of the monuments of antiquity at present existing in that country, compiled in the years 1801, 1802, 1805, 1806*, London, T. Payne, 1810

GELL William, *Itinerary of the Morea, being a description of the routes of that peninsula, by sir William Gell...*, London, Rodwell and Martin, 1817

GELL William, *Narrative of a journey in the Morea, by sir William Gell...*, London, Longman, 1823

GERASIMOULA Zographou, « L'argumentation d'Hérodote concernant les emprunts faits par les Grecs à la religion égyptienne », *Kernos* [en ligne], 8/1995, mis en ligne le 11 avril 2011, [consulté le 30 avril 2019], pp. 187-203

GILBERT Argoud, « L'alimentation en eau des villes grecques » in *L'Homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. I. Séminaire de recherche 1979-1980*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1981, pp. 69-82

GINOUVES René, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome II, Eléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes, Ecole française d'Athènes ; Rome, Ecole française de Rome ; Paris, diff. De Boccard, 1992

GIOANNI Stéphane, « Jean-Baptiste Vietty et l'Expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés », *Journal des savants*, 2008, vol. 2, pp. 338-429

GIOANNI Stéphane, « Expédition de Morée : l'odyssée d'un manuscrit », *L'Histoire*, 359, décembre 2010, pp. 24-25

GRAN-AYMERICH Ève, *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945*, Paris, CNRS éd, 1998

GRAN-AYMERICH Ève, *Dictionnaire biographique d'archéologie, 1798-1945*, Paris, CNRS ed., 2001

GRAN-AYMERICH Ève, *Les chercheurs du passé*, Paris, CNRS Éditions, 2007

GRAN-AYMERICH Ève, « Karl-Benedikt Hase (1780-1864) et Désiré Raoul-Rochette (1789-1854) d'après leur correspondance : deux médiateurs culturels entre la France et l'Allemagne à la Bibliothèque nationale (1801-1864) » in BONNET Corinne et KRINGS Véronique (ed.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, actes de colloque, Toulouse, 17-19 nov. 2005, Jérôme Millon éditeur, Grenoble, 2008, pp. 83-103

GRAN-AYMERICH Ève, « Karl Otfried Müller et la France », *Revue germanique internationale* [en ligne], 14/2011, mis en ligne le 24 octobre 2014, [consulté le 14 juin 2019]

GRAN-AYMERICH Ève, LUBTANSKY Natacha, *Désiré Raoul-Rochette* [en ligne] URL : <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/raoul-rochette-desire.html> [consulté le 27 novembre 2018]

GRAND-CLEMENT Adeline, « Couleur et esthétique classique au XIXe siècle : l'art grec antique pouvait-il être polychrome ? », *Itaca. Quaderns Catalans de Cultura Classica* 21, 2005, pp. 139-160

GRAND-CLEMENT Adeline, « Hittorff, un architecte à l'école de la Grèce », *Anatbases* 6, 2007, pp. 135-156

GRAND-CLÉMENT Adeline, « Noir, écarlate et pourpre : les propriétés chromatiques du sang dans l'imaginaire grec » in BODIOU Lydie, MEHL Véronique (dir.) *L'Antiquité écarlate : le sang des Anciens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 43-60

GRIMAL Pierre, *La mythologie grecque*, Paris, PUF, 1953

GUILLET DE SAINT-GEORGE Georges, *Athènes ancienne et nouvelle et l'état présent de l'Empire des Turcs : contenant la vie du sultan Mahomet IV...*, Paris, Chez Etienne Michalet, 1675

GUILLET DE SAINT-GEORGE Georges, *Lacédémone ancienne et nouvelle : où l'on voit les mœurs et les coutumes des Grecs modernes, des Mahométans et des Juifs du pays...*, Paris, Chez Jean Ribou, 1676

GUILLET DE SAINT-GEORGE Georges, *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grèce*, Paris, chez Etienne Michallet, 1679

HALLER VON HALLERSTEIN Karl, *Le Temple de Bassae : relevés et dessins du temple d'Apollon à Bassae, conservés à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 1976

HAMIAUX Marianne, *Les sculptures grecques I. Des origines à la fin du IV^e siècle avant J.-C.*, 2^e édition, Paris, RMN, 2001

HARAMBOURG Lydia, *Dictionnaire des peintres paysagistes français au XIX^e siècle*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1985

HAUGSTED Ida, « Brondsted and Koës-a brief sketch of their travels in Greece » in *Peter Oluf Brondsted 1780-1842 : a danish classicist in his European context acts of the Conference at The royal Danish academy of sciences and letters, Copenhagen, 5-6 October 2006*, Copenhagen, Royal Danish academy of sciences and letters, 2008, pp. 47-53

HELLMANN Marie-Christine, « Historiographie et archéologie : à propos de quelques voyageurs partis à la découverte de la Grèce », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 3, automne 1994, pp. 54-60

HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque. 1. les principes de construction*, Paris, Picard, 2002

HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque. 2. Architecture religieuse et funéraire*, Paris, Picard, 2006

HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque*, Paris, Librairie générale française, 2007

HERMANT Achille, *Abel Blouet*, Paris, de Lacroix-Comon, 1857

HITTORFF Jacques Ignace, *Les antiquités inédites de l'Attique contenant les restes d'architecture d'Eleusis, de Rhamnus, de Sunium et de Thoricus*, Paris, Firmin Didot, 1832

HITTORFF Jacques Ignace, *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte, ou L'architecture polychrôme chez les Grecs: Atlas*, Paris, Firmin Didot frères, 1851

HOLTZMANN Bernard, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athèna Polias*, Paris, Picard, 2003

HOLTZMANN Bernard, *La sculpture grecque*, Paris, Librairie Générale Française, 2010

HUTTON William, « The Construction of Religious Space in Pausanias » in ELSNER Jas and RUTHERFORD Ian, *Pilgrimage in Graeco-Roman & Early Christian Antiquity. Seeing the Gods*, Oxford University Press, 2005, pp. 291-318

JACQUES Annie, « Les architectes de l'Académie de France à Rome au XIX^e siècle et l'apprentissage de l'archéologie », in *Roma antiqua : Forum, Colisée, Palatin : envois des architectes français 1788-1924* [exposition] Curie (forum romain), Villa Médicis, Rome, 29 mars 1985, École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris, 7 mai-13 juillet 1986, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1985, pp. XXI-XXIX

JACQUES Annie (éd.), *Les « Beaux-arts », de l'Académie aux Quat'z'arts : anthologie historique et littéraire*, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 2001

JACQUIER Joséphine, « Zwischen Wissenschaft und Phantastik. Zur reception der *Symbolik* in Frankreich » in ENGEHAUSEN Frank, SCHLECHTER Armin, SCHWINDT Jürgen Paul (ed.), *Friedrich Creuzer 1771-1858. Philologie und Mythologie im Zeitalter der Romantik*. (Begleitband zur Ausstellung in der universitätsbibliothek Heidelberg, 12 Februar-8 Mai 2008), Heidelberg, Verlag Regionalkultur, 2008, pp. 113-126

JOCKEY Philippe, *Le mythe de la Grèce blanche. Histoire d'un rêve occidental*, Paris, Belin, 2013

JOMARD Edme-François, *Institut royal de France. Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Funérailles de M. Pouqueville. Discours de M. Jomard... prononcé... le 22 décembre 1838*, Paris, impr. de Firmin-Didot frères, 1838

Journal des débats politiques et littéraires, Paris, s.n., 1814-1944

-Numéro daté du 14 février 1815, pp. 3-4 « Variétés. Traduction nouvelle de Pausanias avec le texte revu et corrigé d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Clavier, membre de l'Institut et professeur au collège de France (...) par Raoul-Rochette »

Journal des savants, Paris, Jean Cusson, 1665-

-Décembre 1816, pp. 195-207 « The antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart and Nicholas Revett, painters and architects » par Ennius Quirinus Visconti

-Janvier 1818, pp. 35-43 « Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme » compte-rendu de l'ouvrage du baron de Sainte-Croix par Pierre Daunou

-Décembre 1846, pp. 721-733 « Le antichita della Sicilia esposte ed illustrate per Dom. Duca di Serradifalco. Deuxième article » par Raoul-Rochette

-2008, vol. 2, pp. 383-429 « Jean-Baptiste Vietty et l'Expédition de Morée (1829) : à propos de deux manuscrits retrouvés » par Stéphane Gioanni

KREMMYDAS V., « L'armée française dans le Péloponnèse (Contribution à l'histoire de la période de Capodistrias » (en grec), *Péloponnésiaika*, t. XII (1976-1977)

LACROIX Alfred, *Notice historique sur Bory de Saint-Vincent (Geneviève-Jean-Baptiste-Marcellin) : lue dans la séance publique annuelle du 18 décembre 1916, Institut de France, Académie des sciences*, Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1916

LANCE Adolphe, « Abel Blouet architecte, membre de l'Institut, sa vie et ses travaux », *Encyclopédie d'Architecture*, 1er juin 1854, col. 81-87 et 97-105

L'Antiquité partagée : correspondance franco-allemandes, 1823-1861 : Karl-Benedikt Hase, Désiré Raoul-Rochette, Karl-Otfried Müller, Otto Jahn Theodor Mommsen, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, diff. De Boccard, 2012

LAROCHE Didier, MORETTI Jean-Charles, « Claros, le temple d'Apollon : travaux réalisés en 2006 et 2007 », *Anatolia Antiqua*, vol. 16, 2008, pp. 355-364

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire artistique, scientifique...*, Paris, Administration du Grand dictionnaire universel, 1866-1876

L'Artiste : journal de la littérature et des beaux-arts, Paris, s.n., 1845-1851

-1837, vol. 13, pp. 265-266 « Cours d'archéologie de M. Raoul-Rochette. Histoire de l'architecture »

-1837, vol. 13, pp. 306-331 « Cours d'archéologie de M. Raoul-Rochette. Histoire de l'architecture. Troisième et quatrième leçons »

LEAKE William Martin, *Researches in Greece*, London, J. Booth, 1814

LEAKE William Martin, *The Topography of Athens, with some remarks on its antiquities*, London, J. Murray, 1821

LEAKE William Martin, *Journal of a tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*, by William Martin Leake,..., London, J. Murray, 1824

LEAKE William Martin, *Travels in the Morea... by William Martin Leake*,..., London, J. Murray, 1830, 3 vol. in-8°

LEAKE William Martin, *Travels in Northern Greece*, by William Martin Leake,..., London, J. Rodwell, 1835, 4 vol. in-8°

LEAKE William Martin, « *Peloponnesiaca* », *a supplement to Travels in the Morea*, London, J. Rodwell, 1846

LEAKE William Martin, « *Numismata hellenica* » : *a catalogue of Greek coins*, London, J. Hearne, 1854, 4 parties en 1 vol.

LE BAS Philippe, *Inscriptions grecques et latines, recueillies en Grèce par la Commission de Morée et expliquées par Ph. Le Bas*,..., Paris, impr. de Firmin-Didot, 1835

LE BAS Philippe, *Monuments d'Antiquité figurée. 1er Cahier, Bas-reliefs du Temple de Phigalie*, Paris, France, Impr. Firmin Didot frères, 1835

LE BAS Philippe, *Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la Commission de Morée et expliqués par Ph. Le Bas... 2e cahier. Argolide et Laconie*..., Paris, impr. de Firmin-Didot frères, 1837

LE CHEVALIER Jean-Baptiste, *Recueil des cartes, plans, vues et médailles pour servir au Voyage de la Troade*, par J.-B. Lechevalier, Paris, Dentu, 1802

LE CHEVALIER Jean-Baptiste, *Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786 Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée*, Paris, Dentu, 1802, 3 vol. + 1 atlas in-8

L'Echo du monde savant. Journal analytique des nouvelles et des cours scientifiques, Paris, s.n., 1834-1846

-Vendredi 20 mars 1835, n°51, pp. 226-227 : « Archéologie. M. Raoul-Rochette, professeur à la Bibliothèque royale. De l'étude et de l'histoire de l'art (3^e article) »

LEFEBVRE-NOVARO Daniela, « Le culte d'Héra à Pérachora (VIIe-VIe siècle) : essai de bilan », *REG*, 113, 2000, pp. 42-69

LEGRAND Philippe-Ernest, « Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838) », *Revue Archéologique*, troisième série, T. 30, janvier-juin 1897, pp. 185-201

LEGRAND Philippe-Ernest, « Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul (1753-1838) », *Revue Archéologique*, troisième série, T. 30, janvier-juin 1897, pp. 385-404

LELARGE André, *Paul-Louis Courier, parisien : origine et fortune de sa famille, l'attentat duc d'Olonne, la naissance et l'enfance de Paul-Louis, recherches sur sa maison natale et ses domiciles à Paris : lettres et documents inédits suivis d'un essai bibliographique*, Paris, France, Les presses universitaires de France, 1925

LEMAISTRE Alexis, « Le cours d'archéologie et le cours d'anatomie », in JACQUES Annie (éd.), *Les « Beaux-arts », de l'Académie aux Quat'z'arts : anthologie historique et littéraire*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 2001, pp. 141-146

Le Moniteur universel, Paris, s.n., 1811-1901

-Mercredi 12 août 1829, n°224

LENNARTZ Karl, « Olympie et l'histoire (II) », *Revue Olympique* Comité international Olympique, pp. 378-383

LE PUIILLON DE BOBLAYE E., « Description d'Égine » in *Nouvelles annales des voyages et des sciences géographiques*, Paris, librairie de Gide, 1834, pp. 129-166

LE PUIILLON DE BOBLAYE Émile, *Expédition scientifique de Morée. Section des sciences physiques. I. Relation par M. Bory de Saint Vincent*, Paris, F.-G. Levrault, 1836

LE PUIILLON DE BOBLAYE Émile, *Expédition scientifique de Morée : recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, Paris, Strasbourg, 1836a

LE ROY David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire et, dans la seconde, du côté de l'architecture, par M. Le Roy...*, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758

LE ROY David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérés du côté de l'histoire et du côté de l'architecture, par M. Le Roy... 2e édition...*, Paris, Musier fils, 1770

Les bois sacrés : actes du colloque international, Naples, 23-25 novembre 1989 organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Paris, De Boccard, 1993

L'esprit des journaux françois et étrangers, par une société de gens de lettres, Paris, Valade, 1777-1792

-1798-1799, vol. 28, tome 1

LETRONNE Jean-Antoine, « Analyse du premier volume de Pausanias de M.Clavier », *The Classical Journal*, vol. 13, mars-juin 1816, pp. 316-331

LETRONNE Antoine Jean, *Lettre d'un antiquaire à un artiste. Sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples et des autres édifices publics ou particuliers chez les Grecs et les Romains*, Paris, Jules Labitte Librairie, 1840

LEVEAU Philippe, « Archéologie, espace et environnement : des paysages aux risques naturels » in SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE CLASSIQUE, *Archéologie et environnement dans la Méditerranée antique*., Genève, Suisse, Droz, 2009, pp. 1-22

LLOYD Alan Brian, *Herodotus: Book II: Commentary 1-98*, Leiden, E.J. Brill, 1976

LUBRANO DI CICCONE Ch., « Un peintre en campagne : Pierre Félix Trézel », in SAÏTAS Giannis et CENTRE DE RECHERCHES NEO-HELLENIQUES (éd.), *Manī : martyries gia to choro kai tin koinonia periigites kai epistimonikes apostoles, 15os-19os ai./Mani, témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifiques (XVe-XIXe siècles), Actes de colloque (Limé, nov. 1993)*, Athènes, 1996, pp. 461-474

LUCARELLI Franck Laurent, « Les modes de prospection des architectes et des archéologues de l'Expédition de Morée » in SAÏTAS Iannis (dir.), *Mani. Témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifiques XVe-XIXe siècle*, acte de colloque (Liméni, Aéropolis, 4-7 nov. 1993, Athènes, Institut de recherches néohelléniques, 1996, pp. 503-540

Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts, Paris, Marie-François Drouhin, 1792-1816

- 1795, t. V, p. 144 « Cours d'antiquités »
- 1796, t. VIII, pp. 178-182 « Archéologie. Introduction à l'étude des monumens antiques, par A.-L. Millin, conservateur du Muséum des Antiques à la Bibliothèque nationale, professeur d'Histoire et d'Antiquités »
- 1798, t. IV, pp. 335-354 « Discours prononcé par le citoyen Millin, professeur d'Antiquités à la bibliothèque nationale, à l'ouverture de son cours, le 4 frimaire de l'an 7 »
- 1811, t. I, pp. 438-444 « Galerie mythologique »
- 1813, t. VI, pp. 83-133 « Quelle idée l'on doit se former de l'Hieron – Hiéron, Naos, etc...mots souvent mal traduits – inconvénient de traduire ἱερον par temple » par Jean-Baptiste Gail
- juin-août 1814, t. IV, pp. 423-430 « Livres divers. Histoire. Description de la Grèce de Pausanias, traduction nouvelle avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du roi par M. Clavier, (...) »

Manuel du libraire et de l'amateur de livres, 4e édition originale, entièrement revue par l'auteur, Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants n°30, 1843, vol. 3, p. 662 « Description de la Grèce de Pausanias, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les mss. de la Bibliothèque du roi par E. Clavier »

MAUFROY Sandrine, « Pour une étude du philhellénisme franco-allemand, une approche de la question à partir des cas de Karl Benedikt Hase et de Friedrich Thiersch », *The Historical Review/La revue historique*, Institut de recherches néohelléniques, vol. VI, 2009, pp. 99-127

MEHL Véronique « Les autels de tous les dieux sont inondés de sang » (Euripide, *Alceste*, 133-134 : la perception du sang lors de la *thusia* » in BODIOU Lydie, MEHL Véronique (dir.) *L'Antiquité écarlate : le sang des Anciens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 133-148

Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, 1719-1782, 81 vol.

- 1749, vol. 24, pp. 338 et suivantes ; pp. 415 et suivantes « Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion de la Grèce » par Louis-François-Joseph de la Barre
- 1770, vol. 29, pp. 1 et suivantes « Suite des mémoires pour servir à l'histoire de la Religion de la Grèce » par Louis-François-Joseph de la Barre
- 1777, vol. 38 première partie, pp. 248-256 et deuxième partie, pp. 1-39 « Douzième mémoire sur les phéniciens. Suite sur le culte phénicien, et les pratiques religieuses de ce peuple par M. l'abbé Mignot »
- 1778, vol. 61, pp. 397 et suivantes ; pp. 449 et suivantes « Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme, ou de la Religion de la Grèce » par Paul Foucher
- 1778, vol. 62, pp. 1 et suivantes « Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme, ou de la Religion de la Grèce » par Paul Foucher

-1780, vol. 71, pp. 79 et suivantes « Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme, ou de la Religion de la Grèce » par Paul Foucher

Mercur de France, Paris, G. Cavelier, 1721-1791

-Juin 1745, vol. 1, pp. 32- 41 « Assemblée publique de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Éloge de feu M. l'abbé Gedoyn »

MICHELET Jules, *Correspondance générale, tome I : 1820-1832*, Paris, H. Champion, 1994

MILLIN Aubin-Louis, *Introduction à l'étude des monumens antiques*, Paris, impr. du Magasin encyclopédique, 1796

MILLIN Aubin-Louis, *Exposé du cours de mythologie de M. Millin,...*, Paris, Tourneisen fils, 1809

MILLIN Aubin-Louis, *Galerie mythologique, recueil de monuments pour servir à l'étude de la mythologie, de l'histoire de l'art, de l'antiquité figurée et du langage allégorique des anciens*, Paris, Soyer, 1811, 2 vol.

MILLINGEN James, *Recueil de quelques médailles grecques inédites, par M. Millingen*, Rome, impr. de De Romanis, 1812

MONTFAUCON Bernard de, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, A Paris, chez Florentin Delaulne, 1719, 5 tomes en 10 vol.

MONTFAUCON Bernard de, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, Delaulne, 1724

MORGAN Catherine, « The evolution of a sacral "landscape" : Isthmia, Perachora and the early Corinthian state » in ALCOCK Susan E. and OSBORNE Robin (eds), *Placing the Gods. Sanctuaries and Sacred Space in Ancient Greece*, Oxford, Clarendon Press, 1994, pp. 105-142

MULLER Arthur, « Megarika XII-XIV », *Bulletin de correspondance archéologique*, vol. 108, livraison 1, 1984, pp. 249-266

MÜNCH Marc-Mathieu, *Joseph-Daniel Guigniaut et sa traduction de la Symbolique de Creuzer*, Rennes, Interférences, 1978

MUSEE DE BROU, *Edgar Quinet, 1803-1875 : célébration du centenaire de son décès, 1875-1975 catalogue de l'exposition, 30 mai-15 septembre 1975... Musée de l'Ain... Ville de Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse, Musée de l'Ain, 1975*

NICOT Jean, *Dictionnaire françois-latin, augmenté outre les précédentes impressions d'infinies dictionnaires françoises, principalement des mots de marine, vénerie et faulconnerie, recueilli des observations de plusieurs hommes doctes, entre autres de M. Nicot... et réduit à la forme et perfection des dictionnaires grecs et latins*, Paris, J. Du Puys, 1584

NIEUVIARTS Jacques, « La foi à l'école du pèlerinage, des sanctuaires et des lieux saints », *Transversalités*, 2011/3 (n°119), pp. 103-110

PALLADIO Andrea, *Les quatre livres de l'architecture d'André Palladio mis en françois : dans lesquels, après un petit Traitté des cinq ordres, il parle de la construction des maisons particulières, des grands chemins, des ponts, des places publiques, des xystes, des basiliques et des temples*, Paris, E. Martin, 1650

PASTOUREAU Michel, *Rouge : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2016

PELTRE Christine, *Retour en Arcadie : le voyage des artistes français en Grèce au XIXe siècle*, Klincksieck, Paris, 1997

PINON Pierre, « Comment fouillait-on ? Au XVIIIe et au début du XIXe siècle ? », *Archeologia*, 1981, 158, pp. 16-26

PINON Pierre, *Les envois de Rome : 1778-1968 : architecture et archéologie*, Rome, École française de Rome, 1988

PIRENNE-DELFORGE Vinciane, *L'Aphrodite grecque : contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*, Athènes ; Liège, Centre international d'étude de la religion grecque antique 1994

PIRENNE-DELFORGE Vinciane, « Image des dieux et rituel dans le discours de Pausanias. De l'« axiologie » à la théologie », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, tome 116, n°2, 2004, pp. 811-825

PIRENNE-DELFORGE Vinciane, « Le lexique des lieux de culte dans la Périégèse de Pausanias », *Archiv für Religionsgeschichte*, 2008, vol. 10, Issue 1, pp. 143-178

POLIGNAC François de, *La naissance de la cité grecque : cultes, espace et société, VIIIe-VIe siècles*, Paris, Éditions la Découverte, 1995

PORTAL Frédéric, *Des couleurs symboliques dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes*, Paris, Treuttel et Würtz, 1837

POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs autres parties de l'Empire ottoman pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801*, Paris, Gabon, 1805, 3 vol. in-8°

POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage dans la Grèce*, Paris, Firmin-Didot, 1820-1821, 5 vol. in-8° (2^e ed. Paris, Firmin-Didot, 1826-1827 : 6 vol. avec cartes, vues et figures)

POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Histoire de la régénération de la Grèce : comprenant le précis des évènements depuis 1740 jusqu'en 1824*, Paris, France, F. Didot père et fils, 1824

POUQUEVILLE François-Charles-Hugues-Laurent, *Voyage de la Grèce... Deuxième édition revue, corrigée et augmentée*, Paris, chez Firmin-Didot père et fils, 1826, 6 tomes et 1 vol. de cartes in-8

POUQUEVILLE François, « La Grèce », *L'Univers pittoresque*, 1835

QUANTIN François, « Recherches sur l'histoire et l'archéologie du sanctuaire de Dodone », *Kernos* [en ligne], 21/ 2008, mis en ligne le 1er octobre 2011. URL : <http://journals.openedition.org/kernos/1620>; DOI : 10.4000/kernos.1620 [consulté le 25 juin 2019]

QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, chez Panckoucke, 1788-1825, 3 vol.

QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Le Jupiter olympien, ou l'Art de la sculpture antique considéré sous un nouveau point de vue, ouvrage qui comprend un essai sur le goût de la sculpture polychrome, l'analyse explicative de la toreutique et l'histoire de la statuaire en or et en ivoire, chez les Grecs et les Romains*, Paris, de Bure frères, 1815

QUATREMERE de QUINCY Antoine, « Mémoire sur la manière dont était éclairé les temples des Grecs et des Romains », *Mémoire de l'Institut royal de France. Classe d'histoire et de littérature ancienne*, Paris, 1818, vol. 3, pp. 166-284

QUATREMERE DE QUINCY Antoine, *Monuments et ouvrages d'art antiques restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins et accompagnés de dissertations archaéologiques*, Paris, J. Renouard, 1829, 2 vol.

QUATREMERE de QUINCY Antoine, *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques de cet art*, Paris, A. Le Clère et Cie, 1832

QUINET Edgar, *De la Grèce moderne, et de ses rapports avec l'antiquité*, Paris, F.-G. Levrault, 1830

QUINET Edgar, *La Grèce moderne (suivie du) Journal de voyage : et ses rapports avec l'Antiquité*, Paris, les Belles-Lettres, 1984

RADET Georges, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, A. Fontemoing, 1901

RAOUL-ROCHETTE Désiré, *Cours d'archéologie, professé par M. Raoul-Rochette, à la Bibliothèque du Roi, tous les mardis*. Paris, E. Renduel, 1828

RAOUL-ROCHETTE Désiré, *Mémoire sur les représentations figurées du personnage d'Atlas*, Paris, imprimé chez P. Renouard, 1835

RÉAU Louis, *L'Europe française au siècle des Lumières . [Nouvelle édition.]*, Paris, A. Michel, 1971

RETAT Claude, « Revers de la science. Aubin-Louis Millin, Alexandre Lenoir », in CENTRE JEAN PALERNE et LITTÉRATURES, IDEOLOGIES, REPRESENTATIONS AUX XVIII^E ET XIX^E SIECLES, *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001, pp. 97-119

Revue de Paris : journal critique, politique et littéraire, Paris, 1829-1845

- 1830, vol. 19, pp. 256-270 « Souvenirs de Morée » par Charles Lenormant

Revue générale de l'architecture et des travaux publics, Paris, 1840-1886

-Août 1840, pp. 487-491 « notice nécrologique de Jean-Nicolas Huyot »

RIEMANN Hans, « Vitruv und der griechische Tempel », *Archäologischer Anzeiger*, 1952, pp. 1-38

ROBINSON Henry S., « Excavations : Temple Hill, 1968-1972 », *Hespéria* 41, 1976, pp. 203-239

ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003

ROLAND LE VIRLOYS Charles-François, *Dictionnaire d'architecture civile, militaire et navale, antique, ancienne et moderne*, à Paris, chez les libraires associés, 1770-1771, 3 vol.

ROUX Georges, « Trésors, temples, tholos » in ROUX G. (dir) *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1984, pp. 153-171

ROUX François, DAVID DE PENANRUN et DELAIRE Edmond, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-arts (octobre 1894) , 1819-1894*, Paris, impr. de Chaix, 1895

RUDHARDT Jean, « La perception grecque du territoire sacré », in *Colloque Image et religion. Méthodes et problématiques pour l'Antiquité gréco-romaine. Le rôle de l'image divine dans la définition de l'espace sacré*, *MEFRA*, 113 (2001), pp. 175-188

RUIZ Alain, « Autour du magasin encyclopédique. Les amis et visiteurs germaniques d'Aubin-Louis Millin à Paris, de Thermidor à la Restauration » in SAVOY Bénédicte et ESPAGNE Geneviève (eds), *Aubin-Louis Millin et l'Allemagne : le magasin encyclopédique. Les lettres à Karl August Böttiger*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2005, pp. 5-57

SANCHEZ Pierre et SEYDOUX Xavier, *Les catalogues des Salons, III : 1802, supplément et 1835-1840*, Paris, l'Échelle de Jacob, 2000

SARMANT Thierry, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale : 1661-1848*, Paris, École des chartes, 1994

SAURON Gilles, « *Quis deum ?* » : *l'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, École française de Rome diff. de Boccard, Rome Paris, 1994

SAUVAGE Hippolyte, *Allocution prononcée aux obsèques de M. Virlet d'Aoust*, Neuilly, impr. De Neuilly, 1894

SCAMOZZI Vincenzo, *Les cinq ordres d'architecture, de Vincent Scamozzi,... tirez du 6me livre de son « Idée générale d'architecture » avec les planches originales, par Augustin-Charles d'Aviler*, Paris, J.-B. Coignard, 1685

SCHÖLL Maximilian Samson Friedrich, *Répertoire de littérature ancienne, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins... imprimés en France et en Allemagne. Nomenclature de livres latins, françois et allemands... Notice sur la stéréotypie*, par Fréd. Schoell, Paris, F. Schoell, 1808

SCHÖLL Maximilian Samson Friedrich, *Histoire de la littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, suivie d'un précis de l'histoire de la transplantation de la littérature grecque en Occident, 2e édition, entièrement refondue sur un nouveau plan...* par M. Schoell, Paris, Gide fils, 1823-1825

SCHUBART Johann Heinrich Christian, *Quaestiones genealogicae historicae in antiquitatem heroicam graecam*, Marburgi, Allemagne, Librar. academ. Elwertianae, 1832

SEIFERT Hans Ulrich, « Deutsche Benutzer der Pariser Nationalbibliothek in den Jahren 1789-1815 », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte. Frühe Neuzeit. Révolution-Empire. 1500-1815*, 18/2, 1991, pp. 151-206

Site du musée Saint-Raymond de Toulouse : https://saintraymond.toulouse.fr/Decouverte-du-costume-antique-a-travers-les-collections-du-musee_a722.html [consulté le 10/06/2019]

SNELL Bruno, « Identifikationen von Pindarbruchstücken », *Hermes*, LXXIII, 1938, pp. 424-432

SOTERA Fornaro, « Friedrich Creuzer (1771-1858) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », *Flaubert* [en ligne], 4/2010, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 19 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/flaubert/1212>

SPON Jacob, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, ancienne colonie des Romains & capitale de la Gaule celtique. Avec un Mémoire des principaux antiquaires & curieux de l'Europe*, A Lyon de l'imprimerie Jacques Faeton, 1673

SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676, par Jacob Spon,... et George Wheler,...*, Lyon, A. Cellier fils, 1678, 3 vol.

SPON Jacob, *Miscellanea erudita antiquitatis, in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae, numismata Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio... ignota et hucusque inedita... illustrantur... studio Jacobi Sponii,...*, Lugduni, T. Amaury, sumptibus auctoris, 1685

SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676, par Jacob Spon,... et George Wheler,...*, La Haye, R. Alberts, 1724, 2 vol.

STACKELBERG Otto Magnus von, *Der Apollotempel zu Bassae in Arcadien und die daselbst ausgegrabenen Bildwerke*, Rom ; Frankfurt am Main, gedruckt mit Andreäischen Schriften, 1826

STACKELBERG Otto Magnus von, *La Grèce, vues pittoresques et topographiques*, Paris, J.-F. d'Osterwald, 1834

STANHOPE John Spencer, *Olympia, or Topography illustrative of the actual state of the plain of Olympia and of the ruins of the city of Elis*, London, Bodwell and Martin, 1824

STANHOPE John Spencer, *Topographical sketches of Megalopolis, Tanagra, Aulis and Eretria*, Leeds, printed by Hernaman and Perring, 1831

STUART James et REVETT Nicholas, *The Antiquities of Athens , measured and delineated by James Stuart,... and Nicholas Revett,...*, London, printed by J. Haberkorn (printed by J. Nichols, J. Taylor), 1762

STUART James et REVETT N., *Les Antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett, traduit de l'anglais par Laurent François FEUILLET et publié par Charles-Paul Landon*, Paris, Firmin-Didot, 1808-1812, 3 vol.

STUART James, KINNARD William, DONALDSON Thomas Leverton, COCKERELL Charles Robert et JENKINS William, *Antiquities of Athens and other places in Greece, Sicily, etc. . Supplementary to the Antiquities of Athens, by James Stuart... and Nicholas Revett, delineated and illustrated by C. R. Cockerell,... W. Kinnard, T. L. Donaldson, W. Jenkins, W. Railton, architects*, London, Priestley and Weale, 1830, 5 parties en 1 vol.

TAILLANDIER Saint-René, « Les confidences juvéniles d'un poète. Lettres d'Edgar Quinet à sa mère », *Revue des deux Mondes*, 3^e période, tome 22, 1877, pp. 156-185

TASTET Tyrtée, *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française depuis la fondation jusqu'à nos jours, 1635-1855*, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, Lacroix-Comon, éditeur, 1844-1855, 4 vol.

TEXIER Charles, « Sur quelques monuments des premiers temps du christianisme » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e année, 1858, pp. 99-106

TOURNIKIOTIS Panayotis, « La lettre ou la pierre : géographie des monuments de Morée », in *Enquêtes en Méditerranée : les expédition française d’Egypte, de Morée et d’Algérie : actes du colloque, Athènes-Nauplie, 8-10 juin 1995*, Athènes, institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999, pp. 315-332

TRAVLOS Ioannis, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Attikas*, Tübingen, E. Wasmuth cop., 1988

TRINQUIER Jean, « Cinnabaris et « sang-dragon » : le « cinabre » des Anciens entre minéral, végétal et animal », *Revue archéologique* 56, 2013/2, pp. 305-346

VAN ZANTEN David, *The architectural polychromy of the 1830’s*, New York, Garland, 1977

VEDRENNE Prosper, *Fauteuils de l’Académie française : études biographiques et littéraires*, Paris, Bloud et Barral, 1887

VERNANT Jean-Pierre, « À la table des hommes. Mythe de fondation du sacrifice chez Hésiode » in VERNANT J.-P., DETIENNE M. (ed.), *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard, 1979, pp. 37-132

VERNANT Jean-Pierre, *Entre mythe et politique*, Paris, Edition du Seuil, 1996

VIGNOLE Le, *Règles des cinq ordres d’architecture de Vignole, avec un détail d’un ordre dorique de Poestum, suivies d’une seconde partie contenant les leçons élémentaires des ombres dans l’architecture, démontrées par principes pris dans la nature, par C.-M. Delgardette*, Paris, Chéreau, 1786

VIRLET D’AOUST Pierre Théodore, *Description topographique et archéologique de la Troade*, Paris, Impr. nationale, 1874

Voyage d’Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant fait aux années 1675 et 1676 - par Jacob Spon, et Georges Wheler, Amsterdam, Boom, 1679, 2 vol. in-12

WAGNER Johann Martin von et SCHELLING Friedrich Wilhelm Joseph von, *Report on the Aeginetan sculptures : with historical supplements*, traduit par Louis A. Éditeur scientifique RUPRECHT, Albany, Etats-Unis d’Amérique, State University of New York Press, 2017

WALLON Henri, « Notice historique sur la vie et les travaux de M.Charles Lenormant, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 22e année, N. 4, 1878, pp. 263-310

WESENBERG Burkhardt, « Augustusforum und Akropolis », *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts* 99, 1984, pp. 161-185

WHEELER George, *A Journey into Greece, by George Wheeler,... in company of Dr Spon, of Lyons, in six books containing : I. A Voyage from Venice to Constantinople ; II. An Account of Constantinople and the adjacent places ; III. A Voyage to the Lesser Asia ; IV. A Voyage from Zant through several parts of Greece to Athens ; V. An Account of Athens ; VI. Several journeys from Athens into Attica, Corinth, Boeotia, etc. With variety of sculptures*, London, W. Cademan, 1682

WILKINS William, *The antiquities of Magna Graecia*, Cambridge London, Longman, Hurst, Orme and Rees, 1807

WILKINS William, *Atheniensia or Remarks on the topography and buildings of Athens*, London, J. Murray, 1816

WILKINS William, *The unedited antiquities of Attica, comprising the architectural remains of Eleusis, Rhamnus, Sunium and Thoricus*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1817

WINCKELMANN Johann Joachim, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, Dresden, in der Waltherischen Hof-Buchhandlung, 1764-1767

WINCKELMANN Johann Joachim, *Histoire de l'art chez les anciens, par M. Winckelmann, traduite de l'allemand par M. Huber. Nouvelle édition revue et corrigée.*, Paris, Barrois aîné, 1789, 3 vol.

WITMORE Christopher L., & BUTTEREY T.V., « W.M.Leake : a contemporary of P.O.Brondsted in Greece and in London » in KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB (éd.), *Peter Oluf Brøndsted, 1780-1842 : a Danish classicist in his European context acts of the Conference at The royal Danish academy of sciences and letters, Copenhagen, 5-6 October 2006*, Copenhagen, Royal Danish academy of sciences and letters, coll.« Historisk-filosofiske skrifter », n° 31, 2008, vol. 1, pp. 15-38

ZAMBON Alessia, *Aux origines de l'archéologie en Grèce : Fauvel et sa méthode*, Paris, CTHS-INHA, 2014

ZUNINO Maddalena Luisa, *Hiera Messeniaka : la storia religiosa della Messenia dall'età micenea all'età ellenistica*, Udine, Forum, 1997

Annexes

Annexe 1 : Instructions concernant l'Achaïe, la Messénie, l'Arcadie et la Philologie distribuées aux membres de la section archéologique de l'expédition de Morée²¹³⁵

I. Achaïe Topographie

I. Achaïe (canton de Patras, de Vostitza, de Corinthe)

Rien n'est encore plus vague que la géographie ancienne de cette contrée. On connaît surtout fort peu [importante zone de texte barrée – illisible] les bassins du Silenus (rivière de Vostitza), du Cerynite (rivière de Calavryta), du Crathis (Acratopotamos), de l'Asope et de leurs affluents. Il serait à désirer que MM. les officiers de l'État Major de l'armée et du Dymégénie profitassent des circonstances pour dresser le plan détaillé de ces vallées dont la partie supérieure a été peu visitée, pour relever les gisements des montagnes et pour compléter, autant qu'il sera possible, la topographie des chaînes du Candélos, du Loubistas, du Phtéris, de Zyria, Olovos et Sophicos, qui séparent l'Achaïe du plateau intérieur du Péloponnèse.

Quant à nos voyageurs, nous leur recommandons :

1. de visiter les ruines de Dymé, aujourd'hui Paloeocastro à trois lieux S.E. du cap Papa voir si l'on peut y retrouver l'emplacement du temple d'Hercule dont parle Pausanias, tome IV, p.136, traduction de M. Clavier, Paris, 1820, in-8°

à 37 minutes des ruines de Dymé, au village de Karabosta, il existe des tombeaux, et l'on trouve des vases. Il sera important de recueillir tout ce qui pourra s'offrir en ce genre, dans cet endroit et ailleurs, aux recherches de nos voyageurs.

2. Kato-Achaïa, à l'embouchure de la Caménitza, au S.O. de Patras. Examiner les inscriptions qui sont, dit-on, en assez grand nombre (Dodwell, Tour through Greece etc, vol. II, p. 310 ?) pour décider si ces ruines sont celles de Pharai, comme le croit M. Pouqueville (voyage de Grèce, 2e édition, tome IV, p. 377) ou celles d'Olénus, comme le suppose Mannert, Géographie des grecs et des romains, tome VIII, p. 408. S.W. Gell, qui place au même endroit les ruines d'Olénus, parle aussi des inscriptions qui s'y trouvent et qu'il faudra relever avec soin. Elles serviront peut-être à décider la question sur le nom de l'antique cité à la quelle elles appartiennent, et dont il paraît que les murs d'enceinte sont encore en partie debout, ou du moins conservés jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol. En se rendant dans ce lieu, à Metochi, pour visiter les ruines de Paloeocastro, l'antique Dymé, on trouve à 50 minutes de chemin, un tumulus et des pierres sépulcrales qu'il sera bon d'examiner. Si Hato-Achaïa a remplacé Olénus, il est probable que l'on trouvera les restes de Pharai à trois petites lieues de là, dans l'intérieur

²¹³⁵ Paris, Institut de France, archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée, dossier 3. Instructions concernant l'Achaïe, la Messénie, l'Arcadie et la Philologie

des terres, en suivant le cours de la Caménitza. Elles n'ont été décrites, jusqu'à présent par aucun voyageur.

3. remonter la Caménitza jusqu'à Chalanthistra, à quatre heures de marches de Patras, et chercher à déterminer à quelle ville hellénique appartiennent les ruines considérables qui y existent. M. Lapie y place Tenthoea, M. Pouqueville (tome IV, p. 388) Tritée. Mais on trouvera peut-être les restes de cette dernière ville à deux petites lieues de Chalanthistra, en suivant la rivière de Nézéro jusqu'au village de Bouba. Examiner les ruines au-dessus de ce village, si on y reconnaît le temple des grandes déesses de Tritaea (Pausanias, tome IV, p. 184) y pratiquer des fouilles.

4. à Patras, examiner les restes de l'aqueduc, à cinq cent toises au nord du château ; et à la surface d'un bastion situé du même côté, faire détacher et embarquer la belle statue de Diane dont parle plusieurs voyageurs (entre autres M. Pouqueville, tome IV, p. 355). Dessiner les bas-reliefs antiques encastrés dans les murailles du château, ainsi que des fragmens d'architecture dorique et ionique, employés comme matériaux dans les maisons de la ville. Ces derniers seraient surtout précieux à recueillir à cause de l'extrême rareté des monumens de l'ordre ionique provenant de la Grèce même. Étudier avec soin les restes d'un odéon qui paraît assez bien conservé, et qui existe dans un édifice particulier appelé la maison de Paul. Essayer si, aux environs du port, il est possible de faire des fouilles autour de l'église de St André, où étoit probablement le temple de Cérès décrit par Pausanias tome IV, p. 175. Déblayer et emporter, si l'on peut, ou du moins dessiner, un pavé en mosaïque dont on voit une partie sur le chemin qui conduit à Kato-Achaïa, dans un fossé voisin de la mer. Examiner l'esplanade de Hypsila-Alonia qui borde l'ancien port, et voir si l'on peut faire des excavations dans le temple de Neptune qui se trouve au-dessus, et dont on a déjà découvert les colonnes et les chapiteaux. S'il est possible de traverser le golphe, il faudra visiter les ruines d'Halicyrna, ou Lycomora[?], qui sont encore très apparentes, et à trois milles de là, dans les terres, les ruines de Calydon, qui doivent se trouver au lieu nommé Kabro-Limné, sur le mont Varassora[?].

5. rechercher l'emplacement jusqu'à présent inconnu, de Boline et d'Argyre (Pausanias IV, pp. 187-188), en remontant les rivières qui se jettent dans le Golfe de Corinthe entre la pointe de Dépans et Vostitza.

6. faire des excavations à Vostitza qui a remplacé Agium(sic) et dont le territoire n'a jamais été fouillé.

Les beaux temples dédiés à Vénus, à Neptune, à Proserpine, à Jupiter Homagrius (sic), à ~~Minerve~~ Cérès Panachéenne couvraient probablement le terrain sur lequel on voit aujourd'hui, le long du port, les douanes et quelques magasins. M. Dodwell, Tour thought Greece etc, vol. II, p. 305 croit avoir retrouvé, à peu de minutes de Vostitza et sur la route par laquelle on arrive de Croka et des cent-vingt sources, la fontaine très-abondante dont parle Pausanias, tome IV, p. 196 : tout auprès s'élevait un arbre touffu dont le tronc avait trente-huit pieds de circonférence. Cette fontaine pourra servir à orienter les voyageurs qui rencontreront à peu de distance les débris des temples. La ville moderne ayant été pendant cinq ans exposée aux incursions de la garnison Turque de Patras et étant peut-être entièrement détruite dans ce moment, voir s'il est convenable de profiter de ces circonstances pour acquérir et faire embarquer une foule d'objets curieux, tels que des bas-reliefs, des inscriptions, des fragmens de

statues, qui sont ou qui étaient engagés dans les murs de presque toutes les maisons particulières. A une heure et demi de Vostitza, sont les ruines de Rhypx[], où se trouvent beaucoup de débris de poterie antique, recueillir ces fragmens, et peut-être des inscriptions qui s'y rencontreront. Sur la route de Patras à Vostitza sur un tumulus, gissent des blocs sculptés provenant à ce qu'il semble d'un trophée ; dessiner ces fragmens.

7. à une demi lieue environ de la route qui mène de Vostitza à Camari, lever le plan de l'acropole de Bura où était un oracle d'Hercule, avec des temples de Cérès, de Bacchus, et d'Illithie. On peut s'attendre à trouver sous terre des inscriptions intéressantes pour l'histoire ancienne du Péloponnèse. Voyez Pausanias, tome IV, p.212 et suivantes. Les ruines de Bura couvrent encore la crête d'une colline, et la caverne d'Hercule Buraïcus se voit non loin de là ; rechercher s'il ne s'y trouverait pas des inscriptions, aussi bien que dans une autre grotte consacrée pareillement à Hercule, où sont beaucoup de niches propres à recevoir des offrandes à un quart d'heure de Megaspertia tout près de ce dernier endroit, il faudra relever le plan d'un temple et d'un caveau sépulcral. Des ruines d'Hélike doivent se trouver au voisinage de celles de Bura ; il sera important de les rechercher.

7.bis. Près d'Acrata, à 2 ½ heures de Metoki ; visiter une caverne avec des niches et peut-être aussi avec des inscriptions. À 1 heure d'Acrata, sur la route de Sicyibe[], au bord du Zaphilitico, on trouve beaucoup de briques et de débris d'antiquité. Rechercher à quelle construction et à quelle époque ils appartiennent. À 1 heure de là, dans la même direction, est un grand tombeau hellénique, qu'il faudra dessiner avec soin. Au-dessus de Kamarès, à l'église de Panagia tes Coryphis[] il existe des ruines qui sont peut-être celles de Gonoesia[], et qu'il sera bon d'examiner. En suivant la même route, à 17 minutes de Kamarès, S. W. Gell indique quelques traces d'antiquités ; et à 2 ½ heure de là près d'une source, il marque les vestiges d'un petit temple ionique de marbre blanc.

8. visiter les ruines d'Aegire, aujourd'hui Palaeocastron, à une demi-lieue au midi de la route de Vostitza et chercher l'emplacement des temples de Bacchus et de Diane à Phelloé, ville dont la position n'est pas encore déterminée, mais qui, d'après Pausanias IV, p. 223 étoit aux environs d'Aegire, peut-être dans le ravin du Lovodytico, à une lieue S. du défilé de Mavro-Lithari, où cette rivière se jette dans la mer. Quelles sont les ruines que M. Dodwell Tour though Greece vol II, p. 298 a vues au-dessus du village de Xylo-Caston, très-près de la côte, à deux lieues et demie S.E. du pic d'Avgo-Campos? Ce savant et zélé voyageur croit y avoir retrouvé les vestiges d'Aegire ; en rapprochant les passages de Strabon VIII, 593, de Polybe IV, 57 et de Pausanias tome IV, p. 216 et suivantes, nous hésitons à adopter son hypothèse ; toutefois les constructions helléniques au-dessus de Xylo-Castron méritent d'être examinées avec soin.

9.à Vasilika qui passe pour être l'ancienne Sicyon, faire des recherches sur l'emplacement des deux temples de l'acropole, au théâtre que l'on voit au N.E. de la citadelle, et dans la cella du temple qui est au-dessus. Les fouilles pratiquées à Vasilika en 1781, par M. Fauvel, ont eu du succès ; on peut donc supposer que des travaux semblables, exécutés plus en grand dans la citadelle et aux autres endroits désignés conduiront à des découvertes nouvelles. Si M. Gell indique les débris d'un temple dorique près d'une église bâtie en blocs helléniques. Il reste encore les vestiges d'un stade.

9.bis. Il serait bon de faire une excursion à Alopeki, où S. M. Gell indique le pérbole et d'autres restes d'un temple sur la hauteur. À 1 ¼ en deça d'Alopeki, sur la route qui y conduit, de Vasilika, on retrouve sur une colline le site et les débris du temple de Titanos enfin, à ½ heure d'Alopeki, au sud est un château hellénique. Toute cette localité intéressante et peu connue mériterait d'être étudiée.

10. faire des fouilles autour du monument carré vu par M. Dodwell (vol. II, p. 300) dans un champ labouré à une heure cinquante minutes de chemin du khan de Camaras, à cent toises environ à gauche de la route qui mène de ce khan au pic d'avgo-campos. M. Dodwell y trouva encore les restes de beaux bas-reliefs dont une partie, tombée du haut du monument, peut être cachée sous terre.

11. Corinthe. Examiner en détail l'intérieur de l'acrocorinthe ou du château dans lequel, sous la domination turque, aucun étranger ne pouvait entrer. Faire des excavations aux bains publics, dans la cella du grand temple d'ordre dorique dont les sept colonnes sont encore debout auprès de la base occidentale de l'acrocorinthe, enfin au stade au nord des murs d'enceinte, d'où viennent plusieurs monumens décrits dans le Museum Veronense de Maffei. C'est peut-être au même endroit que fut trouvé vers le milieu du dix-huitième siècle, la belle statue de Neptune dont parle Winckelmann, histoire de l'art, XI, I, 10. Explorer avec soin toute l'étendue et les environs de la ville qui est un des points du Péloponnèse où il sera le plus facile de trouver des objets d'archéologie, entre autres des vases et des poteries antiques, appelées Necrocorinthia ~~par les Romains~~ à l'époque Romaine (Strabon, liv. VIII, p. 586)

12. visiter l'emplacement de Ténée et de Cléones, au S.O. de Corinthe, dans la vallée supérieure de Longos. Les restes de la première de ces deux villes helléniques, doivent se trouver au-dessus du Khan de Courtesa, ceux de la seconde auprès du village de Hagios Vasilios, sur la route de Corinthe à Argos.

13. Examiner les temples, tombeaux et autres monuments vus par M. Pouqueville, et sir William Gell dans les hautes vallées de l'Asope, entre les villages de Hagios Georgios et Abanitza, sur la route de Némée à Stymphale. Ces voyageurs ont cru y trouver l'emplacement de Phlonte (Philius). Il serait possible, toutefois, que cette dernière ville fut située à deux lieues, au moins plus au nord, au milieu des ravins et des bois, peut-être Phlonte se trouvait elle dans le bassin resserré que parcourt l'Asope, à quatre lieues seulement de son embouchure. Nous engageons les voyageurs à s'y rendre et nous présumons que les habitants des hameaux de Kesri[?] et d'Alopéki sauront indiquer ces ruines. Comme, dans cette hypothèse, elles n'auroient jamais été décrites et que, probablement, elles sont considérables, on pourroit faire des découvertes intéressantes en y séjournant pendant quelques temps : déjà des fouilles entreprises dans la Phliasie par Vali-pacha et par les Turcs, ont été couronnées de succès.

14. au village de Hagios Georgios dont nous venons de parler, examiner les deux églises (tis panagias) et de Saint Jean Prodrome, où les ruines de ces deux édifices. Fourmont y vit un grand nombre d'inscriptions dont il a copié quelques-unes.

Ne sachant si la position de l'armée permettra à nos voyageurs de parcourir librement toute l'étendue du Péloponnèse, nous nous bornons pour le moment à leur remettre des notes topographiques concernant les quatre provinces que, probablement, ils pourront explorer avec le plus de sûreté. Plus tard nous enverrons un travail semblable sur la Laconie et sur l'Argolide ; celui que nous leur offrons aujourd'hui, ne comprend que l'Achaïe, l'Elide, la Messénie, l'Arcadie. Ces instructions, nécessairement incomplètes, vu le peu de temps qui nous a été accordé pour leur rédaction, pourront toutefois guider les premiers pas des voyageurs dans un pays où les souvenirs historiques et les débris des monuments se pressent de toute part. Si nous avons à peine effleuré le sujet, nous comptons sur le zèle et la sagacité de ceux qui liront ces notes : éclairés par l'aspect des lieux, ils pensent dès-à-présent déterminer plusieurs positions géographiques, résoudre des questions restées indécises jusqu'aujourd'hui, et faire une riche moisson d'antiquités en explorant avec activité et persévérance cette partie du Péloponnèse qui est, après l'Attique, la partie la plus classique du territoire de la Grèce. S'ils sont favorisés par les circonstances, s'ils suppléent pour leurs propres lumières à la brièveté de nos instructions, ils auront peut-être la gloire d'avoir procuré à la France quelques une des antiquités les plus magnifiques et les plus fameuses du monde.

Quant aux ouvrages cités dans ces notes, nous nous sommes servis des éditions suivantes :

Description de la Grèce de Pausanias ; traduction nouvelle avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par Clavier. Paris, 1814, in-8°

A classical and topographical tour through Greece, par Edward Dodwell. London, 1819, deux volumes, in-4°

Geographie der griechen und Römer, aus den quellen bearbeitet von konrad Mannert, Leipzig, 1822, 10 vol. - in-8°

Voyage de la Grèce, par F.C.H.E. Pouqueville, avec cartes, vues et figures. Deuxième édition, Paris, 1826. six vol. in-8°

Itinerary of the Morea : being a description of the routes of that Peninsula, by S. William Gell, London, 1817, 8°

II. Elide

1. quelle est la ville ancienne dont M. Dodwell vol II page 311 dit avoir reconnu l'emplacement auprès du village moderne de Karamorta ou Karabosca, à deux lieues environ O du Mavronoros et du cap Papa ? On y remarque des tombeaux dont plusieurs ont été examinés. Ils renfermaient des vases peints. La même notion est donnée par S.W. Gell qui place ce village à 37 minutes des ruines de Dymé. Voyez nos notes pour l'Achaïe paragraphe 1 p. 2.

2. retrouver la position de Cyllène que M. Pouqueville (tome V page 366) croit être Andravida et que M. Stanhope (Olympia, p.3) et Mannert (vol. VIII, p. 494) cherchent aux environs de Clarentza ou de Chiarenza, auprès de Castel Tornese ; mais qui était probablement plus au nord, entre le lac de Lamis[?] et l'embouchure du Verga à peu de distance d'un hameau appelé Manolada. Voyez Pausanias tome III, p. 425.

3. près du village de Kaloteichos voisin de Catsel Tornese, il existe un tumulus, une petite colonne, et des vestiges d'une haute antiquité suivant le témoignage de S.W. Gell et d'autre voyageurs ; il serait très intéressant de fouiller cette localité, non loin de laquelle dut exister l'ancienne Buprasium. Peut-être ces ruines sont-elles celles de Myrtuntium que M. Pouqueville (tome V, p. 381) place à sept lieues de là vers le midi, auprès du hameau moderne de Myrta. Des inscriptions donneraient sans doute le moyen de résoudre ce point importants de géographie ancienne, et dans tous les cas, une fouille en cet endroit ne saurait manquer de produire des résultats précieux.

4. le cimetière ancien découvert par M. Dodwell (vol. II, p. 316) au S. de Mazi est-il différent des ruines du 120. précédent ? M. Dodwell présume qu'en fouillant cette enceinte à peu de profondeur, on y trouverait des antiquités intéressantes. Il ne serait peut-être pas inutile d'entreprendre une excursion à Prtès à 5 heures de Capelletti, où dut se trouver la Pylos d'Elide dont toute trace n'est peut être pas disparue.

5. l'enceinte sacrée de Chiarenza mérite d'être examinée. On aperçoit au S.E. les vestiges de deux portes et à peu de distance les ruines d'une église appelée avant Panagia Sophia, qui paraît occuper l'emplacement d'un temple hellénique (Stanhope, Olympia, p.3) . A quelle ville ancienne appartient ces constructions ? Plusieurs tumulus à fouilles sur la route de Capelletti à Paloeopoli aussi bien que sur celle de Paloeopoli à Pyrgo. Généralement, ces sortes de monuments mérites d'être examinés, autant que l'on en aura le temps et les moyens.

6. pratique des fouilles dans les atterrissements qui couvrent, à une hauteur considérable, les ruines d'Elis, entre les villages actuels de Kalyvia et de Paloeopolis, à trois lieues environ ouest de Gastoun, en remontant le Pénée Eléen. Vu le grand nombre de ses monuments antiques (Pausanias III, pp. 403-426), Elis dont le sol n'a jamais été exploré avec soin, semble être de toutes les cités du Péloponnèse une des plus faciles, comme des plus importantes à retrouver. On devra se guider d'après les renseignements donnés dans l'Olympie de Sir Spencer, Stanhope p. 49 et suivantes. Le grand piédestal de 18 pieds carrés qui s'élève encore aujourd'hui à 6 pieds au-dessus du sol entre l'aéropolis et la rivière, à peu de distance de l'entrée du passage souterrain, semble avoir porté un groupe nombreux de statues qui se trouvent peut-être renversées et couvertes par les décombres à la base du piédestal. À six cent pas de là, vers l'ouest, entre le Pénée et le ruisseau qui descend de Kalyria, on voit un autre piédestal autour du quel il faudrait également creuser, sans négliger les constructions qui existent à huit cents pas de là vers le sud. Peut-être serait-il possible de retrouver beaucoup d'objets précieux si l'on déblayait seulement la place publique qui était entourée de portiques et ornée d'un grand nombre de monuments. Suivant le récit de M. Dodwell (vol. II, p. 317), plusieurs statues ont été retirées vers 1790, de dessous l'édifice octogone qui existe encore, et ont été transportées à Zante. Voir si l'on peut faire l'acquisition de quelques médailles d'Elis qui sont d'une beauté incomparable, principalement les tetradrachmes d'argent : elles représentent ordinairement la tête de Jupiter ou de Junon, et un aigle tenant la foudre ou enlevant un lièvre. Les revers en sont très variés, la fabrique en est superbe, et celles de ces médailles qui appartiennent à une époque plus ancienne méritent surtout d'être recherchées.

7. on ne sait à quelle cité hellénique appartiennent les ruines vues par M. Pouqueville (tome V, p. 373) à une lieue et demi Est-Nord-Est du confluent du Pénée Eléen et du dervisch-Tchélebi (Ladon). M. Pouqueville croit y avoir retrouvé Alesioeum ; mais cette ville était probablement

située à trois lieues plus loin vers le S.E. entre Pylos et Olympie, au midi du Mavro-Vouno (Mont Pholoé) et dans le ravin de la Limitza qui se jette dans l'Alphée.

8. explorer les affluents nord de la rivière de Gastouni (Pénée Eléen) et rencontrer la vallée peu connue de Coumani ou Piri jusque vers le mont Santa-Meri qui paraît être la roche Olénienne des anciens. Voir si l'on ne découvre pas dans ces bassins et dans les gorges du mont Zambateïca, qui les borde à l'ouest, les restes de quelques constructions d'une haute antiquité.

9. Visiter les ruines voisines du Cortiki (Pouqueville, tome V, p. 379) à une lieue environ au N du monastère de Panagia Skaphidia et qui n'ont jamais été décrites.

10. examiner si les restes des constructions que l'on aperçoit autour du hameau de Myrta presque sur les bords du mouillage de Catacolo, appartiennent à l'ancienne Myrtuntium, comme le pense M. Pouqueville (tome V, p. 381) ou bien comme nous le supposons, à la ville d'Ephyre. Les décombres qui se trouvent au N.O. auprès du hameau de Skaphidia sont probablement les restes de Phéïa (Thucydide, II, chap. 25).

11. à l'embouchure de l'Alphée, voir s'il convient de faire des fouilles à Hagios Ionannis ou Saint Jean qui a remplacé Letrini, et autour de la chapelle de la Panagia Orpheia où étaient, selon quelques géographes, le temple et la statue de Diane Alaphiaea[?].

12. remonter le ravin par le quel la limitza ou Lestenitza (le Cytheius des anciens) se jette dans l'Alphée. Les ruines d'Héraclée dont parle Pausanias (III, p. 397) doivent se trouver près de ce torrent, environ à une lieue et demi avant sa jonction avec l'Alphée.

13. selon toute apparence, la plaine d'Olympie possède des trésors ignorés et qu'on ne doit pas désespérer de retrouver en partie, pour peu qu'une fouille en cet endroit soit conduite avec zèle et intelligence ; c'est le point que l'on recommande le plus instamment aux recherches de nos voyageurs, attendu que nulle autre localité ne semble promettre des résultats plus importants, plus neufs et plus abondants pour l'archéologie, n'y retrouvât-on qu'une seule des 435 statues que Pausanias y a décrites et qui étaient l'ouvrage des meilleurs artistes de la Grèce mais tout semble aujourd'hui enseveli sous des atterrissements, qui dans quelques endroits de la plaine, ont jusqu'à dix pieds de haut. Voyez l'esquisse ci-jointe, dessinée principalement d'après le plan donné par Sir John Spencer Stanhope ; nous y avons marqué les constructions qui existent encore au-dessus du sol. Toutes sont en briques et de peu d'importance ; elles peuvent tenir néanmoins à indiquer quelques endroits où il serait à propos de faire des excavations.

A. Murs sur le bord du Stavro Kephali qui paraissent être les restes d'un édifice beaucoup plus considérable.

B. construction romaine que M. Fauvel a prise pour un théâtre

C. Restes d'une voûte ; les vestiges d'un temple qui se trouvent plus au nord-est à la lettre E ont paru à M. Fauvel, Cockerell et Dodwell (vol. II, p. 334) ceux du temple de Jupiter Olympien

D. Construction octogone que M. Fauvel, et d'après lui, M. de Choiseul-Gouffier, ont pris pour les carceres de l'hippodrôme, comme ils en ont cru voir l'enceinte dans la pente au pied de laquelle s'élève ce bâtiment ; mais d'après les observations de Sir Stanhope, Olympia, pp. 18-33, il semble impossible d'admettre cette hypothèse.

EEEE endroits où peut-être les fouilles seraient les plus productives

F murs dégradés à l'entrée de la vallée de Miraca

G emplacement de la ville de Pise, selon quelques géographes

les renseignements les plus détaillés que nous avons sur la plaine d'Olympie ont été donnés par Sir Spencer Stanhope, mais il ne paraît pas que ce voyageur y ait fait pratiquer des fouilles. Celles de M. Dodwell ont été peu profondes, et M. Fauvel paraît n'avoir passé que quelques heures à Olympie. Dans sa relation reproduite par Sir Stanhope (Olympia, p. 13 et suivantes) il regrette de ne pas avoir eu les moyens de continuer des excavations à peine commencées. Nos voyageurs seront sans doute plus heureux, s'ils peuvent faire exécuter des travaux en grand dans le terrain borné à l'est par le ruisseau que l'on passe en venant de Miraca au Nord par la pente du mont Cronius, à l'ouest par le lit de Stavrokephali (Cladeus ou Cladée) qui se jette dans l'Alphée, au sud par cette dernière rivière. Tout cet espace jusqu'au ruisseau de Miraca, ou du moins jusqu'à la montagne qui ferme la plaine en se détachant de la mase du Cronius, était autrefois couvert de temples, d'édifices publics, de portiques, de monuments, de statues et de consécration. Nous avons dit plus haut que MM. Fauvel, Dodwell, Cockerell, et S.W. Gell pensent avoir retrouvé l'emplacement du magnifique temple de Jupiter ; mais après avoir lu les observations de Sir Stanhope (Olympia, p.9), il nous semble plus probable que ses ruines sont entièrement cachées par les atterrissements, ou même couvertes par les eaux de l'Alphée dont le lit change souvent de place. Dans ce dernier cas, il faudrait voir s'il est possible de détourner une partie du cours du fleuve, ou un de ses bras, dans la saison où les eaux sont les plus basses. Les pêcheurs en retirent souvent dans leurs filets, des boucliers, des casques, des ustensiles en bronze d'un travail admirable. Presque tous les voyageurs ont acheté ces objets dans le village turc de Phloka qui domine la vallée. Les fouilles qu'on ne saurait manquer d'ouvrir sur le terrain a été désigné, feront sans doute découvrir le site et le plan de quelques-uns des édifices antiques indiqués par Pausanias. Peut-être aussi en résultera-t-il quelques lumières propres à résoudre une question agitée depuis quelques années, celle de savoir s'il exista proprement une ville d'Olympie. Des savans français et étrangers, Gail, mémoires de l'Institut, Millin, magasin encyclopédique année 1813, p. 133 et Ciampi Cassa di Cisselo pp. 16-17 Pisa 1814, ont soutenu l'opinion négative. Cependant il paraît bien difficile d'accorder avec cette opinion la manière dont Pausanias s'exprime habituellement au sujet d'Olympie. Des traces de rues, d'édifices privés, si l'on parvenait à en découvrir mettraient à même de résoudre cette question.

14.vérifier si sur la rive gauche du ruisseau de Miraca, à sa jonction avec l'Alphée, on n'aperçoit pas quelques restes de construction helléniques. Plusieurs géographes pensent que la ville de Pise était située dans cet endroit marqué G sur notre plan. S.W. Gell indique sur la route qui conduit à Miraca, plusieurs anciens tombeaux, qu'il sera très important de fouiller. Il paraît qu'il existe aussi sur la hauteur où est bâti le village même de Miraca, les débris d'un temple qui méritent d'être étudiés.

15. voir si l'on ne trouve pas quelques restes de la ville de Scillonte qui, au surplus, était déjà détruite du temps de Pausanias (tome III, p. 39). La petite rivière qui se jette dans les lagunes près du Khan d'Anémochori [?], servirait de guide à un voyageur intelligent. Selon l'opinion la plus probable, il rencontrerait ces ruines à une lieue et demie de l'embouchure de la rivière ; à très peu de distance du village actuel de Vrîna, il existe un Palaeocastro, nom qui sert presque toujours à désigner quelque ruine ou localité antique. C'est un point qu'il ne faut pas négliger.

16. À quelle ville hellénique appartiennent les constructions qui ont paru à M. Pouqueville (tome VI p. 5) un « rempart bastionné » et qui dominant le lac Caïpha à une demi-lieue S.E. du fort Clidi ? Aucun géographe moderne n'ayant pu le déterminer jusqu'à ce jour, quelques inscriptions trouvées dans les décombres pourraient fixer ces incertitudes.

17. examiner les ruines de Samicum dans les montagnes qui encaissent la rive gauche de la rivière de Sidero ou Pyagios Isidoros (Amigrus?) à peu de distance de la mer. M. Dodwell (vol. II, p. 344) les vit de loin et regrette de ne pas avoir pu les visiter. La grotte des nymphes amigrîdes (Pausanias III, p. 35) était aux environs de Samicum auprès de la rivière de Sidero. S.W. Gell assure qu'on y trouve encore, en un bon état de conservation, les murs garnis de tours de l'antique Samicum. Un tumulus qui se trouve sur la route ne devra pas être négligé.

18. quels sont les restes de constructions anciennes que l'on aperçoit sur la côte, auprès de Kalyvia et de la tour de Glatza, à une lieue environ N.O. de l'embouchure de la rivière de Strobîtzi ?

19. à Strobîtzi, qui sert à signaler l'ancien Lépréum, examiner les ruines considérables trouvées par M. Dodwell (vol. II, p. 347). Parcourir les environs pour déterminer l'emplacement de Macistus, de Samia et de Pylos Lépréatique qui étaient situés entre l'Anigrus et la rivière de Strobîtzi. Il existe encore une porte antique de la cité de Lépréum. Les ruines de Pylos de Triphylie doivent se trouver à Palaio[?] Bischiis, à 2 milles dans les terres. Tout près de là, le village nommé encore aujourd'hui Saréné Eis, doit offrir l'emplacement de la fontaine Aréné décrite par Pausanias, V, 6, 1 à peu de distance de Strobîtzi, vers le nord-est, est un lieu nommé Mofkitza et un Palaeocastron qui couvre peut-être l'emplacement de Macistus. Toute cette localité est très intéressante à explorer. Elle se rapporte à la plus ancienne géographie hellénique, et les inscriptions, si l'on était assez heureux pour en découvrir, seraient indubitablement d'une haute époque et d'une grande importance. À vingt minutes du Khan d'Aio Sidero (Hagios Isodoros) à Arcadia, il y a, sur un rocher, près de la mer, une inscription qu'il faudra copier.

III. Messénie

~~en attendant que les instructions relatives aux autres parties du Péloponnèse soient dans le cas d'être à envoyer à S.Ex. Voici, pour la Messénie les renseignements que la Commission a songé propres à diriger aux voyageurs, à leur première arrivée en Morée, qui aura lieu précisément dans l'ancienne Messénie~~

Nous recommandons d'abord à l'attention de nos voyageurs et à celles de MM. Les ingénieurs-géographes de l'armée les hautes chaînes de la Messénie, qui sous les noms de Tetrago[?], Psychro, St Elie, Kondo-vouns[?] et Egraki[?] s'étendent du N. au S. depuis Phamari jusqu'aux environs de Navarin. Jusqu'à ce jour aucun européen n'a eu le loisir ni les sûretés nécessaires pour explorer les plateaux et les divers embranchemens de ces montagnes ; elles peuvent cacher, dans les escarpemens de leurs vallées supérieures, des monuments d'un grand intérêt.

1. faire des fouilles seulement à Arcadia bâtie sur l'emplacement de l'ancien Cyparissium, mais aussi au N. de cette ville jusqu'à la rivière de Cartéla, partout où l'on aperçoit les traces d'un monument hellénique. Les quatre mosquées dont une au fort, étant maintenant ouvertes aux étrangers, fourniront peut-être quelques inscriptions inédites. Dans la plaine, à peu de distance des maisons, on reconnaîtra facilement les restes d'un petit temple d'ordre dorique, qui a souvent attiré l'attention des voyageurs.

2. quelles sont les ruines que M. Pouqueville (tome VI p. 16) dit avoir vues auprès du village de Chilia-media qui domine le cours de la Nêda (rivière de Boutza, de panlitz ou d'hellénico) ? Sont-ce celles qui entourent le hameau moderne de Platama, sur la rive gauche de la Neda et à trois lieues environ de son embouchure ? On ne connaît pas leur nom ancien.

3. à quelle ville ancienne appartiennent les constructions que l'on découvre à Hagia Kyriaki, sur le bord de la mer, presque à moitié chemin d'Arcadia à Navarin ? Serait-ce à Erana, comme le pense d'Anville, d'après Strabon liv. VIII, p. 526 ? ou à Ortina, comme le dit S.W. Gell, p. 49 ? des inscriptions, si l'on en trouve sur les lieux, peuvent décider cette question.

4. examiner les ruines indiquées sur la côte à quatre lieues N. du Vieux-Navarin, entre l'embouchure du torrent de Longovarde et le lieu appelé Hagia Kyriaki. La carte de M. Lapie y place Plaramodès ; mais il est douteux que ce nom appartenant à un promontoire (Strabon VIII, p. 538 ; Plin liv. IV, chap. 5) ait été jamais celui d'une ville.

5. faut-il chercher Pylos de Messénie, la résidence de Nestor, au Vieux Navarin, comme le croit M. Mannert tome VIII p. 541, ou bien au hameau de Pyla qui domine Beschli[?], au fond du port de Navarin ? En tout cas, les ruines auprès de Pylos méritent d'être examinées.

6. se rendre sur l'emplacement de Méthoné, aujourd'hui Pataocastron, à une petite demi-lieue à l'E. de Modon, sur le bord de la mer. Pausanias (II, p. 488) y vit un temple de Diane et un autre de Minerve Anémotide ; le puits dont parle le même écrivain et dont l'eau étoit mêlée d'une espèce de poix, peut servir à reconnaître la position de la ville ancienne.

7. visiter le village de Saratcha, sur la côte, à une lieue et demie S.O. de Coron, entre le cap Blanc et le cap Gallo. Examiner les constructions helléniques qui y existent et qui passent pour être les restes d'Asiné, célèbre jadis par l'antiquité de ses temples dédiés à Apollon et à Dryops (Pausanias, II p. 480).

8. à Coron, examiner l'église grecque de St Démétrius, où Fourmont dit avoir trouvé quelques inscriptions. D'autres voyageurs en ont également découvert à peu de distance de la ville, sur le bord de la mer.

9. entre Navarin et Pétalidi qui est sur le golfe de Coron, explorer le mont Temathias, aujourd'hui Tabolaki[?], dont la partie supérieure, aux environs de Paschalina et d'Arabo-chorion, n'a été visité par aucun voyageur moderne. Déterminer la direction de cette chaîne où l'on trouvera peut-être des ruines.

10. le village de Mavromati au pied du mont Ithome, à trois lieues N.O. d'Androussa, est entouré des ruines imposantes de Messène, qui n'ont jamais été explorées en détail. Fourmont (Mémoires de l'académie des Inscriptions tome VII p. 355) y vit encore dans leur entier trente-huit tours faisant partie de l'ancienne enceinte ; M. Dodwell (vol. II, p. 359) remarqua deux portes magnifiques, le stade, le théâtre et, du côté de la montagne, un temple d'ordre dorique. M. de Stackelberg, der Apollo-tempel zu Bassae in Arcadia, etc p. 104-105, assure pareillement que l'enceinte entière des murs de Messène est munie de ses tours et ports en partie très bien conservés. La porte de Mégalopolis, en particulier, offre des niches au-dessus de l'une desquelles se lit encore une inscription que le même voyageur a rapporté, mais d'une manière fautive, et dont il a donné une interprétation encore moins satisfaisante. Cette inscription avait été publiée plus exactement par M. Dodwell, II, 365. Nous engageons nos voyageurs à copier et à estamper les marbres qui, d'après M. Walpole p. 565. 32 se trouvent dans l'ancienne citadelle en différens endroits de la plaine. ~~Une inscription auprès de la porte qui regarde la Laconie, a été publiée d'une manière fautive par M. de Stackelberg(?) dont la description du temple de Phigalie p. 104 : d'après M. Dodwell (vol. II, p. 260). elle doit être lue ainsi :~~

Au reste, le voyageur cité plus haut parle également des ruines d'un petit édifice, avec gradins, et la forme de théâtre, qu'il croit avoir été un odéon ; des restes du grand théâtre et du gymnase qui s'y trouvait joint, au moyen d'un double portique dorique dont les colonnes sont encore en partie en place, et le reste couché sur le sol ; enfin des restes d'un monument dorique placé à l'extrémité du gymnase et qu'on suppose, avec plus ou moins de raison, avoir été le monument d'Aristomène.

KOINTΟΣ ΠΛΩΤΙΟΣ ΕΥΦΗΜΙΩΝ ΕΠΕΣΚΕΥΑΣΕ

L'église du village conserve aussi plusieurs inscriptions et généralement les ruines de Messène, en offrent beaucoup qui sont à découvrir ; d'où ils ont permis d'espérer qu'en fouillant le sol, on en sera une abondante récolte. Puissent nos voyageurs être assez heureux pour retrouver quelques-uns des dix temples mentionnés par Pausanias (tome II, p. 452 et suivantes). Nous ne doutons pas que le succès ne couronne leurs efforts ; car de toutes les localités de la Messénie les environs de Mavromati et le mont Vourkano qui les domine doivent être regardés comme les points où les fouilles conduites avec intelligences seroient les plus productives. La proximité où se lieue se trouve du point de l'arrivée de nos voyageurs, est encore un motif de plus, pour qu'ils commencent leurs recherches par cette localité importante. Se procurer de l'Ithome, entouré de murs et de tous antiques, mérite aussi d'être examiné avec soins. S.W. Gell y vit deux pieds en marbre, fragmens de belle sculpture, qui semble indiquer que le fouilleur en cet endroit produiraient quelque résultat. Le même voyageur indique aussi, sur la descente de l'Ithome, au nord, quelques tombeaux antiques, qu'il ne faudra pas négliger.

11. examiner les environs de Soulima ou Clisoura, à trois lieues N.O. de Messène. M. Dodwell (vol. II p. 353) y voit quelques vestiges de constructions anciennes qui, selon lui, pourroient appartenir à Dorium (Strabon, VIII, 538). S.W. Gell place Dorium et Aulon dans les environs de Sidero Casto et il indique dans les montagnes entre Sidero Casto et Paulizza des ruines antiques, qu'il serait important d'examiner.

Dans la plaine de Stenyclaros, sur la route de Sakona à Scala les restes d'un mûr d'enceinte montrent l'emplacement d'une ville antique qu'on ne connaît pas, et sur laquelle les inscriptions donneraient peut-être quelques lumières.

12. le grand espace couvert de décombres à deux lieues N.N.E. de Messène, jusqu'au confluent de la Navro-Zouména et de la Pirnatza (Pamisis), à l'endroit appelé Franko-ekklisia, appartient-il réellement à Andanie, comme le suppose M. Pouqueville tome VI, p. 36 ? on pourrait en douter, car Andanie étoit déjà en ruines du temps de Pausanias (tome II, p. 471) ; et d'ailleurs Mannert (vol. VIII, p. 554) la place du Nord du mont Tétrage (Lycée), sur un affluent de la Nêda. Il seroit à désirer que quelque inscription découverte dans les décombres dont nous parlions, fixât les incertitudes des géographes à cet égard. La question fut décidée par l'examen scrupuleux de ruines que S.W. Gell dit exister sur une colline, au pied du Mont Tétrage, et qui portent le nom de Sandani ; une recherche dans ces ruines est particulièrement recommandée à nos voyageurs.

13. depuis Franko-Ekklesia remonter le cours de la Pirnatza pendant l'espace de quatre lieues pour examiner les ruines aux environs d'hellinico-castron, sur la rive gauche de la Pirnatza et à peu de distance de sa source. M. Pouqueville (tome VI, p. 41) suppose qu'hellinico-castron est bâti sur l'emplacement d'Ira ; M. Dodwell (vol. II p. 369) croit y reconnaître Andanie ; mais peut-être faut-il chercher dans cet endroit l'ancienne ville de Carnasium dont parle Pausanias tome IV, p. 460.

14. voir si l'on découvre encore quelques restes d'Ira, ville défendue par Aristomène et prise dans la seconde guerre des Lacédémoniens contre Messène. Nous pensons qu'elle devoit être située à l'endroit appelé aujourd'hui Kakolêtri, à une lieue et demi E. de Phigalie, sur la rive gauche de la Nêda. S.W. Gell met aussi par conjecture l'emplacement de l'antique Ira sur le site de Kakoletri ; et ce qui donne quelque poids à cette conjoncture, c'est qu'il se trouve à cet endroit un Palaeocastro. Les superbes précipices de la Nêda dont Pausanias fait mention et qui étaient au voisinage d'Ira offrent encore une particularité locale de plus à l'appui de l'opinion indiquée plus haut. Près du village de Paulitza, les murs d'une ancienne cité sont encore conservés en partie. Du reste, il y a des vestiges d'antiquité au petit village de Kleissoura, tout proche de là ; et l'examen de ces ruines peut fournir des lumières sur ce point d'antiquité. De Kleissoura à peu près à moitié chemin de Constantino, on trouve un palaeo Casto, et près de ce dernier village dans la plaine, une localité, avec quelques vestiges, nommé Gerana[?]. Peut-être trouverait-on là quelque inscription curieuse de Constantino à Mavromati, les ruines d'un pont singulier qui paraît très antique, méritent d'être examinés.

15. Palao-Castron, à deux lieues et demi N.E. d'Androussa et à trois lieues N. de Calamata, paraît avoir succédé à Thuria, ville très-ancienne. Il faudroit examiner ces ruines, essayer de retrouver le temple de la déesse de Syrie (Pausanias, tome II, p. 451), dessiner les thermes vus

par M. Pouqueville (tome VI p. 51) et explorer, aussi loin que possible, le ravin peu connu de l'Aris, rivière qui venait du pic de Kerasia passe au pied de la montagne de Palao-Caston. En poussant jusqu'à Scala, près de ce dernier endroit, S.W. Gell indique un tumulus, et à quelque distance, les fondations d'un petit temple et la source du Pamissus.

16. à Calamata, anciennement appelée Calamoe[], voir si l'on peut retrouver quelques vues des inscriptions copiées par Fourmont, entres autres une fort longue en honneur de l'empereur Marc-Aurèle.

17. à un quart de lieue de ta Loutra ou Chytias (Phara) sur le chemin qui conduit à Calamata, Fourmont (Mémoires de l'académie des Inscriptions, tome XV, p. 396) dit avoir remarqué des eaux salées, et sur la fontaine qui les produit, il vit les débris d'un temple d'Esculape. Selon le même voyageur, les thermes d'où Phata a tiré son nom actuel, étoient remarquables par leur beauté ; proche de là il assure avoir aperçu des fondemens de maisons superbes, de palais spacieux et de temples magnifiques. Plusieurs marbres copiés par lui viennent de ces décombres qu'il seroit important d'examiner.

18. on a déterré quelques inscriptions à Abia : voyez la géographie de Mélétiüs p. 374. Peut-être en découvroit-on un plus grand nombre en explorant les ruines de cette ville qui était située au bord de la mer, à une petite lieue S. de Scardamoula, sur le golfe de Coron.

19. examiner un tumulus, de 46 pieds de diamètres, appelé [] près du mont menitza, sur la route de Leontari au khan de Sakona. L'érection de ce tumulus construit en pierres semble remonter aux plus anciennes époques. À 40[] minutes environ, en continuant la même route, est un paleocastro, nommé Cochla qui offre quelques ruines anciennes, parmi d'autres qui sont modernes. M. Linck y trouva un curieux bas-relief ; dans les environs est un autre paléocastro nommé Suli[], qui pourrait correspondre à la position de la ville d'Ampheia, sur la prise[] de laquelle Pausanias raconte une tradition IV., 5, qui paraît être conservée dans le pays, S.W. Gell, 75.

IV. Arcadie

IV. Arcadie (canton de Leontari, de Caritène, Phanari, Calavryta, Tripolitza)

1. à Sinans qui a remplacé Megalopolis, pratiquer des fouilles dans l'intérieur des temples dont on pourra reconnaître l'emplacement, et surtout au théâtre, le plus spacieux de toute la Grèce (Pausanias, tome I, p. 517). Il étoit creusé en héli-cycle dans le flanc des collines qui brodent la rive gauche de l'hélisson ; on distingue encore les murs du proscénium à peu de toises de la rivière. A vingt minutes de chemin vers le S.E. on trouvera les restes d'un édifice d'ordre dorique changé depuis en église ; c'est peut-être le temple dédié aux déesses manies ou Euménides que Pausanias (tome IV p. 456) place à sept stades de Mégapolis, du côté de la Messénie. Copier ou estamper les inscriptions qui, dit-on, sont en grand nombre à Sinano ; il s'en trouvoit jusque sur l'escalier par lequel on montait au pyrgos ou la maison fortifiée de l'Aga du village. Avant

l'insurrection des médailles des différentes cités de l'Arcadie étoient assez communes à Sinano : peut-être y pourroit-on encore faire quelques acquisitions importantes pour la numismatique.

2. la ville de Léondari a eu une certaine importance sous les empereurs grecs. Voir si l'on ne trouve pas quelques inscriptions du moyen-âge dans le château situé sur une hauteur de l'O. de la ville.

3. à Hagios Géorgios, sur une montagne escarpée à deux heures de chemin de Sinano, à l'ouest plein, faire des excavations dans les ruines de Lycosure que, d'après Pausanias (tome IV p. 484), les grecs regardaient comme la plus ancienne de toutes les villes connues. On reconnaîtra sans peine l'enceinte de la citadelle, quelques postes et l'emplacement de plusieurs temples ; une éminence couverte de broussailles, à quelques centaines de toises S.E. de la citadelle, cache peut-être des antiquités intéressantes. À un quart de lieue de ces ruines, vers l'E.N.E. et à l'extrémité orientale du plateau, devroit être le temple et le megaron de la déesse Despoené (Δεσποίνα) où se célébraient les mystères (Pausanias IV, p. 480). Il seroit aussi à désirer que l'on remontât le ravin qui se trouve au S. d'hagios Géorgios, venant du mont Tétrage (Lycée) et qu'on levât un plan exact de ces vallées jusqu'à Krano (l'ancien Cronon, d'après Sir William Gell Itinerary etc p. 99) et Kakolety[?] ; elles ont été peu visitées.

4. explorer, avec le plus grand soin, le bassin de l'Alphée, dans l'espace des cinq lieues, entre Léontari et Caritène. C'est dans cette vallée ou sur les montagnes qui la bordent, qu'étaient situées les villes de Macarie, Dasées, Basilis, Skia?, Charisia et plusieurs autres, presque toutes vérifiées par une population nombreuse et riches en monumens d'une haute antiquité (Pausanias tome IV p. 475 et suivantes). Nos voyageurs, s'ils peuvent y faire des fouilles, seroient probablement dédommagés de leur peine par des découvertes importantes. Sir William Gell (Itinerary of the Morea, p. 102) pense que les restes d'une ancienne ville qu'il rencontra près du village de Cyparissia, à l'O. de l'Alphée, sont ceux de Basilis.

5. à deux lieues et demi N.N.O. de Sinano, à une demi-lieue N.O. du village de Palao-sulli et sur la rive droite de l'Alphée on remarque les vestiges d'une ville ancienne. Les fouilles décideront peut-être si ce sont là les ruines de Basilis, comme le croit M. Dodwell (vol. II p. 380) mais que Sir William Gell place sur la rive gauche de l'Alphée, ou bien les restes de Thocnie (Pausanias tome IV p. 430), comme nous serions tentés de le supposer. Cette dernière opinion est aussi celle de M. Lapie ; mais dans sa belle carte de la Grèce le graveur a écrit par erreur Foenia?, au lieu de Thocnie.

6. quelles sont les constructions anciennes auprès de Kastraki et à peu de distance de Karyas, au pied du mont Diaforti (Cotylius) ? Des fouilles entreprises à Kastraki pourroient être productives : d'après Sir William Gell (Itinerary etc, p. 106) on y a trouvé des vases antiques d'une grande dimension. Le même voyageur (Itinerary etc p. 91) y voit aussi des fragmens de marbre blanc appartenant à l'ordre dorique ; la fontaine Hagno dont parle Pausanias tome IV p. 486 doit être à peu de distance de Kastraki. Examiner les restes du temple et de l'hippodrome indiqués par Sir William Gell Itinerary p. 108.

7. nous ne pensons pas qu'après les travaux de MM. Robert Cockerell et John Foster qui en 1812 ont retrouvé les bas-reliefs d'un temple d'Apollon exécutés ~~d'après les dessins~~ sous la direction d'Ictinus, il reste beaucoup à faire à Colonnas (Bassa) et à Paulitza (Phigalie), situées sur les escarpemens qui encaissent le bord septentrional de la Nèda. Toutefois il faudroit visiter ces deux lieux célèbres par des découvertes récentes, et surtout l'église de la Sainte-Vierge (tis Panagias) à Paulitza, dans laquelle on a remarqué plusieurs colonnes antiques. L'ancienne enceinte de Phigalie, ses tours et quelques-unes de ses portes sont bien conservées : il seroit important de lever un plan détaillé de cette ville, de ses environs et des profonds ravins qui la séparent des rochers de Bassa. Il paraît que sur une hauteur au-dessus de ce dernier lieu, on voit les restes d'un temple qui jusqu'à présent n'ont pas été examinés. Le torrent rapide qui descend vers la Nèda et que l'on passe en allant de Paulitza à Bassa, entre Kato-Tragoudi et Apano-Tragoudi, est-il le Lymax des anciens ? On n'a pas encore retrouvé la grotte de Cérès Melana (Pausanias, arcad. Cap. 42 tome IV p. 509 ed. de Clavier) qui étoit à environ trente stades de Phigalie.

8. séjourner à Kato-Audritzéna, au versant N.E. du mont Alvana. C'est une opinion générale que Kato-Andritzéna est située sur l'emplacement de Trapézus : voir si des inscriptions confirment cette hypothèse.

9. examiner les ruines de Gortys, dont l'enceinte cyclopéenne, avec les restes de trois portes, existe à l'endroit appelé Marmara, au-dessus de la rive droite de la Dimitzana et au hameau d'Atricolo, à deux lieues N. de Caritène. Fourmont prétend y avoir vu beaucoup d'inscriptions. On y reconnaîtra finalement l'emplacement du beau temple d'Esculape que M. Dodwell (vol. II, p. 382) croit avoir été de la même grandeur que celui de Thésée à Athènes. Au milieu des ruines Sir William Gell (Itinerary etc, p. 105) distingua un second temple, dédié, selon lui, à Apollon.

10. en remontant, par Dimitzana et Stemmitza, le ravin profond dominé par les ruines de Gortys, on trouvera à l'endroit appelé aujourd'hui Palatia les ruines de Methydrium, à deux lieues environ N.E. de Stemmitza. Ces ruines, dans un des cantons les plus reculés du Péloponnèse, méritent d'être visitées, ainsi que le mont Vitina (Phalante) au S. de Palatia, et les plateaux entre le Ladon et le Mylaon qui coule auprès du Methydrium. Sir William Gell (Itinerary p. 126) y vit, aux environs de Kirpini et de Magoulia, quelques palaocastrons et constructions anciennes sur lesquels on n'a eu jusqu'à présent aucune notion détaillée. Peut-être pourrait-on retrouver les restes d'Anémosa (Pausanias, tome IV, p. 467), à quatre lieues environ S.E. de Palatia, sur le torrent qui coule auprès de Doulia et de Gallipaki.

11. quelles sont les constructions helléniques qui existent aux environs de Papadès, sur un torrent qui conflue avec l'Alphée entre la chapelle de Kakorrhéos et le village d'Anaziri ? Les opinions des géographes varient à ce sujet.

12. Hagios Joannis, sur la rive droite de l'Alphée, à une petite lieue au-dessus du confluent de cette rivière avec la Landona (Ladon), paraît avoir succédé à l'ancienne Hereea[?]. Pausanias (tome IV p. 403) y voit un teloke de Pan et deux temples de Bacchus dont il reste encore quelques vestiges ; voyez Sir William Gell Itinerary p. 114. Après les avoir examinés, nos

voyageurs se rendront à Nerovitza (Aliphera, Pausanias tome IV p. 405). Au-dessus sur le mont Smyrne et le pic Zakouka[?] qu'il seroit fort à désirer que l'on pût reconnaître en détail.

13. remonter le cours de la Langadia et à Pyrgomachi, à Paloeorachi[?] et à Katzioula il y a des constructions anciennes. À Palqorachi visiter l'église qui renferme des restes de monuments ; voyez Gell Itinerary p. 118

14. essayer si à Vanina, probablement l'ancienne Thelpuse (Pausanias IV p. 395) et qui est située sur le Ladon à cinq lieues au-dessus de sa jonction avec l'Alphée, on peut retrouver l'emplacement des temples d'Esculape et des douze grands dieux. Les ruines qui sont considérables, semblent exiger une reconnaissance plus longue et plus détaillée que celle de Sir William Gell a pu y faire, Itinerary, p. 120.

15. au mont Dordovana et dans le ravin où coule la rivière de Prilolyta à peu de distance de sa source, entre les villages actuels de Carnési et d'Arbouna, à trois lieues de Kalavryta, on trouve les restes de la ville de Clitor célèbre jadis par ses temples de Cérès, d'Esculape et d'Ilithyie (Pausanias tome IV p. 365). M. Dodwell (vol. II p.443) y voit des tombeaux qui, selon lui, mériteroient d'être examinés.

16. faire des excavations aux ruines encore considérables de Psophis qui dominent la rive droite de la Dogana (Erymanthe) entre Mostimitza et Martinitza à six lieues N.E. de Lala et à deux lieues S.O. de Sopoto. Nous recommandons à l'attention des voyageurs le théâtre (qu'ils trouveront facilement au midi de la ville), les restes de l'acropole, au nord, et plusieurs tumulus qui faudroit faire fouiller. À Palaokastro, fort dans lequel Sir William Gell (Itinerary p. 123) croit reconnaître la position de Paos, ils examineront les restes de maçonnerie que ce voyageur dit être remarquables.

17. se rendre à Kerpeni, à une petite lieue de Kalavryta, pour voir si l'on découvrira quelques vestiges de l'ancienne ville de Canatha, mentionnée par Pausanias, tome IV, p. 358. Voyez aussi Gell Itinerary p. 131.

18. dans le bassin de Zaraca, au S. du mont Ziria (Cyllène), visiter les constructions helléniques qui se trouvent à une demi lieue du bord oriental du lac sur le ruisseau de Xénopotamo et à peu de distance de sa source. Les ruines de Stymphale sont au N. du lac sur une montagne, environ à une heure de chemin O.S.E. de Saraca. M. Dodwell (vol. II p. 433) y vit les restes d'un temple assez apparens pour y faire reconnaître l'emplacement de la cella ; à peu de distance, à l'endroit appelé Kionia, il y avoit (Gell Itinerary p. 148) une des plus vaste église chrétienne, remarquable encore aujourd'hui par la grandeur et la beauté de ses débris. Peut-être y découvrira-t-on des inscriptions du moyen-âge, qui en indique le fondateur. Il faudroit voir aussi s'il n'y a pas quelque moyen de se procurer des médailles d'argent de Stymphale, surtout des tétradrachmes qui sont d'une belle exécution, mais fort rares. On y lit les mots ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ et ΣΟ. Elles représentent la tête d'une femme couronnée de lauriers, et au revers Hercule dans l'attitude de combattre les oiseaux Stymphalides.

19. à une lieue et demie S.O. de Saraca, sur la droite du chemin qui mène de ce village à Scotini, on aperçoit des ruines très-anciennes qu'il faudroit examiner. M. Dodwell (vol. II, p. 432) croit y reconnaître les restes de la ville d'Alea qui, du temps de Pausanias (tome II, p. 376) conservoit encore trois temples. Cette opinion est spécieuse ; toutefois d'autres géographes placent Alea plus à l'est.

20. arrivés à Zaracouba, au N. du lac Phonia, monter à l'acropole escarpée de Phénée dont les ruines existent à une demi-lieue N.E. de Zaracoula, sur un rocher de forme conique qui encaisse la rive droite de la rivière de Carya (Aroanius?). À Phénée voir si l'on peut retrouver le temple de Mercure et le stade que M. Dodwell (vol. II p. 437) chercha en vain. Il seroit à désirer que l'on pût recueillir quelques médailles de cette ville qui sont remarquables par leur beauté.

21. Pali, ou Palaa episkopi[?], à une lieue et demie S.E. de Tripolitza, se trouve la place où fut jadis Tégée dont le temple de Minerve construit par Scopas étoit un des plus grands et des mieux ornés du Péloponnèse. Il est probable que ce qui reste des nombreux et magnifiques édifices de Tégée est caché dans le sein de la terre : M. Gell vit peu de ruines au-dessus du sol, mais il ne doute point (Narrative of a journey in the Morea, Londres 1823 in-8° p. 161) que des fouilles faites avec intelligence ne soient très-productives. Ce dernier voyageur et M. Turner (tome I, p. 269) y ont vu des inscriptions, principalement dans l'église de Hagios Dimitrios ; cependant un plus grand nombre a été transporté à Tripolitza où il faudroit les recueillir ; quelques-unes aussi se trouvent dans une église nommée Hagios Sostis par la plupart des voyageurs, bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple entre Paili et Tripolitza. À Thama, au S.O. de cette dernière ville, on pourra visiter les restes de Pallantium ; ceux d'Aséa qui étoient déjà en ruines du temps de Pausanias (tome IV p. 524), existent encore dans le bassin supérieur de l'Alphée, près du Khan de Francovrysi, sur la route de Tripolitza, à Léondari.

22. examiner le vaste amas de débris qui marque l'emplacement de Mantinée, après du hameau de Palaopolis à Goritza, à deux heures et demie de chemin de tripolitza, et au N. de cette ville. Faire des excavations dans l'intérieur de l'enceinte, au théâtre qui est facile à reconnaître et aux autres édifices publics dont cette ville renfermait un grand nombre. Visiter une construction hellénique qui se trouve à une heure quatre minutes de distance de l'enceinte de la ville ancienne, sur la route d'Orchomène.

23. les ruines de Caphyes qui n'ont jamais été examinées avec soin, et où il y avoit un temple de Neptune et un de Diane, doivent se trouver à deux lieues O. d'Orchomène, à l'extrémité occidentale du bassin dans lequel cette ville étoit située.

24. séjourner à Orchomène, aujourd'hui Kalpakis, pour examiner les constructions cyclopéennes qui s'y trouvent, et l'église de la sainte-vierge (Panagia), bâtie toute entière avec les fragmens d'un édifice ancien. La cabane que M. Dodwell habitoit à Kalpaki, occupait une partie de l'emplacement d'un ancien temple d'ordre dorique : ce voyageur y avoit commencé des fouilles qui commençoient à être productives, lorsqu'il fut forcé de quitter Orchmène mais il ne doute pas (vol. II p. 426) que tout le travail de ce genre, exécuté en grand sur cet emplacement et aux environs, n'ait d'importants résultats. ~~Nous désirons aussi que l'on puisse reconnaître et décrire les constructions très-anciennes qui existent encore, que l'on rencontre~~

entre Zaraca et Skotini (Gell, *Itinerary* p. 146), c'est dans cette direction que l'on doit chercher l'emplacement d'Aléa (Pausanias, tome IV p. 374)

-Philologie

I- Inscriptions

Parmi les travaux qui seroient à entreprendre dans le Péloponnèse, nous recommandons surtout la recherche des inscriptions de toute espèce, comme pouvant donner les résultats les plus importants. Jadis toute la péninsule étoit, pour ainsi dite, couverte de monumens de ce genre. Encore aujourd'hui on peut espérer d'en découvrir jusque dans les lieux les plus écartés du Péloponnèse, sur les crêtes les plus escarpées comme dans les forêts les plus épaisses. Souvent il y avoit des temples aux sommets des montagnes ou dans les profondes déchirures des rochers : la piété y attiroit des pèlerins qui faisoient graver sur le marbre des vœux, des consécérations ou le récit de guérisons miraculeuses ; il n'est pas rare d'y trouver des décrets publics ; et plus ces localités sont éloignées de la côte ou des grandes routes, plus les monumens qui les décoroient ont été à l'abri du pillage et de la destruction.

En outre, il faudroit visiter :

1. les mosquées dont, jusqu'à présent, l'entrée n'est guère permise aux étrangers, mais qui doivent être plus accessibles aujourd'hui
2. les églises grecques de toutes les villes ou villages, et même les chapelles qui, isolées au milieu des champs ou cachés dans les ravins, remplacent souvent des temples de la plus haute antiquité.

Nos voyageurs examineront aussi les grandes pierres employées à la construction des escaliers devant les édifices publics ou les maisons particulières, les ponts bâtis quelquefois avec des architraves de temples, enfin les plaques de marbre incrustées dans les murs et surtout celles qui couvrent l'autel des églises grecques. Ces tables d'autel, quand on les retourne, présentent presque toujours des inscriptions tracées sur leur face inférieure. Toutes ces recherches offroient jadis de grandes difficultés : elles doivent être plus faciles aujourd'hui où plusieurs villes détruites ne sont pas encore rebâties, où la plupart des lieux habités ont peut-être cessé d'exister, et où presque tous les champs paraissent être en friche.

Partout où il n'y a pas eu des atterrissements, l'emplacement des villes helléniques sera facile à reconnaître, soit par les ruines encore existantes soit à cause des quartiers de brique et de marbre épars dans la campagne. Mais si le sol a été exhausé, on devra se guider d'après les colonnes dont on apercevra peut-être encore la sommité ; en d'autres lieux on sera averti de l'existence de constructions anciennes par des fragmens de pavés en mosaïque, brisés par le soc des laboureurs ou par d'autres accidens. Dans quelques endroits, comme sur l'emplacement de Mégalopolis, aujourd'hui Sinano, et à Piali qui a remplacé Tégée, les excavations doivent être

poussées à une assez grande profondeur. À Olympie, où le sol actuel est en quelques endroits à dix-huit pieds au-dessus du sol ancien, les travaux entrepris par MM. Fauvel, Gell et Dodwell n'ont pu produire que peu de résultats ; cependant, quand même toutes les statues auroient été enlevées de l'enceinte sacrée, on se sauroit croire que le temps ou les hommes aient fait disparaître cette quantité innombrable de blocs de pierre dont parlent les anciens, et sur lesquels on avait gravé des décrets, des consécérations, des traités de tous les pays de la Grèce : il est probable qu'une partie au moins de ces inscriptions est enfuie sous les atterrissemens.

Nous recommandons également à l'attention des voyageurs les inscriptions grecques, latines ou slaves de toute espèce qui appartiennent au moyen-âge et qui se trouvent principalement sur les tombeaux, sur le linteau des portes d'entrée des églises dans l'intérieur des monastères. Elles peuvent fournir des renseignemens importans sur l'histoire du Péloponnèse qui, depuis le sixième siècle de notre ère jusqu'au commencement du treizième est à-peu-près inconnue ; plus tard même, jusqu'à l'établissement complet de l'empire Ottoman en Europe ; nous ne connaissons guères les malheurs et la ruine de la Morée que par des écrivains étrangers et par conséquent d'une manière fort incomplète.

Quand les fouilles auront produit quelque résultat, il sera de la plus haute importance de désigner avec précision l'emplacement que l'on aura trouvé des statues ou des inscriptions : c'est le seul moyen de rendre ces découvertes profitables à la géographie ancienne.

L'intention de la commission de l'Institut est que les temples, bas-reliefs et monumens de tout genre qui se trouvent debout au-dessus du sol, doivent être religieusement respectés. Mais si dans des lieux qui n'offrent plus maintenant qu'une solitude et des décombres, l'activité et la persévérance de nos voyageurs leur fait découvrir, cachés dans le sein de la terre, des statues, des bas-reliefs, des vases d'argile ou de bronze, des armes, des ustensiles ou d'autres objets d'antiquité, notre opinion individuelle est que ces objets, obtenus à force de travaux, de dépenses et de fouilles, prix du dévouement et des efforts de nos compatriotes, doivent appartenir à la France, ne fût-ce qu'à titre de dépôt. En conséquence prions S.E. Le Ministre de l'Intérieur de vouloir bien autoriser M. Dubois, chef de la section archéologique à employer tous les moyens qui seront à sa disposition, pour faire transporter ces objets au quartier général de S.S.M. le général Maison, ou dans une des villes occupées par les troupes françaises ; afin que S.E. le Ministre de l'Intérieur, informé du résultat des travaux et des découvertes qui auront été faites, puisse faire connaître sa volonté à cet égard.

II. Manuscrits.

Nous ne pensons pas que dans un pays qui vient d'être ravagé par une guerre aussi meurtrière, on puisse trouver un grand nombre de manuscrits anciens. Toutefois nous allons indiquer quelques monastères de la Morée qui ~~avant l'insurrection actuelle~~ passaient pour avoir des bibliothèques qui possédoient des monumens de l'art ; vous[?] existoient encore quelques années avant le commencement de la guerre actuelle :

1. le monastère de St Michel, l'achange ou Taxiarchis, à deux lieues environ S.O. de Vostitza, sur un rocher au pied duquel coule le Méganitas, aujourd'hui nommé Gaïdouriaris[?]. Ce

couvent, retraite de quatre-vingt moines dirigés par un archimandrite, avoit des dotations considérables en biens fonds à Patras et dans toute l'Achaïe.

2. le Monastère de Mega-Spilaon, fondé par les empereurs d'Orient et célèbre dès le XII^e siècle, comptoit, il y a peu d'années, plus de deux-cents religieux. Il étoit situé à sept heures de marche de Vostitza dans une grotte immense au-dessus de la rivière de Calavryta ; on y trouvoit une bibliothèque considérable, beaucoup de mosaïques et de peintures ; les portes de l'église étoient en bronze et ornées de bas-reliefs.

3. Saint-Théodore, ou selon d'autres, Saint-Anastase, près du village du même nom, à quatre lieues S.O. de Calavryta, dans la haute chaîne du Mont Zempi (Lampé) et à peu de distance du bourg de Sopoto, dans une des régions les plus élevées du Péloponnèse.

4. Saint-Laure, à une forte lieue au S. de Calvryta, sur le versant septentrional du mont Vélia. Lors du voyage de M. Pouqueville (tome V, p. 456) cette retraite religieuse étoit habitée par cinquante cénobites.

5. Saint-Georges, dans le bassin de Phonia en Arcadie, à une heure environ de Zaracoula, dont Saint-Georges étoit séparé par un ravin profond. L'église de ce monastère étoit ornée de peintures et de monumens du moyen-âge.

Tous ces établissemens religieux possédoient quelques titres, documens ou livres. Si, protégés par leur position au milieu des défilés, quelques-uns d'entre eux ont échappé au pillage, il ne faudoit rien négliger pour obtenir la permission pour visiter leurs bibliothèques, examiner feuille par feuille les manuscrits qu'elles peuvent contenir, et dessiner les tombeaux, mosaïques et peintures à fresque qui, par leur antiquité et par des circonstances historiques, pensent offrir de l'intérêt. Si, au contraire, ces monastères n'existent plus, leur destruction même peut avoir mis en circulation quelques-uns de leurs manuscrits ou de leurs titres. Nous engageons donc nos voyageurs :

1. à recueillir, autant que possible, tous les chartes, contrats, diplômes appelés chrysobulles et semblables, relatifs à la fondation des monastères, à leurs propriétés, leurs privilèges et aux donations, legs et concessions qui leur ont été faits. Les pièces de ce genre dont Montfaucon a publié quelques-unes à la suite de la paléographie grecque p. 378-407, sont rares en Europe : sans parler ici de leur importance historique, elles méritent encore de fixer l'attention par des détails topographiques qu'elles contiennent ordinairement. Les courans d'eau, les mouvemens du sol, les limites des terres, les métairies et aux habitations y sont presque toujours indiquées avec une grande exactitude et par le nom qu'on leur donnoit à l'époque où l'acte fut rédigé. Ces détails qui forment comme la transition de la topographie ancienne du pays à l'état moderne, peuvent fixer bien des incertitudes, et conduire, par la comparaison, à des résultats importants pour la géographie.

2. rechercher tous les chroniques, traités ou fragmens historiques manuscrits, composés en langue moderne et à une époque rapprochée de la nôtre ; les acheter ou, au moins, les faire

transcrire par un homme lettré du pays. Malgré les anachronismes et les fables que l'on remarque dans ces compositions récentes, elles contiennent toujours quelques faits, et leur publication peut garantir le domaine de l'histoire.

3. quant aux manuscrits anciens proprement dits, si pour un hazard que nous osons à peine espérer, les voyageurs en recontroient, nous les invitons :

a- à faire l'acquisition de tous les volumes, cahiers ou fragmens de manuscrits en caractère oncial, des moindres débris de ce genre pouvant avoir de l'importance pour l'étude de la paléographie

b- parmi les manuscrits en caractères courans ou cursifs on donneroit la préférence à ceux qui sont sur parchemin ; ces derniers, presque sans exception, appartiennent à un temps antérieur à l'invasion des Ottomans. Il faudroit aussi recueillir et acheter les ouvrages historiques et géographiques, les poètes de toutes les époques, les ouvrages d'histoire naturelle et ceux qui contiennent des miniatures, quelques soit d'ailleurs le sujet qu'ils traitent.

III. Langue

1. des albanais ou arnautes sortis d'Epire depuis plus de cinq cents ans, ayant remplacé les grecs dans presque toute l'étendue de la Corinthie et de l'Argolide, il seroit important de recueillir un vocabulaire de leur langue, et un autre de celle des tribus slaves qui pénètrent en Morée à une époque inconnue et dont quelques voyageurs prétendent avoir trouvé des restes dans la partie méridionale de la presqu'île. Il faudroit encore noter ce qui touche aux coutumes anciennes et aux cérémonies particulières à ces tribus albanaises et slaves : les peuplades les moins mixtes sont, sous ce rapport, celles qu'il importe le plus d'étudier.

2. faire écrire en grec, par un homme du pays, les noms des montagnes, vallées, villages, fontaines, rivières en général, de toutes les localités. Les noms actuels sont fort altérés dans beaucoup de livres, surtout dans les relations des navigateurs.

3. écrire sous la dictée, ou faire écrire, les chants populaires grecs qui peuvent compléter le recueil publié par M. Fauriel en 1824 et 1825.

4. rapporter un vocabulaire, aussi complet que possible, du dialecte des maniotes et des cacovouniotes qui occupent les environs du Cap Ténare.

5. vérifier si l'on retrouve le dialecte dorique et lacédémonien dans la bouche des Tzacônistes habitant les trois villes de Pasto, Sitina et Castamitza dans la partie orientale de la Laconie. Ce fait qui paraît fort douteux, a été cependant affirmé par M. de Villosion (voyez M. Pouqueville, tome V, p. 581).

Annexe 2 : Notes et instructions pour M. Abel Blouet, architecte envoyé en Morée par ordre du gouvernement²¹³⁶

« Il serait bien difficile de donner les détails précis sur les diverses parties de la Morée, parce que ce pays est peu connu ; on ne saurait non plus indiquer une marche régulière, parce que les différentes incursions sont dépendantes des circonstances.

Cependant, nous allons essayer de tracer un plan d'études et de conduite pour parvenir à un travail complet.

Le voyageur doit distinguer trois choses : la première est relative à la route qu'il parcourt ; la seconde à la géographie du pays ; la troisième aux antiquités.

Le travail sera donc divisé en trois parties. Il comprendra l'histoire du voyage ; les opérations géométriques pour déterminer les positions ; enfin les dessins exacts des antiquités de toute espèce.

Ces trois parties doivent essentiellement composer le travail de l'architecte et de ses collaborateurs : elles serviront de base au rapport qui sera fait à leur retour.

Itinéraire

Il faut inscrire sur un livre disposé à cet effet tout ce qui se passe à chaque instant de la journée. Avant de se mettre en route, on doit prendre un domestique dans le pays même. Il sert d'interprète ; il a l'avantage de connaître les chemins ; on lui laisse faire les prix ; et ses compatriotes ont souvent des égards pour lui. Il ne faut emporter avec soi que les objets et l'argent strictement nécessaires et ne jamais quitter ces effets qu'après les avoir mis en sûreté ; car la perte des instruments, des livres, des cartes, du papier et des crayons est irréparable. Tous les objets doivent être rangés et classés dans des sacs de cuir, attachés deux à deux pour être facilement et promptement placés sur le cheval.

Il faut avoir soin de ne jamais dire ni d'où l'on vient, ni où l'on va. Il est plus prudent de coucher dans des endroits écartés et en plein air, parce qu'on ne craint ni la peste, ni les voleurs. Il ne faut pas porter des armes apparentes : une canne à épée est une arme excellente.

²¹³⁶ Paris, Institut de France, archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. Dossier 5. Correspondance échangée entre le ministère et la commission 1829-1836. Notes et instructions pour M. Abel Blouet, architecte envoyé en Morée par ordre du gouvernement

Il faut commander avec fermeté, mais bien payer ceux qui obligent. Il convient d'emporter avec soi du quinquina et de l'émétique et d'être constamment muni de briquet et de bougie.

On doit aussi avoir une bonne montre et une petite boussole dans la poche, pour s'en servir à cheval au besoin. Avant de se mettre en route, on écrit l'heure à laquelle on part, et l'on voit sur la boussole quelle est la nouvelle direction qu'on prend. Il faut avoir soin d'indiquer aussi tous les objets que l'on rencontre sur la route et, par le moyen de la montre et de la boussole, en marquer la distance ou la direction. Il faut faire une description succincte des localités, écrire les noms des lieux, des ruines, etc. Pour parvenir à faire un itinéraire intéressant, indépendamment de la grande exactitude dans la longueur et la forme des chemins, dans leur direction et dans la description des lieux, il faut encore avoir des cartes partielles des endroits que l'on parcourt, et des notes sur les auteurs anciens qui les ont décrits. On doit pour cela emporter la carte de Lapie, celle de Barbié du Bocage, un Pausanias, traduction de Clavier et un Strabon, dernière traduction ordonnée par le Ministère. Ces ouvrages ne seraient d'aucun secours si l'on n'en faisait pas un extrait avant de partir d'un lieu ; car on a souvent besoin de consulter les cartes sans descendre de cheval. Il faut donc pour cela faire un calque de la partie qu'on peut parcourir dans la journée, et en prendre les notes dans Strabon et dans Pausanias. On doit y ajouter les observations des voyageurs modernes, tels que Pouqueville et Gell. Mais il est important que le fragment de carte et ces indications soient dans une poche, de manière à s'en servir facilement et à pouvoir, en marchant, indiquer dessus avec le crayon, les directions et la forme des lieux. Strabon et Pausanias donnent la distance en stades : il faut savoir se rendre compte du temps que le cheval met à parcourir le stade, afin de savoir à peu près si, en partant d'un lieu désigné par ces auteurs, on a fait le nombre de stades indiqué pour arriver à un autre. C'est le seul moyen de reconnaître si l'on est dans l'endroit décrit par les Anciens. Il faut que l'itinéraire, ainsi qu'on vient de le dire, soit écrit et tracé sur les lieux mêmes que l'on parcourt, et que ce travail soit bien distinct de ceux qui sont prescrits plus bas. On doit, en rectifiant les cartes, indiquer aussi par quelques croquis, les lieux qui offrent même un médiocre intérêt, comme villages, ponts, passages, etc. il faut diviser l'itinéraire de manière à mettre de l'ordre dans la rédaction. Nous pensions qu'il faut suivre, autant qu'il sera possible, la même marche que Pausanias, afin de pouvoir comparer ce qu'il décrit avec ce qui existe. Ainsi, l'itinéraire se trouvera divisé en voyage d'Olympie, en voyage de l'Argolide, en voyage de l'Arcadie, etc. chacun de ces voyages, fait sur un livre séparé, sera déposé en lieu de sûreté, et toutes les fois que les voyageurs auront l'occasion d'écrire en France, ils indiqueront succinctement le résultat de leur itinéraire, qu'ils feront parvenir au Ministère, en demandant les nouveaux renseignements qu'ils auraient besoin.

Géographie

La géographie ne consiste pas ici à lever un plan exact de la Morée ; ce qui nous semblerait sinon impossible, au moins un travail spécial. Mais ce qu'on demande c'est d'établir quelques triangulations des points importants qu'on apercevra dans le cours du voyage.

Pour cet objet, il faut avoir avec soi un sextant de poche et une boussole. On demande que toutes les fois que le voyageur se trouvera sur un endroit élevé, il indique sur la carte les principaux points qu'il découvrira, soit sommets de montagnes, soit ruines antiques, soit

villages modernes, et qu'à l'aide du sextant il trace sur la carte les angles de ces divers objets. Il faut avoir soin de faire la même opération, autant de fois qu'on le pourra, mais toujours étant placé sur un des points observés précédemment. Si du lieu élevé où le voyageur se trouvera, on a un aspect historique ou pittoresque, il sera nécessaire de faire une vue générale, à l'aide de la *camera lucida*. Ces opérations peuvent se faire quelquefois sur les chemins mêmes que l'on parcourt, et souvent encore dans les lieux où il y a des villes ou des enceintes de constructions en polygones irréguliers, dites pélasgiques ou cyclopéennes. On peut en même temps indiquer la nature du terrain, savoir si elle est volcanique ou calcaire. Ce travail doit être classé séparément : il conviendrait de le rapporter sur une feuille, en prenant pour base deux points communs qui auraient été relevés exactement. La carte de Lapie, qui a été faite d'après les observations du capitaine Gautier, offre plusieurs points sur les côtes indiqués avec exactitude. Il faudrait en prendre connaissance au bureau de la Marine, avant le départ. Nous pensons qu'on aurait déjà une base certaine dans presque tout le littoral de la Morée, qui servirait à établir les principaux points intérieurs, d'après le procédé que nous indiquons.

Antiquités

Les Antiquités de Morée en général appartiennent à trois époques, qu'on distinguera principalement par leur construction.

Telles sont les Antiquités pélasgiques, en polygones irréguliers ; les Antiquités grecques ou helléniques, par assises irrégulières ; et les Antiquités romaines, souvent en blocages. Cependant comme cette classification, bien que générale, présente quelques exceptions, il faut avoir soin de ne rien négliger pour s'assurer si des inscriptions, des bas-reliefs ou des moulures, ou d'autres ornements d'architecture ne suffiraient pas pour nous en fixer l'époque précise. Dans ce cas, il faudrait dessiner avec soin les constructions, et indiquer où et comment se trouvent les inscriptions, les bas-reliefs ou les divers ornements ; en donner des copies exactes, et distinguer en figures et en descriptions, la forme et le caractère des lettres, le style de la sculpture et le profil exact des moulures d'architecture.

Lorsqu'on trouvera une ville antique, il faudra d'abord figurer les murs, les portes, l'agora, le stade, le temple, et souvent hors de la ville, d'autres monuments, mais presque toujours des tombeaux ; choses qu'on trouve assez ordinairement, ou dont on reconnaît la place par la situation même du terrain. On mesurera ensuite la ville et les édifices, en indiquant légèrement, et selon leur importance, ceux qui sont modernes. Pour cette opération, il faut une planchette avec son alidade, une boussole, une roulette de 20 mètres, un mètre double et un demi-mètre pliant. Le plan exactement relevé, on aura soin de restaurer légèrement les parties que l'on croira nécessaires pour l'intelligence du plan : sans cela les ruines n'auraient souvent aucun intérêt. Les plans doivent être rapportés sur place et l'on pochera en noir les parties existantes seulement ; les autres resteront au trait. Les constructions modernes seront indiquées à l'encre rouge. On ne doit point négliger non plus les mouvements de terrain, afin de faire sentir sur les édifices sont en plaine ou à mi-côte, ou sur une éminence. On distinguera les chemins anciens et les rues modernes de la ville. On aura toujours soin de tracer la ligne de

boussole sur le plan, et d'y mettre une échelle. On fera, autant qu'il sera possible, tous les plans généraux sur une même échelle que l'on doit pouvoir fixer à un demi-millimètre pour mètre.

Si dans l'intérieur de la ville il y a un ensemble intéressant d'édifices, on en fera un plan particulier, sur une échelle d'un millimètre et demi. Si on le juge nécessaire, on dressera des plans particuliers, soit du temple, soit de tout autre édifice, pourvu qu'il offre quelques particularités remarquables sous le rapport de l'art, ou sous celui de l'histoire. Il faut consulter les auteurs anciens et surtout Strabon et Pausanias. Si un de ces auteurs parle des monuments de la ville, on doit, d'après ce qu'ils en disent et d'après les ruines, les restituer en indiquant à l'encre, et bien arrêté (sic) ce qui en reste encore. Si les monuments n'existent plus, il faut au moins en mesurer la place présumée, afin d'en faire bien connaître la situation dans la ville. On consultera ensuite les auteurs modernes qui ont visité cette ville et l'on fera les notes que l'on croira nécessaires pour l'explication des dessins des principales portes, en indiquant s'il y a des inscriptions, de la sculpture ou des ornements d'architecture. On indiquera soigneusement la construction, la dimension et la nature de la pierre. On aura soin de marquer sur le plan des différentes constructions soit en polygones irréguliers, soit en parallélipèdes, soit en blocage ou en brique. On distinguera ce qui est antique de ce qui est moderne, et l'on fera un croquis de ces diverses constructions. On doit remarquer que dans presque toutes les villes il y a une citadelle ou ville haute (*acropolis*) : c'est ordinairement la partie la plus ancienne. Souvent les murs sont en polygones et c'est là aussi que se trouve le temple quelquefois d'une construction très ancienne. Il faut observer soigneusement cette partie, et relever exactement tous les détails du temple : comparer ensuite les autres édifices de la ville haute, et mettre en notes les différences qu'on aura remarquées, soit dans la construction, soit dans la nature et la dimension des pierres soit enfin dans le caractère de la sculpture, des moulures, des ornements. Toutes ces choses exigeront souvent des détails en grand dont les principaux doivent être rapportés sur place. Il serait bon aussi de prendre, s'il est possible, des plâtres de certains ornements, en les moulant provisoirement avec de la cire. On aura grand soin de prendre exactement le galbe des chapiteaux et celui des oves, quart-de-rond, talons, etc. On remarquera avec attention s'il existe encore des traces de peinture, soit dans les bas-reliefs, soit dans les moulures. Si la ville offre un aspect intéressant, il faudra en relever une coupe prise sur les édifices les plus importants. Il faudra aussi faire plusieurs vues de la ville, mais toujours une prise extérieurement et à une certaine distance, afin de faire juger de sa position, et une prise intérieurement quelquefois celle-ci se fait en panorama, par le moyen de la *camera lucida*.

Fouilles

Les fouilles ne peuvent avoir rapport qu'aux édifices, c'est-à-dire que pour compléter un plan, ou faire une coupe et une élévation d'un monument, on a souvent besoin de connaître le sol antique, de suivre la trace d'un mur, d'un portique, d'une enceinte, etc. ces fouilles offrent presque toujours de grandes difficultés à cause des immenses décombres qui couvrent le sol. C'est aux architectes à juger de quelle nature sont ces décombres, et à quelle partie de l'édifice ils appartenaient. Alors, selon l'importance de la construction, on doit entreprendre les fouilles, ou y renoncer si elles sont trop dispendieuses.

Par des fouilles bien dirigées d'après la connaissance du monument, l'architecte intelligent peut espérer de trouver, sans rien dégrader, des bas-reliefs ou des statues. C'est ainsi qu'on a découvert le fronton du temple à Égine : parce qu'il était évident que la masse de décombres au-devant du temple ne pouvait être que du fronton, dans laquelle on espérait trouver ces statues.

Les fouilles qui doivent être faites seront dirigées de manière à ne point endommager le monument. Le but qu'on se propose étant tout entier dans l'intérêt des arts, ce serait aller contre les intentions du gouvernement français, que de détruire ce que le temps a respecté. Il serait donc plus sage, par exemple, de ne point fouiller au pied d'une colonne, si les recherches pouvaient en hâter la ruine. Ils ne convient pas non plus de mutiler une statue ou un ornement quelconque, dans le dessein d'en emporter un fragment qui souvent ne peut être que d'un faible intérêt pour l'Art lorsqu'il est séparé du monument : rien ne serait plus honteux que de former un musée de lambeaux arrachés aux édifices de l'antique Péloponnèse.

Ces dernières observations sont faites de prévenir le zèle indiscret de quelques personnes qui pourraient accompagner les membres de l'Expédition scientifique de la Morée »

Annexe 3 : Topographie de Messène, par Edgar Quinet²¹³⁷

Depuis l'embouchure du Pamisus la plaine Makaria est aujourd'hui un marais presque impraticable. Souvent couverte d'un demi pied d'eau, on y rencontre quelques muriers. Elle est semée de pories [?], de sonchus [?] et d'ornithogalles. Quelques sillons qui ne font qu'écorcher la surface de la terre, puis brusquement abandonnés annoncent qu'on vient, pour la première fois après de longs siècles, de prendre possession de ce sol. À trois lieux du golfe, le sentier se détourne à l'ouest pour gravir un des contreforts du mont Evan, calcaire comme tout le reste. Le plateau qui le surmonte est cerné par un rang de collines boisées qui s'entrouvent à cent pas de distance et forment l'entrée du bassin de Messènes.

De l'autre côté paraissent les chaumières de Simitza dont l'emplacement n'a pourtant jamais été compris dans les murs de la ville. Pendant une demie heure nous prîmes dans la direction du nord est second gradin [?] du mont Evan. Ses flancs forment trois ravins qui viennent se réunir à l'endroit où la plaine commence. Ils sont couverts de terre végétale, et peuplés d'arbres fruitiers, de figuiers et d'amandiers jusqu'au sommet. À sa base il se rattache vers le nord à l'Ithôme et seulement par une crête large au plus de trente pas. Ce dernier mont contraste avec le premier par des formes plus apures et une pente plus raide. Sur sa dernière pointe il porte les murailles d'un monastère. Il n'offre qu'un ravin qui s'élargit particulièrement et dont une partie est occupée par les masures de Mavromati suspendus en terrasse jusqu'à mi-côte. Cet amphithéâtre est fermé au couchant par une chaîne de montagnes moins haute qui viennent former une pelouse concave au pied de l'Ithôme. Vers le nord la partie de ces collines qui appartient au bassin forme trois mamellons sur lesquels s'élèvent les murs d'enceinte avec une tour sur le couronnement de chaque sommet. La petite chaîne sur la quelle ils sont assis s'abaisse vers le sud et laisse la vue s'étendre sur des sommets que termine au loin le cône [?] de Navarin. Un peu plus à gauche, on découvre une partie du golfe de Calamata. Ce point est le seul où les bords du bassin soient assez abaissés pour laisser paraître quelque objet au-delà. Une source abondante qui jaillit du pied de l'Ithôme et tombe par larges nappes divise ce bassin en deux parties à peu près égales, l'une presque circulaire, l'autre qui va en se retirant du côté de l'Arcadie, jusqu'à devenir un défilé.

Ce caractère abrupt de la topographie de Messènes est cause que la ville elle-même a été peu visitée par les voyageurs ; outre que la crainte du Klephtes qui y ont longtemps séjourné y a plus contribué encore, ce sujet présente donc un assez grand nombre de points vagues et incertains, ce que nous engage à entrer ici dans les détails. Pour y mettre quelque ordre après avoir marqué notre point de départ, nous suivront l'enceinte des murs, puis cette enceinte fixée [?] nous suivrons [?] les ruines qu'elle enveloppe, et nous termineront par l'examen des environs de la ville.

Quoique Homère ne fasse mention que d'un Ithome de Thespalie, même aux temps de la domination Eolienne lorsque Nestor régnait à Pylos, il y avait sur le sommet de l'Ithome de Messène une enceinte consacrée à Jupiter, peut-être aussi aux Cabires, et une petite ville du même nom, habitée par la famille des prêtres que nous retrouvons plus tard dans Pausanias. Dans les premiers temps de l'invasion des Heraclides, elle reste à peu près ignorée. Elle ne commence à paraître que dans la première guerre, lorsqu'après la prise d'Amphé, les messeniens se retirent dans cette enceinte qu'ils agrandirent. À cette occasion, je remarquai

²¹³⁷ Paris, Institut de France, archives de l'Académie des sciences. DG 29. Dossier Commission de Morée. 9. Edgar Quinet. Topographie de Messène

une chose qui m'a souvent frappé. C'est qu'une grande partie des villes de l'époque achéenne, Andani [?], Lycopure [?], Amyclée, Sycione, Tyrinthe, et même Mycènes ont des positions militaires peu fortes, et que leurs citadelles, lorsqu'elles en ont, tout médiocrement élevées au dessus de la surface du sol, l' [?] de cet emplacement laisse penser que dans cet âge des populations plus homogènes s'établissaient et se déployaient à l'aise sans crainte de se heurter sur des plateaux ouverts de toutes parts. Ce n'est en général qu'après l'invasion du doriens que les crêtes de rochers ont achevé de se peupler, et que le sommet de l'Ithôme et la Laripe [?] d'Argos ont acquis toute leur importance.

Après vingt ans de siège, et malgré Aristomène, la petite ville d'Ithôme fut prise et rasée. Il ne semble pas qu'elle ait été reconstruite dans les temps qui suivirent. Aristomène ne s'y montre que pour offrir à Jupiter Ithomate le sacrifice de l'Hecatomphe [?]. Ce n'est que dans la troisième guerre que les Ilotes se retirent de nouveau sur le sommet de l'Ithôme où ils luttent encore pendant dix ans. Depuis lors et pendant près de trois siècles le plateau reste encore une fois à peu près désert, jusqu'à la bataille de Leuctres [?]. Quant la nouvelle puissance de Thèbes vient le mettre à la place des Lacédémoniens la première chose qu'elle fit pour les retenir sous le joug fut de rappeler leurs anciens rivaux de tous les lieux où ils s'étaient enfuis. Ce fut un jour mémorable que celui où Epaminondas traça lui-même l'enceinte des murs de la cité nouvelle au milieu des prières, des sacrifices, et de la musique des flutes argiennes. Après avoir rappelé les anciens héros ils construisit dans le bassin les temples et les monuments et donna à la ville le nom de Messènes qui jusque là n'appartenait qu'au peuple. Depuis Epaminondas, la ville reste libre malgré quelques échecs jusqu'à la domination complète de Rome. Auguste ne fit qu'une même province de Sparte et d'une partie du territoire de Messènes comme pour achever de les dégrader l'une et l'autre par cette tranquille union. Dans le troisième siècle, le nom de Messènes paraît encore, mais confondu avec celui du village dans la carte [?] de Ptinga [?]. Hieroclis [?] en fait mention au sixième siècle. Mais sa mémoire s'efface toujours de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle arrive à sa raine [?] complète, et tombe avec si peu de bruit, qu'on ne peut même dire quelle main l'a frappée, destinée qu'elle partage en reste avec la plupart des villes situées dans l'intérieur des terres.

De nos jours le village de Mavromati qui tient la place de Messène se compose d'une vingtaine de maisons ou cabanes et ne renferme que quatre vingt dix habitants au plus. Ces chaumières ne sont point mêmes [?], mais séparées par des espaces rocaillieux, et toutes rangées à peu près sur la même ligne, ce qui les fait paraître plus nombreuse. Aucun restes n'indique qu'elles cachent les soubassements de chaque monument.

Quant aux murs antiques qui entourent la ville, quoiqu'ils aient été achevés en moins de trois années, rien n'y sent la précipitation. Ils ont partout sept pieds et demi de large et sont formés de pierres calcaires qui se tiennent par la seule perfection de leurs assises. Dans les endroits où elles ont roulé les unes sur les autres, elles ne sont point brisées, et à cause de la blancheur et de la netteté de leurs lignes, on dirait des matériaux apportés là d'hier et qui n'attendent que la main de l'architecte. Si nous prenons notre point de départ du pied de l'Ithôme et de l'Evan, le mur huit [?] pendant environ dix minutes, les contours de ce dernier mont, et le perd [?] tout-à-fait à un neu[?] plus de la moitié de sa hauteur. À l'origine que nous avons désignés, on trouve quelques colonnes renversées qui indiquent un temple et deux tours carrées avec chacune une ouverture sur la vallée opposée. Sur [?] la seconde coule une source qui a sa pente sur le versant opposé à Messènes. De cet endroit, le mur se relève brusquement et grimpe jusqu'au sommet de l'Ithôme, en bordant sa crête presque en ligne droite. Nous suivons [?] une heure et demie pour y arriver par un sentier coupé de lames(?) ligues [?] et complètement privé de végétations. Ce [?] est formé de quatre plateformes mais entre elles pas de bandes de roches larges à peine de dix pieds. Sur tous les bords on distingue encore les

fondemens de l'acropole. La dernière de ces plateformes qui est la plus grande, est occupée par un Monastère aujourd'hui abandonné, et posé sur l'emplacement du temple de Jupiter Ityomate. Pour celui qui étudie la nature et les changemens des traditions, c'est un fait qui mérite d'être remarqué, que si aux temps Homériques on choisissait chaque année un prêtre pour garder dans sa maison la statue du dieu, aujourd'hui l'image de la Panagia est confiée chaque été à la garde d'un caloque [?] de Vourcano. Les fêtes Ityoméennes célébrées dans les vues d'Eumelus [?], ont d'ailleurs été remplacées par des danses champêtres où les moréotes se réunissent encore au mois d'août de tous les points de la Messénie. On nous a assuré qu'elles ont continué même au milieu des années les plus sanglantes de la guerre de la Révolution. Un peu au-dessous du monastère, on trouve deux citernes avec une ouverture d'un pied et demi carrés, sous des rochers fortifiés par un mur antique. Près de là on nous montra sur la pierre des empreintes naturelles que les peuples primitifs ont toujours considérés comme des vestiges des dieux ; par de là le monastère, la crête se brise tout-à-coup, et va se relever à environ trois cent pas, en [?] un piton [?] qui est encore occupé par une tour de la citadelle. Les lieux que l'on aperçoit de là sont au sud de la mer de Messénie, et la chaîne du Taygète dont les cimes sont couvertes de neige, à l'ouest et au nord une partie des îles de Cephallène [?] et [?], et les sommets boisés de l'Arcadie, au Levant est au dessous du spectateur, une vallée profonde et la rivière de Navrozoumena[?] ou babyra qui va en serpentant pendant trois lieues dans la plaine jusqu'au Pamisus.

À cause de la pente rapide et impraticable de l'Ithôme, il ne reste point de vestiges du mur qui du sommet se précipitait sur le versant nord. Il ne commence à reparaitre sur qu'à sa base ou remonte [?] d'abord deux tours carrées dont chaque côté le vingt-un pieds de large, sur deux pieds d'épaisseur, avec chacune une ouverture à un peu plus d'une toise au dessus du sol. Cette ouverture est tournée à l'est en dehors de la ligne d'enceinte, de manière à regarder à la fois au dedans et au dehors de la ville. En achevant de descendre vers la gauche, vous arrivez vers la grande porte d'Arcadie.

L'un des plus beaux monumens de ce genre qui soient encore en Grèce une large voie en dalles sur la quelle paraît encore la trace des routes antiques conduit à une enceinte circulaire de soixante pieds de diamètre. Cet espace est partagé par deux ouvertures de seize pieds en face l'une de l'autre et dans la direction de 17° nord-ouest qui marque aussi celle de la vallée. L'une des architraves a été renversée et appuie une de ses extrémités sur le sol. Deux excavations creuses préparées en forme de niches carrées [?] pour recevoir des statues sont enfermées dans le mur des deux côtés de la porte d'issue. Celle de la gauche a été brisée nouvellement par le choc d'armes à feu. L'autre porte a sa base une inscription dont il n'eut plus possible de distinguer que quelques lettres. Les autres semblent avoir été effacées. Deux massifs rectangulaires se projettent en dehors et après s'être deux fois brisés à angles droits, se réunissent et se confondent avec la ligne des murs d'enceinte.

Ceux-ci poursuivant leurs cours en traversant la vallée qui est là fort étroite et en coupant les collines opposées parvenues à l'un de leurs mamellons, ils couronnent toute cette chaîne parallèlement à l'Ithyôme. C'est le lieu où ils sont le mieux conservés. Ils sont encore flanqués de cinq tours, placées à environ cent vingt pas l'une de l'autre. Il y eu ce dont les côtés extérieurs sont en demi lune, et celles-là alternent avec celles qui sont à face plate. Quelques crues(?) ont encore des escaliers, dans les quels nous avons compté douze marches. Depuis la dernière de ces tours, le mur est de plus en plus ruiné. Il descend dans le bassin où il longe un large ruisseau sur le quel il a laissé deux piliers. Après cela ses traces toujours plus incertaines du côté de la Laconie se glissent sous des touffes d'oliviers et viennent en serpentant avec le terrain, rencontrer le mont Evan à moitié de sa base, à environ deux cent pas du village de Simitza, là où il achève de disparaître entièrement.

Reste maintenant à nous reconnaître au milieu des décombres qui jonchent une partie de l'enceinte que nous venons de tracer. En descendant de Mavromati, le rocher surplombe au dessus d'une nappe d'eau qui s'échappe à travers les fissures(?) d'un reste de mur et tombe avec bruit [?] de gradins en gradins, en formant autant de cascades jusqu'au fond du bassin. Cette source est l'eau de la clepsydre dont les prêtres du sanctuaire d'Ithyome venaient chaque jour remplir leurs urnes. On y trouve encore plusieurs inscriptions byzantines (copiées par Fourmont et deux inédites dont l'une est un hommage à l'empereur Véry[?]) et sur des soubassements helléniques, des débris de construction mêlés de briques, de ciment, de pierres brisées qui d'après cela occuperaient la place du temple de Neptune et de Vénus, et prouvent que la ville a continué de veicyter[?] obscurément jusque dans les plus mauvaises époques de l'empire d'Orient.

Plus à l'Est, on restaure les restes d'un rectangle long de cent cinquante cinq pas et large de cent douze, avec plusieurs colonnes cannelées d'un pied huit pouces de diamètre, reversés sur les côtés. L'étendue de cette aire nous la fit prendre pour celle de l'Hierothysium où étaient réunis les statues de trois des dieux. Plus loin, dans la même direction vingt et un fûts de colonnes, huit-degrès encore visibles une longueur de coupe de cinq cent vingt pieds nous aident à reconnaître le stade. Il est traversé dans sa plus grande dimension par le ruisseau et son extrémité est marquée par un entassement confus de colonnes, de chapiteaux ioniques et une frise renversée. À quelques pas de là passe le mûr d'enceinte.

Sous des arbousiers qui croissent en cet endroit par larges nappes, nous désirâmes un bas-relief représentant une tête de bœuf entourée de guirlandes, placé entre une couronne et une tête de cheval. Ce monument appartenait sans doute au temple de Serapis. Joignez à cela à peu près dans le même endroit, le torse d'une statue, et une patère de grande dimensions, ce sont les seuls restes que nous vîmes des sculptures de Messènes.

Un peu vers le Nord, on remonte l'enceinte d'un Amphithéâtre et tout à côté un beau reste de murs paré de deux portes à angles aigus, semblables à celles de Tyrinthe. Cette construction, formée d'énormes pierres nous sembla une imitation savante des murs cyclopéens de l'Argolide.

Notre revue se termina par la lecture de l'inscription où se trouve le nom d'Aristomène, dernièrement publiée par Walpole et qu'il faut reporter aux temps qui ont suivi la conquête de l'Achaïe par les Romains. Elle fait partie des soubassements d'une petite église byzantine située sur une éminence qui pourrait bien être la place du tombeau du héros qui illustre ce nom par où les têtes aux quelles l'inscription fait allusion l'expliqueraient facilement. Dans l'intérieur de l'église, on voyait l'autel appuyé sur un reste de pilier antique. Des chapiteaux de différents ordres étaient roulés sur le pavé. Le désordre a si bien le caractère de ces petites chapelles qu'il exclu toute idée d'art réfléchi, et qu'elles n'ont d'autres beauté que d'être la confusion de tous les siècles et de toutes les ruines comme l'Empire d'Orient est lui-même le brusque mélange de la Grèce, de Rome, et de...l'Égypte, ainsi ces petits monuments qui le représentent dans l'art ont leurs murailles faites de tronçons de colonnes, de frises, d'architraves, de fûts de différentes hauteur réunis entiers [?] par le hasard. Ils sont flanqués de pierres lapidaires, de fragments de statues, et appuient leurs dômes arasés sur les fondemens des temples helléniques. Mais tels qu'ils sont, ils réfléchissent une grande lumière sur l'histoire de l'art, et montrent mieux que tous les autres combien l'architecture est époque et nécessaire dans la formation et le véritable et naturel dépôt que les empires laissent en se retirant. Car il est impossible de les considérer avec quelque attention sans reconnaître qu'elles

sont la première forme et l'ébauche irréfléchie des basiliques du nord.

Dans la vallée de l'est est situé un monastère où l'on descend par un sentier taillé dans le roc. A côté de la porte sont plaqués dans la muraille deux pieds de statues antiques. Nous n'y trouvons que deux inscriptions byzantines. avec leurs longues robes violettes, leur barbe flottante, et leur toque noire, les moines présentent un bizarre mélange de l'habit des grands prêtres de Jupiter et celui des sophistes de Théodose. Nous cherchâmes inutilement quelque reste de bibliothèques ou de manuscrits. Nous ne vîmes que des armes dans les cellules. D'ailleurs, il nous parut très digne des remarques que ces hommes conservaient des traditions encore vivantes d'Aristomène. Ils racontaient que le héros lançait des fragments de rochers depuis le sommet de l'Ithyome jusque sur la colline de Milae [?] où vous avez déjà rapporté des histoires à peu près semblables aux environs de Coron tant il est vrai que la trace des souvenirs épiques est la dernière à s'effacer dans un peuple. Une autre observation qui répond à celle-ci et que nous ne croyons pas devoir omettre, est la permanence de plusieurs types physiologiques que j'estimais imaginaires tels que les faunes et les satyres, et que l'on remonte assez fréquemment dans les habitants des environs.

Au bas du monastère roule[?] l'eau boueuse de la mavrozommena [?] ou Balyra. L'exposition à l'est de cette partie de l'Ithyome y rend la végétation admirable. C'est un des lieux qui pour faire éclater l'ancienne fertilité de la Messénie n'attend que l'industrie de quelques européens que l'excellence de l'air y attirera sans doute. Quand nous le vîmes les amandiers en fleurs s'y ruclaient [?] en foule avec les figuiers et les muriers. Voici la progression que j'ai remarqué dans ces diverses régions de végétal [?] au fond de la vallée, les lauriers, les caroubiers et les aloës. Un peu plus haut la myrte puis l'agnus cartus ou skino, puis le houx à petites feuilles. Après cette région viennent les chênes verts. Le reste est couvert de genets et d'Euphorbes [?] epineufs [?] ou spalatri. Les fleurs qui y sont les plus fréquentes sont les anémones, les orchis, les andryalles, les asphodèles, l'Echigune, et plusieurs espèces plus ou moins inconnues de tingitalles et destrayalles.

LECTORI BENIVOLO

S.

FRIDERICUS CREUZER.

Praefationi praefationem adiici permirum videatur. Sed viri humani non nesciunt quae humanitatis sint. Me quidem sciant huic officio nunquam libentius fecisse satis. Nam vir iuvenis, qui nunc primum in publicum prodit, non solum Marburgi in academia patriâ, ex quo his literis operam dare coepit, verum etiam huc delatus et Seminarii Philologici alumnis adscriptus morum integritate, sollertiâ ingenii, diligentia commentandi atque industriâ ita se praeceptoribus suis probavit, ut ipsius causâ vel maxime cuperent. Postea vero quam Vindobonae rerum suarum domicilium locavit, hoc est, in urbe literarum artiumque opibus redundante, idem haec commoda scite liberaliterque in suum suorumque amicorum usum convertit. Arguunt notationes, quas haud paucas e codicibus Vindobonensibus in hoc ipso libello consignavit. — Cuius quae ratio sit quod consilium argumentumque, ipse scriptor in suâ Praefatione tam lucide ac diligenter explicavit, ut ne verbum quidem addi necesse sit. Proinde quid

²¹³⁸ SCHUBART Johann Heinrich Christian, *Quaestiones genealogicae historicae in antiquitatem heroicam graecam*, Marburgi, Allemagne, Librar. academ. Elwertianae, 1832, préface

secutus sit libri auctor, nemini obscurum esse potest: quid assecutus, censebunt homines docti, publiceque pronuntiabunt. Neque enim is sum, qui vel meâ vel meorum amicorum gratiâ aliorum censuras praeoccupare soleam. Illud dicere non reformido, mihi has plagulas a prelo madentes perlustranti cum alia placuisse SCHUBARTI iudicia, tum hoc inprimis, quod Pausaniae, qui nuper a multis iniquius tractatus est, auctoritatem dextre graviterque vindicare instituit.

Atque huic praefatiunculae iam finem imponere possum, et Lectoribus vale dicere, si prorsus ἀσύμβολος ab hac coenâ discedere velim. Nunc advertit me libelli huius argumentum, quod continetur rebus Argolidis, hoc est, eius orae, in qua nuper certatim peregrinati sunt Britanni, Francogalli, nostrates, et nunc cum maxime peregrinatur vir de nostris literis optime meritis mihiq; amicissimus FRIDERICUS THIERSCHIUS, quem speramus multa in lucem esse prolaturum quae adhuc obruta iacuerunt. Francogalli etiam merito laudantur, quod in Peloponnesum non modo militatum abierunt, verum etiam anquisitum, et exercitui suo viros eruditos adiunxerunt. Regis munificentia et Academiae scientiâ adiutos ornatosque. — At vero, ut ingenue fatear quae sentio, illud exspectationem nostram destituit, quod in opere nuper admodum emissio: *Expédition scientifique de Morée ordonnée par le Gouvernement Français à Paris 1831*, meridionalis Graeciae tabula geographica exhibitâ est a Lapieo (*Lapie*) descripta, bona illa quidem et commenda-

ρον ὄρος. (cf. Heynii nōtt. critt. in Apollodori Biblioth. p. 248) quod nescio qua auctoritate fretus Atabyros nuper scripsit Rostius in *Rhodos* p. 8.

Revertor in Argolidem; cuius descriptionem multis tabulis ornatam exhibuit *Guil. Gell*, Britannus. Londini 1810; qui idem in publicum emisit: *Itinerary of the Morea*, ibid. 1817. Postea vero nostras CAROLUS ODOFREDUS MUELLERUS ei peninsulae insignem curam adhibuit describendâ novâ tabulâ geographicâ Peloponnesi. In eius tabulae explicatione adiectâ operi, quod inscribitur: *Die Doriaer*, haec posuit (pag. 435) vir clarissimus: »Ueber Nauplia, Tiryns, *Likymnia* verweise ich ganz auf Gell's Argolis, obgleich seine Karte aus dem Itinerar selbst noch in Manchem rectificirt werden kann, was uns hier zu weit ins Detail führen würde.« — Nollem factum, vellem, ut aliis in locis, sui iudicii fuisse Muellerum neque Gelli arbitrio mancipatum. Quid enim Gellus? Hic nimirum ita (in *Argolis* p. 93): »The name of Palamedes may have been taken from that of the heros Palamedes, who came from Nauplia, STRABO; but it seems probable that if there was in ancient times a fortress in this situation, it was named *Lycymnia* (sic) as Strabo assigns to that place a distance of 12 stadia from Nauplia, which agrees very well with the present castle, supposing the road to have ascended the mountain by such a route as would have made it practicable for horses.« Ac licet Gellus hanc coniecturam, in Itinerario suo postea edito, silentio praetermiserit, neque in suis tabulis consignarit,

bilis multis partibus, sed tamen non usquequaque nova; cum eiusmodi tabulam desideraremus, quae denuo instituendis mentionibus adeoque iteratis curis eorum, qui illi expeditioni adfuerunt, emendata consignataque esset. Speremus igitur fore, ut sequentibus voluminibus hoc compensare studeant regii illi geometrae, eoque studio se adgregare velint Dicaearchio, qui a Plinio (H. N. II. 65. p. 105 Harduin.) « vir dicitur inprimis eruditus, *regum curâ permensus montes* ». Celebrabantur enim huius Peripatetici καταμετρήσεις τῶν ἐν Πελοποννήσῳ ὄρων (Suidas in Δικαίαρχος, cf. Reinesii Observatt. in Suid. p. 68. ed. Chr. Godofr. Muellerei.) Ac dubitari nequit, has Dicaearchi dimensiones montium Peloponnesi in fontibus fuisse rerum Geographicarum Straboni. Nam in descriptione Arcadiae, ubi a Cyllenes montis altitudine definiendâ proficiscitur (VIII. 1. p. 316 Tzsch.), haec profert Geographus: ὄρος ἐν αὐτῇ Κυλλήνῃ τὴν γοῦν κάθ' ἑστέον οἱ μὲν εἴκοσι σταδίων φασίν, οἱ δ' ὄσον πέντε καὶ δέκα. Fuit insuper tertia mensura, quae Apollodoro auctori attributa accuratissima videtur C. O. Muellero (in libro: *Die Doriaer*. I. p. 64. cf. Apollodori Fragg. p. 400 Heynii). Dicaearcho autem illam mentionem deberi, quae a Strabone secundo loco ponitur, discimus e Gemini Elementis Astronomiae (p. 55 sq. Petavii): Καὶ ἔστι μὲν τῆς Κυλλήνης τὸ ὕψος ἑλασσὸν 16, ὡς Δικαίαρχος ἀναμετρικῶς. (lege e margine Petavii: ἀναμετρητικῶς) τοῦ δὲ Σαταβυρίου ἐλάσσων ἔστι ἢ κάθ' ἑστέον σταδίων 10 (γρ. σταδ. δ' marg. Petav.) Praeterea corrigendum est: Ἀταβυρίου. Nam Rhodio illi monti nomen fuit Ἀταβύριον, s. Ἀτάβυ-

C. O. Muellerus tamen in suâ Peloponnesi tabulâ geographicâ Licymniam posuit prope Naupliam, et quidem meridiem versus. Adhibeamus ipsum Geographum, quem testem sibi esse ait Gellus (Strabonem VIII. 11. p. 230 Tzsch.) Τῇ μὲν οὖν Τίρυνσι ὀρμητηρίῳ χρῆσασθαι δοκεῖ Προῖτος καὶ τειχίσαι διὰ Κυκλώπων· οὗς ἐπτά μὲν εἶναι, καλεῖσθαι δὲ γαστερόχειρας, τρεφομένους ἐκ τῆς τέχνης· ἦκειν δὲ μεταπέμπτους ἐκ Λυκίας καὶ ἴσως τὰ σήλαια τὰ περὶ τὴν Ναυπλίαν καὶ τὰ ἐν αὐτοῖς ἔργα τούτων ἐπώνυμά ἐστιν. Ἡ δὲ ἀκρόπολις Λικύμνα ἐπώνυμος Λικυμνίου· διέχει δὲ τῆς Ναυπλίας περὶ δώδεκα στάδια. Non repetam quae de priore huius loci parte posui in Historicor. antiquiss. fragmentis p. 71-73, ubi haec ex Hecataei Milesii libris desumpta esse conieci. Speculnecarum cyclopearum prope Naupliam sitarum in antecedentibus mentionem fecerat Strabo (VIII. 2. p. 212.) Iam, quod his in verbis, quae modo descripsimus, quasi per parentheses illuc rursus digreditur Strabo, ea res fraudem fecit Gello, ita ut de Naupliae arce eum loqui opinaretur, nec perspiceret, orationem Strabonis denuo redire ad Tirynthi mentionem, huiusque urbis arcem Licymnam ab eo memorari. — Coniuncta haec sunt cum iis, quae SCHUBARTUS noster ipse disputavit Partis secundae capite tertio pag. 161 sqq., ubi et alia legimus et vero haec: »Terram hoc modo divisam existimo: Alcaeus, aut si ante patrem is mortuus est, Amphitruo filius Tirynthem accepit; in hac enim urbē invenimus Amphitruonem — Pausan. IX. 11. 1. p. 731. Hesiod. Scut. Herc. 80. 59. — Herculem — Diod. Sic. IV. 33. p. 278. Paus. V. 2.2. p. 378.

— Tlepolemus et *Licymnius* — Pindar. Olymp. VII. 24. — Electryoni Midea evenit — Paus. II. 25. 8. p. 169; unde *Μιδεῆτις* Alcmena; Theocrit. 13. 20. 24. 1. Eustath. ad Hom. II. XIX. 114, p. 1175 — *Licymnius* Electryonis filius Midea venire dicitur Pindar. Ol. X. 78. (Debebat Schubartus: *Oeonus, Licymnii filius*.) — Sthenelus Mycenae occupavit — Strabo VIII. p. 578 sq. et ex eo Eustathius ad Hom. II. II. 569. p. 290. 14. — Idem pag. 167 sq., tractans locum Iliadis II. 661. de Tlepolemo et Licymnii caede per cum patratâ, haec posuit (pag. 168.): »Videmus hac narratione Homerica, Tlepolemus in patris domo regia educatum, *ibi* Licymnium occidisse.« Deinde, postquam id Calydone factum negavit, ita pergit: »Rerum naturae maxime convenit, harum rerum scenam Tirynthem fuisse, Herculis regiam; et revera expressis verbis id tradit Pindarus Ol. VII. 24; *Licymnii sepulcrum fuit in Argivo agro*, Pausan. II. 22. 8. p. 162.« De hoc loco classico Pindari tam copiose egit in Dilucidat. Pindaric. (I. p. 247 sqq.) TAFELIUS V. Cl. ut nihil addam nisi hoc unum, recte mihi ex Iliadis loco laudato efficere videri Schubartum, non solum a Pindaro sed etiam ab Homero Tirynthe Licymnii caedem factum prodi. Quod alii Argos huius caedis scenam prohibent, id commodè expediri potest, si teneas, Tiryntha illis temporibus Argivis paruisse (vid. Heynii Obs. in Iliad. II. 559 sqq. p. 322.) adeoque Tirynthias res saepiuscule Argolicarum nomine narrari. — Iam his positis proclive sit colligere, Tirynthe, in ipsâ urbe vel certe in arce, se-

alius Argolidis locus *Πρόσμυνα*, Stephano Byzantio p. 647 Berkel. et ipsi Straboni VIII. 2. p. 232 cognitus; neque vero *Λικυμνία* eam igitur arcem ipsi ubi Tirynthi contiguam vel certe vicinam fuisse (quod vix intelligas e confusâ Cellarii in Geographiâ Antiq. II. 13. p. 1217 notatione); neque proinde Naupliae tam vicinam, quam coniecturâ ductus eam posuit Gellus eumque secutus C. O. Muellerus, hic quidem in tabulâ suâ geographicâ infra Naupliam meridiem versus propemodum; deinde, illam arcem probe esse distinguendam a Licymnii sepulcro, secus atque alii suspicati sunt, Tirynthe, in urbe vel in arce illud sepulcrum quaerentes. Ac si hoc sepulcrum uno vocabulo designandum erat, debebat *τεμενικὸν* usurpari. Dicitur enim Plutarcho I. l. *ὁ τοῦ Λικυμνίου σηκός*, ex usu accuratio- re pedestris orationis; quo cuiuslibet herois *τέμενος* proprie dicebatur *σηκός*. Docet Pollux (in Onomast. I. 1. 6. p. 5. Hemsterh.). — Quocirca, ut arx illa appellatur *Λικύμνα* (vel forte *Λικυμνα*), ita sepulcrum uno nomine appellari debebat: *τὸ Λικύμνιον* vel *τὸ Λικυμνεῖον*. Neque denique in Tirynthis rudibus sepulcri reliquiae superesse possunt, verum, si modo, arcis.

Mycenes rudera, de quibus alibi me dicere memini, rursus in mentem revocat hoc ipsum libelli huius caput, quod *Regnum Mycenarum* inscribitur. Idem enim Guiljelmus Gell eodem in libro illorum moenium plures icones exhibuit et vero tabulâ 10 unam, quae portae leonum, cuius Pausanias (II. 16. 4) mentionem facit, aliquanto amplioris sneciem representat, haec addens in descriptio-

pultum fuisse Licymnium. Prohibet Pausanias, qui in Corinthiacis (II. 22. 8.) ita prodit: *ἐρχομένῳ δὲ ὁ δὸν εὐθραῖαν ἐς γυμνάσιον Κυλάραβιν, ἀπὸ τοῦ παιδὸς ὀνομαζόμενον τοῦ Σθενέλου, τέθραπται δὴ Λικύμνιος ὁ Ἡλεκτρύωνος κ. τ. λ.* Quae Periegetae verba in suam *Argolidem* etiam retulit Gellus p. 61: »In the direct way to the gymnasium, which is called that of Cy-larabus, is the tomb of Licymnius, the son of Electryon.« — Nobilitatus postea est idem locus obitu Pyrrhi regis; quem Plutarchus refert (in Pyrrho XXXIV. p. 77 ed. Baehrii nostri, cuius Annotationem conferas velim p. 243. sq.), posteaquam in proelio apud Argos commisso primum lancea leviter ictus, deinde tegulâ Argivae mulieris manu in caput deiecta graviter vulneratus esset, ex equo pro-lapsus ad Licymnii monumentum concidisse: — *Αὐτὸς δὲ κατενεχθεὶς παρὰ τὸν τοῦ Λικυμνίου σηκὸν ἔπε-σεν, ὑπὸ τῶν πολλῶν ἀγνοούμενος.* Quod si haec cum Pausaniae verbis conferas, consequens est, Licymnii monumentum, ubi Pyrrhus obiit, vicinum fuisse gymnasio Cy-larabi adeoque ipsi urbi Argorum, quandoquidem res ipsa docet, regem bis vulneratum, nec sui compotem, frenis proiectis, non per longum intervallum haerere potuisse in equo. Et cum Livius (XXXIV. 25. 2.) diserte dicat, hoc gymnasium »minus trecentos passus fuisse ab urbe« (Argorum): haud dubie efficitur, ipsum Licymnii sepulcrum ex-iguo intervallo ab eadem urbe dissitum fuisse. — Quae cum ita sint, haec pro certis poni posse arbitror: primum, arcem illam Licymnam (quod vocabulum accuratius scribi videatur: *Λικυμνα*, sicut

ne ipsâ (pag. 37.): »Between them (the lions) is a semicircular pillar, which might be called Doric; but it diminishes from the capital to the base, which consists in a double torus.« Nolo nunc recolere, qualium coniecturarum ex istâ Gelli delineatione et explicatione ansam captarit Hirt V. Cl. in Frid. Aug. Wolfii *Analectis Literariis* (I. p. 156 sqq.): illud hac datâ occasione referam, esse penes me eiusdem portae Mycenaeae picturam linearem, a Fauvelio, Francicorum per Graeciam negotiorum nuper curatore, adumbratam, quae illam columnam in basi minime contractiorem monstrat, omninoque illius portae grandiorē aliquanto nobilioremque ad-spectum praebet, nec improbatur viro illustri *O. M. a Stackelberg*, qui ea moenia ipse inspexerat; a quo perito monumentorum veterum aestimatore cum regionum Graeciae tum Graecanicae artis operum praestantes descriptiones partim accepimus, partim accepturos speramus.

Possum ab illâ extremâ antiquitate pedem re-ferre ad propiorem, et unam alteramque inscrip-tionum Peloponnesiarum, quas nuper Expeditioni illi Francicae adiunctus vir mihi amicus me-cum communicavit, hoc loco descriptam in publi-cum emittere. Et sunt in iis, quae *Ἀργείων* et *τῆς πολιτείας Ἀργούς* mentionem habeant.

Est etiam Latina, apud Argos in planitie ex-stans, in Apographo sic exhibita:

Q. CAECILIO—C—F. MEFIO.
IMPERATORI ITALICI
QVEL ARGEIS. NEGOTIA.

Non opus erat Oedipode divinare: *Metello*. — Postea vidi, eandem inscriptionem legi apud Gruterum p. CCCLXXVII. nro. 5; ubi ea ex Apiano desumta et apud Argos in campis Macedonicis reperta dicitur. Gruteriana autem lectio ita variat: »Q. Caicilio C. F. (adscriptâ notâ: »C pro Q, ut intelligatur Macedonicus [*Gudius*].)« *Metello*.«, et in clausulâ: *Negociantur*. Quodsi igitur accurate descripta est haec Epigraphe, maiorem temporum iniuriam passa est inde a saeculo decimo sexto, quo ea ad Apianum pervenerat. — Quae cum ita sint, equidem ampliandum censeo, et a reliquis etiam illis marmoribus literatis abstinendum, donec ea nobis ipsi Galli eruditi emendatiora impertiânt. — Itaque vale Lector, et alumni nostri nostrisque conatibus fave.

Scribebam Heidelbergae

Idib. Decembr. MDCCCXXI.



Annexe 5 : documents graphiques



Illustration 1 Mégare [SPON Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*, par Jacob Spon,... et George Wheler,..., Lyon, A. Cellier fils, 1678, vol. 2, p. 286]

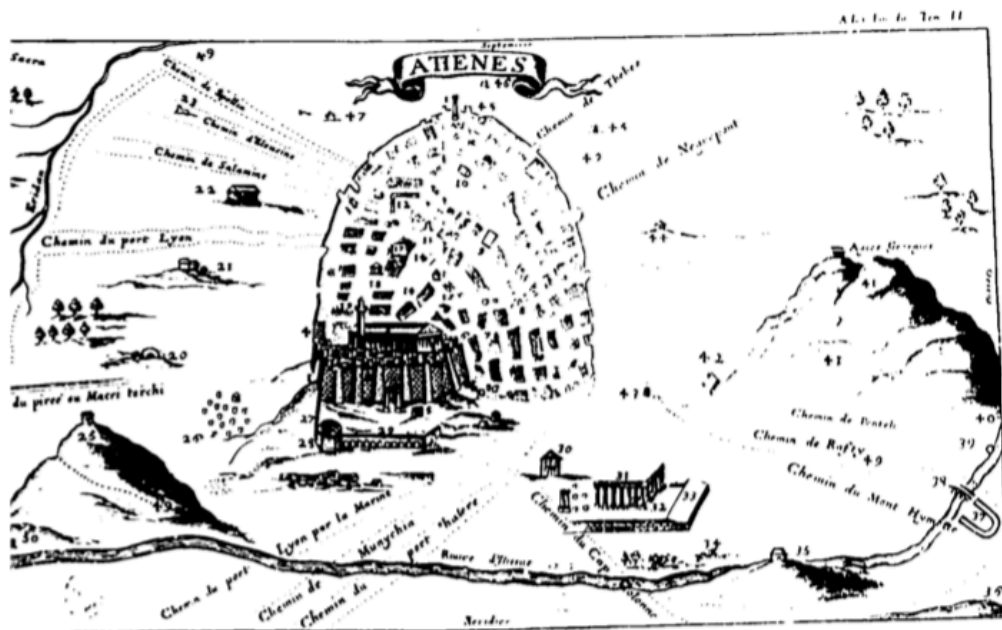


Illustration 2 Plan d'Athènes [SPON J., *op. cit.*, 1678, vol. 2, p. 286]



Illustration 3 « Vue du temple de Minerve à Athènes » [LE ROY David, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, ouvrage divisé en deux parties, où l'on considère, dans la première, ces monuments du côté de l'histoire et, dans la seconde, du côté de l'architecture, par M. Le Roy,..., Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1758, première partie, pl. IV]

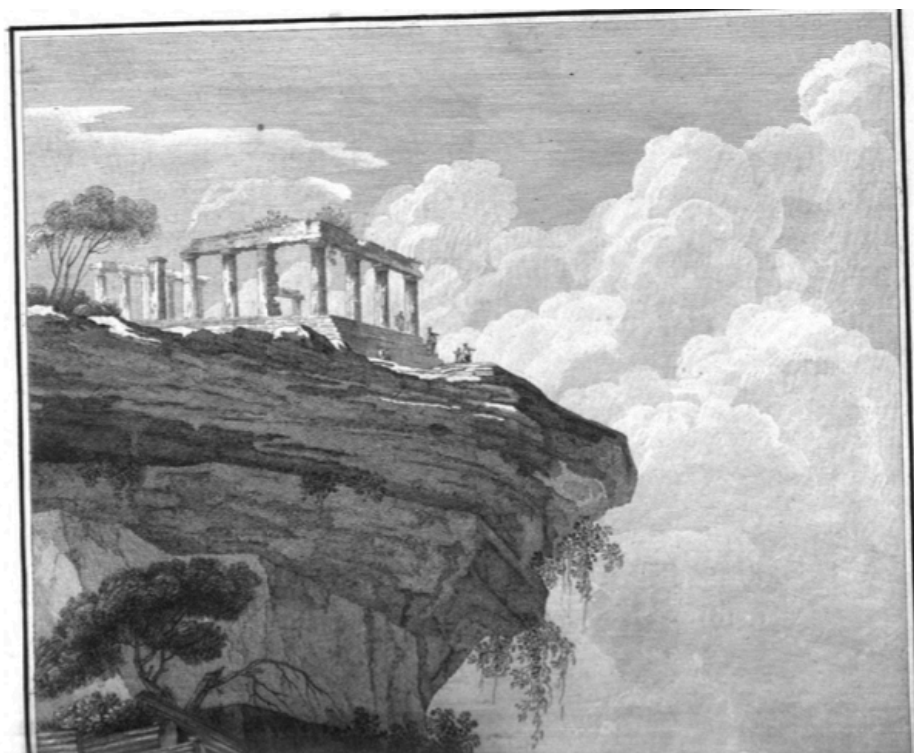


Illustration 4 Ruines du temple de Poséidon du Cap Sounion [LECHEVALIER Jean-Baptiste, *Recueil de cartes, plans, vues et médailles pour servir au voyage de la Troade*, Paris, Dentu, 1802, planche VII]



Illustration 5 Vue du Parthénon prise depuis les Propylées [DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, Rodwell and Martin, 1821]



Illustration 6 Vue du temple de Zeus à Olympie avec la rivière Ilissos au premier plan [DODWELL Edward, *Views in Greece*, London, Rodwell and Martin, 1821]

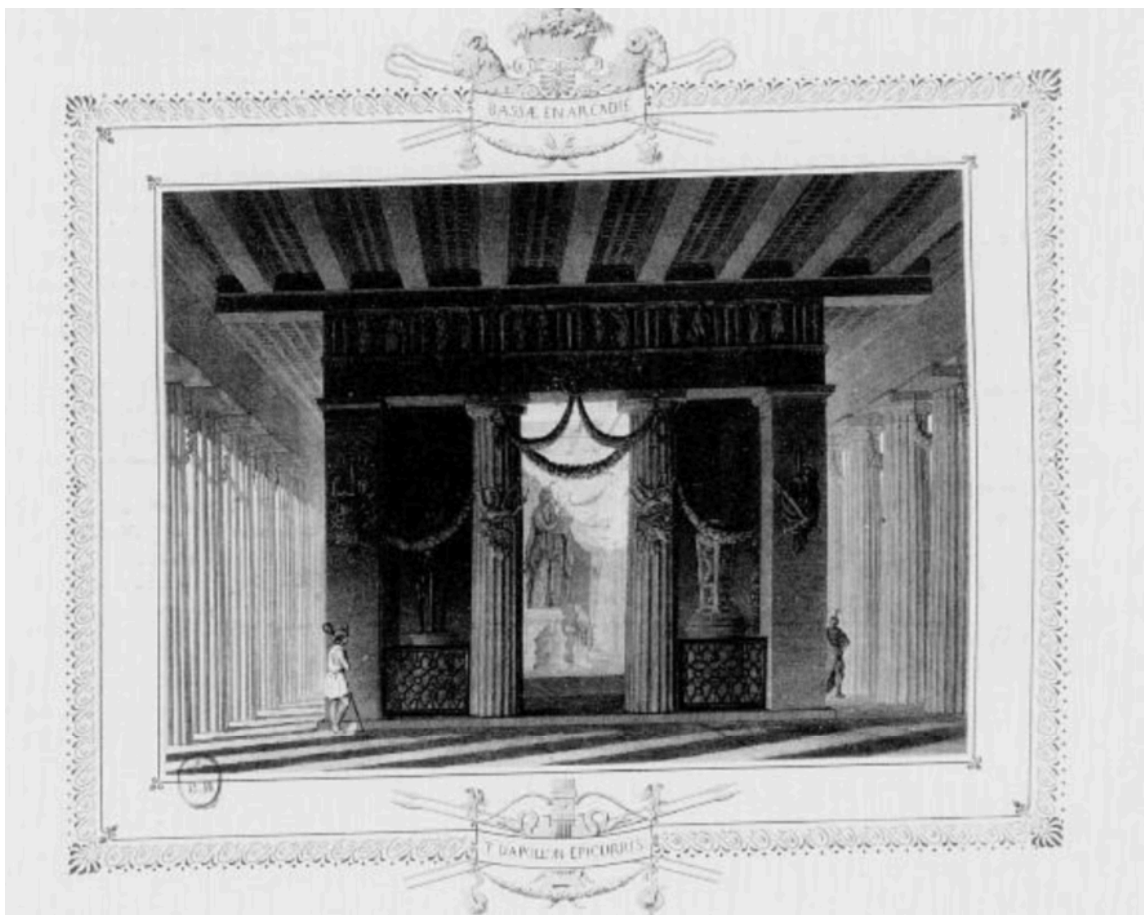


Illustration 7 Vue de l'intérieur du temple d'Apollon Epikourios à Bassae [BLOUET Abel, *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le gouvernement français, Architecture, sculptures, inscriptions et vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique*, Paris, Firmin-Didot frères, 1833, vol. 2, pl. 0]



Illustration 8 Vue du temple d'Aphaïa à Égine [BLOUET A., *op. cit.*, 1838, vol. 3, pl. 0]

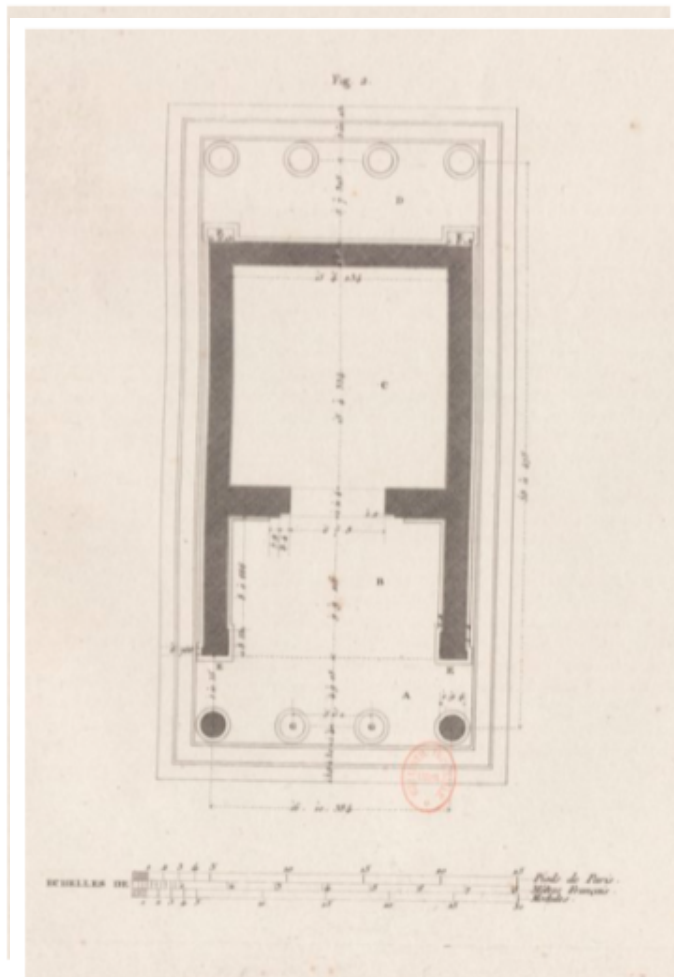


Illustration 9 Plan du temple ionique découvert sur la rive méridionale de l'Ilissus [STUART James et REVETT N., *Les Antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett, traduit de l'anglais par Laurent François FEUILLET et publié par Charles-Paul Landon, Paris, Firmin-Didot, 1808, vol. 1, pl. VII*]

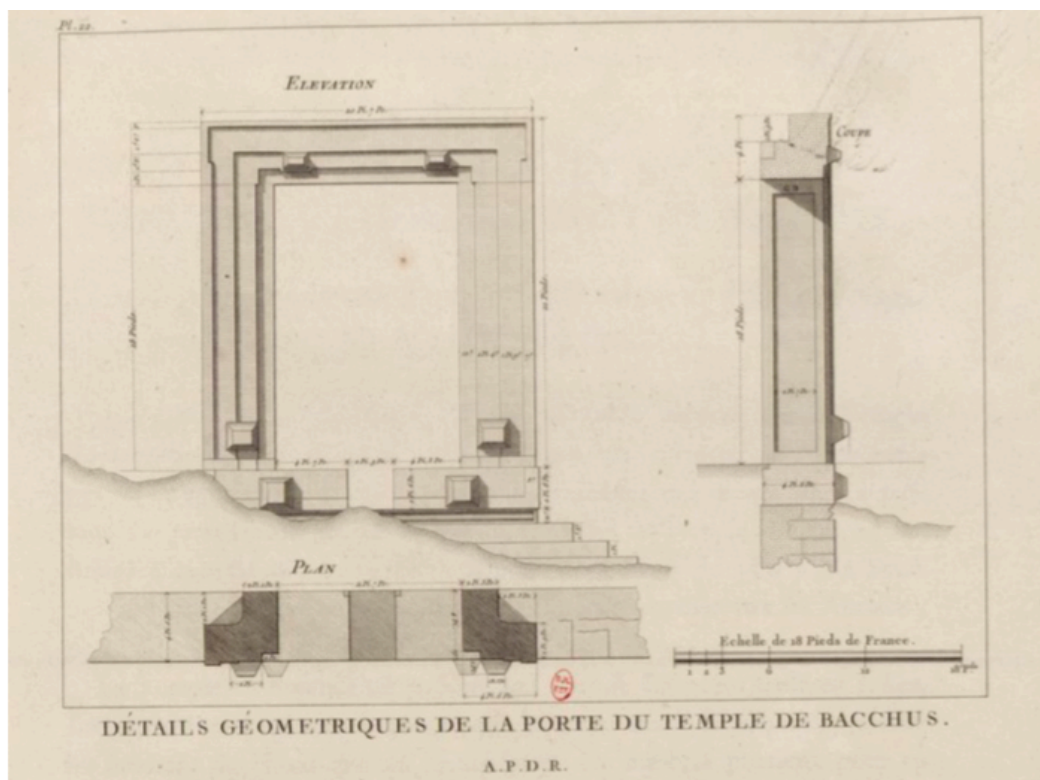


Illustration 10 Détails géométriques de la porte du temple de Bacchus [CHOISEUL-GOUFFIER Marie-Gabriel-Florent-Auguste de, *Voyage pittoresque de la Grèce, Paris, De Bure père et fils, 1782, vol. 1, pl. 22*]

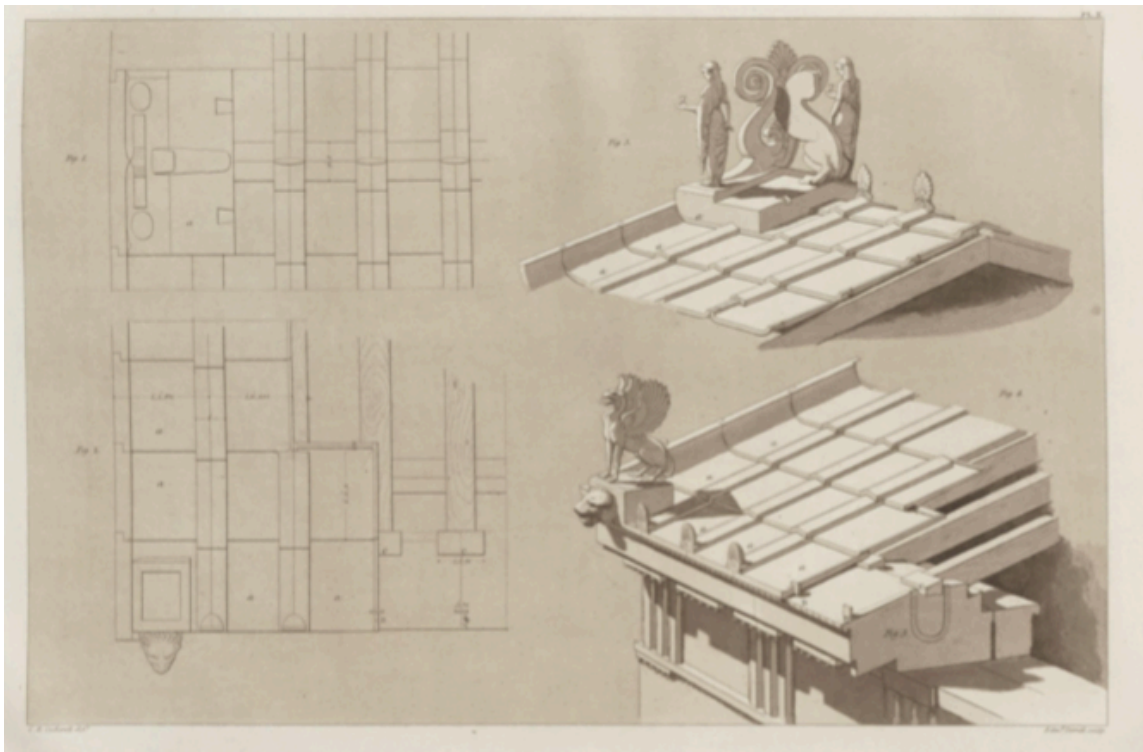


Illustration 11 Détails de la toiture du temple d'Aphaïa d'Egine [COCKERELL Charles Robert et LLOYD William Watkiss, *The Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae, near Phigaleia, in Arcadia*, London, J. Weale, 1860, première partie, pl. X]

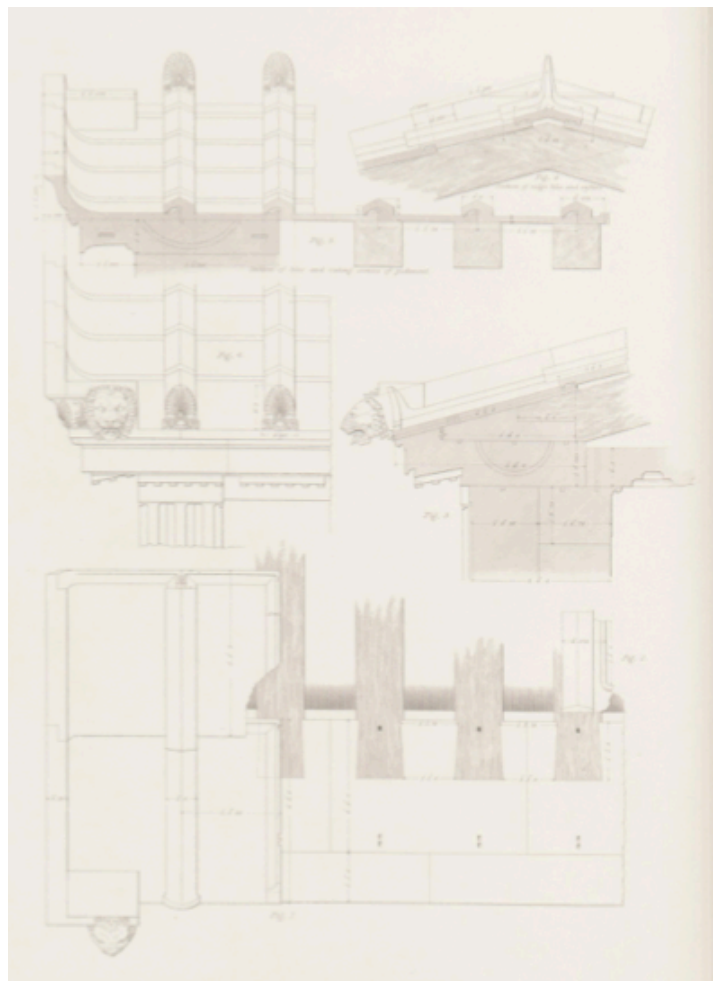


Illustration 12 Détails de la toiture du temple de Bassae [COCKERELL C., *op. cit.*, 1860, deuxième partie, pl. VII]

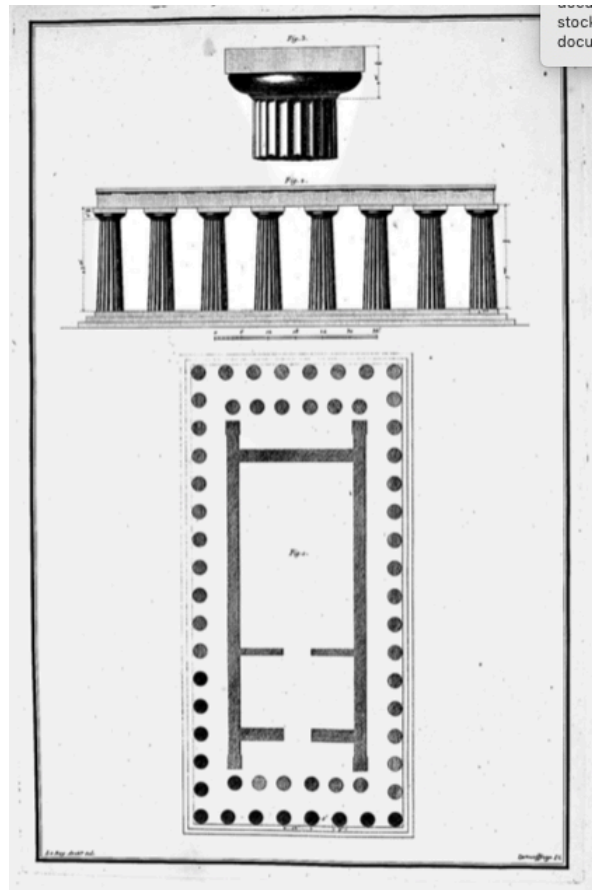


Illustration 13 temple de Corinthe [LE ROY D., *op. cit*, 1758, deuxième partie, pl. III]

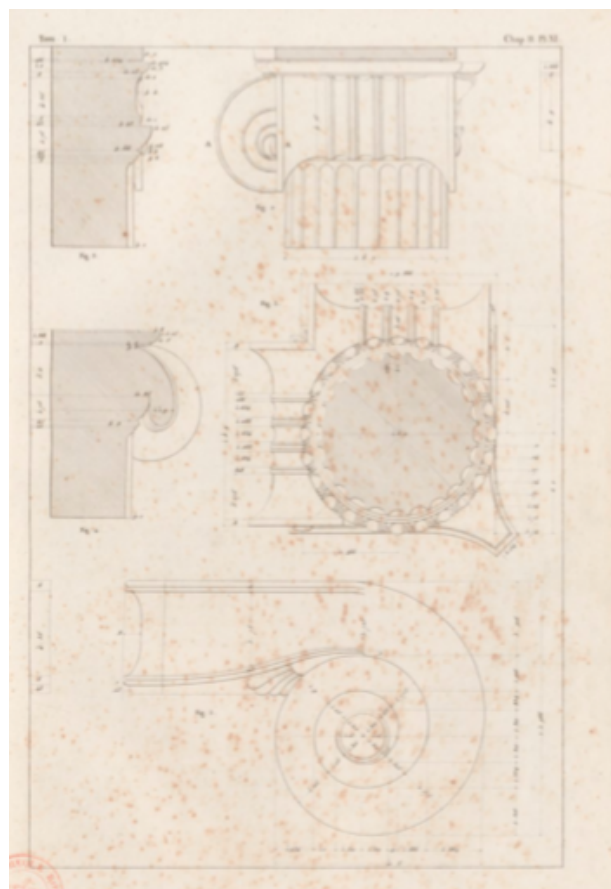


Illustration 14 temple ionique de l'Ilissus [STUART J., REVETT N., *op. cit*, 1808, vol. 1, pl. XI]

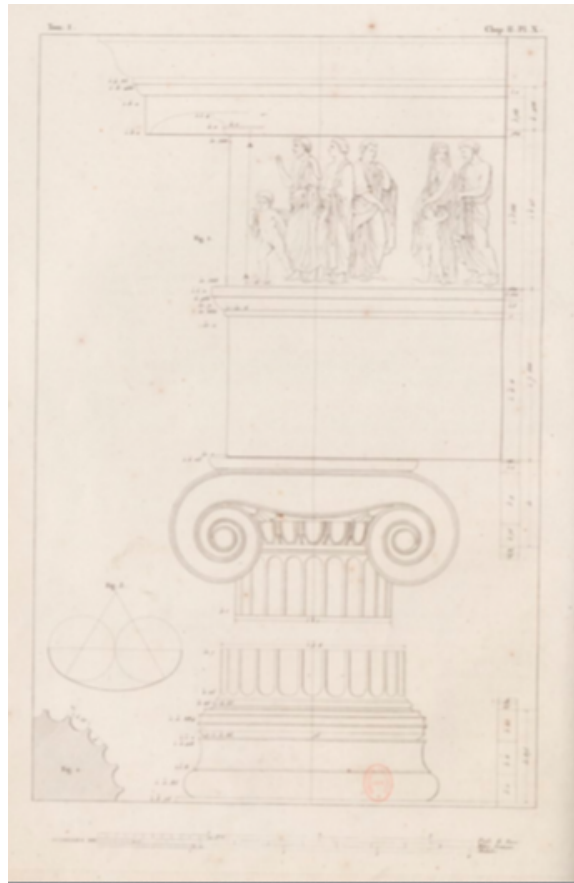


Illustration 15 Différentes parties d'une colonne d'un temple ionique découvert près de l'Illissos [STUART J., REVETT N., *op. cit.*, 1808, vol. 1, pl. X]

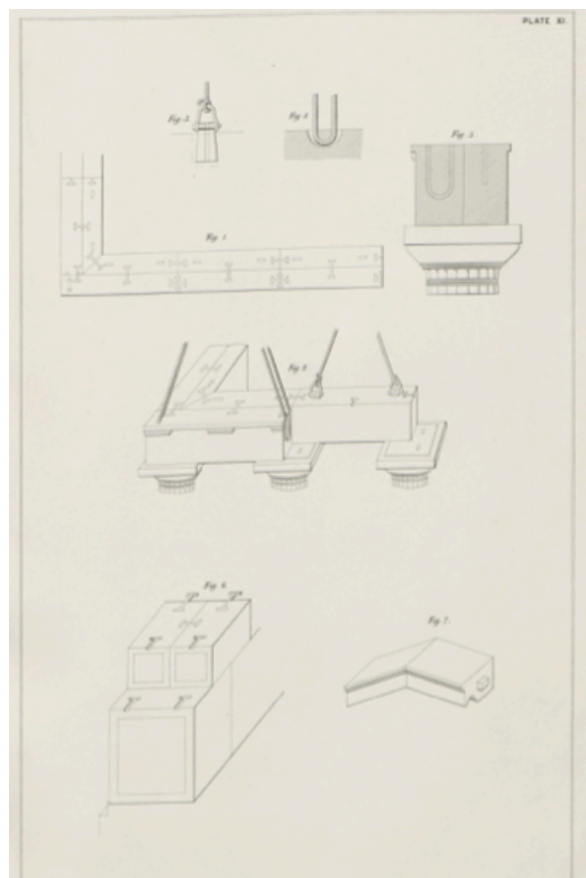


Illustration 16 Détails structurels et mécaniques du temple d'Aphaïa à Égine [COCKERELL C.-R., *OP. CIT.*, 1860, PREMIERE PARTIE, PL. XI]

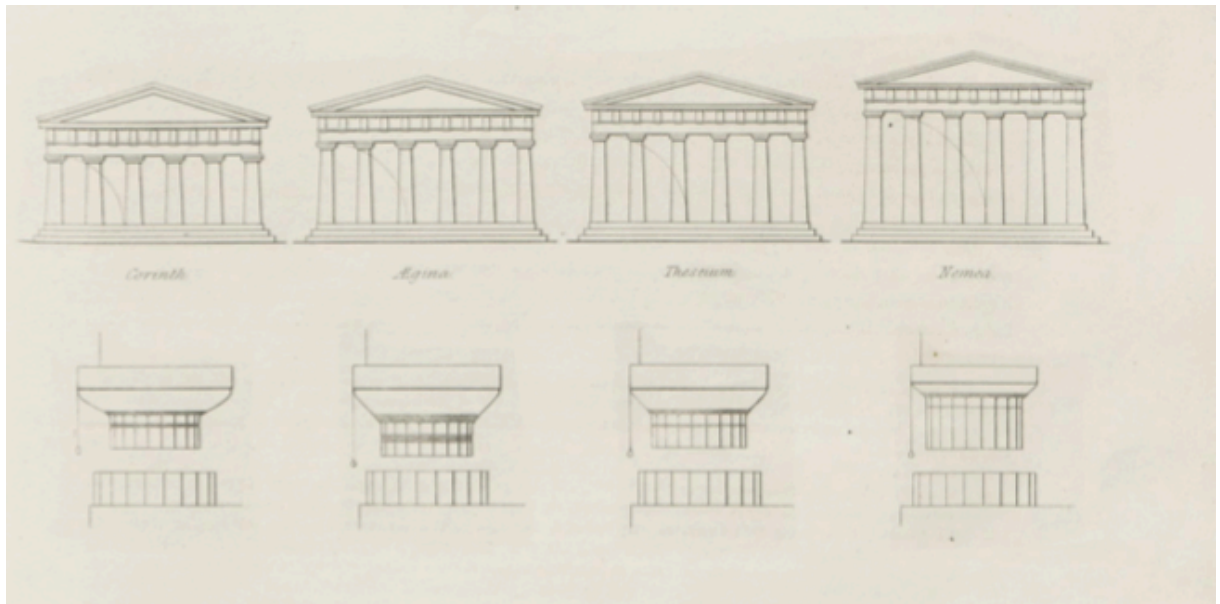


Illustration 17 Temple de Corinthe, d'Egine, l'Héphaïstéion et le temple de Némée [COCKERELL C.-R., *OP. CIT.*, 1860, PREMIERE PARTIE, P. 17]

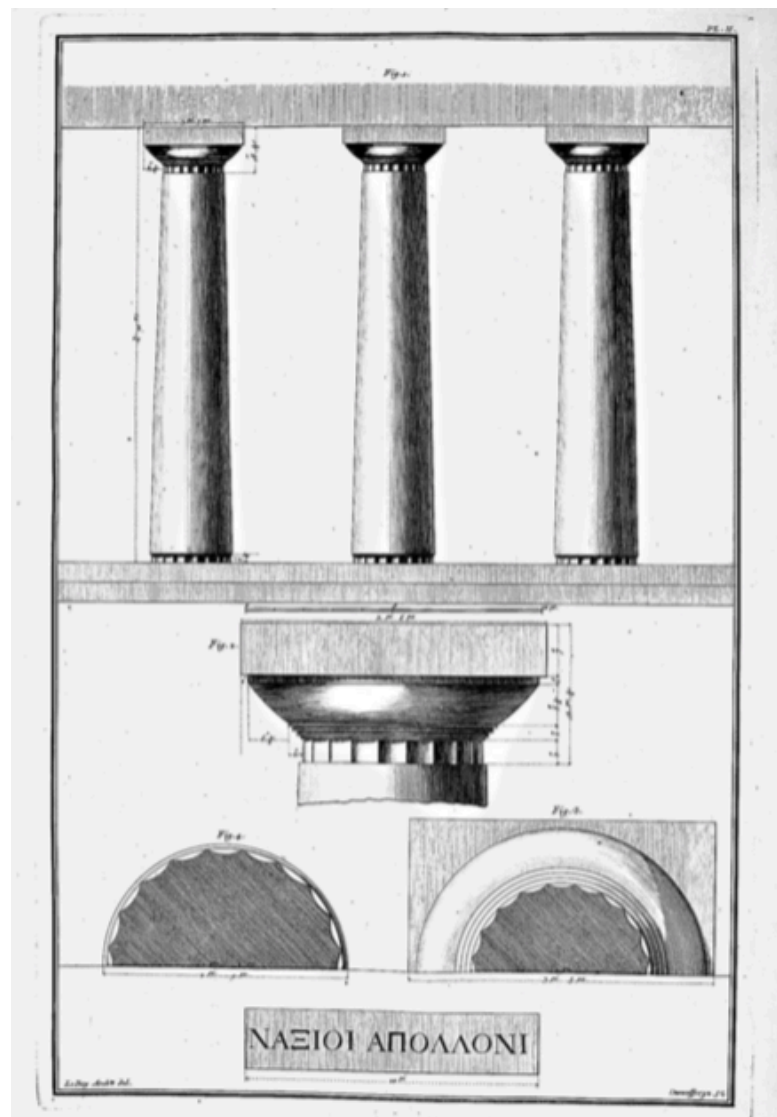


Illustration 18 Assise, fût et chapiteau des colonnes du temple d'Apollon à Délos [COCKERELL C.-R., *OP. CIT.*, 1860, DEUXIEME PARTIE, PL. II]



Illustration 19 façade principale restaurée du temple de Zeus à Olympie [BLOUET A, *op. cit.*, vol. 1, pl. 66]

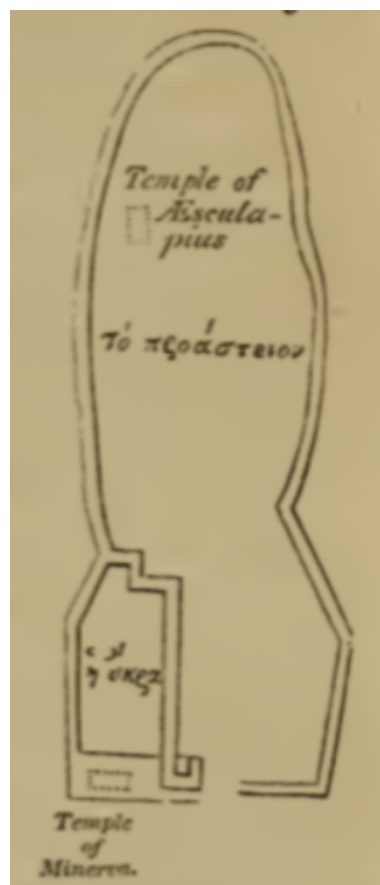
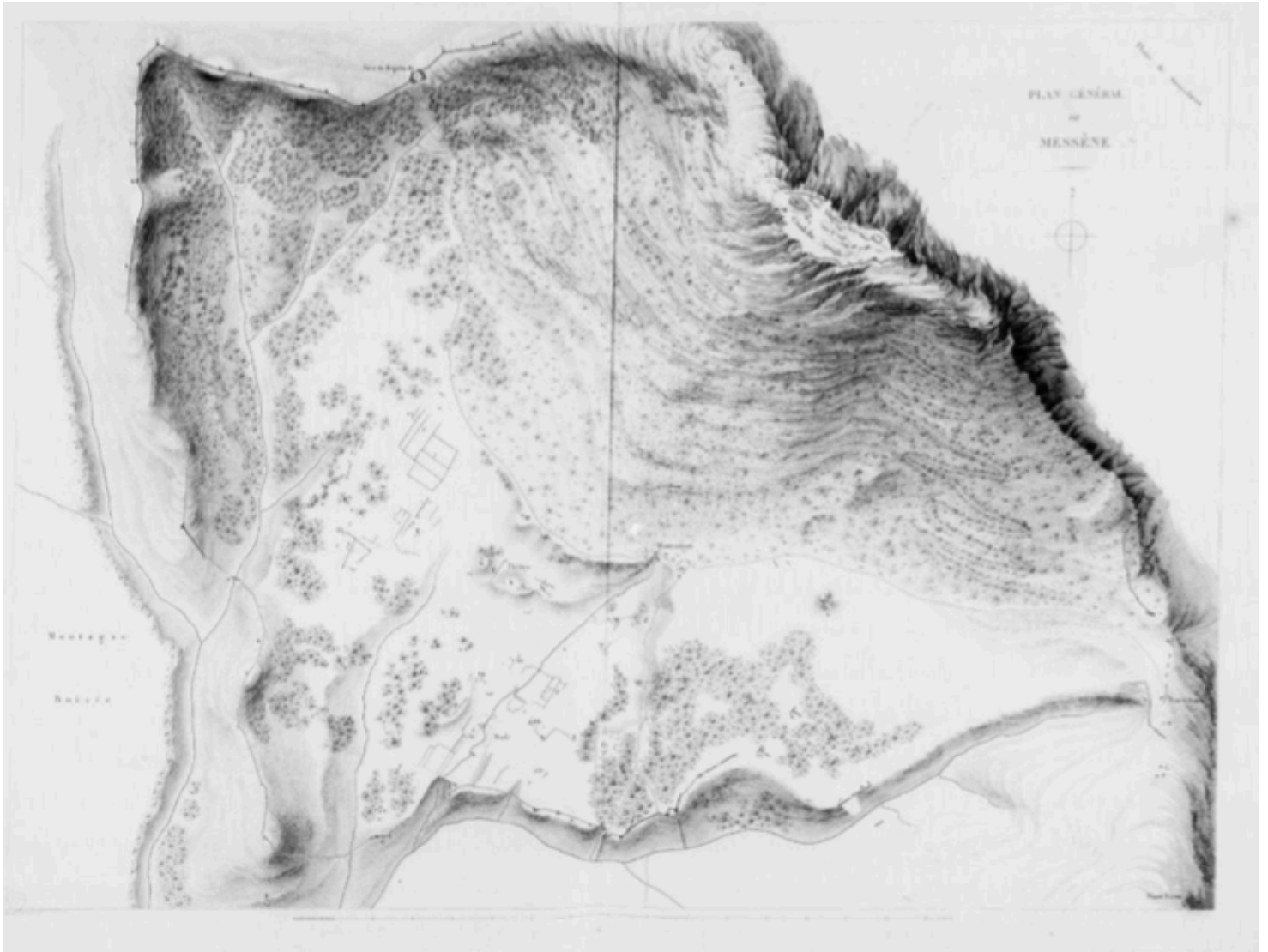


Illustration 20 façade principale restaurée du temple de Zeus à Olympie [LEAKE William Martin, *Travels in the Morea...* by William Martin Leake,..., London, J. Murray, 1830, vol. 2, p. 73]

Annexe 7 : Carte de la Morée



Carte générale de la Morée et des Cyclades exposant les principaux faits de géographie ancienne et de géographie naturelle rédigée au Dépôt général de la Guerre sous la direction de M. le lieutenant-général Pelet, rédigée et dessinée par M. E. Puillon Boblaye



Plan général de Messène [BLOUET A., *op. cit.*, 1831, vol. 1, p. 22]

Index

- ALBERTI, Leon Battista, 83, 242
 AMASEO, Romolo, 168, 173, 174, 176, 186
 AMAURY-DUVAL, Eugène-Emmanuel-Amaury-Pineu-Duval, 75, 80, 81, 98, 99, 100, 103, 108, 109, 165, 227, 230, 232, 235, 387, 389, 392, 401, 402
 ARGOS, Heraion, 209
 ATHENES, Parthénon, 42, 48, 51, 53, 55, 59, 61, 67, 127, 146, 149, 151, 158, 169, 172, 191, 193, 196, 219, 246, 251, 256, 257, 260, 278, 280, 286, 297, 306, 316, 327, 328, 333, 335, 336, 338, 339, 343, 347, 351, 353, 360
 ATHENES, temple d'Athéna Nikè, 55
 BACCUET, Pierre-Henry-Prosper, 75, 86, 93, 387
 BARBIE du BOCAGE, 51, 58, 87, 91, 179, 388, 451
 BASSAE, temple d'Apollon Epikourios, 70, 411
 BLOUET, Abel, 42, 83, 90, 91, 95, 97, 98, 102, 103, 105, 107, 109, 114, 115, 120, 124, 137, 163, 200, 209, 210, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 247, 248, 253, 254, 258, 261, 345, 351, 358, 364, 375, 387, 389, 391, 403, 411, 413, 450
 BOECKH, August, 101, 133, 136, 137
 BORY DE SAINT VINCENT, Jean-Baptiste-Geneviève-Marcellin, 74, 75, 85, 86, 92, 93, 94, 98, 103, 104, 107, 111, 115, 116, 117, 118, 137, 209, 268, 287, 288, 289, 387, 388, 391, 403, 408, 413, 415
 BÖTTIGER, Karl-August, 132, 133, 422
 BRONSTED, Peter Oluf, 65, 68, 69, 192, 219, 411, 426
 BRULLE, Gaspard, 86, 93
 CAYLUS, comte de, 2, 3, 34, 36, 222, 404
 CHANDLER, Richard, 52, 55, 56, 57, 61, 69, 143, 151, 153, 159, 165, 190, 192, 193, 194, 195, 216, 217, 225, 242, 252, 271, 279, 301, 321, 327, 351, 364, 404, 405
 CHOISEUL-GOUFFIER, comte de, 50, 60, 77, 133, 151, 154, 158, 190, 212, 241, 259, 260, 279, 303, 313, 405, 436
 CLAVIER, Etienne, 89, 91, 148, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 198, 199, 202, 204, 215, 216, 263, 373, 397, 404, 405, 412, 416, 417, 429, 433, 443, 451
 COCKERELL, Charles-Robert, 61, 62, 68, 70, 88, 149, 199, 224, 258, 259, 260, 261, 269, 270, 329, 355, 364, 406, 424, 435, 436, 443
 COURIER, Paul-Louis, 176, 179, 415
 COUSIN, Victor, 134, 135, 136, 402
 CREUZER, Friedrich, 119, 134, 135, 136, 278, 365, 366, 412, 418, 423, 460
 DELOS, 15, 48, 51, 52, 54, 59, 61, 95, 153, 158, 196, 208, 223, 224, 239, 241, 261, 305, 325, 383
 DELPHES, 15, 48, 50, 57, 62, 69, 100, 148, 150, 152, 212, 217, 222, 250, 270, 278, 285, 297, 315, 317, 325
 DELPHES, temple d'Apollon, 62
 DESPREAUX, Louis-Mary, 93
 DODWELL, Edward, 62, 63, 88, 148, 150, 159, 161, 162, 163, 164, 168, 169, 190, 192, 195, 199, 225, 242, 243, 250, 255, 258, 281, 282, 286, 297, 315, 322, 328, 335, 338, 339, 354, 364, 407, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 442, 443, 444, 445, 447
 DONALDSON, Thomas Leverton, 61, 62, 424
 DUBOIS, Léon-Jean-Joseph, 77, 78, 80, 82, 83, 98, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 136, 137, 160, 163, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 251, 367, 375, 387, 390, 391, 392, 404, 447
 DUPUIS Charles-François, 27
 ÉGINE, 2, 54, 56, 61, 62, 68, 86, 92, 95, 97, 98, 109, 110, 143, 148, 164, 176, 196, 209, 224, 231, 233, 239, 240, 245, 248, 251, 252, 258, 259, 260, 261, 268, 269, 272, 279, 281, 282, 286, 293, 297, 298, 299, 304, 310, 329, 340, 353, 354, 356, 383, 415, 454
 ELEUSIS, 33, 50, 62, 97, 147, 148, 153, 160, 164, 198, 218, 221, 223, 240, 242, 251, 271, 286, 301, 302, 310, 321, 345, 386

ÉPHÈSE, 151, 154, 221, 243, 318, 320, 349, 350
ÉPIDAURE, 57, 62, 69, 95, 97, 100, 110, 209, 213, 229, 315
ERECHTHEION, 61, 194, 236, 347
FAUVEL, Louis-François-Sébastien, 33, 59, 60, 68, 88, 102, 145, 160, 190, 199, 200, 207, 240, 327, 364, 415, 426, 431, 435, 436, 447
FOSTER, John, 68, 199, 443
FOUCHEROT, Jacques, 33, 51, 60
GAIL, Jean-Baptiste, 101, 133, 218, 417, 436
GEDOYN, Abbé, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 202, 203, 215, 397, 402, 418
GELL, William, 62, 63, 64, 88, 92, 111, 163, 164, 190, 192, 197, 199, 293, 310, 316, 364, 393, 409, 429, 431, 432, 433, 434, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 451
GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Geoffroy, 75, 76, 96, 116, 391
GERANDO, Baron Auguste de, 134
GOURNAY, Frédéric de, 85
GUIGNIAUT, Jean-Daniel, 119, 135, 418
HALLERSTEIN, Karl Haller, 69, 70, 224, 329, 411
HASE, Charles-Benoit, 75, 76, 79, 80, 82, 96, 101, 107, 111, 116, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 290, 391, 410, 413, 417
HEPHAÏSTEION, 42, 48, 51, 53, 55, 61, 101, 152, 154, 194, 198, 219, 220, 232, 234, 242, 260, 261, 297, 307, 311, 327, 329, 335, 338
HERMANN, Gottfried, 331
HEUZEY, Léon, 46
HIRT, Aloïs, 374
HITTORFF, Jacques Ignace, 61, 302, 330, 331, 333, 334, 335, 337, 339, 345, 410, 412
HUYOT, Jean-Nicolas, 42, 43, 75, 76, 79, 83, 85, 96, 101, 107, 116, 387, 390, 391, 407, 421
KOES, Georg Hendrick Carl, 69, 411
KUGLER, Franz Theodor, 325, 331
LA BARRE, Louis-François-Joseph de, 24, 417
LAPIE, Pierre, 59, 89, 91, 93, 287, 290, 430, 438, 442, 451, 452
LE BAS, Philippe, 52, 95, 137, 414
LE ROY, Julien-David, 52, 53, 55, 56, 143, 145, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 190, 191, 192, 194, 195, 198, 202, 217, 222, 223, 224, 225, 236, 237, 246, 257, 260, 261, 296, 297, 301, 302, 310, 311, 313, 314, 316, 318, 319, 321, 343, 353, 416
LE VIRLOYS, Charles-François Roland, 313
LEAKE, William Martin, 65, 110, 148, 149, 150, 159, 161, 162, 190, 192, 195, 213, 214, 255, 262, 273, 274, 281, 315, 316, 322, 364, 413, 414, 426
LENORMANT, Charles, 78, 98, 99, 103, 108, 109, 137, 162, 193, 228, 239, 253, 346, 367, 388, 406, 421, 426
LETRONNE, Jean-Antoine, 175, 177, 179, 324, 331, 338, 340
LINCKH, Jacob, 68, 69
MESSÈNE, 13, 58, 62, 68, 88, 96, 98, 108, 110, 138, 210, 229, 243, 244, 246, 248, 254, 290, 294, 392, 439, 440, 455, 456, 475
MICHELET, Jules, 134, 418
MIGNOT, abbé, 29, 30, 31, 207, 417
MILLIN, Aubin-Louis, 13, 20, 35, 36, 37, 38, 39, 77, 81, 133, 417, 418, 421, 422, 436
MONTFAUCON, Bernard de, 34, 36, 173, 190, 222, 418, 448
MÜLLER, Karl Ottfried, 35, 132, 133, 135, 372, 410, 413
MUSUROS, Marc, 167, 176
OLYMPIE, 13, 19, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 67, 88, 96, 99, 102, 105, 106, 108, 115, 138, 151, 152, 160, 162, 168, 180, 181, 183, 186, 189, 190, 193, 199, 216, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 243, 253, 258, 259, 260, 261, 307, 309, 324, 325, 332, 341, 347, 351, 353, 359, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 372, 373, 374, 375, 380, 386, 387, 389, 404, 408, 415, 434, 435, 436, 447, 451
OLYMPIE, altis, 201, 214, 216, 219, 403
OLYMPIE, Heraeum, 331
PECTOR, 75, 82, 86, 93, 111, 136, 387
PERCIER, Charles, 42, 75, 76, 79, 83, 96, 101, 116, 391

PEYTIER, Eugène, 93, 117, 288
 POIROT, Pierre-Achille, 75, 84, 85, 95, 103, 106, 114, 387
 POUQUEVILLE, François, 57, 58, 59, 71, 89, 92, 101, 144, 151, 153, 156, 157, 158, 160, 177, 190, 192, 194, 204, 206, 207, 211, 212, 216, 217, 220, 222, 223, 224, 239, 240, 243, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 282, 285, 286, 315, 321, 343, 354, 412, 420, 429, 430, 432, 433, 434, 435, 437, 438, 440, 441, 448, 449, 451
 PUILLOIN DE BOBLAYE, Emile, 93, 209, 286, 288, 290, 293, 294, 295
 QUATREMERE DE QUINCY, Antoine Chrysostome, 39, 42, 45, 83, 196, 200, 201, 208, 307, 312, 313, 315, 320, 331, 334, 344, 349, 420
 QUINET, Edgar, 72, 75, 81, 101, 103, 108, 109, 110, 111, 124, 134, 135, 136, 193, 196, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 239, 243, 244, 246, 248, 253, 254, 387, 392, 419, 421, 424, 455
 RAOUL-ROCHETTE, Désiré, 20, 35, 39, 40, 41, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 101, 102, 111, 116, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 132, 133, 135, 136, 166, 167, 175, 191, 209, 331, 332, 333, 345, 356, 362, 367, 370, 387, 388, 391, 392, 410, 412, 413, 415, 421
 RAVOISIE, Amable, 75, 84, 85, 95, 114, 115, 387, 390
 REVETT, Nicolas, 48, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 62, 67, 69, 145, 146, 147, 151, 153, 154, 192, 193, 194, 195, 198, 225, 245, 259, 260, 277, 278, 305, 306, 312, 321, 327, 343, 347, 349, 404, 413, 424
 SAINT-GEORGE, Guillet de, 48, 142, 191, 193, 195
 SCAMOZZI, Vincenzo, 314, 320, 423
 SCHINAS, Michel, 75, 80, 101, 102, 108, 109, 110, 124, 134, 387, 389
 SEMPER, Gottfried, 324, 331, 333
 SEXTIUS DELAUNAY, 86, 116
 SPENCER STANHOPE, John, 67, 87, 88, 89, 190, 192, 199, 311, 364, 424, 433, 434, 435, 436
 SPON, Jacob, 47, 48, 49, 143, 150, 154, 159, 164, 168, 169, 172, 190, 191, 193, 195, 220, 221, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 250, 251, 256, 423, 424, 425, 426
 STACKELBERG, Otto Magnus, 69, 70, 117, 257, 329, 333, 334, 335, 336, 338, 340, 424, 439
 STUART, James, 48, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 62, 67, 69, 114, 145, 146, 147, 151, 153, 154, 156, 192, 193, 194, 195, 198, 204, 218, 225, 245, 259, 260, 276, 277, 278, 305, 306, 312, 313, 327, 343, 347, 349, 413, 424
 SYLBURGE, Frederic, 168, 173, 176
 TREZEL, Félix, 75, 81, 82, 84, 99, 109, 114, 248, 288, 387, 388, 389, 390, 416
 VIETTY, Jean-Baptiste, 75, 84, 95, 102, 103, 111, 112, 113, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 138, 193, 209, 230, 234, 235, 243, 245, 248, 251, 252, 268, 269, 272, 387, 388, 389, 390, 392, 405, 406, 409, 413
 VIGNOLE, 313, 425
 VIRLET D'AOUST, Pierre-Théodore, 75, 85, 86, 93, 94, 95, 98, 103, 104, 116, 117, 129, 289, 387, 388, 389, 390, 392, 393, 422, 425
 WAGNER, Johann Martin von Wagner, 354, 356, 425
 WELCKER Friedrich Gottlieb, 365
 WHELER, George, 47, 48, 49, 143, 150, 154, 159, 164, 168, 169, 190, 191, 193, 194, 195, 206, 211, 221, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 247, 248, 250, 251, 343, 423, 424, 425, 426
 WILKINS, William, 65, 66, 67, 148, 160, 164, 190, 192, 202, 205, 223, 310, 315, 336, 343, 345, 426
 WINCKELMANN, Johann Joachim, 13, 39, 55, 84, 119, 190, 222, 326, 328, 339, 340, 378, 426, 432

RÉSUMÉ

Entre le XVII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, les temples figurent en bonne place dans l'itinéraire des voyageurs. La littérature constitue d'abord leur seule référence pour identifier et comprendre ces lieux de culte. Au milieu du XVIII^e siècle, Caylus publie son *Recueil d'Antiquités* qui privilégie le strict point de vue archéologique pour l'étude des monuments. Ce bouleversement épistémologique se répercute sur le terrain. Des techniques de fouilles à l'enregistrement et à la présentation des données, les premiers archéologues pensent les vestiges comme des objets de connaissance pour comprendre comment s'organisent les institutions religieuses à l'échelle d'un territoire. Il faut pourtant attendre le début du XIX^e siècle pour que la fouille des temples acquiert une rigueur scientifique. C'est durant cette période charnière pour l'histoire de l'archéologie qu'apparaissent les premiers essais théoriques sur la religion grecque. Sur la topographie religieuse, on s'interroge sur l'intérêt de disposer les temples à l'écart des habitations, sur l'importance accordée aux sanctuaires urbains, sur le cheminement des fidèles durant les Grandes Panathénées et sur le lien supposé entre l'emplacement du temple et la divinité qui y est consacrée. On s'intéresse aussi à l'architecture religieuse. Par-delà les considérations d'ordre esthétique et technique, les conjectures portent sur la destination des temples, sur les ordres architecturaux, sur la polychromie et ses effets dans le cadre des cérémonies religieuses mais aussi sur l'architecture hypèthre et l'intérêt de la lumière pour l'exercice du culte. Complémentaire à l'approche monumentale, la sculpture est elle aussi abordée sous le prisme de la religion. Ils expliquent l'archaïsme des frontons du temple d'Aphaïa à Égine par des superstitions religieuses. Ils s'interrogent sur la représentation du dieu chez les Grecs en ce qu'elle se distingue de la représentation de l'homme. Enfin, lorsque les sculptures sont à l'état de vestiges, les premiers archéologues questionnent les mythes.

MOTS CLÉS

Religion, archéologie, Morée, temple, voyageur, antiquaire

ABSTRACT

Between the 17th century and the first half of the 19th century, temples figure in good place in the itinerary of travelers. Literature is at first their only reference for identifying and understanding these places of worship. In the middle of the 18th century, Caylus published his *Recueil d'Antiquités* which privileges the strict archaeological point of view for the study of monuments. This epistemological upheaval is reflected on the ground. From excavation techniques to recording and presentation of data, early archaeologists think of remains as objects of knowledge to understand how religious institutions are organized on a territorial scale. However, it is necessary to wait until the beginning of the XIX^e century so that the excavation of the temples acquires a scientific rigor. It was during this pivotal period for the history of archeology that appeared the first theoretical essays on the Greek religion. On the religious topography, we wonder about the interest of having the temples away from the dwellings, about the importance given to the urban sanctuaries, about the path of the faithful during the Great Panathenaeans and the supposed link between the location of the temple and the divinity that is dedicated to it. We are also interested in religious architecture. Beyond the aesthetic and technical considerations, the conjectures relate to the destination of the temples, the architectural orders, the polychrome and its effects in the context of religious ceremonies but also on the hypethrum architecture and the interest of the light for the exercise of worship. Complementary to the monumental approach, sculpture is also approached under the prism of religion. They explain the archaism of the pediments of the temple of Aphaia to Aegina by religious superstitions. They wonder about the representation of the god among the Greeks in that it is different from the representation of man. Finally, when the sculptures are in the state of vestiges, the first archaeologists question the myths.

KEYWORDS

Religion, archeology, Morea, temple, traveler, antiquarian